**Voulez-vous de la bonne bière ?**

**à la Brasserie Gasparini**

Place Saint-Nicolas

*Vente en gros et en détail*

## Orezza-les-Eaux

**Stazzona**

M. LEONARD STEFANI, ancien propriétaire de l'Hôtel d'Europe à Bastia, et Compagnie, viennent de monter à neuf pour la saison des eaux, un Hôtel très confortable à Stazzona. Prix très modérés. Chambres de 20 à 25 fr. pour la Saison.

## A VENDRE

deux magasins rue Miot, 8.

Conditions très avantageuses.

Un appartement composé de neuf pièces, un corridor et grenier, au 4e étage, rue de l'Opéra, 27.

S'adresser à M. Bartoli, notaire à Bastia.

## l'Insecticide agricole

**Benigni**

est le meilleur remède pour la destruction des fourmis et insectes qui causent de graves dommages aux arbres et plantes de toute nature.

La boîte de 500 gram. 3,50.

S'adresser à l'inventeur A. M. Benigni, propriétaire-agriculteur, Place de l'Hôtel de Ville, 9.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

## PIERRE SABATE

[illegible]

du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXRACTION DES DENTS
sans douleur
*14, rue de l'Opéra,*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le meilleur des Cigare à 10 c. est sans contredit le

***CIGARE MATTEI***

Le demander dans tous les débits de tabacs.

## M. A. GEORGES

**Docteur-Dentiste**

AMÉRICAIN

*Le Cabinet de M. GEORGES est transféré, 14, Boulevard Paoli, où il reçoit tous les jours.*

**Cabinet ouvert toute l'année**

## VILLE DE BASTIA

### Avis d'Adjudication

Le 27 juillet 1898, à deux heures précises de relevée, il sera procédé à la Mairie de Bastia, à l'adjudication, au rabais, sur soumission cachetée, de travaux de Dallages et Pavages à exécuter dans diverses rues et places de la Ville.

Ces travaux qui forment un Premier Lot, sont ainsi évalués :

| | |
|---|---|
| Travaux à l'entreprise . . . . | 5.630 fr. 61 |
| Somme à valoir . | 289 fr. 39 |
| Total . . | 5.920 fr. |

Le montant du cautionnement à fournir en espèces est fixé à la somme de 500 francs.

Les pièces du projet seront communiquées aux entrepreneurs, dans les bureaux de l'Architecte, à la Mairie, tous les jours excepté les dimanches et jours fériés, de 9 à 11 heures du matin et de 2 à 5 heures du soir.

Bastia, le 27 juin 1898.

*Le Maire,*
A. Gaudin.

**Représentant** actif, demandé. Ecr. avec réfer. Mattei, étain, Marseille.

## VILLE DE BASTIA

### Avis d'Adjudication

Le 27 juillet 1898, à deux heures précises de relevée, il sera procédé à la Mairie de Bastia, à l'adjudication, au rabais, sur soumission cachetée, de travaux de Dallages et de Pavages à exécuter dans diverses rues et places de la Ville.

Ces travaux qui forment un Deuxième Lot sont ainsi évalués :

| | |
|---|---|
| Travaux à l'entreprise . . . . | 5.590 fr. 74 |
| Somme à valoir . | 339 fr. 26 |
| Total . . | 5.930 fr. |

Le montant du cautionnement à fournir en espèces est fixé à la somme de 500 francs.

Les pièces du projet seront communiquées aux entrepreneurs, dans les bureaux de l'Architecte, à la Mairie, tous les jours, excepté les dimanches et jours fériés, de 9 à 11 heures du matin et de 2 à 5 heures du soir.

Bastia, le 27 juin 1898.

*Le Maire,*
A. Gaudin.

*L'un des rédacteurs gérant,*
Matthieu Ollagnier.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

## GRAND HOTEL D'EUROP

Ancien Hôtel Colombani, actuellement tenu par M. Da MATTEI, se recommande au public par le confortal l'extrême propreté de ses chambres.

Un cuisinier du continent est attaché à l'établisseme

L'Hôtel possède un jardin garni de plantes de toutes et d'arbres, où MM. les voyageurs peuvent prendre repas pendant l'été.

Le prix est de 5 fr. par jour chambre comprise.

L'Hôtel possède une salle pour repas de noces et de soc prix modérés.

**On prend des pensionnaires**

SERVICE RAPIDE DE PETITS COLIS
à Domicile

## FERNAND CAMUGI

48, Rue de la République, 48, Marseille

TARIF DE BASTIA A MARSEILLE, DOMICILE OU G

| | | |
|---|---|---|
| de 1 à 6 kil. . . . | 0.90 | de 10 à 20 kil. . . |
| de 6 à 8 » . . . | 1 10 | de 20 à 25 » . . |
| de 8 à 10 » . . . | 1 50 | de 25 à 30 » . . |

Les colis doivent être remis à Bastia à M. LUSINCHI, Rue du Nouveau
Tous les Lundis et Jeudis avant 10 heures du matin.

Entrepôt régional à Marseille, 42, rue de la République, A. LEAgent ROUX, Général.

## TRAITEMENT DES MALADIES DES VINS

Tourne Graisse, Piqure, Acide sur aigre doux, Amertume de terroir, Pousse, Vins mildiousés, Fermentations perma Mauvais goûts, etc. Vinification, Conservation et Bonificat procédés spéciaux. Arôme, Sève de différents crûs pour Vi ges et blancs de France et Etrangers, pour Vins de liqu Apéritifs Essence de Fine Champagne, Extraits concentr tables vieillisseurs. Dosage pour Vermouth de France et rin et des Liqueurs blanche, jaune et verte. Produits vi Couleurs végétales, Fournitures de chais.

Laboratoire de Bactériologie et d'Œnologie. F. Mo *Chimiste, Distillateur-Industriel, Inventeur du Vin Boni* Rue des Remparts-d'Ainay, 40, Lyon (Rhône.)

*Demandez dans tous les Cafés:*

## LA CÉDRATIN

***de la Maison L.-N. MATTEI & Cie, liq très appréciée des gourmets.***

TRANSPORTS DIRECTS PAR BATEAUX A VAPEUR

Pour Londres, Hambourg et Anvers
*le vapeur* **anglais LINNET**
chargera à Bastia vers le 30 Juin

**Pour nolis s'adresser à**
**Arthur .C Southwell, Bastia.**

## Orezza-les-Eaux

—( VILLA GRANAJOLA )—

La Villa sera ouverte le 2 juillet. Cette station d'été est la mieux placée, à proximité de la source, dans un paysage incomparable — Une voiture attachée à l'Établissement attendra, tous les jours, MM. les Voyageurs à leur arrivée à la gare de Folelli. — Un service de voitures sera établi entre la Villa Granajola et la source des Eaux d'Orezza.

***Jeux de Tennis — Croquets — Balançoires***

**PATISSERIE DU JOUR**

La cuisine de l'hôtel, dirigée par Mme COLOMBANI, est de nature à satisfaire les appétits les plus aiguisés par l'excellente eau d'Orezza et l'air de la campagne.

Prix modérés — *Arrangements pour familles* — Prix modérés

Pour renseignements, s'adresser à l'Hôtel d'Europe, 3 et 5, rue de l'Opéra, Bastia.

## MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

## PRODUITS RECOMMANDÉS :

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce

Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.

Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « véry selected. »

« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.

Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine

Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centi

## PHARMACIE DANÉ

**Pharmacien de l'Hôpital Civil**
**Chef du Laboratoire de Bactériologie**

***Coin de Rue Saint-Roch et Boulevard Paoli***

FOURNISSEUR de l'Assistance médicale gratuite, des établissements de bi sance et des sociétés de secours mutuels.

*Laboratoire spécial d'Analyses* chimiques et de recherches microscopiqu

Dépôt d'*Eaux Minérales*. — *Sérums et Vaccins.*

Fournitures pour la photographie.

*Pansements antiseptiques. Bandages.* Appareils et instruments de chiru

*Conditions spéciales pour le gros. — Service de nuit*

---

23e ANNEE — VENDREDI, 1er JUILLET 1898 — 15c

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judic. 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, rue [illegible], à Paris
ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse... un an, 20 fr. 6 mois, 10 » | Union postale, et autres Pays
Autres Départ. 22 » » 12 » | le port en sus
*On ne répond pas des manuscrits déposés.*

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

### LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Théodoric.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 57 m. — Coucher, 7 h. 13 m.
Lune : Premier quartier, le 26 — Pl-lne, le 3
Fête de demain : La Visitation.

*30 JUIN*

## Passions Corses

Le soleil allait disparaître et il jetait des lueurs d'incendie qui rendaient plus rouges encore les roches pourpres de Piana.

Les calanche montraient leurs silhouettes fantastiques dominant le golfe au bleu de lapis. Sous les lueurs vespérales les vagues avaient des scintillements d'or fauve et des éclats vifs de rubis.

Par ce soir de mai lumineux et féérique, il semblait que ce golfe de Porto était l'étincelant Zaimph de la divine Tanit, qui apparaissait déjà au dessus des montagnes. Que le voile sacré de la déesse était accroché là à des monstres de granit sanglant, fidèles gardiens figés dans leur pose d'éternelle menace.

Cette magique beauté du ciel, de l'eau et des montagnes, n'était pas même aperçue par Matteo et Bianca. Elle avait les yeux dilatés, mais ses prunelles regardaient au delà des monts et de la mer, vers quelques pensées tenaces. Lui personnifiait bien le type corse des montagnes ; il avait l'allure fière et décidée, très grand, la tête presque noyée dans une forte barbe noire et la chevelure aux boucles touffues.

Penché vers la blonde Bianca il lui disait d'une voix frémissante :

— Je te l'ai dit bien souvent, je n'aime que toi seule, tu es au fond de mon âme comme une madone vénérée dans son temple ; ainsi que des encensoirs dans les mains des enfants de chœur, toutes mes pensées s'élèvent vers toi. Oh ! je t'aime, Bianca, plus qu'aucun mot ne peut le redire ! Jamais je n'ai quitté notre village et tu as été le seul bonheur de ma vie.

— Matteo, pourquoi me parles-tu ainsi, je ne doute pas de toi ; douterais-tu de moi ?

Les yeux du Corse eurent une flamme sombre, et saisissant à la briser une main de Bianca, il lui dit entre ses dents serrées :

— Tu comprends ce que je veux dire, tu sais bien que je ne suis pas le seul à t'aimer. — Ce ne sont pas les garçons de Piana qui m'inquiètent, ils savent qu'il y a grand danger pour eux à s'approcher trop souvent de ta demeure. Mais c'est de mon frère Giovani que je veux parler.

— Ton frère ! es-tu fou, Matteo ! Ton frère est un enfant, je l'ai connu si jeunet que je l'aime sinon comme une mère, du moins en sœur aînée. Te souviens-tu ? il y a bien des années de cela, vous aviez perdu votre mère, et tu nous confiais ton petit Giovani pendant que tu allais voir les Lucquois travaillant les champs. — Je le faisais jouer, étant plus âgée que lui. A l'ombre de nos grands arbres je lui disais les légendes corses qu'il écoutait sans bouger, bien sage et attentif. Oh ! peux-tu croire, Matteo, que ton petit frère m'aime d'amour.

— Bianca, ton miroir ne t'a-t-il point appris que tu étais la plus belle fille de Piana et de bien loin. Lorsque tu es au milieu de tes brunes compagnes tu ressembles à une fleur, mieux encore, à une étoile d'or, et les yeux sont éblouis à te regarder comme à voir un rayon de soleil. Peux-tu songer, Bianca, que cet enfant, vivant si près de toi, ne s'en soit pas aperçu ?

Depuis bien longtemps j'ai senti venir ce malheur, même au temps lointain où sous les arbres en fleurs, il écoutait attentif ta voix pure. J'exilai l'enfant, je l'envoyai sur le continent, enlevant à ma demeure solitaire sa seule gaîté. Ah ! les tristes lettres qu'il m'écrivait, il souffrait tant loin des montagnes et de notre mer bleue ; j'en avais l'âme broyée, j'aurais voulu le rappeler, mais il me parla de toi et je le laissai souffrir. Va, Bianca, je ne suis point méchant, la peine de cet enfant retombait sur mon cœur comme du plomb fondu. Tu sais de quelle affection j'aimais mon frère.

— Ce Giovani était toute ta famille, reprenait la voix un peu émue de Bianca, ton père et ta mère depuis longtemps vous ont laissés.

— Oui, Bianca, j'avais seize ans lorsque mon père fut tué ; une aveugle vendetta, s'attaquant à lui qui n'avait fait aucun mal, parce qu'il était un proche parent des Ceccaldi et qu'un Ceccaldi avait tué un Versini. J'entends encore au fond de mon être l'écho des clameurs perçantes de haine terrible, que ma mère poussait au milieu de ses sanglots. Elle se tordait les bras, se traînant à genoux près du corps sanglant, ses longs cheveux noirs balayaient le sol. Sa voix brisée criait à me donner la fièvre : « O Stefano ! ô mon homme ! Ils t'ont tué, ils se sont jetés sur toi comme des loups enragés ! Mais par le sang de la Madone, je te le jure, tu seras vengé ! Stefano ! Stefano ! Tu étais mon [illegible] et je veux aller te rejoindre ! » Je m'inclinais aussi sur le cadavre de mon père, et mettant ma main droite sur sa poitrine ouverte, je lui jurai de le venger, et avec rage je serrai son fusil. Je me sentais un homme, le chef de la famille prêt à attaquer mon ennemi. Dès que mon père fut enseveli dans notre champ, je partis. Deux jours après un berger dans la montagne me dit que ma vengeance m'était volée : Francesco Versini avait été tué par un bandit, son propre compagnon, qui avait soupçonné en lui un traître. — J'étais furieux que mon père fut vengé par un autre que son fils. — Bien triste fut notre maison. Le petit Giovani n'avait pas encore deux ans ; à ses sourires d'ange, aucun sourire ne répondait. Ma mère avait toujours les yeux pleins de larmes. Bientôt elle tint la promesse qu'elle avait faite au mort : elle s'éteignit un soir après avoir mis ma main sur la tête de mon frère. — Pourquoi ma Bianca, vais-je te redire toutes ces choses que tu connais ? Pardonne-moi, mais il est des jours où l'on se sent trop malheureux, et alors toutes les tristesses passées, comme une lie amère, nous remontent du cœur aux lèvres. Je souffre plus qu'un damné.

Yan de Mayame.

(*A suivre*).

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

SÉANCE DU 27 JUIN

## L'Élection de Corte

*M. le président.* La parole est [illegible] Sommeillier.

*M. Sommeillier.* J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de la Chambre, au nom du 3e bureau, un rapport sur les opérations électorales de l'arrondissement de Corte.

Le rapport conclut à la validation. Un de nos collègues est inscrit pour [illegible] part au débat. Je demande à la Chambre de vouloir bien fixer le jour de la discussion.

*M. Denis.* D'accord avec M. Giacobbi et un de nos collègues qui doit prendre part au débat, nous demandons la fixation de la discussion à jeudi.

*M. le président.* On demande la fixation à jeudi de la discussion des conclusions du rapport sur les opérations électorales de l'arrondissement de Corte.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Il en est ainsi ordonné.

Le rapport sera inséré au *Journal Officiel* à la [illegible]te du compte rendu *in extenso* de la séance.

*RAPPORT fait par M. Sommeillier, au nom du 3e bureau, sur les opérations électorales de l'arrondissement de Corte.*

Département de la Corse, arrondissement de Corte.

Les élections du 8 mai 1898 ont donné les résultats suivants :

Electeurs inscrits, 18,827, dont le quart est de 4,707.

Nombre des votants, 11,749.

---

73. — Feuilleton du Petit Bastiais

## LA BELLE LIMONADIERE

par PAUL MAHALIN

DEUXIÈME PARTIE

**La Route de l'Échafaud**

### IV

RETOUR A LA RUE DES MAÇONS

(Suite)

En admirant avec quelle prodigieuse promptitude le jeune homme s'était façonné à tous les raffinements du luxe et de l'élégance, avec quelle suprême désinvolture il portait les plus audacieuses excentricités de la mode, madame Mazar[illegible] n'hésita pas à déclarer « qu'il était apte [illegible] pre à tout », opinion que l'ancien brigadier [illegible]firma en appuyant :

— Pour un crâne officier de cavalerie, [illegible] ferait un crâne officier de cavalerie. Il en a déjà les éperons, la tournure et le caractère. Il ne lui manque que l'uniforme, les épaulettes et le cheval.

Il est constant que, si quelque volonté énergique l'avait happé au poil et tenu ferme en laisse, le loup serait peut-être devenu un chien honnête, voir un chien de prix — car il était beau et vaillant.

Mais trop d'obstacles se dressaient à l'encontre. D'abord les détestables habitudes d'oisiveté et de dissipation qu'il avait prises dès l'enfance. Puis, la liberté excessive que sa marraine lui laissait pour lui permettre, disait-elle, de se familiariser avec la capitale. Une femme, enfin, brochait sur le tout...

Or, un proverbe espagnol prétend que partout où il y a une femme, il y a la perte d'un homme.

Roland avait une maîtresse, — une maîtresse qui devait mener grand train ! Tout l'argent, en effet, dont l'ex-limonadière garnissait surabondamment le gousset de son filleul, s'évaporait au souffle de cette créature. Sous l'empire de cette passion, notre héros se remit à jouer, pour ga[illegible] Mazarolles ne s'aperçut de rien à [illegible]gine. Ensuite, elle excuse tout. Sa tendresse était essentiellement imprévoyante et aveugle. La seconde vue lui faisait défaut. L'ex-limonadière ne connaissait point Roland ; elle ne l'avait pas approfondi, étudié, suivi de l'œil dès le berceau ; elle pouvait l'aimer autant que l'eût aimé une mère, et se montrer à son endroit d'une attention, d'une bonté, d'une indulgence toutes maternelles ; mais elle ne possédait de la mère ni l'énergie, ni la sévérité nécessaires avec les à-propos et les ménagements ; mais elle n'en éprouvait ni les pressentiments soudains, ni ces hallucinations inquiètes, qui, chez la femme qui a nourri et élevé son enfant, forment un lien moral par lequel cet enfant tient à elle.

Jacques Lebrun, il est vrai, doué d'une certaine dose de défiance observatrice et de perspicacité naturelle, s'alarmait bien parfois en reconnaissant chez le filleul de sa maîtresse un manque total d'esprit de conduite. Mais, esclave de sa position subalterne dans la maison et de son attachement à sa bienfaitrice, le vieux soldat se fût fait hacher en morceaux plutôt que d'affliger cette dernière en l'avertissant.

Et, lorsque l'excellente dame s'effrayait par moments des instincts de notre héros, l'ancien troupier était le premier à la rassurer en s'écriant sur le ton de la plaisanterie :

— Bah ! laissez-le jeter sa gourme ! S'il est léger, c'est de son âge. Il faut que [illegible] se passe.

En supposant qu'il faille « que jeunesse se passe », Paris est un creuset, chauffé à blanc, où la jeunesse se passe vite. Les forts en sortent intacts, nettement décatis et prêts à entrer de pied ferme dans l'existence. Les faibles abandonnent dans cette officine chauffée à toute vapeur une notable portion de leur vitalité et, souvent, l'intégralité de leur honneur.

Malgré ses muscles d'acier et ses poings vigoureux, Roland ne faisait pas partie des forts. Bientôt, ses « déportements » devinrent tels, que Mme Mazarolles dût froncer le sourcil officiellement. Toute chagrine et toute anxieuse, elle s'ouvrit à l'intendant :

— Roland se dérange. Il découche. J'ai appris par ma femme de chambre qu'il est rentré ce matin dans un état d'ivresse qui a scandalisé toute la rue.

Lebrun haussa les épaules :

— Annette a eu grand tort de vous faire des rapports. Voilà-t-il pas une belle affaire ! Pour un malheureux coup de trop ! Ayez l'air de ne rien savoir. Je laverai la tête à l'enfant, et il mettra de l'eau dans son vin. Du reste, pour qu'il ne réveille plus les domestiques et les voisins en frappant à la porte, quand il s'attardera avec ses camarades, il ne s'agit que de lui couler un passe-partout.

Plus tard, ce furent de nouvelles fredaines et de nouvelles doléances :

— Roland fait des dettes...

— Roland hante les tripots...

— Roland s'est acoquiné à une drôlesse.

Jacques était au fait de tout cela depuis longtemps. Mais, s'efforçant d'entretenir l'ex-limonadière dans des illusions qu'il ne partageait plus, il répliquait en s'imposant un masque d'insouciance et de jovialité :

(*A suivre*).

Bulletins blancs et nuls, à déduire, 21.

Suffrages exprimés, 11,725, dont la majorité absolue est de 5,865.

Ont obtenu :

MM. Giacobbi. . . . . . . 6.841 voix.

de Casabianca (Luce). . . 4.891 —

M. Giacobbi (Marius) a été proclamé député comme ayant réuni un nombre de voix au moins égal à la majorité absolue des suffrages exprimés et supérieur au quart des électeurs inscrits.

M. Giacobbi a justifié les conditions d'éligibilité requises par la loi.

Deux protestations sont jointes au dossier :

L'une, émanant de M. Guelfucci d'Alando, ne renferme que des insinuations sans aucune espèce de preuves.

L'autre, qui consiste en un mémoire assez étendu de M. de Casabianca, est appuyée par trente-huit pièces justificatives. Elle contient aussi des affirmations : pression administrative, corruption électorale, etc. Mais les documents présentés par le protestataire n'ont pas modifié l'opinion de la commission, car les faits également regrettables qui peuvent être reprochés à l'un et à l'autre des deux candidats n'ont pas paru suffisants pour vicier le résultat de l'élection.

La protestation parle aussi d'irrégularités commises dans l'établissement des listes électorales et dans les votes ; nous devons déclarer que les procès-verbaux des diverses communes n'en font pas mention ou en atténuent singulièrement la portée et que les opérations de la commission de recensement nous ont paru régulières.

Nous ajoutons qu'en acceptant dans la plus large mesure les allégations que renferme la protestation il y aurait lieu de déduire au maximum 600 voix de la majorité de 2,000 voix obtenue par M. Giacobbi. Il resterait donc encore à ce candidat près de 1,400 voix de plus qu'à son concurrent.

Votre 3e bureau vous propose, en conséquence, de valider son élection.

M. de Casabianca s'attache du reste moins à demander l'invalidation de M. Giacobbi qu'à provoquer une enquête sur les agissements de M. Gabrielli, président du tribunal de Corte.

Votre bureau, après avoir entendu les deux concurrents, estime qu'il est en effet de son devoir de porter à la connaissance de la Chambre la mauvaise [illegible] produite l'ingérence de ce [illegible]gistrat dans les affaires électorales de l'arrondissement et de signaler en particulier à votre attention le déplacement, insuffi[illegible] justifié, de plusieurs huissiers, en vertu d'une décision du tribunal prise quelques jours seulement avant l'ouverture du scrutin, mesure légale d'ailleurs et contre laquelle un seul des huissiers frappés a protesté.

## Examens du Baccalauréat

### Ont été définitivement reçus :

**Enseignement moderne**

*Seconde Moderne*

Filippi Pierre, mention assez bien.
Ciavatti Michel,
Colombani François,
Lanzalavi Félix,
Lota Joseph,
Vivicorsi,
de Vincenti Charles.

## Revue Hebdomadaire

Paris, le 25 Juin 1898.

Malgré le manque d'affaires et l'échec de la combinaison ministérielle de M. Peytral, la tendance resté assez ferme. Le 3 0/0 fait 102,57 le 3 1/2 0/0, 106,35

Plus les insuccès de l'Espagne s'accentuent plus l'Extérieure remonte. Les porteurs de fonds brésiliens vont recevoir leurs intérêts en papier, raison de plus pour sortir promptement de cette valeur ainsi que nous l'avons toujours conseillé.

Les Établissements de crédit ont marqué d'assez bons progrès. Le Crédit Foncier s'inscrit à 672 ; la petite Épargne se porte beaucoup sur ses cinquièmes de communales 1879 2,60 0/0. Le Comptoir National d'Escompte dont le bilan au 31 mai accuse une situation des plus favorables a progressé à 588 ; le Crédit Lyonnais a été poussé à 847 ; la Société Générale est très ferme à 538. Cette dernière et le Comptoir National d'Escompte opèrent la conversion de l'Emprunt Hongrois 5 0/0 1875 en 4 0/0 1898 avec soulte pour les porteurs de 7,60 0/0 soit de 38 fr. par titre de 500 fr.

[illegible] tenue dans son avance à 132,50 la Banque Spéciale des Valeurs Industrielles, qui paiera à partir du 1er juillet un acompte semestriel de dividende de 5 0/0 du capital versé.

La Ville de Paris, devançant l'époque où l'intérêt de l'argent ne sera plus que 2 0/0, va émettre en septembre des obligations à ce taux, mais qui, vu le prix d'émission, rapporteront encore aux premiers souscripteurs 2,82 0/0 avec prime d'autant plus importante en compensation de la réduction d'intérêt que le cours se rapprochera plus du pair.

L'action Bec Auer maintient ses cours précédente.

Les obligations 5 0/0 de la Cie Austro-Belge de Petrole, coupon de 12,50 au 1er août, donnent lieu à des échanges très suivis à 497.

Demandes actives à 154 sur les actions Chaussures Françaises.

Les porteurs de titres de la Société des Lampes Electriques à Arc (Système Hegner) vont recevoir un dividende de 25 fr. au moins.

La Société Générale des Abattoirs Municipaux de France, pour faire face aux dépenses de construction des 26 abattoirs municipaux dont elle a déjà la concession en France, a émis jusqu'à ce jour deux séries d'obligations cotées à la bourse officielle de Paris de 510 à 515 soit au-dessus du pair. Pour exécuter les travaux dans les villes russes de Lodz (315000 habts) et Nijni Novogorod avec lesquelles elle vient de traiter la société va émettre une nouvelle série de 9000 obligations.

Lors de l'apparition en février des obligations de la Cie des Chemins de Fer Ethiopiens la plus grande circonspection s'imposait comme pour toute affaire nouvelle ; mais les derniers renseignements montrent que cette entreprise éminemment française, est dotée de concessions importantes et que l'on marche rapidement dans la voie de l'exécution des travaux. Une première section de 120 kilomètres de la ligne de Djibouti, sur notre protectorat, à Harrar sera ouverte à la circulation vers la fin de l'année. La garantie de 10 0/0 sur le transit, évalué à plus de 30.000.000 fr. donnera une somme de 3.000.000 de fr. plus que suffisante pour assurer le service d'intérêts et d'amortissement des obligations et un dividende au capital actions.

Chemins de Fer Français fermes.

## Nos Représentants

Les cinq députés de la Corse se sont réunis aujourd'hui dans l'un des bureaux de la Chambre.

Nos représentants ont décidé, d'un commun accord, qu'il leur convenait d'attendre la déclaration ministérielle à la séance de demain, pour déterminer leur attitude vis-à-vis du cabinet Brisson qui, en principe, leur est sympathique par cela seul qu'il est résolument hostile aux réactionnaires et aux ralliés.

(*Union républicaine*).

## Destruction du bandit Bocognano

Nous avons annoncé hier dans nos dépêches la destruction du bandit Bocognano.

Voici comment la *République* raconte la rencontre entre le bandit Bocognano et la brigade de Peri.

Le bandit Bocognano, redouté dans tout le canton, a été détruit par la gendarmerie de Peri, ce matin, à six heures, à la suite d'une embuscade que celle-ci lui avait tendue depuis trois jours. Le bandit Bocognano, quoique se voyant perdu, refusa de se rendre et répondit par un coup de fusil à la sommation qui lui était faite. Le brigadier Boby tira alors et blessa le bandit qui tomba ; le brigadier s'approcha, mais Bocognano se soulevant subitement, pressa la détente de son arme et blessa mortellement d'une balle à la poitrine le brigadier, qui épaulant de nouveau son fusil, foudroya le bandit par une balle qui fracassa le crâne.

Le bandit Bocognano était âgé de 29 ans ; il avait gagné le maquis, il y a sept ans, à la suite d'une discussion politique ; il tua deux de ses parents, et les brûla pour faire disparaître toute trace de crime.

Il y quatre mois le bandit Bocognano de complicité avec un autre individu que la Cour d'assises a condamné, tuait dans des conditions atroces, le nommé Salini, et menaçait même la vie du frère de la victime.

A la suite de ce crime il risqua d'être arrêté en venant à Ajaccio voir sa mère [illegible] à la suite d'une chute de cheval. La nouvelle de la destruction de ce redoutable bandit a causé une grande satisfaction dans tout le canton où il était très redouté.

⁂

Le brigadier Boby a été transporté à l'hôpital militaire d'Ajaccio.

Son état quoique grave ne paraît pas désespéré.

Le brigadier Boby est âgé de 44 ans ; né dans le Doubs, il s'est marié à Cauro ; il est père de six enfants.

## Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 30 Juin

*Thermomètre.* — 7 heures du matin, + 20 0 ; midi, + 23 0 ; 6 heures du soir, + 21 0 ; Maxima, + 24 2 ; minima, + 17 0

*Baromètre.* — 7 heures du matin, 766 mm ; midi, 766 mm. ; 6 heures du soir, 765 mm.

*Vent.* — 9 h. du matin, N. E. faible brise.
4 h. du soir, S. E. jolie brise.

État du ciel, clair.
État de la mer, belle.
Hauteur des eaux : matin, + 0,35 ; soir, + 0,42.
Pluviomètre, à 9 heures du matin : mm.

⁂

### *Baccalauréat*

Parmi les élèves de philosophie qui ont obtenu le diplôme de bachelier ès-lettres, nous relevons avec plaisir le nom de M. Henri Sage, qui a obtenu la mention assez bien.

M. Sage est le fils de l'éminent officier général, commandant supérieur de la défense de l'île, auquel nous sommes heureux d'adresser nos sincères félicitations.

— En lettres-sciences, il n'y a eu que 3 élèves du Lycée qui se sont présentés, au lieu de 5, ainsi que cela a été imprimé hier matin par erreur.

⁂

### *Nomination*

Nous apprenons avec plaisir que M. Staffe Dominique, percepteur en congé, est nommé à la perception de 2e classe de Monteuq.

⁂

### *Brevet supérieur*

Dix-neuf aspirantes se sont présentées à l'examen du brevet supérieur ; aucune n'a été déclarée admissible.

⁂

### *Au sanctuaire de Lavasine*

Dimanche, 3 juillet, on célébrera, au sanctuaire de Lavasina, la fête du Précieux Sang de Notre-Seigneur. Les messes auront lieu à 5 h. 1/2, 7 h. 1/2 et 9 h. 1/2.

Le soir, à 3 heures, vêpres, sermon, procession avec le simulcre *di Gesù morto*, salut.

Les fidèles qui s'approcheront des sacrements pourront gagner l'indulgence plénière accordée par Sa Sainteté Léon XIII.

⁂

### *Nouvelles maritimes*

Les torpilleurs 177 et *Capitaine Mehl* ont quitté le Vieux-Port, aujourd'hui, à 1 heure 30 faisant route au Nord.

⁂

### *A Monserrato*

La fête de la Visitation de la Sainte-Vierge sera célébrée, demain, 2 juillet, au sanctuaire de Monserrato.

Le matin, messes basses de 5 heures à 8 heures ; à 9 heures messe chantée ; le soir à 5 heures, salut du Très-Saint Sacrement et baiser de la Relique.

Dimanche messe, le matin à 5 heures ; le soir, à 5 heures, Bénédiction.

⁂

### *Au Port*

Le brick-goëlette français *Aliki*, capitaine Gavini, est arrivé en relâche, dans la journée d'hier, sur l'est, venant de Marseille.

## BOURSE DE PARIS

| | 29 Juin. — 30 juin |
|---|---|
| Rente 3 p. 0/0 ancien. . | 102.45 — 102.45 |
| — 3 p. 0/0 amortis. . | 101.65 — 101.75 |
| — 3 1/4 0/0. . . . . | 106 25 — 106.30 |

HYGIÈNE et BEAUTÉ de la PEAU
préparée
CRÈME VELOUTINE par Ch. FAY
[illegible]

# Dépêches de Nuit

## Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

### Déclaration ministérielle

Le président du conseil a donné lecture de la déclaration qui sera lue aux Chambres.

M. Brisson a entretenu en outre le conseil des diverses réponses qu'il comptait faire au cours de l'interpellation annoncée.

## A L'ÉLYSÉE

Le président de la République et Mme Félix Faure ont offert, ce soir, un grand dîner aux comités de la Société des Artistes français et de la Société nationale des beaux-arts, ainsi qu'à un certain nombre de notabilités artistiques et littéraires.

Ce dîner a été suivi d'une réception à laquelle assistaient : les membres du corps diplomatique, les sénateurs, les députés, les membres du conseil d'État, de l'Institut, de la magistrature, les officiers généraux et supérieurs des armées de terre et de mer, les hauts fonctionnaires des administrations de l'État, les membres du Conseil général de la Seine et du Conseil municipal de Paris, les maires et adjoints de la ville de Paris et les personnes en relation avec le président de la République et Mme Félix Faure.

## NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

### Le nouveau Cabinet Italien

Le Cabinet est définitivement constitué.

Les ministres ont prêté serment ce matin.

Voici la liste des nouveaux membres du Cabinet italien :

Général Pelloux, sénateur, présidence du conseil et intérieur ;

Amiral Canevaro, sénateur, affaires étrangères ;

Finocchiaro Aprile, député, justice ;

Vachelli, député, finances ;

Général San-Marzano, guerre ;

Amiral Palambo, marine ;

Bacelli, député, instruction publique ;

Lacava, député, travaux publics ;

Fortis, député, agriculture ;

Carcano, député, trésor :

Galimberti, député, postes et télégraphes.

## La Guerre HISPANO-AMERICAINE

### *Occupation d'Aguadores*

Une colonne américaine, protégée par le feu de trois cuirassés, a essayé d'occuper Aguadores, mais ses efforts n'ont pas été couronnés de succès.

Les Espagnols ont pu opposer une vigoureuse résistance aux forces américaines.

⁂

Les américains en présence de l'impossibilité d'occuper Aguadores, ont essayé de débarquer leur atillerie sur plusieurs points.

### *A Puerto-Rico*

Deux croiseurs américains ont attaqué les deux torpilleurs espagnols *Concha* et *Isabelle II*.

Après un combat acharné, les deux croiseurs américains ont été obligés de gagner le large.

# LE PARLEMENT

## SÉNAT

*Présidence de* M. Loubet

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Deceville, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

### Déclaration Ministérielle

M. Sarri[illegible], ministre de la justice, donne lectu[illegible] de la déclaration ministérielle.

### *Interpellation Fresneau*

Aussitôt [illegible]rès la lecture de la déclaration minis[illegible]rielle, M. Fresneau demande imm[illegible]iatement à répondre au gouvernement.

Le préside[illegible] refuse de lui donner la parole.

**M. Aud[illegible]n de Kerdrel**

invoque un p[illegible]cédent créé par le président Thiers.

**[illegible] Loubet**

répond que le [illegible]it s'est passé à l'Assemblée Natio[illegible]e, laquelle était souveraine.

**M. [illegible]resneau**

proteste violem[illegible]nt et demande à interpeller le [illegible]uvernement.

**M. [illegible]arrien**

répond qu'il c[illegible]ient d'attendre le président du co[illegible]il.

Le Sénat s'ajo[illegible]e à mardi.

## Chambre des Députés

### Avant la Séance

On peut affirmer que jamais il n'y a eu plus d'empressement [illegible] assister à une séance parlementaire[illegible]s tribunes sont bondées, et celle[illegible] Sénat, des anciens députés et [illegible] corps diplomatique ne pourraient [illegible] contenir une personne de plus.

Dans les couloirs l'animation est extraordinaire. Les radicaux et les socialistes semblent pleins de confiance dans le succès du ministère ; les républicains modérés ne montrent pas moins d'assurance. On affirme que les divers groupes conservateurs sont décidés à voter contre M. Brisson auquel ils reprochent sa haute situation dans la franc-maçonnerie. D'autre part, certains amis du nouveau ministère donnent à entendre qu'au moment du vote il se produira des défections qui surprendront les progressistes, et que la victoire est certaine.

*Présidence de* M. Deschanel

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Ordinaire, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

### Déclaration Ministérielle

M. Brisson, président du conseil, ministre de l'intérieur, donne lecture de la Déclaration ministérielle.

Il dit que le Cabinet a la ferme résolution de se conformer au vote de la majorité en gouvernant avec les seuls républicains et en faisant l'union entre eux.

Il préconise deux réformes principales : la suppression de la contribution personnelle mobilière et de l'impôt des portes et fenêtres, auxquelles il substituera un impôt sur le revenu fondé sur les signes extérieurs de la fortune sans vexation, ni inquisition.

Il dégrèvera dans une large mesure les petits contribuables. (Tumulte sur plusieurs bancs).

Il demandera également à la Chambre de résoudre la question des retraites pour les travailleurs des villes et des campagnes ; il poursuivra le vote définitif de la loi des successions et la réforme de l'impôt sur les boissons et provoquera la prompte création des Chambres d'agriculture. (Bruit, le centre fait une ovation à M. Méline).

Le président du conseil ajoute que le Cabinet fera tous ses efforts pour refréner les excès de la spéculation, et qu'il résoudra promptement l'organisation de l'armée coloniale.

Sur la politique extérieure, il déclare qu'il sera fidèle à l'alliance russe, qui est populaire dans le pays.

Le ministère proclame hautement l'utilité et la fécondité des oppositions, mais il refuse toute influence aux adversaires de la République et défendra l'indépendance de la société laïque comme la suprématie du pouvoir civil sur le pouvoir religieux.

Il cherchera enfin à inspirer confiance à la jeune démocratie et il espère que le patriotisme des Chambres et leur dévouement à la démocratie faciliteront sa tache. (Applaudissements et bruit).

### Interpellation sur l'affaire Dreyfus

M. Castelin demande la fixation à jeudi de l'interpellation sur l'affaire Dreyfus.

Adopté.

### Interpellation SUR LA POLITIQUE GÉNÉRALE

Le président annonce qu'il a reçu de MM. Poincaré, Krantz et Cruppi une demande d'interpellation sur la politique générale.

Le président du conseil accepte la discussion immédiate.

**M. Krantz**

constate que la déclaration ministérielle ne contient ni l'impôt global progressif sur le revenu ni la révision de la constitution.

Il dit que le Cabinet qui arrive au pouvoir semble désavouer le programme du parti radical ; le projet fiscal du gouvernement est analogue à celui du parti progressiste. L'orateur ajoute que les progressistes n'ont nullement refusé leur concours aux Cabinets qui ont voulu faire de la concentration pendant la crise ministérielle. Il dit que le cabinet Brisson se présente avec un programme, qui n'éveille point la défiance des progressistes ; il demande s'il sera un gouvernement de division et de combat.

**M. Brisson**

répond que le Cabinet est né du vote de la Chambre, qui demandait au Gouvernement de s'appuyer uniquement sur une majorité républicaine.

Sur la réforme fiscale, il dit que les progressistes s'approprieront le programme radical ; il ne faut donc pas reprocher au Gouvernement de tenter l'union avec les progressistes. La Chambre dira si elle veut revenir sur le vote du 14 juin.

**M. Déroulède**

déclare qu'il appuiera le Cabinet, où est Cavaignac qui prit nettement position dans l'affaire Dreyfus.

**M. Cavaignac**

dit qu'avec ses collègues du Cabinet, il saura sauvegarder les grands intérêts nationaux confiés au Gouvernement. (Applaudissements).

**M. Ribot**

dit que M. Déroulède a abaissé le débat. (Tumulte).

Il ajoute que les représentants de la nation doivent seulement échanger des explications politiques et conteste que le Cabinet soit dans la vérité parlementaire, puisque M. Brisson ne vota pas l'ensemble de l'ordre du jour du 14 juin.

Il déclare que le parti progressiste fut vainqueur dans le pays et à la Chambre.

M. Ribot reproche au Cabinet de s'être approprié son projet fiscal, et il demande si le gouvernement entend s'appuyer sur les partisans de la révolution.

**M. Viviani**

répond que le parti socialiste fera crédit au Cabinet Brisson qu'il n'ait pas osé apporter à la Chambre le véritable impôt sur le revenu, que les socialistes reprendront.

**M. Brisson**

dit qu'il répudia toujours les doctrines collectivistes et que c'est pour arracher à ce parti sa clientèle, qu'il déposera des projets de réformes nécessaires.

**M. de Beauregard**

constate également que le Cabinet a abandonné le programme radical.

La discussion est close.

### Ordre du Jour

Le président annonce qu'il a reçu de M. Dujardin-Beaumetz un ordre du jour ainsi conçu :

**« La Chambre confiante dans le Gouvernement, passe à l'ordre du jour. »**

M. Brisson dit que le gouvernement accepte cet ordre du jour.

MM. Ouvré, Grandmaison et Masies présentent des observations.

Le président annonce que le scrutin est ouvert sur l'ordre du jour de M. Dujardin-Beaumetz, et accepté par le gouvernement.

Le scrutin donne les résultats suivants :

| | |
|---|---|
| Nombre des votants . . . | 546 |
| Majorité absolue . . . . | 274 |
| Pour l'adoption . . . | 316 |
| Contre . . . . . | 230 |

L'ordre du jour est adopté.

### *Addition Lasserre*

M. Lasserre propose l'addition suivante à l'ordre du jour qui vient d'être voté.

**.... « pour appliquer une politique excluant l'impôt progressif. »**

M. Brisson déclare que le gouvernement est opposé à l'addition de M. Lasserre.

Le président met aux voix cette addition, qui est repoussée par 314 voix contre 251.

Séance lundi.

## *ÉTAT CIVIL*

Mariages. — Néant.

Naissances.

Salvatelli Marie-Joséphine.

Décès.

Milani Lidia, mariée, 35 ans, de Livourne.
Catani Pierre, 18 mois, de Bastia.

Achat de Cocons

M. Henri Barsanti, négociant au Nouveau Port, à Bastia, prévient les éducateurs qu'il achète les cocons pour la filature au prix de 1.50 à 2.50 suivant la qualité, et les cocons vides de 3.50 à 4.00.

En vente chez
M. Mattei Dominique aîné
Place Saint-Nicolas, 13

Souffre sublimé par 10 fr.

Souffre de Romagne, 9.75, le ballot de 50 kilos.

Gruau sss Joseph Maurel, 43 fr. 50 la balle de 122 k. 5.

Minot A. n. 1 de Nice, 44 fr. 50 la balle de 122 k. 5.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons

FÉBRIFUGE VINCIGUERRA
seul spécifique contre les fièvres paludéennes,

Dépôt général :
Pharmacie Dané
Coin de Rue Saint Roch et Bd Paoli

Envoi franco contre mandat de 6 fr.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

BAZAR GASTRONOMIQUE
Maison de toute confiance
A. Ferrandini
11, Place Saint-Nicolas, Bastia

Spécialité de Conserves alimentaires de meilleures marques, Galantine de volailles, Pâtés de grives truffé, Langue de porc, Ravigottes, Andouillettes, Filet de porc, Tête de veau tartare, etc.

Spécialité de Fromages assortis.

Charcuterie, Jambon glacé, Mortapella.

Vins et Liqueurs de première marque.

Spécialité de café importation directe.

58 ANNÉES DE SUCCÈS
GRAND PRIX, Expon universelle LYON 1894
GRAND PRIX, Exposition universelle Bordeaux 1895
HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
Exposition nationale ROUEN 1896
Exposition universelle BRUXELLES 1897
ALCOOL DE MENTHE DE RICQLÈS
Le seul véritable Alcool de Menthe contre les indigestions, dysenterie, cholérine, maux d'estomac, de tête, de cœur. Calme instantanément la soif et assainit l'eau. Préservatif souverain contre les épidémies.
Exiger le nom : DE RICQLÈS sur les flacons

FERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL
TUYAUX EN FONTE
Chaux & Ciments, Plâtres
BRIQUES, TUILES, CARREAUX, TUYAUX & TOMETTES
Ch. CLÉMENT
[illegible]

## PHARMACIE DANÉ

Pharmacien de l'Hôpital Civil
Chef du Laboratoire de Bactériologie

*Coin de Rue Saint-Roch et Boulevard Paoli*

FOURNISSEUR de l'Assistance médicale gratuite, des établissements de bienfaisance et des sociétés de secours mutuels.
*Laboratoire spécial d'Analyses* chimiques et de recherches microscopiques.
Dépôt d'*Eaux Minérales. — Sérums et Vaccins.*
Fournitures pour la photographie.
*Pansements antiseptiques. Bandages.* Appareils et instruments de chirurgie.
*Conditions spéciales pour le gros. — Service de nuit*

### *A louer présentement*

1. Le 2me étage de la Villa Mattei situé en face l'ancienne usine de Toga, tout à fait à proximité de la plage.

2. Maison de campagne avec jardin et dépendances, sise au lieu dit *Forcone*, à côté de l'ancienne usine de Toga.

3. Le 2me étage de la maison Fantauzzi, sise place Saint-Nicolas, 15, côté sud-est, composé de 12 pièces, donnant sur la place et rue Sampiero.

4. A partir du 1er septembre prochain, le 1er étage dépendant de la même maison, côté nord-ouest, composé de 10 pièces, donnant sur le Bd Paoli.

S'adresser à la Maison L.-N. Mattei et Cie, 15, place Saint-Nicolas.

## AVIS

MM. Susini et Cie ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont installé boulevard Paoli, 14-16, une maison pour la vente en gros et en détail de leurs *Savons de ménage*.

Fabriqués en Corse (à Minelli, près Bastia), ces savons sont de qualité supérieure, bien cuits et bien épurés, doués d'un grand pouvoir détersif sans toutefois attaquer les tissus.

Les ménagères, soucieuses de voir durer leur linge, feront bien d'adopter désormais la marque Susini et Cie. Elles auront ainsi un bon savon, exempt des graisses qui sont pratiquées couramment sur cette marchandise, d'un emploi économique qu'il est en [illegible] feront en outre fait œuvre [illegible] connaissance de [illegible] au relèvement [illegible] produits l'ingérence de ce [illegible] gistrat dans le [illegible] ères électorales de l'arrondissement [illegible] en particulier à votre [illegible] de patriotes et [illegible] de notre pauvre pays en encourageant l'industrie locale

## BAR SOAVI

*9, Rue Napoléon*

## BIÈRE GRUBER

à 20 centimes le Bock

*Cidre de Normandie*

## AVIS

M. SIMON DAMIANI a l'honneur d'informer Messieurs les négociants qu'il recevra dans quelques jours 10.000 kilos Café Porto-Rico, première qualité. Pour des parties rondes, il fera des prix très-avantageux.

*A la Grande Civette*, angles des rues Miot et Napoléon.

## AVIS
### AUX PRODUCTEURS D'HUILE D'OLIVE

MM. Susini et Cie, propriétaires de la Savonnerie de la Corse, ont l'honneur d'informer le public qu'ils achètent toutes les huiles d'olive, aussi bien les huiles comestibles que lampantes, les ressences et les fonds de jarre.

Prix à fixer sur échantillon.

S'adresser à Bastia, 7, Boulevard du Palais, et 14, Boulevard Paoli, ou à l'usine de Minelli (près Bastia).

*L'un des rédacteurs gérant,*
Matthieu Ollagnier

ralliè

*(Union républicaine).*

Bastia. Imprimerie Ollagnier

## A VENDRE

Futs vides, presses à vin, planches et chevrons en châtaignier es sapin, etc.
S'adresser à l'ancienne usine de Toga.

## L'URBAINE

***M. Simon Damiani**, Agent général de la Compagnie d'assurances sur la vie **L'URBAINE**, a l'honneur d'informer les assurés de la Compagnie qu'ils pourront se présenter en son bureau à partir de ce jour, pour y toucher le montant de leurs répartitions de l'exercice 1897.*

*Angle des rues Miot et Napoléon.*

## VENTE
### DE CAFÉS DE COLOMBIE

(*les meilleurs cafés d'Amérique*)
de la propriété I. Ulgliastri et Hermanos, de Bucaramanga.

Prix : **152** fr. les **50** kilos, et au détail, **32** sous la livre.

Seul dépôt : Chemin des Clarisses, 1, près le Boulevard de Cardo.

On peut se procurer dans la Maison **Louis-Napoléon Mattei** à Bastia, des Trois-six première qualité. Double rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleurs *supérieur* [illegible]

Dix-neuf marques etc., etc.

*Manufacture de Tabacs, Cigares, et Cigarettes.* — Entrepôt de tabacs en feuilles.

Grand Assortiment pour Bureaux de Tabac

## AVIS

M. I. Venturini vient d'établir boulevard Paoli, 14-16, un dépôt des produits agricoles provenant de ses récoltes.

Les personnes désireuses d'avoir de l'huile d'olive absolument pure, du bon vin rouge de l'année et des vins blanc et rouge de la récolte 1895, n'auront qu'à s'adresser à la gérante.

## M. SIMON DAMIANI

a l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert sa Cave au public, sise rue Napoléon, à côté de son bureau de tabac, angle des rues Miot et Napoléon où la vente des vins se fera en gros et en détail. On y trouvera des

***Vins absolument naturels***

Les vins de table de Sartène se vendront à 0,40, 0,50, et 0,60 le litre, selon l'âge. Les vins blancs secs du Cap, à partir de 0,60 jusqu'à 1,80, et le vin de dessert de 2,00 à 2,50 la bouteille cachetée. Les vins de Bordeaux à partir de 0,80 le litre (sans verre) jusqu'à 4.50 la bouteille cachetée de 3/4.

A côté de cela on y trouvera des vins cachetés de Bourgogne (clos Vougeot), maison Lathe et fils, de Mercurey, des Beaune, des Pomard et des Chambertin, ainsi que des Saint-Julien, des Médoc et des Saint-Estèphe, des Malaga, Madère, Frontignan, Côte Souplet, Haut-Sauternes, Chablis et des vins de Champagne de toutes marques, des eaux-de-vie de vin et de marc, à partir de 1 fr. le litre (sans verre) jusqu'à 5 fr. la bouteille cachetée. Des rhums d'origine, cognacs fine Champagne et toutes sortes de bonnes liqueurs.

En venant dans ces magasins, le public peut être sûr de ne pas être trompé sur la qualité des produits [illegible]

☞ Ne fumer que le merveilleux CIGARE MATTEI, ou ne pas fumer.

## Voulez-vous de la bonne bière ?

**à la Brasserie Gasparini**
Place Saint-Nicolas

*Vente en gros et en détail*

## Représentant

actif, demandé. Ecr. avec référ. Mattei, étain, Marseille.

## Orezza-les-Eaux

**Stazzona**

M. LÉONARD STEFANI, ancien propriétaire de l'Hôtel d'Europe à Bastia, et Compagnie, viennent de monter à neuf pour la saison des eaux, un Hôtel très confortable à Stazzona. Prix très modérés. Chambres de 20 à 25 fr. pour la Saison.

CRÉDIT 5 0/0, rien d'avance, achat de valeurs dépréciées et non cotées à la bourse. Ecrire : Agence immobilière, 58, rue des Dames, Paris.

## Bonne Occasion

A vendre une Pompe à manège ne formant qu'une seule machine ; l'animal tourne autour de l'instrument dans un rayon de 2 m. 75 c. m. ; le rendement est d'une moyenne de neuf mille litres par heure.

S'adresser à M. PETROLACCI, négociant, 29, Boulevard Paoli, Bastia.

## A VENDRE

deux magasins rue Miot, 8.

Conditions très avantageuses.

Un appartement composé de neuf pièces, un corridor et grenier, au 4e étage, rue de l'Opéra, 27.

S'adresser à M. Bartoli, notaire à Bastia.

## Orezza-les-Eaux

—( VILLA GRANAJOLA )—

La Villa sera ouverte le 2 juillet. Cette station d'été est la mieux placée, à proximité de la source, dans un paysage incomparable — Une voiture attachée à l'Etablissement attendra, tous les jours, MM. les Voyageurs à leur arrivée à la gare de Folelli. — Un service de voitures sera établi entre la Villa Granajola et la source des Eaux d'Orezza.

***Jeux de Tennis — Croquets — Balançoires***

PATISSERIE DU JOUR

La cuisine de l'hôtel, dirigée par Mme COLOMBANI, est de nature à satisfaire les appétits les plus aiguisés par l'excellente eau d'Orezza et l'air de la campagne.

Prix modérés — *Arrangements pour familles* — Prix modérés

Pour renseignements, s'adresser à l'Hôtel d'Europe, 3 et 5, rue de l'Opéra, Bastia.

## OFFICE DE L'AGRICULTURE

Les agriculteurs trouveront à l'Office :

Semences fourragères, potagères et florales ; Arbres fruitiers, forestiers et d'ornement : Pommes de terre pour semences, entr'autres LA MARSEILLAISE, à grand rendement ; Engrais chimiques pour fumure ; Tourteaux ; Vignes françaises et américaines ; Raphia ; Sulfates de fer et de cuivre.

**Bouillie bordelaise perfectionnée**
en sac plombé de 10 kilogrammes garantie pure.

**Saponicotinne**, savon à base de nicotine, supérieur à tous les insecticides connus, recommandé spécialement pour le « ver du cédrat » et insectes attaquant les « orangers, pêchers, » etc.

*Pompe pulvérisatrice Condéo* perfectionnée à jet continu, simple, solide et s'adaptant à tous les récipients à dos d'homme ou d'animal. Prix : 25 frs, à Marseille.

Machines et instruments agricoles, horticoles et de vinification.

Catalogue et renseignements sur demande.

Réduction aux Syndicats et Sociétés d'Agriculture qui adresseront leur commande par l'intermédiaire du Président.

Toute correspondance doit être adressée à M. J.-B. CASTELLI, directeur de l'Office, 48, Boulevard du Musée, Marseille.

## Buvette des Messageries

VINS FINS ET LIQUEURS
MERCERIE, EPICERIE, CONFISERIE

ANTOINE-FRANÇOIS FILIPPI
Porto-Vecchio (Corse)

## MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
### PRODUITS RECOMMANDÉS :

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour.
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « véry selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

---

00271

23e ANNÉE — SAMEDI, 2 JUILLET 1898 — 154

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judic. 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, rue Fontaine, à Paris
ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse... un an, 20 fr. 6 mois, 10 »
Autres Départ. 22 » » 12 »
Union postale, et autres Pays le port en sus
*On ne répond pas des manuscrits déposés.*

BIBLIOTHEQUE BASTIA

### *LE CALENDRIER*

Fête d'aujourd'hui : La Visitation.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 57 m. — Coucher, 7 h. 13 m.
Lune : Premier quartier, le 26 — Pleine, le 3
Fête de demain : Saint Irénée.

*1er JUILLET*

# CUBA

## V.

Jusqu'à présent les exploits des escadres américaines rappellent ceux du légendaire Tartarin.

Après leurs rodomontades du commencement, les Yankees ont mis une sourdine à leur ardeur belliqueuse et paraissent douter de leur valeur ; le drame annoncé tourne à la comédie.

Dans la fièvre du début, ils capturent, par ci par là, quelques pauvres navires marchands qui n'en pouvaient mais.

Enhardis par ces coups d'essai, qui pourtant n'étaient pas des coups de maître, ils dépêchent le commodore Dewey pour détruire la flotte espagnole des Philippines ; flotte terrible si jamais il en fut ; elle était composée de quatre ou cinq mauvais navires en bois. Aussi le commodore Dewey avait-il pour mission de détruire cette terrible escadre, et non de la battre, car, battue elle pouvait se reformer et gêner les opérations navales futures auxquelles devaient se livrer plus tard les escadres américaines réunies.

Nous avons vu ce que fut le combat de Manille, et avec quel héroïsme les Espagnols se battaient, préférant couler au cri de : « Vive l'Espagne » plutôt que d'amener leur pavillon.

La destruction de l'escadre espagnole des Philippines provoqua un enthousiasme indescriptible aux Etats-Unis et surtout à New-York ; la jactance des Yankees ne connut plus de limites.

Pendant ce temps l'escadre active espagnole était en train de se concentrer et de se ravitailler quelque part, les Yankees auraient pu la faire surveiller pour se tenir au courant de tous ses mouvements. Mais à quoi bon, en plaçant en sentinelles les escadres de l'amiral Sampson et du commodore Schley, ils étaient sûrs d'escamoter au passage l'escadre espagnole qui forcément devait faire route sur Cuba.

C'est alors que commence la fameuse croisière des deux escadres américaines. Nuit et jour elles fouillent l'horizon où doit poindre l'ennemi, mais c'est en vain ; comme sœur Anne, elles ne voient rien venir.

Pourtant le tour est joué ; passant inaperçue, malgré les 70 navires qui montaient la faction dans les mers des Antilles et des Caraïbes, l'escadre espagnole est arrivée sans encombre à Santiago-de-Cuba.

Du coup, les Yankees perdent de leur belle assurance, et se demandent, avec terreur, si l'amiral Cervera ne leur ménage pas quelque nouvelle surprise. Un bombardement ne ferait pas leur affaire ; faire danser les Espagnols au son du canon leur plaît énormément, mais danser eux-mêmes avec une pareille musique, c'est une perspective qui ne leur sourit pas beaucoup. Il est plus agréable d'avoir des dollars dans la poche qu'un morceau de plomb dans le ventre.

Bien que l'escadre espagnole soit arrivée invisiblement à Santiago-de-Cuba, les Yankees n'en comptent pas moins qu'un jour ou l'autre leurs deux escadres finiront par la rencontrer. Seulement ce jour-là pourrait se trouver un dimanche. Or, voyez-vous la terrible responsabilité morale que tout ce sang versé un dimanche ferait peser sur la conscience timorée des Yankees ? Cette terrible éventualité a été prévue, et pour la conjurer, l'amiral Sampson et le commodore Schley ont été invités à *tailler une bavette* de vingt-quatre heures avec l'amiral Cervera, au cas où les escadres se rencontreraient un dimanche.

Si les instructions données par les Yankees à leurs escadres, en vue de cette éventualité, s'arrêtent là, elles sont incomplètes. Admettons que la rencontre ait lieu un dimanche. De deux choses l'une, ou l'amiral Cervera entrera dans la combinaison des Yankees, et alors la conscience des Yankees sera bien tranquille, ou il n'y entrera pas et ouvrira le feu immédiatement. Que feront alors l'amiral Sampson et le commodore Schley ? Recevront-ils des coups sans les rendre, ce qui ne serait pas banal du tout, où les rendront-ils ? Mais alors plus tard, lorsque les âmes des Yankees, rouges de tout ce sang répandu un dimanche, comparaîtront devant l'Eternel, leur compte sera vite réglé.

Donc, la croisière des escadres américaines n'a servi à rien ; l'amiral Cervera a pu entrer à Santiago-de-Cuba comme il a voulu.

D'un autre côté le blocus de Cuba n'a pas été plus efficace : un steamer espagnol, le *Montserrat*, a pu le forcer par trois fois et débarquer à Cuba de l'argent, des armes, des munitions et même des hommes.

L'on est parfaitement en droit de se demander à quoi ont servi les deux escadres américaines de l'amiral Sampson et du commodore Schley. A leur actif, jusqu'à présent, nous ne relevons que la prise de quelques navires marchands, capturés plus ou moins légalement, et gardés par les Yankees qui les ont déclarés comme *étant de bonne prise*. Par conséquent ces deux escadres ont fait tout simplement métier de pirates, d'écumeurs de mer.

Mais elles ont fait encore plus fort que cela ; elles ont arboré le drapeau espagnol, elles se sont cachées sous le drapeau espagnol, pour s'approcher de Cuba et bombarder tout à leur aise. C'est là un fait sans précédent dans les annales des peuples civilisés, et qui nous prouve surabondamment que, pour les Yankees, le mot « honneur » est vide de sens. C'est une marchandise qui n'a pas cours chez eux ; l'épicière du coin n'en vend pas et leur dieu dollar plane plus haut. Parvenus par la puissance de l'or, les Yankees ne voient rien au-delà ; pour eux tout est à vendre ou à acheter, ce n'est qu'une question de prix à débattre. Leur patrie c'est leur bourse. Un exemple, en passant.

Un Yankee, du nom de Holland, a inventé un torpilleur sous-marin avec lequel il se fait fort de détruire la flotte espagnole mouillée à Santiago-de-Cuba. Il a fait des offres au gouvernement américain, mais, comme il ne tente pas cette expérience pour l'honneur, il exige que, en cas de succès, les Etats-Unis lui achètent son torpilleur.

Voilà qui est parlé au moins. A l'avenir les Etats-Unis feront bien de méditer cette leçon avant de se lancer dans une nouvelle guerre. Si M. Mac-Kinley s'était souvenu qu'il n'était que le Président d'une République de commerçants, il se serait probablement bien gardé de demander à ses Yankees autre chose que de faire du commerce. Chacun son métier, dit le proverbe, les vaches seront bien gardées. Aux Yankees de ramasser des dollars, de s'assurer des rentes, même au détriment de la Patrie, aux Espagnols de se faire trouer la peau pour l'Honneur.

Les Yankees commencent à comprendre qu'il ne suffisait pas d'apparaître pour mettre les Espagnols en déroute, et que tout ne va pas pour le mieux.

A Manille, malgré leur victoire navale, ils n'ont pas encore pu prendre pied.

A Cuba, ils n'ont pas pu débarquer non plus ; chaque tentative de débarquement a été repoussée avec succès par les Espagnols, et les Yankees, pour fuir plus vite et sauver leur peau, ont parfois même abandonné leurs armes et leurs munitions.

Mais, où les choses s'embrouillent davantage encore, c'est du côté des insurgés qui ne font pas précisément tout ce que les Yankees attendaient d'eux. Certains chefs se sont soumis, d'autres parlent de faire leur soumission.

C'est que les insurgés commencent à se méfier des Yankees dont les intentions ne leur apparaissent pas claires comme de l'eau de roche.

Aussi, voyons-nous la Junta des insurgés de New-York autoriser son délégué, M. Capote, à déclarer au gouvernement américain qu'ils étaient disposés à accepter l'autonomie offerte par le général Blanco, et qu'ils s'opposeraient à l'invasion de Cuba, dans le cas où les Etats-Unis ne prendraient pas l'engagement de se retirer après la guerre, et de laisser Cuba, complè

---

74. — Feuilleton du Petit Bastiais

# LA BELLE LIMONADIÈRE

par PAUL MAHALIN

## DEUXIÈME PARTIE
### La Route de l'Échafaud

### IV
#### RETOUR A LA RUE DES MAÇONS
(Suite)

— Il fait des dettes ?... Après ?... La France en a bien !... Qu'est-ce que ça prouve ?... Qu'on vous sait riche, qu'on vous sait généreuse, et que c'est en vous qu'on a confiance, alors qu'on escompte son papier !...

— Quelqu'un l'a rencontré au Palais-Royal, dans l'escalier d'un tripot...

— Bon ; qui est-ce qui n'a pas tâté des cartes !... J'ai joué à la *drogue*, moi qui vous parle, au bivouac et au quartier... Et puis, il y a brelan, chez vous, après dîner, les soirs où vous recevez...

— Il a été vu, hier soir, au bois de Boulogne, en tilbury, avec une courtisane...

En 1822, les filles qui allaient au bois étaient des courtisanes. Gavarni n'avait pas encore inventé les *Arthurs* et les lorettes.

— Sacrebleu ! continuait à riposter l'ex-dragon, je voudrais bien voir qu'il n'eût pas de maîtresse !... Un si charmant cavalier !... La dame a bon goût, voilà tout, et lui aussi, nom d'un tonnerre ! puisqu'au lieu de fréquenter les modistes qui vont à pied, il courtise une personne qui ne se promène qu'en voiture...

— Oui, mais il dépense des sommes folles avec elle.

— Aimeriez-vous mieux que ce fût elle qui les dépensât avec lui ?

L'ancien brigadier relâchait sa morale à plaisir pour mieux consoler sa maîtresse. Celle-ci ne pouvait s'empêcher de sourire à ces excuses puisées dans la logique des camps de la grosse cavalerie. Aussi heureuse d'être leurrée, terminait-elle, d'ordinaire, la conversation par ces mots :

— Lebrun, je vous enjoins formellement de morigéner ce mauvais sujet... Je vous autorise pareillement à lui prêter quelques louis de votre bourse particulière... On s'entendra, ensuite pour vous dédommager...

Il y avait belle lurette que la bourse particulière du fidèle serviteur s'était engloutie dans la poche sans fond de Roland ! Et, quant aux sermons du bonhomme, notre héros les avait accueillis d'une façon si hautaine et si révoltée, que le pauvre intendant s'en était mordu la moustache.

Vous auriez juré que le jeune homme avait près de lui un mauvais ange habile à stimuler ses passions et développer chez lui cette fièvre de la dépense et du plaisir qu'à peine un prince régnant eût osé se permettre.

La correspondance de l'ex-limonadière se bornant à quelques lettres d'affaires, écrites, de ci de là, à ses fournisseurs et à ses tenanciers, le poste de secrétaire attaché à sa personne constituait, par le fait, une véritable sinécure, Roland s'autorisa des loisirs que cette sinécure lui créait, pour ne plus paraître à l'hôtel, même aux heures de repas. En revanche, la meute de ses créanciers y vint aboyer haut et dru.

Or, nous croyons avoir déjà établi que, de composition facile avec les peccadilles et les fautes extérieures, madame Mazerolles devenait impitoyable toutes les fois que choses ou gens troublaient son intérieur.

C'est sous cette face de son caractère que nous vous l'avons présentée, quand, après la mésaventure conjugale de son fils Charles, nous vous l'avons montrée coupant court à toute relation avec une bru dont la conduite était de nature à compromettre sa tranquillité.

L'invasion des dupes de Roland la réveilla de son indulgence. Elle usa donc plus amplement et moins doucement que Lebrun de ce droit de remontrance si cher aux anciens Parlements.

Mais, en voyant notre héros faire le lendemain le contraire de ce qu'il avait promis de faire la veille, elle dut se convaincre qu'il n'y a rien à attendre de ces individualités molles ou hypocrites, incapables de se défendre contre toute espèce d'entraînements ou de rompre en visière ouvertement avec le bien, qui confessent leurs écarts, paraissent s'en repentir et ne peuvent s'empêcher de les recommencer.

Les rapports étaient ainsi tendus entre le filleul et la marraine, lorsqu'un événement, qui ne fut connu que de cette dernière et de son intendant, les brisa d'une façon aussi étrange qu'imprévue.

Nous avons rapporté que madame Mazerolles avait l'habitude de traiter à certains jours de la semaine, un choix de vieux amis triés sur le volet. Ces réceptions avaient lieu dans les appartements du premier étage. Après un dîner copieux, fin, arrosé de vins exquis, les invités passaient dans un vaste salon, meublé selon le détestable goût égyptien du Consulat, et tandis que les uns, groupés autour de la maîtresse de la maison, causaient en savourant le thé, le café ou les liqueurs des îles distillées par madame Amphoux, les autres entamaient la chaude partie de whist ou de bouillotte, de Baccarat ou de Pharaon. Des sommes assez considérables étaient souvent engagées dans ces batailles de cartes, qui se terminaient invariablement sur le coup de minuit.

ement libre en dehors de tout contrôle américain.

N.

## VOTES DE NOS DÉPUTÉS

Scrutin sur la demande d'enquête sur l'élection de M. Piou, dans la 1re circonscription de Saint-Gaudens.

| | |
|---|---|
| Nombre des votants | 499 |
| Majorité absolue | 250 |
| Pour l'adoption | 158 |
| Contre | 341 |

La Chambre des députés n'a pas adopté.

Ont voté contre, MM. Emmanuel Arène, colonel Astima, Giacobbi, comte Pozzo di Borgo.

M. Malaspina n'a pas pris part au vote.

⁂

Scrutin sur la demande d'enquête sur l'élection de M. Disleau, dans la 1re circonscription de Niort.

| | |
|---|---|
| Nombre des votants | 518 |
| Majorité absolue | 260 |
| Pour l'adoption | 217 |
| Contre | 301 |

La Chambre des députés n'a pas adopté.

M. Malaspina a voté pour.

Ont voté contre, MM. Emmanuel Arène, colonel Astima, Giacobbi, comte Pozzo di Borgo.

⁂

Scrutin sur la validation de M. Disleau.

| | |
|---|---|
| Nombre des votants | 496 |
| Majorité absolue | 249 |
| Pour l'adoption | 291 |
| Contre | 205 |

La Chambre des députés n'a pas adopté.

Ont voté contre, MM. Emmanuel Arène, colonel Astima, Giacobbi, comte Pozzo di Borgo.

M. Malaspina n'a pas pris part au vote.

⁂

Scrutin sur les conclusions du 4e bureau tendant à la validation de M. Delpech-Cantaloup, dans l'arrondissement de Lectoure.

| | |
|---|---|
| Nombre des votants | 384 |
| Majorité absolue | 193 |
| Pour l'adoption | 333 |
| Contre | 51 |

La Chambre des députés a adopté.

Ont voté pour, MM. Emmanuel Arène, colonel Astima, Giacobbi, comte Pozzo di Borgo.

M. Malaspina n'a pas pris part au vote.

## Crépuscule Printanier

Le ciel semble un tissu d'argent lamé d'or pâle.
Sur la nature en fleur une paix idéale
Descend enveloppante. Aucun bruit, nul frisson.
Tout dans les champs déserts se tait à l'unisson.
Les flots silencieux expirent sur la grève,
L'oiseau goûte déjà la douceur de son rêve.
L'insecte dort, bercé par la brise du soir
Qui met dans l'éther calme un parfum d'encensoir
Un parfum, composé de mille odeurs subtiles
Que les nocturnes fleurs dans leurs veilles distillent.
L'ombre, insensiblement, couvre les monts chenus,
Et la ville apaisée et ses toits bien connus,
Tandis qu'à l'horizon apparaissent sans voiles,
Lumineux boutons d'or, les premières étoiles.

CYRNOSA.

## Bulletin financier

Paris, le 27 Juin 1898.

Le Marché reste ferme mais réservé. Le 3 0/0 est à 102,55; le 3 1/2 0/0, à 106,35.

Les Etablissements de crédit varient peu. Le Crédit Foncier cote 674. l'épargne prudente recherche toujours ses obligations et spécialement les cinquièmes de communales 1879 2,60 0/0 à la portée de toutes les bourses. Le Comptoir National d'Escompte est ferme à 585, le Crédit Lyonnais à 848, la Société Générale à 531, la Banque Spéciale des Valeurs Industrielles à 180,50.

Demandes suivies sur les Villes de Paris 1886 à 404.

Les obligations 4 0/0 de la Cie Générale d'Immeubles, coupon de 10 fr. au 31 juillet, sont à 172,50.

Les actions de la Société des Lampes Electriques à Arc (Système Heguer) pour l'exploitation des brevets étrangers émises à 100 fr., qui vont recevoir un acompte de dividende de 30 fr. sont introuvables à 350 et même à 400 fr.

La Société des Abattoirs Municipaux de France pour faire face aux frais des concessions des abattoirs des municipalités de Lodz et de Nijni Novogorod en Russie, avec lesquelles elle vient de traiter va émettre 9000 obligations nouvelles de 500 fr. au prix de 495.

Chemins de Fer Français fermes mais peu animés.

## Destruction du bandit Bocognano

*La République* reçoit les renseignements complémentaires suivants sur la destruction du bandit Bocognana :

Sarrola-Carcopino, 11 h. m.

Le bandit Bocognano, sachant qu'on était parti en campagne contre lui, se retira sur la colline de la Prugna dont il connaissait les moindres lieux et s'enferma dans un cabanon où lui avait donné l'hospitalité un berger. Le brigadier Boby et un gendarme ne tardèrent pas à arriver ; pendant que le gendarme demandait des renseignements au pâtre, Bocognano par un trou pratiqué dans le mur de la butte, tira sur le brigadier qui tomba gravement blessé ; le gendarme sans perdre son sang-froid ouvrit alors une porte et tira sur le bandit qui tomba frappé d'une balle derrière le crâne. Les gendarmes arrivèrent alors et aidèrent à transporter le brigadier à Cuttoli, d'où l'on envoya demander des secours à Ajaccio.

Ainsi que nous le disions dans notre dernier numéro Boby est arrivé hier soir à minuit en voiture précédé d'une deuxième voiture où avait pris place le parquet qui s'était transporté sur les lieux.

Le brigadier Boby a été blessé d'une balle qui, après avoir fracassé la main à la hauteur du poignet, a pénétré dans la poitrine et s'est logée près du poumon gauche.

L'extraction de la balle a été opérée ce matin par le major de l'hôpital militaire ; cette opération a très bien réussi.

Et maintenant quelques renseignements sur le bandit Bocognano.

François Bocognano a fait toutes ses études au séminaire et au collège d'Ajaccio ; il remporta plusieurs fois le prix d'excellence dans cet établissement ; il était très lettré, il collabora d'ailleurs jusqu'à l'âge de 18 ans, époque où il gagna le maquis dans les conditions que nous avons relatées hier, à plusieurs journaux de la ville. Ses articles étaient très lus. Le père Bocognano, qui avait été arrêté il y a trois mois, est toujours en prison.

⁂

Un télégramme d'Ajaccio nous annonce que l'infortuné brigadier Boby a succombé aujourd'hui à ses blessures.

## *Le Ministère*

**D**elcassé
V**I**ger
Bris**S**on
**S**arrien
Maruej**O**uls
Trouil**L**lot
Bo**U**rgeois
Pey**T**ral
T**I**llaye
L**O**ckroy
Cavaig**N**ac

## Les Prévoyants de l'Avenir

Le Président de la 691e section des Prévoyants de l'Avenir à Bastia a l'honneur d'informer MM. les sociétaires de la dite Section que sur sa demande le Comité Central de Paris a bien voulu transformer le mode de recette avec cachets et livret individuel de cotisation.

MM. les sociétaires sont priés de remettre leur livret à la réunion de dimanche 3 juillet, ou bien chez M. Bitteriet, 1 bis, rue du Nouveau Port.

Le Président invite MM. les sociétaires en retard dans le paiement de leurs cotisations de vouloir bien se mettre en règle.

*Le Président*, BITTERLET.

## Un Brick en Détresse

Lundi matin, à la première heure, le brick-goëlette *Fasc*, capitaine Piola, quittait notre port à destination de l'Ile-Rousse, avec une cargaison de 400 tonnes de ciment, briques, sel, sucre, huiles, café, etc. Favorisé par une bonne brise de Nord-Ouest, le *Fasc* prit le large et fit bonne route.

Mais, vers 10 heures, alors que le voilier se trouvait à la hauteur de La Ciotat, son avant heurta brusquement une énorme pièce de bois qui flottait entre deux eaux et qui produisit une ouverture de la coque.

La situation était des plus critiques, car la mer envahissait rapidement les cales. Le capitaine Piola ordonna de préparer les embarcations de sauvetage ; entre temps, les matelots s'étaient énergiquement attelés aux pompes, tandis que d'autres, avec du ciment, essayaient vainement d'aveugler la voie d'eau. Le capitaine Piola devant le danger sans cesse grandissant, jugea à propos d'abandonner le navire.

Mais, l'opération terminée, une violente rafale coucha tellement le brick que le canot qui avait avec lui les hommes du bord fut rempli d'eau, et l'on dut couper les amarres qui le retenaient au bord.

Vers midi, le *Fasc*, ayant son pavillon de détresse, réussissait à pénétrer dans la baie de Bandol. L'équipage du brick-goëlette *Félix Théodore*, capitaine Julli, qui était mouillé dans le golfe, se faisait un devoir de se mettre à la disposition du capitaine Piola. Il réussit à sauver tout le personnel du *Fasc*. Actuellement le navire repose sur un fond vaseux.

On procédera aujourd'hui au sauvetage d'une partie de sa cargaison et l'on tentera, en outre le renflouement du *Fasc*, qui est un des plus beaux bricks du port de l'Ile-Rousse.

## Un Traitement efficace

A toutes les personnes qui respirent difficilement, qui ont de l'oppression, nous conseillons l'emploi de la poudre Louis Legras ; — il n'existe pas de meilleur traitement. C'est le seul remède qui dissipe instantanément les plus violents accès d'asthme, de catarrhe, d'essoufflement, de toux de vieilles bronchites et guérit progressivement. — Pour recevoir franco une boite de cette merveilleuse poudre il suffit d'adresser 2 fr. 10 à M. Louis Legras, 139, Boulevard Magenta à Paris.

## Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 1er JUILLET

*Thermomètre.* — 7 heures du matin, + 20 0; midi, + 24 4; 6 heures du soir, + 23 2; Maxima, + 26 3; minima, + 17 0.

*Baromètre.* — 7 heures du matin, 766 mm ; midi, 765 mm.; 6 heures du soir, 763 mm.

*Vent.* — 9 h. du matin, N. E. faible brise.
4 h. du soir, N. E. jolie brise.

Etat du ciel, clair.
Etat de la mer, t. belle.
Hauteur des eaux : matin, + 0,30; soir, + 0,40.
Pluviomètre, à 9 heures du matin: mm.

⁂

### *Le temps*

Quoique nous soyions déjà en juillet, la période des chaleurs n'est pas encore nettement dessinée, aussi peu nombreux sont encore les baigneurs et baigneuses qui se risquent dans les eaux de la Méditerranée. A propos de baigneurs, on se demande sur quelle plage ils pourront se réunir, lorsque le grand égoût collecteur se déversera derrière la jetée et polluera toutes les eaux d'alentours.

⁂

### *Marché aux cocons*

A Bastia, le prix des cocons reste stationnaire aux environs de 2 francs. Les trois ou quatre industriels qui traitent ces affaires tiennent les mêmes prix.

A Avignon, les prix varient entre 2.90 et 3.05 ; à Orange, on est monté jusqu'à 3.20, les faibles et les doubles sont payés de 1.10 à 1.30.

A Aubenas, le marché est en hausse, les cocons ont été payés jusqu'à 3.30.

Une hausse s'est produite aussi sur le marché de Nyons ; les prix ont oscillé entre 3.20 et 3.55.

⁂

### *A Saint-Charles*

Demain dimanche, à la messe de 10 heures, aura lieu dans l'oratoire Saint-Charles, l'installation de la nouvelle officialité pour l'année du Seigneur 1898-99.

Elle se compose de MM. Joseph Orenga, Prieur ; Louis d'Amico, Sous-Prieur ; Jean-Baptiste Belgodere et Joseph Baossa, Assistants.

⁂

### *Les fraises*

Ce délicieux fruit a fait son apparition sur notre marché depuis plusieurs semaines. Il va bientôt disparaître ; cependant maintenant que le chemin de fer nous relie à la forêt de Vizzavona, nous devrions en avoir jusqu'en automne.

⁂

### *La Saint-Pierre*

Le dimanche 3 juillet on célébrera dans la paroisse Saint Jean la fête de Saint Pierre, protecteur des pêcheurs:

Vêpres la veille, à 6 heures ; le jour de la fête, grand'messe à 11 heures ; vêpres, à 4 heures de relevée.

⁂

### *Toilettes féminines*

La mode persiste heureusement des couleurs gaies, des étoffes légères. Elle est réellement faite, cette mode, pour nos pays du midi si bien ensoleillés, où tout est joie pour les yeux. On sait avec quel goût s'habillent nos Bastiaises, et combien elles s'entendent à faire valoir le moindre chiffon, c'est dire que rien n'est si agréable à contempler comme nos boulevards et nos places, quand nos gentilles ouvrières viennent faire un bout de promenade et entendre un morceau de musique.

⁂

### *Les tuyaux de poêle*

Le bruit court qu'une taxe va être établie sur l'ignoble et incommode coiffure que les pékins portent en grande tenue. Ce sera peut-être le moyen de faire disparaître le hideux couvre-chef qui a résisté, depuis cent ans, à toutes les variations de la mode.

⁂

### *A Monserrato*

La fête de la Visitation de la Sainte-Vierge sera célébrée, aujourd'hui, 2 juillet, au sanctuaire de Monserrato.

Le matin, messes basses de 5 heures à 8 heures ; à 9 heures messe chantée ; le soir à 5 heures, salut du Très-Saint Sacrement et baiser de la Relique.

Dimanche messe, le matin à 5 heures ; le soir, à 5 heures, Bénédiction.

⁂

### *Le vin*

En boirons-nous cette année? La chose est douteuse ; il paraît que les pluies de fin de mai et les brises du sirocco ont été désastreuses pour les grappes dont les unes se sont fondues et les autres se sont desséchées. Par une amère ironie du sort la vigne dépérit au moment ou le vin va être dégrevé d'impôts comme boisson hygiénique.

⁂

### *Société de Sainte-Dévote.*

La perception des cotisations aura lieu demain dimanche, de 9 à 10 heures du matin et de 1 à 3 heures de relevée, au siège social.

Les retardataires qui n'auront pas réglé leurs cotisations dimanche prochain seront amendés.

*Le Trésorier*, LUNARDI.

⁂

### *Le célibataire reconnaissant !*

Il vient de mourir à Londres et, par testament, il donne sa fortune aux huit femmes qui, dans le courant de son existence, ont refusé ses propositions matrimoniales.

« En repoussant mes offres, dit le testateur, ces dames m'ont permis de mener une vie tranquille, exempte des tracas du ménage ; je leur dois un remerciement, je le leur donne. »

Peut-il se dire vraiment dégoûté du mariage, celui qui l'a risqué huit fois ?

⁂

### *Au Port*

Le brick-goëlette français, *Aliki*, capitaine Gavini, est parti dans la nuit, sur lest, pour Propriano.

— Le vapeur anglais, *Linnet*, capitaine Nash, de la Compagnie générale, est arrivé dans la matinée, de la Spezia, pour charger de tannin et de minerai d'antimoine.

⁂

### *Mots de la fin*

Un monsieur qui vient prendre le bateau glisse du ponton, tombe à l'eau et est repêché aussitôt, heureusement, par un marinier.

Il en est quitte pour la peur, se secoue un peu, hèle un fiacre, et part après avoir laissé cinq francs à son sauveur.

— En voilà un que la générosité n'étouffe pas ! fait quelqu'un. Comment ! il vous donne cent sous pour lui avoir sauvé la vie ?

— Que voulez-vous, répond le marinier philosophe, il n'y a que lui pour savoir au juste ce que vaut sa peau !

## Brasserie des Platanes

Tirer de la bière aussi bonne qu'elle est livrée par le brasseur : voilà la juste exigence à laquelle a voulu répondre la Brasserie des Platanes.

L'air exerce une action toujours sensible sur la bière car il est la plupart du temps infesté de poussière fine, de produits viciés par la respiration humaine, de fumée de tabacs etc. C'est pour remédier à tous ces inconvénients qui portent atteinte à la qualité de la bière qu'on emploie l'acide carbonique liquide qui est comprimé dans des tubes dont la pression se transmet sur les fûts au moyen d'appareils spéciaux permettant de la régler à volonté.

Le gaz ainsi utilisé présente en outre l'avantage, en se détendant, de produire un froid intense.

Vive le progrès et vive la bonne bière.

## BOURSE DE PARIS

| | 29 Juin. | 30 juin |
|---|---|---|
| nte 3 p. 0/0 ancien. | 102.45 | 102.67 |
| — 3 p. 0/0 amortis. | 101.75 | 100.90 |
| — 3 1/2 0/0. | 106.[illegible]0 | 106.65 |

## *ÉTAT CIVIL*

MARIAGES. — Néant.
NAISSANCES. — Néant.
DÉCÈS.
ujani Marie-Antoinette, 6 ans, de Novella.
ndecchi Jeanne, veuve, 69 ans, d'Olmeta du Cap.

## Achat de Cocons

M. Henri Barsanti, négociant au ouveau Port, à Bastia, prévient les ucateurs qu'il achète les cocons pour filature au prix de 1.50 à 2.50 suint la qualité, et les cocons vides de 50 à 4.00.

LESSIVE PHÉNIX
*ne se vend qu'en paquets de*
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature J. PICOT
Tout produit en sacs toile ou en rac, c'est-à-dire non en paquets gnés J. PICOT, *n'est pas* de la
LESSIVE PHÉNIX

# Dépêche de Nuit

## École de Saint-Cyr

Les candidats à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr dont les noms suivent, ont été admis à subir les épreuves orales :

MM. Cagninacci,
Padovani

## LES NOUVEAUX MINISTRES

M. Lockroy, ministre de la marine, ne constituera que la semaine prochaine son cabinet civil et son cabinet militaire.

⁂

M. Mougeot, sous-secrétaire d'Etat des postes et télégraphes, a pris ce matin possession de la direction de ce sous-secrétariat.

⁂

M. Bourgeois, ministre de l'instruction publique, a pris ce matin possession de ses fonctions.

## Le Président de la République

### AU CAMP DE CHALONS

Le président de la République s'est rendu au Camp de Châlons, accompagné par le général Hagron, le colonel Ménetres et le commandant Lamy.

En arrivant à Mourmelon-le-Grand, le Président de la République a été reçu par le général Kessler.

Les honneurs lui ont été rendus par un escadron de l'Ecole de Saint-Cyr.

## M. Lepine à Paris

M. Lepine, gouverneur général de l'Algérie, a été reçu aujourd'hui par le président du conseil, ministre de l'intérieur.

## NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

## La Guerre HISPANO-AMERICAINE

### *L'escadre Espagnole*

Une dépêche reçue au ministère de la marine annonce que l'escadre de réserve a passé aujourd'hui le canal.

On prétend que le gouverneur de Port-Saïd aurait invité l'amiral Camara à partir.

⁂

Le chef des insurgés cubains, Garcia, est parti à la tête de 3000 hommes vers Santiago, afin d'arrêter la marche du général Pando.

*Grand Entrepôt de Cafés*
de toutes provenances
depuis 170 francs les 100 kilos
Chez THIERS FRÈRES, Bastia.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons

BAZAR GASTRONOMIQUE
Maison de toute confiance
*A. Ferrandini*
11, Place Saint-Nicolas, Bastia

Spécialité de Conserves alimentaires de meilleures marques, Galantine de volailles, Pâtés de grives truffé, Langue de porc, Ravigottes, Andouillettes, Filet de porc, Tête de veau tartare, etc.
Spécialité de Fromages assortis.
Charcuterie, Jambon glacé, Mortapella.
Vins et Liqueurs de première marque.
*Spécialité de café importation directe.*

MODES
Mme GUAITELLA
*8, Rue de l'Opéra, au 3me, Bastia*
A l'honneur d'informer les dames de Bastia et de l'intérieur qu'elle vient d'arriver du continent avec un beau choix de Nouveautés et Chapeaux garnis pour la saison d'été à des prix avantageux de bon marché.
Canotier richement garni à 4 fr. 50.
Capote crêpe, à partir de 3 fr.

AMATEURS
PHOTOGRAPHES.
*Révélateur Marie-Louise opère avec très grande rapidité sans jamais voiler, finesse de détail incomparable, conservation indéfinie. ESSAYEZ-LE !*
*Dépôt principal : 89, rue de Grenelle, Paris.*

Avis intéressant
La maison **F. Pasquinelli**, boulevard Paoli, n° 22, Bastia, met en vente une grande partie d'Alcools : Rhums, Cognacs, Absinthes, Eau de Vie Corse, ainsi qu'une grande partie de Liqueurs assorties à des prix exceptionnels.

FÉBRIFUGE VINCIGUERRA
seul spécifique contre les fièvres paludéennes,
Dépôt général :
**Pharmacie Dané**
*Coin de Rue Saint Rock et Bd Paoli*
Envoi franco contre mandat de 6 fr.
En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

DEPOT
chez M. MATTEI Dque aîné
*Place Saint-Nicolas, 13, Bastia*
de vins fins du Cap-Corse : Muscat; Malvoisie et Impassito, ayant de 10 à 20 ans de bouteille, provenant des propriétés de M. le notaire Dominici, de Luri.

Frédéric MUGNIER, Dijon
*FABRIQUE DE GRANDES LIQUEURS*
LA PLUS IMPORTANTE DE LA BOURGOGNE
CASSIS MUGNIER
APÉRITIF MUGNIER
ABSINTHE MUGNIER
BIGARREAU MUGNIER
Médaille d'Or à l'Exposition Universelle de Paris 1889
9 Diplômes d'Honneur, 55 Médailles or, etc.
REPRÉSENTANT :
E. TOUSSAINT CASANOVA, 10, Rue de l'Opéra, BASTIA

En vente chez
M. Mattei Dominique aîné
Place Saint-Nicolas, 13
Souffre sublimé pur 10 fr.
Souffre de Romagne, 8.75, le ballot de 50 kilos.
Gruau sss Joseph Maurel, 44 fr. 50 la balle de 122 k. 5.
Minot A. n. 1 de Nice, 44 fr. 50 la balle de 122 k. 5.

A VENDRE
Futs vides, presses à vin, planches et chevrons en châtaignier es sapin, etc.
S'adresser à l'ancienne usine de Toga.

L'URBAINE
**M. Simon Damiani**, *Agent général de la Compagnie d'assurances sur la vie* **L'URBAINE**, *a l'honneur d'informer les assurés de la Compagnie qu'ils pourront se présenter en son bureau à partir de ce jour, pour y toucher le montant de leurs répartitions de l'exercice* 1897.
*Angle des rues Miot et Napoléon.*

GRANDS VIGNOBLES
de GIOVICHI, RANFONO et PERRO-LONGO
(*Commune de Sartene*)
197 hectares plantés en cépages corses. Corcaiolle, Sousccisaiolle, Vermentino, Malvasia ou Calitrone, Moscatello, etc.
**Vente Directe** par le propriétaire et sans intermédiaire.
Le navire *Marie-Louise-Elisath* doit arriver incessamment avec un chargement complet de vin des récoltes 1895, 1896 et 1897.
Ces VINS sont vendus à quais par bordelaises de 215 litres environ.
Vin rouge de 1895, 52 fr. l'hectolitre.
id. de 1896, 38 fr. id.
id. de 1897, 32 fr. id.
Pour renseignements et commande s'adresser au dépôt du Boulevard de Toga vis-à-vis l'octroi.
Nota. — Le vin de 1895 peut être mis immédiatement en bouteilles, et soutient avantageusement la comparaison avec celui de Tallano.
Ses Eaux de vie de vin et de marc sont conservées dans les caves du vignoble.
Une cantine vend au détail dans chaque quartier de la ville.
DES MILITAIRES RETRAITÉS qui voudraient tenir cantine peuvent se présenter le soir vers 6 heures, route de Toga, Villa St-Raphaël.

BAR SOAVI
*9, Rue Napoléon*
BIÈRE GRUBER
à 20 centimes le Bock
*Cidre de Normandie*

A LOUER
à Minelli, au bord de la mer, trois appartements fraîchement restaurés.
S'adresser à M. Roch Mattei.

FERS A PLANCHER I
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL
[illegible]
Chaux & Ciments, Plâtres
BRIQUES, TUILES, CARREAUX, TUYAUX & TOMETTES
Ch. CLÉMENT
[illegible]

MAISON L.-N. MATTEI & Cie

*Les apéritifs indispensables sont :*

L'AMARO MATTEI

ET

LE VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

Ce nouveau **Vin apéritif**, dont la supériorité sera reconnue à sa juste valeur, offert par la Maison L.-N. MATTEI, diffère complètement de tous ceux connus jusqu'à ce jour. Il n'est composé qu'avec des substances absolument **hygiéniques** et **stomachiques.**

APRÈS VOS REPAS, prenez un verre de liqueur :

LA CÉDRATINE

si justement appréciée des gourmets.

Ne fumer que l'excellent **CIGARE MATTEI** ou ne pas fumer

*Le Gérant* : M. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

---

23e ANNÉE DIMANCHE, 3 JUILLET 1898 155

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judic. 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, rue Fontaine, à Paris
ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE... un an, 20 fr. 6 mois, 10 » | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 » | le port en sus
*On ne répond pas des manuscrits déposés.*

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

## LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Irénée.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 57 m. — Coucher, 7 h. 13 m.
Lune : Premier quartier, le 26 — Pleine, le 3
Fête de demain : Saint Osée, prophète.

*2 JUILLET*

## Les Curiosités de la Semaine

**Vanité et puérilité. M. Henry Condamin, membre de la Société des artistes français, vient de terminer un tableau représentant la mort du Président Carnot. Il paraît que l'artiste a rencontré de sérieuses difficultés dans l'exécution de sa toile. Quand il a voulu connaître exactement le nom et la qualité des personnages qui assistaient à la douloureuse agonie, une légion s'est levée. Tout le monde avait passé la fatale nuit. Les protestations, les témoignages les plus variés affluèrent dans l'atelier de l'artiste ; députés, sénateurs, préfets, sous-préfets de la région lyonnaise, tenaient tous à avoir joué un rôle dans la chambre du Président. Si bien que l'artiste a dû agrandir les dimensions de son tableau pour faire de la place à tant de personnages insoupçonnés depuis le ministre Charles Dupuy, qui était-là, jusqu'au cuisinier de la préfecture qui n'y était pas.**

**Réclame américaine. Elle est l'œuvre d'un ingénieux industriel de Boston qui, sous ce titre sensationnel, *French Hostility*, première page du *Boston Evening Transcript*, annonce qu'en présence de l'attitude hostile de la France il offre, lui, au patriotisme américain un savon, un parfum et un coldcream, fabriqués exactement d'après les formules françaises, et qui, cependant, sont de purs produits américains. Et il ajoute cette réflexion sagace : « La meilleure réponse à la malveillance et à la secrète hostilité de la France consiste à montrer que nous pouvons nous passer de ses marchandises et... ce sont les petites manifestations de cette sorte qui prouvent le véritable esprit patriotique.**

Pour ceux qui aiment à faire la grasse matinée. Voici la recette que leur donne l'*Agriculture Moderne*. Avez-vous un coq trop matinal, et qui, avant même que l'aurore aux doigts de rose songe à ouvrir au soleil les portes de l'Orient, ait la mauvaise habitude de vous tirer par ses cocoricos sonores d'un sommeil dont vous seriez heureux de prolonger plus longtemps la béatitude ? Enfermez votre coq le soir et suspendez une planchette au-dessus du perchoir du bruyant gallinacé. La première chose que le coq fait en chantant, c'est de lever la tête. Si la planchette est juste assez basse pour qu'il se cogne la crête, son chant s'arrête aussitôt. Après plusieurs tentatives aussi déconcertantes, le coq se décidera à remplacer ses aubades par une méditation mélancolique, mais silencieuse, jusqu'à ce que, le jour apparaissant, on lui rende sa liberté.

On est en train d'acclimater en France, un volatile nouveau, le *tinamou*, originaire de l'Amérique du Sud. Il paraît que cela réussit parfaitement. Ces oiseaux ont des mœurs conjugales tout-à-fait particulières. Une fois les œufs pondus, dit M. de Varigny, dans le nid préparé par le mâle, et qui sont au nombre de 6 ou de 8, vous pensez peut-être que la dame va se mettre à les couver, comme cela se fait dans la presque totalité du monde des animaux ? Point du tout... Madame se désintéresse de toute l'affaire. Elle se désintéresse de Monsieur, et aussi des superbes œufs violets par elle abandonnés. Elle s'en va..... Monsieur qui sait sans doute les usages de sa race, se met en devoir d'achever la besogne commencée. Il l'achève en s'installant sur les œufs. Et c'est lui, lui seul qui les couvera jusqu'au bout ; c'est lui qui, après éclosion, promènera les bambins. Quant à Madame, elle continue à pondre. Elle fait connaissance avec quelque autre célibataire de la colonie, qui vient chanter et faire parade autour d'elle ; ledit célibataire prépare un nid à son tour, elle y dépose ses œufs, et comme le numéro, 1 le numéro 2 se met à couver quand les temps sont venus. C'est ici la polyandrie au premier chef.

PIPELET.

## MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

*Programme du 5 Juillet, à 8 h. 1/2*

| | |
|---|---|
| 1. Constantin, (allégro), | Gung'l. |
| 2. Patrie, (fantaisie), | Paladilhe. |
| 3. Zampa, (ouverture), | Hérold. |
| 4. Hamlet, (fantaisie), | A. Thomas |
| 5. Les feuilles du matin, (valse), | Strauss. |

*Le Chef de Musique*, MOULINES.

⁂

### Retraite aux flambeaux

*Itinéraire du mardi 5 juillet*

Place du Palais de Justice (départ), Boulevard St-Angelo, Cours des Ormeaux, Place d'Armes, Faubourg St-Joseph jusqu'à l'Oratoire et retour par la route nationale, dislocation au Palais de justice.

## *Un nouveau Ministère*

De combinaisons en avortements nous sommes tout de même arrivés, non sans peine, à avoir un nouveau ministère qui, après avoir passé par presque toutes les nuances du rouge, s'est arrêté sur le sang de bœuf.

Sera-t-il meilleur, sera-t-il pire que ses prédécesseurs ? L'avenir nous l'apprendra.

Comme toujours, le programme que ce nouveau ministère a arboré est plein de bonnes intentions, mais, hâtons-nous d'ajouter, qu'il n'y a là aucun mérite puisque l'enfer en est pavé, dit-on.

Toutes ces réformes que le pays attend depuis si longtemps avec tant d'impatience verront-elles enfin le jour, ou continueront-elles à moisir indéfiniment dans les cartons poudreux des ministères ou des commissions. Pour les accomplir, ces réformes, deux choses suffisent pourtant, la bonne volonté et le temps.

En supposant que ce nouveau ministère soit animé de la meilleure des bonnes volontés, aura-t-il le temps pour lui ? C'est fort douteux.

Avec l'instabilité de la majorité actuelle de la Chambre, un ministère, quel qu'il soit, est condamné, pour une cause ou pour une autre, à disparaître au bout de quinze jours. Dans ces conditions, l'on peut et l'on doit se demander si la catégorie des Sénateurs et Députés ***ministrables*** sera assez nombreuse pour fournir des victimes à cet ***ogre moderne***, et si nos ***ministrables*** accepteront, par pur dévouement, de servir de ***tête de Turc*** à leurs honorables collègues pendant quinze jours, pour rentrer ensuite dans le rang.

Il serait grandement temps que tous nos politiciens s'occupassent un peu plus des intérêts supérieurs de la France, et un peu moins de leurs mesquins intérêts de parti. Il serait grandement temps qu'ils se souvinssent que, avant d'être progressistes, nationalistes, socialistes, ou toute autre chose finissant en ***iste***, ils sont Français.

Mais avant toutes ces réformes annoncées nous demanderons d'abord à ce nouveau ministère de mettre fin à tous ces scandales qui agitent et attristent le pays si profondément, et de lui éviter toutes ces ordures qui lui sont servies en pâture quotidiennement.

Si grâce aux chinoiseries du code et aux interprétations bizarres (pour ne pas dire plus) auxquelles on l'a soumis, le procès Zola a été remis sur le tapis, et le verdict, rendu si sagement par le jury de la Seine annulé, il n'en reste pas moins vrai qu'avec un peu plus d'énergie en haut lieu toute cette lessive morale serait faite depuis longtemps.

Si le général Billot avait un peu moins obéi à des considérations d'ordre purement politique, et avait agi en soldat, et non en politicien, nos bons voisins d'Outre-Rhin seraient depuis longtemps privés du spectacle scandaleux que nous leur servons gratis à jet continu.

Tout cela, nous le répétons, parce que la politique se fourre partout, même aux ministères de la guerre et de la marine,

---

75. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LA BELLE LIMONADIÈRE

par PAUL MAHALIN

DEUXIÈME PARTIE
La Route de l'Échafaud

### IV

RETOUR A LA RUE DES MAÇONS

(Suite)

Madame Mazerolles disait en souriant :

— On s'est ruiné pour moi jadis : je ne veux
as qu'à présent l'on se ruine chez moi. Et puis,
e n'ai plus vingt ans. Si l'on tient à me conser-
r, il faut me permettre de suivre les ordonnan-
s de mon médecin, un tyran qui exige que je
e couche avec les poules.

— Joseph, les cannes, les manteaux, les cha-
eaux ! François, faites avancer les voitures de
e messieurs !

A ce signal, Jacques Lebrun ramassait les en-
ux épars sur le tapis, les comptait avec soin et
serrait dans un tiroir dont il gardait la clef.
cette façon, les parties inachevées se continuaient à la réunion suivante sur le même pied qu'elles se débattaient au moment de leur interruption. L'intendant rouvrait le tiroir, y prenait ce que l'on appelait « *l'argent des cartes* » et le replaçait devant les adversaires dans les positions où il l'avait trouvé.

Cette particularité n'avait pas échappé à Roland, qui, au début de son séjour dans la rue des Maçons, avait assisté à plusieurs de ses soirées.

Environ quatre mois après l'arrivée du jeune homme à Paris, un matin, le lendemain d'une réception, pendant laquelle les hôtes de madame Mazerolles avaient joué un jeu énorme, l'ancien brigadier pénétra avec impétuosité dans la chambre de sa maîtresse.

Celle-ci, à l'aspect de sa physionomie bouleversée, ne put retenir un cri d'effroi, et, répondant aux craintes qui, depuis quelque temps, germaient dans son esprit :

— Mon Dieu ! demanda-t-elle, qu'est-il donc arrivé !... Un malheur, j'en suis sûre !... Une nouvelle faute de ce garçon !...

— Madame, interrogea brusquement l'intendant, est-ce vous qui vous êtes relevée cette nuit pour enlever *l'argent des cartes* de l'endroit ordinaire où je l'ai placé hier, devant vous ?

L'ex-limonadière laissa tomber les bras le long de sa taille comme une personne abasourdie ?

— Me relever ?... *L'argent des cartes* !... Je n'ai pas bougé de mon lit, et la somme est où vous l'avez mise...

Le vieux soldat eut un geste de désespoir :

— Alors, je suis déshonoré, perdu ! s'exclama-t-il. Je n'ai plus qu'à prendre un pistolet et à me brûler la cervelle !

— Comment ?... Que signifie ?... Expliquez-vous, au nom du ciel !...

— Tout à l'heure, en traversant le salon, j'aperçois un louis à terre, sous la table. Je le ramasse pour lui faire rejoindre ses camarades dans le tiroir. Je prends la clef dans mon gousset, la clef qui ne m'a pas quitté, je le jure sur la vie de ma fille, — tenez, la voici, regardez, — je l'introduis dans la serrure, je donne le tour, je tire à moi...

— Eh bien ?...

— Eh bien ! le meuble était vide ! Il n'y a plus un sou dedans ! On a volé ce dont j'étais le dépositaire !...

En ce moment, la femme de chambre Annette Chevassu entra, et, apostrophant l'intendant :

— Ah çà ! monsieur Lebrun, vous aviez donc perdu votre clef ?

— Quelle clef ?

— Hé ! celle du tiroir où vous serrez *l'argent des cartes* !...

— Hein ?...

— Dame ! puisque je viens de la ramasser sur le palier de M. Roland !...

— Oh !...

— A preuve qu'il faut que vous l'ayez rudement astiquée, car elle brille ni plus ni moins que si elle était flambant neuve !

Et elle tendit à l'ex troupier une clef dont le poli attestait la quasi virginité...

— C'est le jour aux trouvailles, du reste, poursuivit-elle. Voilà encore un autre objet que j'ai manqué de balayer en appropriant le petit *degré*. Qu'est-ce que ça peut bien être, hein ?... On dirait un morceau de cire...

— C'était un morceau de cire en effet, — ce que les serruriers appellent : un morceau de cire *à empreintes*...

— Annette, reprit madame Mazerolles, allez-vous informer si mon chocolat est prêt. Ah ! vous me l'enverrez par Madeleine... J'ai des ordres à lui donner...

Quand la chambrière fut retirée :

— Jacques, commanda-t-elle, montrez-moi ces deux clefs !...

L'intendant les lui présenta d'une main tremblante. Elles étaient tout à fait pareilles. Seulement, la seconde, fraîchement limée, n'avait pas dû servir beaucoup.

L'ex-limonadière pâlit affreusement :

— Le morceau de cire, maintenant ?

— Madame !...

— Je veux le voir !

— Vous l'exigez...

00274

dont elle ne devrait jamais franchir les portes.

A ces deux départements surtout il faudrait des ministres techniques, et, nous ajouterons même, responsables et inamovibles. Oui, nous demandons pour ces deux ministres l'inamovilité et la responsabilité. Ces deux conditions ne vont pas l'une sans l'autre ; elles se complètent ; l'une est la sauve-garde de l'autre. La responsabilité, c'est l'épée de Damoclès menaçant le ministre inamovible. — N.

## Un douloureux accident

La famille Marsily se plaignait depuis longtemps des menaces dont elle était l'objet de la part du bandit Flori Toussaint, âgé de 45 ans, sous mandat d'arrêt du 20 octobre 1895, pour assassinat.

Le brigadier de Cauro convoqua la brigade, et le 28 au matin l'expédition composée de cinq postes comprenant chacun deux gendarmes et un ennemi du bandit se rendit au lieu dit Arguillaya, endroit très accidenté et couvert de maquis, où l'on supposait que le contumax s'était retiré.

Au poste Nord étaient deux gendarmes situés à quarante mètres l'un de l'autre. Le jeune Marsily voulut se placer en vedette en avant des gendarmes, parce que lui seul connaissait le bandit.

Les dispositions étaient à peine prises que le contumax, dont l'attention avait été éveillée par le bruit, se présenta dans le sentier.

Apercevant le gendarme Lovichi il tira sur lui, celui-ci répondit, puis le jeune Marsily, voulut décharger son fusil, mais ses deux coups ratèrent.

Affolé, il s'enfuit à travers le maquis criant : « Mia sorte, sono perso » le deuxième gendarme, croyant qu'on avait tué son compagnon et voyant cet individu courir affolé fit feu sur lui. Le jeune Marsily tomba traversé par une balle.

L'enterrement de la victime de ce douloureux accident, qui est âgée de 24 ans, ont eu lieu aujourd'hui sans incident.

Une enquête est ouverte.

(*La République*).

## Exemptions Universitaires

Un concours sera ouvert, au lycée de Bastia, le jeudi 7 juillet, à 7 heures du matin, entre les enfants des membres de l'enseignement primaire énumérés dans les circulaires des 24 avril et 3 octobre 1893, en vue de l'obtention de la gratuité des frais d'études et de surveillance dans les lycées.

Ces enfants devront remplir les conditions exigées pour se présenter à la première série de l'examen des bourses dans les lycées (enseignement-classique et moderne).

Les élèves déjà pourvus d'une fraction de bourse nationale sont exclus du concours.

Les candidats admis à l'examen des bourses en avril 1898 sont dispensés des épreuves et seront classés d'après les points qu'ils ont obtenus si les parents en font la demande au proviseur du lycée.

Les demandes d'admission au concours et les actes de naissance doivent être adressés sans aucun retard au proviseur du lycée.

## Bulletin financier

Paris, le 28 Juin 1898.

Séance aussi terne que les précédentes. Nos rentes et nos grands Etablissements financiers conservent cependant toute leur fermeté spécialement le Crédit Foncier, le Comptoir National d'Escompte, le Crédit Lyonnais, la Société Générale et la Banque Spéciale des Valeurs Industrielles qui gagne 3 points à 183.

Les obligations Ville de Paris 1886 sont très recherchées de 402 à 404.

En valeurs industrielles le Bec Auer est sans changement. Les obligations 5 0/0 de la Compagnie Austro-Belge de Pétrole s'avancent à 97,50. Les actions Chaussures Françaises sont bien tenues à 134. La Cie du Gaz, qui vient de perdre un procès contre la Ville de Paris, marque un mouvement de recul qui ne peut que s'accentuer.

On a coté aujourd'hui en Banque l'action Oribet dont le revenu, si on s'en rapporte aux bénéfices des trois dernières années, variera entre 7 et 8 0/0 selon l'importance des réserves.

La Cie des grandes Ardoisières Angevines au capital de 4.750 000 fr. divisé en 47.000 actions de 100 fr. a pour objet l'exploitation d'un vaste domaine ardoisier acheté 1.250.000 fr. mais estimé aujourd'hui 2.250.000 fr.

La Banque Française Industrielle vient de constituer la Cie Française d'Exploitation des Lampes Electriques à Arc (Système Hagner) pour l'exploitation du brevet français.

Les 9000 obligations nouvelles de 500 fr. de la Société Générale des Abattoirs Municipaux de France émises à 490 donneront droit à un intérêt annuel de 20 francs payable par trimestre les 1er janvier, avril, juillet, octobre.

L'obligation des Chemins de Fer Ethiopiens est bien tenue à 327.

Nos Chemins de Fer ont de bonnes demandes.

## Communication

On nous prie d'insérer le télégramme suivant qui a été adressé aux sénateurs et députés de la Corse.

Messieurs,

Lors de notre première réclamation dans l'affaire de la Douane, vous nous avez répondu, que la justice étant saisie, il fallait attendre sa décision.

Cette décision est arrivé.

La question a été soumise à M. le juge de paix de Bastia (Canton de Terra-Vecchia), elle a été résolue par ce magistrat contre la douane.

Celle-ci a interjeté appel ; le Tribunal Civil de Bastia, par un jugement longuement et fortement motivé, a confirmé la sentence de M. le juge de paix.

L'administration n'a tenu, et ne tient aucun compte, de ces deux décisions judiciaires.

C'est là un véritable abus de pouvoir, car la douane ne peut se prévaloir d'un pourvoi en cassation, qu'elle dit avoir déposé contre le jugement du Tribunal Civil de Bastia. En effet, dans l'espèce, le pourvoi n'est pas suspensif, aucun doute n'est possible à cet égard (voir le supplément au répertoire de Dalloz Fo Douanes No 669).

La situation des exposants est digne du plus grand intérêt, leur industrie occupe un nombre considérable de familles, leur industrie fournit le principal revenu de l'octroi de Bastia, elle est destinée à produire les recettes que l'Etat attend des nouvelles lois fiscales établies en Corse.

Si on s'attache, comme le fait la douane, à créer toutes sortes d'entraves, si on va jusqu'à méconnaître le texte de la loi ; et à braver les décisions judiciaires, les exposants n'ont qu'à fermer leurs établissements.

La situation qui est faite par la douane, au commerce en Corse, n'est plus tenable, en effet cette dernière n'autorise à vendre que de 8 heures à 11 heures, le matin, et de 2 à 5 heures le soir, sans avoir égard aux jours fériés, de telle sorte qu'elle n'accorde que 6 heures de vente par jour. Il vous appartient, Messieurs, de porter remède à cette situation, en intervenant auprès du ministre compétent, et en obtenant de lui que l'administration des douanes, respecte les décisions judiciaires, et n'ajoute pas à la Loi, en imposant aux contribuables des obligations qui ne s'y trouvent pas.

Veuillez agréer, etc.

Musso. — Mattei. — Bourgeois frères. — Angeli Louis. — Devichi, négociants ; délégués des commerçants en spiritueux de la Corse.

## Gazette Départementale

AJACCIO. — On lit dans *L'Union Républicaine* :

Hier matin, vers huit heures, M. Leccia Jean-Antoine, aubergiste à Pisciatello, conduisait à la Préfecture, ligoté par les bras et les jambes, un évadé de Castellaccio, le nommé Salah ben Rabah, lequel passait, sur la grande route, quand M. Leccia, qui est un gaillard à poigne, lui mit le grappin dessus. Salah ben Rabah n'osa pas protester et il se laissa faire, car il aurait pu lui en cuire s'il avait fait la moindre résistance.

Interrogé par nous, cet évadé nous a dit je me nomme Salah ben Rabah, j'ai été condamné à Constantine, il ne me reste plus que 3 ans et trois ou quatre mois à faire.

Disons avant de terminer qu'il est alloué une prime de 50 francs à toute personne qui arrête un détenu.

— Les examens écrits du brevet supérieur ont pris fin avant-hier au soir.

Sur vingt-six aspirantes, douze ont été reçues à l'écrit.

Les examens oraux ont commencé hier matin et ont été terminés dans l'après-midi.

Voici les noms de celles qui ont été définitivement admises.

Mlles Angeli ; Bartoli ; Benedetti ; Folacci ; Giocanti ; Mariani ; Mosconi ; Pinelli et Salicetti (de l'école normale d'institutrices).

Mlles Arrighi et Pietri (de l'institution Ottavj, cours secondaire de jeunes filles) et Mlle Nording, (des sœurs de Saint-Joseph).

## Vélocipédie

Il a fait un temps si détestable, dimanche dernier, dans notre beau pays de France que la plupart des manifestations vélocipédiques ont été ou ajournées ou laissées ; par exemple le Championnat de France, épreuve classique qui a été interrompue par l'insipide pluie.

Espérons que le temps s'améliorera ; on peut toujours bien espérer, cela ne changera rien à la chose.

♣

Bons conseils :

1° Montez une machine Clément dans vos excursions ; vous n'aurez avec elle aucun ennui.

2° Exigez qu'elle soit munie de pneumatiques Dunlop ; le pneu et la machine vont à l'avenant.

## Sage conseil

Etes-vous affligé d'un triste et laid visage ?
Pratiquez mon conseil, excellent et très sage :
Deux ou trois fois par jour lavez vous au *Congo*,
Et cet exquis savon vous rendra vite beau.

*Désiré Lucet, au parfumeur Vaissier.*

## Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 2 JUILLET

*Thermomètre.* — 7 heures du matin, + 20 3 ; midi, + 24 5 ; 6 heures du soir, + 23 4 ; Maxima, + 26 5 ; minima, + 18 4.

*Baromètre.* — 7 heures du matin, 763 mm. ; midi, 762 mm. ; 6 heures du soir, 761 mm.

*Vent.* — 9 h. du matin, calme.
4 h. du soir, N. E. presque calme.

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, plate.

Hauteur des eaux : matin, + 0,30 ; soir, + 0,40.

Pluviomètre, à 9 heures du matin : mm.

♣

*Barreau de Bastia*

L'ordre des Avocats près la Cour d'appel de Bastia a procédé hier à l'élection du Bâtonnier et des membres du Conseil pour l'année judiciaire 1898-1899.

Ont été réélus à l'unanimité :

Bâtonnier, M. Flach ;

Membres du Conseil de l'Ordre, MM. Ollagnier, Bonelli, de Montera J.-Louis et Pelozzi-Blanchard.

♣

*Le tramway d'Erbalunga*

Quelles belles recettes il réaliserait, s'il était... construit ! Songez donc, on ne peut guère plus se baigner aux abords de la ville, et les plages les plus voisines sont le Palagaggio et Pietranera, où les eaux sont si limpides, et comme chacun paierait volontiers 10 ou 15 centimes, pour être transporté là où la vague garde sa transparence et sa propreté. Mais hélas ! le tramway d'Erbalunga reste encore dans les brumes d'un avenir très lointain.

♣

*Brevet élémentaire*

La session du brevet élémentaire pour les jeunes gens s'ouvrira lundi à 7 heures et demie, au Lycée ; entrée par la rue de la Miséricorde.

Les aspirants trouveront à notre librairie les feuilles réglementaires ainsi que les fournitures nécessaires.

♣

*Mélomanie administrative*

On vient de prendre à Verviers, en Belgique, une mesure assez originale.

Pour obtenir l'autorisation de jouer dans les rues de la ville, les joueurs d'orgue de Barbarie seront tenus désormais de se présenter tous les jours (!) devant le commissaire de police et de lui jouer un morceau de leur répertoire.

Si l'instrument est faux, la permission de jouer ne pourra être accordée.

Heureux habitants ! Pauvre commissaire !

♣

*Monserrato*

L'oratoire historique placé sous le vocable de la *Visitation* est maintenant accessible par un joli chemin, dont on a fait disparaître les cailloux. L'ancienne fontaine, si pittoresque, qui est à quelques dizaines de mètres de l'oratoire, a été restaurée, et on a substitué à l'ancienne inscription qui s'effaçait, une nouvelle inscription qui reproduit le texte primitif. C'est une des jolies promenades de la ville ; on s'étonne qu'elle ne soit pas plus fréquentée, et que, notamment, le jour de la fête, les fidèles n'accourent pas en plus grand nombre au sanctuaire que le sympathique M. Augustin Damei entretient avec tant de zèle.

♣

*Les distributions de prix*

Après les émotions des examens, les fanfares des distributions de prix. Penchés sur le calendrier, les potaches barrent successivement chaque jour qui les sépare de l'heure des vacances. Hélas ! mes bons amis, heureux ou malheureux, chaque jour qui s'écoule vous sépare d'un terme inévitable, celui du congé définitif, du grand voyage d'où nul ne revient.

♣

*Nominations dans les douanes*

MM. Tomasi, sous-brigadier à Cargese, est nommé brigadier à Porto ; Valliccioni, préposé à Bastia, est nommé sous-brigadier à Chiavari ; Ferralli, préposé à Bastia, est nommé sous-brigadier à Propriano ; Mariani, sous-patron à Bastia, est nommé patron à Solenzara ; Zuccarelli, matelot à Bastia, est nommé sous-patron à Solenzara.

♣

*Cyclisme et douce gaieté*

Le charme principal de ce bijou c'est l'authenticité. Le maire d'une petite commune — vous ne voudriez pas que nous le nommions ! — vient de prendre un arrêté ingénieux concernant les cyclistes et les chauffeurs ; dégustez ;

« Tout vélocipédiste rencontrant un sergent de ville doit s'arrêter pour faire constater la vitesse à laquelle il marche. »

Que ceux qui ont cru que M. Prudhomme était mort se rassurent.

♣

*Sauvetage*

Jeudi dernier, vers 7 heures du soir, trois jeunes garçons s'amusaient sur les quais du Vieux-Port, lorsque l'un d'eux vint à tomber à l'eau.

Les cris poussés par les deux autres enfants attirèrent le préposé des douanes Leandri, de service à ce moment.

Sans prendre le temps de se déshabiller, le préposé Leandri se jeta bravement à l'eau et fut assez heureux pour ramener sain et sauf sur le quai le pauvre enfant qui était sur le point de se noyer.

Le préposé Leandri a déjà donné, en d'autres circonstances, des preuves de son courage : il en est à son troisième sauvetage et nous sommes heureux, en lui adressant toutes nos félicitations, de signaler sa belle conduite à l'attention de ses chefs.

♣

*A Saint-Charles*

Aujourd'hui dimanche, à la messe de 10 heures, aura lieu dans l'oratoire Saint-Charles, l'installation de la nouvelle officialité pour l'année du Seigneur 1898-99.

Elle se compose de MM. Joseph Orenga, Prieur ; Louis d'Amico, Sous-Prieur ; Jean-Baptiste Belgodere et Joseph Badesa, Assistants.

♣

*Dans le doute, abstiens-toi !*

Assez typique comme exemple d'abstention aux dernières élections allemandes.

En Allemagne, à Postroff, pas un seul électeur ne s'est présenté pour voter le 16 juin ! Le président et les assesseurs du bureau électoral se sont également abstenus de remplir leur devoir de citoyen et ils ont dit : « Personne n'étant venu pour voter, nous ne voterons pas non plus. »

Serait-ce pas, quelquefois, le commencement de la sagesse ?

♣

*Nouvelles maritimes*

M. Grimaldi Aimé est nommé à l'emploi de commis auxiliaire de comptabilité, à Toulon, en remplacement de M. Romanetti, démissionnaire.

♣

*Une roi modeste !*

Une liste civile bien modeste est celle du roi Malietoa de Samoa.

L'Allemagne, l'Angleterre et les Etats-Unis, les trois puissances qui régissent le sort de cette île, servent à cet humble monarque une mensualité de 250 francs, frais de représentation y compris.

Aussi, Sa Majesté Malietoa habite-t-elle près d'Apia une petite maison dont le toit laisse pénétrer la pluie dans l'intérieur de la demeure royale.

♣

*Condoléances*

Nous avons appris avec regret la mort de M. A. Le Grand aîné, directeur général et fondateur de la *Société Bénédictine*.

Nous adressons aux familles Le Grand et Dubosc, ainsi qu'au Conseil d'Administration de la *Bénédictine* nos bien vives condoléances.

♣

*La Saint-Pierre*

Aujourd'hui 3 juillet, on célébrera dans la paroisse Saint Jean la fête de Saint Pierre, protecteur des pêcheurs ;

Vêpres la veille, à 6 heures ; le jour de la fête, grand'messe à 11 heures ; vêpres, à 4 heures de relevée.

♣

*Au Grand Café Andreani*

Nous recommandons d'une manière spéciale à nos lecteurs et surtout à nos charmantes lectrices les glaces du Café Andreani. Elles sont délicieuses ; cela n'est pas étonnant, un glacier accompli est attaché à ce grand établissement.

♣

*Société de Sainte-Dévote.*

La perception des cotisations aura lieu aujourd'hui dimanche, de 9 à 10 heures du matin et de 1 à 3 heures de relevée, au siège social.

Les retardataires qui n'auront pas réglé leurs cotisations dimanche prochain seront amendés.

*Le Trésorier*, LUNARDI.

♣

*Au Port*

Le cutter italien *Alessandro Padre*, capitaine Bertacca, est parti, hier à 11 heures du soir, sur lest, pour Naples.

♣

*Royal Windsor*

Le célèbre régénérateur de la chevelure : voir l'annonce *Royal Windsor* en 4e page.

♣

*Guide de l'acheteur*

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur les annonces insérées à la 4e page sous le titre : *Guide de l'acheteur.*

## BÉNÉDICTINE

La *Bénédictine* que nous recommandons aux estomacs paresseux et dont les fins gourmets ne se lassent pas de vanter les vertus, est certes la plus exquise des liqueurs. Eminemment digestive autant que succulente, elle constitue, de plus, un rafraîchissement aussi agréable qu'hygiénique avec de l'eau pure.

## Les Prévoyants de l'Avenir

Le Président de la 691e section des Prévoyants de l'Avenir à Bastia a l'honneur d'informer MM. les sociétaires de la dite Section que sur sa demande le Comité Central de Paris a bien voulu transformer le mode de recette avec cachets et livret individuel de cotisation.

MM. les sociétaires sont priés de remettre leur livret à la réunion de dimanche 3 juillet, ou bien chez M. Bitteriet, 1 bis, rue du Nouveau Port.

Le Président invite MM. les sociétaires en retard dans le paiement de leurs cotisations de vouloir bien se mettre en règle.

*Le Président*, BITTERLET.

# Dépêches de Nuit

## Conseil de Cabinet

Les ministres se sont réunis ce matin, en conseil, au ministère de l'intérieur, sous la présidence de M. Brisson.

### Le budget de 1899

M. Peytral, ministre des finances, a saisi le conseil des conditions dans lesquelles se présente le budget de 1899.

### Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

## La Guerre HISPANO-AMERICAINE

### Un sérieux engagement

On télégraphie de Washington ;

Le général Shafter a adressé de Siboney le télégramme suivant au ministre de la guerre :

« Nous eûmes un engagement très sérieux qui a duré de 8 heures du matin jusqu'au coucher du soleil.

» Nous occupâmes les ouvrages avancés qui sont maintenant en notre possession.

» Nos troupes sont augmentées de celles de la division Lawton et de la brigade Batès. Ces troupes se mettront en ligne demain devant Santiago.

» La division Lawton et la brigade Batès ont dû livrer un sérieux engagement autour de Coney, qu'elles sont parvenues à occuper.

» Il m'est très pénible de vous annoncer que nous avons eu quatre cents hommes hors de combat. »

♣

D'autres télégrammes signalent une attaque générale qui a coûté la vie à plus de 2,000 soldats.

### ATTAQUE DE SANTIAGO

Le général Shafter s'est enfin décidé à attaquer Santiago. Il aurait pris cette décision en apprenant l'arrivée prochaine du général Pando avec les renforts espagnols.

Le général Shafter, à la tête de 17,000 hommes a commencé le feu.

Pendant ce temps l'amiral Sampson bombardait les forts qui protègent l'entrée du port.

De son côté, le chef insurgé Garcia, à la tête de 3,000 Cubains, fait tous ses efforts pour empêcher les renforts espagnols, qui se trouvent à Manzanillo, d'arriver à Santiago.

Le général Shafter a dirigé l'attaque sur trois points différents, avec l'appui des généraux Lawton et Whecler.

Les escadres ont commencé le feu dès l'attaque ; elles ont dirigé leurs feux sur les batteries construites à Aguadoers.

L'amiral Cervera a, de son côté, bombardé les lignes américaines et cubaines.

Les insurgés ont renforcé la division Lawton.

Les Espagnols se sont défendus avec un grand acharnement.

L'amiral Sampson aurait réduit en ruines le fort Morro.

Les obus espagnols auraient détruit une compagnie entière.

D'après les dernières nouvelles Santiago serait tombé au pouvoir des Américains.

## BOURSE DE PARIS

| | 1er Juillet. | 2 juillet |
|---|---|---|
| Rente 3 p. 0/0 ancien. . | 102.67 | 102.80 |
| — 3 p. 0/0 amorts. . | 100.90 | 101.20 |
| — 3 1/2 0/0. . . . | 106.65 | 106.65 |

## ETAT CIVIL

MARIAGES.

Figoli François, retraité, de Piedigriggio, et Susini Faustine, tailleuse, de Conca.

Orsini Ange, marin, et Casabianca Antoinette, ménagère, tous deux de Bastia.

NAISSANCES.

Raffaelli Jean-Baptiste. — Filippi Marie-Angèle. — Conti Mathieu. — Agostini Assomption. — Forcioli Virginie-Marie-Paule.

DÉCÈS.

Rossi Antoine-Erasme, 1 mois, de Bastia.

Puccinelli Jean-Ansano, prêtre, 83 ans, de Bastia.

Antoni Lucie, 5 ans, de Bastia.

## AVIS DE DÉCÈS

Mme Veuve Spezino, née Puccinelli, et ses enfants, M. et Mme François Puccinelli et leurs enfants, M. et Mme Eugène Puccinelli et leurs enfants, M. Achille Puccinelli, M. et Mme Nouza, née Puccinelli, et leurs enfants, M. et Mme Louis Montaiti et leurs enfants, Mme Veuve Adolphe Puccinelli et son fils, Mme Veuve Sauveur Montaiti et ses enfants,

Les familles Fornari, Poli, Ferrandi, Montaiti, Lesinchi, Nicolini, Salicetti, Lota, Sisco, Plaisant, Sarzana, Petri, de Gislain, Gentil, Ghilini, Barli et Leonetti,

Ont l'honneur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de

**M. l'abbé Jean Puccinelli**

leur frère, oncle, grand-oncle et cousin, décédé le 2 Juillet 1898, à l'âge de 83 ans, muni des sacrements de l'église, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, dimanche, 3 du courant, à cinq heures du soir.

On se réunira à la maison mortuaire, faubourg Saint-Joseph, 14.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

LE MEILLEUR DES PAPIERS A CIGARETTES
LE SUEZ
En vente dans tous les bureaux de tabacs.
Dépôt : Louis-Napoléon Mattei — Bastia.

Achat de Cocons

M. Henri Barsanti, négociant au Nouveau Port, à Bastia, prévient les éducateurs qu'il achète les cocons pour la filature au prix de 1.50 à 2.50 suivant la qualité, et les cocons vides de 3.50 à 4.00.

A VENDRE

Hôtel à Bastia pour cause de départ.
S'adresser au bureau du journal.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons

BAZAR GASTRONOMIQUE
Maison de toute confiance
A. Ferrandini
11, Place Saint-Nicolas, Bastia

Spécialité de Conserves alimentaires de meilleures marques, Galantine de volailles, Pâtés de grives truffé, Langue de porc, Ravigottes, Andouillettes, Filet de porc, Tête de veau tartare, etc.

Spécialité de Fromages assortis.

Charcuterie, Jambon glacé, Mortadella.

Vins et Liqueurs de première marque.

*Spécialité de café importation directe.*

Grand Café Andreani

Ce soir, et tous les dimanches et jeudis,

GLACES

Bière Gruber et de Munich. — Cidre de Normandie frappé. — Bocks Orbec et Le Gaulois.

A LOUER

à Minelli, au bord de la mer, trois appartements fraîchement restaurés.
S'adresser à M. Roch Mattei.

En vente chez
M. Mattei Dominique aîné
Place Saint-Nicolas, 13

Souffre sublimé pur 10 fr.

Souffre de Romagne, 8.75, le ballot de 50 kilos.

Gruau sss Joseph Maurel, 44 fr. 50 la balle de 122 k. 5.

Minot A. n. 1 de Nice, 44 fr. 50 la balle de 122 k. 5.

Feux d'Artifice

Pour la Saint-Pierre et le 14 juillet on trouvera chez M. Jérôme Agostini fils Vieux Port, Bastia, un grand assortiment de Feux d'Artifice à prix réduits.

Le
FÉBRIFUGE VINCIGUERRA
seul spécifique contre les fièvres paludéennes,

Dépôt général :
Pharmacie Dané
*Coin de Rue Saint Roch et Bd Paoli*

Envoi franco contre mandat de 6 fr.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

A VENDRE

Futs vides, presses à vin, planches et chevrons en châtaignier es sapin, etc.
S'adresser à l'ancienne usine de Toga.

# Adresses utiles. — Guide de l'Acheteur. — Adresses utiles

**Chaussures**
de la maison PINET de Paris
L. SCINETRO, Bd Paoli, 16.

**Boulangeries**
Vve FONTANA
11, rue Napoléon
FARINES PREMIÈRES DE CALIFORNIE
à 0,50 le kilogr.

**Pharmacies**
TEILLIET, 10, Boulevard du Palais. Produits chimiques purs. Eaux minérales. Spécialités françaises et étrangères. Fournitures photographiques.

**Bains Sainte-Anne**
Nouvel Etablissement
Rue Saint-Angelo, près la maison Tomasi.
On trouvera dans cet établissement tout le confortable désirable.

**Huile**
de Bonifacio garantie pure
chez M. FRANÇOIS BERNARDI,
2 rue Neuve, au 2me étage

**Aux amateurs de pêche**
On trouvera chez M. JÉROME AGOSTINI, droguiste, au Vieux Port, un grand assortiment de Lignes de pêche, Palangres, Nasses, Girolliers. Rousseaux et Cannes promeneur pour la pêche de toute espèces. Poils de Messine, depuis 0,50 c à 10 francs le cent.

**Relieur**
Reliure, Cartonnage et Collage de cartes sur toile.
LONGHI, Rue Saint-Jean, 2.

**Farines**
Les meilleures farines sont sans contredit celles de la Maison E. PARREL.
Chez tous les negociants.

**Bijouterie-Horlogerie**
Vaison DANESI fils, 16, Boulevard Paoli. Assortiment de montres et bijoux. Poignards corses or contrôlé.

**Soufre noir**
Poudre garantie, supérieure à divers produits, brevetée, 50 pour cent d'économie. Nombreuses récompenses.
S'adresser à M. J.-F. MATTEI, à Pietricaggio.

**Articles Funéraires**
LOUIS TONIELLI, 9, Boulevard du Palais. Couronnes en tous genres. Prix modérés.

**Machines à Coudre**
Les moins chères, les plus solides, les plus simples, les mieux soignées, sont les couseuses PHÉNIX MACHINES concession exclusive des très marques du monde, chez M. ROTH, 28, Bd Paoli.

**Tailleur**
Nouveauté — Elégance — Solidité
BRANCELLI TOUSSAINT
Maître-Tailleur
Place Saint-Nicolas. 1, Bastia

Habillements sur mesure et confections soignés. — Spécialité de vêtements ecclésiastiques. — Prix très modérés.

**Ameublements**
CLÉMENT, rue Neuve, ameublements riches et simples. Draperies et tentures. Atelier d'encadrement. Prix défiant toute concurrence. — Grand choix d'étoffes.

NOEL BERTI, rue Neuve Saint-Roch. Rideaux et tentures. Tapisseries pour ameublements, styles en tous genres.

ANGE GIAMBELLI, en face la maison Valery. Meubles simples et riches, Literie, Suspensions, Pianos A. BORD, meilleur marché que partout ailleurs.

**Immeubles**
A LOUER
A partir du 15 juillet, appartement du 3e étage Bd Paoli, 25.

**Cordonnerie**
Maison T. CAFFARELLI fils, rue Napoléon, 1. Chaussures en tous genres pour hommes, dames et enfants, cousues à la main. Se charge des réparations.

**Cédrats Confits**
Confiserie soignée. — Prix modérés. Emballage élégant fourni gratuitement aux acheteurs. Expédition par colis postaux.
Dépôt: Chez A. PADOVANI, expéditionnaire, 7, Route du Cap, Nouveau Port, Bastia.

**Hôtels**
La Croix de Malte, J. BASSI, Boulevard Paoli, 20.

## PHARMACIE DANÉ

**Pharmacien de l'Hôpital Civil**
**Chef du Laboratoire de Bactériologie**

*Coin de Rue Saint-Roch et Boulevard Paoli*

FOURNISSEUR de l'Assistance médicale gratuite, des établissements de bienfaisance et des sociétés de secours mutuels.
*Laboratoire spécial d'Analyses* chimiques et de recherches microscopiques.
Dépôt d'*Eaux Minérales. — Sérums et Vaccins.*
Fournitures pour la photographie.
*Pansements antiseptiques. Bandages.* Appareils et instruments de chirurgie.
*Conditions spéciales pour le gros. — Service de nuit*

Voulez-vous
de la bonne bière?
**à la Brasserie Gasparini**
Place Saint-Nicolas
*Vente en gros et en détail*

**Représentant**
actif, demandé. Ecr. avec réfer. MATTEI, étain, Marseille.

**Orezza-les-Eaux**
**Stazzona**

M. LÉONARD STEFANI, ancien propriétaire de l'Hôtel d'Europe à Bastia, et Compagnie, viennent de monter à neuf pour la saison des eaux, un Hôtel très confortable à Stazzona. Prix très modérés. Chambres de 20 à 25 fr. pour la Saison.

## M. A. GEORGES
**Docteur-Dentiste**
AMÉRICAIN

*Le Cabinet de M. GEORGES est transféré, 14, Boulevard Paoli, où il reçoit tous les jours.*
**Cabinet**
**ouvert toute l'année**

## A VENDRE
deux magasins rue Miot, 8.
Conditions très avantageuses.

Un appartement composé de neuf pièces, un corridor et grenier, au 4e étage, rue de l'Opéra, 27.

S'adresser à M. Bartoli, notaire à Bastia.

**Bonne Occasion**

A vendre une Pompe à manège ne formant qu'une seule machine; l'animal tourne autour de l'instrument dans un rayon de 2 m. 75 c. m.; le rendement est d'une moyenne de neuf mille litres par heure.
S'adresser à M. PETROLACCI, négociant, 29, Boulevard Paoli, Bastia.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
## PIERRE SABATE
**Chirrugien-Dentiste du Lycée**
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXRACTION DES DENTS
sans douleur
*14, rue de l'Opéra,*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

**l'Insecticide agricole**
BENIGNI
est le meilleur remède pour la destruction des fourmis et insectes qui causent de graves dommages aux arbres et plantes de toute nature.
La boîte de 500 gram. 3,50.
S'adresser à l'inventeur A. M. BENIGNI, propriétaire-agriculteur, Place de l'Hôtel de Ville, 9.

*L'un des rédacteurs gérant,*
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

**Conserves Alimentaires du Périgord**
**L. Jacquot et Cie**
*à Thiviers-en-Périgord* (*Dordogne*)

Produits de choix. — Paté de foies gras truffé *Le Royal Périgord* marque déposée. — Truffes du pays. — Gibiers, volailles et tous comestibles truffés et non truffés. — Cèpes, Champignons blancs, légumes, etc., etc.
Ces produits se trouvent dans toutes les bonnes d'alimentation.
Unique agent: ARMAND BANDECCHI, Bd Paoli, Bastia

## GRAND HOTEL D'EUROPE
Ancien Hôtel Colombani, actuellement tenu par M. DAUPHIN MATTEI, se recommande au public par le confortable et l'extrême propreté de ses chambres.
Un cuisinier du continent est attaché à l'établissement.
L'Hôtel possède un jardin garni de plantes de toutes sortes et d'arbres, où MM. les voyageurs peuvent prendre leurs repas pendant l'été.
Le prix est de 5 fr. par jour chambre comprise.
L'Hôtel possède une salle pour repas de noces et de sociétés, prix modérés.
**On prend des pensionnaires**

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?
*SI OUI,*
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. Vente toujours croissante. Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.
*ENTREPOT: 28, rue d'Enghien, PARIS*
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

**Demandez à la Pharmacie Teilliet**
**BASTIA**

Le **Vin Breland**, précieux tonique et fortifiant contre toutes les affections de l'estomac. Prix: 5 francs.
La **Terpine-Breland** guérissant radicalement rhumes, bronchites, catarrhes, asthmes, essoufflements. Prix: 5 francs.
L'**Anticor-Breland**, seul remède enlevant le germe des cors aux pieds est vendu 1 fr. 25 chez Mme Vve VACHER Ch., Boulevard Paoli, 14, à Bastia, fabrique BRELAND, Lyon.

Contre la CONSTIPATION
et ses conséquences:
EMBARRAS GASTRIQUE, MIGRAINE, CONGESTIONS, etc.
PURGATIFS, DÉPURATIFS, ANTISEPTIQUES
EXIGER les VÉRITABLES avec l'Étiquette ci-jointe en 4 couleurs et le NOM du DOCTEUR FRANCK
1 f. 50 la 1/2 Boîte (50 grains); 3 f. la Boîte (105 grains).
[illegible]
GRAINS de Santé du docteur FRANCK

## Orezza-les-Eaux
—( VILLA GRANAJOLA )—

La Villa sera ouverte le 3 juillet. Cette station d'été est la mieux placée, à proximité de la source, dans un paysage incomparable — Une voiture attachée à l'Établissement attendra, tous les jours, MM. les Voyageurs à leur arrivée à la gare de Folelli. — Un service de voitures sera établi entre la Villa Granajola et la source des Eaux d'Orezza.
***Jeux de Tennis — Croquets — Balançoires***
PATISSERIE DU JOUR
La cuisine de l'hôtel, dirigée par Mme COLOMBANI, est de nature à satisfaire les appétits les plus aiguisés par l'excellente eau d'Orezza et l'air de la campagne.
Prix modérés — *Arrangements pour familles* — Prix modérés
Pour renseignements, s'adresser à l'Hôtel d'Europe, 3 et 5, rue de l'Opéra, Bastia.

ÉTABLISSEMENT
## HORTICOLE ET FLORAL
**de la *Carrosaccia* à Ajaccio**

*Plantes d'ornement et de rapport*
FLEURS COUPÉES, BOUQUETS, COURONNES

*Spécialité*: Plants répiquées garantis des meilleures qualités de légumes, de fleurs, arbres et arbustes florifères, asperges, etc., etc.
Rosiers, œillets, chrysanthèmes, giroflées, palmiers, etc., en très grandes variétés et à des conditions exceptionnelles de bon marché.
*La visite de nos cultures est sollicitée*
Production de plantes, arbres et graines sur contrat.

## Buvette des Messageries
**VINS FINS ET LIQUEURS**
MERCERIE, EPICERIE, CONFISERIE
**ANTOINE-FRANÇOIS FILIPPI**
Porto-Vecchio (Corse)

---

00275

24e ANNEE — LUNDI, 4, ET MARDI, 5 JUILLET 1898 — 156

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration: 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judic. 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, rue Fontaine, à Paris
ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE... un an, 20 fr. 6 mois, 10 » | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
*On ne répond pas des manuscrits déposés.*

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

### LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI: Saint Cyrille.
SOLEIL: (heure nationale)
Lever, 4 h. 00 m. — Coucher, 7 h. 12 m.
LUNE: Premier quartier, le 26 — Pleine, le 3
FÊTE DE DEMAIN: Saint Ulrich.

*4 JUILLET*

## Les gendarmes à bicyclette

Que les plaisantins ne sourient pas; la question est très sérieusement étudiée, et il est très possible que, sous peu, nos brigades de gendarmerie soient pourvues de bicyclettes. En Allemagne, cette mesure a déjà reçu un commencement d'exécution; les essais tentés semblent avoir donné des résultats qui permettent de supposer que la mesure sera généralisée. En France le ministre de la guerre est d'autant plus disposé à munir la gendarmerie de bicyclettes qu'on a supprimé beaucoup de brigades à cheval qui ont été remplacées par des brigades à pied. D'autre part il est nécessaire que la gendarmerie devienne de plus en plus mobile, qu'elle puisse se transporter rapidement et à grande distance, car elle a à jouer, en cas de mobilisation, un rôle considérable qui exigera la plus grande célérité. Même dans les temps ordinaires, il est bon que la concentration des brigades d'un département ou d'une région de corps d'armée, puisse s'opérer, si les circonstances l'exigent, avec la plus grande rapidité possible.

Le prix des bicyclettes qui a déjà diminué, va devenir de moins en moins coûteux, en même temps que les inventeurs le perfectionnent. On s'attache à le simplifier, à lui assurer des qualités de durée et de solidarité de plus en plus grandes. Tel qu'il est, il peut remplacer le cheval avec avantage; il y a d'abord une forte économie résultant de ce que la dépense d'orge, d'avoine, de foin, de paille est supprimée. L'entretien et le nettoyage d'une bicyclette ne sont rien en comparaison des soins multiples et quotidiens que nécessite un cheval de guerre. On répare les avaries d'une bicyclette, mais un cheval qui boite, un cheval qui est atteint d'une des nombreuses maladies auxquelles est sujette la race, est un cheval perdu; il faut où le vendre au rabais, où bien l'abattre. La bicyclette prend peu de place, elle s'appuie au premier mur venu, où elle occupera un mètre carré au plus de surface; dès lors économie d'écurie. Ces considérations ne sont pas de peu d'importance, au moment où les charges des contribuables sont devenues si lourdes qu'il faut compter avec les moindres augmentations d'impôt, et que nulle économie n'est à dédaigner.

Il est certain qu'on ne pourra exiger des gendarmes, ayant déjà atteint un certain âge qu'ils se mettent à pédaler à la veille de leur retraite. Mais l'usage et l'exercice de la bicyclette sont devenus si communs dans nos régiments, qu'il sera très facile d'exiger des candidats aux emplois de gendarmes, qu'ils justifient de leurs aptitudes et de leur pratique dans le maniement de la bicyclette.

Nous n'aurons plus, il est vrai, le spectacle imposant et véritablement militaire de nos brigades à cheval composées de cavaliers d'élite si beaux dans leurs uniformes et montés sur de magnifiques chevaux, mais qu'y faire? Le progrès nous entraîne, impossible de lui résister, tout se transforme, tout se modifie autour de nous; l'armée est obligée de sacrifier le panache pour se vêtir et s'armer, conformément aux exigences des inventions modernes qui se succèdent et s'accumulent avec une rapidité inouie.

Nous aurons donc en Corse, comme dans la France continentale, des brigades de gendarmerie à bicyclette. Les besoins du service l'exigeront. Nous ne nous en plaindrons pas; nous ne nous en plaindrons d'autant moins, qu'il faut espérer que le ministère de la guerre exigera un meilleur entretien de nos routes lesquelles, à l'exception de nos routes nationales, sont dans un état absolument déplorables; il serait en effet malaisé à nos cyclistes militaires de circuler sur des voies qui, hiver comme été, sont un composé d'ornières boueuses ou poudreuses, suivant que la pluie tombe ou que le soleil brille; le cycliste a besoin d'un terrain ferme et uni autant que possible.

K.

### MUSIQUE MILITAIRE
PLACE SAINT-NICOLAS

*Programme du 5 Juillet, à 8 h. 1/2*

| | |
|---|---|
| 1. Constantin, (allégro), | Gung'l. |
| 2. Obéron, (ouverture), | Weber. |
| 3. L'Arlésienne, | Bizet. |
| 4. Patrie, (fantaisie), | Paladilhe. |
| 5. Nuit d'Amour, (valse), | Carle. |

*Le Chef de Musique*, MOULINES.

⁂

### Retraite aux flambeaux

*Itinéraire du mardi 5 juillet*

Place du Palais de Justice (départ), Boulevard St-Angelo, Cours des Ormeaux, Place d'Armes, Faubourg St-Joseph jusqu'à l'Oratoire et retour par la route nationale, dislocation au Palais de justice.

### École de Saint-Cyr

Liste, par ordre alphabétique, des candidats ayant composé à Paris, Alger, Bastia, Lille, Reims, Rouen, Troyes et Versailles, admis à subir les épreuves orales du premier degré.

Cagninacci Jean-Hector-Justin.
Cerviotti Ignace-Dominique-Albert.
Ordioni Antoine-Mathieu-Camille.
Padovani Jean-Toussaint.

### VOTES DE NOS DÉPUTÉS

Scrutin sur l'ordre du jour de M. Dujardin-Beaumetz et plusieurs de ses collègues (Interpellation de MM. Camille Krantz, Jules Legrand, Cruppi et Paul de Beauregard sur la politique générale du Cabinet).

Cet ordre du jour, accepté par le Gouvernement, est ainsi conçu:

« La Chambre, confiante dans le Gouvernement, passe à l'ordre du jour. »

Nombre des votants . . . 546
Majorité absolue . . . . 274
Pour l'adoption . . 316
Contre. . . . . . . 230

La Chambre des députés a adopté.

Ont voté pour, MM. le colonel Astima, Giacobbi et Malaspina.

M. le comte Pozzo di Borgo a voté contre.

M. Emmanuel Arène n'a pas pris part au vote.

⁂

Scrutin sur la disposition additionnelle de MM. Rose et Lasserre à l'ordre du jour de M. Dujardin-Beaumetz et plusieurs de ses collègues, qui est ainsi conçue:

« ..... pour appliquer une politique qui exclut l'impôt progressif sur le revenu global. »

Nombre des votants . . . 565
Majorité absolue . . . . 283
Pour l'adoption . . 251
Contre . . . . . . 314

La Chambre des députés n'a pas adopté.

M. le comte Pozzo di Borgo a voté pour.

Ont voté contre, MM. le colonel Astima, Giacobbi et Malaspina.

M. Emmanuel Arène n'a pas pris part au vote.

### La Conservation du Lait

Il est peu de substances nutritives qui prennent aussi facilement que le lait du mauvais goût et de l'odeur, selon la manière dont il est manipulé, l'état de propreté des lieux où il séjourne et la nature des objets avec lesquels il est mis en contact. Le lait étant un liquide très complexe et riche en éléments fermentescibles

---

76. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LA BELLE LIMONADIÈRE
par PAUL MAHALIN

DEUXIÈME PARTIE
**La Route de l'Échafaud**

### IV
RETOUR A LA RUE DES MAÇONS
(Suite)

Madame Mazerolles examina avec soin la matière molle qui conservait encore la configuration de la serrure sur laquelle on l'avait appliquée. Puis, d'une voix atterrée:

— Lebrun, combien y avait-il d'argent dans le tiroir que vous êtes sûr d'avoir fermé hier?

— Cent soixante louis de vingt francs et quatre vingt-dix doubles louis.

L'ex-limonadière tira une troisième clef de sa poche.

— Ouvrez mon coffre-fort, ordonna-t-elle, prenez-y une somme équivalente à celle qui a disparu, et replacez-la dans le meuble.

L'intendant obéit, non sans envie de parler. La bonne dame le congédia d'un geste impérieux. La seconde femme de chambre. — Madeleine Evrard, — apportait le chocolat:

— Si M. Roland rentre à l'hôtel aujourd'hui, lui intima sa maîtresse d'un ton bref, vous me préviendrez à l'instant...

— M. Roland?...

— Oui. N'avez-vous pas entendu? S'il ose se représenter ici.

— Mais, madame, M. Roland vient de rentrer..

— Ah!...

Il est là, dans l'escalier de service, en train de fureter sur toutes les marches, avec l'air de quelqu'un qui cherche quelque chose.

— C'est bien. Allez lui dire que je désire l'entretenir.

### V.
LE SALON DES CIRCASSIENNES

La veille de cet événement, la maîtresse de Roland avait eu un caprice.

La danseuse Mercandotti, en renonçant à l'Opéra, à ses pompes et à ses œuvres pour suivre en Angleterre un richissime baronnet qui lui promettait le mariage, avait vendu tous ses bijoux à un juif de la rue de Richelieu. Celui-ci, — préludant à ces *expositions publiques* qui, de nos jours, lorsqu'une pécheresse meurt ou désarme, fascinent jusqu'aux plus « honnestes dames », avides et ravies de pénétrer une fois dans le sanctuaire des splendeurs profanes et dans le paradis du luxe défendu, — avait eu l'idée d'étaler dans une vitrine spéciale cette Golconde de pierreries.

Cette exhibition était la première du genre. Elle obtint un de ces succès prodigieux, convulsifs et épileptiques qui mettent par intervalles, la ville et les faubourgs en démence. Pendant une semaine, les femmes de tous les mondes du meilleur ou du pire, défilèrent dans la boutique du joaillier ingénieux, les unes regrettant que le vice fussent si mal payé en comparaison des trésor qu'avait amassés la ballerine dans l'exercice de son art.

Parmi ces cailloux ruineux dont la flamme incendiait les yeux des curieuses et allumait leurs convoitises, une merveilleuse parure de rubis avait été surtout remarquée. C'était cette parure de rubis qui avait mis la fièvre aux joues et aux désirs de la maîtresse de notre héros.

Or, s'il eût été donné au brigadier Chalumeau d'approcher de celle-ci et de relever son signalement, sans nul doute le digne gendarme eût démêlé à travers ces cheveux noirs, ce regard résolu et ces traits énergiques, une singulière ressemblance avec « l'adolescent » qui, quatre mois auparavant, à l'auberge du *Lion D'Or*, à Villeneuve-la-Guyard, se cachait sous le pseudonyme de *Raoul de Maubriac* et qui, quelques heures plus tard, à l'hôtel de l'*Ecu*, à Moret, sous cette rubrique: *Charles Mazerolles*, lui offrait l'un des plus substantiels *gueuletons* dont son estomac reconnaissant eût conservé le souvenir.

Et si quelqu'une des commères qui avaient assisté jadis au mariage du fils de l'ex-limonadière avec la noble demoiselle Sabine de Lignières-Savonnières, eût rencontré, par hasard, notre couple amoureux en phaéton ou en briska, elle n'aurait point manqué de pousser tous les *Jésus! Marie! Joseph!* de la faconde bourguignonne tellement la physionomie de la compagne de Roland rappelait, ligne pour ligne, la folâtre et aventureuse personne dont les frasques avaient si amplement défrayé la chronique scandaleuse de Dijon!

Avons-nous besoin d'ajouter que tout l'argent que soutirait à sa marraine le filleul de madame Mazerolles, que toutes les ressources qu'il pouvait se procurer, en faisant dettes sur dettes, voire dupes sur dupes, s'engloutissaient dans les toilettes, la rage d'amusements et les goûts dispendieux de sa belle? Il semblait que celle-ci obéît à un plan préconçu et combiné, et qu'elle se fût fait une loi de creuser sous les pas de ce faible garçon, aveuglé par la passion, un gouffre vers lequel le poussaient ses fantaisies coûteuses et sans cesse renaissantes!...

La parure de rubis de la Mercandotti fut une de ces fantaisies.

(*A suivre*).

constitue un milieu éminemment altérable. Il faut avoir beaucoup de soins pour le conserver intact, pendant plusieurs jours, sans se cailler, sans tourner comme on dit vulgairement. Des ustensiles et appareils convenables en fer blanc et en tôle bien étamée et une très grande propreté sont les conditions essentielles, non seulement pour la conservation de cette substance alimentaire dans un état non corrompu et de bon goût, mais encore pour l'extraction du beurre et la fabrication du fromage.

Les ustensiles en bois ne peuvent au contraire être maintenus au degré de propreté nécessaire pour empêcher le lait d'aigrir très vite, par suite de l'acide dont le bois s'imprègne et qui est si préjudiciable à la conservation du lait. Nos braves bergers de la campagne ont bien tort de ne se servir que d'ustensiles en bois. La plupart des laitiers oublient aussi de se laver les mains avant l'opération, et de débarrasser le pis de la vache, chèvre ou brebis de toute la malpropreté qu'il peut contenir. Il est indispensable de laver le pis avec de l'eau tiède, avant de commencer à traire, pour qu'il soit bien propre. Il faut filtrer ce lait sur un tamis et le conserver dans un broc couvert, dans un endroit frais, pour abaisser sa température de 35 à 14°. La laiterie où cette opération se passe doit être bien aérée, mais exempte de courants d'air, et le pavé en pente, afin que l'eau de rinçure puisse s'écouler d'elle-même.

L'eau courante est le meilleur absorbant de l'électricité et de la chaleur, et elle maintiendra une température constante entre 12° et 15°. Ces moyens de précautions sont à la portée de tous.

De grands industriels ont cherché des méthodes permettant de conserver ce liquide pendant plusieurs jours, pour l'emporter des pays de pâturage, où on le produit en si bon état de pureté, dans les villes. Cela a été très difficile; malgré cela on y est arrivé par plusieurs procédés en voici quelques-uns; — Par la *Pasteurisation* qu'on obtient en chauffant le lait à 70° pendant 1/2 heure, et le refroidissant ensuite brusquement, il se conserve bien mais il perd un peu de sa fraîcheur et de sa saveur typique. Par la *Stérilisation* on le chauffe au-dessus de 100° durant 2 ou 3 fois, de la sorte tous les spores ou germes de maladies sont forcément détruits et il peut ainsi se conserver 1 ou 2 ans, mais il a le goût du lait cuit. Par l'*Oxigène* qui n'a ni odeur, ni saveur, le lait peut se conserver 15 à 20 jours à l'état naturel, sans modification dans sa composition, ni dans son arôme car aucun principe nutritif n'a été détruit.

Il suffit pour cela de comprimer de l'*oxigène pur*, qui est facile et pas cher à avoir, dans un récipient en tole émaillée où le lait aura été placé après la traite. On opère dans des bidons de 100 litres qu'on soude après l'opération. Au point de vue pratique l'*Oxigène* ne présente aucun danger d'explosion et d'incendie. *Par la Glace* il peut se conserver 15 à 20 jours, pour cela on n'a qu'à congeler le 1/4 du lait que l'on veut transporter, en blocs de 10 kilos. On jette ces blocs dans les réservoirs, qu'on remplit de lait n'ayant subi aucune modification, on les ferme au moyen de simples couvercles, et on les expédie. Pendant le voyage les blocs de lait congelé flottent à la surface du liquide et le dégel continu, maintient la température basse et empêche la crème de se séparer. Ce lait se conserve ainsi 20 jours parfaitement homogène et semblable à ce qu'il était au moment de la traite.

On pourrait encore employer des récipients à doubles parois dont l'espace annulaire serait rempli de glace pour maintenir ainsi à 0° le degré de la crème. Le lait se conserverait bien de la sorte et il serait détaillé au fur et à mesure du besoin. On éviterait de la sorte de recourir à des procédés de conservation qui ne laissent pas de présenter de réels dangers pour la santé publique.

GUELFUCCIO VILLANOVA.

## Bulletin financier

Paris, le 29 Juin 1898.

Les décrets sur la réorganisation du marché n'étant pas encore publiés on continue à rester sur l'expectative. Pas de variations sensibles sur nos rentes pas plus que sur nos principaux Etablissements de crédit; Crédit Foncier, Comptoir National d'Escompte, Crédit Lyonnais, Société Générale, Banque Spéciale des Valeurs Industrielles qui consolide son avance à 493,50.

Demandes toujours actives sur les Villes de Paris 1896 à 403,50.

On recherche les obligations 5 0/0 de la Compagnie Austro-Belge de Pétrole à 497,50, coupon de 12,50 au 1er août.

L'action Olibet, qui vient d'être cotée en Banque, fait 135.

La Cie des grandes Ardoisières Angevines dispose actuellement d'un filon d'un seul tenant de 4.000 mètres; quand on aura atteint la profondeur de 160 mètres en tenant compte des mauvaises passes on aura dix millions de mètres cubes à exploiter soit une exploitation de 180 ans à raison de 400.000 d'ardoises l'an.

La souscription aux actions de la Cie Française d'Exploitation des Lampes Electriques à Arc (système Hagner) pour l'exploitation du brevet français a été si rapidement couverte qu'il est déjà presque impossible de s'en procurer.

## Nécrologie

M. L'ABBÉ PUCCINELLI

Les rangs des anciens et véritables bastiais tendent à s'éclaircir de jour en jour. Aujourd'hui nous avons le regret d'enregistrer la mort, à l'âge de 83 ans, de M. l'abbé Puccinelli, considéré à juste titre comme l'un des ecclésiastiques les plus distingués et les plus savants du diocèse de la Corse.

Excellent élève du Collège communal de Bastia qui a su fournir de brillants sujets à la diplomatie, à la magistrature, aux professions libérales, à l'administration et à l'armée, il alla compléter ses études en Italie, et une fois entré dans les ordres, en 1838, il s'empressa de rejoindre son pays natal.

Plus tard il accepta les fonctions de vicaire à la paroisse Saint-Jean, lorsque son oncle, feu M. Lusinchi, en était devenu le curé. A la mort de ce dernier il rentra dans la vie privée, et voulut continuer à y vivre, malgré les vives sollicitations qui lui étaient adressées. Comme vicaire il monta souvent en chaire. C'est là qu'il s'est fait un nom, sa parole attirant un nombreux auditoire. Puis il se fit remarquer par de nombreuses publications, spécialement par celle sur la vie de Jésus-Christ, ouvrage très apprécié en Corse, et même dans plus d'un diocèse des continents français et italien.

L'abbé Puccinelli était un profond théologien. Il admettait la controverse, et savait la combattre. Il est une justice qu'il faut rendre à sa mémoire. Peu partisan du faste en matière religieuse, plus d'une fois on l'a entendu critiquer les mesures adoptées par nos conseils de fabrique concernant des tarifs pour la célébration dans nos principales églises de certaines cérémonies, lui qui se rappelait avec quelle simplicité les mariages, les baptêmes, étaient autrefois célébrés; avec quelle simplicité aussi on procédait aux enterrements de ceux qui passaient à une meilleure vie. Il soutenait avec raison que le culte devait être à peu près égal pour toutes les classes de la société, et n'admettait pas qu'à propos de certaines cérémonies, on pénétrât dans le temple de l'Eternité, non pour s'y incliner, mais pour y satisfaire en foule une vaine curiosité.

Cette mort laisse en souffrance beaucoup de malheureux, avec lesquels les revenus du patrimoine étaient largement partagés.

L'abbé Puccinelli a été un ecclésiastique modèle par la vertu et la science. Puisse-t-il servir d'exemple!

Ses obsèques ont eu lieu dimanche au milieu d'un concours considérable de population des deux paroisses.

Le deuil était conduit par M. le colonel Spezino, MM. I. et P. Spezino, MM. Eugène, François, Achille Puccinelli et L. Montalti, neveux germains.

Que la famille du regretté défunt reçoive l'expression de nos bien vives et bien affectueuses condoléances.

⁂

M. SÉBASTIEN GHIGLIERMINI

Hier une foule nombreuse rendait les derniers devoirs à M. Sébastien Ghigliermini, décédé subitement.

Avec M. Ghigliermini disparait un des types de ce vieux commerce bastiais dont les représentants étaient entourés du respect et des sympathies de tous. Par son travail, par son activité incessante, par son entente des affaires et sa rigide probité, M. Ghigliermini a fondé une des plus solides maisons de notre place. Les hommes comme M. Ghigliermini ont une influence qui s'étend au delà du cercl de leurs affaires; car, en même temps qu'ils gèrent bien leur propre commerce, ils contribuent à la richesse générale par leur initiative, et par l'exemple qu'ils donnent.

Quoiqu'il eût conservé jusqu'au bout la lucidité de son intelligence, M. Ghigliermini, à cause de son grand âge, avait dû céder son commerce à ses deux fils qui continuent dignement les traditions paternelles.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. J. J. Ajaccio, président de la Chambre de commerce; J. Musso, président du Tribunal de commerce; D. Thiers, membre de la Chambre de commerce et L. Ramelli, conseiller général.

De nombreuses couronnes avaient été déposées sur le cercueil.

Nous offrons à MM. Ghigliermini frères, Lucca, d'Andrea et à leurs familles l'expression de nos sincères condoléances.

## Brevet élémentaire

57 candidats se sont présentés; 2 ont été exclus de l'examen pour tentative de fraude pendant la composition d'arithmétique; 28 ont été admis aux épreuves de la 2e série.

Ce sont:

MM. Albertini Pierre-François.
Andreani Toussaint.
Angeli Charles-Joseph.
Arrighi Amédée.
Bucatojo Joseph.
Canessa François.
Carbuccia Philippe.
Cesari Toussaint.
Donsimoni Joseph.
Fabiani Jean.
Filippini Renaud.
Fillon Alceste.
Ferracci Joseph.
Ferrali Joseph.
Franchi Philippe.
Grimaldi Jean-Baptiste.
Leoni Don-Jean.
Lanzalavi.
Luccarotti Charles.
Luiggi Joseph.
Mozer Adrien.
Musner François.
Orsoni Jean-Luc.
Santi Jules.
Sozzarini.
Teraud Jean.
Vinciguerra.
Visirossi.

N. B. — Les épreuves de la 2e série commenceront ce matin, à 7 heures.

## ETAT CIVIL

MARIAGES.

Pancrazi Toussaint, cultivateur, de Monte, et Barbieri Marie-Nonce, repasseuse de Bastia.

Frigara Jules, cordonnier, d'Ajaccio, et Colombani Paule-Marie, ménagère, de Speloncato.

NAISSANCES. — Néant.

DÉCÈS.

Ghigliermini Antoine-Sébastien, négociant, 78 ans, veuf, de Bastia.

Giordani Benoîte, 6 ans, de Bastia.

Luzi Marie-Félicité, veuve, 44 ans, de Penta-Acquatella.

## BOURSE DE PARIS

| | 2 Juillet. | 4 juillet |
|---|---|---|
| Rente 3 p. 0/0 ancien. . | 102.80 — | 102.20 |
| — 3 p. 0/0 amortis. . | 101.20 — | 101.35 |
| — 3 1/2 0/0. . . . | 106 65 — | 106.85 |

BAZAR GASTRONOMIQUE
Maison de toute confiance
*A. Ferrandini*
11, Place Saint-Nicolas, Bastia

Spécialité de Conserves alimentaires de meilleures marques, Galantine de volailles, Pâtés de grives truffé, Langue de porc, Ravigottes, Andouillettes, Filet de porc, Tête de veau tartare, etc.

Spécialité de Fromages assortis.

Charcuterie, Jambon glacé, Mortapella.

Vins et Liqueurs de première marque.

*Spécialité de café importation directe.*

# Dépêches de Nuit

## L'ÉLECTION DE BASTIA

Le 3e bureau a conclu à la proclamation de M. Antoine Gavini comme député de Bastia.

## Nominations

M. Fosse, préfet des Côtes-du-Nord, est nommé directeur du Cabinet du ministre de l'intérieur.

## COUPS DE BATON

Le commandant Esterhazy, ayant rencontré le colonel Picquart sur l'avenue Bugeaud, lui a administré une volée de coups de bâton.

Le colonel Picquart va poursuivre le commandant Esterhazy en police correctionnelle.

## La Guerre HISPANO-AMERICAINE

### *Grande bataille*
### *Prise de Santiago*
### *Défaite des Espagnols*

Des dépêches de source différente annoncent la prise de Santiago par l'amiral Sampson et la destruction de l'escadre espagnole.

⁂

Des télégrammes, datés de Playa-del-Este, station télégraphique de Siboney, annoncent que les Espagnols, après avoir rangé leurs navires le long du rivage, y ont mis le feu.

Tous les navires ont sauté moins un seul, le *Viscaya*, portant le pavillon de l'amiral Cervera, qui aurait réussi à sortir du port de Santiago.

⁂

Un autre télégramme annonce que Santiago aurait capitulé après un terrible bombardement et que l'amiral Cervera aurait été tué.

### *Les renforts espagnols*

Le général Pando est arrivé à Santiago avec une armée de 6.000 hommes, prête à entrer en ligne.

### *Rapport du général Shafter*

Le rapport du général Shafter fait savoir que l'engagement qui a eu lieu vendredi dernier a coûté la vie à plus de 2.000 américains.

Le feu ennemi, dirigé par l'amiral Cervera, était très précis.

Les attachés militaires anglais, allemands et français assistèrent à cette attaque.

Le général Varaderez, les commandants Dominguez, Lamadrid et Arrayez ont été tués, le général Linares fut blessé.

Le général Lawton est entré à Santiago.

## *Dernière heure*

Une dépêche de l'amiral Sampson confirme la destruction de l'escadre espagnole sous les ordres de l'amiral Cervera.

Plus de 1300 espagnols sont prisonniers, parmi lesquels l'amiral Cervera.

Les pertes éprouvées par les Américains sont aussi sérieuses que celles subies par l'armée espagnole.

# LE PARLEMENT

## Chambre des Députés

*Présidence de* M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Sauzet, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de jeudi, qui est adopté.

### PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT LOCAL

Discussion du projet de loi tendant à autoriser le département de la Seine-Inférieure à contracter un emprunt de 894.000 francs.

Adopté.

Discussion du projet de loi tendant à autoriser le département de l'Ain à s'imposer extraordinairement pour les dépenses du service vicinal.

Adopté.

Discussion du projet de loi tendant à autoriser le département du Loiret à s'imposer extraordinairement pour le service de l'assistance médicale gratuite.

Adopté,

Discussion du projet de loi tendant à autoriser le département de l'Ardèche à s'imposer extraordinairement pour le service de l'assistance médicale gratuite.

Adopté.

Discussion du projet de loi tendant à autoriser le département des Ardennes à s'imposer extraordinairement pour le service de l'assistance médicale gratuite.

Adopté.

Discussion du projet de loi tendant à autoriser le département des Côtes-du-Nord à s'imposer extraordinairement (0 fr. 02) (Chemins vicinaux de grande communication).

Adopté.

Discussion du projet de loi tendant à autoriser le département du Doubs à s'imposer extraordinairement (Chemins vicinaux de grande communication et d'intérêt commun.)

Adopté.

Discussion du projet de loi tendant à autoriser la ville de Perpignan (Pyrénées-Orientales) à changer l'affectation de fonds d'emprunt.

Adopté.

Discussion du projet de loi relatif à un échange de terrains entre l'Etat et M. Sauvage de la Martinière.

Adopté.

### *Emprunt de la Corse*

Discussion du projet de loi tendant à autoriser le département de la Corse à s'imposer extraordinairement en vue du payement du complément des dépenses du service de l'assistance médicale gratuite (exercice 1897).

Adopté.

### Les contributions directes

Le ministre des finances dépose le projet de loi relatif aux contributions directes pour l'exercice 1899.

Ce rapport est renvoyé à la commission des crédits.

### *L'amnistie*

M. Coutant dépose une propsition d'amnistie pour les délits de grève et de presse.

M. Paulin Mery propose une addition tendant à transformer la grâce de Gyvoct en amnistie et à exclure tous les faits concernant l'affaire Dreyfus.

M. Drumont appuie cette proposition et réclame l'urgence.

M. Jourde fait des réserves.

Le Garde des sceaux combat la demande d'urgence; il promet d'examiner avec bienveillance les demandes de grâce qui lui seront soumises.

Cette proposition est renvoyée à la commission.

### *La législation électorale*

M. Zevaes dépose une proposition tendant à la nomination d'une commission pour réviser la législation électorale et assurer la liberté et la sincérité du vote.

M. Zevaes demande l'urgence.

Par 300 voix contre 173 la Chambre vote l'urgence.

### *L'Election de Bourges*

Discussion des conclusions du rapport sur l'élection de la 1re circonscription de Bourges.

Le rapport conclut à la validation du prince d'Arenberg.

M. Breton fait remarquer que le prince d'Arenberg s'est servi contre son concurrent d'une affiche portant la signature de MM. Deschanel et Poincaré, vice-présidents de la Chambre des députés. Il résulte que c'est sans leur assentiment que ces signatures ont été mises au bas des affiches. Il y a là une manœuvre que la Chambre ne peut absoudre, et c'est pourquoi il insiste sur l'invalidation de l'élection.

M. Cère soutient que l'affiche dont il s'agit n'a pu avoir une influence décisive sur le résultat de l'élection attendu que le prince d'Arenberg a obtenu 846 voix de majorité.

Le président met aux voix les conclusions du rapport.

| | |
|---|---|
| Nombre des votants . . . | 544 |
| Majorité absolue . . . . | 273 |
| Pour l'adoption . . | 326 |
| Contre . . . . . . | 218 |

La Chambre a adopté.

Le prince d'Arenberg est admis.

### *L'Election de Corte*

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion des conclusions du rapport du 3e bureau sur les opérations électorales de l'arrondissement de Corte.

Le rapport conclut à la validation de M. Marius Giacobbi.

**M. Denis**

demande à la Chambre d'ordonner une enquête; il la prie de protester contre l'intervention d'un magistrat.

En outre M. Giacobbi a distribué des sommes d'argent considérables; il n'a obtenu la majorité qu'en répandant de nombreuses promesses d'emplois, en obtenant plusieurs nominations.

M. Denis ajoute que aussitôt, après les élections, la manne gouvernementale a plu sur la Corse entière.

**M. Emmanuel Arène**

fait observer à l'orateur que ses concitoyens n'ont pas des échasses comme dans les Landes pour s'élever au-dessus de leurs besoins. (Rires prolongés).

**M. Denis**

continue. L'administration, dit-il, a pratiqué ouvertement la candidature officielle; elle s'est livrée à des actes de pression tels que le gouvernement impérial ne les aurait pas tolérés. (Rires et exclamations!)

Le préfet de la Corse, ajoute M. Denis, est venu à Paris après la session d'avril des conseils généraux; il est venu chercher les ordres du gouvernement.

A son retour en Corse, il s'est jeté dans la lutte à corps perdu. Un concours agricole, de fantaisie, a été organisé; ce concours a permis au préfet de voir et de styler tous les maires et fonctionnaires de l'arrondissement.

Dans une commune, le maire a installé la salle de scrutin dans sa chambre à coucher. Comme un électeur réclamait l'inscription de son fils sur les listes électorales, l'adjoint tira cinq coups de revolver pour rétablir le calme.

Dans une autre commune, le maire n'a pas voulu proclamer le résultat du scrutin, parce que M. Giacobbi n'avait pas la majorité.

Le préfet n'a pas sévi contre les maires qui s'étaient refusés à remettre les listes électorales sur lesquelles de nombreux étrangers étaient inscrits.

L'ancien garde des sceaux, M. Darlan, a installé à la présidence de Corte un magistrat dont la présence est une menace continuelle pour les concitoyens.

Le rapport du 3e bureau blâme platoniquement l'intervention de M. Gabrielli.

L'orateur rappelle en outre la chute de M. Darlan, à la suite de l'interpellation sur la nomination de M. Gabrielli qui resta sur son siège, malgré les ordres du jour parlementaires.

La lutte a existé réellement entre M. de Casabianca et M. Giacobbi. Tous les amis de M. de Casabianca sont condamnés par le tribunal de Corte, les amis de M. Giacobbi sont acquittés. Des huissiers sont déplacés uniquement pour avoir appuyé la candidature de M. de Casabianca.

M. Denis dit, en terminant, qu'avec de pareilles manœuvres M. Giacobbi a obtenu une majorité de 1950 voix. La Chambre doit secourir une population terrorisée par le président Gabrielli et ordonner une enquête qui permettra de traduire ce magistrat devant la Cour de cassation.

**M. Giacobbi**

répond qu'aucune protestation n'a été adressée à la Chambre, ce qui prouve que son élection a été faite régulièrement.

On parle de distribution d'argent, parce qu'il a fait allouer une somme de 200 francs sur la caisse de secours scolaires.

M. Giacobbi soutient que l'administration n'a joué aucun rôle dans son élection. Dans une réunion de fonctionnaires, le préfet leur a déclaré qu'ils pouvaient voter comme ils l'entendaient.

M. Giacobbi affirme en outre qu'il n'a nullement profité des faveurs du gouvernement, tandis que plusieurs amis de M. de Casabianca ont été pourvus d'emplois importants. Les huissiers qui furent déplacés, l'ont été pour fautes professionnelles.

M. Giacobbi dit en terminant qu'il ne doit son élection qu'à un courant d'opinions que rien ne peut modifier.

La discussion générale est close.

Le président met aux voix la demande d'enquête.

Ce scrutin donne lieu à un pointage Voici le résultat du dépouillement.

| | |
|---|---|
| Nombre des votants . . . | 472 |
| Majorité absolue . . . . | 237 |
| Pour l'adoption . . | 232 |
| Contre . . . . . | 240 |

La demande d'enquête est repoussée.

L'élection de M. Giacobbi est validée.

### Vérification des pouvoirs

La Chambre valide en outre MM. Muzet, Rouvier, Daulan et Berton.

### *Une Interpellation*

M. Marcel Habert a annoncé au Garde des sceaux qu'il le questionnera sur la suite qu'il compte donner au blâme adressé par le 3e bureau au président Gabrielli.

Séance demain.

OREZZA-LES-EAUX
*Hôtel de la Paix*
Veuve PIETRI, propriétaire
*Ouverture le 1er juillet*
**Hôtel de 1er ordre**

APRÈS CHAQUE REPAS
UN VERRE DE LIQUEUR
BÉNÉDICTINE
DE L'ABBAYE DE FÉCAMP
Produit essentiellement hygiénique

**Travail assuré** offre sérieuse à Mrs, Dames et Dlles. Rapport. 4 à 6 fr. p. jour sans quitter emploi. Propre et facile. Ec. DUPIN, 13, Avenue Gambetta, Paris.

USAGE INTIME [illegible] H. CHASTAN [illegible] Paris

Achat de Cocons

M. Henri Barsanti, négociant au Nouveau Port, à Bastia, prévient les éducateurs qu'il achète les cocons pour la filature au prix de 1.50 à 2.50 suivant la qualité, et les cocons vides de 3.50 à 4 00.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons

En vente chez
M. Mattei Dominique aîné
Place Saint-Nicolas, 13

Souffre sublimé par 10 fr.
Souffre de Romagne, 9.75, le ballot de 50 kilos.
Gruau sss Joseph Maurel, 44 fr. 50 la balle de 122 k. 5.
Minot A. n. 1 de Nice, 44 fr. 50 la balle de 122 k. 5.

Le
FÉBRIFUGE VINCIGUERRA
seul spécifique contre les fièvres paludéennes,
Dépôt général:
Pharmacie Dané
*Coin de Rue Saint Roch et Bd Paoli*
Envoi franco contre mandat de 6 fr.
En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

ERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL
[illegible]
Chaux & Ciments, Plâtres
[illegible]
Ch. CLÉMENT
[illegible]

**Voulez-vous
de la bonne bière ?
à la Brasserie Gasparini**
Place Saint-Nicolas
*Vente en gros et en détail*

**Représentant**
actif, demandé. Ecr. avec réfer. Mattei, étain, Marseille.

**Orezza-les-Eaux**
**Stazzona**

M. LEONARD STEFANI, ancien propriétaire de l'Hôtel d'Europe à Bastia, et Compagnie, viennent de monter à neuf pour la saison des eaux, un Hôtel très confortable à Stazzona. Prix très modérés. Chambres de 20 à 25 fr. pour la Saison.

**OFFRE SÉRIEUSE**
Peinture facile à faire chez soi, nouv., bien payée de 2 à 20 fr. (Ne pas confond., pas de coul. spéc.). Conte, édit., 27, r. Madame, Paris.

**A VENDRE**
deux magasins rue Miot, 8.
Conditions très avantageuses.

Un appartement composé de neuf pièces, un corridor et grenier, au 4e étage, rue de l'Opéra, 27.

S'adresser à M. Bartoli, notaire à Bastia.

**PRETS** 5 0/0, rien d'avance, achat de valeurs dépréciées et non cotées à la bourse. Ecrire : Agence immobilière, 58, rue des Dames, Paris.

**Bonne Occasion**
A vendre une Pompe à manège ne formant qu'une seule machine ; l'animal tourne autour de l'instrument dans un rayon de 2 m. 75 c. m. ; le rendement est d'une moyenne de neuf mille litres par heure.
S'adresser à M. PETROLACCI, négociant, 29, Boulevard Paoli, Bastia.

**M. A. GEORGES**
**Docteur-Dentiste**
AMÉRICAIN
*Le Cabinet de M. GEORGES est transféré, 14, Boulevard Paoli, où il reçoit tous les jours.*
**Cabinet**
**ouvert toute l'année**

ANCIEN CABINET PRADÈRE
**PIERRE SABATE**
**Chirurgien-Dentiste**
**du Lycée**
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXRACTION DES DENTS
sans douleur
*14, rue de l'Opéra,*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

**l'Insecticide agricole**
BENIGNI
est le meilleur remède pour la destruction des fourmis et insectes qui causent de graves dommages aux arbres et plantes de toute nature.
La boîte de 500 gram. 3,50.
S'adresser à l'inventeur A. M. Benigni, propriétaire-agriculteur, Place de l'Hôtel de Ville, 9.

*L'un des rédacteurs gérant,*
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia, Imprimerie Ollagnier.

**Orezza-les-Eaux**
—( VILLA GRANAJOLA )—

La Villa sera ouverte le 2 juillet. Cette station d'été est la mieux placée, à proximité de la source, dans un paysage incomparable — Une voiture attachée à l'Etablissement attendra, tous les jours, MM. les Voyageurs à leur arrivée à la gare de Folelli. — Un service de voitures sera établi entre la Villa Granajola et la source des Eaux d'Orezza.

***Jeux de Tennis — Croquets — Balançoires***
**PATISSERIE DU JOUR**

La cuisine de l'hôtel, dirigée par Mme COLOMBANI, est de nature à satisfaire les appétits les plus aiguisés par l'excellente eau d'Orezza et l'air de la campagne.

Prix modérés — *Arrangements pour familles* — Prix modérés

Pour renseignements, s'adresser à l'Hôtel d'Europe, 3 et 5, rue de l'Opéra, Bastia.

**ASTHME** CATARRHE, OPPRESSION CRISES et SUFFOCATION
Immédiatement soulagés et guéris à la longue par
le **PAPIER BARÉ** et les **CIGARES BARÉ**
1f 60 la Boîte de Cigares ou de Papier. F. COMAR & Fils, 28, Rue St-Claude, Paris

**Grand Diplôme d'Honneur**
**à l'Expos. Internationale de l'Hoval. Paris 1893**
**EAU-DE-VIE DE MARC**
*Extra-fine, Vieille, des Grands Vins de la Côte d'Or*
L. Georges-Germain, I. Georges et H Brenot, succes
Savigny-les-Beaune (Côte-d'Or)
***Seuls dépositaires pour la Corse :***
BASTIA — **ANGELI LOUIS** — BASTIA

VIN de VIAL
Au Quina,
Suc de viande et Phosphate de chaux
LE PLUS COMPLET & LE PLUS ÉNERGIQUE DES RECONSTITUANTS
pour combattre
ANÉMIE, CHLOROSE, PHTISIE,
AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRAL
VIAL Pharmacien

*Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame:*
*Messieurs demandez-le aux Dames !*

**GRAND HOTEL D'EUROPE**
Ancien Hôtel Colombani, actuellement tenu par M. DAUPHIN MATTEI, se recommande au public par le confortable et l'extrême propreté de ses chambres.
Un cuisinier du continent est attaché à l'établissement.
L'Hôtel possède un jardin garni de plantes de toutes sortes et d'arbres, où MM. les voyageurs peuvent prendre leurs repas pendant l'été.
Le prix est de 5 fr. par jour chambre comprise.
L'Hôtel possède une salle pour repas de noces et de sociétés, prix modérés.
**On prend des pensionnaires**

SERVICE RAPIDE DE PETITS COLIS
**à Domicile**
FERNAND CAMUGLI
48, RUE DE LA RÉPUBLIQUE, 48, MARSEILLE
TARIF DE BASTIA A MARSEILLE, DOMICILE OU GARE

| | | | |
|---|---|---|---|
| de 1 à 6 kil. . . . | 0.90 | de 10 à 20 kil. . . | 1.90 |
| de 6 à 8 » . . . | 1.10 | de 20 à 25 » . . | 2.10 |
| de 8 à 10 » . . . | 1 50 | de 25 à 30 » . . | 2.50 |

Les colis doivent être remis à Bastia à M. LUSINCHI, Rue du Nouveau Port, 7
Tous les Lundis et Jeudis avant 10 heures du matin.

**TRAITEMENT DES MALADIES DES VINS**
Tourne Graisse, Piqure, Acide sur aigre doux, Amertume, Goût, de terroir, Pousse, Vins mildiousés, Fermentations permanentes. Mauvais goûts, etc. Vinifiation, Conservation et Bonification par procédés spéciaux. Arôme, Sève de différents crûs pour Vins rouges et blancs de France et Etrangers, pour Vins de liqueurs de Apéritifs Essence de Fine Champagne, Extraits concentrés véritables vieillisseurs. Dosage pour Vermouth de France et de Turin et des Liqueurs blanche, jaune et verte. Produits vinicoles, Couleurs végétales, Fournitures de chais.
Laboratoire de Bactériologie et d'Œnologie. **F. Magnan.** *Chimiste, Distillateur-Industriel, Inventeur du Vin Bonificateur,* Rue des Remparts-d'Ainay, 40, Lyon (Rhône.)

**OFFICE DE L'AGRICULTURE**
Les agriculteurs trouveront à l'Office :
Semences fourragères, potagères et florales ; Arbres fruitiers, forestiers et d'ornement : Pommes de terre pour semences, entr'autres LA MARSEILLAISE, à grand rendement ; Engrais chimiques pour fumure ; Tourteaux ; Vignes françaises et américaines ; Raphia ; Sulfates de fer et de cuivre.
**Bouillie bordelaise perfectionnée**
en sac plombé de 10 kilogrammes garantie pure.
**Saponicotiane**, savon à base de nicotine, supérieur à tous les insecticides connus, recommandé spécialement pour le « ver du cédrat » et insectes attaquant les « orangers, pêchers, » etc.
*Pompe pulvérisatrice Condéo* perfectionnée à jet continu, simple, solide et s'adaptant à tous les récipients à dos d'homme ou d'animal. Prix : 25 frs, à Marseille.
Machines et instruments agricoles, horticoles et de vinification.
Catalogue et renseignements sur demande.
Réduction aux Syndicats et Sociétés d'Agriculture qui adresseront leur commande par l'intermédiaire du Président.
Toute correspondance doit être adressée à M. J.-B. CASTELLI, directeur de l'OFFICE, 48, Boulevard du Musée, Marseille.

***Buvette des Messageries***
**VINS FINS ET LIQUEURS**
MERCERIE, EPICERIE, CONFISERIE
**ANTOINE-FRANÇOIS FILIPPI**
Porto-Vecchio (Corse)

**MAISON L.-N. MATTEI ET Cie**
**PRODUITS RECOMMANDÉS :**
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour.
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « véry selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

**PHARMACIE DANÉ**
**Pharmacien de l'Hôpital Civil**
**Chef du Laboratoire de Bactériologie**
***Coin de Rue Saint-Roch et Boulevard Paoli***

FOURNISSEUR de l'Assistance médicale gratuite, des établissements de bienfaisance et des sociétés de secours mutuels.
*Laboratoire spécial d'Analyses* chimiques et de recherches microscopiques.
Dépôt d'*Eaux Minérales.* — *Sérums et Vaccins.*
Fournitures pour la photographie.
*Pansements antiseptiques. Bandages.* Appareils et instruments de chirurgie.
*Conditions spéciales pour le gros. — Service de nuit*

---

00277

23e ANNÉE — MERCREDI, 6 JUILLET 1898 — 157

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers, 1 fr. — Réclames 3e page, 0.75 — Diverses, 0.30 — Judic. 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, rue Taitbout, à Paris
ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse... un an, 20 fr. 6 mois, 10 » | Union postale, et autres Pays
Autres Départ. 22 » » 12 » | le port en sus
*On ne répond pas des manuscrits déposés.*

BIBLIOTHÈQUE

## LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Ulrich.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 00 m. — Coucher, 7 h. 12 m.
Lune : Premier quartier, le 26 — Pleine, le 3
Fête de demain : Saint Benoît XI.

5 JUILLET

## La Culture des céréales en Corse

M. Grandeau, dans l'un des intéressants articles qu'il publie dans le *Temps*, vient de faire connaître la production moyenne du blé dans chacune des régions de la France.

Il divise les 86 départements en quatre groupes, selon que cette culture est plus ou moins productive à l'hectare. Le groupe où elle donne les meilleurs résultats se compose de départements presque tous situés dans le Nord de la France. Là, le blé atteint en moyenne un rendement de quinze, vingt, vingt-cinq quintaux métriques à l'hectare. Un hectolitre de blé, ce que nous appelons *staro* pesant de 75 à 80 kilogrammes, les rendements que nous venons d'indiquer correspondent à vingt, vingt-cinq et trente hectolitres, et comme on sème deux hectolitres par hectare, c'est un rendement habituel de dix, douze et quinze fois la semence.

A mesure que l'on avance vers le Midi, le rendement diminue. La région, où il est le plus faible se compose des départements suivants : Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Ardèche, Bouches-du-Rhône, Cantal, Corse, Gard, Hautes-Pyrénées, Var, Vaucluse. Dans ces départements, le rendement est de cinq à dix quintaux l'hectare, c'est-à-dire que l'on n'y récolte que de quatre à six ou sept fois la semence. Il s'agit toujours, bien entendu, de rendements moyens.

La Corse, comme les départements que nous venons de citer, ne se trouve donc pas dans des conditions favorables pour la production du blé et des céréales en général.

Ce n'est pas que dans quelques-uns de nos terrains cette culture ne donne les plus heureux résultats. Nous voulons parler des terres d'alluvion. Mais elles ne sont que l'exception, même dans nos plaines qui sont constituées au moins pour les quatre cinquièmes de leur étendue, par des terres assez bonnes mais où le rendement moyen du blé ne dépasse pas ce qui a été indiqué plus haut, c'est-à-dire cinq à six fois la semence.

Certainement il serait possible d'augmenter ce rendement par une culture plus soignée et par des engrais. On n'arriverait cependant pas à la production des départements du Nord ni à celle de l'Amérique, de la Russie, des Indes, qui par l'effet des progrès de la navigation nous envoient leurs blés à bon compte. Il nous sera toujours difficile de soutenir la concurrence. Nous avons, en effet, comme les autres départements du Midi et plus qu'eux encore, à lutter contre un obstacle naturel : la sécheresse habituelle de notre climat. Ce n'est pas la sécheresse qui cette année a pesé sur nous, ce sont au contraire des pluies trop fréquentes. Mais quatre années au moins sur cinq, c'est la sécheresse qui compromet nos récoltes.

Est-ce à dire que parce que nous ne pouvons cultiver avec avantage le blé et les autres céréales, en dehors de certains terrains privilégiés, nous devons nous croiser les bras en nous plaignant du sort que la nature nous a fait ? Nous n'avons qu'à regarder près de nous et à imiter les départements dont le sol et le climat ressemblent le plus aux nôtres. Les Alpes-Maritimes, le Var, les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse, le Gard sont-ils, à ne considérer que le point de vue agricole, moins prospères, que les départements du Nord où le blé atteint de si hauts rendements ? En aucune façon. Ils se sont tournés vers d'autres produits bien plus rémunérateurs, au premier rang desquels figurent la vigne et l'arboriculture en général. Ils indiquent à la Corse la voie qu'elle doit suivre.

Nous sommes bien loin de dire que la culture des céréales doive être entièrement abandonnée. Mais nous croyons qu'elle doit se faire de préférence dans les terrains qui lui sont le plus propices et que beaucoup de terrains où elle se pratique actuellement pourraient recevoir une meilleure destination.

Jusqu'à notre époque, la difficulté des communications empêchait les blés et les farines d'arriver dans nos ports et de parvenir ensuite dans nos différents villages. On était donc obligé de produire sur place ce qui est nécessaire aux premiers besoins de l'alimentation, et l'on trouvait avantage à le faire. Il n'en est plus de même aujourd'hui, et ces denrées nous arrivent à meilleur compte que nous ne pouvons les produire. Nous devons donc nous attacher à d'autres cultures mieux adaptées à notre climat et à notre sol et qui par l'échange nous procurent facilement et largement ce qui nous est nécessaire.

Nous savons toutefois que l'on ne transforme pas d'un seul coup les habitudes d'un pays. Ce que nous indiquons n'est qu'un but que l'on mettra plus ou moins de temps à atteindre, mais qu'il faut avoir sans cesse devant les yeux.

## Les Dépôts de Charbon

Nous détachons du discours prononcé par M. Lockroy dans la discussion du dernier budget quelques passages relatifs à la nécessité des dépôts de charbon pour nos escadres.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Non ! les flottes modernes, — et c'est là un des plus beaux efforts de l'intelligence humaine, — commandent aux éléments auxquels les autres flottes obéissaient ; elles commandent à la marée, aux vents, aux forces de la nature qu'elles ont vaincues et que le génie humain a asservies. Ce sont, pour ainsi dire, des réunions d'usines flottantes qui font travailler quotidiennement chez elles tous les grands ouvriers de la civilisation moderne, l'électricité et la vapeur, et qui portent où il leur plaît, à l'heure qu'elles ont choisie, la dévastation et la mort.

Mais les monstres marins qui composent ces escadres sont des êtres très délicats et très faibles ; ils vivent d'une vie artificielle, toujours menacée et toujours en péril ; et la multiplicité et la complexité de leurs organes les exposent à de perpétuels dangers de maladies, de blessures et de mort. La fragilité de leurs appareils évaporatoires, qui sont comme les poumons de ces monstres d'acier, la ténuité des fibres qui courent d'un bout à l'autre de l'organisme, la délicatesse des appareils qui mettent en mouvement leur système défensif les exposent à des accidents qui peuvent, d'un moment à l'autre, y suspendre l'action de la vie, et c'est pour cela qu'ils ont besoin d'hôpitaux, de gardes-malades, de médecins c'est-à-dire d'ingénieurs et d'arsenaux. Livrés à eux-mêmes ils ne peuvent rien ; ce sont des épaves sur l'eau, ils deviennent le jouet de la mer et la proie de l'ennemi : et plus ils sont puissants, plus est lourd à traîner sur l'océan le poids de leur artillerie et de leur cuirasse, plus leurs besoins sont impérieux.

Ainsi, lorsqu'il s'agit seulement de traverser la Méditerranée, nos navires ont à peine assez de charbon, je ne dis pas pour livrer bataille ou faire une croisière, mais seulement pour revenir au port. Les mieux disposés n'ont que pour trois ou quatre heures de munitions de combat. (Très bien ! très bien ! à gauche).

C'est pour cela que les ports de refuge, que les bases d'opération, que la marine n'a jamais su donner à nos navires, sont si nécessaires. La flotte française manque de rayon d'action ; elle semble retenue au rivage par le manque de charbon et est obligée d'évoluer autour du port comme une chèvre attachée par une cordelette à un piquet fiché dans le sol. Il en résulte une impuissance tactique qui s'augmente encore notablement quand on arrive à avoir 50 p. 100 d'indisponibles, quand on laisse dépérir et s'user les chaudières, quand les unités voient leur système défensif disparaître sous la surface de l'eau. C'est pour cela que, dans tous les pays du monde, on s'est toujours préoccupé des réfections à faire à la flotte. Cette impuissance tactique s'augmente encore quand, dans un pays comme le nôtre, la routine fait qu'on ne suit pas, au point de vue des constructions neuves, les progrès accomplis à l'étranger, elle devient plus grande encore quand, dans les ports de la métropole, les bassins ne sont ni assez nombreux, ni assez profonds, ni assez longs

---

7. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

# LA BELLE LIMONADIÈRE

par PAUL MAHALIN

DEUXIÈME PARTIE

**La Route de l'Échafaud**

## V.

LE SALON DES CIRCASSIENNES

(Suite)

Par malheur, Roland ne savait où donner de tête. Sa marraine menaçait de lui fermer sa urse ; une bande de créanciers hurlait à ses ons. Pour comble le rateau des croupiers du méro 113 venait, avec son dernier louis, de enlever son dernier espoir ! Jugez si l'instant bien choisi pour l'amener à l'acquisition d'un et dont on demandait une dizaine de mille ncs !

Aussi, dès les ouvertures que Sabine entama à endroit, pour la première fois depuis que la ne femme le harcelait sans trêve de requêtes cette nature, notre héros commença-t-il à porter. Mais elle lui ferma la bouche d'un n impérieux et méprisant :

— Assez, de grâce, mon cher ! fit-elle. Epargnez-moi une scène de rastre qui ne pourrait que me convaincre de ce dont je me doute un peu...

— Et de quoi vous doutez-vous ? questionna le jeune homme en bondissant sous la froideur du ton qui lui cinglait comme un coup de fouet en plein visage.

— De ceci : que vous ne m'aimez plus ou que vous ne m'avez jamais aimée...

— Moi ! Je ne vous aime plus ! Je ne vous ai jamais aimée ! s'exclama notre héros foudroyé par ce reproche inattendu.

— Puisque vous me refusez une chose qui me ferait plaisir.

— Oh ! si vous saviez ce que j'ai fait pour vous !

— Qu'avez-vous donc tant fait pour moi ? questionna la jeune femme en haussant les épaules. A peine ce qu'un petit bourgeois ferait pour une fillette qui lui vendrait son cœur et qui lui serait fidèle ! Hé ! monsieur, puisque vous voulez jouer à l'homme du monde et au capitaliste, apprenez au moins de quelle façon ceux-ci traitent les courtisanes vulgaires dont la beauté les flatte : le prince Pignatelli servait à la Mailleroy une rente mensuelle de cent mille écus ; l'amiral Mazaredo lui compta quatre cent mille piastres en une seule bouchée, et un banquier parisien lui payait une redevance annuelle de deux cent mille francs, rien que pour assister, comme simple spectateur, à ses repas !...

Roland la considéra un instant avec une stupeur hébétée. Ensuite il parla à son tour, racontant la vie infernale d'expédients coupables à laquelle il s'était réduit pour procurer à sa maîtresse une existence digne d'elle. Il peignit avec une éloquence brutale sa détresse présente et son épouvante de l'avenir. Il fit passer toute son âme dans cette confession lamentable ; il se mit aux genoux de la jeune femme, il implora, il pleura...

Elle l'écouta, immobile et glacée, le coude appuyé sur le bras du fauteuil dans lequel elle trônait, le menton dans la paume d'une de ses belles mains, et taquinant distraitement, de l'autre, la cordelière de sa robe de chambre de cachemire.

Quand il eut terminé :

— C'est bien, fit-elle tranquillement, puisque nous sommes pauvres, je travaillerai désormais... Demain soir je débuterai au *Salon des Circassiennes*...

Cette dernière phrase exige une explication.

En 1822, le Palais-Royal foisonnait de tavernes excentriques ; il y en avait de tous étages et à tous étages : dans les caves, au rez-de-chaussée, et de l'entresol aux mansardes. Or, les romans d'Anne Radcliffe et de ses imitateurs ayant mis à la mode les souterrains, les cavernes et les impasses, c'était dans celles de ces buvettes qui s'ouvraient au-dessous du niveau du jardin, que la foule portait de préférence sa curiosité et son argent. Trois d'entre elles sont restées célèbres :

*Le Caveau du Sauvage*, situé sous la Rotonde, qui, elle-même, fut connue, pendant un certain laps, sous le nom de *Café du Caveau* : le *Salon des Variétés amusantes*, dont les dépendances s'étendaient sous toute la longueur de la galerie de Chartres, de l'étalage des frères Curaler à la montre de Chevet ; enfin, le *Café des Aveugles*, à l'angle du péristyle nord-est, en face du magasin de comestibles de Corcelet.

Sur la fin de l'Empire, la vogue du Salon des Variétés amusantes commençait à péricliter, lorsqu'un sieur Patte, qui en était le propriétaire, s'avisa d'en changer l'enseigne et d'enrôler, pour amorcer les clients, trente superbes filles qu'il fit habiller en « Circassiennes élégantes » par le costumier de l'Opéra.

Un monde fou accourut pour admirer ces odalisques très séduisantes et très accessibles à tous les genres de séduction.

Revenons à Roland et à sa maîtresse.

Celle-ci avait prononcé cette phrase :

« Je débuterai demain soir, au Salon des Circassiennes, » avec un tel accent de résolution arrêtée et indiscutable, que, sans répliquer un mot, notre héros avait brisé un meuble d'un coup de poing et s'était enfui, exaspéré.

(*A suivre*).

pour contenir les navires ; quand l'éclairage électrique fait défaut, de sorte que le travail de nuit est rendu impossible ; quand les défenses mobiles, quoique bien organisées, sont composées de navires qui ne pouvant filer plus de 23 ou 24 nœuds, sont destinés à devenir la proie des *destroyers* et contre-torpilleurs ennemis. (Très bien ! très bien ! à gauche)

. . . . . . . . . . . . . . . .

Toute la question qui nous divisait, l'administration de la marine et moi, était celle-ci. Je lui disais : « Mettez sur la route de vos navires des dépôts de charbon et des ports de ravitaillement. » La marine me répondait » « Non, je n'en veux pas mettre. »

. . . . . . . . . . . . . . . .

*M. Camille Pelletan.* Veuillez donc dire aux interrupteurs combien il faudrait de temps pour refaire un approvisionnement de charbon à Alger.

*M. Edouard Lockroy.* J'ai fait cette hypothèse parce que, à Alger, le port n'est pas sûr ; c'est un port à fleur de rivage. J'ai supposé que le croiseur ne s'y arrêterait pas, qu'il porterait l'ordre et reviendrait à Toulon. Eh bien ! il n'aurait pas un approvisionnement de charbon suffisant pour traverser deux fois la Méditerranée en grande vitesse. Voilà la vérité. Et c'est un de nos croiseurs les plus récents !

J'ai sous les yeux le rayon d'action du *Bugeaud* et du *Dupuy-de Lôme* ; ils vont un peu plus loin. Le *Bugeaud* pourrait aller, par exemple, à Palerme et en revenir, mais c'est tout ce que pourrait faire ce croiseur : une fois arrivé devant Palerme il ne lui resterait pas assez de charbon pour croiser ou livrer un combat ; il serait obligé de repartir et de rentrer immédiatement au port.

Voilà ce que je voulais dire à la Chambre, voilà ce qui milite en faveur de la création de ports de refuge et de bases d'opérations. (*Mouvements divers*).

. . . . . . . . . . . . . . . .

J'ai voulu me rendre compte du rayon d'action de nos navires. J'ai supposé que, dans une guerre, les fils télégraphiques qui relient la France à l'Algérie étant coupés, — le fait peut arriver, — nous avons besoin de communiquer un ordre à Alger. Il est impossible à un bateau de se tenir longtemps à Alger, car il y serait exposé à toutes sortes d'avaries. Il faut donc qu'un de nos croiseurs parte de Toulon, arrive à Alger, donne l'ordre et revienne immédiatement à Toulon ; il faut qu'il marche à toute puissance. Nous envoyons donc là-bas, je suppose, un de nos bâtiments neufs, le *Galilée.* Il part de Toulon à toute vitesse, avec le plein de ses soutes, dépasse un peu les Baléares et, arrivé là, il est obligé de revenir à Toulon, sans aller jusqu'à Alger parce qu'il n'aurait plus assez de charbon. (*Exclamations sur divers bancs*).

Ce travail a été fait par un officier de marine ; ce n'est pas moi qui me livre à ces sortes de travaux nautiques. J'ai pris l'hypothèse d'un bateau ayant le plein de ses soutes. Je n'ai pas supposé qu'il y eût surcharge, parce que la surcharge peut, dans les premiers jours, constituer un danger : elle peut faire que le bateau ne soit pas dans ses lignes d'eau et enfonce un peu.

Donc, le *Galilée*, après avoir dépassé les Baléares, est obligé de revenir à Toulon ; il n'a pas assez de charbon pour aller et revenir de Toulon à Alger. (*Mouvements divers*).

*M. René Gauthier.* Comment fera-t-il pour revenir, s'il n'a plus de charbon ? Il est plus près d'Alger que de Toulon !

*M. Pourquery de Boisserin.* Puisque ce navire peut aller jusqu'aux Baléares et revenir à Toulon, il doit avoir assez de charbon, étant à moitié chemin, pour pouvoir aller des Baléares jusqu'à Alger.

*M. Edouard Lockroy.* Je vois que je me suis fait mal comprendre et j'en demande pardon à la Chambre.

L'explication est, en effet, assez difficile, et je remercie M. Pourquery de Boisserin de me donner l'occasion d'y insister.

Je dis donc : Si le *Galilée* veut aller à Alger et en revenir à toute vitesse sans reprendre du charbon à Alger... (*Interruption*). J'ai pris cette hypothèse : je suppose la guerre déclarée. Nous avons une dépêche, un ordre à porter rapidement à Alger ; le navire qui en est chargé doit revenir et rapporter la réponse à Toulon sans s'arrêter à Alger, sans y faire du charbon. (*Mouvements divers*). Il va et revient, traverse la Méditerranée... (*Interruptions à droite*).

. . . . . . . . . . . . . . . .

Je disais qu'en Corse nous n'avons pas de point d'appui suffisant ; que nous n'avons pas su placer d'auberge, d'hôpital, d'arsenal sur la route de Toulon à Tunis ; je rappelais que Bonifacio n'était qu'un couloir étroit où quelques petits croiseurs peuvent à peine évoluer ; que Bonifacio occupe une situation stratégique importante, que le port de Bonifacio agrandi et mis en état de défense pourrait annuler en partie l'effort des forces italiennes concentrées à la Maddalena ; je rappelais que Bonifacio peut être pris à revers, que le golfe de Santa-Manza n'est pas défendu, qu'aucun ouvrage militaire n'y existe pas même un sémaphore, qu'une route carrossable, une sorte de route de jardin conduisait à la plage même du golfe de Santa-Manza où elle vient expirer, jusqu'à Bonifacio, dont toutes les batteries regardent la mer.

Je disais que cette situation avait attiré l'attention de tous les marins. Je crois qu'il y a sur cette question un rapport très important fait autrefois par M. le capitaine de vaisseau Serean ; du moins la commission extraparlementaire l'a-t-elle constaté lors de son voyage en Corse.

Je disais que l'amiral de Cuverville, dans un discours adressé aux autorités de Porto-Vecchio, considérait que la Corse était en danger. Je disais, messieurs, que j'avais consacré, lors de mon passage aux affaires, un crédit de 16.000 fr. pour faire des études sur la possibilité de créer un port à Porto-Vecchio.

Porto-Vecchio est une rade admirable qui pourrait devenir peut-être aussi forte que celle de Toulon si l'on voulait bien construire une jetée jusqu'à l'îlot qui occupe l'entrée des passes, si l'on voulait creuser la baie et lui donner une profondeur suffisante pour en permettre l'accès à nos cuirassés.

Que sont devenus ces 16,000 francs ? Je l'ignore. Et je crois que malheureusement rien n'a été fait jusqu'aujourd'hui dans ce sens.

. . . . . . . . . . . . . . . .

Je rappelais, Messieurs, que le port d'Ajaccio est un port ouvert, qui ne pourra que très difficilement être défendu, que les travaux hydrauliques y sont à peu près impossibles à cause de la profondeur extrême des eaux, 30 ou 40 mètres à toucher le rivage. Je vous disais qu'une flotte n'y pourrait pas dormir en paix, qu'elle y serait ou pourrait y être presque toujours en butte aux attaques des flotilles de torpilleurs.

. . . . . . . . . . . . . . . .

## Nos bicyclistes

Au Directeur du *Petit Bastiais.*

**Nos bicyclistes commencent à devenir encombrants. Ils ne cachent plus leur prétention de s'arroger des droits souverains sur le pavé.**

**Jeudi soir, sur la promenade des quais, qui va de la Place Saint-Nicolas au vieux Port, où s'entraînent les ordinaires champions du V. C. F. l'un de ces pédaleurs a allongé un maître coup de poing dans la figure d'un promeneur qui avait eu l'inconcevable audace de ne pas se ranger assez tôt au gré du coureur. Et comme le jeune promeneur, pacifique et sans fiel, faisait observer à son agresseur qu'il trouvait son procédé plutôt vif, l'auteur du coup de poing s'emporta et le prit de très haut, déclarant en propres termes, avec une admirable arrogance, que le pavé des quais appartenait aux bicyclistes, que les promeneurs n'avaient pas le droit d'emprunter la chaussée et que celui qui ne le croirait pas sur parole n'avait qu'à y venir voir.**

**En entendant ces extraordinaires propos, le promeneur, doux philosophe, haussa les épaules et partit. Tout autre à sa place n'aurait peut-être pas été aussi endurant.**

**Il serait grand temps, pour garantir la liberté et la sécurité de la circulation en ville que des arrêtés municipaux soient pris sans retard.**

**Veuillez, etc.**

S.

## *Bulletin financier*

Paris, le 30 Juin 1898.

**Marché toujours inactif en attendant l'accueil qui sera fait au nouveau Ministère par les Chambres. Nos rentes ne varient pas et nos Etablissements de crédit restent fermes plutôt en tendance de hausse : le Crédit Foncier à 673, le Comptoir National d'Escompte à 586, le Crédit Lyonnais à 846, la Société Générale à 534, la Banque Spéciale des Valeurs Industrielles à 183.50**

**L'Emprunt Roumain 1898 est bien tenu à 93.05.**

**L'Epargne se porte toujours sur les Villes de Paris 1896.**

**Dans le groupe des valeurs industrielles l'action Bec Auer ne change pas ; les obligations 5 0/0 de la Cie Austro-Belge de Pétrole progressent à 498 ; l'action Chaussures Françaises est bien tenue à 154, l'action Oitbet fait 135. L'action de 100 fr. des grandes Ardoisières Angevines se négocie en Banque en plus value importante à 140 fr.**

**Les actions de la Cie Française d'Exploitation des Lampes Electriques à Arc (Système Hegner) pour l'exploitation du brevet français font déjà prime.**

**Les 9.000 obligations nouvelles à 4 0/0 de la Société Générale des Abattoirs Municipaux de France au prix de 490 fr. échangeables dans le délai de 2 ans contre des bons de délégations de taxes municipales auxquelles sont affectées par privilège les taxes à percevoir dans les Abattoirs Municipaux concédés en France et en Russie offriront les mêmes garanties que les obligations des Villes avec un revenu plus rémunérateur.**

**L'obligation Chemins de Fer Ethiopiens est établie à 326.**

**Chemins de Fer Français calmes.**

## Brevet élémentaire

**Sur le 28 élèves qui avaient été admis à subir les épreuves de la 2e série, 26 ont obtenu le Brevet élémentaire.**

Ce sont :

MM. Andreani Toussaint.
Angeli Charles-Joseph.
Arrighi Amédée.
Bocatojo Joseph.
Canessa François.
Carbuccia Philippe.
Cesari Toussaint.
Donsimoni Joseph.
Fabiani Jean.
Filippini Renaud.
Fillon Alceste.
Ferracci Joseph.
Ferrali Joseph.
Franchi Philippe.
Grimaldi Jean-Baptiste.
Leoni Louis.
Lanzalavi.
Luccarotti Charles.
Luiggi Joseph.
Mozer Antoine.
Musner François.
Orsoni Jean-Luc.
Santi Jules.
Terand Jean.
Vinciguerra.
Visirossi.

## MARCHE CENTRAL DE MARSEILLE

Pommes de terre, 8 à 12 fr. les 100 k.
Tomates d'Algérie, 20 à 35 fr. les 100 k.
— du pays, 30 à 50 fr. id.
Haricots verts fins, 30 à 70 fr. les 100 k.
— jaunes, 35 à 45 fr. les 100 k.
— rouges, 35 à 45 fr. les 100 k.
Petits pois, 18 à 30 fr. id.
Pêches, 55 à 150 fr. les 100 k.
Poires, 25 à 60 fr. les 100 k.
Cerises, 25 à 55 fr. les 100 k.
Abricots, 50 à 100 fr. les 100 k.
Amandes, 15 à 33 fr. les 100 k.
Asperges, 0,10 à 0,60 la botte.
Citrons de la Corse, 25 à 33 fr. le 1000.
— de Philippeville, 20 à 30 fr. id.
— de Menton, 18 à 25 fr. le 1000.

*Criée de Marseille*

Langoustes vivantes de la Corse, 190 à 240 fr. les 100 k.

*Quais de Marseille*

Charbon de Corse, 7.50 à 8,15 les 100 k.
— du Var, 9,25 à 10.50 id.

*Bourse de Marseille*

Sucre raffiné, les 100 k. esc., 2 1/2 0/0 : pains 5/6 en vrac, 38 fr. ; scié, rangé en caisses de 50 k., 42.50 ; scié nouveau, 39 fr.

## Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 5 JUILLET

*Thermomètre.* — 7 heures du matin, + 22 0 ; midi, + 25 6 ; 6 heures du soir, + 20 0 ; Maxima, + 26 3 ; minima, + 19 5.

*Baromètre.* — 7 heures du matin, 757 mm ; midi, 757 mm. ; 6 heures du soir, 756 mm.

*Vent.* — 9 h. du matin, Est, faible brise.
4 h. du soir, O. bonne brise.

Etat du ciel, brumeux et nuageux.
Etat de la mer, t. belle.
Hauteur des eaux : matin, + 0,65 ; soir, + 0,30.
Pluviomètre, à 9 heures du matin mm.

⁂

### *La place du théâtre*

C'est un des coins les plus agréables de Bastia. Ce serait un refuge pour les vieillards et les mamans qui travaillent pendant que les petits prennent leurs ébats, sous leur regard vigilant. Malheureusement les gamins transforment cette paisible place en champ de bataille, et on risque de recevoir une pierre dans l'œil quand on s'y attend le moins. Ne pourrait-on pas placer là un gardien quelconque avec képi, chargé d'éloigner les mauvais garnements pour lesquels vexer le prochain est la plus savoureuse des jouissances ?

⁂

### *Match Velocipédique*

Suivant le désir de M. Terrayon, coureur ajaccien, le match qui devait être couru le 24 juillet avec M. Jackmann sera avancé au 17 juillet sur la plaine de Miomo.

Un service d'omnibus est assuré pour transporter les amateurs au lieu où se courra le match.

Par un avis ultérieur on fixera l'heure de la course.

⁂

### *La pomme de terre*

Divers agriculteurs nous ont affirmé que la pomme de terre n'a pas donné cette année. Aucune misère ne sera donc épargnée à notre pauvre île. Du moins, sachons lutter, et la première des conditions pour lutter avantageusement, c'est d'étudier la nature des différents fléaux qui s'abattent sur nos terres. Il serait à souhaiter que, dans chaque commune éprouvée, on prît l'habitude d'appeler un ingénieur agronome qui étudierait la maladie sur place et en découvrirait les causes. L'ensemble des rapports des ingénieurs agronomes fournirait aux sociétés d'agriculture de précieux éléments d'information et par suite des moyens de préservation.

⁂

### *La Saint-Pierre*

La Saint-Pierre, fête patronale des pêcheurs, a été célébrée cette année avec un éclat inaccoutumé. Samedi soir feux de joie, feu d'artifice au Vieux-Port et illumination féerique de l'*Entreprenant.* Dimanche matin, à 11 heures, grand' messe. L'autel dédié à ce saint, en l'Eglise Saint-Jean, avait été décoré avec un goût parfait, par les soins des membres de la prud'homie de la communauté du syndicat de Bastia : Sangi Louis, Président ; Cavagnani André, Marola Antoine et Cambiaggi Toussaint, prud'hommes. M. l'archiprêtre Casanova a officié, les orgues étaient tenues par le maestro Suzzoni.

Dans les fauteuils réservés, en face de l'autel, avaient pris place : M. Durand, commissaire de l'inscription maritime, M. le maire, M. Larcher commandant l'« Entreprenant », M. Poggi, fermier de l'Etang de Biguglia, M. Dussol propriétaire de l'Etang de Palo, plusieurs notabilités de la ville. Les prud'hommes pêcheurs revêtus de leurs insignes, assistés de tous les membres de la communauté des pêcheurs.

⁂

### *Nomination*

M. Garelli François, négociant à Alexandrette, a été nommé conseiller du commerce extérieur.

⁂

### *Pigeon voyageur*

Un pigeon voyageur a été trouvé le 30 juin au soir vers 7 heures par le sieur Di Costanzo-Pascal, demeurant à Ersa ; marine de Barcaggio, Cap-Corse.

Ce pigeon porte sur l'aile droite le matricule 1710, et a les deux épaules peintes en rouge.

Ce dernier le tient en sûreté et à la disposition du propriétaire.

⁂

### *Avis*

Le 163e en garnison à Bastia demande un gagiste piston pouvant faire les solos.

⁂

### *Récompenses honorifiques*

Le ministre de l'intérieur a accordé une mention honorable à Mme Filippi Perpétue, demeurant à Rosazia ; le 2 avril 1898, a sauvé au péril de sa vie une femme infirme enfermée dans une maison qui menaçait de s'écrouler.

⁂

### *Au Port*

Le Vapeur Anglais *Linnet*, capitaine Rash est parti, hier soir à 9 h., pour Livourne après avoir embarqué 736 barils tanin et 747 sacs minerai d'Antimoine à destination de Naples et Londres.

— Le brick goëlette français, *Conception*, Capitaine Simon Pietri, est parti hier, à 11 heures du soir, sur lest, pour Solenzara.

— La tartane italienne *La Palma*, Capitaine Pucci, est arrivée à 5 heures du soir, chargée de 70 tonnes de charbon en briquettes et de 20 fûts vides, venant de Livourne.

— Le brick goëlette italien *Luisa Annetta*, Capitaine Della-Lotta, est arrivé cette après-midi, sur lest, venant de Porto-Torres, pour charger d'acide gallique.

⁂

### *Objet trouvé*

Un bouton de manchette en or a été trouvé par M. François Solesi, négociant, et déposé dans nos bureaux.

⁂

### *Aux Sourds*

Une dame riche, qui a été guérie de sa surdité et de bourdonnements d'oreilles par les Tympans artificiels du Dr Nicholson, a remis à son institut la somme de 25.000 francs afin que toutes les personnes sourdes qui n'ont pas les moyens de se procurer les Tympans puissent les avoir gratuitement. S'adresser à A. T. Hale, Secrétaire, 22, St Bride Street, Londres, E. C.

## *ÉTAT CIVIL*

MARIAGES. — Néant.

NAISSANCES.

Nobili Marie-Rose.

DÉCÈS.

Franceschi Pauline, 6 ans, de Bastia.
Cerbello Blaise-Antoine, chaudronnier, marié, 69 ans, de Sesics, (Italie).

# Dépêches de Nuit

## Nominations

M. Geoffroy est nommé directeur du personnel au ministère de la justice.

M. Merillon est nommé avocat général à la Cour de cassation, en remplacement de M. Cruppi.

## Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

### L'Affaire Dreyfus

Le Conseil s'est d'abord occupé de l'interpellation Castelin, qui doit avoir lieu jeudi, relativement à l'affaire Dreyfus.

M. Cavaignac a exposé les principales déclarations qu'il présentera devant la Chambre.

### Mouvement Judiciaire

Le Garde des sceaux a fait signer un mouvement judiciaire.

### Affaires courantes

Le Conseil s'est enfin occupé de l'expédition des affaires courantes.

## L'affaire Dreyfus

Madame Dreyfus, la femme du déporté de l'île du Diable, a adressé au Garde des sceaux une lettre, dans laquelle elle demande l'annulation du jugement de 1894, qui a condamné son mari à la déportation.

D'après elle, la loi aurait été violée par la communication de pièces secrètes aux juges du conseil de guerre.

## Affaire Esterhazy-Picquart

M. Montlahuc, commissaire de police du quartier de l'Etoile, a interrogé aujourd'hui le commandant Esterhazy au sujet de son altercation avec le colonel Picquart.

## La Guerre
## HISPANO-AMERICAINE

### *Reddition de Santiago*

On télégraphie de Washington :

Au ministère de la marine on donne comme certaine la reddition de Santiago.

⁂

Les troupes espagnoles abandonnent Santiago.

Le général Pando a pris le commandement en chef des troupes.

Après avoir rallié autour de lui toutes les forces disponibles, le général Pando a battu en retraite du côté de Et Gabre.

Les Espagnols ont lutté énergiquement ; 3.500 réguliers ont tenu tête pendant plusieurs heures à plus de 23.000 hommes.

### *A MADRID*

Depuis la nouvelle de la capitulation de Santiago et de la destruction de la flotte de l'amiral Cervera, la population de Madrid est très surexcitée.

Le Cabinet Sagasta a adressé une proclamation au peuple dans laquelle il l'invite au calme.

Le Gouvernement ne communique aucun télégramme.

### *A NEW-YORK*

La joie est immense à New-York, ainsi que dans toutes les villes des Etats-Unis.

Toutes les maisons sont pavoisées et illuminées.

La foule parcourt les rues en chantant.

# LE PARLEMENT

## SÉNAT

*Présidence de* M. LOUBET

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Bonnefoy-Sibour, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

### Le Service Hâvre-New-York

Suite de la 1re délibération sur le projet de loi portant approbation de la convention passée avec la Compagnie générale transatlantique pour l'exploitation du service maritime postal du Hâvre à New-York.

M. Cabart-Danneville critique le projet du Gouvernement et réclame un nouvel examen des ministres compétents,

M. Monestier, rapporteur, défend le projet présenté par le Gouvernement.

M. Monis insiste pour l'adoption de ce projet de loi.

MM. Lockroy et Raynal prennent part à la discussion. Ils font ressortir que la convention passée est utile et sage.

La discussion générale est close.

Tous les articles ainsi que l'ensemble du projet de loi sont mis aux voix et adoptés.

### La Publicité des exécutions

Le Sénat vote l'urgence pour la proposition de loi tendant à supprimer la publicité des exécutions capitales.

Séance jeudi.

## Chambre des Députés

*Présidence de* M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Drake, l'un des secrétaires, donne lecture du procès verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

### Election d'un Vice-Président

Le président annonce qu'il va être procédé à l'élection d'un vice-président en remplacement de M. Sarrien.

Le scrutin reste ouvert pendant une heure.

Ont obtenu :

| | | |
|---|---|---|
| MM. | Fernand Faure, | 130 voix ; |
| | Gerville-Réache, | 75 ; |
| | Ricard, | 72 ; |
| | Isambert, | 56 ; |
| | Bourgeois, | 29. |

Aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, il sera procédé, à la prochaine séance, à un deuxième tour de scrutin.

### Vérification des pouvoirs

L'ordre du jour appelle la suite de la vérification des pouvoirs.

L'élection de M. de Lanessan est validée sans discussion.

### Commission de surveillance

La Chambre procède ensuite à l'élection de deux membres de la commission de surveillance de la caisse d'amortissements et de la caisse des dépôts et consignations.

MM. Bertrand et Lhôpiteau sont élus.

Séance demain.

## BOURSE DE PARIS

| | 4 Juillet. | 5 juillet |
|---|---|---|
| Rente 3 p. 0/0 ancien. | 102.20 | 102.25 |
| — 3 p. 0/0 amortis. | 101.35 | 101.30 |
| — 3 1/2 0/0. | 106.85 | 106.75 |

BAZAR GASTRONOMIQUE
Maison de toute confiance
**A. Ferrandini**
11, Place Saint-Nicolas, Bastia

Spécialité de Conserves alimentaires de meilleures marques, Galantine de volailles, Pâtés de grives truffé, Langue de porc, Ravigottes, Andouillettes, Filet de porc, Tête de veau tartare, etc.

Spécialité de Fromages assortis.

Charcuterie, Jambon glacé, Mortadella.

Vins et Liqueurs de première marque.

*Spécialité de café importation directe.*

VELOUTINE Poudre de Riz Spéciale Préparée au Bismuth. Hygiénique, Adhérente, Invisible.
CH. FAY, Inventeur, 9, Rue de la Paix, Paris.

*Le*
FÉBRIFUGE VINCIGUERRA
seul spécifique contre les fièvres paludéennes,

Dépôt général :
**Pharmacie Dané**
*Coin de Rue Saint Roch et Bd Paoli*
Envoi franco contre mandat de 6 fr.
En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

AMATEURS
PHOTOGRAPHES.
*Révélateur Marie-Louise opère avec très grande rapidité sans jamais voiler, finesse de détail incomparable, conservation indéfinie. ESSAYEZ-LE !*
*Dépôt principal* : 89, *rue de Grenelle, Paris.*

ORÉZZA-LES-EAUX
*Hôtel de la Paix*
Veuve PIETRI, propriétaire
*Ouverture le 1er juillet*
**Hôtel de 1er ordre**

A VENDRE
**Hôtel de 1er ordre**
à Bastia pour cause de départ.
S'adresser au bureau du journal.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
**Se méfier des Contrefaçons**

GRANDS VIGNOBLES
de GIOVICHI, RANFONO et PERRO-LONGO
(*Commune de Sartene*)

197 hectares plantés en cépages corses. Corcciaiolle, Sosseccisaiolle, Vermentino, Malvasia ou Calitrone, Moscatello, etc.

**Vente Directe** par le propriétaire et sans intermédiaire.

Le navire *Marie-Louise-Elisath* doit arriver incessamment avec un chargement complet de vin des récoltes 1895, 1896 et 1897.

Ces VINS sont vendus à quais par bordelaises de 215 litres environ.

Vin rouge de 1895, 52 fr. l'hectolitre.
id. de 1896, 38 fr. id.
id. de 1897, 32 fr. id.

Pour renseignements et commande s'adresser au dépôt du Boulevard de Toga vis-à-vis l'octroi.

Nota. — Le vin de 1895 peut être mis immédiatement en bouteilles, et soutient avantageusement la comparaison avec celui de Tallano.

Ses Eaux de vie de vin et de marc sont conservées dans les caves du vignoble.

Une cantine vend au détail dans chaque quartier de la ville.

DES MILITAIRES RETRAITÉS qui voudraient tenir cantine peuvent se présenter le soir vers 6 heures, route de Toga, Villa St-Raphaël.

*Grand Entrepôt de Cafés*
**de toutes provenances**
depuis 170 francs les 100 kilos
Chez THIERS FRÈRES, Bastia.

Achat de Cocons

M. Henri Barsanti, négociant au Nouveau Port, à Bastia, prévient les éducateurs qu'il achète les cocons pour la filature au prix de 1.50 à 2.50 suivant la qualité, et les cocons vides de 3.50 à 4.00.

☞ **Décidément, la CÉDRATINE MATTEI est un véritable nectar.**
**Elle est aujourd'hui la reine des liqueurs.**

FERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL
☞ TUYAUX EN FONTE (fonte et grès)
Chaux & Ciments, Plâtres
BRIQUES, TUILES, CARREAUX, TUYAUX & POTERIE
Ch. CLÉMENT
[illegible]

## A louer présentement

1. Le 2me étage de la Villa Mattei située en face l'ancienne usine de Toga, tout à fait à proximité de la plage.

2. Maison de campagne avec jardin et dépendances, sise au lieu dit *Forcone*, à côté de l'ancienne usine de Toga.

3. Le 3me étage de la maison Fantauzzi, sise place Saint-Nicolas, 15, côté sud-est, composé de 12 pièces, donnant sur la place et rue Sampiero.

4. A partir du 1er septembre prochain, le 1er étage dépendant de la même maison, côté nord-ouest, composé de 10 pièces, donnant sur le Bd Paoli.

S'adresser à la Maison L.-N. Mattei et Cie, 15, place Saint-Nicolas.

## AVIS

MM. Susini et Cie ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont installé boulevard Paoli, 14-16, une maison pour la vente en gros et en détail de leurs Savons de ménage.

Fabriqués en Corse (à Minelli, près Bastia), ces savons sont de qualité supérieure, bien cuits et bien épurés, doués d'un grand pouvoir détersif sans toutefois attaquer les tissus.

Les ménagères, soucieuses de voir durer leur linge, feront bien d'adopter désormais la marque Susini et Cie. Elles auront ainsi un bon savon, exempt des fraudes qui sont pratiquées couramment sur cette marchandise, d'un emploi économique, et elles auront en outre fait œuvre de patriotes et aidé au relèvement de notre pauvre pays en encourageant l'industrie locale.

## M. SIMON DAMIANI

a l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert sa Cave au public, sise rue Napoléon, à côté de son bureau de tabac, angle des rues Miot et Napoléon où la vente des vins se fera en gros et en détail. On y trouvera des

**Vins absolument naturels**

Les vins de table de Sartène se vendront à 0,40, 0,50, et 0,60 le litre, selon l'âge. Les vins blancs secs du Cap, à partir de 0,60 jusqu'à 1,50, et le vin de dessert de 2,00 à 2,50 la bouteille cachetée. Les vins de Bordeaux à partir de 0,80 le litre (sans verre) jusqu'à 4 50 la bouteille cachetée de 3,4.

A côté de cela on y trouvera des vins cachetés de Bourgogne (clos Vougeot), maison Lethe et fils, de Mercurez, des Beaune, des Pomard et des Chambertin, ainsi que des Saint-Julien, des Médoc et des Saint-Estephe, des Malags, Madère, Frontignan, Côte Soupise, Haut-Sauterne, Chablis et des vins de Champagne de toutes marques, des eaux-de-vie de vin et de marc à partir de 1 fr. le litre (sans verre) jusqu'à 5 fr. la bouteille cachetée. Des rhums d'origine, cognacs fine Champagne et toutes sortes de bonnes liqueurs.

En venant dans ces magasins, le public peut être sûr de ne pas être trompé sur la qualité des produits.

PHARMACIE Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
132 et 134 Rue Lafayette.
Expéditions en Province.
CATALOGUE FRANCO (300 pages).
Téléphone — USINE à St-DENIS
Dépôt Général du FER GAFFARD

Vêtements tout faits
pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants

## A LA GRANDE MAISON

*Bastia, 35, Boulevard Paoli,*

**Prix Fixe**

**Vêtements sur Mesure**
Rayon spécial de costumes d'Enfants
Spécialité de Vêtements noirs
pour mariages et cérémonies
Chapellerie, Bonneterie, Chemiserie
Cravates

Grande spécialité de Vêtements en velours recommandés par leur solidité incomparable.

La Direction de la Grande Maison a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que les assortiments pour la Saison sont au complet; les achats importants qui ont été faits pour cette Saison défient toute concurrence possible.

Une visite à la Grande Maison suffit pour se rendre compte des avantages réels que l'on trouve en n'achetant que dans ces magasins.

N. B. — Le transfèrement des magasins de la Grande Maison devant avoir lieu sous peu, la Direction prévient sa clientèle qu'il sera alloué à tout acheteur 15 0/0 de rabais sur tous les articles, et ce jusqu'à nouvel ordre.

## A VENDRE

Futs vides, presses à vin, planches et chevrons en châtaignier et sapin, etc.
S'adresser à l'ancienne usine de Toga.

*L'un des rédacteurs gérant,*
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier

## BAR SOAVI

*9, Rue Napoléon*

## BIÈRE GRUBER

à 20 centimes le Bock

## Avis intéressant

La maison **F. Pasquinelli**, boulevard Paoli, nº 22, Bastia, met en vente une grande partie d'Alcools : Rhums, Cognacs, Absinthes, Eau de Vie Corse, ainsi qu'une grande partie de Liqueurs assorties à des prix exceptionnels.

## A LOUER

à Minelli, au bord de la mer, trois appartements fraîchement restaurés.
S'adresser à M. Roch Mattei.

Un très grand nombre de personnes ont rétabli leur santé et la conservent par l'usage des
PILULES DÉPURATIVES
du docteur GOLVIN [illegible]
*Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifiant le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vieux Rhumes, Fraîcheurs, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Maux de Nerfs, Perte d'appétit, Echauffement, Faiblesse, Anémie, Mauvais Estomac, Intestins paresseux.*
2 fr. la boîte avec le GUIDE DE LA SANTÉ [illegible]
M. Preud'homme, [illegible]
PARIS

## OUVRAGES RARES SUR LA CORSE

On désire céder les ouvrages suivants :

Filippini. — Revue par Gregorj, 5 v. in 8º.

Barral. — Mémoires sur l'Histoire Naturelle de la Corse, Londres, 1783.

Codet. — Mérimée sur les jarpes et autres pierres précieuses de la Corse.

Domra Carlo. — Essais sur les traces des caractères modernes de la Corse, Paris.

Renucci. — Nouvelles, trad. française de Filippi, Paris, 1841.

Germanis. — Histoire des Révolutions de la Corse. Le 3e vol. contient la liste des nobles corses, 1771.

Gregorj. — Staticti civili et criminali di Corsica.

Pompei. — Etat actuel de la Corse.

Tommaseo. — Lettres de P. Paoli.

Soprani Raffaelo. — Li Scultori dello Liguria e particolamente delles marittima e della Corsica, très rare, Genova, 1667.

Merello. — Delle guerre dei francesi in Corsica, rare, Genova, 1607.

Salvatore Vitale. — Santuario di Corsica, 1639.

Plusieurs brochures rares et curieuses.

ENCRES A MAURIN
LA SYRIENNE — [illegible]
L'AZULINE — [illegible]
LE XIX SIÈCLE — [illegible]
LA PURPURINE — [illegible]

## Voulez-vous de la bonne bière ?

**à la Brasserie Gasparini**
Place Saint-Nicolas

*Vente en gros et en détail*

## Ministère de la Guerre

L'Adjudication de la fourniture des fourrages à la ration qui a eu lieu le 23 juin dernier, ayant été annulée par M. le Ministre de la Guerre, une nouvelle adjudication pour l'arrondissement administratif de Bastia, aura lieu le lundi onze juillet courant, à deux heures de l'après-midi, dans une salle de la Mairie de Bastia.

Pourront prendre part à cette adjudication les personnes admises à concourir à la séance préparatoire qui a eu lieu à Ajaccio le 16 juin 1898.

Bastia, le 4 juillet 1898.
*Le Sous-Intendant Militaire,*
CARTIER.

## A VENDRE

deux magasins rue Miot, 8.
Conditions très avantageuses.

Un appartement composé de neuf pièces, un corridor et grenier, au 4e étage, rue de l'Opéra, 27.

S'adresser à M. Bartoli, notaire à Bastia.

## Orezza-les-Eaux

**Stazzona**

M. LÉONARD STEFANI, ancien propriétaire de l'Hôtel d'Europe à Bastia, et Compagnie, viennent de monter à neuf pour la saison des eaux, un Hôtel très confortable à Stazzona. Prix très modérés. Chambres de 20 à 25 fr. pour la Saison.

## Représentant

actif, demandé. Ecr. avec référ Mattei, étain, Marseille.

## LE PHÉNIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
*Fondée en 1819*

Fonds réalisés : **900** millions
Valeurs assurées encours : **300** millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Boulevard Paoli.

Le meilleur des Cigare à 10 c. est sans contredit le
*CIGARE MATTEI*
Le demander dans tous les débits de tabacs.

*Le meilleur des cigares à 10 centimes est sans contredit le* CIGARE MATTEI.
*Le demander dans tous les débits.*

On ne fume pas ce bon Cigare,
On le hume tellement il est [illegible]

## MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

## PRODUITS RECOMMANDÉS :

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour.
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « véry selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

## PHARMACIE DANÉ

**Pharmacien de l'Hôpital Civil**
**Chef du Laboratoire de Bactériologie**

*Coin de Rue Saint-Roch et Boulevard Paoli*

FOURNISSEUR de l'Assistance médicale gratuite, des établissements de bienfaisance et des sociétés de secours mutuels.
*Laboratoire spécial d'Analyses* chimiques et de recherches microscopiques.
Dépôt d'*Eaux Minérales*. — *Sérums et Vaccins.*
Fournitures pour la photographie.
*Pansements antiseptiques. Bandages.* Appareils et instruments de chirurgie.
*Conditions spéciales pour le gros. — Service de nuit*

---

00279

23e ANNÉE — JEUDI, 7 JUILLET 1898 — 158

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judic. 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, rue Fontaine, à Paris
ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse... un an, 20 fr. 6 mois, 10 »
Autres Départ. 22 » » 12 »
Union postale, et autres Pays le port en sus
*On ne répond pas des manuscrits déposés.*

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

## LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Benoît XI.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 00 m. — Coucher, 7 h. 12 m.
Lune : Premier quartier, le 26 — Pleine, le 3
Fête de demain : Sainte Elisabeth.

*6 JUILLET*

## TIMOLÉON PASQUALINI

Je vous apporte un grand sujet de joie et de tristesse aussi, malheureusement. La Corse, placée dans les fâcheuses conditions géographiques et historiques que vous savez, semblait bien, en fait d'œuvres d'art, frappée de stérilité, n'est-il pas vrai ? Pour ne parler que de sa production littéraire, elle se bornait, si vous mettez à part les cris de douleur ou de haine qu'exhalent les *voceri*, aux vers sérieux ou plaisants de Salvator Viale et de quelques autres littérateurs de langue italienne, d'ailleurs fort estimables. Eh ! bien, non. Après Mgr de Peretti et quelques autres, de jeunes Corses se sont essayés, non sans succès, dans la langue nationale, Laurent Vero, François Bonavita, morts hélas ! à la fleur de l'âge, Drimaraki, d'autres encore. Enfin, la Corse a donné le jour à un écrivain français d'une réelle valeur, à un généreux critique, à un noble poète : Il est né à Campile et a nom : Charles-Timoléon Pasqualini.

Inconnu de la foule, Pasqualini est, pour quelques initiés seulement, l'auteur d'une remarquable pièce de vers composée à dix-sept ans : *Corsica*. Une ou deux autres de ses pièces circulent manuscrites, par les soins de bonnes gens qui n'ont point « abdiqué la jeunesse. » Et c'est tout, croyons-nous. Notre compatriote a pourtant fait plus, et fait mieux. Pour honorer et servir grandement son pays et pour l'illustrer lui-même, que lui a-t-il donc manqué ? Ce que l'aveugle nature prodigue à tant d'êtres médiocres : quarante ou cinquante ans de vie ! Timoléon Pasqualini est mort à vingt-six ans. (1840-1866.)

Ce sera le rôle de l'éditeur nécessaire — et prochain, espérons-le, des œuvres de cet infortuné jeune homme, d'expliquer par suite de quelles circonstances politiques et familiales tant de belles choses, qu'anime un puissant souffle, sont restées si longtemps sous le boisseau. Ce boisseau, voilà qu'une main pieuse a pu le soulever et, — pourquoi ne pas le dire ? Aussi bien nous avons d'assez bons garants, — nous avons été réchauffé, délicieusement, malgré la saison, au foyer qui nous est alors apparu, et nous avons été ébloui de sa lumière.

— Ebloui ? Singulière condition pour bien voir ! pensera peut-être le lecteur, mis en défiance, toutes les fois qu'à notre prosaïque époque on vient lui parler de vers.

— Ebloui, nous ne nous en dédisons pas. Assez de gens dénigrent, aussi naturellement que d'autres respirent, rabaissant à leur taille ceux dont ils sont hors d'état de voir la supériorité intellectuelle ou morale, hiboux à qui le moindre rayon fait pousser des cris... d'orfraie ! Timoléon Pasqualini en a connu, pour qui il a eu quelques paroles cinglantes. Mais nous qui trouvons si bon d'aimer ce qui est bien, d'admirer ce qui est beau, et qui n'avons qu'un regret, celui de ne pas avoir plus souvent l'occasion d'exercer notre faculté admirative, nous confessons que nous avons été ému, consolé, fortifié, ravi. Aussi sommes-nous infiniment reconnaissant à Pasqualini, et à son vaillant interprète, M. Cruciani, des douces et viriles émotions dont nous leur sommes redevable.

— Mais enfin, qu'a fait de si rare l'homme dont vous annoncez tout ensemble, la venue et la disparition ? Il a chanté, d'une voix tour à tour forte et suave, des choses sans lesquelles la vie ne vaudrait pas, en vérité, la peine d'être vécue : la liberté et l'amour. Et puis il a, dans sa trop courte existence, montré

L'accord d'un grand talent et d'un beau caractère.

Avoir aimé la Corse, l'avoir glorifiée, ah ! certes, cela, facture à part, cependant, ne distinguerait guère Pasqualini du plus grand nombre de ses compatriotes : car quel est le Corse qui n'y va pas de son petit hymne en l'honneur de la Corse ? C'est même, pour le dire en passant, une manière très commode de s'acquitter envers le pays que l'on croit aimer, que l'on aime peut-être, à sa façon, sauf à le désoler ou à l'exploiter sans vergogne, que de lui consacrer, à l'occasion, des panégyriques ridicules par l'exagération ou écœurants par l'insincérité, et funestes, avec cela, parce qu'ils trouvent toujours des gens pour y croire, en Corse ; panégyriques où le cher moi de l'artiste, comme celui de son public savent fort bien, au surplus, se faire leur part. Mais Pasqualini n'a pas seulement exalté la Corse ; il l'a encore avertie. D'autre part, amant passionné de la liberté, il s'est élevé, lui Corse, contre ceux qui, par deux fois, ont immolé en France la liberté ; et cela le distingue un peu, soit dit sans vouloir offenser en rien ceux qui, voyant les choses autrement que lui, ont pris une attitude différente. Et il l'a fait en un temps où cela n'allait point sans quelque danger de perdre au moins sa place, — car, fils de médecin, il était lui-même médecin de la marine, à la suite d'études prodigieusement rapides, j'ai négligé de vous le dire ; et voilà qui n'est vraiment pas banal non plus, vous en conviendrez. Puis, comme il était aussi logique qu'enthousiaste, au lieu de faire sa cour au maître, Pasqualini la faisait à Victor Hugo, autre maître, alors en exil à Guernesey. Et, tout en méditant ou en écrivant pour son propre compte de la manière originale ou éclatante que vous verrez, il appréciait avec compétence et sympathie telles œuvres récemment parues : par exemple, il applaudissait aux *Voix du silence*, dont l'auteur, Victor de Laprade, venait d'être chassé de la chaire qu'il occupait à la Faculté des lettres de Lyon. Enfin, il était, à Hyères, l'hôte de notre grand et cher Michelet, qui avait pour lui la plus vive affection, témoin cette lettre d'accent pénétrant, déchirant, où il lui crie, le sachant très malade : « Soignez-vous, vivez.... Vivez pour vous.... Vous êtes de ceux qu'on ne réparerait pas... » Et cela, joint à ce qui nous a été révélé de ses insignes dons intellectuels ou poétiques, achève de le mettre hors de pair.

Et maintenant, attendons la publication de l'œuvre du jeune Corse, frère jumeau, en quelque sorte, de Jacques Richard, mort tout jeune comme lui, mort comme Hégésippe Moreau, comme Gilbert, et, avec toutes les réserves requises, comme André Chénier !

Et vive la Corse, — une Corse un peu plus ressemblante que celle d'aujourd'hui à l'image idéale que Pasqualini en a tracée, et qu'il a faite si belle, d'après son âme.

F. de C.

## MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

*Programme du 7 Juillet, à 8 h. 1/2*

| | |
|---|---|
| 1. Délégation, (allégro), | Lehar. |
| 2. Lohengrin, | Wagner. |
| 3. Mireille, | Gounod. |
| 4. Le Mage, (fantaisie), | Massenet. |
| 5. Les Hydropathes, (valse), | Gung'l. |

*Le Chef de Musique*, Moulines.

## NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Favalelli, percepteur de Castelsagrat (Tarn-et-Garonne), 4e classe, est nommé à la perception de Monclar (même département), 3e classe.

— Le gendarme Preziosi, de la 15e légion, est nommé brigadier à Istres.

— Le gendarme Mannoni, de la 15e légion bis, est nommé brigadier à Coursegoules.

— M. Pagnucci, receveur des douanes à El-Oued, est nommé commis à Oran.

— M. le capitaine Giudicelli, provenant du

---

. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LA BELLE LIMONADIÈRE

par PAUL MAHALIN

DEUXIÈME PARTIE
La Route de l'Echafaud

V.

LE SALON DES CIRCASSIENNES
(Suite)

Deux heures plus tard environ, vous auriez pu oir, — lui qui, dans la journée, se montrait si ement rue des Maçons-Sorbonne, de peur de eurter contre un sermon ou contre un créan r, — rentrer furtivement à l'hôtel et profiter moment où madame Mazerolles faisait sa sieste à l'intendant vaquait au dehors aux commis s et aux emplettes, pour pénétrer dans les artements du premier étage et pour y demeu seul pendant quelques instants, sans que s'en rçût aucun des domestiques, qu'absorbaient, rez-de-chaussée, les préparatifs de la récep du soir.

es tard encore, — vers la brune, — vous es rencontré s'introduisant, avec toute espèce de précautions pour ne pas être reconnu, dans une boutique de ferrailles louches et de serrureries équivoques, au fond d'une de ces ruelles dont les réseaux formaient, au cœur de la Cité, comme les veines d'une nouvelle *Cour des Miracles*.

Toujours plus tard, — beaucoup plus tard, — longtemps après que, des invités de l'ex-limonadière, chacun ayant pris congé, avait tiré de son côté, — longtemps après que Jacques Lebrun, sorti le premier à leur suite, avait regagné son domicile où l'attendait sa fille Hélène, — vous auriez surpris le jeune homme en train de se glisser, à l'aide du passe-partout qu'il tenait de la confiance du vieux soldat, à l'intérieur du logis, désormais sombre, silencieux et endormi.

Et ce n'est pas sans étonnement que vous auriez remarqué ceci :

Qu'au lieu de remonter à sa chambre par l'escalier de service, notre héros se coulait, en marchant sur la pointe des pieds, en mesurant ses pas, en retenant son souffle, le long de la rampe du *grand degré*.

Vous n'avez pas oublié que la fille Madeleine Evrard l'avait, le lendemain matin, trouvé dans cet escalier de service, « occupé à fureter partout, comme quelqu'un qui aurait perdu quelque chose, » et que sur ce renseignement, madame Mazerolles avait envoyé la chambrière inviter le jeune homme à lui venir parler sans retard.

Notre héros s'était rendu sans hésiter à cet appel. Sans doute espérait-il que la disparition de *l'argent des cartes* ne saurait être constatée avant la prochaine réunion. Il avait donc deux ou trois jours pour se retourner...

Pendant ces deux ou trois jours, il jouerait, — avec les nouvelles forces qu'il allait pouvoir mettre en ligne. Il gagnerait assurément. D'abord, il avait découvert une martingale infaillible. La chance lui sourirait, ramenée par l'importance de l'enjeu. Un monceau d'or s'élèverait devant lui. Bientôt, le monceau se changerait en montagne. Avec une parcelle de ce monceau, notre amoureux ferait à sa divinité le riche cadeau qu'elle convoitait, et la jeune femme n'irait point faire étalage de sa beauté au Salon des Circassiennes. Car le malheureux était jaloux, horriblement jaloux, jaloux à se tuer, jaloux à se damner !...

Avec une tranche de cette montagne, il paierait ses dettes, désintéresserait ses dupes et restituerait au meuble de *l'argent des cartes* la somme qu'il lui avait enlevée. Personne ne lui réclamerait plus rien désormais. Et personne ne saurait rien...

Nous avons vu comment un louis, tombé sur le tapis et ramassé par Jacques Lebrun, avait fait chopper ce système.

L'entretien fut long entre la marraine et le filleul. Lorsqu'il fut terminé, on remarqua que la première avait les yeux gonflés comme si elle avait beaucoup pleuré. Quant au second, il sortit de l'hôtel, la tête basse, le rouge de la honte au front, chancelant, effaré, hagard. Il marchait comme s'il eût été ivre. Ce fut d'instinct qu'il descendit la rue de la Harpe et qu'il traversa le pont Saint-Michel. La frayeur, le remords, alourdissaient son pas, incendiaient son cerveau et tenaillaient son cœur. Quoi donc ! de débauché, d'ingrat, de chevalier d'industrie, de coupable maintes fois pardonné et humilié par le pardon, il venait de passer filou, — et filou maladroit, qui laisse sur le théâtre de son crime la fausse clef et les empreintes qui lui ont servi à le commettre ! Un seul mot échappé à madame Mazerolles, et la justice le happait de sa griffe inexorable pour le jeter, du monde de l'amour, de la vie, à l'infamie, aux tribunaux, au bagne !...

Il arriva en face du Palais.

Une foule énorme, bruyante et agitée se poussait, s'étouffait, s'écrasait contre la grille, derrière laquelle plusieurs poteaux se dressaient dans la cour, surmontés de pancartes.

S'il avait pu percer la cohue du regard, le jeune homme aurait aperçu sur l'espèce de plate-forme de planches dans laquelle se plantaient ces poteaux, un réchaud allumé et un bidon, rempli de couleur rouge, assez semblable à ceux dont les peintres en bâtiment se servent pour enfermer leurs vernis. Sur le réchaud chauffaient des fers d'une forme bizarre...

13e régiment d'Infanterie de marine, a été placé à la suite du 4e régiment.

— M. Terrazano Antoine-Etienne, fils de préposé domanial, demeurant à Beni-Medjabd, a été nommé garde domanial des eaux et forêts en Algérie.

## Le Nouveau Pensionnat St-Joseph

Samedi dernier la touchante cérémonie de la Sainte-Communion réunissait une foule nombreuse dans l'Eglise du nouvel établissement des Sœurs de Saint-Joseph. Cette fête religieuse, présidée par M. le Chanoine Peretti, Vicaire général, a été précédée de la bénédiction de la chapelle.

Ce très bel édifice, du le style ionique le plus pur, est très vaste et peut contenir non seulement les nombreuses élèves de la maison, mais aussi, beaucoup de fidèles. Nous avons admiré l'autel tout en marbre blanc dû au ciseau de l'artiste Frediani ; la voûte finement décorée est l'œuvre des peintres Gillio et Proffzi ; des vitraux simples et du meilleur goût éclairent la nef.

Après la Sainte Messe, nous avons pu visiter le vaste et bel établissement qui semble avoir surgi comme par enchantement : on se souvient qu'il y a dix-huit mois à peine, on posait la première pierre de cet édifice. Grâce au talent et à l'habile direction de M. Bronzini, le jeune ingénieur civil si bien connu dans notre ville, ces constructions se sont rapidement élevées. Tout y est parfaitement emménagé d'après les règles de l'art moderne, de l'hygiène et du confortable.

Les dortoirs sont vastes, les classes bien éclairées et très aérées. De grands couloirs bien clairs facilitent la circulation à tous les étages ; une magnifique terrasse au-dessus de la maison offre au spectateur un coup d'œil féerique ; d'un côté l'on aperçoit la campagne, de l'autre, le vaste horizon de la mer. Les réfectoires spacieux se trouvent au rez-de-chaussée auprès d'un préau couvert, où les élèves pourront prendre leur récréation, les jours de mauvais temps. D'immenses cours bien ombragées de platanes et d'orangers entourent la maison qui est alimentée par une eau délicieuse.

De grandes salles sont réservées à l'étude des arts d'agrément ; une surtout éclairée presque *à giorno*, tant la lumière l'inonde, est réservée au cours de dessin.

Les sous-sols eux-mêmes sont admirablement aménagés pour les divers services de l'Etablissement. En un mot le jeune ingénieur a su unir très habilement l'utile à l'agréable.

Mais si notre ville est dotée d'un établissement unique en son genre, presque en pleine campagne, avantage si précieux pour une maison d'éducation, nous le devons à l'initiative de la Révérende Mère qui dirige depuis plusieurs années avec tant de zèle et de dévouement le pensionnat Saint-Joseph.

Nous avons la ferme conviction que la prospérité toujours croissante de sa nouvelle maison d'éducation sera pour elle la plus douce récompense de ses efforts et de ses peines.

*Un visiteur.*

## Bulletin financier

Paris, le 1er Juillet 1898.

Le Marché sous la bonne impression du vote d'hier en faveur du ministère redevient plus actif avec des cours en reprise. Le 3 0/0 fait 102,70 ; le 3 1/2 0/0, 106.70.

Excellente allure des Etablissements financiers surtout du Crédit Foncier qui s'avance à 677 avec de bonnes demandes sur toutes ses obligations. Le Comptoir National d'Escompte s'inscrit à 587, le Crédit Lyonnais à 846 ; la Société Générale à 558 ; la Banque Spéciale des Valeurs Industrielles à 194.

Les porteurs Ville de Paris 1886 auront pendant 3 mois du 15 septembre au 15 décembre le droit de souscription par préférence au nouvel emprunt.

En valeurs industrielles l'action des Auer est assez bien tenue, les obligations 5 0/0 de la Cie Austro-Belge de Pétrole sont très demandées à 488 ; les actions Chaussures Françaises à 154 ; l'action Olibet fait 135 ; l'action de la Cie des grandes ardoisières Angevines émises à 100 fr. est en plus value importante à 140 fr.

C'est à la Banque Française d'Emission à Paris et chez les banquiers correspondants en France et à l'étranger que l'on peut souscrire aux 9,000 obligations 4 0/0 de 500 fr. de la Société Générale des Abattoirs Municipaux de France au prix de 490. Rappelons que ces titres offrent des garanties analogues à celles des obligations de Villes tout en donnant un revenu plus rémunérateur.

Nos Chemins de Fer sont en nouvelle reprise.

## Soutiens de Famille

**La commission chargée de statuer sur les demandes d'exemption des jeunes conscrits comme soutiens de famille s'est réunie lundi à la préfecture, dans la salle des séances de la commission départementale. Elle a prononcé l'exemption des jeunes conscrits dont les noms suivent :**

### *Classe 1896.*

Grimaldi Antoine-Louis, Venzolasca.
Manbrini Martin-Paul-Dominique, Bastia.
Sampieri Jean-Antoine, Sartene.
Sourio Toussaint, Bonifacio.
Zuccarelli Martin, Corte.

### Suppléants

Montera Jean, Lozzi.
Ferruccelli Dominique, Colti.

### *Classe 1897.*

### Ajaccio

Sollacaro Charles, d'Ajaccio.
Biancamaria Paul de Jean, de Villanova.
Casalta Antoine, Tolla.
Benielli Jean, Bastelica.
Leca Jules, Pastricciola.
Bruschi Jean-Baptiste, Vico.
Torre Antoine, Cattoli-Corticchiato.
Mariani Dominique-Antoine, Frasseto.
Martini Dominique-Toussaint, Poggiolo.
Pieri Xavier, Lopigna.
Adami Félix, Casaglione.

### Bastia

Recini Ange-Dominique, Bastia.
Cardi Louis, Bastia.
Quairola Pierre, Bastia.
Poletti Antoine-Fortuné-Alexandre, Bastia.
Toscanelli Pierre, Morsiglia.
Dias Barthélemy, Brando.
Virgitti Blaise-Jean-Laurent, Cervione.
Raffalli Antoine-Noble, Canavaggio.
Andréani Henri-Xavier, Croce.
Agostini André, Soco.

### Corte

Ferraggi Jean-André, Corte.
Giudicelli Antoine D., Serra-di-Fiumorbo.
Muraccioli Joseph, Aghione.
Salvetti François-Antoine, Castifao.
Pietrana Mathieu, Castifao.
Alfonsi Jean, Albertacce.
Santini Jean-Darius, Casamaccioli.
Gentili Jean-Baptiste, Lozzi.
Lucciani Luc-Antoine, Calacuccia.
Santini Joseph, Corscia.
Turchini Ange-Mathieu, Bustanico.

### Calvi

Guidoni Pancrace, Calenzana.
Guyermacci Pierre-Paul, Calenzana.
Maranzani Toussaint, Calenzana.
Massoni Dominique, Calenzana.
Maraninchi Jean-Baptiste, Moncale.
Angeletti Jean, Corbara.
Loverini Jules, Lavatoggio.
Antoni François, Vallica.
Colombani Octave, Pioggiola.

### Sartene

Leandri Paul Joseph, Granace.
Leandri Jean-Baptiste, Sartene.
Nicolai Michel Antoine, Olmeto.
Mondoloni D., Belvédère-Campomoro.
Lanfieri Vincent, Bonifacio.
Occhioni Ange Achille, Bonifacio.
Sampieri Jean Jérôme, Sartene.
Istria Philippe-François, Sollacaro.

### Suppléants

Torre Ambroise, Cattoli Corticchiato.
Peraldi Bernardin, Foce Bilzèse.
Grisanti Philippe-Xavier, Casabianca.
Musarry Jean, Ajaccio.
Martini François, Calacuccia.
D'Alesio Amédée, Bastia.
Martelli Hyacinthe, Corbara.

## La Saint-Pierre à Luri

**La route si pittoresque et si agréable qui, de Santa Severa conduit à Luri, présentait dimanche dernier une animation extraordinaire.**

**Calèches et tilburys amenaient une foule d'étrangers à la fête patronale qui se célébrait ce jour là à Luri.**

**Aussi pouvons-nous dire que la Saint-Pierre a revêtu cette année un caractère de solennité qu'elle n'avait jamais connu, et cela grâce surtout au zèle et à l'activité de M. le chanoine Costa et de son jeune vicaire.**

**Dès le matin les salves de boîtes et les cloches sonnant à toute volée annonçant la fête.**

**Au son de marches entraînantes, la fanfare la « Renaissance » se rend à l'église paroissiale qui, malgré ses vastes dimensions, ne peut contenir la foule accourue pour assister à l'office divin.**

**La messe de Battman en la majeur, sous la direction du sympathique M. Regineasi de Bastia, est chantée par de nombreux amateurs lurais que M. David Cervoni, un jeune artiste plein d'ardeur et de ténacité, est parvenu en peu de temps à grouper en société orphéonique.**

**La « Renaissance » dirigée par le maestro Ricci, se fait entendre pendant les intermèdes.**

**Dans l'après-midi, cette phalange artistique précède la procession nombreuse et bien ordonnée où nous voyons se mouvoir dans un cadre merveilleux, tout un essaim de charmantes dames et demoiselles parées de toilettes du plus haut goût.**

**A la tombée de la nuit, toute la vallée de Luri s'illumine *comme* par enchantement et présente alors un coup d'œil féerique.**

**Enfin un concert donnée sur la place par l'infatigable « Renaissance » vient terminer cette inoubliable journée favorisée par un temps superbe.**

**Aussi nous ne saurions terminer ce compte-rendu, sans parler de l'accueil chaleureux et sympathique, que les étrangers ont trouvé auprès de la vaillante et laborieuse population de Luri et particulièrement de l'affabilité de son digne curé doyen M. Costa dont ils garderont le plus charmant souvenir. — L. D.**

## Certificat d'Etudes Primaires

### *Circonscription de Calvi*

CANTON D'ILE-ROUSSE

**Candidats présentés : 22 garçons et 9 filles.**
**admis : 12 id. 6 id.**

**Dont voici les noms :**

**Colombani Jean, Leca Richard, Zanardi Paul, Colombani Mathieu, Raffi Michel, Massoni François-Marie, Ceccaldi Eugène, Chipponi Joseph, élèves de M. Chipponi, directeur de l'école communale d'Ile-Rousse.**

**Alfonsi Bonaventure, Allegrini André, Mariani André, élèves de M. Casta, instituteur à Corbara.**

**Emmanuelli Louis, élève de M. Luiggi, instituteur à Monticello.**

**Consalvi Placide, élève de Mme Franceschini, institutrice à Pigna.**

**Savelli Jéromine, Emmanuelli Marie-Jeanne, Zanardi Thérèse, élèves du pensionnat des Filles de Marie d'Ile-Rousse.**

**Franceschini Angélique, Franceschini Madeleine, élèves de Mme Pariggi, institutrice à Corbara.**

**Giuntini Julie, élève libre.**

⁂

**Dans la liste que nous avons publiée, pour le canton de Saint-Florent, nous avons omis le nom de M. Casale Pie, qui, sur trois candidats, a obtenu seul la mention spéciale de l'agriculture.**

## Plutôt mourir !

Ni le préfet, ni sa police,
Et ni tout son peuple sergot,
Ne me feraient dire : *Congo*,
« Tu ne rendras pas ma peau lisse ! »

*Albert Cimaise, au savonnier Vaissier.*

## Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 6 JUILLET

*Thermomètre.* — 7 heures du matin, + 19 0 ; midi, + 22 0 ; 6 heures du soir, + 21 0 ; Maximum, + 24 0 ; minimum, + 15 0.

*Baromètre.* — 7 heures du matin, 760 mm. ; midi, 760 mm. ; 6 heures du soir, 760 mm.

*Vent.* — 9 h. du matin, N., bonne brise.
4 h. du soir, O. faible brise.

Etat du ciel, couvert.
Etat de la mer, peu agitée.
Hauteur des eaux : matin, + 0,51 ; soir, + 0,23.
Pluviomètre, à 9 heures du matin : 48 mm.

⁂

### *Ecole des sciences politiques*

Nous sommes très heureux de porter à la connaissance de nos lecteurs les succès que vient de remporter un de nos compatriotes, à l'Ecole libre des sciences politiques. On vient de proclamer le résultat des examens de fin d'études, et parmi ceux qui ont obtenu le diplôme dans les sections diplomatique et générale, on cite en première ligne M. Filippi Charles.

L'Ecole libre des sciences politiques donne un très haut enseignement, et les diplômes qu'elle délivre sont très recherchés. Celui qui a été décerné à notre compatriote, l'a été, dans des conditions très flatteuses.

⁂

### *Le commerce des lièges*

C'est un des commerces qui, dans notre île, se maintiennent le mieux. Il présente cet avantage particulier qu'il exploite les arbres sans les abattre, et qu'il utilise certaines régions de nos forêts, sans les dévaster. Il y a une soixantaine d'années, le chêne-liège était considéré, chez nous, comme un arbre sans valeur ; aussi ne se faisait-on pas faute de le couper.

Aujourd'hui un bois de chêne-liège rapporte plus qu'un jardin de cédratiers, et bien des gens déplorent l'incurie de leurs ancêtres qui les a privés d'un revenu certain. La leçon devrait bien servir aux gens trop nombreux encore qui considèrent le makis comme un objet de minime valeur.

⁂

### *Baccalauréat ès-lettres*

M. Antoine-Mathieu Fantauzzi a été reçu bachelier ès-lettres, 2e partie, avec la mention assez bien, devant la Faculté des lettres de Paris.

Le jeune bachelier est le fils de M. Joseph Fantauzzi, de Paris.

⁂

### *Institut agronomique*

M. Ceccaldi a été admis à subir les épreuves orales pour l'admission à l'institut national agronomique.

⁂

### *Défense mobile de la Corse*

Nous relevons dans la promotion dans la maistrance de la flotte le nom du quartier-maître de manœuvre Lavalon, du *Capitaine Cuny*, promu au grade de 2e maître.

Nos félicitations à ce brave serviteur.

⁂

### *Fête du Mont-Carmel*

La neuvaine préparatoire à la fête du Mont-Carmel, aura lieu à St-Jean, le matin à 9 heures, et le soir à 7 heures 3/4.

A Sainte-Marie la neuvaine commencera à 8 heures du soir.

⁂

### *Au Port*

Le remorqueur français *Marseillais Nº 2*, capitaine Filippi, armateur Chambon de Marseille, affrété par les entrepreneurs Boizo et Marchetti, est arrivé dans la matinée, ayant à la remorque le chaland *Denis*, chargé de matériel.

— Le remorqueur italien *Nina*, capitaine Schenone, a relâché dans la soirée d'hier, venant de la Maddalena, pour faire de l'eau et du charbon.

— La tartane italienne *Ida R.*, capitaine Vannucchi, est arrivée hier soir, sur lest, venant de Livourne, à l'effet de charger 100 mètres cubes de bois de pin pour construction à destination de Gênes.

## BOURSE DE PARIS

| | 5 Juillet. | 6 juillet |
|---|---|---|
| Rente 3 p. 0/0 ancien. . | 102.95 | 103.05 |
| — 3 p. 0/0 amortis. . | 101.30 | 101.50 |
| — 3 1/2 0/0. . . . . | 106.75 | 106.95 |

## ÉTAT CIVIL

MARIAGES. — Néant.
NAISSANCES. — Néant.
DÉCÈS.

Oliva Marie-Dominique, veuve, 53 ans, de Bastia.
Pantalacci Pierre-Paul, 6 mois, de Bastia.
Duplan Claude, soldat au 163e de ligne, célibataire, 23 ans, de Bastia.

## Dépêches de Nuit

### COMMISSION DES CRÉDITS

La commission des crédits 'est réunie aujourd'hui pour procéder à l'élection de son bureau.

M. Rouvier a été élu président par 19 voix.

## L'AFFAIRE ZOLA

### *Procès des Experts*

La neuvième Chambre du tribunal correctionnel de la Seine a examiné aujourd'hui le procès intenté par les experts M. Zola.

Les experts réclament à M. Zola la somme de 300,000 frs e dommages-intérêts.

Après la plaidoirie de Me Labori, l'affaire a été renvoyée à medi prochain.

## Mort de Cornelius Hertz

On annonce de Londres la ort de Cornelius Hertz.

Il est décédé ce matin à 3 eures, à Londres.

## L'AMBASSADE ABYSSINE

### *à Paris*

Les couloirs de la Chambre aient très animés aujourd'hui, r suite de la présence des mbassadeurs du Négus, qui aient accompagnés par M. La- rde, ministre plénipotentiaire près de l'empereur Ménélik.

L'ambassade se compose des inces Woldé, Nado et Bina- u, les trois meilleurs géné- ux de Ménélik ; qui sont char- e de remettre au président la République, de la part de r souverain, deux défenses éléphant, les plus remarqua- s qu'on ait pu trouver dans mpire. Elles mesurent 1 mè- 91 centimètres de longueur 50 centimètres de circonfé- nce à leur base.

Cette ambassade sera reçue main, à l'Elysée, avec le céré- nial habituel.

## Horrible catastrophe

### *Perte de « La Bourgogne »*
### *600 morts.*

Une horrible catastrophe vient de plonger dans le deuil et la désolation notre monde maritime.

Un télégramme adressé de New-York nous donne les renseignements suivants :

On annonce d'Halifax qu'une collision a eu lieu, par suite d'un brouillard très intense, entre le steamer *Cromatyshire* et le paquebot *La Bourgogne*, de la compagnie générale Transatlantique.

La collision a eu lieu le 4 juillet, dans la matinée.

*La Bourgogne* a sombré à pic entraînant avec elle plus de 600 personnes.

Deux cents passagers à peine ont été arrachés à la mort.

Tous les officiers, faisant partie de l'équipage, sont au nombre des victimes.

Le paquebot *La Bourgogne* allait de New-York au Hâvre.

⁂

Ce magnifique steamer était commandé par le lieutenant de vaisseau Deloncle, frère de l'ancien député des Basses-Alpes.

*La Bourgogne* avait été lancé en 1886 ; c'était un des plus beaux steamers de la Compagnie générale Transatlantique.

L'émotion est très grande à Paris.

Les bureaux de la Compagnie sont envahis par la foule. On attend avec impatience la liste des survivants.

Le président de la République a chargé un des officiers de sa maison militaire de se rendre auprès du directeur de la Compagnie pour lui exprimer tous ses regrets.

Le commandant Deloncle est âgé de 45 ans ; il est père de 5 enfants.

## La Guerre
## HISPANO-AMÉRICAINE

### *Autour de Santiago*

Dans la nuit de dimanche à lundi, le général Linares a tenté une sortie.

Les troupes américaines, quoique surprises, ne forcèrent pas moins les Espagnols à battre en retraite.

Le général Shafter fut légèrement blessé.

⁂

Malgré la destruction de la flotte de l'amiral Cervera, l'entrée du port de Santiago est toujours inaccessible à l'escadre américaine.

Les batteries espagnoles des forts Morro et de La Soccapa sont encores intactes et prêtes à empêcher l'escadre américaine de faire son entrée dans le port.

Le chiffre officiel des morts, du côté des Américains, autour de Santiago, s'élève à 1.700.

## LE PARLEMENT

### Chambre des Députés

*Présidence de M.* KRANTZ

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Dubief, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

### Election d'un Vice-Président

A l'ouverture de la séance, le président annonce qu'il va être procédé à un deuxième tour de scrutin pour l'élection d'un vice-président en remplacement de M. Sarrien.

Le scrutin restera ouvert pendant une heure.

Ont obtenu :
MM. Fernand Faure, 236 voix ;
Gerville-Réache, 98 ;

M. Fernand Faure est élu vice-président.

### Vérification des pouvoirs

L'ordre du jour appelle la suite de la vérification des pouvoirs.

La Chambre valide sans débats l'élection de M. Gerville-Réache.

### *L'élection de Montluçon*

La Chambre examine d'abord l'élection de Montluçon.

Le bureau chargé de la vérification des pouvoirs de M. Letang a conclu à la validation de son élection et a demandé à ce que les fraudeurs soient poursuivis conformément à la loi.

Les conclusions du bureau sont adoptées.

M. Letang est admis.

### *L'élection d'Alais*

La Chambre passe ensuite à la discussion de l'élection de M. Ramel, dans la 1re circonscription d'Alais.

M. Doumergue combat les conclusions du bureau tendant à la validation ; il dit que de nombreuses protestations se sont produites.

L'orateur signale de nombreux actes de menaces, de violences et de pression, lesquels actes ont vicié la sincérité du vote.

M. Alicot réfute tous les actes de pression. Il dit que M. Doumergue a, involontairement sans doute, altéré les faits.

M. Doumergue dépose une demande d'enquête.

Le président la met aux voix.

| | |
|---|---|
| Nombre des votants . . . | 529 |
| Majorité absolue . . . . | 215 |
| Pour l'adoption . . | 216 |
| Contre . . . . . . | 313 |

La Chambre ayant repoussé la demande d'enquête, M. Ramel est admis.

Séance demain.

## Liquidation Pasquinelli

Les créanciers de la liquidation judiciaire du sieur Pasquinelli François, commerçant à Bastia, sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoirs par procuration enregistrée, en chambre de conseil du Tribunal de Commerce de Bastia, à 8 heures du matin, afin de vérification de créances, le mardi 19 juillet courant.

Le Greffier du Tribunal,
D.-A. TOMASI.

HYGIÈNE et BEAUTÉ de la PEAU
CRÈME VELOUTINE préparée par Ch. FAY
9, Rue de la Paix, Paris. — [illegible]

AVIS

La Maison Pernod Fils
de Pontarlier (Doubs)

pour mieux desservir sa nombreuse clientèle vient d'établir deux dépôts en Corse.

Un à Bastia qui desservira les arrondissements de Bastia, Corte et Calvi.

Un à Ajaccio pour les arrondissements de Sartene et d'Ajaccio.

La direction de ces deux dépôts est confiée à MM. L. N. Mattei et Cie.

Pour Ajaccio : 1, Avenue du Premier Consul.

Pour Bastia : 15, Place St-Nicolas.

N.B. — La marchandise sera facturée directement par la Maison Pernod Fils et le client n'aura à payer aux dépositaires que le montant des frais de transport et des droits de douane.

La Maison fait une remise qui varie de 1 à 5 0/0 suivant la quantité que le client prendra dans l'année. Cette quantité ne doit pas être inférieure à mille litres.

OREZZA-LES-EAUX
*Hôtel de la Paix*
Veuve PIETRI, propriétaire
*Ouverture le 1er juillet*
Hôtel de 1er ordre

A VENDRE
Hôtel de 1er ordre
A Bastia pour cause de départ.
S'adresser au bureau du journal.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons

Achat de Cocons

M. Henri Barsanti, négociant au Nouveau Port, à Bastia, prévient les éducateurs qu'il achète les cocons pour la filature au prix de 1.50 à 2.50 suivant la qualité, et les cocons vides de 3.50 à 4.00.

GROS LOT 500.000 Frs.

Pour 5 francs on reçoit 5 nos part. 1er tirage 16 août prochain des *Panama à Lots et prime* valant 5 francs, 1 lot de 100.000 fr., 2 lots de 10.000 f., 2 lots de 5,000 f.. 5 lots de 1,000 f., 50 lots de 1,000 f. Opération autorisée. Intégralité des lots à chaque groupe. Ecrire de suite, au journal *Les Echos Financiers*, 9, rue de Provence, Paris.

58 ANNÉES DE SUCCÈS
GRAND PRIX, Expon universelle LYON 1894
GRAND PRIX, Exposition universelle Bordeaux 1895
*HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY*
Exposition nationale ROUEN 1896
Exposition universelle BRUXELLES 1897
*ALCOOL DE MENTHE DE* RICQLÈS
Le seul véritable Alcool de Menthe contre les indigestions, dysenterie, cholérine, maux d'estomac, de tête, de cœur. Calme instantanément la soif et assainit l'eau. Préservatif souverain contre les épidémies.
Exiger le nom : DE RICQLÈS sur les flacons

KAISER
Marchand Tailleur
*11, Rue Paradis, 11, Marseille*
(Ne pas confondre avec les maisons de confection).
Représenté à Bastia par M. PEKLE, 9, Route du Cap, au 2me.

— M. l'abbé Peraldi Noël, jeune prêtre, de Corrano, est nommé vicaire de Zicavo.

☞ Ne fumer que le merveilleux CIGARE MATTEI, ou ne pas fumer.

**PRETS** 5 0/0, rien d'avance, achat de valeurs dépréciées et non cotées à la bourse. Ecrire : Agence immobilière, 58, rue des Dames, Paris.

**l'Insecticide agricole BENIGNI**

est le meilleur remède pour la destruction des fourmis et insectes qui causent de graves dommages aux arbres et plantes de toute nature.

La boîte de 500 gram. 3,50.

S'adresser à l'inventeur A. M. BENIGNI, propriétaire-agriculteur, Place de l'Hôtel de Ville, 9.

**A VENDRE**

deux magasins rue Miot, 8.

Conditions très avantageuses.

Un appartement composé de neuf pièces, un corridor et grenier, au 4e étage, rue de l'Opéra, 27.

S'adresser à M. Bartoli, notaire à Bastia.

**Orezza-les-Eaux**

**Stazzona**

M. LÉONARD STEFANI, ancien propriétaire de l'Hôtel d'Europe à Bastia, et Compagnie, viennent de monter à neuf pour la saison des eaux, un Hôtel très confortable à Stazzona. Prix, très modérés. Chambres de 20 à 25 fr. pour la Saison.

**Représentant**

actif, demandé. Ecr. avec réfer. MATTEI, étain, Marseille.

**Voulez-vous de la bonne bière ?**

**à la Brasserie Gasparini**

Place Saint-Nicolas

*Vente en gros et en détail*

**Bonne Occasion**

A vendre une Pompe à manège ne formant qu'une seule machine ; l'animal tourne autour de l'instrument dans un rayon de 2 m. 75 c. m. ; le rendement est d'une moyenne de neuf mille litres par heure.

S'adresser à M. PETROLACCI, négociant, 29, Boulevard Paoli, Bastia.

*L'un des rédacteurs gérant,*
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier

**ANCIEN CABINET PRADÈRE**

**PIERRE SABATE**

**Chirurgien-Dentiste du Lycée**

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXRACTION DES DENTS
sans douleur
*14, rue de l'Opéra.*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

**M. A. GEORGES**

**Docteur-Dentiste**

AMÉRICAIN

*Le Cabinet de M. GEORGES est transféré, 14, Boulevard Paoli, où il reçoit tous les jours.*

**Cabinet ouvert toute l'année**

Demandez les

**CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI**

**à 0.30 le paquet.**

SERVICE RAPIDE DE PETITS COLIS
**à Domicile**

FERNAND CAMUGLI

48, RUE DE LA RÉPUBLIQUE, 48, MARSEILLE

**TARIF DE BASTIA A MARSEILLE, DOMICILE OU GARE**

| | | | |
|---|---|---|---|
| de 1 à 6 kil. | 0.90 | de 10 à 20 kil. | 1.90 |
| de 6 à 8 » | 1 10 | de 20 à 25 » | 2.10 |
| de 8 à 10 » | 1.50 | de 25 à 30 » | 2.50 |

Les colis doivent être remis à Bastia à M. LUSINCHI, Rue du Nouveau Port, 7
Tous les Lundis et Jeudis avant 10 heures du matin.

**GRAND HOTEL D'EUROPE**

Ancien Hôtel Colombani, actuellement tenu par M. DAUPHIN MATTEI, se recommande au public par le confortable et l'extrême propreté de ses chambres.

Un cuisinier du continent est attaché à l'établissement.

L'Hôtel possède un jardin garni de plantes de toutes sortes et d'arbres, où MM. les voyageurs peuvent prendre leurs repas pendant l'été.

Le prix est de 5 fr. par jour chambre comprise.

L'Hôtel possède une salle pour repas de noces et de sociétés, prix modérés.

**On prend des pensionnaires**

**Orezza-les-Eaux**

—( VILLA GRANAJOLA )—

La Villa sera ouverte le 2 juillet. Cette station d'été est la mieux placée, à proximité de la source, dans un paysage incomparable — Une voiture attachée à l'Établissement attendra, tous les jours, MM. les Voyageurs à leur arrivée à la gare de Folelli. — Un service de voitures sera établi entre la Villa Granajola et la source des Eaux d'Orezza.

***Jeux de Tennis — Croquets — Balançoires***

**PATISSERIE DU JOUR**

La cuisine de l'hôtel, dirigée par Mme COLOMBANI, est de nature à satisfaire les appétits les plus aiguisés par l'excellente eau d'Orezza et l'air de la campagne.

Prix modérés — *Arrangements pour familles* — Prix modérés

Pour renseignements, s'adresser à l'Hôtel d'Europe, 3 et 5, rue de l'Opéra, Bastia.

### Ministère de la Guerre

*Adjudication de la fourniture des fourrages à la ration à faire dans l'arrondissement administratif de Bastia du 1er Août 1898 au 31 Juillet 1899.*

Contrairement à l'annonce qui a été insérée dans le *Petit Bastiais* et le *Bastia-Journal* du 6 juillet courant, les personnes, autres que celles qui auront été admises à la séance préparatoire du 16 juin 1898, qui voudront prendre part à ladite adjudication devront remettre le onze juillet 1898, avant l'ouverture de la séance, au Président de la Commission d'adjudication, savoir :

1° une pièce constatant leur qualité de français ;

2° un extrait de leur casier judiciaire pour établir qu'elles n'ont jamais été déclarées en état de faillite, qu'elles ont été réhabilitées et qu'elles ne sont pas en état de liquidation judiciaire. Cette pièce ne doit pas avoir plus de trois mois de date au moment de sa production.

Toutefois les anciens faillis concordataires qui auront bénéficié de la disposition transitoire de l'article 25 de la loi du 4 mars 1889, ainsi que les personnes admises à la liquidation judiciaire, en vertu de la même loi, pourront solliciter leur admission à concourir, en produisant soit le jugement déclarant que les intéressés ne seront soumis qu'aux incapacités édictées par l'article 21 de la loi du 4 mars 1889, soit le jugement qui les a admis à la liquidation judiciaire, ainsi que l'autorisation spécialement délivrée par le juge-commissaire en vue de l'adjudication à intervenir.

3° Un état indiquant les entreprises de fournitures ou de travaux pour les services publics dont le signataire aurait été antérieurement adjudicataire, soit seul, soit en société.

Les sociétés qui désireront concourir trouveront dans les bureaux des Sous-Intendants militaires, à Ajaccio et à Bastia, les indications nécessaires pour la production des pièces exigées.

Chaque soumission définitive, établie sur papier timbré d'après une formule que délivreront les Sous-Intendants militaires, devra être accompagnée d'un récépissé de versement à l'une des caisses du Trésor, à titre de cautionnement provisoire, de mille cinq cents francs.

Les soumissions avec les pièces nécessaires à l'appui pourront être adressées, par lettre recommandée, soit au Président de la Commission d'adjudication, soit au Sous-Intendant militaire de Bastia. La souscription de ces lettres devra indiquer qu'elles contiennent des soumissions.

On rappelle que l'adjudication aura lieu dans une salle de la Mairie de Bastia le lundi onze juillet 1898, à deux heures de l'après-midi.

*Le Sous-Intendant Militaire,*
CASTIES.

**TRAITEMENT DES MALADIES DES VINS**

**Tourne Graisse, Piqure, Acide sur aigre doux, Amertume, Goût de terroir, Pousse, Vins mildiousés, Fermentations permanentes. Mauvais goûts, etc. Vinification, Conservation et Bonification par procédés spéciaux. Arôme, Sève de différents crûs pour Vins rouges et blancs de France et Etrangers, pour Vins de liqueurs de Apéritifs Essence de Fine Champagne, Extraits concentrés véritables vieillisseurs. Dosage pour Vermouth de France et de Turin et des Liqueurs blanche, jaune et verte. Produits vinicoles, Couleurs végétales, Fournitures de chais.**

**Laboratoire de Bactériologie et d'Œnologie. F. Magnan, *Chimiste, Distillateur-Industriel, Inventeur du Vin Bonificateur,* Rue des Remparts-d'Ainay, 40, Lyon (Rhône.)**

**BAR SOAVI**

*9, Rue Napoléon*

**BIÈRE GRUBER**

**à 20 centimes le Bock**

**FÉLIX ALCAN**, *Éditeur*, 108, Boulevard Saint-Germain, PARIS.

**DICTIONNAIRE DE MÉDECINE**

par les Drs **E. BOUCHUT & A. DESPRÉS**

*Sixième Édition au courant des derniers Progrès de la Science.*

[illegible] **Indispensable aux Familles**

PRIX : broché, 25 fr. ; — relié, 30 fr. *Franco contre Mandat.*

**MAISON L.-N. MATTEI ET Cie**

**PRODUITS RECOMMANDÉS :**

**La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour.**

**Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.**

**Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « véry selected. »**

**« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.**

**Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.**

**Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.**

**PHARMACIE DANÉ**

**Pharmacien de l'Hôpital Civil**
**Chef du Laboratoire de Bactériologie**

***Coin de Rue Saint-Roch et Boulevard Paoli***

FOURNISSEUR de l'Assistance médicale gratuite, des établissements de bienfaisance et des sociétés de secours mutuels.

*Laboratoire spécial d'Analyses* chimiques et de recherches microscopiques.

Dépôt d'*Eaux Minérales. — Sérums et Vaccins.*

Fournitures pour la photographie.

*Pansements antiseptiques. Bandages.* Appareils et instruments de chirurgie.

*Conditions spéciales pour le gros. — Service de nuit*

---

23e ANNÉE VENDREDI, 8 JUILLET 1898

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judic. 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, rue [illegible]
ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE... un an, 20 fr. 6 mois, 10 »
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus
*On ne répond pas des manuscrits déposés.*

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

## LE CALENDRIER

**FÊTE D'AUJOURD'HUI :** Sainte Elisabeth.

**SOLEIL :** (heure nationale)

Lever, 4 h. 00 m. — Coucher, 7 h. 12 m.

**LUNE :** Premier quartier, le 26 — Pleine, le 3

**FÊTE DE DEMAIN :** Sainte Véronique.

*7 JUILLET*

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

*Séance du 4 juillet*

## L'Élection de Corte

*(Compte rendu in extenso)*

L'ordre du jour appelle la discussion des conclusions du rapport du 3e bureau sur les opérations électorales de l'arrondissement de Corte (Corse).

Votre 3e bureau vous propose de valider les opérations électorales de cet arrondissement.

La parole est à M. Denis (Landes).

*M. Denis* (Landes). Messieurs, je demande l'enquête sur les élections de Corte.

Etant données les tendances non équivoques de la Chambre au point de vue de la validation des pouvoirs, je me serais bien gardé d'intervenir si l'élection de Corte n'était pas tout à fait extraordinaire.

Je me rends fort bien compte qu'à la suite des invalidations systématiques et souvent injustifiées qui furent prononcées dans des Assemblées précédentes un mouvement de réaction est né, assez légitime et, en somme, assez compréhensible. On a trop invalidé dans le temps, je le reconnais, et l'évocation de ces coupes sombres évoque dans nos esprits de fâcheux souvenirs ; on devient même très sévère pour les justiciers.

Je ne suis pas un justicier ; je viens, au contraire, faire appel à votre justice contre les agissements d'un magistrat.

Et si je demande à la Chambre de vouloir bien surseoir à statuer sur l'élection de Corte, c'est assurément à cause des faits de corruption qui l'entachent ; c'est bien aussi parce qu'elle a été obtenue au moyen de la candidature officielle poussée à sa limite extrême, mais c'est surtout parce que M. le président du tribunal de Corte est intervenu dans l'élection, dans des conditions que la Chambre va pouvoir apprécier.

Je ne me dissimule pas que la Chambre est animée d'un esprit de large indulgence pour les faits se rapportant aux deux premiers chefs de la demande d'enquête, mais peut-être la corruption s'est-elle étalée à Corte, peut-être la pression officielle s'est-elle exercée avec plus d'audace qu'ailleurs, et mes collègues me permettront sans doute d'évoquer très rapidement devant eux quelques-uns des faits les plus saillants.

Messieurs, je ne viens pas prétendre devant vous que M. Marius Giacobbi ait acheté les suffrages de ses électeurs avec ses propres deniers ; cela serait absolument contraire à la vérité. Non, la corruption dans l'arrondissement de Corte a revêtu une forme plus originale et dont l'usage a paru se répandre, lors des élections dernières, dans certaines circonscriptions du continent : on a acheté les électeurs avec l'argent qui sortait de leur poche ; on a corrompu les contribuables avec le produit de leurs propres contributions. (On rit.)

M. Giacobbi distribuait généreusement à ses concitoyens des bons d'argent à toucher dans les perceptions de Corse et que la préfecture avait mis à sa disposition avec cette mention « Secours pour frais d'études » (Nouveaux rires).

Rien n'est plus difficile assurément, messieurs, que de rapporter devant vous la preuve d'actes de corruption de cette nature ; le hasard nous permet cependant de citer le cas de M. Mateo Poli, boucher à Pietricaggio, auquel M. Giacobbi remit lui-même un mandat de 100 fr. avec la mention susindiquée, et qui, mû par un sentiment de pudeur légitime, n'a pas osé toucher la somme à Corte et est allé l'encaisser à Cervione, dans l'arrondissement de Bastia.

Je puis vous donner encore le nom d'Ange Achilli, cultivateur à Moïta, qui reçut des mains de M. Giacobbi un bon de secours de 30 francs, portant le No 749 et délivré sur mandat de la préfecture d'Ajaccio, Ange Achilli qui, n'ayant pas d'enfants, fut très agréablement surpris de recevoir cet argent destiné à lui venir en aide pour l'éducation de sa famille. (On rit.)

Cette corruption par l'argent, décisive dans un pays pauvre, n'a cependant pas été l'arme de ce genre la plus dangereuse qui ait été dirigée contre M. Luce de Casabianca

On l'a surtout combattu par des promesses d'emploi, faites au nom de l'administration ou par l'administration elle-même.

Voici quelques exemples choisis au hasard.

M. le maire de Piedicorte, ami de M. de Casabianca, compté parmi les électeurs les plus influents, était depuis quelque temps en instance pour obtenir une justice de paix ou une perception. Il fut mandé chez M. le sous-préfet de Corte qui lui promit une nomination à bref délai s'il voulait apporter son concours au candidat officiel.

Le maire de Piedicorte résiste aux séductions de ce fonctionnaire subalterne ; il est alors appelé à la préfecture ; M. le préfet Cassagneau le fait asseoir à sa table, le grise de promesses *(Rires)*, et engage la parole du Gouvernement. Le malheureux maire, vaincu, se rend à merci, et le voilà jeté à corps perdu dans la lutte pour le candidat de la préfecture.

Ainsi que l'établit un document joint au dossier, M. Riveri, dont la famille est nombreuse, écrivait à la veille du scrutin à M. Luce de Casabianca : « J'ai toujours été des vôtres ; les miens ont toujours lutté pour vous ; pardonnez-nous, si nous sommes obligés de vous combattre ; j'attends depuis longtemps ma nomination de commis des ponts-et-chaussées ; M. le sous-préfet m'a fait appeler et m'a dit que ma nomination dépendait de mon attitude électorale ; j'ai besoin de ma place ; au fond du cœur je suis avec vous et je suis navré, mais la nécessité est trop impérieuse. »

*M. Julien Dumas.* C'est une honte !

*M. Denis* (Landes). Quelques jours à peine avant le scrutin, M. André Muraccioli, fougueux partisan de M. L. de Casabianca, tourna subitement casaque et passa bruyamment du côté de la préfecture. La surprise générale cessa à la lecture du *Journal Officiel* : M. André Muraccioli venait d'être nommé inspecteur de la Sureté à Lyon.

M. Marcantoni, avocat, maire de Tarano, accompagnait le candidat officiel dans ses tournées électorales ; quelques jours à peine avant le scrutin, il est nommé, par décret isolé, conseiller de préfecture à Nevers, et le journal de la préfecture eut bien soin de faire remarquer que le gouvernement de la République donnait là une indication fort claire aux électeurs de Corte.

Messieurs, ceux qui connaissent la Corse savent qu'elle est un pays pauvre, qu'elle regarde sans cesse du côté du Gouvernement, qu'elle attend comme une manne nécessaire les bienfaits administratifs ; ses habitants ne sont plus du tout tels que volontiers on se les imagine ; ils sont plutôt résignés et somme toute excusables, puisque la misère s'est abattue sur l'île héroïque et que tant de Corses ont besoin pour vivre de l'aide du Gouvernement.

Reconnaissons d'ailleurs que la bonne manne gouvernementale a peu sur la Corse depuis les élections dernières.

*M. Emmanuel Arène.* Nous n'avons pas, en Corse, des échasses, comme dans les Landes, pour nous élever au-dessus de nos besoins. (On rit.)

*M. Denis* (Landes). Ah ! monsieur Arène, il y a tant de moyens en dehors des nôtres !

A propos de l'organisation des justices de paix, pour ne parler que des nominations de juges de paix, signalons, en passant, cinq nominations parues au *Journal Officiel* du 5 juin 1898...

*M. Emmanuel Arène.* Après les élections !

*M. Denis* (Landes)... et concernant la seule circonscription de Corte :

Celles de MM Buttafoco, nommé juge de paix à Pietra ; Matra, à Moïta ; Pieraggi, à Omessa ; Tristani, à Sermano, et Agostini, à Piedicroce. Je ne veux pas insister outre mesure sur le caractère de ces actes de gouvernement, mais vous ne sauriez croire combien cette question des juges de paix est délicate en Corse.

J'ai vu, aux jours de sa splendeur, M. Trarieux, alors garde des sceaux, dans le cabinet de M. Ribot, je l'ai vu en fort mauvaise posture devant le Sénat, à cause de certaines nominations. On eut beau avoir recours au vieux procédé classique et s'écrier : Ce sont là affaires de Corse ! le Sénat, ce jour-là, ne prit pas du tout la chose en riant, et je vis le moment où M. Trarieux allait subir le même traitement qui fut réservé à M. Darlan deux ans après. *(On rit.)*

Ces nominations ne sauraient être entourées, en Corse, d'assez de garanties ; la vivacité des caractères, la multiplicité des querelles, l'incertitude qui plane sur l'origine des propriétés, les questions possessoires à chaque instant soulevées pour délits de pâturages, toutes ces raisons devraient déterminer les choix les plus scrupuleux. Malheureusement, voilà de longues années que la seule politique dicte les choix de ces magistrats, et le moment n'est pas encore venu où l'on mettra fin à des abus qui portent atteinte en Corse au bon renom de la République.

A côté de ces faits de corruption dont nous avons donné quelques exemples, la pression officielle s'étalait au grand jour, et peut-être estimerez-vous avec moi qu'on eût mieux fait d'user d'un peu plus de réserve.

Prenant au sérieux les promesses solennelles faites à la tribune par M. le président du conseil et M. le ministre de l'intérieur *Bastia-Journal*, qui soutenait la candidature de M. de Casabianca, émit timidement cette espérance que l'administration resterait neutre. Aussitôt le journal de la préfecture répondit :

« Les journaux qui soutiennent la politique de M. Luce de Casabianca se plaisent à publier, dans un but facile à comprendre, que le Gouvernement et l'administration observent à Corte une parfaite neutralité. Le Gouvernement est avec M. Marius Giacobbi, candidat de la majorité gouvernementale, contre M. Luce de Casabianca, candidat de l'opposition. Nous ajouterons que des mesures seront prises, le cas échéant, qui ne laisseront subsister aucun doute sur les intentions du Gouvernement. »

Les intentions du Gouvernement ne furent pas, en effet, longtemps douteuses et les menaces furent vite suivies d'exécution.

En effet, sous le titre *Et d'un !* parut bien vite la nouvelle suivante :

« Comme suite à notre note, nous sommes heureux d'annoncer aux républicains de Corte que le sieur Bianconi, instituteur à Antisanti, qui était signalé comme un partisan de Luce, est envoyé en disgrâce à Zonza, dans l'arrondissement de Sartène.

« A bientôt d'autres mesures. » (Exclamations à gauche.)

Messieurs, en plein empire autoritaire, en 1859, une élection eut lieu dans la 3e circonscription d'Ille-et-Vilaine. M. de Dalmas était candidat officiel, M. le Beschu de Champsavin, candidat indépendant. M. Taxile Delord, dans son *Histoire du second Empire*, rappelle en frémissant la pression officielle à laquelle le gouvernement impérial se livra. « Les fonctionnaires tremblaient, écrit-il ; un facteur fut suspendu ! » (On rit.)

Ce fait indigna tellement le Corps législatif que, malgré les efforts du ministre de l'intérieur et du ministre de la justice, malgré la grande majorité obtenue, l'élection ne fut validée qu'à 14 voix de majorité.

*M. Puech.* Nous avons fait des progrès depuis.

*M. Denis* (Landes). Oui, nous avons fait du chemin depuis quelques années, et vous le voyez, ce n'est pas tout à fait à tort que certains d'entre nous arborent fièrement le nom de progressistes. (Nouveaux rires.)

Tous les instituteurs furent donc terrorisés par l'acte brutal dont le journal de la préfecture d'Ajaccio faisait parade. Mais il était écrit que toutes les branches du pouvoir gouvernemental interviendraient dans l'élection de Corte, et M. Turrel, ministre des travaux publics, est, en effet, venu donner dans le concert une note qui n'est pas banale.

Voici l'acte de M. Turrel dans son honnête et touchante simplicité.

M. Biraben, ingénieur en chef du département de la Corse, étant décédé le 8 avril 1898, le service fut confié tout d'abord et tout naturellement à M. Delpit, ingénieur ordinaire, résidant à Bastia, seul fonctionnaire de ce grade dans le département. Mais on s'aperçut bien vite que M. Delpit ne se prêterait à aucune manœuvre électorale de la dernière heure. Aussi, par décision de M. Turrel, ministre des travaux publics, en date du 16 avril 1898, l'intérim fut retiré à M. Delpit, ingénieur sorti de l'école polytechnique et confié à M. Pinelli, ancien conducteur des ponts-et-chaussées.

On plaçait de la sorte un ingénieur sous les ordres d'un sous-ingénieur, et cela pourquoi ? Suis-je ici l'écho d'esprits chagrins ? je ne sais. Mais beaucoup prétendent que cette mesure extraordinaire fut prise tout simplement parce que la famille de M. Pinelli est intimement mêlée aux luttes électorales en Corse : son frère, conducteur des ponts-et-chaussées, est un des conseillers généraux les plus militants ; le choix de M. Pinelli, placé en pleine période électorale à la tête des importants services des ponts-et-chaussées, était donc des plus significatifs ; il ne devait pas tarder, d'ailleurs, à porter ses fruits.

M. Giacobbi promettait, en effet, une foule de petites places pendant sa tournée électorale, et M. le sous-ingénieur chargé du service ratifiait pour sa part les promesses ; car nous pouvons citer entre autres les nommés Paoli, de Solaro, Pietri, de Piedicorte, Constantini, de Chisoni, qui furent nommés cantonniers à la date du 5 mai et dont les nombreuses familles firent par reconnaissance une propagande acharnée en faveur du candidat officiel.

Je me rends compte de l'état actuel de nos mœurs, et je ne répéterai pas de mots à grands fracas contre ce commerce des places, cette vente d'influences électorales, contre de misérables petites fonctions, contre ce bouleversement des règles hiérarchiques dans un but politique ; mais, malgré moi, je compare et je songe à ce malheureux Plassiart, candidat officiel au conseil général sous l'empire, dans le département des Deux-Sèvres. Il fut élu à une majorité considérable, mais comme il avait fait des promesses électorales blâmables, son élection fut cassée. Il fut, de plus, traduit par le procureur impérial en police correctionnelle, et comme il fut établi qu'il avait promis aux uns de faire réparer leurs chemins, aux autres de faire revenir leurs garçons de l'armée, qu'il alla même, dit le jugement, jusqu'à menacer des rigueurs administratives ceux qui refusaient de voter pour lui, il fut condamné à des peines très sévères.

Messieurs, si ce Plassiart avait été candidat officiel aux élections dernières et si par ce moyen il avait réussi à se faire élire, il y a gros à parier que la préfecture de son département aurait bruyamment fêté sa victoire. (Très bien ! très bien ! et rires à gauche).

Pourquoi se gêner, en effet, quand les préfets donnent l'exemple ?

M. Cassagneau, préfet de la Corse, qui se garda de broncher tant que la Chambre fut en session, s'empressa d'accourir à Paris sitôt la session terminée, sans doute pour se faire expliquer plus clairement la pensée du ministère.

A son retour dans l'île, il se jeta bravement dans la mêlée et fit ce coup de maître d'obtenir, huit jours avant le scrutin, la nomination au poste de conseiller de préfecture de la Nièvre, par décret isolé, de M. Marcantoni, cousin germain de M. Giacobbi, candidat officiel et son compagnon de tournée pendant la période électorale.

Pour qui connaît la Corse et l'état de l'opinion dans ce pays, c'était l'investiture officielle donnée avec éclat et avec une véritable affirmation d'influence à la candidature de M. Marius Giacobbi. On se garda bien d'oublier, par ailleurs, un des moyens de propagande officielle les plus usités; on organisa à Corte une sorte de concours agricole de fantaisie; il devait se tenir le 2 avril; cette date parut trop éloignée du jour du scrutin et on retarda le concours jusqu'au 27 du même mois.

Le 27, nouveau contretemps: M. le préfet était à Paris, et le concours n'était qu'un prétexte. Il fut ajourné au 3 mai et le chef de l'administration put alors apporter la parole officielle, la pensée du Gouvernement à la foule des maires et fonctionnaires réunis au chef-lieu.

Son état-major bien stylé et solidement organisé, M. le préfet repartit pour Ajaccio, d'où il put expédier les bons de secours dont je vous ai parlé tout à l'heure et qui, dans un pays très pauvre, amenèrent de précieux résultats.

Et c'est encore malgré nous, lorsque nous voyons les préfets se jeter avec cette ardeur dans les luttes électorales, c'est malgré nous que notre souvenir remonte à certaine époque contre laquelle nous n'avons pas assez d'anathèmes.

En 1861, M. le préfet de l'Orne soutenait la candidature de M. de Ferrière. Il osa se permettre de lancer à l'adresse de M. de Torcy, candidat indépendant, l'accusation de faire alliance avec les partis hostiles et de porter atteinte à la liberté du suffrage universel par une coalition. (On rit).

M. de Ferrière, candidat officiel, fut élu à une grande majorité. Mais l'intervention illicite du préfet amena un énorme scandale. M. de Ferrière, le candidat élu, n'osa pas se présenter devant le Corps législatif. Il donna sa démission.

Cela ne suffit pas à l'opposition; elle comptait alors cinq membres: l'un des cinq, Ernest Picard, demanda l'annulation de l'élection, et le Corps législatif lui donna raison. (Très bien! très bien! à gauche).

Et vous ne vous étonnerez pas si j'émets cette idée que M. Lutaud, le proconsul choisi pour mettre à la raison Toulouse la Romaine, que M. Lutaud, préfet progressiste, doit avoir un profond dédain pour les hommes de cette époque-là. (Très bien! à gauche).

Quand les maires de l'arrondissement de Corte, partisans du candidat officiel, se furent rendu compte de l'état d'esprit de M. le préfet de la Corse, ils comprirent qu'ils pouvaient s'en donner à cœur-joie, et ils commencèrent par lui demander l'autorisation de tenir les assemblées électorales dans des locaux où la surveillance ne serait pas possible.

Certains d'entre eux étant légèrement suspects à leurs adversaires, à cause de certains faits antérieurs qui firent peu ou prou scandale, M. Luce de Casabianca protesta auprès de la préfecture. Il lui fut simplement répondu que si M. le préfet avait accordé ces autorisations, c'était parce qu'on les lui avait demandées, et qu'il n'y avait pas lieu de revenir sur les décisions prises.

Il ne resta plus, dans certaines communes, aux partisans de M. Luce de Casabianca, qu'une résolution à prendre. Ils firent signifier par huissier, aux maires suspects, qu'ils ne prendraient pas part au scrutin, qu'ils savaient fort bien que s'ils votaient, leurs suffrages seraient attribués à un autre candidat que le leur; qu'ils déclaraient donc par avance qu'ils s'abstiendraient de déposer leurs bulletins dans l'urne et que si les maires se permettaient d'émarger leurs noms ils seraient dénoncés au parquet. Entre autres documents de ce genre, le dossier renferme une très curieuse signification de cinquante et un électeurs de Venaco.

Dans la commune de Rusio, le maire chargea du soin de présider le scrutin, M. Angeli, adjoint, oncle de M. Gabrielli, président du tribunal de Corte.

Nous ne nous plaindrions pas outre mesure de cet honorable magistrat municipal, dans le casier judiciaire duquel figurent simplement quatre condamnations pour violences, voies de fait et fraudes électorales, — la dernière de 1892, dix mois de prison (On rit), — s'il n'avait installé le bureau électoral dans sa chambre à coucher, alors que la commune possède une salle d'école et une salle de mairie. (Nouveaux rires).

*(A suivre).*

## Revue Hebdomadaire

Paris, le 2 Juillet 1898.

Les transactions redeviennent plus actives les cours remontent. Le 3 0/0 est à 103.02; le 3 1/2 0/0, à 106.90.

L'action du Crédit Foncier passe à 695 et ses obligations foncières et communales sont activement recherchées au comptant. Le Comptoir National d'Escompte progresse à 587. Le Crédit Lyonnais, dont le dernier bilan fait ressortir des augmentations sur l'ensemble des chapitres, est à 846; la Société Générale est très ferme à 531. Elle continue avec le Comptoir National d'Escompte la conversion de l'Emprunt Roumain 5 0/0 1875 en 4 0/0 1898 cote 93.75 mais avec marge de hausse étant donnée la prospérité des finances roumaines. La Banque spéciale des Valeurs Industrielles, qui a détaché un coupon de 5 fr. par action libérée, se retrouve à 180.

Les Villes de Paris 1886 sont toujours très demandées à 403 en vue du privilège dont elles jouiront d'être échangées du 15 septembre au 15 décembre moyennant une soulte de 35 fr. environ contre des obligations de 500 fr. 2 0/0 du nouvel emprunt.

Parmi les valeurs industrielles nous retrouvons l'action Bec Auer assez bien tenue; l'action des Chaussures Françaises ferme à 154, l'action Orbet très demandée à 145, l'action des grandes Ardoisières Engevires bien traitée en plus value à 140 fr.

Signalons le progrès à 499 des obligations 5 0/0, coupon de 12.50 au 1er août, de la Cie Austro-Belge de Pétrole dont la production pendant les 7 premiers mois de l'exercice en cours dépasse de 12 millions de kilogr. celle des mois correspondants de l'exercice 1896-97.

C'est le mardi 2 courant la clôture de la souscription aux 9.000 obligations nouvelles 4 0/0 de 500 fr. de la Société Générale des Abattoirs Municipaux de France au prix de 490. Rappelons que le privilège de ces titres sur les taxes municipales à percevoir dans les Abattoirs Municipaux concédés en France et en Russie en font des valeurs aussi sûres que les obligations de Villes mais d'un revenu plus rémunérateur.

Le rapport lu à l'assemblée de la Cie Générale de Traction montre que celle-ci, ne tenant pas les promesses faites à ses actionnaires, est peu riche d'espérances que de résultats puisqu'elle ne donne pas de dividende.

L'obligation des Chemins de Fer Ethiopiens, à 326, offre un revenu de 4.50 0/0. De l'ouverture de la 1re section de Djibouti à Harrar la Cie bénéficiera d'un transit d'autant plus important que deux services de paquebots de Marseille à Djibouti viennent déjà d'être installés.

Nos Chemins de Fer sont en nouvelle reprise.

Information Financière. — La Société Civile Française des Charbonnages de l'Esera a été transformée le 17 juin en Société Anonyme au capital de 3 millions par décision unanime de l'assemblée générale. Cette société, objet jadis de certaines critiques, devrait paraît-il occuper prochainement une situation des plus avantageuses parmi les entreprises similaires étant arrivée, grâce surtout à l'intelligence et à la fois robuste et tenace de l'administrateur délégué M. Daisson à vaincre les difficultés qui semblaient insurmontables.

## Gazette Départementale

**CALENZANA.** — M. Joseph-Marie Bianconi, frère de M. le chanoine Bianconi, curé de Calenzana, est décédé hier 5 juillet à Marseille, des suites d'une opération très difficile, et qui avait été rendue indispensable par la maladie grave dont il était atteint.

La nouvelle de sa mort a jeté la commune dans la consternation. On comprend dès lors qu'elle doit être l'affreuse douleur de sa femme, de ses enfants, de son frère, M. le chanoine, et de ses sœurs bien aimées. — Toutes les pensées et tous les actes de ces dignes et braves personnes, n'avaient qu'un but, le bonheur et la tranquillité du mari aimé, du père adoré, du frère chéri — Qui pourra les consoler de n'avoir pu au moins lui fermer les yeux, assister à ses derniers moments, recevoir ses adieux et prier au chevet de son lit de douleur?

M. Joseph-Marie Bianconi, était en peu de mots, un homme de bien. Bon époux, bon père, bon frère, bon citoyen, — tous ceux qui l'ont connu l'ont aimé. — Doux, affable avec tous, il prodiguait ses conseils et ses peines à tous ceux qui les lui demandaient, et évitait bien des procès à ses concitoyens, à ses amis, à ses parents.

M. le chanoine Bianconi, qui l'avait accompagné à Marseille, rentrera dimanche matin, par le courrier de Nice à Ile-Rousse, et rapportera les restes de ce frère bien aimé pour lequel il avait été demander la santé aux meilleurs praticiens de Marseille.

Je comprends sa juste douleur et l'affolement dans lequel son arrivée va jeter toute la famille. Ne pouvant y apporter aucun adoucissement, je me borne à prier Dieu pour qu'il leur donne la force de résister à une pareille douleur et les prie d'agréer l'expression de la douleur qui m'étreint. Leur malheur m'atteint bien vivement, et je pleure la perte d'un ami.

A.-C.

⁂

**AJACCIO.** — On lit dans l'*Union Républicaine*: M. Chatel, notre sympathique secrétaire général est rentré hier matin à Ajaccio par le courrier de Marseille.

— Nous avons appris avec un vif plaisir le succès de notre ami Raphaël Casanelli d'Istria à son deuxième examen de doctorat en droit, devant la Faculté de Paris.

— Hier, à 11 heures et demie a été célébré le mariage de notre ami, M. Peretti, conseiller de préfecture avec Mademoiselle Lévie, fille de M. Levie, conservateur des hypothèques à Dijon.

La mariée était resplendissante dans son élégante toilette. La noce qui comprenait une longue suite de voitures a été très brillante.

Nous renouvelons aux jeunes mariés l'expression de nos meilleurs vœux.

— Nous avons appris avec regret la mort de M. Jérôme Cauro, ancien percepteur, décédé à l'âge de soixante ans.

M. Cauro qui appartenait à une des meilleures familles de notre ville, était un excellent homme, très-estimé à Ajaccio. Aussi sa mort est-elle unanimement regrettée. Ses obsèques auront lieu aujourd'hui à 1 heure de l'après-midi.

Nous adressons à la famille Cauro l'expression de nos sincères condoléances.

## Petite Gazette

### Variations Atmosphériques du 7 Juillet

*Thermomètre.* — 7 heures du matin, + 20 0; midi, + 23·5; 6 heures du soir, + 22 8; Maxima, + 24 0; minima, + 17 4.

*Baromètre.* — 7 heures du matin, 762 mm.; midi, 762 mm.; 6 heures du soir, 762 mm.

*Vent.* — 9 h. du matin, N. E. presque calme.
4 h. du soir, id.

Etat du ciel, quelques nuages.
Etat de la mer, belle.
Hauteur des eaux: matin, + 0,42; soir, + 0,21.
Pluviomètre, à 9 heures du matin: m/m.

⁂

### *A la plage*

Grâce à l'amabilité de M. l'ingénieur Delpit, les cailloux qui encombraient la place de Toga, ont été enlevés par les cantonniers: on peut dorénavant aller en voiture sans se briser les reins.

Mais pourquoi les personnes qui avaient laissé ces pierres abusent-elles ainsi de la permission qui leur est donnée d'y déposer leurs marchandises? C'est bien le moins qu'elles remettent les lieux dans l'état où elles les ont trouvés.

⁂

### *Pèlerinage à Lavasina*

Dimanche 10 juillet aura lieu le pèlerinage du Tiers-Ordre, à Lavasina. Le départ des pèlerins est fixé à 3 heures du matin du couvent des Capannelle. Le rendez-vous général sera à Miomo à 4 heures 1/2 d'où l'on partira processionnellement.

⁂

### *Pluie d'été*

Nous avons eu une averse abondante, fort rare en juillet, dans nos parages. Il faut espérer qu'elle n'a nui ni aux récoltes, ni à la campagne. Nous devons à cette pluie d'été, une température fort agréable. Elle a rendu en outre à la ville et à la banlieue un service notable. Elle a entraîné tous les immondices, de sorte que, pendant vingt-quatre heures, Bastia a présenté le spectacle d'une ville supérieurement balayée. Mais ce spectacle, hélas! ne durera pas longtemps.

## ETAT CIVIL

Mariages. — Néant.

Naissances.

Vannelli Angèle-Marie-Dominique. — Capparti Jean-Dominique.

Décès.

Catoni Elisabeth, 3 ans, de Bastia.

## BOURSE DE PARIS

| | 6 Juillet. | 7 juillet |
|---|---|---|
| Rente 3 p. 0/0 ancien. . | 103.02 — | 102.80 |
| — 3 p. 0/0 amortis. . | 101.50 — | 101.90 |
| — 3 1/2 0/0. . . . . | 106.95 — | 106.80 |

A VENDRE
Hôtel de 1er ordre
à Bastia pour cause de départ.
S'adresser au bureau du journal.

# Dépêches de Nuit

## L'ÉLECTION DE BASTIA

Le troisième bureau s'est réuni de nouveau aujourd'hui pour entendre la lecture du rapport de M. Massabuau, qui concluait, d'après une décision antérieure du bureau, à la proclamation de M. Antoine Gavini.

M. Emmanuel Arène, qui avait demandé à être entendu, a réfuté ce rapport point par point et a démontré qu'il était impossible de proclamer M. Antoine Gavini, du moment que la commission de recensement avait très légitimement annulé certains bulletins que la Chambre ne pouvait pas rétablir.

Interrogé sur divers points, M. Emmanuel Arène a examiné en détail, avec les membres du 3e bureau, tout le dossier de l'élection de Bastia.

Après cette audition, le bureau est revenu sur son premier vote et a repoussé par 15 voix contre 10 le rapport de M. Massabuau.

Le nouveau rapport de l'élection de Bastia a été confié à M. Gabiat, député de la Haute-Vienne, qui déclare que le bureau s'en rapporte à la Chambre du soin de conclure.

## LE NAUFRAGE de « La Bourgogne »

L'émotion causée par la nouvelle de l'épouvantable catastrophe continue.

Les détails commencent à parvenir; ils sont publiés au fur et à mesure par les journaux qui sont enlevés.

L'état-major de *La Bourgogne* se composait: de M. Deloncle, commandant; de M. Dupont, second capitaine; des lieutenants Richard, Deluiggi, Rempler; de M. Daliolo, mécanicien en chef.

### La cause du sinistre

*La Bourgogne* naviguait dans un brouillard très épais, quand elle fut abordée par le travers par le *Cromartyshire*. Le choc fut épouvantable, par suite de la vitesse de *La Bourgogne* et de la masse du navire anglais. Ce dernier est un grand voilier armé à Glascow; il avait un chargement de chaux.

### Les victimes

Aucun passager des premières n'a pu être sauvé.

Le commandant organisa le sauvetage, pendant les quelques minutes qui précédèrent la submersion de *La Bourgogne*. La confusion était extrême; les cris épouvantables; des chaloupes chargées de femmes chavirèrent.

Le commandant Deloncle a refusé de quitter son bord et a disparu avec son navire.

On cite parmi les passagers engloutis, le frère Ambroise, Alpi Giuseppe, Louis Cassazza, le docteur Koppe, M. Wuertz avec ses enfants.

*La Bourgogne* avait à son bord un certain nombre de docteurs et de prêtres anglais qui sont considérés comme perdus.

## AU HAVRE

Au Hâvre, port d'attache de *La Bourgogne*, la consternation est immense; des scènes déchirantes se renouvellent d'heure en heure. Le drapeau de l'Hôtel-de-Ville a été mis en berne.

D'après les dernières dépêches reçues à la direction le chiffre des survivants s'élèverait à 165, dont 104 de l'équipage et 61 passagers.

## Conseil de Cabinet

Les ministres se sont réunis ce matin, en conseil, au ministère de l'intérieur, sous la présidence de M. Brisson.

### Interpellation Castelin

M. Cavaignac a fait connaître le sens des déclarations qu'il présentera à la Chambre.

### Naufrage de La Bourgogne

Les ministres du commerce et de la marine ont entretenu le Conseil des renseignements qui leur étaient parvenus sur la catastrophe de *La Bourgogne*.

## Les Morts du Jour

### M. Buffet

M. Buffet, sénateur, ancien ministre, membre de l'Institut, est décédé ce matin, à l'âge de 80 ans.

## La Guerre HISPANO-AMERICAINE

Les Américains ont rendu aux Espagnols leurs blessés, et leur ont proposé de faire l'échange des prisonniers.

Le général Linares a accepté cette proposition.

⁂

L'amiral espagnol Villamil a été tué à bord du torpilleur *Furor*, où il s'était réfugié après la destruction de son navire, *La Reina Mercedes*.

# LE PARLEMENT

## SÉNAT

*Présidence de M.* Loubet

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Coste, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance, de mardi qui est adopté.

## Les Naufragés de LA BOURGOGNE

Dès l'ouverture de la séance, M. Loubet croit être l'interprète de tout le Sénat, en adressant l'expression de sa profonde sympathie aux infortunées familles des naufragés.

## *La Mort de M. Buffet*

Le président annonce au Sénat la mort de M. Buffet et fait un bel éloge du défunt.

### M. Barbey

propose de lever la séance en signe de deuil.

### M. de Kerdrel

remercie ses adversaires politiques d'honorer la mémoire de ce grand français.

La séance est renvoyée à demain.

## Chambre des Députés

*Présidence de M.* Deschanel

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Binder, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

## Le naufrage de LA BOURGOGNE

A l'ouverture de la séance, le président exprime, au nom de la Chambre, l'émotion douloureuse qu'elle a ressentie à la nouvelle du naufrage de *La Bourgogne*.

Il adresse aux familles des victimes l'expression de sa profonde sympathie et aux officiers français le témoignage de son admiration. (Applaudissements).

Le président du Conseil dit que le Gouvernement s'associe aux nobles paroles du président de la Chambre.

### Vérification des pouvoirs

La Chambre valide ensuite, sans discussion, quatre élections.

## *INTERPELLATION* SUR L'AFFAIRE DREYFUS

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion de l'interpellation de M. Castelin sur l'affaire Dreyfus.

### M. Castelin

monte à la tribune.

Cette interpellation, dit-il, doit être la dernière sur l'affaire Dreyfus.

Le pays réclame les déclarations du gouvernement, afin de rassurer les patriotes étonnés de voir certains délits non poursuivis.

On n'a pas poursuivi les auteurs de dénonciations calomnieuses et de tentatives de corruption; on n'a pas poursuivi un officier supérieur ayant communiqué les documents du service de l'espionnage.

On ne recherche pas les responsabilités de ceux ayant communiqué les pièces secrètes de la première instruction, notamment le rapport Dormescheville.

On laisse la Légion d'honneur à Zola; on n'empêche point les fonctionnaires de pétitionner contre le jugement rendu par des décisions très nettes de la Chambre.

L'orateur signale une campagne menée jadis contre les chefs de l'armée, et confirmée par le ministère Méline.

M. Castelin ajoute que le pays a accueilli avec une grande satisfaction l'arrivée au pouvoir de M. Cavaignac, dont les déclarations antérieures ne pouvaient laisser aucun doute. Le pays réclame la fin de cette triste campagne; si le Gouvernement n'a pas les armes suffisantes, la Chambre lui en donnera d'autres.

### M. Cavaignac

monte à la tribune.

Sa première préoccupation, dit-il, en arrivant au ministère de la guerre, fut de rechercher les moyens de faire cesser cette agitation. Il croit pouvoir apporter à la Chambre toutes les preuves possibles établissant la culpabilité de Dreyfus.

Les membres du premier Conseil de guerre ont jugé en conséquence sans passion.

On a essayé de substituer à Dreyfus, le commandant Esterhazy, qui sera frappé de peines disciplinaires.

Le deuxième Conseil de guerre a estimé en conscience qu'on n'apportait pas des preuves suffisantes pour établir la culpabilité d'Esterhazy, preuves d'ailleurs qui n'innocentaient pas Dreyfus.

M. Cavaignac déclare que le Gouvernement saura faire respecter les arrêts et les juges, mais il a le devoir d'éclairer la minorité de sa bonne foi qui fut égarée.

Tous ces malentendus, d'une réelle gravité, doivent cesser.

Le sentiment national est tellement surexcité qu'il n'accepterait pas qu'on assurât le respect de l'armée par des mesures répressives. Mais l'armée respectueuse de la suprématie du pouvoir civil n'a pas besoin de s'abriter derrière des raisons de salut public.

Le pays attend la déclaration du gouvernement, qui ne cédera à aucune pression.

Le gouvernement, dit M. Cavaignac, a la certitude absolue de la culpabilité de Dreyfus. (Applaudissements prolongés).

Le pays peut-être sûr que si le gouvernement n'avait pas cette certitude, rien ne pourrait le déterminer à maintenir un innocent au bagne.

Cependant il croit de son devoir de donner des motifs de sa conviction.

Pendant six ans le service des renseignements a recueilli plus de mille pièces de correspondance authentiques dont certaines sont importantes. Deux sont échangées entre deux correspondants, en mars et avril 1894, et font allusion à une personne désignée par l'initiale D. C'est de Dreyfus qu'il s'agit. En effet, en 1896, un des correspondants adressait une lettre dans laquelle il dit que, si on l'interpellait sur l'affaire Dreyfus, il dirait qu'il n'a jamais eu de rapports avec ce juif.

Sa culpabilité est encore établie par une pièce postérieure de deux années.

Enfin, comme preuve, il y a les aveux de Dreyfus, aveux qu'il a faits spontanément le jour de sa dégradation.

Dreyfus a été maintenu dans la salle, où deux officiers recueillirent de sa bouche l'aveu de son crime.

Devant le ministre de la guerre, le capitaine Lebrun-Renaud a raconté les paroles entendues et qu'il avait inscrites sur une feuille de son carnet. Depuis, le capitaine a confirmé par écrit et officiellement son témoignage.

Un autre témoignage est celui du capitaine Datelle qui a rapporté les paroles de Dreyfus à des officiers.

Dreyfus a dit: « Oui, j'ai livré des documents: »

M. Cavaignac dit en terminant: « J'espère que demain tous les Français s'uniront pour déclarer que l'armée, qui fait l'orgueil et la puissance de la nation, n'est pas forte seulement de la confiance du pays mais encore de la justice des actes accomplis par elle. »

(Applaudissements répétés).

La Chambre vote par 572 voix contre 2 l'affichage de ce discours.

M. Castelin déclare qu'après une pareille manifestation de la vérité il retire son interpellation.

## *L'Amnistie*

La Chambre prend enfin en considération les propositions concernant l'amnistie, en tenant compte des réserves faites par le Gouvernement.

Séance demain.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons

Achat de Cocons
M. Henri Barsanti, négociant au Nouveau Port, à Bastia, prévient les éducateurs qu'il achète les cocons pour la filature au prix de 1.50 à 2.50 suivant la qualité, et les cocons vides de 3.50 à 4.00.

OREZZA-LES-EAUX
Hôtel de la Paix
Veuve PIETRI, propriétaire
Ouverture le 1er juillet
Hôtel de 1er ordre

Le
FÉBRIFUGE VINCIGUERRA
seul spécifique contre les fièvres paludéennes,
Dépôt général:
Pharmacie Dané
Coin de Rue Saint Roch et Bd Paoli
Envoi franco contre mandat de 6 fr.
En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

BAZAR GASTRONOMIQUE
Maison de toute confiance
A. Ferrandini
11, Place Saint-Nicolas, Bastia
Spécialité de Conserves alimentaires de meilleures marques, Galantine de volailles, Pâtés de grives truffé, Langue de porc, Ravigottes, Andouillettes, Filet de porc, Tête de veau tartare, etc.
Spécialité de Fromages assortis.
Charcuterie, Jambon glacé, Mortadella.
Vins et Liqueurs de première marque.
Spécialité de café importation directe.

58 ANNÉES DE SUCCÈS
GRAND PRIX, Expon universelle LYON 1894
HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
Exposition universelle BRUXELLES 1897
ALCOOL DE MENTHE DE RICQLÈS
Le seul véritable Alcool de Menthe contre les indigestions, dysenterie, cholérine, maux d'estomac, de tête, de cœur. Calme instantanément la soif et assainit l'eau. Préservatif souverain contre les épidémies.
Exiger le nom: DE RICQLÈS sur les flacons

Frédéric MUGNIER, Dijon
FABRIQUE DE GRANDES LIQUEURS
CASSIS MUGNIER
APÉRITIF MUGNIER
ABSINTHE MUGNIER
BIGARREAU MUGNIER
9 Diplômes d'Honneur, 55 Médailles or, etc.
REPRÉSENTANT:
M. TOUSSAINT CASANOVA, Rue de l'Opéra, BASTIA

FERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL
Chaux & Ciments, Plâtres
Ch. CLÉMENT

## Etude de Mᵉ Gentile

AVOUÉ LICENCIÉ

5, *Boulevard de Cardo, Bastia*

## VENTE
**sur saisie-immobilière**

Il sera procédé le trente juillet courant, 1898, à sept heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal de première instance de Bastia, séant au Palais de Justice, à Bastia, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens immeubles ci-après désignés, situés sur les territoires des communes de Silvareccio, de Casalta et de Piano, canton de La Porta, arrondissement de Bastia, en sept lots formés et sur les mises à prix fixées ainsi qu'il suit :

*Biens situés sur le territoire de la commune de Silvareccio*

*Premier lot*

1. Maison d'habitation située dans le village, composée de deux pièces au rez de chaussée dont une contenant un pressoir à huile, de deux étages avec greniers au-dessus ; — cette maison a sa porte d'entrée vers l'ouest en face de la maison Porri ; — deux petites chambres au premier étage sont la propriété des hoirs Pasqualini Jean-Pierre ; — elle tient au chemin public de tous côtés à l'exception du côté nord qui tient au séchoir desdits hoirs Pasqualini Jean-Pierre : elle est portée à la matrice cadastrale sous le numéro 264, section B.

2. — Four à pain séparé de la dite maison par le chemin public, tenant audit chemin et d'autre part à Boerio Charles ; — il est porté à la matrice cadastrale sous le même numéro que la maison.

Mise à prix : vingt-cinq frs, ci. . . . . . . fr. 25

*Deuxième lot*

Terre et chataigniers sis au lieu dit *Querci-Bianco*, de la contenance de vingt ares, 35 centiares environ, portés sous les numéros 141 et 142 du plan Cadastral, section B, et tenant en amont à Blasi Augustin, en aval à Paoli Ange.

Mise à prix : dix francs, ci. . . . . . . . fr. 10

*Troisième lot.*

Châtaigneraie sise au lieu dit *Valle dell'uomo*, de la contenance de quarante-neuf ares, 40 centiares, portée sous le numéro 731 du plan Cadastral, section B, et tenant en amont à Alerini Leon, en aval au chemin public.

Mise à prix : dix francs, ci. . . . . . . . fr. 10

*Quatrième lot.*

1. Terre sise au lieu dit *Castelli*, de la contenance de quarante-sept ares, 10 centiares, portée sous le numéro 630 du plan Cadastral, section C, et tenant de l'Est à la veuve Boerio Marthe, de l'Ouest à Blasi Augustin.

2. Châtaigneraie et makis sis au lieu dit *Costa*, de la contenance de trente quatre ares, 35 centiares environ, portés aux numéros 79, 80, 81 et 82 du Plan Cadastral, section B, et tenant en amont à Franceschi Ange-Toussaint, en aval aux hoirs Casalta.

Mise à prix : dix francs, ci. . . . . . . . fr. 10

*Cinquième lot.*

1. Terre et arbres fruitiers sis au lieu dit *Chiasso*, de la contenance de onze ares, 60 centiares, portés sous le numéro 711 du plan Cadastral, section C, et tenant en amont au chemin public, en aval à Giuliani Pascal.

2. Terre avec quelques châtaigniers sise au lieu dit *Oridosa*, de la contenance de vingt-deux ares, quatre-vingt-quinze centiares, portée au numéro 36 du plan cadastral, section C, et tenant en amont à la veuve Boerio Marthe et à la veuve Girolami, et en aval à la veuve Paoli Madeleine.

Mise à prix, dix francs, ci. . . . . . . . fr. 10

*Bien situé sur le territoire de la commune de Casalta*

*Sixième lot.*

Olivette sise au lieu dit *Casella*, de la contenance de dix-sept ares, quarante-trois centiares, portée au numéro 577, du plan cadastral, section C, et tenant de l'Est, à Leonelli Barthélemy, de l'Ouest, aux hoirs Pasqualini Ange-Louis.

Mise à prix, dix francs, ci. . . . . . . . fr. 10

*Bien situé sur le territoire de Piano*

*Septième lot.*

Terre et olivette situées au lieu dit *Suali*, de la contenance de trente-un ares, cinquante-quatre centiares, portées aux numéros 513, 514 et 515, du plan cadastral, section B, tenant en amont à Agostini François, et en aval aux hoirs Castelli Jean-Thomas.

Mise à prix, dix francs, ci. . . . . . . . fr. 10

Ces immeubles ont été saisis à la requête du sieur Polidori Pierre-Paul, négociant, domicilié et demeurant à La Porta, ayant pour avoué Mᵉ Gentile, demeurant à Bastia, Boulevard de Cardo, 5, sur les sieurs : 1. Pasqualini Jean-François ; 2. Pasqualini Finale ou soit Finalterius, tous deux propriétaires et commerçants, domiciliés et demeurant à Silvareccio, suivant procès-verbal de Moretti, huissier à La Porta, en date des 10 et 11 mars 1898, visé, enregistré et transcrit après dénonciation aux parties saisies, au bureau des hypothèques à Bastia, le 9 avril 1898, volume 47, numéros 12 et 13.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 636 du code de Procédure civile, modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur les dits immeubles saisis, pour raison d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par l'avoué poursuivant soussigné, à Bastia, le six juillet 1898.

GENTILE,
*Avoué licencié.*

Dûment enregistré.

**Orezza-les-Eaux**
**Stazzona**

M. LÉONARD STEFANI, ancien propriétaire de l'Hôtel d'Europe à Bastia, et Compagnie, viennent de monter à neuf pour la saison des eaux, un Hôtel très confortable à Stazzona. Prix, très modérés. Chambres de 20 à 25 fr. pour la Saison.

**Représentant**
actif, demandé. Ecr. avec référ. MATTEI, étain, Marseille.

**Voulez-vous de la bonne bière ?**
**à la Brasserie Gasparini**
Place Saint-Nicolas
*Vente en gros et en détail*

**A VENDRE**
deux magasins rue Miot, 8.
Conditions très avantageuses.
Un appartement composé de neuf pièces, un corridor et grenier, au 4e étage, rue de l'Opéra, 27.
S'adresser à M. Bartoli, notaire à Bastia.

*Ne fumer que le merveilleux CIGARE MATTEI ou ne pas fumer.*

**Bonne Occasion**
A vendre une Pompe à manège ne formant qu'une seule machine ; l'animal tourne autour de l'instrument dans un rayon de 2 m. 75 c. m. ; le rendement est d'une moyenne de neuf mille litres par heure.
S'adresser à M. PETROLACCI, négociant, 29, Boulevard Paoli, Bastia.

**LE PHÉNIX**
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE
*Fondée en 1819*
Fonds réalisés : **200** millions
Valeurs assurées encours : **300** millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, a Bastia, 17, Boulevard Paoli.

Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

*L'un des rédacteurs gérant,*
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia, Imprimerie Ollagnier.

## OUVRAGES RARES SUR LA CORSE

On désire céder les ouvrages suivants :

Filippini. — Revue par Gregorj, 5 v. in 8º.

Barral. — Mémoires sur l'Histoire Naturelle de la Corse, Londres, 1783.

Codet. — Mérimée sur les jarpes et autres pierres précieuses de la Corse.

Domra Carlo. — Essais sur les traces des caractères modernes de la Corse, Paris.

Renucci. — Nouvelles, trad. française de Filippi, Paris, 1841.

Germanis. — Histoire des Révolutions de la Corse. Le 3e vol. contient la liste des nobles corses, 1771.

Gregorj. — Statieti civili et criminali di Corsica.

Pompei. — Etat actuel de la Corse.

Tommaseo. — Lettres de P. Paoli.

Soprani Raffaello. — Li Scultori dello Liguria e particolamente delles marittima e della Corsica, très rare, Genova, 1667.

Merello. — Delle guerre dei francesi in Corsica, rare, Genova, 1607.

Salvatore Vitale. — Santuario di Corsica, 1639.

Plusieurs brochures rares et curieuses.

*Demandez dans tous les Cafés :*
**LA CÉDRATINE**
*de la Maison L.-N. MATTEI & Cⁱᵉ, liqueur très appréciée des gourmets.*

**Buvette des Messageries**
**VINS FINS ET LIQUEURS**
MERCERIE, EPICERIE, CONFISERIE
ANTOINE-FRANÇOIS FILIPPI
Porto-Vecchio (Corse)

**MAISON L.-N. MATTEI ET Cᴵᴱ**
**PRODUITS RECOMMANDÉS :**
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « véry selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes

**PHARMACIE DANÉ**
Pharmacien de l'Hôpital Civil
Chef du Laboratoire de Bactériologie
*Coin de Rue Saint-Roch et Boulevard Paoli*
FOURNISSEUR de l'Assistance médicale gratuite, des établissements de bienfaisance et des sociétés de secours mutuels.
*Laboratoire spécial d'Analyses* chimiques et de recherches microscopiques.
Dépôt d'*Eaux Minérales.* — *Sérums et Vaccins.*
Fournitures pour la photographie.
*Pansements antiseptiques. Bandages.* Appareils et instruments de chirurgie.
*Conditions spéciales pour le gros. — Service de nuit*

---

00283

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3ᵉ page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judic. 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, rue Fontaine, à Paris
ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE... un an, 20 fr. 6 mois, 10 »
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus
*On ne répond pas des manuscrits déposés.*

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

## LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Sainte Elisabeth.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 4 h. 00 m. — Coucher, 7 h. 12 m.
LUNE : Premier quartier, le 26 — Pl. lune, le 3
FÊTE DE DEMAIN : Sainte Véronique.

*7 JUILLET*

## Passions Corses

(Suite)

— Je ne comprends pas que tu sois malheureux. O Matteo ! je suis ta fiancée, tu ne peux douter de ma parole.

— Oui, tu es ma promise, mais pourquoi alors ta pensée est-elle si éloignée de moi que tu parais m'oublier même lorsque je suis à tes côtés. Et ce frère, ce Giovani, cet enfant maladif pour lequel j'ai passé de longues nuits sans sommeil, l'arrachant à la mort toujours prête à me le prendre. Cet enfant-là me hait, car il t'aime : m'entends-tu ? Mes yeux n'ont rien vu, c'est mon cœur qui l'a senti. O Bianca ! les femmes doivent avoir des mots que nous ignorons, pour éloigner avec douceur les malheureux qui les aiment et qu'elles ne peuvent point aimer. Dis les, je t'en supplie ! Dis-les à cet enfant, et ne me rends pas fou de douleur. J'y vois rouge lorsque je le vois si près de toi ; ton sourire pour lui est trop tendre. Ma main crispée a parfois déchiré ma poitrine, pour ne pas saisir le poignard que j'ai à ma ceinture et le plonger dans le cœur de Giovani.

— O Matteo ! Matteo ! cria Bianca, pâle de terreur, la folie t'égare. Toi tuer ton frère ! ton Giovani que tu chéris comme ton enfant. Tais-toi Matteo tu me fais peur.

— Oui Bianca, reprenait le Corse à voix basse, les traits contractés. Oui, je t'aime et pour toi je tuerais mon père s'il vivait. Je tuerai mon frère, s'il s'approche encore de toi. Par le sang du Christ, je le jure ! Prends garde il peut arriver un malheur.

— Va-t-en Matteo, tu as la fièvre, tes menaces font descendre en moi un froid mortel ! Oh ! va-t-en !

— Je m'en vais, Bianca, mais écoute bien : tu m'as dit que tu m'aimes, nous devons nous épouser aux vendanges, tu n'a plus le droit d'aimer personne. Songes-y ?

Il s'éloigna sur la route où l'ombre commençait à descendre.

Bianca resta un instant immobile, puis passa la main sur son front comme pour en chasser un douloureux cauchemar. Elle reprit la route du village, marchant les yeux baissés, frissonnant, croyant entendre encore la voix menaçante de Matteo.

— Bianca, dit une voix très douce près d'elle. Tu es triste ; qu'as-tu ? Je t'ai attendue longtemps sous les arbres du jardin. Loin sur le chemin, j'ai cru voir mon frère. Peut-être, étais-tu avec lui ?

— Oui, il était là. -- Il est tard, je t'en conjure, ô Giovani, rentre chez toi.

— Pourquoi, reprit l'adolescent, ma Bianca, n'es-tu plus la même ? Je ne puis plus ainsi qu'autrefois t'accompagner tous les jours dans nos montagnes. Je suis si heureux auprès de toi, de toi seule ! Je ne vis qu'alors. Tu es si belle et si bonne que lorsque je te vois au milieu de tes fleurs, en les respirant, je crois te respirer. Je te retrouve partout : le parfum énivrant de nos makis, c'est ton âme même, la brise caressante de la mer, c'est toi encore et c'est ton nom, Bianca, que les vagues répètent. Tu es mon soleil étincelant ! Tu es la constellation immense des nuits ! — Lorsqu'on m'exila de toi, je crus mourir de douleur, ainsi qu'un prisonnier jeté au trou noir d'un in-pace. — O Bianca, ne me repousse plus.

— Giovani, ô mon enfant ! je t'en prie éloigne-toi, Matteo pourrait t'entendre dans cette ombre qui nous enveloppe et il t'arriverait malheur.

— Ah ! c'est mon frère, je ne me suis donc pas trompé, c'est lui qui t'a imposé de ne plus me voir et ce fut lui aussi qui m'exila sans remords, restant sourd à ma souffrance. C'est lui qui veut me voler mon unique joie. Eh bien ! je le hais mon frère Matteo.

— Oh ! tais-toi, enfant tu blasphèmes, ton frère t'a aimé, a veillé sur toi. Aucun frère, aucun parent n'aurait eu les soins qu'il a eus pour toi, sinon une mère...

— Oui je sais, Matteo a été bon pour moi, reprit la voix de plus en plus saccadée et sourde de Giovani ; mais ne valait-il pas mieux me laisser mourir enfant, que de m'arracher aujourd'hui mon seul bonheur ! Pour mon frère, je veux bien donner ma vie. Qu'il la prenne ! Mais que tu sois à lui, *jamais* ! Jamais aussi je n'ai osé te dire un mot d'amour, je souffre trop et maintenant je te le crie dans cette nuit. Oui je t'aime Bianca ! cet amour, c'est mon âme même. Aussi loin que mes souvenirs d'enfant peuvent aller dans les profondeurs de ma mémoire, je ne vois que toi seule. Je t'ai aimée avant de me sentir vivre ! Tout petit, marchant à peine, je ne comprenais pas que je t'aimais autant, mais si je te perdais de vue quelques heures, je pleurais, car tout me semblait noir et l'ombre de ton absence pesait sur mon cœur d'enfant jusqu'à l'étouffer. — J'étais jaloux de tout, instinctivement, sans bien le comprendre moi-même, je repoussais les fleurs que tu pressais sur tes lèvres et les chiens que ta main caressait, j'étais boudeur avec les étrangers qui un instant t'occupaient. Songe quel horrible tourment fut le mien, lorsque j'appris que tu devais épouser mon frère. Le voir auprès de toi était un supplice plus affreux que tous ceux de l'enfer réunis. Bianca, puisque je t'ai dit ma souffrance, je t'en prie à genoux : n'épouse pas Matteo ! je préfère te voir morte que dans ses bras ! Matteo a dû comprendre que je t'aimais, car parfois dans ses yeux noirs j'ai vu un éclair de haine. »

YAN DE MAYAME.

(*A suivre*).

## LES COCONS

Au Directeur du *Petit Bastiais.*

On lit dans le *Petit Bastiais* du 29 juin, parmi les renseignements pleins d'intérêt qu'il a pour habitude de donner, que le prix des cocons de vers-à-soie dans l'Ardèche est, par kilogramme, de 3.50 pour les qualités supérieures et de 3 francs pour les qualités ordinaires.

Deux lignes plus bas on lit qu'à Bastia le prix de ces mêmes cocons est de deux francs.

Où est la raison de cette différence ? Est-ce que pour transporter un kilo d'une marchandise quelconque de Bastia dans l'Ardèche il faut un franc ? Chacun sait que quelques centimes suffisent.

La raison est dans l'isolement où se trouvent nos producteurs. Chacun d'eux agit séparément. Par suite, il ne sait pas comment expédier son produit, ni à qui s'adresser. De plus, le transport des petites quantités est bien plus coûteux que celu des quantités considérables.

Au lieu que si ces mêmes producteurs étaient groupés, unis, si en un mot ils faisaient partie d'un Syndicat, ces obstacles disparaîtraient et les produits acquerraient leur juste valeur.

Ce que l'on peut dire des cocons peut se dire avec non moins de vérité pour bien d'autres produits. Il est même évident que ces groupements, cet accord, ces Syndicatsi sont bien plus nécessaires en Corse que partout ailleurs, à cause de l'éloignement, de l'ignorance où l'on se trouve individuellement des différents marchés, et enfin des frais de transport que l'on peut diminuer par une entente.

Aussi, parmi les causes qui s'opposent au développement du bien-être et de la richesse dans notre pays, il ne faut jamais oublier l'inertie qui nous accable et qui réduit chacun à ses propres forces, au lieu de lui donner l'appui des forces collectives.

Veuillez agréer, etc.

X.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

*Séance du 4 juillet*

### L'Élection de Corte

(*Compte rendu in extenso*) — Suite

C'est d'ailleurs ce simple détail qui fit que, jusqu'à onze heures du matin, les partisans de M. Luce de Casabianca errèrent dans le village sans pouvoir découvrir l'endroit où le vote avait lieu. A force de ruse on le découvrit enfin : dans la chambre à coucher l'urne était ouverte. (On rit.) Un ouvrier retraité de l'arsenal de Toulon, M. Lucien Federici, se présenta pour voter ; on lui répondit qu'il n'était pas inscrit sur la liste électorale ; comme il réclamait avec énergie et que ses réclamations revêtaient une forme peut-être un peu trop bruyante, Jean-Baptiste Angeli, fils de l'adjoint, sortit brusquement d'une chambre voisine et se mit à tirer des coups de pistolet pour rétablir le calme et faire cesser le bruit. (Nouveaux rires).

Pierre-Paul Moretti vint ensuite pour voter et ne trouva dans la chambre que François Moretti, qui prit son bulletin, l'ouvrit et lui dit « Tiens ! tu votes pour Luce de Casabianca ! Quelle singulière idée as-tu de voter pour Luce de Casabianca ? »

Il fut d'ailleurs impossible aux partisans de ce dernier d'assister au dépouillement du scrutin. Les adversaires, plus nombreux, s'y opposèrent par la force. Et peut-être vous expliquerez-vous de la sorte que M. de Casabianca n'ait eu dans cette commune que quatre suffrages, alors que vingt-huit électeurs affirment avoir voté pour lui. (Exclamations à gauche).

Il y eut cependant quelques rares communes à municipalités hostiles, où une demi-surveillance put être exercée autour des urnes ; il en fut ainsi, notamment à Corscia, où M. de Casabianca, à la grande surprise du maire, se trouva en majorité d'une trentaine de voix. Le digne fonctionnaire municipal perdit la sienne du même coup et refusa de proclamer le vote.

Les électeurs attendaient avec patience. Le maire se décide enfin et dit : « Messieurs, je le regrette vivement, mais il m'est impossible de proclamer un pareil scrutin. »

On insiste, il refuse et dit : « Mais non, messieurs, je ne puis pas ; en mon âme et conscience, cela m'est impossible ; j'ai promis la majorité à M. le préfet. » (On rit.)

Des rumeurs s'élèvent, le maire propose une transaction : « Donnez-moi une voix de majorité, une seule voix, et je proclame. » (Nouveaux rires).

Les autres maintiennent leur droit ; le maire le candidat victime de ces fraudes ne put produire aucune réclamation utile, ne put faire procéder à aucune révision pratique, et au moment où tout appel était matériellement impossible, il n'obtint que la réponse suivante à ses plaintes : « S'il y a des illégalités commises, il n'y a qu'à se pourvoir en appel ! »

Voilà donc l'attitude d'un grand nombre de maires ; voilà quelle a été la conduite du préfet ! (Très bien ! très bien ! à gauche.)

En 1872, MM. Raoul Duval et Numa Baragnon demandèrent à l'Assemblée nationale l'invalidation de M. Deregnaucourt, élu dans le département du Nord. M. Numa Baragnon n'eut qu'un argument, un seul : il déclara qu'à ses yeux l'élection était nulle parce que M. le maire de Cambrai, nommé par le pouvoir, avait signé une affiche en faveur du candidat élu. L'Assemblée nationale n'hésita pas à remettre en mouvement un corps de 200,000 hommes, et M. Deregnaucourt fut invalidé.

Nous avons beau être devenus moins susceptibles au sujet des garanties dont la liberté du suffrage universel doit être entourée, vous me permettrez cependant de rappeler ces choses et de vous dire : « Entre la levée de boucliers de tous ces maires de Corte, élus à la vérité par leurs concitoyens, mais inspirés, guidés, soutenus, protégés et conduits par M. le préfet de la Corse, entre toutes ces manœuvres et la simple affiche signée par un maire, comparez et jugez ! (Très bien ! très bien ! à gauche).

Messieurs, l'ensemble des faits que je viens de signaler à la Chambre suffirait sans doute pour justifier la résolution que je lui demande de prendre ; mais je reconnais qu'avec un peu plus d'originalité peut-être et de couleur, c'est l'histoire banale de beaucoup d'élections actuelles ; nos palais sont un peu blasés (On rit), et si je n'avais que des raisons pa- s'empare alors des listes d'émargement et prend la fuite ; on le poursuit, on le rejoint ; une bataille s'engage et les listes d'émargement en pitoyable état restent entre les mains des partisans de M. de Casabianca.

M. le maire de Moltifao, administrateur prudent et avisé, refuse de remettre aux gendarmes les résultats du vote dans sa commune. Il attend pour s'exécuter de connaître les résultats généraux du scrutin du 8 mai, afin de pouvoir, le cas échéant, modifier les résultats du vote. (Hilarité).

Pendant que l'administration facilitait ainsi les actes de fraude dans les communes amies, M. le sous-préfet adressait avant le scrutin des lettres de menace aux maires soupçonnés de sympathie pour M. de Casabianca, et comme il lui est arrivé de parler avec une véritable brutalité à des hommes d'une honorabilité reconnue, il s'est attiré de fermes et dignes réponses, dont copie est jointe au dossier.

Injures et menaces adressées à certaines municipalités, tolérance et complicité de fraude vis-à-vis de certaines autres, telle a été la double attitude de l'administration supérieure à Corte.

Comment s'étonner alors que M. le maire de Castifao se soit cru permis de faire à la population des promesses d'argent véritablement immorales et d'adresser des menaces à ceux qui n'obéiraient pas à ses ordres ?

Comment s'étonner que M. Luce de Casabianca n'ait pu obtenir communication d'un grand nombre de listes électorales que fin avril, d'où impossibilité matérielle d'en obtenir l'épuration ?

L'anarchie administrative est, en effet, arrivée en Corse à un degré tel, que M. le préfet Cassagneau, malgré les réclamations et les protestations les plus légitimes, n'a pas trouvé un mot de blâme, n'a pas pris la moindre mesure contre plusieurs maires qui, après avoir confectionné clandestinement les listes électorales, après y avoir inscrit une foule d'Italiens, 33 dans une seule petite commune, et un grand nombre d'inconnus — le dossier contient la preuve de toutes les affirmations que j'apporte à la tribune — ont mis ces listes sous clef et n'en ont même pas transmis copie à la préfecture où on les réclamait en vain.

Il a fallu recourir à l'intervention du ministère de l'intérieur et signaler en haut lieu cette cynique violation de la loi, pour pouvoir obtenir vers la fin d'avril communication des listes fabriquées ; acculé à la dernière heure, reilles à produire à la tribune, je ne serais pas aujourd'hui devant vous.

Je demande une enquête parlementaire sur l'élection de Corte, parce que M. Darlan, alors garde des sceaux du précédent ministère, a installé à la présidence du tribunal de Corte, un lutteur politique, un juge de combat dont la présence sur le siège est une menace permanente pour la moitié de la population et dont l'intervention dans l'élection, jointe à la *candidature officielle*, a empêché la libre manifestation du sentiment des électeurs de l'arrondissement.

Messieurs, la sous-commission de votre 3e bureau qui a examiné l'élection de Corte, s'est trouvée, par l'effet du hasard, composée d'hommes que l'on dirait choisis parmi les plus modérés et les plus prudents de la Chambre tout entière.

Assurément ils ont conclu à la validation de l'élection de Corte, et je m'élève contre leur décision, mais ces collègues dont la réserve est extrême, n'hésitent pas à vous dire par l'organe de l'honorable rapporteur :

« Il est de notre devoir de porter à la connaissance de la Chambre la mauvaise impression qu'a produite l'ingérence de M. Gabrielli, président du tribunal de Corte dans les affaires électorales de l'arrondissement. »

Voilà assurément un blâme émis par des hommes d'une modération reconnue ; voilà un magistrat signalé à M. le garde des sceaux, je le veux bien, mais n'est-ce pas là, hélas ! un blâme platonique, un vain appel à une enquête judiciaire qui ne peut pas avoir lieu dans des conditions sérieuses et avec les garanties nécessaires ?

Si la Chambre se bornait à prendre acte du blâme infligé par le 3e bureau, M. le président Gabrielli, magistrat inamovible, n'en serait que plus irrité, plus redoutable et plus haineux.

Quel est donc ce magistrat dont l'attitude a si péniblement impressionné nos honorables collègues ?

Beaucoup d'entre nous se rappellent l'interpellation qui eut lieu le 8 mars 1897 à l'occasion de la nomination de M. Gabrielli à la présidence du tribunal de Corte. Le ministère Méline était alors dans toute sa force ; jamais aucun de ses membres n'avait été sur aucune question importante ou secondaire mis en minorité ; il semblait invulnérable.

Or, à la fin de la discussion, M. Darlan, garde des sceaux, fut battu de plus de 20 voix par M. Luce de Casabianca, et cette défaite pesa lourdement sur sa destinée malheureuse.

M. Gabrielli, ancien magistrat du Seize-Mai, nommé substitut du tribunal de Bastia le 25 août 1877 par le gouvernement de l'ordre moral, se conduisit de telle façon que, par décret du 17 mars 1878, après la victoire de la République, il fut révoqué de ses fonctions. Il fit alors de la politique militante dans l'arrondissement de Corte, et dans quelles conditions !

Il fut successivement candidat au conseil général dans trois cantons ; battu dans le canton d'Omessa, il se fit proclamer, suivant un usage qui nous a été fort agréablement révélé à la tribune et qui veut, paraît-il, que dans certains cantons corses ce soient ceux qui ont le moins de voix qui soient proclamés élus (Rires), il se fit proclamer, dis-je, par le bureau de recensement qui était à sa dévotion, et qui n'eut besoin pour ce faire que de supprimer les suffrages de trois communes.

Le conseil d'Etat cassa cette élection scandaleuse, et M. Gabrielli, avec plusieurs autres compagnons de lutte, fut renvoyé devant la chambre des mises en accusation de Bastia. Il bénéficia d'un arrêt de non-lieu, qui le dégagea au point de vue pénal, mais laissa en suspens sa moralité publique.

« Même en admettant la mauvaise foi et le concert frauduleux, dit l'arrêt, les faits incriminés, quoique immoraux et répréhensibles qu'ils soient, ne tombent pas sous le coup de la loi. »

Peut-être estimerez-vous avec moi que M. Darlan, garde des sceaux sous le précédent ministère, eut pu faire un choix plus heureux pour la présidence du tribunal de Corte. (Nouveaux rires.)

Il donnait pour juge aux habitants de Corte un homme qui depuis de longues années vivait au milieu d'eux d'une vie de luttes quotidiennes, acharnées, tapageuses ; et cependant quelques jours avant cette nomination inexplicable, M. Barthou, parlant au nom du ministère, disait à Oloron : « Nous avons défendu la dignité de la justice, qui, supérieure aux partis, ne doit jamais être une œuvre de parti. »

La Chambre, après l'exposé des faits, par 490 voix contre 13, vota l'ordre du jour suivant, proposé par MM. Pierre Richard et Marcel Habert :

« La Chambre, désirant que le Gouvernement s'abstienne de nommer des magistrats dans des circonscriptions où ils ont été candidats à des fonctions électives, passe à l'ordre du jour. »

Oui, tel fut le vote que la Chambre émit à la presque unanimité de ses membres ; mais comme, hélas ! beaucoup de votes, il n'aboutit à aucun résultat pratique, et cela n'empêcha pas M. Gabrielli de rester solidement installé à la présidence du tribunal de Corte, plus haineux, plus dangereux que jamais et attendant le moment où il pourrait se venger du député qui avait attaqué à la tribune du Parlement la nomination regrettable dont il avait *été l'objet*.

Les élections du 8 mai fournirent l'occasion *désirée*, et si vous m'avez entendu discuter sans passion les actes personnels de M. Marius Giacobbi, c'est qu'en réalité, messieurs, la lutte électorale n'a pas eu lieu entre M. Giacobbi et M. Luce de Casabianca, mais bien entre ce dernier et M. le président du tribunal de Corte.

A partir de janvier dernier, une foule d'affaires civiles ou correctionnelles pouvant se rattacher d'une manière quelconque à un intérêt électoral ont été arrêtées. On ne les a pas jugées ; les jugements sont restés suspendus comme une menace sur la tête des justiciables.

Je ne voudrais pas fatiguer la Chambre outre mesure (Parlez ! parlez !) ; je vais citer en courant quelques faits.

M. Natali, maire de Mazzola, devait être jugé en janvier dernier pour délit de fraude électorale. M. le président a fait traîner l'affaire de renvoi en renvoi, de quinzaine en quinzaine, et a fini par la fixer au 26 mai.

Inutile d'insister sur la cause de ces retards.

Le 29 avril, il y avait au tribunal de Corte audience forestière ; le nombre des prévenus était considérable ; il comprenait entre autres une centaine de pâtres du canton de Calacuccia, où M. de Casabianca comptait beaucoup d'amis.

Les défenseurs étaient présents ; à la surprise générale, malgré les avocats qui, l'affaire étant en état, demandaient un jugement immédiat, le président déclara qu'elle était renvoyée au 27 mai. Le même jour, les pâtres des amis de M. le président étaient jugés et acquittés séance tenante.

Au mois de mars dernier, le chef du parti de M. Giacobbi dans le canton de Piedicorte, M. Palmesani, était poursuivi pour faux en matière électorale devant le tribunal correctionnel. La culpabilité était certaine, une condamnation allait s'ensuivre qui pouvait être préjudiciable au parti.

Que fait M. le président Gabrielli ? Il acquitte, alléguant que le délit était couvert par la prescription parce qu'il remontait à plus de trois mois ; il savait très bien qu'il donnait une entorse à la loi et que la prescription n'est acquise qu'après trois ans, mais le tour était joué et la situation électorale sauvée à Piedicorte.

Le 16 mars dernier, 53 hommes de la commune de Moltifao, maire et adjoint en tête, comparaissaient devant la justice pour fraudes dans l'attribution des primes à la sériciculture. La culpabilité ne faisait pas doute, mais les coupables étaient des amis de M. le président, et, après deux jours d'audience, un jugement d'incompétence fut rendu. Assurément le ministère public a fait appel, et l'affaire est pendante devant la cour ; mais une condamnation, si légère fût-elle, frappait les prévenus d'incapacité électorale, et c'est ce qu'il fallait éviter à tout prix dans l'intérêt du candidat officiel.

Le 5 mai, deux individus étaient traduits devant le tribunal pour être jugés sur la prévention de vol. Le frère seul se présente, il n'a pas d'avocat.

Le président invite Me Baudel à présenter la défense d'office. L'avocat, un jeune stagiaire, ami du président, prie celui-ci de le dispenser de cette tâche, puisqu'il n'a pu prendre connaissance de la procédure. Le président insiste et suspend l'audience pour que l'avocat puisse conférer avec le prévenu. A la reprise et après la plaidoirie, M. le président interpelle l'avocat en ces termes : « Me Baudel, affirmez-vous que vos clients soient innocents ? » Et sur la réponse affirmative du défenseur, M. le président prononce l'acquittement du prévenu présent et de celui qui faisait défaut. (On rit)

Que d'autres faits attestés par témoins sont au dossier ! Je me garde de les rappeler en détail pour ne pas vous fatiguer outre mesure, et j'aime mieux terminer en signalant à votre indignation une mesure inique, sans précédent dans les annales judiciaires, prise par esprit de vengeance politique, vis-à-vis de deux officiers ministériels et pour en favoriser deux autres.

(*A suivre*).

# Fête du 14 Juillet

## PLACE DE BASTIA

### *La Revue*

**A l'occasion de la Fête nationale, le Général Gouverneur de la Corse passera le jeudi 14 juillet 1898, à 8 heures du matin, sur la place Saint-Nicolas, la revue, en grande tenue de service, des troupes de la Garnison de Bastia.**

**MM. les officiers en retraite, de la réserve et de l'armée territoriale sont priés d'assister en tenue à cette cérémonie nationale.**

⁂

### Retraite aux flambeaux

*Itinéraire du mercredi 13 juillet à 9 h. 15.*

**Place Saint-Nicolas, rue du Nouveau Port, elle tournera à gauche avant d'arriver aux Docks pour s'engager dans la rue de Toga qu'elle suivra, avenue de la Gare, rue de l'Opéra, boulevard Saint-Angelo jusqu'à la place d'Armes, où elle fera demi-tour, boulevard du Palais, rue de l'Opéra, rue Abbatucci, boulevard Paoli, rue Miot. Le cortège s'arrêtera sur la place Saint-Nicolas au coin de la maison Orenga.**

**Il n'y aura pas de retraite le mardi 12 courant.**

*Le Major de la Garnison.*

## Pensions de retraite

**Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées.**

**Silvestrini Marie-Jeanne, née Ucciani, le mari commis de 3e classe de commissariat de marine, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 10 juin 1897, 767 francs.**

**Laccioni Paul-Félix, préposé visiteur ; 27 ans 2 mois 11 jours de services. Pension avec jouissance du 1er mars 1898, 862 francs.**

**Paoli Paul-Vincent, commissaire spécial de police ; 22 ans 6 mois 10 jours de services. (Infirmités). Pension avec jouissance du 18 août 1897, 1.665 francs.**

**Sinoncelli François, gardien ordinaire de pénitencier agricole. Services militaires, 11 ans ; services civils, 25 ans 8 mois. (Invalidité physique). Pension avec jouissance du 1er décembre 1897, 695 francs.**

## *Bulletin financier*

**Paris, le 8 Juillet 1898.**

**Le mouvement de hausse continue sous l'influence de demandes actives. Le 3 0/0 fait 103.15, le 3 1/2 0/0, 107.10.**

**Bonne reprise de nos grands Etablissements de crédit surtout du Crédit Foncier poussé à 705 et dont toutes les obligations sont très demandées. Le Comptoir National d'Escompte s'avance à 589, le Crédit Lyonnais à 860, la Société Générale à 535, la Banque Spéciale des Valeurs Industrielles ex-coupon à 102.**

**Bon courant d'achats sur les Villes de Paris 1886 à 404.**

**En valeurs industrielles l'action Bec Auer est assez bien tenue, l'action Olibet ferme à 145. Les obligations 4 0/0 de la Cie Générale d'Immeubles sont recherchées à 473 et les obligations 5 0/0 de la Cie Austro-Belge de Pétrole à 498.50.**

**C'est à la Banque Française d'Emission à Paris et chez les banquiers correspondants en France et à l'étranger que sont mises en vente jusqu'au mardi 5 courant au prix de 490 les 9.000 obligations nouvelles de 500 fr. de la Société Générale des Abattoirs Municipaux de France, qui, garanties comme leurs devancières par un privilège sur les taxes des abattoirs municipaux concédés, doivent de suite bénéficier de la même plus value.**

**Grande stabilité de l'obligation des Chemins de Fer Ethiopiens à 326.**

**Nouveau progrès de nos Chemins de Fer.**

# *Petite Gazette*

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 8 JUILLET

***Thermomètre.*** **— 7 heures du matin, + 20 8 midi, + 25 3 ; 6 heures du soir, + 24 0 ; Maxima, + 27 0 ; minima, + 17 0**

***Baromètre.*** **— 7 heures du matin, 762 mm midi, 760 mm. ; 6 heures du soir, 759 mm.**

***Vent.*** **— 9 h. du matin, N. E. très faible.**
**4 h. du soir, calme.**

**Etat du ciel, clair.**
**Etat de la mer, t. belle.**
**Hauteur des eaux : matin, + 0,33 ; soir, + 0,2**
**Pluviomètre, à 9 heures du matin : mm.**

⁂

*Examen de médecine*

M. Fernand Segui a subi avec succès son premier examen de médecine devant la Faculté de Montpellier.

M. Segui est le fils de M. le capitaine trésorier du 163e, auquel nous adressons nos félicitations.

⁂

*La disette des fruits*

La récolte de nos vergers est pitoyable. Les fruits sont en très petite quantité, en outre ils sont presque tous gâtés. Tout dans ce monde n'est qu'*heur et malheur*. Savez-vous qui profite de cette disette de fruits ? Les pâtissiers ? Il faut bien remplacer le dessert absent ; aux fruits on substitue quelques gâteaux et voilà comme quoi ce qui fait le malheur des uns fait le bonheur des autres.

⁂

*Brevet supérieur*

Mlle Toussainte Crudeli, élève interne au couvent des Ursulines de Tonnerre, vient de subir brillamment les examens du brevet.

Mlle Crudeli est la fille du sympathique conducteur des ponts et chaussées à Calvi.

Nos sincères félicitations.

⁂

*Au Port*

La tartane italienne *La Palma*, capitaine Pucci, est partie hier soir, sur lest, pour Calzarello.

— Le remorqueur italien, *Nina*, capitaine Schenone, est parti hier à midi, pour Livourne.

— Le brick-goëlette italien, *Luisa Annetta*, capitaine Della Latta, est parti hier soir à 8 heures, chargé d'acide gallique, à destination de Savona.

— Le brick-goëlette français *Marie-Louise-Elisabeth*, capitaine Brondi, est parti dans la matinée, sur lest, pour Calzarello.

— Le yacht à vapeur autrichien, *Nixe*, capitaine L. Nendorf, armateur The Jame, est arrivé à 10 heures du matin, venant de Portoferrajo.

## 500,000
## CIGARES HAVANE

**M. Simon Damiani** a l'honneur d'informer messieurs les gourmets de bons cigares qu'ayant fait une excellente affaires en cigares de La Havane il veut absolument en faire profiter ses clients. Il mettra par conséquent en vente tous les cigares actuellement en stock de 0,10 et 0,15 à **0,05 pièce**, et vendra jusqu'à épuisement, les excellents cigares Havane dont il est question et qui valent au moins de 0,30 à 0,50 **à 0,10 et 0,15 pièce** avec réduction par boîte. Pour s'en convaincre on aura d'ailleurs qu'à faire une visite dans ses magasins du Coin de la rue Miot et Napoléon et dans sa Succursale de la Place Saint-Nicolas.

On fumera en un mot, jusqu'à épuisement du lot seulement, bien entendu **des purs Havanes** au prix des cigares ordinaires.

La réduction par boîte sera de 1,50 à 2 fr. maximum.

# Dépêches de Nuit

## École de Saint-Cyr

Le Journal Officiel publie la deuxième liste des candidats admissibles à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr à la suite du concours de 1898.

Au nombre des admissibles figurent MM. Carcopino, Ciambelli, Desanti, Filippi, Gilardo- i, Laurenti, Manicacci, Morac- hini, Nicolai, Prosperi et So- ri.

## Nominations Ecclésiastiques

Mgr Oury, évêque de Dijon, est nommé archevêque d'Alger.

Sont nommés évêques :
de Dijon, Mgr Lenordez ;
de Bayeux, Mgr Amette ;
de Coutances, Mgr Guerard ;
d'Angers, Mgr Rumeau ;
d'Oran, Mgr Cantel.

## A L'ÉLYSÉE

**Le président de la République a reçu aujourd'hui, avec le cérémonial habituel, l'ambassade éthiopienne, qui se compose du général Woldié, parent de l'empereur Ménélick et l'un des héros de la guerre abyssoitalienne ; du général Beraton, neveu du ras Makonnen et d'un officier aide de camp de l'empereur, nommé Nado.**

**Le général Woldié a remis au président de la République une lettre autographe de l'empereur Ménélick et de riches présents.**

## Le Commandant Esterhazy
### devant un Conseil d'enquête

**Le ministre de la guerre, ainsi qu'il l'avait déclaré hier à la tribune, a donné l'ordre au gouverneur militaire de Paris de traduire le commandant Esterhazy devant un Conseil d'enquête.**

## Le naufrage de LA BOURGOGNE

### *Condoléances*

**Presque toutes les Cours d'Europe ont envoyé au Président de la République des télégrammes de condoléances, à l'occasion de la catastrophe de la *Bourgogne*.**

**Au premier rang figurent les télégrammes du Tsar, de la Czarine, de la reine Victoria, de la princesse Waldemar de Danemark, des rois d'Italie, de Roumanie.**

### *Les victimes*

**D'après les dernières nouvelles le chiffre des victimes ne serait pas supérieur à 565.**

**Parmi elles figurent : MM. Cablot, ingénieur, élève de l'école polytechnique ; Baumann, missionnaire ; Pourteau, artiste lyrique, de Lyon ; Paul Molin, rédacteur de l'*Eclair* ;**

### *A PARIS*

**Les bureaux de la Compagnie sont continuellement envahis par les parents et amis des passagers. On assiste à des scène poignantes.**

**M. Lockroy, ministre de la marine, a envoyé un des ses officiers d'ordonnance à la Compagnie transatlantique pour lui transmettre ses compliments de condoléances.**

## La Guerre
## HISPANO-AMERICAINE

### *L'escadre de réserve*

**L'escadre de l'amiral Camara a reçu l'ordre de rentrer.**

**On fait courir le bruit que les Américains sont décidés à envoyer une escadre sur les côtes d'Espagne.**

# LE PARLEMENT

## SÉNAT

*Présidence de M.* LOUBET

**La séance est ouverte à 3 heures.**

**M. Savary, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.**

### *Emplois aux réservistes*

**L'ordre du jour appelle la 1re délibération sur la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, ayant pour objet de garantir leur travail et leurs emplois aux réservistes appelés par la loi à faire leur période d'instruction militaire.**

**Le rapport de M. Volland est mis aux voix et adopté.**

### *Les Warrants agricoles*

**L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, sur les Warrants agricoles.**

**Tous les articles ainsi que l'ensemble du projet de loi sont adoptés.**

### *Le Casier judiciaire*

**L'ordre du jour appelle enfin la première délibération sur le projet de loi sur le casier judiciaire.**

**M. Jules Godin, rapporteur, donne lecture de son rapport.**

**La suite de la discussion est renvoyée à lundi.**

## Chambre des Députés

*Présidence de M.* DESCHANEL

**La séance est ouverte à 2 heures.**

**M. Gourde, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.**

### *Fabriques et Consistoires*

**L'abbé Gayraud questionne M. Sarrien, ministre des cultes, sur les difficultés dans l'application du décret rendu contre les fabriques et les consistoires protestants ou juifs.**

M. Sarrien répond qu'il doit assurer l'exécution de la loi.

L'abbé Gayraud réplique et fait ressortir que les difficultés augmenteront.

### *Denrées agricoles*

La Chambre décide le renvoi à la commission de la proposition de loi de M. Rayon tendant à réprimer l'abus de la spéculation sur les produits agricoles.

### *Vérification des pouvoirs*

L'ordre du jour appelle la suite de la vérification des pouvoirs.

Après une assez longue discussion la Chambre repousse par 317 voix contre 206 la demande d'enquête déposée par M. Chauvin contre l'élection de M. Menier, qui est ainsi validée.

La Chambre repousse également par 313 voix contre 203 la demande d'enquête déposée par M. Lafferre, contre l'élection de M. Fould, qui est validé.

Enfin, la Chambre prononce la validation, par 305 voix contre 227, de l'élection de M. Dubois.

La demande d'invalidation de cette élection a été soutenue par M. Dumas.

Séance demain.

## BOURSE DE PARIS

| | 7 Juillet. | 8 juillet |
|---|---|---|
| Rente 3 p. 0/0 ancien. . | 102.80 — | 103.12 |
| — 3 p. 0/0 amortis. . | 101.90 — | 101.70 |
| — 3 1/2 0/0. . . . | 106.80 — | 106.85 |

## *ETAT CIVIL*

**MARIAGES. — Néant.**

**NAISSANCES.**

**Andreani Joseph. — Tanari Jeanne. — Ansiani Edenne. — Allegrini Joseph-André.**

**DÉCÈS.**

**Crudeni Vincent, 3 mois, de Poggio Mezzano.**

### *AVIS DE MESSE*

**Madame Vve Mathieu, née Terigi, prie ses parents, amis et connaissances de vouloir bien assister à la messe d'anniversaire qui sera célébrée lundi, 11 juillet, à 9 heures du matin, en l'église Saint-Roch, pour le repos de l'âme de**

**M. Mathieu**
*Inspecteur des Forêts*

## GRANDS VIGNOBLES
GEIOVICHI, RANFONO et PERRO-LONGO
(*Commune de Sartène*)

**197 hectares plantés en cépages corses. Coreccaiolle, Souseccissaiolle, Vermentino, Malvasia ou Calitrone, Moscatello, etc.**

**Vente Directe** **par le propriétaire et sans intermédiaire.**

**Le navire *Marie-Louise-Elisath* doit arriver incessamment avec un chargement complet de vin des récoltes 1895, 1896 et 1897.**

**Ces VINS sont vendus à quais par bordelaises de 215 litres environ.**

**Vin rouge de 1895, 52 fr. l'hectolitre.**
**id. de 1896, 38 fr. id.**
**id. de 1897, 32 fr. id.**

**Pour renseignements et commande s'adresser au dépôt du Boulevard de Toga vis-à-vis l'octroi.**

**Nota. — Le vin de 1895 peut être mis immédiatement en bouteilles, et soutient avantageusement la comparaison avec celui de Tallano.**

**Ses Eaux de vie de vin et de marc sont conservées dans les caves du vignoble.**

**Une cantine vend au détail dans chaque quartier de la ville.**

**DES MILITAIRES RETRAITÉS qui voudraient tenir cantine peuvent se présenter le soir vers 6 heures, route de Toga, Villa St-Raphaël.**

**☞ Demandez les CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI, à 0.30 le paquet.**

## AVIS

### La Maison Pernod Fils
**de Pontarlier (Doubs)**

pour mieux desservir sa nombreuse clientèle vient d'établir deux dépôts en Corse.

Un à Bastia qui desservira les arrondissements de Bastia, Corte et Calvi.

Un à Ajaccio pour les arrondissements de Sartene et d'Ajaccio.

La direction de ces deux dépôts est confiée à MM. L. N. Mattei et Cie.

Pour Ajaccio : 1, Avenue du Premier Consul.

Pour Bastia : 15, Place St-Nicolas.

N.B. — La marchandise sera facturée directement par la Maison Pernod Fils et le client n'aura à payer aux dépositaires que le montant des frais de transport et des droits de douane.

La Maison fait une remise qui varie de 1 à 5 0/0 suivant la quantité que le client prendra dans l'année. Cette quantité ne doit pas être inférieure à mille litres.

## AVIS

**Pour cause de départ, divers meubles et objets de salon, salle à manger, chambres, cuisine, etc.**

**S'adresser tous les jours, à partir de 9 heures du matin, Rue Neuve Saint-Jean, 1, à droite au 2e étage.**

## A VENDRE

**deux magasins rue Miot, 8.**

**Conditions très avantageuses.**

**Un appartement composé de neuf pièces, un corridor et grenier, au 4e étage, rue de l'Opéra, 27.**

**S'adresser à M. Bartoli, notaire à Bastia.**

## En vente chez
## M. Mattei Dominique aîné
Place Saint-Nicolas, 13

**Soufre sublimé pur 10 fr.**

**Soufre de Romagne, 8.75, le ballot de 50 kilos.**

**Gruau sss Joseph Maurel, 43 fr. 50 la balle de 122 k. 5.**

**Minot A. n. 1 de Nice, 44 fr. la balle de 122 k. 5.**

## A VENDRE

**Hôtel de 1er ordre**

**à Bastia pour cause de départ.**

**S'adresser au bureau du journal.**

## *Service des Dépêches*
**de Folelli à Orezza**
**Stazzona, Piedicroce**
**et Granajola**

Les frères VILLA ont l'honneur d'informer MM. les voyageurs qui doivent se rendre à Orezza que la voiture-poste part tous les jours de Folelli à l'arrivée du train de dix heures.

Ils ont en outre des calèches à la disposition de MM. les voyageurs qui pourront se rendre en gare de Ponte-Leccia et de Folelli, à tous les trains, les avertir deux jours à l'avance.

On pourra retenir d'avance les places à l'Hôtel des Voyageurs, chez M. HENRI BARTOLI, 11, Avenue Carnot, Bastia.

Adresse télégraphique : Villa frères, Piedicroce.

## Achat de Cocons

**M. Henri Barsanti, négociant au Nouveau Port, à Bastia, prévient les éducateurs qu'il achète les cocons pour la filature au prix de 1.50 à 2.50 suivant la qualité, et les cocons vides de 3.50 à 4 00.**

*L'un des rédacteurs gérant,*
MATTHIEU OLLAGNIER.

**Bastia, Imprimerie Ollagnier.**

**ETUDE DE Me LUCCHETTI**
*Avoué près le Tribunal Civil de 1re Instance de Calvi*

*Crédit Foncier de France*

## VENTE
### sur saisie-immobilière

Il sera procédé, le sept septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, en l'audience des criées du Tribunal civil de 1re instance de Calvi, séant au Palais de justice de la dite ville, à huit heures du matin, au plus offrant et dernier enchérisseur, des immeubles ci-après désignés situés sur le territoire de la commune d'Aregno, en deux lots formés de la manière suivante :

*Premier lot.*

*San-Giovanni*, terre, vigne, olivets, maison d'habitation et écurie, cadastrée Section A, numéros 765, 766. Section B, numéros 420, 421, 422, 423, 1215, 1216, 1217, 1218, 1219, 1220, 1221, 1226 à 1234, d'une contenance de 2 hectares, quatre-vingt-six ares, un centiare.

*Deuxième lot.*

*Giardino-alle-Torre*, planté de citronniers, cédratiers, Section B, numéros 838, 839, 840, d'une contenance de dix-huit ares, trois centiares.

N. B. — La vente de ces deux immeubles aura lieu avec faculté de réunion en un seul lot sur la mise à prix dressée par le montant total des enchères.

Ainsi que le tout se poursuit et comporte sans aucune exception ni réserve, avec les immeubles par destination qui en dépendent et les augmentations qui pourraient y être faites.

Ces deux immeubles appartiennent aux sieurs et dame : 1. Orsini Jean-Baptiste-Edouard; 2. Orsini Barbe, veuve de feu Franceschini, tous propriétaires, demeurant et domiciliés à Aregno ; 3. Et le sieur Orsini Paul-François-Alexis-Célestin, sous-officier en retraite, demeurant et domicilié à Paris, boulevard de l'Hôpital, numéro 117, agissant en leur qualité de fils et héritiers de feu le sieur Bonaventure Orsini, de son vivant, propriétaire, demeurant à Aregno, et la vente des mêmes en est poursuivie dans les formes édictées par l'article 33 et suivants du décret-loi du 28 février 1852.

A la requête du Crédit Foncier de France, société anonyme, créancière hypothécaire sur les immeubles sus-désignés, ayant son siège à Paris, rue des Capucines, numéro 19, agissant poursuites et diligences de son Gouverneur, demeurant au siège social, ayant pour avoué Me Lucchetti, lequel est constitué et occupera sur la présente poursuite d'expropriation.

En vertu des grosses en forme exécutoire : 1. D'un acte reçu par Me Romani Nicolas, notaire à l'Ile-Rousse, le neuf avril 1881, enregistré, contenant contrat conditionnel de prêt par le Crédit Foncier de France au profit de feu le sieur Bonaventure Orsini, d'une somme de trois mille francs avec hypothèque sur les dits immeubles ; 2. D'un autre acte reçu par le même notaire le six juillet mil huit cent quatre-vingt-un, aussi enregistré, constatant la réalisation dudit prêt de trois mille francs, et suivant commandement tenant lieu de procès-verbal de saisie-immobilière, notifié par exploits séparés aux sus-nommés après notification des titres, conformément à l'article 877 du C. C., le premier du ministère de l'huissier Charles-Auguste Ernult, en date à Paris du onze mars mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, et le second du ministère de Alfonsi, huissier à Calvi, du vingt et un mai de la même année, enregistrés et visés le même jour par MM. les Maires des dites communes et portant les mentions suivantes :

« Enregistré à Paris, le quatorze mars 1898, reçu deux francs 50 centimes, 16, 14. Signature illisible. »

« Enregistré à Calvi, le vingt-trois mai 1898, f. 95, C. 10. Reçu deux francs 50 centimes, décimes compris. Signé : FERRY. »

Les dits originaux de commandement ont été transcrits au bureau des hypothèques de Calvi, le neuf juin 1898, Vol. 17, numéro 5.

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges déposé au Greffe du Tribunal civil de 1re instance de Calvi, les enchères seront reçues sur les mises à prix ci-après fixées par la Société poursuivante, savoir :

Pour le 1er lot composé de l'immeuble *San-Giovanni*, deux cents francs, ci . . fr. 200

Pour le 2e lot composé de l'immeuble *Giardino-alle-Torre*, cinquante francs, ci . . . . . fr. 50

Total des mises à prix . . . fr. 250

Il est déclaré conformément aux dispositions de l'article 696 du C. P. C. modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur les dits immeubles saisis pour raison d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé à Calvi, le vingt-sept juin 1898, par l'avoué poursuivant soussigné.

Signé : LUCCHETTI.

1.88. Enregistré à Calvi, le vingt-sept juin 1898, f. 48, C. Reçu un franc 88 centimes, décimes compris.

Signé : FERRY.

Pour copie conforme :
Signé : LUCCHETTI, *Avoué*.

---

**Etude de Me Gentile**
AVOUÉ LICENCIÉ
*5, Boulevard de Cardo, Bastia*

## VENTE
### sur saisie-immobilière

Il sera procédé le trente juillet courant, 1898, à sept heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal de première instance de Bastia, séant au Palais de Justice, à Bastia, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur des biens immeubles ci-après désignés, situés sur les territoires des communes de Cervione et de San Giuliano, canton de Cervione, arrondissement de Bastia, en neuf lots formés, et sur les mises à prix fixées ainsi qu'il suit :

Biens situés sur le territoire de la commune de Cervione, et pour le 7e lot, de Cervione et de San Giuliano.

*Premier Lot*

1o Jardin et passage sis au lieu dit *Pozzi* de la contenance de deux ares, 86 centiares environ, portés aux nos 643, 644, 647 et 649 de la matrice cadastrale, section B, tenant du nord aux héritiers Padroni et à Testori Jean, du sud à Brandi Jean-Jérôme, de l'est à la dame Ginefri, de l'ouest à la Vve Scola ; — 2o Terre et olivet sis au lieu dit *Croce*, de la contenance de soixante-un ares environ, portés aux numéros 947, 948 et 949 de la matrice cadastrale, section B, tenant du nord au chemin public, du sud au Torrent, de l'est à la Vve Grassi, de l'ouest à Achilli Félix :

Mise à prix vingt-cinq francs, ci . . . . . . . . 25 fr.

*Deuxième Lot*

Partie d'une maison sise au lieu dit *Raffollaccio*, quartier de Cervione, bâtie sur un sol ayant une superficie de trois centiares environ, portée aux nos 318, 319 320 et 321 section B de la matrice cadastrale, et tenant du nord à la place publique, du sud à Azzoni Secondo, de l'est à la Vve Grassi, de l'ouest au chemin public. — Cette partie de maison se compose d'un corps de logis, sur la rue, formé d'un rez-de-chaussée élevé sur une cave et d'un étage ; le rez-de-chaussée est percé de trois fenêtres et d'une porte donnant sur la place publique et servant d'entrée au dit étage : — Elle est louée aux sieurs et dame Toussaint Joseph, Santolini Quilicus et Vve Santolini Estelle.

Mise à prix ; cinquante frs, ci. . . . . . . . . . 50 fr.

*Troisième Lot.*

Partie d'une maison sise au lieu dit *Pentone*, quartier de Cervione, bâtie sur un sol ayant une superficie de vingt centiares environ, portée au numéro 419 bis de la matrice cadastrale et tenant du nord aux hoirs Tomei, du sud à la famille Benelli, de l'est à la Vve Grassi, de l'ouest au chemin public ; — cette partie de maison se compose de deux pièces, servant de magasin ; la porte d'entrée donne sur la voie publique ; — une fenêtre à l'est éclaire le magasin, qui est loué à la Vve Cipriani.

Mise à prix : vingt-cinq frs. ci. . . . . . . . . 25 fr.

*Quatrième Lot*

1o Pièce de terre en nature de vigne sise au lieu dit *Costato*, de la contenance de vingt-neuf ares environ, portée aux numéros 55 et 56, section C de la matrice cadastrale, tenant du nord à Virgitti frères, du sud à la demoiselle Giacobbi, de l'est au chemin public, de l'ouest à la route nationale ; — 2o Pièce de terre en nature de terre labourable et châtaigneraie, sise au lieu dit *Campo di Santi*, d'une contenance de treize ares, 90 centiares environ, portée aux nos 29 et 30, section C, de la matrice cadastrale, tenant du nord aux frères Agostini, du sud et de l'est à la Vve Rostini, de l'ouest à Testori Jean.

Mise à prix : vingt francs, ci . . . . . . . . 20 fr.

*Cinquième Lot*

1o Pièce de terre en nature de vigne sise au lieu dit *Costato*, de la contenance de vingt-sept ares, 35 centiares environ, portée aux numéros 726 et 727 section C de la matrice cadastrale, tenant du nord à Moretti Jean-Baptiste, du sud et de l'est au chemin public, de l'ouest à la route nationale ; — dans cette propriété existe un bâtiment rural contenant une cuve avec pressoir à vin ; — elle est louée au sieur Campana, pharmacien ; — 2o Autre pièce terre en nature de vigne et de terre labourable, sise au même lieu dit *Costato*, de la contenance de soixante-dix ares, 71 centiares environ, portée aux nos 269, 277 P., 278 P, 279 P, 298 et 300, section A, de la matrice cadastrale, tenant du Nord aux hoirs Padroni, du Sud et de l'Est à la Vve Catoni, de l'Ouest à Vinciguerra Joseph ; — dans cette propriété existe un bâtiment contenant une cave avec pressoir.

Mise à prix : dix francs ci . . . . . . . 10 fr.

*Sixième lot*

1o Pièce de terre en nature de terre labourable et olivet, sise au lieu dit *Padula*, de la contenance de quinze ares, 10 centiares, portée aux nos 233, 234 et 235, section C, de la matrice cadastrale, et tenant du Nord à Maroselli Antoine-Jean, du Sud au chemin public, de l'Est aux héritiers Giacobbi, de l'Ouest aux héritiers Padroni ; — 2o Pièce de terre en nature de terre labourable sise au lieu dit *Castello alla Terra*, de la contenance de cinquante-neuf ares, 60 centiares, portée au numéro 1243, section D, de la matrice cadastrale, et tenant du Nord aux frères Massoni, du sud à la veuve Grassi, de l'Est et de l'Ouest à la veuve Benelli.

Mise à prix : vingt francs, ci . . . . . . . . . 20 fr.

*Septième lot*

1o Pièce de terre en nature de terre labourable, sise au lieu dit *Ragine*, territoire de Cervione, de la contenance de quatre hectares, 43 ares, 73 centiares, portée aux nos 736 P., 737, 735 et 1188 section D, de matrice cadastrale de Cervione, tenant du Nord au torrent de Levole, du Sud au chemin vicinal de San Giuliano, de l'Est à la veuve Rostini et à la veuve Ficonetti, de l'Ouest aux héritiers Don-Philippe Mannoni ; — 2. Terre en nature de terre et vigne, sise au lieu dit *Rascine*, territoire de San Giuliano, de la contenance de dix hectares, 85 ares, 64 centiares, portée aux numéros 742, 743, 747, 747 bis, section B, de la matrice cadastrale de San Giuliano, tenant du Nord au chemin de la plaine d'Alesani, du Sud à Ferrali Pierre-Félix et aux héritiers Ficonetti Jules, de l'Ouest à Mannoni Don-Philippe et aux héritiers Ficonetti, de l'Est aux héritiers Rostini et aux héritiers Ficonetti ; — Dans cette propriété se trouve un bâtiment rural, avec, à côté, un four et un poulailler ; le bâtiment forme une cave au rez-de-chaussée, un étage au-dessus et des greniers ; l'étage comprend cinq pièces ; il a sa porte d'entrée sur un perron extérieur et cinq fenêtres. Dans une autre partie de la propriété se trouve un autre bâtiment formant deux écuries et deux chambres.

Mise à prix : cinquante fr
ci . . . . . . . . . 5

*Biens situés sur le territoire de la commune de San Giulian*

*Huitième lot*

1. Pièce de terre en natur de vigne, sise au lieu dit *Ersaje* de la contenance d'un hectare 95 ares, 32 centiares environ portée aux numéros 484, 490 496, 498, 504, 505, 506, 507 518, 524 et 527, section B, tenant du Nord au ruisseau d'Er saja, à Serpentini Philippe et Vincenti François-Antoine, de l'Ouest à Cesari Louis, Cesar Jules et Cesari Félix ; — 2 Terre au lieu dit *Quarcete*, de la contenance de deux hectare 94 ares, 66 centiares environ portée aux numéros 49, 58, 5 section D, de la matrice cadas trale, tenant du Nord aux frères Boldrini, du Sud à Ercole de Saint-André-de-Cotone ; — de l'Est à la veuve Rostini, de l'Ouest à Ferrali. Il y existe un bâtiment en ruine.

Mise à prix : Quarante franc
ci . . . . . . . . . . 4

*Neuvième lot*

1. Pièce de terre en natur de terre labourable et vigne sise au lieu dit *Piane*, de la contenance de trente-un are 80 centiares environ, porté aux numéros 119, 120, 121 section D, de la matrice cadastrale, et tenant du Nord à Favalelli François, du Sud à Moretti Jean-François, de l'Oues au ruisseau de Piane, de l'Es à Marchi Martin-André ; — 2 Pièce de terre en nature de terre labourable, sise au lie dit *Punta di Bastia*, de la contenance de neuf hectares, 8 ares, 39 centiares environ, portée aux numéros 707 et 585, section B, de la matrice cadastrale, et tenant du Nord à Mar Louis, du Sud à Bellagamba Jean, de l'Est et de l'Ouest au héritiers de Don-Philippe Mannoni.

Mise à prix : cinquante frs,
ci . . . . . . . . . 5

Ces immeubles ont été saisi à la requête du sieur Matte Louis-Napoléon, négociant, domicilié et demeurant à Bastia, ayant pour avoué Me Gentile, demeurant à Bastia, 5, Boulevard de Cardo, sur les sieurs : 1o Boldrini Etienne fils, négociant, domicilié et demeurant Cervione, débiteur ; — 2o Boldrini Fleurus-Alexandre, banquier, domicilié et demeurant à Flourennes (Belgique), tier détenteur, suivant procès-verbal de Cioni, huissier à Bastia, en date des 14, 15, 28 et 29 décembre 1894, visé, enregistré et transcrit, après dénonciation aux saisis, à la Conservation des hypothèques de Bastia, le 2 janvier 1895, volume 43, numéros 8 et 9.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 69 du code de Procédure civile modifié par la loi du 21 ma 1858, que tous ceux du ch desquels il pourrait être pri inscription sur les dits immeubles saisis, pour raison d'hypothèques légales, devront requé rir cette inscription avant l transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé à Bastia, pa l'avoué poursuivant soussigné le sept juillet 1898.

GENTILE,
*Avoué-licencié.*

Dûment enregistré.

---

00285

28e ANNÉE — DIMANCHE, 10 JUILLET 1898 — 161

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judic. 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, rue
ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE... un an, 20 fr. 6 mois, 10 »
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus
*On ne répond pas des manuscrits déposés.*

## LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : *Sainte Véronique.*
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 4 h. 05 m. — Coucher, 7 h. 10 m.
LUNE : Premier quartier, le 26 — Pleine, le 3
FÊTE DE DEMAIN : Les Sept Frères martyrs.

*9 JUILLET*

## Les Curiosités de la Semaine

∼∼∼ Une princesse savante. On annonce le prochain mariage du comte Toerring avec la duchesse Sophie, fille du duc de Bavière et de sa seconde femme, princesse de Bragance. Une princesse qui se marie, cela n'a rien d'extraordinaire, mais celle-ci est une femme exceptionnelle. Jugez-en. La duchesse Sophie, qui est âgée de vingt-trois ans, parle couramment le latin, le grec, le français, l'anglais, l'italien, le hongrois et l'arabe. Inutile de parler de l'allemand qui est sa langue maternelle. Aussitôt après son mariage, elle passera son examen pour être reçue dans la Faculté médicale. Ses études sérieuses des maladies des yeux lui permettront d'aider son père qui est un des plus savants occulistes d'Europe. Qu'en pensent nos candidates au brevet supérieur ?

∼∼∼ La lettre d'un combattant. Le *Scotsman* publie la lettre adressée à sa sœur, par un caporal écossais qui a assisté à la bataille d'Albaro gagnée par l'armée anglo-égyptienne sur les derviches soudanais. En abordant, dit-, la tranchée, j'ai eu à me féliciter de porter habituellement des chausso- s trop larges, mes deux souliers ayant été déchirés par les balles. Presqu'au même instant, une balle me brisait entre les mains le bois de mon fusil que je jetais pour prendre ma claymore. Je m'aperçus alors que les angles de mon sac avaient été coupés, que ma gourde percée de part en part, laissait échapper ma provision de thé, que mes manches étaient trouées, et en même temps j'entendis sur mon casque comme un bruit de grêle sur une cloche à melon. suivis mes camarades, le fer en main, et j'eus bientôt à faire à deux affreux nègres qui achevèrent de me déshabiller en lardant ma veste de coups de lance. Une balle chatouilla le dessous de ma main droite, juste assez pour y faire un bleu. Bref, quand on nous a reformés par compagnie, il a constaté que mon uniforme, y compris chaussures, coiffures et équipement, avait été atteint de cent soixante-deux blessures. J'étais nu et marchais trainant mes haillons où s'embarrassaient mes jambes. Cela était si comique que mon colonel me conduisit chez le général en chef pour m'exhiber, bien que je n'eusse jamais moins présentable. Sir Herbert Kitchener ne pouvait en croire ses yeux. On a retrouvé dix-huit projectiles dans le fond de mon caleçon, et certainement dû en perdre en route. Et cependant loin d'avoir souffert, j'ai tiré, de cette affaire, un véritable bénéfice, puisque Sir Herbert Kitchener m'a fait immédiatement délivrer un uniforme tout neuf. Voilà certes un veinard, ou bien un fameux blagueur !

∼∼∼ Générosité anglaise. La Chambre des communes, par 155 voix contre 81, a, sur la proposition du Chancelier de l'Echiquier, donné quittance à l'Egypte de la dette de 19.950.000 francs que ce pays avait contractée l'an dernier en vue de subvenir aux frais de l'expédition de Dongola. D'ailleurs les Anglais sont parfaitement rassurés sur les suites de cet abandon d'une créance qu'ils avaient imposée aux Egyptiens ; c'est un capital placé à gros intérêts, ils en prendront texte pour ne plus démarrer du Nil.

∼∼∼ Histoire australienne. Une vieille Papoue, récemment décédée dans la réserve des indigènes à Balranald, avait pour compagnons, deux animaux favoris, deux casoars. Ils donnèrent des marques d'inquiétude, quand elle tomba malade ; après sa mort, quand les parents vinrent enlever le cadavre, ils parurent extrêmement surexcités, et témoignèrent avec obstination de leur désir de ne pas la quitter. On réussit à maitriser un des deux oiseaux, mais l'autre échappant à toute contrainte, prit résolument place dans le cortège funèbre. On dût renoncer à l'écarter, mais comme le casoar a horreur de l'eau, on espérait que celui-ci renoncerait à sa poursuite, en arrivant au bord d'une rivière que l'on devait traverser à gué. Il n'en fut rien ; on le vit plonger bravement et fendre le courant à grands coups d'aile. Il accompagna fidèlement sa maitresse jusqu'à sa dernière demeure et assista à l'inhumation du cadavre. Après quoi il alla rejoindre son compagnon. Ni l'un, ni l'autre ne veut accepter l'hospitalité de personne. Ils errent inconsolables dans la campagne et font entendre des cris rauques.

∼∼∼ Lui, toujours lui ! Le souvenir de Napoléon Ier est toujours si vivant en Angleterre, que, dans une vente récente, des objets ayant appartenu au Grand Empereur ont atteint les chiffres suivants. Une petite lorgnette, 125 francs ; une brosse à dents, 92 francs ; une tabatière 4.150 francs ; un hausse-col, 48 francs ; une vieille paire de pantoufles, 25 francs ; un rasoir, 105 francs ; un blaireau, 95 francs ; une chemise, 56 francs ; un peigne, 25 francs ; une savonnette 185 francs ; une paire de vieux gants, 25 francs ; un mouchoir, 40 francs.

PIPELET.

## MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

*Programme du 10 Juillet, à 8 h. 1/2*

| | |
|---|---|
| 1. Le Chasseur, (pas redoublé), | Mastio. |
| 2. Manon, (fantaisie), | Massenet. |
| 3. Symphonie Héroïque, | Verdi. |
| 4. Lakmé (fantaisie), | Delibes. |
| 5. La Jeune Mariée, (valse), | Meurgey. |

*Le Chef de Musique*, MOULINES.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

*Séance du 4 juillet*

## L'Élection de Corte

(*Compte rendu in-extenso*) — Suite

*M. Denis* (Landes) continue ainsi :

MM. Battesti et Franceschi, huissiers à Moïta et à Venaco, n'avaient pas refusé à M. Luce de Casabianca d'accomplir un devoir de leurs charges, et, à sa demande, ils avaient fait sommation à quelques maires en état d'irrégularité, d'avoir à communiquer les listes électorales de leurs communes.

Mal leur en prit. Le 27 avril 1898, profitant de l'absence légitime de M. Ibler, juge d'instruction continental, honnête homme, complètement étranger aux passions locales et que l'on savait incapable de se prêter à une manœuvre électorale, M. le président Gabrielli convoquait verbalement M. le juge Limarola et M. le juge suppléant Pozzi, maire de Corte, membre du comité électoral de M. Giacobbi et l'un de ses partisans les plus fougueux.

M. le procureur de la République et M. le substitut prêtent naturellement leur complicité à la mesure que le président prépare, mais ceux-là sont des magistrats amovibles et nous traversons par instants certaines périodes où l'on se peut demander s'il est mieux de blâmer les magistrats amovibles ou de les plaindre.

Il s'agissait donc, après avoir terrorisé les justiciables, de montrer que l'on pouvait atteindre les officiers ministériels eux-mêmes ; l'un deux avait d'ailleurs commis le crime impardonnable, tout en étant parent éloigné de M. Giacobbi, d'être resté fidèle à une vieille amitié des siens pour la famille de Casabianca.

Et par délibération non motivée, à la date du 17 avril, les huissiers Franceschi et Battesti sont frappés d'un changement de résidence qui ruine littéralement l'un d'eux : le premier est envoyé de Moïta à Saint-Laurent, le second de Venaco à Moïta.

M. Franceschi avait acheté la charge de Moïta, depuis un an à peine, pour le prix de 10,000 fr. ; il est envoyé à Saint-Laurent, où la charge vaut 3,000 fr. à peine.

M. Battesti, qui avait récemment succédé à son père à Venaco et qui était le premier et le meilleur huissier de l'arrondissement, est envoyé à Moïta, où la charge est de valeur inférieure.

M. Franceschi, lui, était sous-officier un an auparavant ; il avait acheté sa charge pour le prix de 10,000 fr., qu'il avait empruntés pour cet objet ; on le rejette brutalement dans un canton où la charge vaut 3,000 fr. ; on le dépossède de 7,000 fr. au profit d'un autre.

Je dis bien, au profit d'un autre, car j'affirme que si la Chambre ordonne l'enquête par nous réclamée, nous serons en mesure d'établir que le jugement avait d'abord été rédigé de telle sorte que l'un des considérants indiquait que le tribunal était heureux de faire coup double, de frapper MM. Franceschi et Battesti et en même temps, d'avoir l'occasion de favoriser leurs remplaçants.

A la réflexion, la monstruosité du fait apparaissant sans doute à M. le président Gabrielli, il fit gratter le considérant sur le plumitif qui garde la trace de cette opération et ne motive pas la décision inouïe du tribunal.

Assurément, M. le président Gabrielli n'est pas le seul coupable, et M. le procureur de la République, quelques mauvaises raisons qu'il puisse invoquer pour se défendre, a sa part de responsabilité dans l'acte que nous signalons à votre indignation.

Mais nous ne sommes pas seuls à être émus de la mesure prise par cette singulière association de magistrats.

*Marcel Habert.* Dites : de malfaiteurs. Ce magistrat était allé là-bas pour cela.

*M. Denis* (Landes). L'honorable rapporteur traduit ainsi l'impression générale de ses collègues :

« Votre bureau croit devoir signaler en particulier à votre attention le déplacement insuffisamment justifié de plusieurs huissiers, en vertu d'une décision du tribunal prise quelques jours seulement avant le jour du scrutin, mesure légale d'ailleurs, et contre laquelle un seul des huissiers frappés a protesté. »

Je retiens de ces lignes deux choses : d'abord, le nouveau blâme du bureau à l'adresse de M. le président Gabrielli ; ensuite, une appréciation que je me permets de discuter.

« Mesure légale », dit l'honorable rapporteur. Oui, mais entendons-nous bien : mesure légale à condition qu'elle ne soit pas une mesure disciplinaire.

La loi accorde au tribunal le droit de changement de résidence des huissiers. Mais ce droit n'est exercé que dans l'intérêt du service, lorsque les exigences du service l'imposent ; le changement de résidence est une mesure d'ordre ; il ne doit pas, il ne peut pas être une mesure disciplinaire, un châtiment, une pénalité.

Quand les huissiers commettent des fautes professionnelles, les pénalités sont connues : elles s'appellent : le blâme, la suspension, la destitution ; mais prendre capricieusement, comme on l'a fait à Corte, l'argent d'un huissier pour en faire cadeau à un autre huissier, c'est de l'inédit, c'est de l'inconnu, c'est complètement inadmissible.

L'honorable rapporteur ajoute : « Un seul des huissiers a protesté. »

Sans doute, un seul des huissiers a protesté, mais parce que l'un des deux, somme toute, s'en va dans un poste d'une valeur équivalente et que son déplacement a plutôt pour but d'installer son successeur dans un poste par lui ardemment convoité, et d'ailleurs, avec un président pareil, il faut à un malheureux huissier une certaine dose de courage pour oser élever la voix.

Celui qui crie, celui qui se plaint, c'est le pauvre diable qu'on écorche vif, celui qu'on ruine, qu'on dépouille, à qui on prend l'argent de la charge qu'il n'a pas encore payée, pour en faire cadeau à un autre.

Et il a d'autant plus de raison de crier, le malheureux, que si au point de vue professionnel il n'est pas tout à fait sans reproche — personne n'est parfait en ce bas monde, pas même les huissiers — il avait droit de se croire à l'abri des coups de ses supérieurs hiérarchiques.

En effet, messieurs, si M. le président Gabrielli osait prétendre que l'huissier Franceschi a été frappé pour faits professionnels, il lui serait fait une réponse écrasante.

C'est, en effet, le 27 avril que le tribunal de Corte, procureur de la République compris, a pris la mesure dont nous parlons.

Or, à cette même date du 27 avril, le même procureur de la République transmettait à M. le juge de paix de Moïta, pour être communiquée à M. l'huissier Franceschi, la lettre suivante de M. l'avocat général Angeli, remplaçant M. le procureur général :

« Bastia, le 25 avril 1898.

« Monsieur le procureur de la République,

« Je vous renvoie, dûment visé, le mémoire de l'huissier Franceschi... »

Il est probable que l'huissier Franceschi avait un peu forcé une note de frais quelconque.

« ... Je vous prie de faire connaître à cet officier ministériel que si des irrégularités comme celles qui ont été constatées se renouvellent il sera pris contre lui des mesures rigoureuses.

« Signé : ANGELI. »

En marge : « Soit transmis à M. le juge de paix de Moïta pour exécution et en rendre compte en renvoyant la présente.

« Corte, le 27 avril 1898.

« *Le procureur,*
« Signé : P... »

Donc le même jour, où M. le procureur de la République disait à l'huissier Franceschi, au nom du parquet général : « Si vous commettez de nouvelles irrégularités, il sera pris contre vous des mesures rigoureuses », le méme jour, il s'associait au coup de force préparé par M. le président Gabrielli pour dépouiller Franceschi au profit d'un ami politique.

*M. Gauthier* (de Clagny). Il faut que le garde des sceaux s'occupe de cette question. Il est inadmissible qu'on laisse des officiers ministériels livrés à l'arbitraire de magistrats semblables à ceux dont vous parlez.

*M. Denis* (Landes). J'espère que la Chambre le décidera.

Le lendemain, l'*Union Républicaine*, journal de la préfecture, en donna fièrement connaissance aux populations, et à partir de cette heure, quand M. le président Gabrielli — ainsi que de nombreux témoins l'attestent — aborda les électeurs en leur demandant de voter pour M. Giacobbi, il n'eut plus à craindre de refus.

Et tous ces faits honteux expliquent les paroles désolées d'Orso-Anto Straboni, de la commune de Pietra, disant, devant témoins qui le rapportent : « J'ai toujours été des vôtres, monsieur de Casabianca, mais cette fois-ci, je ne puis pas ; j'ai un procès devant le tribunal de Corte, et si je vote pour vous, mon procès est perdu. J'ai un grand chagrin, mais l'intérêt en jeu est trop grave. »

*M. Maurice Lasserre*. Il y a malheureusement d'autres magistrats qui agissent ainsi. Le président de Castelsarrasin a employé des procédés analogues contre moi ; je pourrai en fournir la preuve à la Chambre quand elle le désirera. Si vous voulez son nom, c'est M. Grabias.

*M. Marcel Habert*. On s'étonne, après cela, de ce qui se produit dans ce pays !

De pareils faits déshonorent la justice.

*M. Denis* (Landes). Et maintenant que vous avez entendu cet exposé de faits confirmés par des pièces jointes au dossier et par des déclarations avec signatures légalisées, je vous demande, Messieurs, croyez devoir valider cette élection sans une enquête préalable.

Je sais très bien que l'on vous dit : « Tout ce que l'on nous raconte est probablement arrivé, nous voulons même admettre que cela soit certain ; mais que voulez-vous ? M. Giacobbi a plus de 1,800 voix de majorité ! ».

Ainsi donc, voilà votre prétexte. Alors, si M. le préfet avait été un peu plus scrupuleux et les maires que j'ai cités un peu moins audacieux ; si nous nous trouvions en présence d'une fraude plus timide et d'une corruption atténuée ; si la magistrature s'était tenue dans une demi-réserve, et si nous n'avions été qu'à demi volés, vous nous seriez plus favorables.

Mais parce que la pression officielle et l'action du magistrat n'ont pas connu de limites ; parce que l'appât d'un gain illicite, la promesse des places, la frayeur inspirée par un juge de combat, ont fait se courber les fiertés et ont amolli les courages ; parce que toutes ces manœuvres honteuses accumulées ont valu plus de 1,800 voix de majorité à M. Giacobbi, il n'y aurait plus qu'à s'incliner devant le bénéficiaire de tous ces coups de force ?

*M. Emmanuel Arène*. Pour qui nous prenez-vous ? Les courages ne sont pas amollis en Corse.

*M. le président*. Monsieur Arène, n'abusez pas de votre situation insulaire ; descendez sur le continent. (On rit.)

Nous vous entendrons avec plaisir de plus près.

(*A suivre*).

## Bulletin financier

Paris, le 5 Juillet 1898.

Les cours très poussés d'abord se tassent un peu sur la fin de la séance sans autre motif que leur hausse un peu rapide. Le 3 0/0 finit à 103 17 ; le 3 1/2 0/0, à 107,10.

Les dernières nouvelles de la guerre donnant à penser que l'Espagne va être obligée de cesser les hostilités, l'Extérieure remonte.

Le Crédit Foncier continue son mouvement de hausse à 715, le Comptoir National d'Escompte est ferme à 589, le Crédit Lyonnais à 857, la Société Générale à 552. La Banque Spéciale des Valeurs Industrielles ex-coupon à 151.

L'obligation Ville de Paris 94 est bien tenue à 404.

L'action Chaussures Françaises s'avance à 436.

Grande stabilité de l'action des Grandes Ardoisières Angevines à 149.

Les actions de 100 fr. de la Cie Française d'Exploitation des Lampes Electriques à Arc (système Hegner) pour l'exploitation du brevet français, récemment créées, ont été vivement enlevées.

Les obligations à 4 0/0 de la Cie Générale d'Immeubles sont recherchées de 470 à 475 et les obligations de la Cie Austro-Belge de Pétrole à 496.50.

Les 9.000 obligations nouvelles de la Société des Abattoirs Municipaux de France que l'on pouvait se procurer à 490 jusqu'au 5 courant à la Banque Française d'Emission ne vont pas tarder à atteindre le cours de 510 à 515 fr. comme leurs devancières, offrant les mêmes garanties.

Nos Chemins de Fer sont encore en plus value.

## GRANDE TOMBOLA
### AU PROFIT DES PAUVRES DE LA VILLE
**à 0.25 centimes le billet**

**Gros lot : Un vase de Sèvres**
*Offert par le Président de la République*

**Tirage le 17 juillet 1898**

Les billets sont en vente, chez MM.
Fabiani, libraire,
Ghilini, fabrique de pâtes,
Olivari, denrées coloniales,
Ollagnier, libraire,
Charles Poggioli, rue Miot,
Poggi, tailleur,
Santi, libraire,
Soavi, bar.

⁂

Le tirage de cette tombola avait été ajourné pour les raisons suivantes :

Aussitôt après le départ de l'escadre, au mois de juin dernier, on avait annoncé que l'amiral commandant en chef avait promis à M. le maire de venir au mois de juillet passer huit jours à Bastia avec ses navires.

Cette nouvelle n'avait rien d'invraisemblable, car la population avait été très étonnée que, contrairement à tous les précédents, le commandant en chef de l'escadre n'eût pas fait débarquer sa musique pour jouer sur la place et n'eût pas régalé la population du spectacle toujours si intéressant des projections électriques.

Confiant dans cette information le Comité de la Tombola des fêtes avait jugé à propos d'ajourner le tirage jusqu'à l'arrivée de l'escadre, afin d'assurer le placement de tous les billets et de procurer en même temps à nos officiers de marine une agréable distraction, puisque, à la fin de la tombola, *une surprise* leur était réservée.

Cet ajournement avait obtenu l'approbation générale.

Un télégramme privé vient de nous apprendre que l'escadre ne viendra pas à Bastia.

Le Comité de la Tombola a pensé alors de procéder au tirage le 17 juillet.

Cette date est irrévocable,

A partir de lundi 11 juillet, les lots seront de nouveau exposés chez M. Poggi Joseph ; inutile d'ajouter que grâce aux soins de M. Poggi, ces lots ont été très bien conservés.

Le Comité espère que les personnes charitables de notre ville s'empresseront de prendre des billets, afin de permettre au Comité, après avoir réglé toutes les dépenses, de faire une deuxième distribution de secours.

**Courage**

Ne vous désolez pas, ô femmes anémiques,
Dont le mal a fané le teint et les couleurs :
Le savon du *Congo*, par ses vertus toniques,
Vous fera revenir fraîches comme des fleurs

*L. Ribet, au parfumeur Victor Vaissier.*

## LA PRINCIPALE CONDITION

pour se bien porter est d'avoir un bon estomac ; si les fonctions digestives s'accomplissent d'une façon régulière, l'on est en bonne santé, parce que la nutrition répare les pertes causées à l'organisme par le travail ou les excès. Si au contraire les digestions sont mauvaises, l'on ressent après les repas des aigreurs, pesanteurs, nausées, vomissements, etc.: le teint est blême, l'haleine fétide, et les tendances à la tristesse s'accentuent.

Tels sont les symptômes de la dyspepsie maintes fois guérie par les Pilules Pink pour personnes pâles du docteur Williams.

« Depuis deux ans, écrit M. Roques, à Tournhac (Aveyron), je souffrais continuellement de maux d'estomac, mais surtout au début du printemps. Aucun traitement n'ayant pu me soulager, je désespérais de guérir, quand, ayant lu une brochure consacrée aux guérisons dues aux pilules Pink, je résolus d'essayer ce remède. En peu de temps, je fus radicalement guéri et je suis heureux de dire à qui veut m'entendre que je dois ma guérison aux pilules Pink et à elles seules. »

Elles sont efficaces pour : anémie, rhumatisme, sciatique, névralgie, neurasthénie, névrose, etc. ; elles sont un régénérateur du sang et un tonique des nerfs. En vente chez tous les pharmaciens. Dépôt principal, Gablin et Cie pharmaciens de (1re cl.), 3, cité Trévise, Paris, à 3 fr. 50 la boîte ou 17 fr. 50 par 6 boîtes, franco contre mandat-poste.

## Certificat d'Etudes Primaires

*Circonscription de Bastia*

Filippi Elisa, à l'école laïque de la Basse-Ville,

Poggi Angèle, id.

Albertini Marie, à l'école communale congréganiste de la Basse-Ville.

Lorenzi Placide, à l'école laïque de la Basse-Ville.

Guerrini Antoinette, id.

Ciccoli Micheline, id.

Crudeli Xavière, id.

Darizzi Catherine, id.

Finelli Irène, à l'école privée congréganiste de la rue Saint-François.

Beolgol Louise, à l'école communale congréganiste de la Basse-Ville.

Mattei Virginie, à l'école privée congréganiste de la rue Saint-François.

Donsimoni Xavière, à l'école laïque de la Basse-Ville.

Paolaggi Annonciade, id.

Leyser Marie, à l'école privée de Mlle Rinaldi.

Poggi Assomption, à l'école laïque de la Basse-Ville.

Berti Nathalie, à l'école publique congréganiste de la Haute-Ville.

Graziani Joséphine, à l'école laïque de la Haute-Ville.

Mattei Letizia, à l'école privée congréganiste de la rue Saint-François.

Guerrini Félicité, à école laïque de la Basse-Ville

Lubrano Lucie. id.

Colombani Marie, id.

Balesi Dévote, à l'école congréganiste de la Basse-Ville.

Colombani Marie-Dominique, id.

Armani Benoîte, école laïque de la Basse-Ville.

Catani Marguerite, id.

Mei Catherine, à l'école publique congréganiste de la Haute-Ville.

Varesi Clotilde, id.

Bonetti Angèle, à l'école privée congréganiste de la rue Saint-Jean.

Castellani Françoise, à l'école publique congréganiste de la Basse-Ville.

Moretti Lucie, à l'école privée congréganiste de la Basse-Ville.

Ont été admises à l'épreuve facultative de dessin :

Mlles Ciccoli Micheline.
Donsimoni Xavière.
Balesi Benoîte.

## Vélocipédie

Les deux manifestations sportives de la semaine ont été la course de 24 heures à Roubaix et le Grand Prix de l'Union Vél. de France à Paris. La première a vu le triomphe de Huret ; la seconde, à la fois le triomphe du coureur Deschamps et la défaite du populaire Morin. On est ainsi fait que l'on veut toujours voir glorieux ceux qui sont l'objet de nos sympathies. N'empêche que cette jolie timbale de 5.000 fr. a été décrochée par un coureur aussi digne des sympathies du public que Morin dont l'étoile, du reste, semble pâlir. Deschamps est un étudiant en médecine dont le succès prochain dans sa thèse est certain. Voilà n'est-il pas vrai qu'il donnera une consolation aux nombreux partisans de Morin, l'athlétique breton.

⁂

De toutes les grandes marques dignes de ce nom, celle qui travaille le plus encore à la diffusion du cycle est sans contredit la marque Clément. Son modèle à 275 fr. est aujourd'hui la machine convenant à tous. Voyez-là chez Mme veuve Ferretti, Bastia.

⁂

Le triomphateur infatigable, c'est toujours le vieux pneu Dunlop qui gagne partout les courses sérieuses. Sa qualité l'a mené toujours premier au poteau. Demandez ce qu'en pense Mme Ferretti, Bastia.

## Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 9 JUILLET

*Thermomètre*. — 7 heures du matin, + 22 0 ; midi, + 26 0 ; 6 heures du soir, + 24 0 ; Maxima, + 27 9 ; minima, + 18 0.

*Baromètre*. — 7 heures du matin, 757 mm ; midi, 757 mm. ; 6 heures du soir, 757 mm.

*Vent*. — 9 h. du matin, S. E. faible.
4 h. du soir, id.

Etat du ciel, quelques.

Etat de la mer, t. belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0,35 ; soir, + 0,36.

Pluviomètre, à 9 heures du matin : mjm.

⁂

### *Au départ*

M. le chef-d'escadron Moser, sous-directeur de l'artillerie, à Bastia, est parti par le dernier paquebot de Nice pour rejoindre sa nouvelle destination.

A l'occasion de son départ, les officiers de l'artillerie lui ont offert un grand dîner à l'Hôtel Lingénieur suivi d'un punch au cercle militaire. Plusieurs toasts ont été portés.

M. le commandant Moser, qui est venu à Bastia comme capitaine, a fait un long séjour parmi nous. C'est pourquoi ses relations étaient aussi nombreuses que cordiales.

Il laisse parmi nous le souvenir d'un brave officier et d'un brave cœur.

⁂

### *Nouvelles maritimes*

Une drague des travaux hydrauliques va être remorquée en Corse, mercredi prochain, pour effectuer des travaux de dragage à Bonifacio.

La citerne le *Verseau* sera remorquée à Ajaccio par le *Dromadaire* à la même date pour mouiller les estacades actuellement en construction au port.

⁂

### *Au Bar Soavi*

Depuis quelques semaines les dégustateurs de la bière Gruber — Dieu sait s'ils sont nombreux — se donnent rendez-vous au Bar Soavi pour savourer la vraie marque de cette bière.

Dans ce quartier retiré et si paisible les familles s'installent et loin des bruits de la populace jouissent de la fraîcheur de nos soirées estivales.

M. Soavi a eu une excellente idée d'introduire la bière Gruber dans son coquet établissement et ses nombreux clients lui en savent d'autant plus gré que le bock Gruber leur est offert à vingt centimes.

## Grand Café Français
*Place Saint-Nicolas*

A l'apéritif de 5 à 6 h. 1/2
Dur à Cuire, (marche), Chillemont.
Barbier de Séville, (ouverture), Rossini.
Robert le Diable, (fantaisie), Meyerbeer.
Chant d'oiseau, (valse), Waldteufeld.
La Muette de Portici, (fantaisie), Auber.
Polka des Gosses, Bucalossi.

Ce soir de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2
Tannhauser, (marche), Wagner.
La Belle Galathée, (ouverture), Seppé.
Toujours ou jamais, (valse), Waldteufeld.
Les Huguenots, (fantaisie), Meyerbeer.
Souvenir de Spa, solo pour petite flûte, Cottos.
Bal Masqué (fantaisie), Verdi.
Sérénade Espagnole, Tavan.
Grand Mogol, (fantaisie), Audran.
Bon Premier, (grand galop), Désormes.

*Le Chef d'orchestre*, MARIANI.

N. B. — A partir de demain lundi, tous les soirs, Concert Apéritif à 5 1/2, dans l'intérieur du Café.

Consommations de choix
Bière Gruber — Glaces assorties
Bock Gaulois

## BOURSE DE PARIS

|  | 8 Juillet. | 9 jui |
|---|---|---|
| Rente 3 p. 0/0 ancien. . | 103.12 | 103. |
| — 3 p. 0/0 amortis. . | 101.70 | 101. |
| — 3 1/2 0/0. . . . . | 106.85 | 106. |

**A VENDRE**

**Hôtel de 1er ordre**

à Bastia pour cause de départ.
S'adresser au bureau du journal.

# Dépêches de Nuit

## Les Elections Départementales

Le Journal Officiel publie le décret fixant la date des élections pour le renouvellement des conseils généraux.

Le premier tour de scrutin aura lieu le 31 juillet ; le deuxième tour est fixé au 7 août.

## Récompenses Honorifiques

La médaille pénitentiaire a été décernée aux gardiens ci-après :

Carbuccia et Orsoni, gardiens au pénitencier de Chiavari ;

Loviconi, gardien de prison à Paris ;

Faggianelli, gardien à Lambèse.

## DUEL SARRAUT-TURREL

A la suite de la séance de la Chambre, M. Sarraut, correspondant de la *Dépêche* de Toulouse, a envoyé ses témoins, MM. Camille Pelletan et Honoré Leygues, députés, à M. Turrel, ancien ministre des travaux publics.

M. Turrel a constitué pour témoins M. Georges Leygues, ancien ministre de l'intérieur et M. Emmanuel Arène.

Les quatre témoins ont eu une première entrevue, à la suite de laquelle ils ont décidé d'attendre la publication du discours de M. Turrel à l'*Officiel* avant d'arrêter les suites que comportait cette affaire.

## CONDAMNATION A MORT.

Après trois jours de longs débats, la cour d'assises de l'Eure, vient de condamner à la peine de mort, Alphonse Cail[illegible]rt, l'auteur du sextuple assassinat de Nassandres, et du vol de Brionne.

## Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

**Télégrammes de condoléances**

Le Président de la République a donné connaissance au Conseil des télégrammes qu'il avait reçus du Tsar, de l'empereur d'Allemagne, des rois d'Italie, de Belgique, de Grèce, etc., etc., ainsi que de la reine d'Angleterre, etc., etc.

**Légion d'honneur**

Le ministre de la guerre a soumis à la signature présidentielle divers décrets dans la Légion d'honneur.

**Affaires courantes**

Le Conseil s'est enfin occupé de l'expédition des affaires courantes.

## NOUVELLES MILITAIRES

**Légion d'honneur**

M. le général Coiffé, membre du conseil supérieur de la guerre, est élevé à la dignité de grand-croix de la Légion d'honneur.

M. le général Guioth, commandant le 12e corps d'armée, est élevé à la dignité de grand' officier.

**Cadre de Réserve**

M. le général Madelor, commandant la 5e division d'infanterie, est placé, à dater de ce jour, dans la 2e setion (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

## Encore l'affaire Dreyfus

Le lieutenant-colonel Picquart vient d'adresser une lettre à M. Brisson, président du conseil des ministres, dans laquelle il affirme, contrairement aux déclarations faites par le ministre de la guerre à la séance du 7 juillet, qu'il est en état de prouver que toutes les pièces visant la culpabilité de Dreyfus sont fausses.

## L'affaire Zola

La 9e chambre correctionnelle, présidée par le président Richard, a rendu aujourd'hui son jugement dans le procès en diffamation intenté à MM. Zola et Perreux, gérant de l'*Aurore*, par les experts en écriture Belhomme, Couard et Varinard.

Le gérant Perreux est condamné à 500 francs d'amende ; le tribunal condamne en outre Emile Zola à 15 jours de prison et 2.000 francs d'amende ; mais Zola, ayant déclaré qu'il ne connaissait pas les demandeurs quand son article parût, le tribunal lui accorde la loi Bérenger, en ce qui concerne l'emprisonnement.

Le tribunal condamne en outre Perreux et Zola à payer à chaun des experts la somme de cinq mille francs à titre de dommages-intérêts et à tous les frais du procès.

Chacun des experts réclamait du tribunal, 100.000 francs à titre de dommages-intérêts.

## La Guerre
## HISPANO-AMERICAINE

La presse étrangère laisse entrevoir que des démarches seront faites entre les puissances pour arriver à des négociations de paix entre l'Espagne et les Etats-Unis.

# LE PARLEMENT

## Chambre des Députés

*Présidence de M. DESCHANEL*

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Lhôpiteau, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

**La proposition Muzet**

La Chambre renvoie à la commission compétente la proposition de loi de M. Muzet tendant à instituer une grande commission du commerce et de l'industrie.

**Vérification des pouvoirs**

L'ordre du jour appelle la suite de la vérification des pouvoirs.

Les élections de MM. Dulau, d'Estournelles, Marchal, Ursleur, comte d'Agoult sont validées sans discussion.

## L'Election de M. Turrel

M. Le Hérissé réclame l'invalidation de M. Turrel, qui a assuré son élection en profitant de certains documents appartenant au ministère de la guerre.

L'orateur ajoute qu'il n'a reçu qu'hier ce dossier, très compromettant, et qu'il s'est empressé de le communiquer au bureau chargé de la vérification de cette élection.

M. Turrel demande de suspendre la séance pour lui permettre de prendre connaissance de ces documents.

A la reprise de la séance, M. Le Hérissé donne lecture de ce document. C'est un article paru dans le *Télégramme*.

M. Turrel reconnait avoir écrit cet article.

M. Le Hérissé dit en terminant que la Chambre fera une œuvre morale en prononçant l'invalidation de cette élection.

M. Turrel monte à la tribune ; il déclare qu'une campagne odieuse a été menée contre lui, que ses adversaires n'ont rien respecté, qu'ils ont employé tous les moyens pour l'empêcher d'être élu.

Malgré cela, M. Turrel déclare s'associer à la demande d'invalidation de son élection.

La Chambre se prononce pour l'invalidation de l'élection de M. Turrel.

### *Contributions directes*

La Chambre fixe à lundi le projet de loi sur les contributions directes déposé par le ministre des finances.

### *Le centenaire de Michelet*

La Chambre vote un crédit de 30.000 francs pour la célébration du centenaire de Michelet.

**Sous-secrétoriat de l'intérieur**

La Chambre vote un crédit de 28.000 francs pour la création du sous-secrétariat de l'intérieur.

Séance lundi.

## *ETAT CIVIL*

MARIAGES. — Néant.
NAISSANCES.
Filippi Antoine-François. — Ghirardi Thérèse.
DÉCÈS.
Mazzotti Antoinette, 2 ans, de Bastia.
Cormelacce Victoire, 8 ans, de Bastia.

## Achat de Cocons

M. Henri Barsanti, négociant au Nouveau Port, à Bastia, prévient les éducateurs qu'il achète les cocons pour la filature au prix de 1.50 à 2.50 suivant la qualité, et les cocons vides de 3.50 à 4.00.

## *AVIS DE MESSE*

Madame Vve Mathieu, née Terigi, prie ses parents, amis et connaissances de vouloir bien assister à la messe d'anniversaire qui sera célébrée lundi, 11 juillet, à 9 heures du matin, en l'église Saint-Roch, pour le repos de l'âme de

**M. Mathieu**
*Inspecteur des Forêts*

## *AVIS DE DECÈS*

La famille Parigi, de Corbara,

A la douleur de faire part à ses parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'elle vient d'éprouver en la personne de

**M. l'abbé Joseph Parigi**
*Curé de Barbaggio*

leur frère, décédé à l'âge de 46 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

Il n'y a pas de lettres de faire part.

La levée du corps se fera à 6 heures du matin et les obsèques auront lieu à Corbara.

LE MEILLEUR DES PAPIERS À CIGARETTES

En vente dans tous les bureaux de tabacs.
Dépôt : Louis-Napoléon Mattei — Bastia.

**AVIS**

Pour cause de départ, divers meubles et objets de salon, salle à manger, chambres, cuisine, etc.

S'adresser tous les jours, à partir de 9 heures du matin, Rue Neuve Saint-Jean, 1, à droite au 2e étage.

**Grand Café Andreani**

Ce soir, et tous les dimanches et jeudis,

*GLACES*

Bière Gruber et de Munich. — Cidre de Normandie frappé. — Bocks Orbec et Le Gaulois.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS

**BOCK-ORBEC**

**Se méfier des Contrefaçons**

**OREZZA-LES-EAUX**

***Hôtel de la Paix***
Veuve PIETRI, propriétaire
*Ouverture le 1er juillet*
**Hôtel de 1er ordre**

***Service des Dépêches***
**de Folelli à Orezza**
**Stazzona, Piedicroce**
**et Granajola**

Les frères VILLA ont l'honneur d'informer MM. les voyageurs, qui doivent se rendre à Orezza, que la voiture-poste part tous les jours de Folelli, à l'arrivée du train de dix heures.

On pourra retenir d'avance les places à l'Hôtel des Voyageurs, chez M. HENRI BARTOLI, 11, Avenue Carnot, Bastia.

Des calèches seront à la disposition de MM. les voyageurs, qui en feront la demande, au moins deux jours à l'avance, aux gares de Ponte-Leccia et de Folelli.

Adresse télégraphique : Villa frères, Piedicroce.

**A VENDRE**

Futs vides, presses à vin, planches et chevrons en châtaignier es sapin, etc.

S'adresser à l'ancienne usine de Toga.

## Adresses utiles. — Guide de l'Acheteur. — Adresses utiles

**Chaussures**
de la maison Pinet de Paris
L. SCINETRO, Bd Paoli, 16.

**Boulangeries**
Vve FONTANA
11, rue Napoléon
FARINES PREMIÈRES DE CALIFORNIE
à 0,50 le kilogr.

**Pharmacies**
Teilliet, 10, Boulevard du Palais. Produits chimiques purs. Eaux minérales. Spécialités françaises et étrangères. Fournitures photographiques.

**Bains Sainte-Anne**
Nouvel Etablissement
Rue Saint-Angelo, près la maison Tomasi.
On trouvera dans cet établissement tout le confortable désirable.

**Huile**
de Bonifacio garantie pure
chez M. FRANÇOIS BERNARDI,
2, rue Neuve, au 2me étage

**Vannerie**
Grand assortiment de paniers de toutes dimensions. Choix considérable de paniers fantaisie. T. Cappanelli fils, rue Napoléon, 1.

**Cédrats Confits**
Confiserie soignée. — Prix modérés. Emballage élégant fourni gratuitement aux acheteurs. Expédition par colis postaux.
Dépôt : Chez A. Padovani, expéditionnaire, 7, Route du Cap, Nouveau Port, Bastia.

**Relieur**
Reliure, Cartonnage et Collage de cartes sur toile.
LONGHI, Rue Saint-Jean, 2.

**Bijouterie-Horlogerie**
Maison Danesi fils, 16, Boulevard Paoli. Assortiment de montres et bijoux. Poignards corses or contrôlé.

**Soufre noir**
Poudre garantie, supérieure à divers produits, brevetée, 50 pour cent d'économie. Nombreuses récompenses.
S'adresser à M. J.-F. Mattei, à Pietricaggio.

**Articles Funéraires**
Louis Tonielli, 9, Boulevard du Palais. Couronnes en tous genres. Prix modérés.

**Machines à Coudre**
Les moins chères, les plus solides, les plus simples, les mieux soignées, sont les couseuses PHÉNIX MACHINES concession exclusive des trois marques du monde, chez M. Both, 28, Bd Paoli.

**Tailleur**
Nouveauté — Elégance — Solidité
Emanuelli Toussaint
Maître-Tailleur
Place Saint-Nicolas, 4, Bastia

Habillements sur mesure et confections soignés. — Spécialité de vêtements ecclésiastiques. — Prix très modérés.

**Ameublements**
Clément, rue Neuve, ameublements riches et simples. Draperies et tentures. Atelier d'encadrement. Prix défiant toute concurrence. — Grand choix d'étoffes.

Noel Berti, rue Neuve Saint-Roch. Rideaux et tentures. Tapisseries pour ameublements, styles en tous genres.

ANGE GIAMBELLI, en face la maison Valery. Meubles simples et riches, Literie, Suspensions, Pianos A. Bord, meilleur marché que partout ailleurs.

**Feux d'Artifices**
A l'occasion du 14 Juillet on trouvera chez M. Jérome Agostini fils, au Vieux Port, un grand assortiment de Feux d'Artifices à prix réduits.

**Hôtels**
La Croix de Malte, J. Baizet, Boulevard Paoli, 2C.

**Immeubles**
A LOUER
A partir du 15 juillet, appartement du 3e étage Bd Paoli, 25.

**Farines**
Les meilleures farines sont sans contredit celles de la Maison E. PARREL.
Chez tous les négociants.

**PRÊTS** 5 0/0, rien d'avance, achat de valeurs dépréciées et non cotées à la bourse. Ecrire : Agence immobilière, 58, rue des Dames, Paris.

**Voulez-vous de la bonne bière ?**
**à la Brasserie Gasparini**
Place Saint-Nicolas
*Vente en gros et en détail*

**Représentant**
actif, demandé. Ecr. avec référ. Mattei, étain, Marseille.

**A VENDRE**
deux magasins rue Miot, 8.
Conditions très avantageuses.
Un appartement composé de neuf pièces, un corridor et grenier, au 4e étage, rue de l'Opéra, 27.
S'adresser à M. Bartoli, notaire à Bastia.

**Orezza-les-Eaux**
**Stazzona**
M. LÉONARD STEFANI, ancien propriétaire de l'Hôtel d'Europe à Bastia, et Compagnie, viennent de monter à neuf pour la saison des eaux, un Hôtel très confortable à Stazzona. Prix, très modérés. Chambres de 20 à 25 fr. pour la Saison.

**M. A. GEORGES**
**Docteur-Dentiste**
AMÉRICAIN
*Le Cabinet de M. GEORGES est transféré, 14, Boulevard Paoli, où il reçoit tous les jours.*
**Cabinet ouvert toute l'année**

Demandez les
CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI
à 0.30 le paquet.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
**PIERRE SABATE**
**Chirurgien-Dentiste du Lycée**
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXRACTION DES DENTS
sans douleur
*14, rue de l'Opéra,*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

**TRANSPORTS DIRECTS PAR BATEAUX A VAPEUR**
Pour Londres, Hambourg et Anvers
le vapeur anglais SWAN
chargera à Bastia vers le 20 Juillet
**Pour nolis s'adresser à**
**Arthur C. Southwell, Bastia.**

ÉTABLISSEMENT
**HORTICOLE ET FLORAL**
**de la Carrosaccia à Ajaccio**
*Plantes d'ornement et de rapport*
Fleurs coupées, Bouquets, Couronnes

*Spécialité* : Plants répiquées garantis des meilleures qualités de légumes, de fleurs, arbres et arbustes florifères, asperges, etc., etc.
Rosiers, œillets, chrysanthèmes, giroflées, palmiers, etc., en très grandes variétés et à des conditions exceptionnelles de bon marché.
*La visite de nos cultures est sollicitée*
Production de plantes, arbres et graines sur contrat.

**GRAND HOTEL D'EUROPE**
Ancien Hôtel Colombani, actuellement tenu par M. Dauphin MATTEI, se recommande au public, par le confortable et l'extrême propreté de ses chambres.
Un cuisinier du continent est attaché à l'établissement.
L'Hôtel possède un jardin garni de plantes de toutes sortes et d'arbres, où MM. les voyageurs peuvent prendre leurs repas pendant l'été.
Le prix est de 5 fr. par jour chambre comprise.
L'Hôtel possède une salle pour repas de noces et de sociétés, prix modérés.
**On prend des pensionnaires**

**Orezza-les-Eaux**
—( VILLA GRANAJOLA )—
La Villa sera ouverte le 2 juillet. Cette station d'été est la mieux placée, à proximité de la source, dans un paysage incomparable. — Une voiture attachée à l'Etablissement attendra, tous les jours, MM. les Voyageurs à leur arrivée à la gare de Folelli. — Un service de voitures sera établi entre la Villa Granajola et la source des Eaux d'Orezza.
*Jeux de Tennis — Croquets — Balançoires*
PATISSERIE DU JOUR
La cuisine de l'hôtel, dirigée par Mme COLOMBANI, est de nature à satisfaire les appétits les plus aiguisés par l'excellente eau d'Orezza et l'air de la campagne.
Prix modérés — *Arrangements pour familles* — Prix modérés
Pour renseignements, s'adresser à l'Hôtel d'Europe, 3 et 5, rue de l'Opéra, Bastia.

**BEC AUER**
Brevet S.G.D.G. **Derniers Perfectionnements** Brevet S.G.D.G.
4 HEUR. d'éclairage p. 5 CENT. avec le BEC BEBE | Intensité de 125 Bougies avec le Bec N° 3 Véritable Lampe à Arc
MÉFIEZ-VOUS DES CONTREFACTEURS

*Le meilleur des cigares à 10 centimes est sans contredit le* **CIGARE MATTEI.**
*Le demander dans tous les débits.*
On ne fume pas ce bon Cigare,
On le hume tellement il est rare.

**MAISON L.-N. MATTEI ET Cie**
**PRODUITS RECOMMANDÉS :**
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour.
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « véry selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

**PHARMACIE DANÉ**
Pharmacien de l'Hôpital Civil
Chef du Laboratoire de Bactériologie
*Coin de Rue Saint-Roch et Boulevard Paoli*

FOURNISSEUR de l'Assistance médicale gratuite, des établissements de bienfaisance et des sociétés de secours mutuels.
*Laboratoire spécial d'Analyses* chimiques et de recherches microscopiques.
Dépôt d'*Eaux Minérales.* — *Sérums et Vaccins.*
Fournitures pour la photographie.
*Pansements antiseptiques. Bandages.* Appareils et instruments de chirurgie.
*Conditions spéciales pour le gros. — Service de nuit*

*L'un des rédacteurs gérant,*
Matthieu Ollagnier.
Bastia. Imprimerie Ollagnier

---

00287

23e ANNÉE — MERCREDI, 13 JUILLET 1898 — 163

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judic 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, rue [illegible]
ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse... un an, 20 fr. 6 mois, 10 » | Union postale, et autres Pays
Autres Départ. 22 » » 12 » | le port en sus
*On ne répond pas des manuscrits déposés.*

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

## LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Jean Gualberto.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 05 m. — Coucher, 7 h. 10 m.
Lune : Premier quartier, le 26 — Pleine, le 3
Fête de demain : Saint Bonaventure.

*12 JUILLET*

## Le 14 Juillet

Demain dans la France entière, de la grande capitale jusqu'au plus humble bourg, le peuple est convié à célébrer la Fête Nationale, l'anniversaire de la prise de la Bastille, c'est-à-dire la date de l'écroulement de tout un régime symbolisé par cette monstrueuse prison d'Etat.

Il y a quelques années à peine les municipalités de France et de Navarre rivalisaient à qui mieux mieux pour fêter le 14 Juillet avec le plus d'éclat et de solennité, et le peuple, à cette fête qui est surtout la sienne parce que la prise de la Bastille fut surtout son œuvre, apportait son concours le plus précieux, et cette fête resplendissait jusque dans les plus modestes bourgades parce qu'elle avait pour elle l'entrain et l'enthousiasme de la foule.

Les édifices publics, les places se couvraient de festons et de girandoles. Nos trois couleurs nationales flottaient gaiement au milieu de la verdure symbole d'espérance. Les rues étaient sillonnées par des arcs de feu où se mariaient savamment toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, et il n'était pas jusqu'aux simples maisons particulières qui n'apportassent à la grande fête de la rue leur part de décor, de lumière et de gaieté.

Dans la journée, des jeux les plus divers et les plus amusants, des matinées artistiques entretenaient l'enthousiasme de la foule. Le soir, des danses publiques s'organisaient sur les places éclairées à giorno, la foule en délire prenait joyeusement ses ébats, et la gerbe d'étoiles lancée en plein ciel par le feu d'artifice expirant formait l'apothéose de cette grande fête populaire.

Mais tout passe, tout lasse. De nos jours le 14 Juillet passerait complètement inaperçu si, dans les villes heureuses de posséder une garnison et une musique militaire, l'armée, âme vivante et vibrante de la Patrie, n'était pas là pour en maintenir l'éclat.

Faut-il voir un signe des temps qui changent dans cette indifférence ? Est-ce une preuve que le *jemenfoutisme* s'est infiltré même dans les couches les plus profondes de la société ? Est-ce une conséquence de la misère qui étreint aussi bien le travailleur des champs que l'ouvrier des villes ? Ou n'est-ce tout simplement que de la lassitude ? En cette fin de siècle si agitée faut-il du nouveau ; toujours du nouveau, même dans les réjouissances populaires ? Qui nous le dira ?

Quoi qu'il en soit tous ces changements s'accomplissent lentement, sûrement, dans l'esprit des foules, et si les causes échappent à notre pauvre perspicacité tenez pour certain qu'elles n'en existent pas moins profondes et immuables.

N.

## FÊTE NATIONALE

### Mercredi 13 juillet

### LE CENTENAIRE DE MICHELET

Ce matin à 9 heures, une conférence sera faite au lycée par M. Reynoard, professeur d'histoire, sur Michelet, dont l'Université célèbre aujourd'hui le centenaire.

M. le proviseur invite à y assister les élèves déjà sortis du lycée et les parents des élèves.

Entrée par la porte du boulevard Saint-Angelo, de 8 h. 1/2 à 9 h. précises.

⁂

A l'occasion de la célébration du Centenaire de Michelet, les Ecoles primaires publiques de tout ordre vaqueront cet après-midi

⁂

### Retraite aux flambeaux

*Itinéraire du mercredi 13 juillet à 9 h. 15.*

Place Saint-Nicolas, rue du Nouveau Port, elle tournera à gauche avant d'arriver aux Docks pour s'engager dans la rue de Toga qu'elle suivra, avenue de la Gare, rue de l'Opéra, boulevard Saint-Angelo jusqu'à la place d'Armes, où elle fera demi-tour, boulevard du Palais, rue de l'Opéra, rue Abbatucci, boulevard Paoli, rue Miot. Le cortège s'arrêtera sur la place Saint-Nicolas au coin de la maison Orenga.

⁂

### Jeudi 14 juillet

### *La Revue*

A l'occasion de la Fête Nationale, le Général Gouverneur de la Corse passera le jeudi 14 juillet 1898, à 8 heures du matin, sur la place Saint-Nicolas, la revue, en grande tenue de service, des troupes de la Garnison de Bastia.

MM. les officiers en retraite, de la réserve et de l'armée territoriale sont priés d'assister en tenue à cette cérémonie nationale.

⁂

A l'occasion du centenaire de Michelet et de la Fête nationale, M. Granat, professeur d'histoire au Lycée, fera, demain, 14 juillet, à 9 heures du matin, après la revue, une conférence dans le péristyle du théâtre.

Sujet : *Michelet, l'homme et l'écrivain ; la prise de la Bastille.*

## LE GOLO

### *envahi par les marsouins !!*

Nous publions la note suivante qui se passe de tout commentaire !

Il a été vu dans la journée de jeudi dernier par les pêcheurs qui font la pêche à la santa-le (paratura) des poissons mulets (mazzardi) et des muges (muggini) sur la côte orientale, deux gros marsouins dans la rivière de Golo, pourchassant ces poissons et les filets des pêcheurs jusqu'aux endroits les plus réduits de la rivière. De mémoire d'homme, jamais on n'a vu chose pareille, et dire qu'aucune voix autorisée ne s'élève pour demander au gouvernement les moyens d'anéantir ces cétacés malfaisants. Cette destruction ne peut s'effectuer qu'avec les cartouches de poudre de mine. Quant à nous, nous n'avons jamais cessé de préconiser ce système.

Les pertes que subissent les pêcheurs, d'un bout de l'année à l'autre, sont incalculables.

J. Sangi,
*Capitaine-marin*
*Secrétaire archiviste de la Prud'homie.*

P. S. Dimanche, entre 6 et 7 heures du soir, le Vieux-Port était également envahi par une bande de 5 à 6 marsouins.

Que de fois, dans ce journal, avons-nous demandé qu'on s'occupât de la destruction des marsouins ! — Mais il paraît qu'il y avait autre chose à faire !

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

### *Séance du 4 juillet*

## L'Élection de Corte

(*Compte rendu in-extenso*) — Suite et fin

*M. Giacobbi* continue ainsi :

« Le second, M. Jean-Charles Benedetti, le sympathique représentant du canton de Piedicorte, s'est vu décerner la croix du Mérite agricole.

« Quant au troisième, M. Philippe Benedetti, de simple percepteur à Oléron, il a été bombardé receveur particulier des finances à Largentière ».

Ceci se passait quelques jours avant les élections. Le journal continue :

« Comme on le voit, il fait bon, par le temps qui court, être l'ami politique de M. Marius Giacobbi ! » (*Le Furet*, du 18 avril).

D'autres faveurs ont été accordées. C'est ainsi qu'un bureau de tabac a été accordé quelques jours avant les élections à une dame veuve Pancrazi, appartenant à une famille qui m'a toujours été dévouée, et grâce à ce bureau de tabac la famille Grazietti, une des plus puissantes du canton de Vezzani, a tourné casaque et a voté contre moi. (Nouveaux rires).

Les faveurs du Gouvernement ont été accordées à M. de Casabianca et non à moi.

J'en arrive au déplacement des deux huissiers. Il est vrai que, sur la demande du procureur général de la Corse, le tribunal de Corte, agissant disciplinairement, a déplacé deux huissiers. Mais pourquoi parle-t-on uniquement de M. le président Gabrielli ? C'est le tribunal tout entier, c'est-à-dire le président, les deux juges titulaires, les juges suppléants, le procureur de la République et le substitut qui ont pris cette mesure. Pourquoi ne parler que du président ?

*M. Marcel Habert.* J'ai tenu à savoir quelles étaient les raisons qui avaient amené cette mesure. Les voici, d'après une dépêche que j'ai sous les yeux :

« Huissiers déplacés suivant instructions au parquet général données 23 avril. Enquête établir contre Franceschi et Battesti manquements graves, défaut résidence, absences audiences, impossibilité justiciable, signifier actes urgents, majoration mémoires ».

*A gauche.* Le nom du signataire ?

*M. Giacobbi.* Si vous pensez que le tribunal de Corte et le procureur général aient pris une mesure pareille sans motif sérieux, apportez-en la preuve.

*M. Marcel Habert.* Comment : les magistrats communiquent les motifs de leur décision ? C'est un scandale !

Je demande la parole.

*M. Giacobbi.* Ce n'est pas un magistrat qui m'a envoyé cette dépêche.

J'ai tenu, je le répète, à me renseigner, à savoir quelle était la raison du déplacement de ces deux huissiers ; je viens de vous lire une dépêche qui n'émane pas d'un magistrat du tribunal et qui vous indique les causes de cette mesure. (Très bien ! très bien !)

*M. Marcel Habert.* Qui a signé cette dépêche ?

*M. Giacobbi.* C'est un avocat du barreau de Corte.

*Un membre.* Un de vos amis ?

*M. Giacobbi.* Sans doute, un de mes amis. Vous le voyez, c'est une affaire des plus vulgaires. Des officiers ministériels qui ont manqué à leur devoir, qui ont abusé de leurs fonctions, ont été punis ; je ne vois pas comment on peut transformer en manœuvre électorale une affaire aussi simple.

S'il y a manœuvre électorale, elle doit retomber sur le procureur général qui a ordonné la mesure ; or, c'est un magistrat nouvellement arrivé dans l'île, il est étranger à la politique. M. de Casabianca lui-même ne voudrait pas l'accuser. En réalité, celui qu'on vise, c'est le président Gabrielli, dont l'honorabilité est au-dessus de tout reproche et de tout soupçon ; on reprend l'interpellation dirigée, on peut le dire, contre lui au moment de sa nomination.

Eh bien ! nous nous rappelons une autre interpellation adressée, il y a quelques années, par MM. Laguerre et Millerand au ministre de la justice de l'époque. M. Millerand s'éleva, en termes très éloquents, contre le mode de recrutement d'alors ; il signala au Parlement une situation véritablement extraordinaire et qui existe encore.

En voulez-vous la preuve ? Voyez le tribunal de Bastia : le président est cousin de M. de Casabianca ; le procureur de la République est cousin de M. de Casabianca ; le juge d'instruction est beau-frère de M. de Casabianca : un autre juge est parent de M. de Casabianca.

*M. Marcel Habert.* Aussi M. de Casabianca n'était pas candidat à Bastia.

*M. Giacobbi.* Au tribunal de Calvi, même spectacle. Le président est un cousin de M. de Casabianca. Et parce qu'on a nommé, pour une fois, un magistrat en dehors de la famille de M. de Casabianca et de sa clientèle, on ne peut s'en consoler.

*M. Marcel Habert.* Comment ? s'en consoler ?

Je demande la parole. C'est une insulte au vote de la Chambre.

*M. le président.* Monsieur Marcel Habert, veuillez garder le silence ; vous êtes inscrit, vous aurez la parole.

*M. Giacobbi.* J'explique ce qui est : je n'ai nullement l'intention d'insulter la Chambre. Je me garde également de dire aucun mal des magistrats dont je viens de parler ; je les tiens pour absolument irréprochables.

Mais croyez-vous, messieurs, que les accusations que l'on porte contre M. Gabrielli ne sont pas portée journellement contre ces magistrats, et croyez-vous qu'il ne me serait pas facile de les répéter devant vous ? J'estime qu'on ne doit pas apporter à cette tribune des commérages, qu'on ne doit pas y apporter des accusations nées uniquement de la haine des partis en Corse, et qui n'ont aucun fondement (Très bien ! très bien !)

M. de Casabianca ne donne pas la véritable raison de son échec, et l'honorable M. Denis (des Landes) ne pouvait pas la donner, parce que, probablement, il l'ignore : je vais la faire connaitre.

Depuis cinquante ans, deux familles dominent la Corse ; elles ont su s'y créer une clientèle immense et y constituer une véritable féodalité. Comme elles se jalousaient et se combattaient même, on pouvait encore vivre à côté d'elles. Mais il a cinq ans, elles se sont mises d'accord, elles se sont syndiquées et elles ont fait un véritable partage de la Corse. La famille Gavini a pris deux sièges de députes, un siège de sénateur ; la famille de Casabianca a pris un siège de député et un de sénateur. C'est ce qu'on appelle chez nous le « Pacte de Vichy ».

C'est ce partage, cet accaparement de la Corse, cette mainmise sur tous un département, c'est ce défi jeté à tout ceux qui ont quelque sentiment de fierté et d'indépendance en Corse, qui ont provoqué un tel soulèvement de l'opinion publique que successivement les familles coalisées ont perdu la majorité au conseil général d'abord et viennent de perdre leurs sièges législatifs.

Voila la vraie raison des élections dernières. Ni le préfet ni la magistrature ne pouvaient enrayer le courant d'opinion qui s'était produit. C'est à ce courant que nous devons notre élection. Il n'y en a jamais eu de plus loyale et de plus honnête, et j'espère que la Chambre n'hésitera pas à en prononcer la validation. (Applaudissements sur divers bancs).

Voix nombreuses. Aux voix ! — La clôture !

*M. le président.* J'entends demander la clôture de la discussion.

Il n'y a pas d'opposition ? (Non ! non !)

La clôture est prononcée.

Je mets aux voix l'enquête, qui a été demandée par M. Denis.

Il y a une demande de scrutin signée de MM. Vaillant, Bourrat, Jules Breton, Basly, Walter, Dejeante, Lamendin, Genet, Honoré Leygue, Louis Jourdan, Clovis Hugues, Pédebidou, Vival, Louis Blanc, Villejean, etc., etc.

Le scrutin est ouvert.

(Les votes sont recueillis. — MM. les secrétaires en font le dépouillement).

*M. le président.* Voici, après vérification, le résultat du dépouillement du scrutin sur la demande d'enquête concernant les opérations électorales de l'arrondissement de Corte :

Nombre des votants. . . . . . 472
Majorité absolue. . . . . . 237
Pour l'adoption. . . 232
Contre. . . . . . . . 240

La Chambre des députés n'a pas adopté.

Je mets aux voix les conclusions du 3e bureau, tendant à la validation des opérations électorales de l'arrondissement de Corte.

(Les conclusions du 3e bureau sont adoptées. — M. Giacobbi est admis).

*M. Marcel Habert.* Je me proposais de présenter une observation, monsieur le président.

*M. le président.* La Chambre a statué.

*M. Marcel Habert.* Je me réserve alors de poser une question à M. le garde des sceaux pour qu'il soit donné suite aux conclusions du bureau blâmant les agissements qui ont eu lieu à l'occasion de cette élection. (Mouvements divers).

## Communication

On nous prie d'insérer la lettre suivante :

*A Messieurs les Sénateurs et Députés de la Corse, Paris.*

Messieurs,

Vous devez avoir reçu notre télégramme du 2 courant, vous exposant les doléances du commerce insulaire, nous croyons utile aujourd'hui de le faire suivre par la présente, et vous faire comprendre l'intérêt et l'urgence qu'il y a, à donner satisfaction à cette importante affaire.

« La loi du 1er avril 1897 est claire et précise, et ne prête à aucun équivoque ! L'alcool et les produits à base d'alcool sont soumis en Corse à un droit de consommation de 90 fr. l'hectolitre d'alcool pur. Ce droit sera perçu à l'entrée en Corse, pour les alcools provenant de France et de l'étranger, et pour ceux produits en Corse, il sera perçu dans les conditions qui sont déterminées par un règlement d'administration publique. Donc pas d'équivoque le règlement d'administration publique ne doit et ne peut s'appliquer qu'aux alcools fabriqués en Corse. »

Cette loi est impudemment violée, car par des moyens détournés on voudrait frapper les alcools entrés avant la Loi.

Tous les négociants en spiritueux souffrent de la situation qui leur est faite par la douane. Déjà la maison Pasquinelli de Bastia se trouve en état de faillite, le Tribunal lui a accordé le bénéfice de la liquidation judiciaire, pour ce motif ; il est incontestable que d'autres la suivront si l'administration de la Douane ne respecte pas les décisions judiciaires.

D'autre part, on ne saurait trop comprendre qu'après deux jugements intervenus en notre faveur, M. le Ministre des Finances et M. le Directeur Général des Douanes, n'aient pas encore transmis aucun ordre pour faire cesser toutes les vexations que la douane exerce sur nous.

Cependant, des personnes très compétentes en la matière nous donnent raison, et trouvent à juste titre qu'on aurait dû faire pour l'alcool, ce que l'on a fait pour les Tabacs et les Cartes à jouer visées dans la même loi, et que l'on a fait pour les blés en France.

Monsieur le Sénateur Galtier, membre de la Commission du budget disait dans une de ses lettres :

« L'alcool en Corse sera soumis à une sorte de droit de douane ou à une taxe de fabrication. Aucune de ces deux taxes ne peut atteindre les alcools qui ont pénétré en Corse (avant la Loi) ou qui sont sortis des fabriques, s'il en existent. Il est bien entendu, disait-il, que la taxe d'entrée ne frappera que les alcools venant du dehors et que la taxe de fabrication n'atteindra que les alcools fabriqués en Corse. »

De tout ce qui précède, il y a un fait certain, c'est que la Loi est violée de la façon la plus scandaleuse. En effet si l'on veut s'en rendre compte, il est très facile de reconnaitre qu'au lieu d'appliquer la Loi, on la viole, et que c'est une véritable inquisition, que l'on exerce sur les négociants qui n'en peuvent plus, et cela dans le but évident de donner à la loi un effet rétroactif, en nous obligeant par un moyen détourné à payer le droit sur les alcools introduits en Corse antérieurement à la Loi, ainsi que nous le disions plus haut.

C'est là un véritable abus de pouvoir. Enfin tous les négociants sans exception sont dans la plus affreuse consternation du procédé arbitraire qu'exerce sur eux l'administration de la Douane alors que toutes les raisons sont de notre côté.

Nous vous prions donc, de vouloir bien faire une nouvelle démarche auprès de M. le Ministre des Finances, afin de faire casser ce triste état de choses, en faisant ordonner qu'on s'incline devant la justice, et que les choses soient remises en leur état primitif, jusqu'à la décision de la Cour de Cassation, au cas où, ce que nous ne pensons pas, vu que la Loi ne peut prêter aucun équivoque, l'administration de la douane veuille recourir à cette Cour.

Dans l'espoir d'une bonne réussite, nous vous prions d'agréer Messieurs l'assurance de nos meilleurs sentiments.

L. N. Mattei. — Morelli. — Angeli. — Pourcheois Frères. — Devichi. — Santandrea Frères. — Musso, négociants.

## Pensions de retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées.

Pinelli Marie Françoise, veuve Chieppini. Le mari caporal, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 2 avril 1898, 529 fr.

Bartolomei, veuve Franzi. Le mari gendarme, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 8 février 1898, 454 francs.

Leca Jules, brigadier, 38 ans 1 mois 26 jours de services. Pension avec jouissance du 16 mai 1898, 1.024 francs.

Altelli Ange-Marie, brigadier, 38 ans 1 mois 29 jours de services. Pension avec jouissance du 16 mai 1898, 1.024 francs.

Gentili François-Antoine, portier-consigne de 1re classe, 54 ans 7 mois 18 jours de services. Pension avec jouis. du 16 mai 1898, 1.306 fr.

Oricelli Thomas, adjudant, 15 ans 7 mois 24 jours de services. Pension avec jouissance du 4 avril 1898, 640 fr.

## Bulletin financier

Paris, le 7 Juillet 1898.

Malgré de nouvelles réalisations les cours se maintiennent assez bien. Le 3 0/0 fait 103.07 ; le 3 1/2 0/0, 107 07.

Nos Etablissements de crédit sont stationnaires, le Crédit Foncier ex-coupon de 9.40 à 700, le Comptoir National d'Escompte à 588, le Crédit Lyonnais à 851. La Société Générale très ferme à 531 ; la Banque Spéciale des Valeurs Industrielles ex-coupon à 182.

La Banque Nationale de la République Sud Africaine constituée en 1890 au capital de 25 millions de fr. dont les actions vont être introduites sur le Marché a un privilège de 30 ans et le droit d'émettre des billets seuls acceptés par les caisses de l'Etat.

Demandes suivies sur les Villes de Paris 1896 à 103.

L'action Chaussures Françaises consolide son avance à 156.

Très stable à 140 l'action des grandes Ardoisières Angevines.

L'approche du coupon du 1er août provoque des transactions de plus en plus actives sur les obligations 5 0/0 de la Cie Austro-Belge de Pétrole à 499.

L'obligation nouvelle des Abbatoirs Municipaux de France fait déjà prime à 492.

Chemins de Fer Français calmes.

## Prime Musicale gratuite

Pianistes lecteurs du *Petit Bastiais*, découpez ce bon et envoyez-le, avec votre adresse, à M. Z BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais) : vous recevrez *gratis* et *franco* un joli morceau de musique pour piano.

## GRANDE TOMBOLA

AU PROFIT DES PAUVRES DE LA VILLE

*à 0,25 centimes le billet*

**Gros lot : Un vase de Sèvres**

*Offert par le Président de la République*

**Tirage le 17 juillet 1898**

Les billets sont en vente, chez MM.
Fabiani, libraire,
Ghiltoi, fabrique de pâtes,
Olivari, denrées coloniales,
Ottaguier, libraire,
Charles Poggioli, rue Mist.
Poggi, tailleur,
Santi, libraire,
Soavi, bar.

## Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 12 JUILLET

*Thermomètre.* — 7 heures du matin, + 23 0 ; midi, + 25 5 ; 6 heures du soir, + 24 0 ; Maxima, + 26 4 ; minima, + 19 5

*Baromètre.* — 7 heures du matin, 761 mm ; midi, 761 mm. ; 6 heures du soir, 759 mm.

*Vent.* — 9 h. du matin, calme.
4 h. du soir, id.

Etat du ciel, clair.
Etat de la mer, très belle.
Hauteur des eaux : matin, + 0,35 ; soir, + 0,44.
Pluviomètre, à 9 heures du matin : mm.

⁂

### *Sauvetage*

Lundi soir, vers six heures, deux enfants, le jeune Parsi, âgé de neuf ans et un de ses amis, se trouvaient sur les quais du Nouveau-Port, lorsque Persi tomba accidentellement à l'eau.

Voyant le danger couru par le jeune Parsi qui ne sait pas nager, le camarade de ce dernier se porta courageusement à son secours. Malheureusement ce jeune sauveteur fut enlacé par le jeune Parsi, et tous les deux allaient infailliblement se noyer sans la prompte intervention du préposé de douanes de service, Albertini Etienne, demi soldier.

Ce préposé ayant entendu les cris poussés par les enfants qui étaient sur les quais s'empressa d'accourir, et lança à l'eau sa ligne de sauvetage Brionel. Le jeune Parsi lâcha immédiatement son ami pour s'attacher à la ligne, et put ainsi être retiré de l'eau, non sans en avoir avalé une certaine quantité.

Le préposé Albertini prodigua ensuite au jeune Parsi les soins que réclamait son état.

Nous adressons toutes nos félicitations au préposé Albertini qui, par son intervention et sa présence d'esprit, a pu éviter un double malheur.

⁂

### *L'art de la réclame*

Un épicier parisien, de concert avec un médecin de son quartier, vient d'inaugurer un genre de réclame peu banal. Chaque litre de vin qui sort de chez lui est accompagné d'un cachet sur lequel on lit :

« Dix cachets semblables donnent droit, en y ajoutant la somme de 1 franc, à une consultation du docteur Y... rue, etc... »

A quand le bon de prime pour obsèques gratuites ?

# Dépêches de Nuit

## NOUVELLES MILITAIRES

### Etat-major général

Par décret en date du 11 juillet ont été promus ou nommés dans la 1re section du cadre de l'état-major général de l'armée.

*Au grade de général de division*

MM. les généraux de brigade :

Grillon, commandant la brigade du génie du gouvernement militaire de Paris ;

Muzeau, commandant la place de Lyon ;

Courbassier, commandant la 4e brigade d'infanterie ;

Le Bègue de Germiny, commandant la place de Verdun.

Hagron, chef de la Maison militaire du président de la République,

*Au grade de général de brigade*

MM. les colonels ;

Dalmas de Lapérouse, commandant le 11e dragons ;

Dechizelle, commandant le 4e tirailleurs algériens ;

Mounier, commandant le 16e régiment d'infanterie ;

Rossin, commandant le 40e d'artillerie ;

d'Entraigues, breveté hors cadre, chef d'état-major du 9e corps d'armée :

Borgnis-Desbordes, commandant le 34e d'artillerie :

Burnez, breveté, commandant le 28e dragons ;

Laplace, breveté, hors cadre, chef d'état-major du 20e corps d'armée.

### Légion d'Honneur

Sont promus dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

*Au grade d'officier*

M. Stefani, lieutenant-colonel, commandant le 1er escadron du train des équipages militaires.

M. Santi, chef de bataillon au 120e de ligne.

M. Aloisi, chef de bataillon en retraite à Bourg.

Lucciardi, capitaine d'infanterie de marine :

*Au grade de chevalier*

Martelli-Chautard, inspecteur, chef du service des douanes de la Corse, à Bastia ;

⁂

MM. Chapon, chef de bataillon au 163e ;

Maillet, capitaine au 163e ;

Cabanes, garde principal de 2e classe, à la direction d'artillerie de Bastia ;

Corteggiani, lieutenant au 25e de ligne ;

Franceschi, lieutenant au 56e ;

Franceschetti, capitaine au 74e ;

Castelli, lieutenant au 9e bataillon d'infanterie légère d'Afrique ;

Scampucci, lieutenant à la 4e légion de gendarmerie ;

Martelli, lieutenant à la 15e légion ;

Casanova, maréchal des logis à la 5e légion ;

Vincenti, maréchal des logis à la 15e légion ter.

Luciani, portier-consigne de 1re classe, à Toulon.

Pugliesi, lieutenant de vaisseau ;

Ottaviani, lieutenant de gendarmerie maritime ;

### Médaille Militaire

La médaille militaire a été conférée
x dénommés ci-après :
Froment, ouvrier d'Etat à la direc-
on d'artillerie de Bastia.
Franceschi, sergent-major au 4e ré-
ment d'infanterie ;
Orsini, sergent au 5e ;
Castagnoni, sergent au 12e ;
Oricelli, adjudant au 24e ;
Castelli, adjudant au 61e ;
Peretti, adjudant au 80e ;
Chiari, adjudant au 93e ;
Poli, adjudant au 112e ;
Santoni, adjudant au 122e ;
Laget adjudant au 163e ;
Simonet, adjudant au 163e.

*Légion de la Corse*

Barat, maréchal des logis ;
Santoni, id.
Pisson, id.
Tomi, brigadier ;
Colonna, gendarme ;
Festor, id.
Leoni, id.
Paolaggi, id.
Franceschetti id.
Marietti, id.
Moretti, id.

### Récompenses Honorifiques

La médaille d'honneur a été
cernée au patron des douanes
sini, de Portovecchio et au
igadier des douanes Ginestra,
Bastia.

### Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis
matin, à 9 heures, à l'Elysée,
s la présidence de M. Félix
re.

**L'affaire Picquart**

e Conseil a décidé qu'une
nte serait adressée par le
istre de la guerre au Garde
sceaux contre le colonel
quart pour avoir communi-
à une personne non quali-
pour en prendre connais-
ce, des documents intéres-
la sureté extérieure de
at et contre M. Leblois, com-
e du même délit.

**Légion d'honneur**

e ministre des finances et
ministre de la marine ont
mis à la signature présiden-
e plusieurs décrets dans la
ion d'honneur.

**Affaires courantes**

e Conseil s'est ensuite oc-
é de l'expédition des affai-
courantes.

### Ministère de la Guerre

e ministre de la guerre et
Cavaignac ont donné hier
une grande soirée, à laquelle assistaient les membres du corps diplomatique, un grand nombre de sénateurs et de députés, ainsi que les officiers des armées de terre et de mer.

### Arrestation du Colonel Picquart

L'arrestation du colonel Picquart est imminente.

Le Garde des sceaux a mandé dans son cabinet M. Bertrand, procureur général et M. Feuillotet, procureur de la République, afin de s'entendre sur les poursuites à exercer contre le colonel Picquart.

## La Guerre HISPANO-AMERICAINE

### Le bombardement de Santiago

#### *Terrible explosion*

On télégraphie de New-York ;

Une longue conférence a eu lieu sous la présidence de M. Mac-Kinley,

Il a été décidé que le général Shafter et l'amiral Sampson reprendront l'offensive et s'empareront de Santiago.

⁂

Le bombardement de Santiago a recommencé hier.

Les quatre navires de guerre, *Newark*, *New-York*, *Brooklyn* et *l'Iowa* n'ont jamais cessé d'envoyer des obus sur tous les points de la ville et sur tous les forts.

Le dernier coup qui a été tiré hier a provoqué une explosion formidable.

L'obus est tombé dans une église qui avait été transformée en poudrière.

# LE PARLEMENT

## SÉNAT

*Présidence de M.* LOUBET

La séance est ouverte à 3 heures.

M. de Blois, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

### *Le Centenaire de Michelet*

Le Sénat adopte sans discussion le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, tendant à ouvrir au ministre de l'instruction publique et des beaux-arts un crédit extraordinaire de 30.000 francs destiné à célébrer dignement le premier centenaire de la naissance de Michelet.

### *Le Sous-secrétariat d'Etat à l'Intérieur*

Le Sénat adopte également le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant ouverture au ministre de l'intérieur, d'un crédit de 28.350 fr. pour la création d'un sous-secrétariat d'Etat à l'intérieur.

### Les contributions directes

Le Sénat renvoie à demain la discussion du projet de loi relatif aux contributions directes et aux taxes y assimilées de l'exercice 1899.

### *Crédits divers*

Enfin par 434 voix contre 19 la Chambre adopte le projet de loi portant ouverture et annulation de divers crédits.

Séance demain.

## Chambre des Députés

*Présidence de M.* DESCHANEL

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Ordinaire, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

### *Emprunt de la Corse*

La Chambre adopte le projet de loi tendant à autoriser le département de la Corse à s'imposer extraordinairement pour le service des chemins vicinaux.

### *Les droits sur les blés*

Par 536 voix contre 9, la Chambre adopte la première délibération des décrets relatifs aux droits sur les blés.

### Interpellation Fournière

Le président annonce qu'il a reçu de M. Fournière une demande d'interpellation sur l'authenticité des pièces communiquées à la Chambre relativement à l'affaire Dreyfus.

**M. Cavaignac**

fait observer que la Chambre ne peut pas constamment lui demander des explications sur une même question et discuter les assertions de quelqu'un qui viendra soutenir que tel document qu'il n'a jamais vu est faux.

Le ministre de la guerre demande le renvoi de cette question à un mois.

M. Fournière insiste sur la discussion immédiate.

Par 498 voix contre 24 le renvoi à un mois est voté.

### *Secours aux réservistes*

La Chambre vote ensuite, à l'unanimité, le crédit de 500.000 francs destiné à venir en aide aux familles nécessiteuses des réservistes et des territoriaux.

Séance demain.

## BOURSE DE PARIS

| | 11 Juillet. | — 12 juillet |
|---|---|---|
| Rente 3 p. 0/0 ancien. . | 103.00 | — 103.00 |
| — 3 p. 0/0 amortis. . | 101.40 | — 101.32 |
| — 3 1/2 0/0. . . . . | 106.85 | — 106.80 |

## ETAT CIVIL

MARIAGES.

Figli Théobaldo-François, représentant de Commerce, de Bastia, et Ottavi Alice-Aglaé de Crespin, (Nord).

Ferrarini Antoine, marin, de Bastia, et Renucci Marie, ménagère, de Sorio.

NAISSANCES.

Maggiani Marie-Dominique.

DÉCÈS.

Nicolini Adélaïde, mariée, 52 ans, de Bastia.

## Avis très important

### *pour toute la Corse*

M. ARRIGHI DE CASANOVA a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'installer deux dépôts de la Minoterie de Corte pour la vente de la farine, du son et de la repasse, l'un à Bastia, Boulevard Paoli, 31, et l'autre à Ajaccio, Cours Napoléon, 31.

Ces deux dépôts achèteront au comptant le blé du pays.

**OREZZA-LES-EAXU**

*Hôtel de la Paix*

Veuve PIETRI, propriétaire

*Ouverture le 1er juillet*

**Hôtel de 1er ordre**

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS

**BOCK-ORBEC**

**Se méfier des Contrefaçons**

**Achat de Cocons**

M. Henri Barsanti, négociant au Nouveau Port, à Bastia, prévient les éducateurs qu'il achète les cocons pour la filature au prix de 1.50 à 2.50 suivant la qualité, et les cocons vides de 3.50 à 4.00.

**A VENDRE**

**Hôtel de 1er ordre**

à Bastia pour cause de départ.

S'adresser au bureau du journal.

**AVIS**

Pour cause de départ, divers meubles et objets de salon, salle à manger, chambres, cuisine, etc.

S'adresser tous les jours, à partir de 9 heures du matin, Rue Neuve Saint-Jean, 1, à droite au 2e étage.

**KAISER**

**Marchand Tailleur**

*11, Rue Paradis, 11, Marseille*

(Ne pas confondre avec les maisons de confection).

Représenté à Bastia par M. PEKLE, 9, Route du Cap, au 2me.

**En vente chez**

**M. Mattei Dominique aîné**

Place Saint-Nicolas, 13

Souffre sublimé par **10** fr.

Souffre de Romagne, **9.75**, le ballot de 50 kilos.

Gruau sas Joseph Maurel, 43 fr. 50 la balle de 122 k. 5.

Minot A. n. 1 de Nice, 44 fr. la balle de 122 k. 5.

*Service des Dépêches*

**de Folelli à Orezza Stazzona, Piedicroce et Granajola**

Les frères VILLA ont l'honneur d'informer MM. les voyageurs, qui doivent se rendre à Orezza, que la voiture-poste part tous les jours de Folelli, à l'arrivée du train de dix heures.

On pourra retenir d'avance les places à l'Hôtel des Voyageurs, chez M. HENRI BARTOLI, 11, Avenue Carnot, Bastia.

Des calèches seront à la disposition de MM. les voyageurs, qui en feront la demande, au moins deux jours à l'avance, aux gares de Ponte-Leccia et de Folelli.

Adresse télégraphique : Villa frères, Piedicroce.

**VELOUTINE** Poudre de Riz Spéciale Préparée au Bismuth. Hygiénique, Adhérente, Invisible.

**CH. FAY**, Inventeur, 9, Rue de la Paix, Paris.

**ERS A PLANCHER I**

FERS RONDS, PLATS & CARRÉS

FERS FINS de MARÉCHAL

[illegible] TUYAUX EN FONTE [illegible]

*Chaux & Ciments, Plâtres*

BRIQUES, TUILES, CARREAUX, TUYAUX & TOMETTES.

**Ch. CLÉMENT**

[illegible]

## A LOUER

à Minelli, au bord de la mer, trois appartements fraichement restaurés.

S'adresser à M. Roch Mattei.

L'ANÉMIE L'AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRAL

les Affections Chlorotiques, Dyspepsies, Digestions lentes, sont guéris par

l'ÉLIXIR du Dr BÉJOTTES

D'une efficacité rapide et incontestable, il agit sans la moindre agitation dans l'organisme. Après l'emploi du premier flacon, on se sent peu à peu revivre sous les effets de ce puissant cordial qui produit un retour immédiat à la santé.

PRIX DU FLACON : 2f 50.

Dépôt Général : PHARMACIE DES GRANDS HOMMES Place des Grands-Hommes, Bordeaux ET DANS TOUTES LES PHARMACIES DE FRANCE ET L'ÉTRANGER

Dépôt à Bastia, chez M. TEILLIER, pharmac

## Avis intéressant

La maison **F. Pasquinelli**, boulevard Paoli, nº 22, Bastia, met en vente une grande partie d'Alcools : Rhums, Cognacs, Absinthes, Eau de Vie Corse, ainsi qu'une grande partie de Liqueurs assorties à des prix exceptionnels.

## VENTE

DE CAFÉS DE COLOMBIE

*(les meilleurs cafés d'Amérique)*

de la propriété I. OLGLIASTRI et HERMANOS, de Bucaramanga.

Prix : **152** fr. les **50** kilos, et au détail, **32** sous la livre.

Seul dépôt : Chemin des Clarisses, 1, près le Boulevard de Cardo.

## MODES

Mme GUAITELLA

*8, Rue de l'Opéra, au 3me, Bastia*

A l'honneur d'informer les dames de Bastia et de l'intérieur qu'elle vient d'arriver du continent avec un beau choix de Nouveautés et Chapeaux garnis pour la saison d'été à des prix avantageux de bon marché.

Canotier richement garni à 4 fr. 50.
Capote crêpe, à partir de 3 fr.

## *A louer présentement*

1. Le 2me étage de la Villa Mattei située en face l'ancienne usine de Toga, tout à fait à proximité de la plage.

2. *Maison de campagne avec jardin* et dépendances, sise au lieu dit *Forcone*, à côté de l'ancienne usine de Toga.

3. Le 3me étage de la maison Fantauzzi, sise place Saint-Nicolas, 15, côté sud-est, composé de 12 pièces, donnant sur la place et rue Sampiero.

4. A partir du 1er septembre prochain, le 1er étage dépendant de la même maison, côté nord-ouest, composé de *10 pièces, donnant sur le Bd Paoli:*

S'adresser à la Maison L.-N. MATTEI et Cie, 15, place Saint-Nicolas.

Le meilleur des cigares à 0.10 est sans contredit le **Cigare Mattei**, le demander dans **tous les débits**.

Un ne fume pas ce bon cigare,
On le hume, tellement il est rare.

*L'un des rédacteurs gérant,*
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier

## AVIS

MM. SUSINI et Cie ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont installé boulevard Paoli, 14-16, une maison pour la vente en gros et en détail de leurs Savons de ménage.

Fabriqués en Corse (à Minelli, près Bastia), *ces* savons sont de qualité supérieure, bien cuits et bien épurés, doués d'un grand pouvoir détersif sans toutefois attaquer les tissus.

Les ménagères, soucieuses de voir durer leur linge, feront bien d'adopter désormais la marque Susini et Cie. Elles auront ainsi un bon savon, exempt des graudes qui sont pratiquées couramment sur cette marchandise, d'un emploi économique, et elles auront en outre fait œuvre de *patriotes* et *aidé au* relèvement de notre pauvre pays en encourageant l'industrie locale.

## *Grand Entrepôt de Cafés*

**de toutes provenances**

depuis 170 francs les 100 kilos

Chez THIERS FRÈRES, Bastia.

PHARMACIE Centrale du Nord

LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS

132 et 134 Rue Lafayette.

Exclusivement en Province.

CATALOGUE FRANCO (300 pages).

Téléphone — USINE A St-DENIS

Dépôt Général du FER GAFFARD

## Vêtements tout faits

pour Hommes, Jeunes Gens et Enfa

## A LA GRANDE MAISO

*Bastia, 35, Boulevard Paoli,*

***Prix Fixe***

**Vêtements sur Mesure**

Rayon spécial de costumes d'Enfan
Spécialité de Vêtements noirs
pour mariages et cérémonies
Chapellerie, Bonneterie, Chemiseri
Cravates

Grande spécialité de Vêtements en lours recommandés par leur solidité comparable.

La Direction de la Grande Maison a l'hon d'informer sa nombreuse clientèle que les sortiments pour la Saison sont au complet; achats importants qui ont été faits pour Saison défient toute concurrence possible.

Une visite à la Grande Maison suffit pou rendre compte des avantages réels que l'on tr en n'achetant que dans ces magasins.

N. B. — Le transfèrement des magasins de Grande Maison devant avoir lieu sous peu Direction prévient sa clientèle qu'il sera allou tout acheteur 15 0/0 de rabais sur tous articles, et ce jusqu'à nouvel ordre.

**DÉPOT**

chez M. MATTEI Dque ai

*Place Saint-Nicolas, 13, Bastia*

de vins fins du Cap-Corse: Musc Malvoisie et Impassito, ayant de 10 20 ans de bouteille, provenant d propriétés de M. le notaire Domini de Luri.

# MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

## PRODUITS RECOMMANDÉS :

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jou

Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.

Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « véry selected. »

« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.

Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centime

**Voulez-vous de la bonne bière ?**

**à la Brasserie Gasparini**

Place Saint-Nicolas

*Vente en gros et en détail*

## Orezza-les-Eaux

**Stazzona**

M. LÉONARD STEFANI, ancien propriétaire de l'Hôtel d'Europe à Bastia, et Compagnie, viennent de monter à neuf pour la saison des eaux, un Hôtel très confortable à Stazzona. Prix, très modérés. Chambres de 20 à 25 fr. pour la Saison.

## A VENDRE

deux magasins rue Miot, 8.

Conditions très avantageuses.

Un appartement composé de neuf pièces, un corridor et grenier, au 4e étage, rue de l'Opéra, 27.

S'adresser à M. Bartoli, notaire à Bastia.

**Grand Diplôme d'Honneur**
**à l'Expos. Internationale de l'Alcool, Paris 1899**

## EAU-DE-VIE DE MARC

*Extra-fine, Vieille, des Grands Vins de la Côe d'Or*

L. Georges-Germain, I. Georges et H Brenot, succes

Savigny-les-Beaune (Côte-d'Or)

***Seuls dépositaires pour la Corse :***

BASTIA — **ANGELI LOUIS** — BASTIA

## Orezza-les-Eaux

—( VILLA GRANAJOLA )—

La Villa sera ouverte le 1 juillet. Cette station d'été est la mieux placée, à proximité de la source, dans un paysage incomparable — Une voiture attachée à l'Établissement attendra, tous les jours, MM. les Voyageurs à leur arrivée à la gare de Folelli. — Un service de voitures sera établi entre la Villa Granajola et la source des Eaux d'Orezza.

***Jeux de Tennis — Croquets — Balançoires***

**PATISSERIE DU JOUR**

La cuisine de l'hôtel, dirigée par Mme COLOMBANI, est de nature à satisfaire les appétits les plus aiguisés par l'excellente eau d'Orezza et l'air de la campagne.

Prix modérés — *Arrangements pour familles* — Prix modérés

Pour renseignements, s'adresser à l'Hôtel d'Europe, 3 et 5, rue de l'Opéra, Bastia.

**Ne fumez que le merveilleux CIGARE MATTEI à 10 c.**

*Pour l'AMARO MATTEI plus de réclam*
*Messieurs, demandez-le aux Dames*

BAR SOAVI

9 RUE NAPOLEON

BIÈRE GRUBER à 20c le Bock

## Buvette des Messagerie

**VINS FINS ET LIQUEURS**

MERCERIE, EPICERIE, CONFISERIE

**ANTOINE-FRANÇOIS FILIPP**

Porto-Vecchio (Corse)

# PHARMACIE DANÉ

**Pharmacien de l'Hôpital Civil**

**Chef du Laboratoire de Bactériologie**

***Coin de Rue Saint-Roch et Boulevard Paoli***

FOURNISSEUR de l'Assistance médicale gratuite, des établissements de bienfa sance et des sociétés de secours mutuels.

*Laboratoire spécial d'Analyses* chimiques et de recherches microscopiques.

Dépôt d'*Eaux Minérales. — Sérums et Vaccins.*

Fournitures pour la photographie.

*Pansements antiseptiques. Bandages.* Appareils et instruments de chirurgie.

*Conditions spéciales pour le gros. — Service de nuit*

---

00289

23e ANNÉE — JEUDI, 14 JUILLET 1898 — 164

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

dation & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
**MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur**
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
ts divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judic 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, rue Fontaine, à Paris

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | | |
|---|---|---|
| CORSE... un an, | 20 fr. 6 mois, 10 » | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus |
| AUTRES DÉPART. | 22 » » 12 » | |

*On ne répond pas des manuscrits déposés.*

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

## *LE CALENDRIER*

re d'aujourd'hui : Saint Bonaventure.
SOLEIL : (heure nationale)
r, 4 h. 05 m. — Coucher, 7 h. 10 m.
: Premier quartier, le 26 — Pl-ine, le 3
FÊTE DE DEMAIN : Saint Henri.

*13 JUILLET*

## veant consules !

nos représentants ont, à un degré conque, le sentiment de leurs de- et de leur responsabilité, les ré- ts de cette guerre hispano-améri- qui touche à sa fin leur inspire- de graves et salutaires réflexions. fois de plus, dans l'espace de e ans, il a été *démontré que, pour* erre moderne, on n'improvise ni que ni la défense, pour engager bir la lutte, il est nécessaire de être préparé de longue main. On construit pas des cuirassés du jour lendemain, on ne forme pas des ins et des artilleurs dans quelques aines, on ne fortifie pas une ville quelques jours, et les volontaires, gré tout leur courage, ne sont pas soldats.

ussi députés et sénateurs doivent- veiller à ce que le ministère rem- se l'engagement qu'il a pris dans programme de s'occuper sans re- he de notre armée et de notre ma- . Les budgets affectés à l'une et à tre sont déjà énormes, et il est dif- le de demander aux contribuables nouveaux subsides qui seraient manents. En revanche il faudrait ter dans les ministères autres que x de la guerre, de la marine, des onies et des travaux publics, la me volonté de faire des économies, d'éviter les dépenses de luxe, et de erver ainsi leur trop plein à tout ce intéresse la défense nationale.

vant de voter, par exemple, l'affi- age d'un discours ou des obsèques ionales pour tel ou tel soi-disant nd homme, il conviendrait de se de- nder si les sommes ainsi emplo- s, ne seraient pas mieux placées s la fabrication d'un canon, ou s l'instruction de telle ou telle au- unité de notre armée de première seconde ligne. Avant de créer des fs, sous-chefs de cabinet, des di- cteurs et sous-directeurs du person- l *dans chaque ministère*, il serait n de rechercher si leurs appointe- nts ne trouveraient pas une desti- tion beaucoup plus utile dans un édit quelconque à allouer pour les soins de la défense nationale. Nous ons tant de point à fortifier sur le toral de la France continentale, en rse, en Algérie, aux Colonies que us ne devrions pas nous permettre e seule dépense qui ne serait pas dispensable, fût-elle d'un millier de ncs.

On a largement doté l'instruction blique. Le moment n'est-il pas venu de cesser des prodigalités, à cet égard, et d'attendre que la politique européenne, et l'on peut ajouter la politique américaine nous dispensent de rester toujours sur le qui-vive ? C'est très beau d'avoir des universités richement logées, bien outillées, mais, pour le quart d'heure, il est bien plus nécessaire, bien plus urgent de posséder des arsenaux abondamment remplis et de grands dépôts de charbon capables de fournir du combustible à nos navires et à nos locomotives pendant au moins une année.

Qu'on y songe ! Jamais le fameux et triste mot de Bismarck : « la force prime le droit ! » n'a été mieux justifié que de nos jours. Les meilleures raisons à donner aujourd'hui, en cette fin de siècle, sont des armées bien mobiles, bien outillées, bien instruites et bien commandées, des flottes bien montées *et toujours prêtes. L'âge d'or des arbitrages* internationaux n'est pas encore venu, et le moment n'en parait pas proche. Tout cela n'est pas consolant, mais tout cela est vrai, effroyablement vrai.

Donc, *caveant consules* ! Veillez, Messieurs du Parlement, jeunes députés et vieux sénateurs. Laissez de côté vos petites rancunes, vos petits appétits, vos intrigues de couloir ; cessez d'embêter les ministres pour le placement de vos créatures, et songez que vous avez, les uns et les autres, bien d'autres œuvres à accomplir. Sinon, si vous continuez vos petits commérages parlementaires, sans songer aux frontières, il pourrait arriver quelque brutal qui vous mettra tous d'accord en vous mettant à la porte, après avoir asservi le pays !

## FÊTE NATIONALE

### Jeudi 14 juillet

### *La Revue*

A l'occasion de la Fête Nationale, le Général Gouverneur de la Corse passera ce matin, à 8 heures sur la place Saint-Nicolas, la revue, en grande tenue de service, des troupes de la Garnison de Bastia.

MM. les officiers en retraite, de la réserve et de l'armée territoriale sont priés d'assister en tenue à cette cérémonie nationale.

⁂

### Conférence sur Michelet

A l'occasion du centenaire de Michelet et de la Fête nationale, M. Granat, professeur d'histoire au Lycée, fera, ce matin, à 9 heures après la revue, une conférence dans le péristyle du théâtre.

Sujet : *Michelet, l'homme et l'écrivain ; la prise de la Bastille.*

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

## L'Élection de Bastia

*RAPPORT, fait par M. Gabiat, au nom du 3e bureau, sur les opérations électorales de l'arrondissement de Bastia (Corse).*

Les élections du 8 mai ont donné les résultats suivants :

Ont obtenu :

| | | |
|---|---|---|
| MM. Astima. . . . . . . . | 6.403 | voix |
| Gavini. . . . . . . | 6.402 | — |

M. Astima a été proclamé député comme ayant réuni un nombre de voix au moins égal à la majorité absolue des suffrages exprimés et supérieur au quart des électeurs inscrits.

M. Gavini a immédiatement adressé une protestation contre la proclamation de M. Astima par la commission de recensement.

Cette protestation a retenu longuement l'attention de la sous-commission d'abord, du bureau ensuite.

L'élection de Bastia est de celles qui doivent spécialement fixer l'attention de la Chambre. L'écart est en effet d'un nombre de voix très minime, et, suivant que l'on accepte ou que l'on annule certains bulletins contestés, le résultat est complètement différent.

M. Gavini a été entendu successivement par la sous-commission et par le bureau. Il a exposé que le 8 mai au soir il était notoirement élu et que le sous-préfet de Bastia avait lui-même télégraphié à la préfecture les résultats suivants : Gavini, 6,409 ; Astima, 6,401.

Cette affirmation a été confirmée devant le bureau par le colonel Astima, qui s'en est servi dans une argumentation contre M. Gavini au sujet des 26 voix.

La commission de recensement, réunie à Ajaccio le 12 mai, a modifié ces chiffres et déclaré au contraire M. Astima élu par 6,406 voix, contre 6,403 à M. Gavini. M. Gavini a signalé au bureau la composition de cette commission. Son président, M. Melgrani, est médecin du pénitencier de Castelluccio. Les deux membres sont : M. Italiani, professeur de seconde au collège Fesch d'Ajaccio, et M. Pinelli, conducteur des ponts et chaussées, frère du sous-ingénieur Pinelli, auquel M. Turrel avait confié, le 16 avril dernier, l'intérim de l'ingénieur en chef. Ces trois conseillers généraux, ajoute M. Gavini, étaient à la fois sous la main du préfet et de M. Astima, président du conseil général.

La sous-commission, après avoir entendu souvent et longuement les deux concurrents, a été arrêtée pour conclure par l'interprétation à donner à quelques bulletins contestés, et a préféré laisser ce soin au bureau. Plusieurs de ses membres estimaient même que dans ces conditions il était difficile de dire avec certitude où était l'élu et que, par suite, il n'y avait pas élection. Hâtons-nous d'ajouter que cette opinion, toute personnelle à certains membres, n'est donnée que comme indication, car après de longues séances la sous-commission décida de surseoir jusqu'à ce que le bureau ait statué sur les bulletins.

Votre 3e bureau, après avoir longuement entendu les deux concurrents et sérieusement discuté et examiné d'abord la question de Terra-Vecchia, ensuite successivement et un à un tous les bulletins, a pris les conclusions suivantes :

1. A l'unanimité, les bulletins en excédent dans la section Bastia-Terra-Vecchia provenant du vote de cinq électeurs de Terranova qui se sont trompés de section, mais n'ont voté qu'une fois, ne doivent pas être déduits ;

2. A la majorité, les 5 bulletins annexés à Olmeta sont déclarés valables ; 3 de ces bulletins avaient été restitués à M. Astima par la commission de recensement, qui avait eu le tort de ne pas restituer aussi les 2 de M. Gavini. La sous-commission et le bureau estiment, en effet, que les 5 bulletins rentrent dans une espèce identique et qu'ils doivent être tous régis par la même décision, quelle qu'elle soit. La sous-commission était pour l'annulation des 5 bulletins ;

3. Un bulletin portant, sur la même ligne Astima et Gavini : « Ça va bien » et un bulletin légèrement rayé au crayon, mais de telle façon qu'il n'y avait pas doute possible, tous deux attribués à M. Astima par la commission de recensement, lui sont retirés à l'unanimité par la sous-commission. Mis sous enveloppes séparées, ces deux bulletins, vus par les quatre commissaires et les deux concurrents, se sont égarés dans une des nombreuses exhibitions du dossier. Le bureau a confirmé l'avis de sa sous-commission ;

4. 2 bulletins maculés d'encre à l'extérieur et annulés pour ce fait par le bureau de Venzolasca, ont été à l'unanimité restitués par le bureau à M. Gavini ;

5. Le bureau a également déclaré nul (avis conforme de la sous-commission) le bulletin parafé par le bureau de Meria avant de le recevoir, ce parafe constituant le vote public prohibé par la loi ;

6. Le bureau a admis comme valable deux bulletins de M. Gavini contenant une croix intérieure au crayon et un autre bulletin dans lequel le nom de Gavini, imprimé, était répété à l'encre en dessous avec l'orthographe défectueuse « Gavini » ;

7. Le bureau, d'accord ici avec la sous-commission, a déclaré valable un bulletin au nom de Gavini où, par le pliage, avant séchage complet, les deux points de l'i s'étaient imprimés et semblaient un signe ;

8. Le bureau a restitué au colonel Astima un bulletin annulé à tort comme contenant une clef (Gavini tonton effacé), commune de San-Nicolao ;

9. Le bureau a attribué en outre à M. Astima un bulletin déclaré nul de par la loi de 1889 (bureau de Cervione). Ce bulletin porte à l'encre « Mannoni Brandi » et au-dessus au crayon « Astima » ;

10. Le bureau a dû statuer ensuite sur une difficulté soulevée par M. E. Arène relativement au procès-verbal de Bastia. Après le dépouillement de l'urne, il a été inscrit au recto de la première page 68 bulletins blancs.

1 bulletin sans désignation suffisante.

7 bulletins nuls en vertu de la loi de 1889.

76 au total.

Après cette opération, le bureau a revu les bulletins, dont 9 étaient contestés, et a attribué ces bulletins, 6 à M. Gavini et 3 à M. Astima. Le fait est mentionné au recto de la 2e page, mais n'a pas été rectifié au verso de la 1re. De sorte qu'il semble y avoir 9 voix de plus que de suffrages exprimés, ou 2 bulletins au moins pris dans les bulletins qualifiés blancs, puisqu'il a été attribué à nouveau 9 bulletins et qu'en dehors des blancs il n'en est que 7. L'observation de M. Arène pourrait être aussi appliquée à la commission de *recensement, puisque c'est parmi les blancs* qu'elle a trouvé les deux bulletins donnés à Astima et retranchés par le bureau (ces bulletins sont les bulletins égarés). Le bureau de la Chambre a trouvé 67 bulletins dans l'enveloppe, les 2 bulletins égarés soustraits, il en reste 65 qui sont au dossier. Il a été attribué par le bureau de Bastia 9 bulletins, — ce qui fait bien 76, — sur les 9 bulletins, 6 figurent au procès-verbal parce que la majorité du bureau de Bastia les ayant attribués, elle a dû les annexer sur la demande de la minorité. Les trois bulletins de M. Astima, attribués au contraire sans conteste, ont été incinérés avec les autres conformément à la loi.

Votre bureau a conclu à la régularité des opérations du bureau de vote de Terra-Vecchia.

Il a, en outre, chargé M. Massabuau, rapporteur de la sous-commission, de dresser sur ces bases un nouveau tableau récapitulatif des opérations de Bastia.

Ce travail, simple opération de chiffres, a été dressé ainsi qu'il suit :

1. Les 6,406 voix attribuées à M. Astima par la commission de recensement doivent être réduites :

De 2 voix, — décision 3e du bureau ;
De 1 voix, — décision 9e du bureau.
Total, 3 voix.

Le chiffre est donc réduit à 6,403

Mais il convient d'ajouter :

1 voix, — décision 8e du bureau ;

1 voix, — décision 9e du bureau.

Total, 2 voix.

Le chiffre doit donc être augmenté de 2 voix et porté à 6,405.

2. Le chiffre de 6,403 voix attribué à M. Gavini par la commission de recensement doit être augmenté :

De 2 voix — décision 2e du bureau ;
De 2 voix, — décision 4e du bureau ;
De 3 voix, — décision 6e du bureau ;
De 1 voix, — décision 7e bureau.
Total : 8 voix.

Le chiffre de voix de M. Gavini doit donc être élevé à 6,411.

Les bulletins trouvés dans l'urne étaient de 13,022.

Les bulletins n'entrant pas en compte étaient de 213.

On doit retrancher de ce nombre 9 bulletins portés en compte par le bureau de Bastia et non déduits, comme il a été dit ; il en resterait 204, auxquels il faut ajouter les 2 bulletins de Bastia que la commission de recensement avait donnés à M. Astima et que le bureau annule, soit 206.

Vérification :

M. Gavini, 6,411.
M. Astima, 6,405.
Bulletins nuls, 206.
Total, 13,022.
Bulletins trouvés dans l'urne, 13,022.
Majorité absolue, 6,409.

Après avoir pris connaissance de ces chiffres, plusieurs membres du bureau ont proposé la proclamation immédiate de M. Gavini. Mais sur la demande de M. le président, M. Massabuau a aussitôt donné lecture de certaines protestations accompagnées d'une note de M. Astima et annonçant l'ouverture d'une information judiciaire :

1° Contre le maire de Poggio-d'Oletta, accusé formellement d'avoir changé deux bulletins ;

2° Contre le maire de Canari, contre lequel est formulée, mais plus vaguement, l'accusation d'avoir violé le scrutin.

Après s'être demandé s'il ne conviendrait pas de surseoir jusqu'à la clôture de l'information judiciaire, le bureau a décidé d'abord d'en référer à la Chambre, seule maîtresse de statuer sur une question touchant de si près à ses prérogatives.

M. Massabuau, chargé de porter le cas à la tribune, après examen de l'affaire avec M. Pierre, le secrétaire général de la présidence, a exposé à M. le président du bureau les complications qu'amènerait la décision du bureau jusqu'ici sans précédent.

Après une nouvelle réunion, votre 3e bureau a décidé d'en finir et de prendre une décision ferme.

Après avoir examiné les précédents et constaté que la Chambre, jury souverain en matière de vérification de pouvoirs, a toujours refusé de surseoir à statuer jusqu'à l'issue d'instances pendantes, et cela notamment, en 1876, 1878 et 1889, votre 3e bureau a décidé de passer outre. Sa détermination a été en outre motivée par cette constatation qu'en Corse ce genre d'instances est interminable, que notamment la plainte déposée en octobre 1895 contre le bureau de Loreto est encore à juger, et que la Chambre, juge souverain, ne pouvait soumettre son verdict à la décision d'un tribunal, qui par le fait ferait ou déferait l'élection.

Ayant ultérieurement examiné les conclusions à déposer devant la Chambre, le bureau a refusé d'admettre la proposition de M. Jourde déclarant qu'il n'y avait pas élection, proposition absolument contradictoire avec le résultat totalisé des décisions formelles du bureau sur les bulletins examinés.

Un membre ayant formulé alors la seule proposition que pût logiquement accepter le bureau sans se déjuger, si toutefois il voulait surseoir, et cela en proposant l'enquête, à la majorité, le bureau a repoussé ce moyen d'information.

La proclamation de M. Gavini a ensuite été mise aux voix par M. le président et votée par la majorité du bureau.

Aussitôt M. Massabuau, en sa qualité de rapporteur de la sous-commission, a été prié par le bureau de résumer les faits et opérations ci-dessus dans un rapport dont le bureau prendrait connaissance dans sa réunion du jeudi 7 juillet. Dans la même séance, le bureau chargerait définitivement un rapporteur de présenter devant la Chambre les conclusions adoptées.

Dans sa séance du 7 juillet, le bureau après avoir entendu la lecture du résumé dressé par M. Massabuau, et en avoir délibéré, a arrêté définitivement, et à la majorité de 15 voix contre 10, qu'il n'y avait pas élection.

Cette nouvelle et dernière décision se base sur ce fait que le nombre des bulletins nuls ou annulables est considérable (220 environ, dont 70 très sérieusement contestés), étant donné que l'élection se joue sur des différences de 2 à 3 suffrages.

Suivant que les bulletins contestés sont appréciés d'après telle ou telle méthode, on voit alternativement l'emporter, — mais à une infime majorité, — l'un ou l'autre des deux candidats en présence.

Bien mieux, — et ceci a été l'argument décisif pour entraîner la décision de la majorité du bureau, — il ne semble pas que l'on puisse affirmer que la majorité absolue nécessaire pour la validité des scrutins ait été atteinte.

En présence d'une telle confusion dans les décisions successives des réunions de la sous-commission, étant donné la très grande et très réelle incertitude sur les règles à suivre dans l'interprétation des suffrages contestés et l'impossibilité d'y porter remède, votre 3e bureau, à la majorité de 15 voix contre 10, a estimé qu'il ne lui appartenait pas de prononcer le succès de tel ou tel candidat sur l'autre, alors qu'en son âme et conscience il ne lui apparaissait pas que le chiffre nécessaire à la majorité absolue ait été atteint.

En conséquence, votre 3e bureau vous demande de déclarer l'annulation des opérations électorales qui ont eu lieu, le 8 mai 1898, dans la circonscription de l'arrondissement de Bastia.

Il a été décidé, en outre, de présenter à la Chambre le précédent rapport de M. Massabuau, où se trouvent relatées toutes les hésitations et décisions successives du 3e bureau, pour que la Chambre, maîtresse de ses décisions, puisse prendre telle solution qui lui conviendra.

## MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

### Programme du 14 Juillet, à 8 h. 1/2

| | |
|---|---|
| 1. **Toulonnais, (pas redoublé),** | **Grandner.** |
| 2. **Harald, (ouverture),** | **Leroux.** |
| 3. **La Traviata, (fantaisie),** | **Verdi.** |
| 4. **Lakmé, (fantaisie),** | **Léo Delibes.** |
| 5. **Le Myosotis, (valse),** | **Dreyer.** |

*Le Chef de Musique*, MOULINES.

## Bulletin financier

Paris, le 8 Juillet 1898.

Le vote de la Chambre à propos de l'affaire Dreyfus impressionne favorablement le marche. Le 3 0/0 finit à 103.23 ; le 3 1/2 0/0, à 107.05.

Le Crédit Foncier supporte bien quelques réalisations très naturelles après son fort mouvement de hausse. Le Comptoir National d'Escompte est très ferme à 586, le Crédit Lyonnais à 849. La Société Générale à 531. La Banque Spéciale des Valeurs Industrielles à 182.50

La Banque Nationale de la République Sud Africaine dont les billets sont seuls reçus par les caisses de l'Etat a pu distribuer pour les deux dernières années un dividende de 10 0/0 soit 25 fr. par action.

L'Emprunt Roumain 1898 s'est avancé à 94.30.

Très demandées, les Villes de Paris 1898 cotent 404.

Bec Auer 520.

Nouveau progrès des Chaussures Françaises à 157.50.

Grande fermeté de l'obligation 5 0/0 de la Cie Austro-Belge de Pétrole à 499 et de l'obligation 4 0/0 de la Cie Générale d'Immeubles à 471.

On enregistre déjà sur l'obligation nouvelle des Abattoirs Municipaux de France une prime de 2 à 3 frs.

Transactions suivies en obligations Chemins de Fer Ethiopiens à 326.25.

Chemins de Fer Français stationnaires.

**Au Harem**

*Pour charmer le sultan, une dame s'offrait,*
*Couverte de satins, de colliers et de gemme.*
*— Ces trésors sont de trop, dit-il ; ce qu'il fallait,*
*C'est le* Congo *si doux, le seul parfum que j'aime.*

*Ali Ben-Youssid, au savon Vaissier.*

## BOURSE DE PARIS

| | 12 Juillet. | 13 juillet |
|---|---|---|
| Rente 3 p. 0/0 ancien. . | 103.00 — | 103.90 |
| — 3 p. 0/0 amortis. . | 101.32 — | 101.45 |
| — 3 1/2 0/0. . . . . | 106.80 — | 107.00 |

**Avis très important**

***pour toute la Corse***

M. ARRIGHI DE CASANOVA a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'installer deux dépôts de la Minoterie de Corte pour la vente de la farine, du son et de la repasse, l'un à Bastia, Boulevard Paoli, 31, et l'autre à Ajaccio, Cours Napoléon, 31.

Ces deux dépôts achèteront au comptant le blé du pays.

# Dépêches de Nuit

## NOUVELLES MILITAIRES

### Promotions

Les promotions et mutations dans toutes les armes ont été signées aujourd'hui.

Elles paraîtront demain à l'Officiel.

⁂

Dans l'*Infanterie*, 7 lieutenants-colonels sont promus au grade de colonel.

Ce sont :

MM. Le Moniès de Sagazan, du 71e ;
Poncet, du 96e ;
De la Geneste, du 140e ;
Cheroutre, du 100e ;
Anglade, du 16e ;
Bonneau, du 37e ;
De Jarnac, du 101e ;

⁂

M. le colonel Cheroutre est nommé au commandement du 163e régiment d'infanterie.

## LE CENTENAIRE DE MICHELET

A Paris, comme dans la France entière, on a célébré aujourd'hui avec un grand éclat le premier centenaire de la naissance de Michelet.

A Paris, par suite d'un grand orage, le conseil municipal a ajourné la fête populaire en plein air.

A 10 heures du soir, la fête donnée à l'Hôtel de Ville, bat son plein.

### Au Père-Lachaise

L'Association générale des étudiants, les anciens comités constitués en 1876 pour les funérailles de Michelet, et en 1882 pour l'inauguration de son monument ; les associations d'enseignement populaire de Paris se sont rendus en pèlerinage au tombeau de Michelet, au Père-Lachaise.

Plusieurs allocutions ont été prononcées.

Mme Michelet assistait à cette cérémonie, ainsi que des représentants de la ville de Paris et de l'Université.

### Au Panthéon

La cérémonie du Panthéon a été brillante.

Le buste dû au ciseau d'Antonin Mercié, et inauguré le 9 juin dernier au lycée Michelet, avait été placé au centre de l'abside, sous la coupole du Panthéon.

Les délégations des lycées et des écoles de Paris ont défilé devant ce buste et ont déposé autour du pylône des palm et des couronnes.

Le Président de la Répub que se tenait en arrière du bu te, entouré des personnages ficiels, sur une estrade, sur l quelle avaient pris place les m nistres et les personnages of ciels.

Plus de deux mille perso nes assistaient à cette cérém nie.

## A L'ÉLYSÉE

Le Président de la Républi que et Mme Félix Faure o offert, hier soir, un grand d ner aux officiers généraux aux chefs de corps de l'arm de Paris qui doivent prend part à la revue du 14 juillet.

Ce dîner a été suivi d'u brillante réception, à laquel assistaient la plupart des me bres du corps diplomatique, grand nombre de sénateurs de députés, les membres conseil d'Etat, de l'Institut, la Magistrature, les officie des armées de terre et de me les hauts fonctionnaires des a ministrations de l'Etat, les me bres du conseil général de Seine et du conseil municip de Paris, les maires et les a joints de la ville de Paris et personnes en relations avec président de la République Mme Félix Faure.

## L'AFFAIRE DREYFU

### Grosse émotion à Pari

## Arrestation
## de MM. Esterhazy et Picqua

L'affaire Dreyfus entre da une nouvelle phase.

Le juge d'instruction Bertu lus a été requis d'instrui contre le commandant Esterh zy.

Une perquisition a eu lie chez l'ex-colonel Picquart. A suite de cette perquisition, Bertulus, M. Thomas, substit du Procureur de la Républiqu M. Hamard, sous-chef de sûreté générale, se sont rendu au n° 49 de la rue de Doua où ils ont mis en état d'arres tation le commandant Esterha et madame Marguerite Pay chez laquelle il habitait. D pièces très nombreuses ont é saisies à ce dernier domicile.

Le commandant Esterhazy été écroué hier soir.

A cause de son état de sant Madame Marguerite Pays a é enfermée à Saint-Lazare.

⁂

L'arrestation d'Esterhazy de Marguerite cause la plus v ve surprise. Ils seraient arrêté our crime de faux et compli ité de faux, et le juge Bertu us, possesseur des papiers in riminés, va interroger le com nandant.

⁂

Me Labori avisa M. Fabre, uge d'instruction, que l'ex-co onel Picquart était chez M. rarieux et qu'il se tenait à la isposition de la justice.

M. Fabre, ayant témoigné le ésir d'entendre MM. Picquart t Leblois, ceux-ci se présentè ent à son cabinet.

M. Picquart fut interrogé ; u cours de son interrogatoire, . Fabre lui annonça qu'il le aintenait en état d'arrestation.

M. Picquart fut conduit à la ûreté générale.

## Médaille Militaire

La médaille militaire a été onférée aux dénommés ci- près.

aoli, premier maître de manœuvre ;

Vincentelli, premier maître e mousqueterie.

## La Guerre
## ISPANO-AMERICAINE

La lutte continue de plus en lus vive.

Une dépêche de La Havane nnonce que les Espagnols ont epoussé une tentative de dé barquement sur la plage de ayabacos.

## Le bombardement de Santiago

Après un bombardement vio ent dirigé sur Santiago, le gé éral américain Shafter a som é le général Torral de rendre a place. Le général Torral a it répondre qu'il lutterait jus qu'à la mort.

Le bombardement devait re ommencer aujourd'hui.

# LE PARLEMENT

## SÉNAT

*Présidence de* M. LOUBET

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Ratier, l'un des secrétaires, don e lecture du procès-verbal de la séan e d'hier, qui est adopté.

## Les contributions directes

L'ordre du jour appelle la discus ion du projet de loi, adopté par la hambre des députés, relatif aux con ributions directes et aux taxes y assi milées de l'exercice 1899.

Le sénat a adopté à l'unanimité.

### Crédits divers

Le sénat adopte également le projet e loi, adopté par la Chambre des députés, portant ouverture et annulation de crédits sur les exercices 1897 et 1898.

## Convention franco-brésilienne

Le sénat adopte en outre le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, relatif à l'exécution de la convention franco-brésilienne.

### *Clôture de la session*

Enfin M. Peytral, ministre des finances donnent lecture du décret clôturant la session.

M. Ratier, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de cette séance qui est adopté sans discussion.

La session est close.

## Chambre des Députés

*Présidence de* M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Sauzet, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

### Vérification des pouvoirs

L'ordre du jour appelle la suite de la vérification des pouvoirs.

La Chambre renvoie de nouveau au bureau le rapport sur l'élection de M. Langlois.

Après une vive discussion, la Chambre valide l'élection de M. Gay.

## L'Election de Bastia

L'ordre du jour appelle la discussion des conclusions du rapport du 3e bureau sur les opérations électorales de l'arrondissement de Bastia.

**M. Astima**

monte à la tribune.

Il déclare qu'il est incapable de travestir la vérité. Il trouverait indigne, comme vieux soldat mutilé, de demander la validation, si son élection n'était pas la manifestation sincère des 6,406 républicains qui lui exprimèrent leur confiance.

Il n'a accepté la candidature que sur les instances des républicains de la Corse. Ses adversaires, au contraire, n'acceptent le verdict populaire que quand il leur est favorable. Ils se sont ralliés, après vingt-cinq années d'opposition irréductible à la République, pour maintenir leur situation électorale par des menaces.

Candidats officiels de père en fils, ils avaient partagé la Corse en autant de fiefs que de convoitises à satisfaire. Actuellement 70 maires sont leurs hommes liges et ne reculent devant aucune menace pour le combattre.

Un maire a fait voter successivement cinq électeurs sans pouvoir les faire émarger, parce qu'ils ne figurent pas sur la liste. Dans une même section, on a attribué neuf suffrages en plus que le chiffre réel des votants ; la liste de pointage qui aurait permis de vérifier le fait, a disparu.

Son adversaire faisait hier encore une profession de foi, dans laquelle il revendiquait l'honneur de défendre la cause napoléonienne et de demander la révision de la constitution votée par une assemblée sans mandat.

Les républicains de la Corse savent que c'est parfois bien dur de travailler pour la liberté. Celui qui vous parle est le doyen des républicains de la Corse ; depuis 25 ans, il a toujours combattu pour la République ; c'est un mutilé de Malakoff et un des survivants de Freschvillers. (Applaudissements).

**M. Denis**

dit qu'il respecte grandement M. Astima, qui ferait un excellent député, s'il avait été élu, mais son concurrent, M. Gavini, a obtenu 6411 voix, tandis que lui n'en a obtenu que 6405.

Le 3e bureau avait d'abord décidé de proclamer M. Gavini ; puis il s'est prononcé pour l'invalidation de cette élection. Le rapport de M. Gabiat explique clairement les motifs pour lesquels le 3e bureau demande l'invalidation.

M. Denis ajoute en terminant : « Quant à moi, j'aurais proclamé M. Astima, qui se trouve dans les mêmes conditions que M. Vacher ; la Chambre, je l'espère, ne se déjugera pas.

**M. Emmanuel Arène**

monte à la tribune.

Le député d'Ajaccio commence par dire qu'il faudrait en finir avec toutes ces légendes, avec ces vieux clichés sur les élections corses.

M. Denis avait demandé l'enquête pour l'élection de M. Giacobbi, afin d'avoir le plaisir de visiter la Corse.

L'orateur démontre que l'élection de son collègue Astima a été régulière ; il a obtenu 6406 voix, tandis que son concurrent, M. Gavini, n'en a obtenu que 6403.

D'ailleurs, dans son journal, M. Gavini constate que son concurrent n'a pas été gâté par l'administration.

Arrivé à Paris, M. Gavini a repris le travail qui avait été fait par la commission de recensement, contesta quelques bulletins attribués à son concurrent et s'attribua un bulletin à clef, portant un signe conventionnel quelconque qui lui permit de s'assurer que l'électeur avait voté ainsi que son patron l'avait ordonné.

Les bulletins doivent être supprimés aux deux, et dans ce cas M. Astima reste élu.

Les irrégularités signalées ont été examinées dans les bureaux présidés par le beau-frère et le cousin de M. Gavini. Dans plusieurs communes, on a subtilisé des bulletins portant le nom de M. Astima, les urnes étaient tenues par les amis de M. Gavini. A Canari, on a subtilisé 12 suffrages de M. Astima ; l'affaire est actuellement devant les tribunaux.

Son collègue Astima est un vieux soldat de 74 ans, qu'aucune ambition personnelle ne guide, et qui s'est jeté dans la lutte uniquement pour servir son pays, comme il l'avait servi à Reischoffen, où il fut mutilé. Ce jour-là les Allemands l'ont assez invalidé. (Applaudissements sur plusieurs bancs).

**M. Marcel Habert**

insiste sur la question des chiffres. La Chambre doit proclamer M. Antoine Gavini.

**M. Jourde**

estime qu'il faut annuler cette élection, parce qu'aucun des concurrents n'a obtenu la majorité absolue.

La discussion est close.

## Le Vote

Le président annonce qu'il a été déposé par M. Denis un amendement tendant à proclamation de M. Gavini.

Il met aux voix cet amendement.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Nombre des votants . . . 471
Majorité absolue . . . . 236
Pour l'adoption . . 159
Contre . . . . . . 312

L'amendement est repoussé.

⁂

Le président met ensuite aux voix les conclusions du 3e bureau tendant à l'invalidation.

Voici le résultat du dépouillement du scrutin, après vérification.

Nombre des votants . . . 491
Majorité absolue . . . . 246
Pour l'adoption . . 316
Contre . . . . . 175

Les conclusions sont adoptées.

En conséquence, les opérations de l'arrondissement de Bastia sont annulées.

## L'Amnistie

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du projet de loi sur l'amnistie.

La Chambre renvoie ce projet à la commission spéciale.

### *Clôture de la Session*

M. Sarrien, garde des sceaux, lit le décret de clôture.

Le procès-verbal de cette séance est adopté.

La session est close.

## *ETAT CIVIL*

MARIAGES.

Astarita Jean-Baptiste, chauffeur, et Rogliano Marie-Annonciade, ménagère, tous deux de Marseille.

Gilormini Louis-Jean, confiseur, et Bertei Marie-Joséphine, tailleuse, tous deux de Bastia.

NAISSANCES. — Néant.

DÉCÈS.

Bacosa Sebastienne, célibataire, 45 ans, de Bastia.

Beni Joseph, négociant, veuf, 82 ans, de Cansjore (Italie).

**A LOUER**

un demi étage rue Abbatucci, au dessus du Cercle de la Méditerranée.

S'adresser au bureau du journal.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS

**BOCK-ORBEC**

**Se méfier des Contrefaçons**

**Achat de Cocons**

M. Henri Barsand, négociant au Nouveau Port, à Bastia, prévient les éducateurs qu'il achète les cocons pour la filature au prix de 1.50 à 2.50 suivant la qualité, et les cocons vides de 3.50 à 4.00.

**OREZZA-LS-UEAXE**

***Hôtel de la Paix***

Veuve PIETRI, propriétaire

*Ouverture le 1er juillet*

**Hôtel de 1er ordre**

**GROS LOT 500.000 Frs.**

Pour 5 francs on reçoit 5 nos part. 1er tirage 16 août prochain des *Panama à Lots et prime* valant 5 francs, 1 lot de 100.000 fr., 2 lots de 10.000 f., 2 lots de 5,000 f.. 5 lots de 1,000 f., 50 lots de 1,000 f. Opération autorisée. Intégralité des lots à chaque groupe. Ecrire de suite, au journal *Les Echos Financiers*, 9, rue de Provence, Paris.

HYGIENE et BEAUTE de la PEAU

**CRÈME VELOUTINE** préparée par Ch. FAY

9, Rue de la Paix, Paris. — Inventeur de la Veloutine

***Service des Dépêches***

**de Folelli à Orezza Stazzona, Piedicroce et Granajola**

Les frères VILLA ont l'honneur d'informer MM. les voyageurs, qui doivent se rendre à Orezza, que la voiture-poste part tous les jours de Folelli, à l'arrivée du train de dix heures.

On pourra retenir d'avance les places à l'Hôtel des Voyageurs, chez M. HENRI BARTOLI, 11, Avenue Carnot, Bastia.

Des calèches seront à la disposition de MM. les voyageurs, qui en feront la demande, au moins deux jours à l'avance, aux gares de Ponte-Leccia et de Folelli.

Adresse télégraphique : Villa frères, Piedicroce.

## Représentant

actif, demandé. Ecr. avec référ. Mattei, étain, Marseille.

**PRETS** 5 0/0, rien d'avance, achat de valeurs dépréciées et non cotées à la bourse. Ecrire : Agence immobilière, 58, rue des Dames, Paris.

## Voulez-vous de la bonne bière ?

**à la Brasserie Gasparini**

Place Saint-Nicolas

*Vente en gros et en détail*

## A VENDRE

deux magasins rue Miot, 8.

Conditions très avantageuses.

Un appartement composé de neuf pièces, un corridor et grenier, au 4e étage, rue de l'Opéra, 27.

S'adresser à M. Bartoli, notaire à Bastia.

## M. A. GEORGES

**Docteur-Dentiste**

AMÉRICAIN

*Le Cabinet de M. GEORGES est transféré, 14, Boulevard Paoli, où il reçoit tous les jours.*

**Cabinet ouvert toute l'année**

## Orezza-les-Eaux

**Stazzona**

M. LÉONARD STEFANI, ancien propriétaire de l'Hôtel d'Europe à Bastia, et Compagnie, viennent de monter à neuf pour la saison des eaux, un Hôtel très confortable à Stazzona. Prix, très modérés. Chambres de 20 à 25 fr. pour la Saison.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

## PIERRE SABATE

**Chirurgien-Dentiste du Lycée**

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXRACTION DES DENTS
sans douleur
*14, rue de l'Opéra,*

**P. SABATÉ** a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

*L'un des rédacteurs gérant,*
**MATTHIEU OLLAGNIER.**

**Bastia, Imprimerie Ollagnier**

---

## l'Insecticide agricole BENIGNI

est le meilleur remède pour la destruction des fourmis et insectes qui causent de graves dommages aux arbres et plantes de toute nature.

La boîte de 500 gram. 3,50.

S'adresser à l'inventeur A. M. BENIGNI, propriétaire-agriculteur, Place de l'Hôtel de Ville, 9.

## Bonne Occasion

A vendre une Pompe à manège ne formant qu'une seule machine ; l'animal tourne autour de l'instrument dans un rayon de 1 m. 75 c. m. ; le rendement est d'une moyenne de neuf mille litres par heure.

**S'adresser à M. PETROLACCI,** négociant, 29, Boulevard Paoli, Bastia.

Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

## TRANSPORTS DIRECTS PAR BATEAUX A VAPEUR

Pour LONDRES, HAMBOURG et ANVERS
le vapeur anglais SWAN
chargera à Bastia vers le 20 Juillet

**Pour nolis s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.**

**SERVICE RAPIDE DE PETITS COLIS à Domicile**

## FERNAND CAMUGLI

48, RUE DE LA RÉPUBLIQUE, 48, MARSEILLE

**TARIF DE BASTIA A MARSEILLE, DOMICILE OU GARE**

| | | | |
|---|---|---|---|
| de 1 à 6 kil. . . . | 0.90 | de 10 à 20 kil. . . | 1.90 |
| de 6 à 8 » . . . . | 1 10 | de 20 à 25 » . . | 2.10 |
| de 8 à 10 » . . . . | 1 50 | de 25 à 30 » . . | 2.50 |

Les colis doivent être remis à Bastia à M. LUSINCHI, Rue du Nouveau Port, 7
Tous les Lundis et Jeudis avant 10 heures du matin.

## GRAND HOTEL D'EUROPE

Ancien Hôtel Colombani, actuellement tenu par M. DAUPHIN MATTEI, se recommande au public par le confortable et l'extrême propreté de ses chambres.

Un cuisinier du continent est attaché à l'établissement.

L'Hôtel possède un jardin garni de plantes de toutes sortes et d'arbres, où MM. les voyageurs peuvent prendre leurs repas pendant l'été.

Le prix est de 5 fr. par jour chambre comprise.

L'Hôtel possède une salle pour repas de noces et de sociétés, prix modérés.

**On prend des pensionnaires**

## Orezza-les-Eaux

—( VILLA GRANAJOLA )—

La Villa sera ouverte le 1 juillet. Cette station d'été est la mieux placée, à proximité de la source, dans un paysage incomparable — Une voiture attachée à l'Etablissement attendra, tous les jours, MM. les Voyageurs à leur arrivée à la gare de Folelli. — Un service de voitures sera établi entre la Villa Granajola et la source des Eaux d'Orezza.

***Jeux de Tennis — Croquets — Balançoires***

**PATISSERIE DU JOUR**

La cuisine de l'hôtel, dirigée par Mme COLOMBANI, est de nature à satisfaire les appétits les plus aiguisés par l'excellente eau d'Orezza et l'air de la campagne.

Prix modérés — *Arrangements pour familles* — Prix modérés

Pour renseignements, s'adresser à l'Hôtel d'Europe, 3 et 5, rue de l'Opéra, Bastia.

**Demandez partout l'AMARO-MATTEI, apéritif supérieur**

---

## TRAITEMENT DES MALADIES DES VINS

Tourne Graisse, Piqure, Acide sur aigre doux, Amertume, Goût de terroir, Pousse, Vins mildiousés, Fermentations permanentes, Mauvais goûts, etc. Vinifiation, Conservation et Bonification par procédés spéciaux. Arôme, Sève de différents crûs pour Vins rouges et blancs de France et Etrangers, pour Vins de liqueurs de Apéritifs Essence de Fine Champagne, Extraits concentrés véritables vieillisseurs. Dosage pour Vermouth de France et de Turin et des Liqueurs blanche, jaune et verte. Produits vinicoles, Couleurs végétales, Fournitures de chais.

Laboratoire de Bactériologie et d'Œnologie. **F. Magnan**, *Chimiste, Distillateur-Industriel, Inventeur du Vin Bonificateur*, Rue des Remparts-d'Ainay, 40, Lyon (Rhône.)

Entrepôt régional à Marseille, 42, rue de la République, A. LEAgent ROUX, Géneral.

## OFFICE DE L'AGRICULTURE

Les agriculteurs trouveront à l'Office :

Semences fourragères, potagères et florales ; Arbres fruitiers, forestiers et d'ornement : Pommes de terre pour semences, entr'autres LA MARSEILLAISE à grand rendement ; Engrais chimiques pour fumure ; Tourteaux ; Vignes françaises et américaines ; Raphia ; Sulfates de fer et de cuivre.

**Bouillie bordelaise perfectionnée**
en sac plombé de 10 kilogrammes garantie pure.

**Saponicotinne**, savon à base de nicotine, supérieur à tous les insecticides connus, recommandé spécialement pour le « ver du cédrat » et insectes attaquant les « orangers, pêchers, » etc.

*Pompe pulvérisatrice Condéo* perfectionnée à jet continu, simple, solide et s'adaptant à tous les récipients à dos d'homme ou d'animal. Prix : 25 fr. à Marseille.

Machines et instruments agricoles, horticoles et de vinification.

Catalogue et renseignements sur demande.

Réduction aux Syndicats et Sociétés d'Agriculture qui adresseront leur commande par l'intermédiaire du Président.

Toute correspondance doit être adressée à M. J.-B. CASTELLI, directeur de l'OFFICE, 48, Boulevard du Musée, Marseille.

**BAR SOAVI**
9 RUE NAPOLEON
**BIÈRE GRUBER à 20c le Bock**

## MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

## PRODUITS RECOMMANDÉS :

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour.
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « véry selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

## PHARMACIE DANÉ

**Pharmacien de l'Hôpital Civil
Chef du Laboratoire de Bactériologie**

***Coin de Rue Saint-Roch et Boulevard Paoli***

FOURNISSEUR de l'Assistance médicale gratuite, des établissements de bienfaisance et des sociétés de secours mutuels.
*Laboratoire spécial d'Analyses* chimiques et de recherches microscopiques.
Dépôt d'*Eaux Minérales. — Sérums et Vaccins.*
Fournitures pour la photographie.
*Pansements antiseptiques. Bandages.* Appareils et instruments de chirurgie.
*Conditions spéciales pour le gros. — Service de nuit*

---

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers, 1 fr. — Réclames 3e page, 0.75 — Diverses, 0.30 — Judie 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 44, rue Fontaine, Paris

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE... un an, 20 fr. 6 mois, 10 »
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus
*On ne répond pas des manuscrits déposés.*

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

## LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Henri.

SOLEIL : (heure nationale)

Lever, 4 h. 10 m. — Coucher, 7 h. 06 m.

Lune : Dernier quartier, le 10 — Nouvelle, le 18

FÊTE DE DEMAIN : N. D. du Mont Carmel.

*14 JUILLET*

## Passions Corses

(Suite et fin)

— Par la Madone je t'en conjure, ô Giovani ! ne parle plus de haine entre frère et toi. Tu es un enfant, tu peux pas m'aimer d'amour, tu te pes toi-même. De quelques années suis ton aînée, je veux rester ta nde sœur. Tu as donc oublié notre ection d'autrefois, lorsque je te racontais les belles histoires de notre Corse, surtout celle de Sampiero. Te souviens-tu de ton enthousiasme au it du simple paysan de nos montagnes devenu l'Ame d'un illustre roi de France. Le patriote de Bastelica, dédaignant gloire et fortune retournait s notre île et, avec l'aide des vaeux français, luttait pour l'indépendance de son pays jusqu'au jour où le poignard d'un Vittolo priva la malheuo Corse de son héroïque fils. Ton battait en écoutant les prouesses os pères, tu serrais dans tes petimains un bâton et tu criais en le dissant bien haut : « Moi aussi je i un grand soldat comme Sam. » Eh bien ? fais-toi soldat, tu peux ager bientôt, et loin d'ici, mon re Giovani, tu oublieras ta folie. s si jeune que les peines de ton r ne peuvent être profondes. Tu ras, mon Giovani, et toute ma ée te suivra ; si tu restes, nous ns trois à souffrir et j'ai de noirs entiments. Tu m'obéiras, dis-moi ani, comme lorsque tu étais petit. nous arrivons au village, ma mère doit être inquiète, je te quitte. Réfléchis cette nuit et demain tu me diras que tu écoutes mon conseil.

— Non, je ne te quitte plus jamais ! cria Giovani.

— Tu partiras, je le veux ? reprit doucement Bianca. La jeune fille eût à subir les remontrances de sa mère sur son tardif retard et aussi des conseils.

— Vois-tu, ma fille, disait la vieille Lucie, crois-moi, Matteo est bien sombre depuis quelques jours ; il est furieux, j'en suis sûre, de voir toujours son frère auprès de toi. Tu as tort de traiter Giovani en enfant, certes il a grandi, et la barbe commence à lui pousser au menton. Matteo est violent, prends garde ma fille.

Avant le repas fini Bianca se leva, les conseils maternels tombaient sur son cœur endolori comme un acide sur une plaie vive.

Elle se retourna dans le sentier étroit. Elle fuyait sa famille, le bruit des voix, la clarté des lampes, même dans le silence et le calme de la nuit, elle sentait dans son cœur une douleur aiguë et indéfinissable.

Etait-ce le départ de Giovani qu'elle avait décidé, l'absence prochaine de cet enfant qui était sa joie ? Qu'il était différent de son frère ! Giovani n'avait pas la colossale stature de Matteo. De son enfance maladive il avait gardé la sveltesse et aussi la grâce ; ses yeux bleus avaient une douceur pénétrante, sa voix était une caresse exquise. Mieux que personne, il savait traduire à Bianca les beautés du soir incendiant le golfe ou la majesté des sombres montagnes. N'était-il pas pour elle le le charme même de ce pays si cher ?

— Ah ! mon Giovani, disait-elle les mains jointes et les yeux pleins de larmes, c'est toi seul que j'aime, et cependant je veux ton départ qui me torture ? Ma main est promise à ton frère, mon Giovani, je ne veux pas qu'il t'arrive malheur.

Le sentier était clair, la lune brillait dans un ciel pur, où seules se détachaient les dentelures terrifiantes des monstres de granit. C'était un silence lourd de mystère. Bianca sentit une indéfinissable menace ; instinctivement elle serra contre elle son fichu pour se défendre ; du taillis quelques cailloux roulèrent, Bianca tressaillit toute entière et vit se dresser Matteo devant elle. En apercevant sa pâleur de cadavre, la jeune fille recula épouvantée.

— O Matteo, d'où viens-tu ? dit-elle tremblante.

— Je viens de tuer mon frère ! murmura la voix inarticulée de Matteo.

— Tu as tué Giovani ! mon Giovani ! mon amour ! mon seul aimé ! Ah ! sois maudit Matteo ! Matteo, va-t'en ! va-t'en ! je te maudis.

Le meurtrier fuyait courbé sous cette malédiction de l'être qu'il avait aimé jusqu'au crime. Cette malédiction écrasante, il la sentait tomber des froids rayons de la lune, des hauts rochers aux silhouettes menaçantes ; elle venait aussi du sourd grondement des vagues. Mais la voix aux clameurs déchirantes sortant de l'ombre dominait tout.

— O mon amour ! ô Giovani ! Giovani !

Le misérable eut un cri de bête sauvage que l'on égorge et disparut dans la nuit.

YAN DE MAYAME.

## LE CENTENAIRE DE MICHELET

« Ne vous mettez point en peine pour une fête ; une fête s'improvise, » a dit, ou à peu près, Michelet. Improvisée ou non, la fête donnée au Lycée pour célébrer le centenaire de la naissance du grand historien a été simple, très simple. Il est vrai que M. le Général, gouverneur de la Corse, M. le premier Président et M. le Procureur général, donnant une preuve de plus de leur attachement à l'Université, avaient bien voulu venir rehausser cette cérémonie de leur présence. Mais il y avait très peu de dames, très peu de messieurs aussi, en dehors de ceux qui étaient présents par devoir professionnel, celui-ci n'empêchant point, heureusement, la sympathie ; et nulle musique, pas une fleur ! Considérez d'autre part que le lycée se trouvait en quelque sorte découronné par le départ de tous ses grands élèves des classes à examen, et que les plus petits n'étaient guère en mesure de s'intéresser à une conférence faite par un professeur d'histoire sur un autre professeur d'histoire : et vous ne pourrez vous empêcher de penser qu'il a dû y avoir là une assez froide et assez terne commémoration de l'écrivain étincelant, de l'homme au cœur bon et chaud que fut Michelet.

Eh ! bien, non ! Car Michelet a été dignement loué par M. Reynoard et de la façon qui aurait sans doute le plus touché l'auteur de *Nos fils*. M. Reynoard, en effet, a tiré de l'existence et des œuvres de Michelet, à l'intention de ses auditeurs de tout âge, la plus droite et la plus belle règle de conduite dans la vie : Heureuse variante sur la vieille maxime : ***Historia magistra vitæ.***

Nous aurons peut-être prochainement le temps et la place qui nous fait défaut aujourd'hui pour donner une analyse complète du discours de M. Reynoard.

En voici les grandes lignes :

Michelet, enfant du peuple, « resté peuple, » mais devenu, grâce à son travail et à son génie, un des hommes qui honorent le plus et servent le mieux la France, a reconnu et proclamé par toutes ses œuvres la loi du progrès par l'effort désintéressé. L'effort aussi désintéressé que possible, voilà ce qui ennoblit l'individu, voilà ce qui a créé les familles, les religions, les patries, et ce qui les fait vivre et durer ; l'égoïsme, le fanatisme, l'esprit de clan, voilà ce qui les déshonore et les perd. L'orateur se livre à quelques considérations sur Michelet éducateur. Il met en garde les élèves contre la tendance à abuser des adoucissements apportés à la discipline pour déployer moins d'efforts. Après avoir lu une magnifique page de Michelet sur la cloche du beffroi des communes de Flandre appelant les citoyens au devoir, le conférencier invite ses auditeurs à se tenir prêts à répondre eux aussi à l'appel de la patrie.

Et c'est par ces mots que s'est terminé le discours de M. Reynoard. Les compliments d'un reporter bénévole étant quelquefois suspects, nous laissons aux auditeurs de notre ami le soin de louer la belle ordonnance et la netteté de ce discours, la cha

---

FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## BELLE LIMONADIÈRE

par PAUL MAHALIN

DEUXIÈME PARTIE

La Route de l'Echafaud

V.

LE SALON DES CIRCASSIENNES

(Suite)

sonna à la tourelle de l'Horloge.

eut une grande rumeur et un grand mout. Des gens accouraient de toutes parts. héros avisa un gros bourgeois qui suait, t, et se pressait, et lui demanda la cause e affluence et de cet émoi.

Monsieur, répondit civilement le quidam, t des voleurs que l'on va exposer au carcan quer, avant de les expédier sur Brest ou sur ...

nd étouffa un cri et se hâta...

, sur le pont au Change, il fut obligé de r. Il défaillait. Une affreuse odeur de rillée lui montait à la gorge, et il croyait on épaule tressaillir. — fumante et grésillante, — sous l'âpre morsure du fer chauffé à blanc...

Accoudé sur le parapet, il eut presque l'envie de se jeter à l'eau. Mais, chez lui, la passion, — sa passion pour sa maîtresse, — dominait tous les sentiments ; la preuve en est qu'ayant continué sa route, — comme il longeait la colonne du Palmier, — il se tâta la poche et murmura :

— J'ai toujours le magot. On me ne l'a pas repris. Il s'agit, maintenant, de l'employer utilement.

Il tourna dans la rue Saint-Honoré, atteignit la rue Richelieu, entra dans la boutique du juif qui avait fait l'acquisition des bijoux de la Mercandotti, et, mettant à celui-ci une poignée d'or dans la main :

— J'achète, lui dit-il, la parure de rubis. Voici des arrhes. Je vous apporterai ce soir le reste de la somme en prenant livraison de l'objet.

Puis il sauta dans un cabriolet, et se fit conduire chez sa maîtresse.

La soubrette Francinette était seule au logis, seule avec un magnifique valet de pied du voisinage, lorsque Roland sonna :

— Qui est là ? s'informa-t elle sans ouvrir.

— Moi, parbleu !

— Qui, vous ?

Le jeune homme secoua la porte :

— Est-ce une plaisanterie, et ne me reconnais-tu pas, coquine ?

— Ah ! c'est vous, monsieur Roland !... Qu'est-ce qu'il y a pour votre service ?

— Comment ! ce qu'il y a pour mon service !.. Mais je viens voir ta maîtresse... Je viens lui dire que je l'aime, que je suis allé chez le joaillier, et qu'aujourd'hui même elle aura la parure qu'elle désire.

— Monsieur, ma maîtresse est sortie.

— Sortie !

— Avec mesdemoiselles Palmyre et Fœdora.

— Palmyre et Fœdora.

— Deux de ses nouvelles camarades du *Salon des Circassiennes.*

La camériste ajouta :

— Madame m'a chargé de vous prévenir que, si vous teniez à la voir, vous saviez où la trouver dans la soirée.

Tout le reste de la journée, notre héros erra de café en café jusqu'à l'heure où les jeux s'ouvraient.

Sous ce rapport, au Palais-Royal, on n'avait que l'embarras du choix. Les gens *comme il faut*, par exemple, et les étrangers de *distinction* fréquentaient le numéro 154, salon fashionable, qui ne compromettait qu'à demi.

Les *pontes* y étaient titrés et les croupiers s'y donnaient des airs de *gentlemen.*

Les provinciaux et les bourgeois honnêtes allaient un peu plus loin, au numéro 129, où la *société* commençait à se mêler.

Un *degré au-dessous*, on rencontrait le fameux numéro 113.

A parler franc, celui-ci était le rendez-vous des *calicots en carioles*. « Les *escrocs* commençaient à y porter moustache — et le banquier y sentait le cigare et les tailleurs la pipe. »

Roland monta au numéro 154.

Ce fut là que, — se penchant sur le tapis vert pour suivre les évolutions de la bille lancée par le banquier ou celles des cartes retournées par le tailleur.

Ce fut là, que plongeant dans un bain d'or, ses mains brûlantes et frémissantes, tout exalté, ébloui, triomphant sentant sa fièvre et son ivresse s'augmenter à chaque louis, à chaque billet qui venaient s'ajouter à son gain ; ce fut là que, dans les angoisses de la lutte et l'allégresse de la victoire, il oublia absolument sa coupable action de la veille, les reproches, la douleur, les larmes de sa marraine, et le sinistre spectacle des poteaux de la Justice avec leurs chaînes, leurs écriteaux et leurs instruments de flétrissure rougeoyant sur la braise ardente !

A minuit, il avait devant lui une quinzaine de mille francs.

Il se leva alors, courut chez le bijoutier chercher la parure de rubis, et se dirigea tout joyeux vers le Salon des Circassiennes.

(*A suivre*).

leur communicative avec laquelle il a été prononcé, la justesse et l'élévation des idées qu'il renferme, et le tact avec lequel l'orateur les a adaptées au milieu.

P. S. — Commencée sous la forme, plutôt austère, d'un sermon laïque, la fête en l'honneur de Michelet s'est continuée par un gai repas, et achevée par un congé dans l'après-midi.

## La transformation du « Cyrnos »

Un paquebot bien connu à Marseille, le *Cyrnos*, de la Compagnie Fraissinet, vient de remplacer ses anciennes chaudières par de nouvelles du type Lagrafel et d'Allest. Ce navire de 1048 tonneaux de jauge brute et de 63 mètres de longueur, a été construit à Port-Glasgow en 1880; sa coque en acier est divisée en 7 compartiments étanches et il a des compartiments à lest d'eau. Il est affecté au service postal entre la France et la Corse.

Ses générateurs étant arrivés à bout de course, on les a remplacés par quatre chaudières du type Lagrafel et d'Allest, timbrées à 15 kilos, logées dans le même emplacement que les deux chaudières primitives et ayant ensemble une surface de grilles de 16 mètres, en même temps que 535 mètres carrés de surface de chauffe. Les chaudières primitives, au nombre de 2, étaient du système tubulaire à retour de flamme et à foyers opposés: elles étaient timbrées à 11 kilos et avaient ensemble 13 mètres carrés de surface de grilles ainsi que 402 mètres carrés de surface de chauffe. Les nouvelles chaudières Lagrafel et d'Allest ont donc 3 mètres carrés de plus comme surface de grille et 134 mètres carrés de plus de surface de chauffe.

En 1891, lors de la mise en service du *Cyrnos*, la vitesse réalisée aux essais officiels avait été de 13 nœuds 65, les machines à triple expansion développant 1320 chevaux indiqués et tournant à l'allure de 85 à 86 tours par minute.

Avec les nouveaux générateurs Lagrafel et d'Allest, la vitesse réalisée, aux essais officiels du 4 juin dernier, a été sensiblement supérieure, ce qui a démontré d'une façon saisissante l'influence des nouvelles chaudières. En effet, ces résultats, obtenus avec le tirage naturel, ont été les suivants, d'après les relevés de la Commission de recette qui surveillait les essais.

Vitesse du navire sur les bases: 14 nœuds 63; durée du parcours, 5 heures; puissance moyenne indiquée, 1894 chevaux; nombre de tours moyen, 93; charbon brûlé par mètre carré de grille et par heure, 92 kilogrammes, charbon brûlé par cheval et par heure, 770 grammes. Il y a lieu d'ajouter que la chauffe a été très facile pendant toute la durée des essais et que la pression s'est maintenue très aisément.

Ces résultats font honneur à M. J. d'Allest, l'ingénieur en chef de la Compagnie Fraissinet et le *Cyrnos* va pouvoir fournir une nouvelle et longue carrière, grâce à ses nouveaux générateurs.

⁂

Le *Cyrnos*, commandé par le brave et infatigable commandant Lacotte a effectué hier son premier voyage sur Nice-Bastia, dans des conditions de vitesse remarquables. En effet, ce magnifique steamer a mis neuf heures environ pour venir de Nice.

Nous adressons tous nos remerciements à M. Fraissinet d'avoir bien voulu affecter le *Cyrnos* à la ligne de Nice.

## Revue Hebdomadaire

Paris, le 9 Juillet 1898.

Sur le bruit que des négociations de paix seraient entamées la hausse sur l'Extérieure influence toute la cote. Le 3 0/0 fait 103.17; le 3 1/2 0/0, 107.40

Le Crédit Foncier convertit ses foncières 1885 en 2.80 0/0 en 1898 et 2.60 0/0 en 1901. Cette conversion offre aux porteurs l'avantage d'un nouveau titre leur donnant une marge de bénéfices. Le Crédit Lyonnais est bien tenu à 850. Le Comptoir National d'Escompte et la Société Générale sont très fermes. Les guichets de ces deux sociétés restent ouverts jusqu'au 13 courant aux opérations de conversion de l'Emprunt Roumain 5 0/0 1875 en 4 0/0 1898 on avance à 94.50. La Banque Spéciale des Valeurs Industrielles a regagné la plus grande partie de son coupon à 183 fr.

La Banque Nationale de la République Sud Africaine met en paiement un acompte de 8 millions soit 40 fr. 40 sur le dividende de l'exercice en cours; cet acompte, égal à celui de l'année dernière, permet de présager un dividende égal soit 25 fr. par action de 250.

Marché toujours très animé sur les Villes de Paris 1886 qui pourront être échangées en septembre contre des obligations de 500 fr. 2 0/0 émises à 455 soit avec une prime de 65 sur le pair.

En valeurs industrielles l'action Bec Auer est en reprise à 320; l'action des Chaussures Françaises progresse encore à 158, l'action Olibet est bien tenue à 140; l'action des grandes Ardoisières Angevines est très stable à 140.

Grande fermeté de l'obligation 5 0/0 de la Cie Générale d'Immeubles à 473 coupon de 10 fr. fin du mois.

La Société des Lampes Electriques à Arc (système Hegner) va distribuer très prochainement un acompte de 30 fr.

On enregistre déjà une prime de 2 fr. sur les nouvelles obligations de la Société des Abattoirs Municipaux de France émises à 450, qui dotées des mêmes garanties que les anciennes ne doivent pas tarder à dépasser le pair.

Les garanties spéciales affectées aux obligations de la Cie des Chemins de Fer Ethiopiens et l'activité déployée dans l'exécution des travaux font rechercher ce titre qui à 326.50 offre un intérêt de 4.50 0/0.

Le mouvement d'affluence de nos capitaux français dans les entreprises nationales auquel Paris a donné l'élan gagne heureusement les départements; aujourd'hui nous apprenons que sous les auspices de la Banque Française d'Emission, 8 Place Vendôme à Paris, les grandes Brasseries et Malteries de Vittel, Albert et Renepont se constituent en société anonyme au capital de 1,850,000 fr., divisé en actions de 100 fr. Dans un avenir très prochain la nouvelle société grâce aux fonds de roulement importants qui seront mis ainsi à sa disposition pourra donc lutter avec avantage contre la concurrence étrangère dans cette branche de commerce pour laquelle nous sommes depuis si longtemps tributaires de l'Allemagne.

Toujours très demandées les actions du Chemin de Fer de Toulouse à Boulogne sur Gesse qui, au mois de septembre prochain, vont détacher un coupon de 10 fr. complétant à 20 fr. le dividende garanti pour la période de construction.

Chemins de Fer Français en nouvelle reprise

## La Revue du 14 Juillet

On n'avait pas à craindre de cas d'insolation à la revue du 14 Juillet. Le soleil brillait par son absence. Depuis le matin, Mons libeccio soufflait, roulant au ciel de gros nuages gris ou noirs. Les drapeaux qui pavoisent les édifices publics clapotent en cadence — et tout fait présumer qu'il y aura économie d'illuminations. Mais malgré l'aspect menaçant du ciel, à l'heure réglementaire, les troupes de la garnison, placées sous le commandement de M. le colonel Chiniac de la Labastide, directeur du Génie, prennent position sur la place St-Nicolas, et à 8 h. précises, M. le général Sage, Gouverneur de la Corse, arrive entouré de son Etat-major et les passe en revue, après avoir salué les autorités civiles qui avaient répondu à son invitation, ainsi que les officiers sans troupe, les officiers de la réserve et de l'armée territoriale.

La revue terminée, les légionnaires se portent derrière le drapeau du 163e pour assister à la réception des nouveaux décorés, des heureux du jour, M. le commandant Chapon, du 163e de ligne, M. Cabanes, garde principal d'artillerie, et Vincenti, maréchal-des-logis de gendarmerie. Avec le cérémonial d'usage M. le Général Gouverneur remet à chacun d'eux la croix des braves. M. le colonel Grouard, directeur de l'artillerie, remet lui aussi la médaille militaire au gardien de batterie Froment, et M. le lieutenant-colonel, chef de la 15e Légion ter de gendarmerie, remet les mêmes insignes à trois gendarmes de la 1re compagnie, juste récompense de leurs bons services.

Un défilé des plus corrects termine cette fête toute militaire. Il n'était que temps!

A peine les derniers gendarmes achèvent de défiler, que des grosses gouttes de pluie, signes avant-coureurs de l'orage qui approche, viennent s'abattre sur les brillants uniformes, et sur la foule considérable des curieux attirés par ce spectacle militaire toujours nouveau.

Les troupes se dispersent pour regagner leurs casernements, la foule se disperse; en un clin d'œil la place Saint-Nicolas est vide, et l'orage éclate. La rue devient torrent, et nos braves troupiers ont dû essuyer cette averse avant de rejoindre leurs casernes, sans doute à titre de récompense, pour le concours qu'ils avaient apporté à la célébration de la Fête nationale, qui, ainsi que nous le disions avant hier, courait grand risque de passer inaperçue si la participation de l'armée n'était pas assurée d'avance.

Il n'y a pas à se le dissimuler d'ailleurs. Comme toutes les fêtes officielles, le 14 Juillet perd de jour en jour de son importance. Il en est de la fête de la République (comme disent nos braves femmes) comme il en a été des fêtes impériale et royale. La joie et l'entrain ne se décrètent pas. Seuls les *confetti* pourraient provoquer un peu d'animation.

En terminant nous adressons nos plus sincères félicitations aux nouveaux légionnaires et médaillés.

## LÉGION D'HONNEUR

Ont été promus au grade d'officier dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Santi Toussaint, chef de bataillon au 129e de ligne, 35 ans de services, 1 campagne. Chevalier du 8 août 1871.

Aloïsi Don-Pierre, chef de bataillon d'infanterie en retraite, commandant du bureau de recrutement de Bourg, 42 ans de services, 4 campagnes, 2 blessures. Chevalier du 13 janvier 1879.

Stefani Paul, lieutenant colonel au 1er escadron du train des équipages militaires, 38 ans de services, 12 campagnes. Chevalier du 7 juillet 1884.

Ont été nommés au grade de chevalier.

Corteggiani Léonard, lieutenant au 25e de ligne, 17 ans de services, 7 campagnes.

Franceschi Pierre-Dominique, lieutenant au 56e de ligne, 23 ans de services, 3 campagnes.

Franceschetti Antoine-Geoffroy, capitaine au 74e de ligne, 18 ans de services, 8 campagnes.

Sarocchi Ours-Pierre, capitaine au 159e de ligne, 24 ans de services.

Chapon Jean-Henri, chef de bataillon au 163e de ligne, 26 ans de services, 1 campagne.

Maillet Victor, capitaine au 163e de ligne, 22 ans de services, 3 campagnes.

Ordioni Jean-André, capitaine au 4e tirailleurs algériens, 18 ans de services, 8 campagnes.

Gregory Jules-Henri-Marie, capitaine au 1er bataillon d'infanterie légère d'Afrique, 19 ans de services, 7 campagnes.

Castelli Louis, lieutenant au 5e bataillon d'infanterie légère d'Afrique, 19 ans de services, 11 campagnes.

Scampucci Jean-Ange, lieutenant à la 4e légion de gendarmerie, 24 ans de services, 5 campagnes.

Martelli Ferdinand, lieutenant à la 15e légion de gendarmerie, 21 ans de services, 6 campagnes.

Casanova Jean-Antoine, maréchal des logis à la 15e légion de gendarmerie, 29 ans de services, 7 campagnes.

Maisan Martin-Eugène, lieutenant à la 15e légion ter, 21 ans de services, 7 campagnes.

Vincenti Paul Marie, maréchal des logis à la 15e légion ter, 27 ans de services, 13 campagnes.

Lorenzini Joseph-Marie, lieutenant de gendarmerie à la compagnie de la Nouvelle-Calédonie, 19 ans de services, 12 campagnes.

Cabanes François-Jean-Pierre, garde d'artillerie principal de 2e classe à la direction de Bastia, 30 ans de services, 1 campagne.

Luciani Noël, portier-consigne de 1re classe à Toulon, 38 ans de services, 2 campagnes.

Pieri Charles Marie, portier-consigne de 1re classe au fort de Corneille, 28 ans de services, 8 campagnes.

Grimaldi Antoine Marie, officier d'administration de 2e classe dans la division de Constantine, 27 ans de services, 17 campagnes.

## GRANDE TOMBOLA

AU PROFIT DES PAUVRES DE LA VILL

**à 0,25 centimes le billet**

### Gros lot: Un vase de Sèvres

*Offert par le Président de la Républiqu*

### Tirage le 17 juillet 1898

Les billets sont en vente, chez MM.
Fabiani, libraire,
Camugli Vincent,
Ghilini, fabrique de pâtes,
Olivari, denrées coloniales,
Ollagnier, libraire,
Charles Poggioli, rue Miot,
Poggi, tailleur,
Santi, libraire,
Seavi, bar.

N. B. — Les lots sont exposés chez M. Camugli Vincent, Boulevard Paoli.

### Prime Musicale gratuite

Pianistes lecteurs du *Petit Bastiai*, découpez ce bon et envoyez-le, ave votre adresse, à M. Z. BAJUS, éditeu à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais) vous recevrez *gratis* et *franco* un jo morceau de musique pour piano.

## Certificat d'Etudes Primaires

*Circonscription de Bastia*

Chiarelli Dominique, à l'école laïque de la place Saint-Nicolas,
Cristiani Luc-Antoine, id.
Carstini Joseph, id.
Lepidi Pierre-Jean, au lycée de Bastia.
Daudé Joseph, à l'école laïque de la place Saint-Nicolas.
Carvin Auguste, id.
Bergomano Paul, id.
Molaello Emile, id.
Tardi Charles, à l'école laïque de la Haute-Vi
Pruneta Joseph, à l'école laïque de la place Saint-Nicolas,
Colombani Pierre-Toussaint, à l'école laïque de la rue de l'Opéra,
Andrieux Charles, à l'école laïque de la place Saint-Nicolas,
Testa Dominique, à l'école des Frères,
Pierini Benoît, à l'école laïque de la rue de l'Opéra,
Paoli Antoine-Martin, à l'école laïque de la place Saint-Nicolas,
Albertini Antoine Joseph, id.
Badani Modeste, école laïque de la rue de l'Opéra,
Micheli Baptiste, école laïque de la place Saint-Nicolas,
Thiraud Mathurin, à l'école des Frères,
Botterman Gaston, à l'école laïque de la place Saint-Nicolas,
Caneri Augustin, à l'école laïque de la rue de l'Opéra,
Filippi Grégoire, à l'école des Frères,
Mattei Dominique, à l'école laïque de la place Saint-Nicolas,
Vettini César-Mathieu, id.
Cabri Jean, à l'école des Frères,
Carstini Emile, à l'école laïque de la place Saint-Nicolas,
Simonetti Antoine, à l'école des Frères,
Angeli Jules-Pierre, à l'école laïque de la Haute-Ville,
Maggiotti Joseph, à l'école des Frères,
Solari Joseph, à l'école laïque de la place Saint-Nicolas,
Mastracci Jacques, à l'école laïque de la Haute-Ville,
Menghi Dominique, à l'école laïque de la place Saint-Nicolas,
Cinquini Benjamin, à l'école des Frères,
Pizzorni Antoine, à l'école laïque de la place Saint-Nicolas,
Gianotti François, à l'école des Frères,
Sarti Jacques, id.
Dulesi François, à l'école laïque de la Haute-Ville.
diol Ange, à l'école des Frères,
gassoli Dominique, à l'école laïque de la -Ville,
dretti Venance, id.
ari Noël, à l'école laïque de la place Saint-as,
gi Jean-Jérôme, à l'école des Frères,
ncesini Toussaint, id.

nt obtenu la mention des matières facultati-:

Agriculture et Dessin. — Agostini Philippe, (te-Ville).
etri Paul Joseph, (rue de l'Opéra).
essin. — Malmassari François, (Haute-Ville).
orellini et Navella, (rue de l'Opéra).

## Petite Gazette

ARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 14 JUILLET

ermomètre. — 7 heures du matin, + 23 0; , + 25 6; 6 heures du soir, + 24 0; Maxi-, + 27 2; minima, + 19 0.
romètre. — 7 heures du matin, 759 mm.; 758 mm.; 6 heures du soir, 755 mm.
t. — 9 h. du matin, S. E. faibl.
4 h. du soir, id.
du ciel, clair.
de la mer, très belle.
ur des eaux: matin, + 0,33; soir, + 0,46.
mètre, à 9 heures du matin: mm.

⁂

### 'arrivée

Forestier, inspecteur général du rôle des chemins de fer et M. fous, ingénieur en chef du départ nt, descendus à l'hôtel Lingénieur. de Roquemaurel, administrateur Cie des chemins de fer départetaux, est arrivé par le dernier pa ot, pour accompagner M. Fores dans sa tournée d'inspection.

⁂

### elles militaires

l'intendant militaire Mallarmé, teur du service de l'intendance 15e région, est arrivé hier et endu à l'hôtel Staffe.

⁂

### Sourds

e dame riche, qui a été guérie de rdité et de bourdonnements d'o s par les Tympans artificiels du Nicholson, à remis à son institut omme de 25.000 francs afin que les personnes sourdes qui n'ont les moyens de se procurer les pans puissent les avoir gratuite. S'adresser à A. T. Hale, Secré, 22, St Bride Street, Londres, E. C.

⁂

rdi matin ont eu lieu les obsèques Madame Nicolini, née Villa, décé l'âge de 52 ans, après une mala ont les soins les plus affectueux famille et de son mari, M. Do que Nicolini, l'un des maîtres-ma les plus consciencieux de notre n'ont pu arrêter les progrès.

e foule nombreuse de parents et s s'est empressée d'assister à rrement de Madame Nicolini, con ée avec raison comme une épouse e mère digne de la considération rale.

sa famille veuille bien recevoir ression bien sincère de nos con nces.

Dans l'après-midi ont eu lieu les ques de M. Rosi, le chapelier si u dans notre ville. M. Rosi avait uis droit de cité chez nous; il s'y acquis l'estime générale. Ce beau rd, aux manières si courtoises, sympathique à tous. Des regrets imes ont accueilli la nouvelle de ort.

us offrons aux familles Rosi, Poggi le nos bien vives condoléances.

⁂

### ainte-Marie

dredi, 15 juillet, veille de la fête otre-Dame du Mont Carmel, pre vêpres, à 7 heures et demie du

edi, 16, jour de la fête, messe à les heures, dès 5 heures du ; à 10 heures, messe solennelle; à 4 heures et demie du soir vêpres solennelles.

La procession est renvoyée à dimanche 17, après les vêpres, qui commenceront à 4 heures. Baiser de la Relique à la rentrée de la procession

## Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

## NOUVELLES MILITAIRES

### Nominations et promotions

*Infanterie*

La promotion comprend: 7 colonels, 11 lieutenants-colonels, 60 chefs de bataillon ou majors, 95 capitaines, 6 lieutenants et 14 sous-lieutenants.

⁂

M. Cheroutre, lieutenant-colonel au 100e régiment de ligne, a été promu au grade de colonel, et affecté au 163e de même arme.

⁂

M. Astolfi, lieutenant au 2e zouaves, est promu au grade de capitaine;

M. Casanova, lieutenant porte-drapeau au 105e, est promu au grade de capitaine.

*Artillerie*

4 colonels, 7 lieutenants-colonels, 13 chefs-d'escadron et 24 capitaines ont été promus.

⁂

M. Levy, capitaine en premier, sous-directeur à la direction de Bastia, est promu au grade de chef d'escadron et est maintenu dans ses fonctions.

— M. Carlot, lieutenant en 1er au 11e bataillon d'artillerie à pied, à Ajaccio, est promu au grade de capitaine et affecté au 8e bataillon d'artillerie à pied, à Epinal.

*Génie*

5 chefs de bataillon ont été promus.

*Gendarmerie*

La promotion comprend 5 capitaines et 5 lieutenants ou sous-lieutenants.

### Mutations

M. Chartier, capitaine commandant la 7e batterie du 38e d'artillerie, à Bastia, est désigné pour commander l'artillerie, à Antibes.

— M. Pigault, capitaine en 2e, à la direction d'artillerie de Constantine, est désigné pour commander la 7e batterie du 38e d'artillerie.

— M. Ansous, capitaine en 2 à la direction d'artillerie de Bastia, est désigné pour l'emploi de capitaine adjudant-major au régiment d'artillerie, à Nancy.

— M. Viallon, lieutenant en 1er à la 7e batterie du 38e à Bastia, est désigné pour le 2e régiment à Grenoble.

— M. Potentier, lieutenant en 1er à la 7e batterie, du 38e d'artillerie, à Bastia, a été affecté au 17e régiment à La Fère.

— M. Potier, lieutenant au 3e bataillon d'artillerie à pied, est affecté au 11e bataillon à Ajaccio.

— M. Cottenceau, lieutenant au 28e régiment, est affecté à la 7e batterie du 38e à Bastia.

— M. Mutaine, lieutenant à la 5e batterie du 38e à Bastia.

## Récompenses Honorifiques

Une médaille d'argent de 2e classe a été décernée à M. Olivieri, employé de la préfecture, à Ajaccio.

⁂

Une mention honorable a été accordée au jeune Franceschi de Silvareccio, pour acte de dévouement.

⁂

Une médaille d'honneur a été décernée à M. Manfroni, ouvrier chez M. Evangelista Simoe, à Bastia.

## Le 14 Juillet à Paris

**La revue de Longchamps**

La revue du 14 juillet, qui a été passée à Longchamps par le général Zurlinden, gouverneur de Paris, en présence du Président de la République et du ministre de la guerre, a été favorisée par un très beau temps.

### Service des Dépêches

**de Folelli à Orezza**
**Stazzona, Piedicroce**
**et Granajola**

Les frères VILLA ont l'honneur d'informer MM. les voyageurs, qui doivent se rendre à Orezza, que la voiture-poste part tous les jours de Folelli, à l'arrivée du train de dix heures.

On pourra retenir d'avance les places à l'Hôtel des Voyageurs, chez M. Henri Bartoli, 11, Avenue Carnot, Bastia.

Des calèches seront à la disposition de MM. les voyageurs, qui en feront la demande, au moins deux jours à l'avance, aux gares de Ponte-Leccia et de Folelli.

Adresse télégraphique: Villa frères, Piedicroce.

ERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL
Chaux & Ciments, Plâtres
Ch. CLÉMENT

### Avis très important

**pour toute la Corse**

M. Arrighi de Casanova a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'installer deux dépôts de la Minoterie de Corte pour la vente de la farine, du son et de la repasse, l'un à Bastia, Boulevard Paoli, 31, et l'autre à Ajaccio, Cours Napoléon, 31.

Ces deux dépôts achèteront au comptant le blé du pays.

### Achat de Cocons

M. Henri Barsanti, négociant au Nouveau Port, à Bastia, prévient les éducateurs qu'il achète les cocons pour la filature au prix de 1.50 à 2.50 suivant la qualité, et les cocons vides de 3.50 à 4.00.

### OREZZA-LES-EAUX

***Hôtel de la Paix***

Veuve PIETRI, propriétaire

*Ouverture le 1er juillet*

**Hôtel de 1er ordre**

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS

**BOCK-ORBEC**

**Se méfier des Contrefaçons**

### En vente chez M. Mattei Dominique aîné

Place Saint-Nicolas, 13

Souffre sublimé pur **10** fr.

Souffre de Romagne, **8.75**, le ballot de 50 kilos.

Gruau A, extra supérieur, V. et E. Coty 44 fr. la balle de 122 k. 5.

Cos B, extra supérieur, F. Pinatel, 43 fr. la balle de 122 k. 5.

### AVIS

Pour cause de départ, divers meubles et objets de salon, salle à manger, chambres, cuisine, etc.

S'adresser tous les jours, à partir de 9 heures du matin, Rue Neuve Saint-Jean, 1, à droite au 2e étage.

### GRANDS VIGNOBLES

de Giovichi, Ranfono et Perro-Longo
(*Commune de Sartène*)

197 hectares plantés en cépages corses. Corcaiolle, Souscciaiolle, Vermentino, Malvasia ou Calitrone, Moscatello, etc.

**Vente Directe** par le propriétaire et sans intermédiaire.

Le navire *Marie-Louise-Elisath* doit arriver incessamment avec un chargement complet de vin des récoltes 1895, 1896 et 1897.

Ces VINS sont vendus à quais par bordelaises de 215 litres environ.

Vin rouge de 1895, 52 fr. l'hectolitre.
id. de 1896, 38 fr. id.
id. de 1897, 32 fr. id.

Pour renseignements et commande s'adresser au dépôt du Boulevard de Toga vis-à-vis l'octroi.

Nota. — Le vin de 1895 peut être mis immédiatement en bouteilles, et soutient avantageusement la comparaison avec celui de Tallano.

Ses Eaux de vie de vin et de marc sont conservées dans les caves du vignoble.

Une cantine vend au détail dans chaque quartier de la ville.

DES MILITAIRES RETRAITÉS qui voudraient tenir cantine peuvent se présenter le soir vers 6 heures, route de Toga, Villa St-Raphaël.

## Etude de Me Dapelo

AVOUÉ

*Rue de la Manutention, 1*

## VENTE
### SUR SAISIE IMMOBILIÈRE

Il sera procédé, le samedi treize août 1898, à sept heures du matin, à l'audience des criées du tribunal civil de 1re instance de Bastia, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur des biens immeubles ci-après désignés situés sur le territoire de la commune de Bastia, arrondissement de ce nom, en un lot unique et sur la mise à prix ci-après,

*Lot unique*

Une maisonnette de campagne composée d'un rez-de-chaussée, se composant en tout de quatre, pièces couverte en tuiles du pays, ayant son entrée principale du côté Sud, avec une propriété y attenant, consistant en arbres fruitiers, luzernière et terrain, le tout situé au lieu dit Annonciation, quartier du Fango, territoire de Bastia, porté au plan cadastral de cette ville sous les numéros 259, 260 et 261 section G. de la contenance de quatre-vingt ares, 83 centiares environ, tenant d'un côté à M. Chersia, juge de paix, de l'autre au chemin public de l'Annonciation, d'autre part à Vincenti de Ville de Pietrabugno.

La dite maisonnette et terrain sont actuellement affermés au sieur Minicocci Fiorino.

Mise à prix cinq cents francs, ci . . . . . . . . fr. 500.

Ces immeubles ont été saisis à la requête du sieur Caraffa Ange-Félix, propriétaire, demeurant et domicilié à San Martino-di-Lota ayant pour avoué M. Dapelo, demeurant à Bastia, 1, rue de la Manutention, maison Lottero, sur le sieur Mancini Louis Toussaint-Hyacinthe, employé de la Cie Transatlantique, demeurant et domicilié à Bordeaux, cours Saint-Jean no 89, suivant procès-verbal de Tartarini huissier, à Bastia, en date du dix-neuf mars 1898, visé, enregistré et transcrit après dénonciation aux parties saisies, au bureau de la Conservation des hypothèques à Bastia, le quatorze avril 1898, volume 45 numéros 18 et 19.

Il est déclaré conformément aux dispositions de l'article 696 du C. P. C. modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur les immeubles pour raison d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par l'avoué poursuivant soussigné.

Bastia, le 18 juillet 1898.

L. DAPELO.

Dument enregistré.

*L'un des rédacteurs gérant,*
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier

**Représentant**
actif, demandé. Ecr. avec réfer. MATTEI, étain, Marseille.

**Voulez-vous de la bonne bière ?**
**à la Brasserie Gasparini**
Place Saint-Nicolas
*Vente en gros et en détail*

**A VENDRE**
deux magasins rue Miot, 8.
Conditions très avantageuses.

Un appartement composé de neuf pièces, un corridor et grenier, au 4e étage, rue de l'Opéra, 27.

S'adresser à M. Bartoli, notaire à Bastia.

**Orezza-les-Eaux**
**Stazzona**

M. LÉONARD STEFANI, ancien propriétaire de l'Hôtel d'Europe à Bastia, et Compagnie, viennent de monter à neuf pour la saison des eaux, un Hôtel très confortable à Stazzona. Prix, très modérés. Chambres de 20 à 25 fr. pour la Saison.

Au printemps l'Amaro est pour tout connaisseur
Un produit excellent qui réjouit le cœur,
Il ranime le sang et chasse au loin la bile,
Par ses propriétés à tous il est utile.

**Demandez à la Pharmacie Teilliet**
**BASTIA**

Le **Vin Breland**, précieux tonique et fortifiant contre toutes les affections de l'estomac. Prix : 5 francs.

La **Terpine-Breland** guérissant radicalement rhumes, bronchites, catarrhes, asthmes, essoufflements. Prix : 5 francs.

**L'Anticor-Breland**, seul remède enlevant le germe des cors aux pieds est vendu 1 fr. 25 chez Mme Vve VACHER Ch., Boulevard Paoli, 14, a Bastia, fabrique BRELAND, Lyon.

**Ne fumez que le merveilleux CIGARE MATTEI à 10 c.**

**OUVRAGES RARES SUR LA CORS**

On désire céder les ouvrages suivants :
Filippini. — Revue par Gregorj, 5 v. in 8o.
Barral. — Mémoires sur l'Histoire Naturelle de la Corse, Lo dres, 1783.
Codet. — Mérimée sur les jarpes et autres pierres précieu de la Corse.
Domra Carlo. — Essais sur les traces des caractères moder de la Corse, Paris.
Renucci. — Nouvelles, trad. française de Filippi, Paris, 184
Germanis. — Histoire des Révolutions de la Corse. Le 3e v contient la liste des nobles corses, 1771.
Gregorj. — Staticti civili et criminali di Corsica.
Pompei. — Etat actuel de la Corse.
Tommaseo. — Lettres de P. Paoli.
Soprani Raffaello. — Li Scultori dello Liguria e partico'ame delles marittima e della Corsica, très rare, Genova, 1667.
Merello. — Delle guerre dei francesi in Corsica, rare, Genov 1607.
Salvatore Vitale. — Santuario di Corsica, 1639.
Plusieurs brochures rares et curieuses.

*Buvette des Messageries*
VINS FINS ET LIQUEURS
MERCERIE, EPICERIE, CONFISERIE
ANTOINE-FRANÇOIS FILIPP

BAR SOAVI
9, RUE NAPOLEON
BIÈRE GRUBER
à 20c
le Bock

**GRATIS**
*Pour vulgariser ses*
**Magnifiques Portraits**
AU CRAYON-FUSAIN

La **SOCIÉTÉ ARTISTIQUE de PORTRAITS** (le plus grand établissement en France de reproductions artistiques) fera à tous ceux qui enverront une photographie, un agrandissement grandeur naturelle fini au crayon-fusain d'une valeur réelle de 75 francs, ***absolument gratis***, pourvu que cette annonce soit détachée et retournée avec la photographie d'ici 20 jours à partir de cette date du journal, à M. TANQUEREY, directeur de la **Société Artistique de Portraits** en son hôtel particulier, *9, Rue de Saint-Pétersbourg, Paris.* — La photographie vous sera retournée intacte avec le grand portrait.

*Ecrire votre nom et adresse au dos de votre photographie.*

**MODES**
Mme GUAITELLA
*8, Rue de l'Opéra, au 3me, Bastia*

A l'honneur d'informer les dames de Bastia et de l'intérieur qu'elle vient d'arriver du continent avec un beau choix de Nouveautés et Chapeaux garnis pour la saison d'été à des prix avantageux de bon marché.

Canotier richement garni à 4 fr. 50.
Capote crêpe, à partir de 3 fr.

☞ **Demandez dans tous les Cafés : La CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.**

**A LOUER**
un demi étage rue Abbatucci, au des sus du Cercle de la Méditerranée.
S'adresser au bureau du journal.

**Avis intéressan**

La maison **F. Pasquinelli**, bo levard Paoli, no 22, Bastia, met vente une grande partie d'Alcool Rhums, Cognacs, Absinthes, Eau de V Corse, ainsi qu'une grande partie Liqueurs assorties à des prix exceptio nels.

**MAISON L.-N. MATTEI ET Cie**
**PRODUITS RECOMMANDÉS :**
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « véry selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes

**PHARMACIE DANÉ**
Pharmacien de l'Hôpital Civil
Chef du Laboratoire de Bactériologie
*Coin de Rue Saint-Roch et Boulevard Paoli*

FOURNISSEUR de l'Assistance médicale gratuite, des établissements de bienfai sance et des sociétés de secours mutuels.
*Laboratoire spécial d'Analyses* chimiques et de recherches microscopiques.
Dépôt d'*Eaux Minérales*. — *Sérums et Vaccins.*
Fournitures pour la photographie.
*Pansements antiseptiques. Bandages.* Appareils et instruments de chirurgie.
*Conditions spéciales pour le gros. — Service de nuit*

---

23e ANNÉE — SAMEDI, 16 JUILLET 1898 — 00293 — 166

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judic. 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, rue Fontaine, à Paris
ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse... un an, 20 fr. 6 mois, 10 » | Union postale, et autres Pays
Autres Départ. 22 » » 12 » | le port en sus
*On ne répond pas des manuscrits déposés.*

BIBLIOTHÈQUE ... ALE

### *LE CALENDRIER*

FÊTE D'AUJOURD'HUI : N. D. du Mont Carmel.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 4 h. 10 m. — Coucher, 7 h. 06 m.
Lune : Dernier quartier, le 10 — Nouvelle, le 18
FÊTE DE DEMAIN : Saint Alexis.

*15 JUILLET*

## Causerie Médicale

otre plage a repris son animation beaux jours ; les bains de mer ont mencé ? Mais comment les pren ? Comment les rendre salutaires ? croyons faire chose utile et able à nos lecteurs, en reprodui un article déjà publié, dû à la e autorisée de notre collaborateur, octeur Zoccarelli.

LA MER, L'AIR MARIN, — RESSOURCES THÉRAPEUTIQUES DU TRAITEMENT MARIN. — BAINS DE MER.

« *La mer ne guérit pas seulement, mais elle refait et crée.* »

ette pensée exprimée au siècle der semble avoir synthetisé la toute sance de la thérapeutique marine. es résultats du traitement marin rment du reste de jour en jour et c une telle évidence que l'on s'é e d'avoir autant tardé à recourir, e façon plus générale et plus com , à ce traitement sauveur, dont pur est toute la formule, et l'hy e la règle.

*air marin* diffère de l'air terrestre son humidité, sa température à près constante, sa forte pression, mobilité presque continuelle et , dit-on, par l'ozone, qui est en grande quantité sur les bords de er que partout ailleurs. climat marin, continuellement par le vent, est un stimulant de au et de la circulation. Il accroît, suite, l'activité de l'hématose et de trition générale ; il est, en outre, pour le système nerveux un excitant et quelquefois un irritant.

Beaucoup d'enfants ou même d'adultes, si l'époque, le temps ou leur propre santé les empêchent de se baigner, se contentent du séjour sur la plage pendant plusieurs heures du jour. Ce traitement marin est stimulant et tonique ; sous son influence, la peau se colore vivement, l'appétit augmente ; l'organisme se tonifie par une meilleure assimilation.

Le *bain de mer*, judicieusement appliqué, relève et vivifie l'organisme, augmente les forces, tonifie le système nerveux. Si l'on en fait abus, et cet abus est très fréquent, il épuise, fatigue, porte au sommeil ; par abus, nous voulons dire soustraction de trop de calorifique, action trop énergique sur le système nerveux. Aussi les bains de mer doivent-ils être courts. On ne saurait trop le répéter, car il se commet journellement des fautes dans ce domaine.

La *durée* du bain de mer est subordonnée à l'âge ; tout dépendra de la santé, de la vigueur du baigneur ; mais en général, le séjour dans le bain sera de deux à cinq minutes pour les enfants, de cinq à quinze pour les adultes.

D'une façon générale, on ne prendra pas de bains par un temps de pluie ou par une mer forte ; pourtant de légères vagues sont utiles ; le mouvement des vagues rend en effet le bain plus stimulant, plus excitant que le bain d'eau douce, qui n'a ni choc, ni principe salin ; la vague qui déferle exerce sur le corps une action qui se rapproche de celle du massage, et constitue la meilleure des douches.

L'âge auquel les enfants peuvent prendre un bain est l'objet de divergences parmi les médecins ; au-dessous de 4 ans on donne assez rarement le bain de mer froid ; on s'adresse plutôt au bain de mer tiède donné à domicile.

S'il s'agit d'enfants jeunes, on devra toujours tenir compte de leur impressionnabilité, et s'ils manifestent une trop grande répugnance, on devra les habituer peu à peu au contact de l'eau. On commence par une simple immersion à la suite de laquelle on les sort de l'eau, afin de leur donner le temps de se remettre du spasme qui s'empare plus ou moins de tout baigneur non aguerri. Peu à peu on arrive par la persuasion à décider l'enfant à se plonger dans l'eau, mais sans jamais employer la violence.

Il n'est pas indispensable d'être à jeun pour se baigner ; il est même préférable d'avoir pris, depuis une heure, un léger déjeuner : ou depuis trois ou quatre heures, le repas habituel.

Le moment de la journée qui est le plus favorable pour le bain est compris entre trois et cinq heures du soir. Après le coucher du soleil, l'humidité de l'air et sa basse température ne sont pas favorables à la réaction.

En entrant dans l'eau, le baigneur, battu par les vagues, éprouve une impression de froid, de raideur et d'oppression, d'autant plus vive que la lame est plus froide et plus rude. Bientôt la respiration et la circulation reviennent à leurs conditions ordinaires, et la peau pâle où violacée reprend sa couleur primitive.

La manière d'entrer dans l'eau n'est pas sans importance. En arrivant au bord de l'eau, il faut se déshabiller rapidement et se plonger de suite dans la mer. En principe, il faut que tout le corps soit mouillé en même temps.

Pendant ou après le bain, on évitera de se refroidir ; les baigneurs arriveront sur la plage légèrement animés par la marche, se mettront à l'eau sans attendre et sortiront avant d'être pris de frisson.

En sortant de la mer, il faut s'habiller rapidement pour ne pas se refroidir, s'essuyer légèrement pour laisser sur la peau quelques particules salines, et marcher ensuite un peu vite pour provoquer une bonne réaction.

Les bains de mer, intelligemment pris, donnent des résultats sérieux et des guérisons souvent heureuses, surtout chez les enfants faibles, chétifs, lymphatiques. Le séjour sur le bord de la mer est aussi très profitable. On ne saurait donc trop conseiller aux mères de famille d'y conduire le soir leurs enfants, à moins de contre-indications ; ils pourront y respirer à pleins poumons un air oxygène et vivifiant.

DOCTEUR ZUCCARELLI.

## Gazette Départementale

CALVI. — C'est hier qu'a eu lieu dans notre ville le mariage de Mademoiselle Antoinette Salomé Mathivet, la charmante sœur de notre jeune et sympathique sous-préfet, avec M. Calcat de Nimes, actuellement directeur d'une grande succursale de commerce au Sénégal.

Le mariage civil a été célébré dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville, artistement décorée pour la circonstance. Les témoins étaient pour la mariée MM. Cassagneau, Préfet de la Corse, et Bouquet-Nadaud, sous-préfet de Corte ; pour le marié, MM Delort, négociant et Chaumette, de Bordeaux.

La bénédiction nuptiale a été donnée aux époux dans le grand salon de la Sous-Préfecture par un pasteur protestant.

Après la cérémonie religieuse les nombreux invités de Madame Mathivet se sont rendus dans la salle à manger et sur la grande terrasse où un souper debout leur a été servi. Nous ne saurions nous empêcher d'adresser tous nos compliments à l'aimable Vatel qui en a signé le menu.

Au champagne, M. le Préfet de la Corse a porté un toast aux jeunes époux. Dans une chaude et touchante improvisation M. Cassagneau leur a souhaité tout le bonheur qu'ils sont en droit d'espérer.

Après un tour au jardin, la jeunesse fleurie s'est vite répandue dans les salons et les danses ont commencé. Malgré la chaleur intense de la saison, les couples ont tourbillonné avec le plus grand entrain.

Le piano était successivement tenu par Madame Mathivet, une virtuose di « primo cartello », par Mlle Ernestine Olivi et par le jeune maître de notre barreau, M. Faustin Bartoli.

Nous avons beaucoup apprécié la haute distinction de la maîtresse de maison qui a reçu

---

— FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## BELLE LIMONADIÈRE

par PAUL MAHALIN

DEUXIÈME PARTIE

### La Route de l'Echafaud

V.

LE SALON DES CIRCASSIENNES

(Suite)

ncien caveau des Variétés Amusantes s'ou à un des angles du péristyle de Chartres, de l'endroit où, de nos jours, un marchand ettes, de musique et de pièces de théâtre ses étalages en façon de gradins, et non de la colonnade nord de cette « maison de e » qui était alors le palais de Mars et de . La baie de sa porte, enguirlandée de ons, encadrait les premières marches d'un r dont la spirale s'enfonçait à trente pieds ssous du niveau du jardin.

fond de ce véritable puits, de dix heures r à quatre heures du matin, avec des bouf chaleur pareilles à celles qui s'échappaient étuve, montaient incessamment un brouhaha confus, au milieu duquel l'ouïe aurait peut être distingué de vagues accords d'instruments et d'incertains lambeaux de romances.

Roland s'engagea dans l'escalier. A mesure qu'il descendait, une atmosphère lourde et brûlante pesait davantage sur sa poitrine et précipitait plus abondamment le sang vers son cerveau. Ses oreilles tintaient. Sa respiration s'embarrassait et s'écourtait...

A l'extrémité de la spirale, un vaste « salon » s'allongeait, si toutefois, l'on peut donner ce nom à une salle oblongue, basse et nue, dont toute la décoration consistait en peintures murales, à moitié effacées, dues à la brosse d'un Michel-Ange en bâtiments et représentant ces éternelles *Saisons* qui vous feraient prendre en grippe tous ces *Amours* occupés à moissonner, à patiner, à vendanger des grappes ou à cueillir des fleurs...

Dans le bout qui faisait face, on devinait plutôt que l'on ne les apercevait, un orchestre et un théâtre, avec une rampe de quinquets et un décor indéchiffrable, au milieu duquel trônaient plusieurs personnes du sexe, outrageusement décolletées.

Nous écrivons « *on devinait* ». En effet, la vapeur des lampes fumeuses, le flux continu des haleines, la poussière et les mille émanations que dégage une foule entassée, tout cela se condensait et planait en brume épaisse du plancher au plafond, mettant un cercle blême autour de chaque lumière et s'interposant comme un crêpe sombre entre l'œil et les objets.

Tout un monde de buveurs était assis quelqu'un de ses acolytes.

Au milieu de ce monde hybride, les *Circassiennes* vêtues de gaze, de soie et de velours, les bras nus jusqu'aux épaules, coiffées du turban surmonté d'un croissant de pierreries fausses, et chaussées de la babouche de maroquin rouge à bec recourbé, avec le pantalon à la turque, l'écharpe aux riches nuances, et le clinquant au cou, aux poignets, aux chevilles, voltigeaient, papillonnaient, tourbillonnaient de table en table, débouchant le champagne, allumant le punch et versant les vins capiteux et les liqueurs enivrantes...

Les propos risqués pétillaient sur leurs lèvres comme l'aï dans le cristal ; leurs prunelles lançaient plus de flammes que l'alcool *en feu* dans le bol ; leur sourire était plus capiteux que les vins, plus enivrants que les liqueurs ! Leur métier était d'être belles, hardies, *effrontées*, et elles faisaient consciencieusement leur métier !

Roland s'était arrêté au bas de l'escalier. L'air lui manquait. Tout ce qui se déroulait sous ses yeux, lui paraissant bizarre, indécis et surnaturel comme ce que l'on voit en rêve.

Peu à peu, pourtant, son regard s'accoutuma à la buée et parvint à saisir les détails dans l'ensemble. Puis, tout à coup, il fronça le sourcil. Il venait de découvrir celle qu'il *cherchait* dans la cohue...

Or, jamais, non, jamais, il ne l'avait autour de guéridons aussi pressés que le sont les écailles d'huîtres, l'hiver, à la porte des restaurateurs.

Les *étrangers* dominaient, et l'on entendait sonner sur le marbre des averses de roubles, de guinées, de roupies de pagodes, de florins, de ducats, de dollars, de sequins, de piastres et de crusades.

La réputation du *Salon des Circassiennes* était cosmopolite. Tous les points de la carte s'y donnaient rendez-vous, et le Hollandais rencontrant l'Américain au Cap, à Calcutta, en Cochinchine, l'invitait à y prendre le café, après avoir dîné chez Véfour, chez Véry ou aux Frères-Provençaux.

Cependant, vous n'y auriez pas trouvé que des consommateurs exotiques. Les joueurs heureux des tripots environnants venaient s'y faire alléger de leur gain.

Des étudiants, des *calicots*, des militaires, des employés y dévoraient avec délices leur pension et leurs appointements.

Vous y auriez remarqué aussi d'étranges fashionables, porteurs de gilets éclatants, de cravates aux couleurs cruelles et de mains en demi-deuil.

ses nombreux invités avec un amabilité et une grâce exquises.

Nous avons reconnu dans l'assistance Mesdames Bouquet-Nadaud, Dussere-Zalmont, Belgodere, Castel Cassagneau, MMlles Marie Bartoli, Ernestine et Mathilde Olivi, Blanche et Barberine Castellani.

Coté des habits : MM. Chaleil, secrétaire général, Puccinelli maire, Fabiani, receveur des finances, Ferry, conservateur des hypothèques, Castel, principal du collège, Vignally, docteur Belgodere, Gerard, Chiarisoli, Joseph et Albert Olivi, Ambrogi, Faustin Bartoli, Antoine Fabiani, Scano, Ceccaldi, Charles Dussere-Zalmont, Castellani, Servelle, les officiers de la garnison etc., etc.

Les jeunes époux sont partis le soir à dix heures, par le bateau de Nice pendant que les danses redoublaient d'entrain. Nous leur souhaitons des jours filés d'or.

*Le Masque Bleu.*

⁂

SAN-NICOLAO. — Le nommé Capelli Jean, originaire de Loreto di Casinca, domicilié au hameau de Castellana (commune de San-Nicolao), se trouvant, le 8 du courant, dans sa maison de campagne au lieu dit Padulella, perdit pied en montant l'escalier qui conduit du rez-de-chaussée au premier étage et tomba.

Une rupture probable de la colonne vertébrale détermina une mort instantanée.

Le malheureux Capelli, victime de son inattention, laisse une veuve de vingt ans.

⁂

CERVIONE. — Mardi dernier, une très forte grêle s'est abattue sur les territoires de Cervione, de Valle di Campoloro et de Sainte-Marie-Poggio. Les vignes, les châtaigniers, les cédratiers et toutes les céréales sont détruits. Bien des cultivateurs sont réduits à la misère si le Gouvernement ne leur vient en aide. Espérons que nos députés et nos sénateurs déploieront tous leurs efforts pour décider M. le Ministre de l'Agriculture à accorder quelques secours aux communes éprouvées.

Faisons remarquer en terminant que c'est la seconde fois, cette année, que le canton de Cervione a eu à souffrir de la grêle.

⁂

AJACCIO. — L'adjudication des travaux d'achèvement du poste des torpilleurs d'Ajaccio a eu lieu mercredi matin dans les bureaux de M. le chef du service administratif, en présence de M. l'ingénieur du service hydraulique de la marine.

M. Cortichiato Roch-Antoine a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 20 0/0.

Les travaux se montent à la somme de 83.300 francs.

⁂

CORTE. — Un incendie s'est déclaré lundi dernier, vers cinq heures du soir, dans la maison Borini, au quartier Sainte-Croix. Cet incendie a été occasionné par la présence d'un four situé au rez-de-chaussée de l'immeuble et dont le tuyau, fortement chauffé a enflammé les poutres du toit. Le piquet d'incendie de la garnison s'est rendu sur les lieux et, en moins d'une heure, a réussi à maîtriser le feu. Disons également que la population — toutes les notabilités en tête — s'est empressée de se joindre à nos braves troupiers pour combattre l'incendie.

Les dégâts matériels sont relativement considérables.

Il n'y a pas eu d'accidents de personnes.

## Bulletin financier

Paris, le 14 Juillet 1898.

La continuation des hostilités à Santiago amène un léger tassement des cours qui se relèvent ensuite à peu près au niveau de la précédente clôture. Le 3 0/0 finit à 103,23 ; le 3 1/2 0/0, à 107.07.

Le Crédit Foncier continue son mouvement de hausse à 716 ; les porteurs d'obligations 1885 auront tout bénéfice à accepter la conversion qui ne leur impose qu'une réduction d'intérêts progressive. Le Comptoir National d'Escompte s'inscrit à 587, le Crédit Lyonnais à 850, la Société Générale très ferme à 531 ; la Banque Spéciale des Valeurs Industrielles à 183.

L'introduction sur le Marché des actions de la Banque Nationale de la République Sud Africaine a si bien réussi qu'au delà de 23 titres les souscripteurs ne recevront que 30 0/0 de leurs demandes avec un minimum de 25.

Les obligations Ville de Paris 1898 contre lesquelles pourront être échangées celles de 1865 seront dotées de 1.000.000 fr. de lots au lieu d'un million.

En valeurs industrielles signalons l'action des grandes Ardoisières Angevines à 140, l'action Olibet à 448, l'action des Chaussures Françaises à 158.50, l'obligation 4 0/0 de la Cie Générale d'Immeubles à 474 et l'obligation 5 0/0 de la Cie Austro-Belge de Pétrole à 500 fr. ; les obligations nouvelles de la Cie Générale des Abattoirs Municipaux de France à 492.

Nouvelle avance de nos Chemins de Fer.

## Capazza n'est pas mort

Il parait que le nom de Louis Capazza inscrit parmi ceux des passagers de la *Bourgogne* qui avaient péri, avait fait croire à un certain nombre de personnes qu'il s'agissait de notre compatriote, le célèbre aéronaute Capazza.

M. Capazza nous télégraphie pour nous prier d'annoncer à ses nombreux amis et admirateurs qu'il est très bien portant et qu'il n'a rien de commun avec le malheureux qui a péri, quand la *Bourgogne* a coulé.

Voilà qui est fait, et nous espérons bien que notre éminent compatriote pourra encore, pendant de longs jours, poursuivre le cours des travaux qui lui ont déjà valu une renommée européenne.

## Théâtre Municipal

*Dimanche 17 Juillet 1898*

à 2 heures et demie de l'après-midi

### TIRAGE
### DE LA TOMBOLA
### AU PROFIT DES PAUVRES DE LA VILLE

AVEC LE GRACIEUX CONCOURS

*de la Musique du 163e*

et de la Société l'*Estudiantina*

### DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES
DE LA CAVALCADE

Après la tombola, une *agréable surprise* sera réservée aux personnes qui auront bien voulu honorer de leur présence cette fête de charité.

*Prix d'entrée* : 1.50 par personne, donnant droit à deux billets de tombola.

Entrée et guichets, comme pour les représentations ordinaires.

## Liste des Lots

1. Un vase de Sèvres, M. le Président de la République.
2. Une coupe ancienne du Premier Empire, Hébrard, sénateur.
3. Une paire de chandeliers en bronze doré, Hébrard, sénateur.
4. Un écrin en satin contenant 6 couverts en aluminium, Ch. Poggioli.
5. Une paire porte-bouquets égyptiens, J. B. Ollagnier.
6. Un porte-réveil en faïence, Guaitella père et fils.
7. Une lampe trotteuse, Valery et Casanova.
8. Un tableau, Sauveur Maggiotti.
9. Une théière fantaisie, Mme L. Antoni.
10. Un store chinois, Mme X.
11. Une cave à parfums, H. Vincenti.
12. Un grand éventail chinois, Mme X.
13. Un encrier, style Renaissance, Ollagnier, libraire.
14. Un vide-poche Marie-Antoinette, Romani, capitaine.
15. Un réveil, Danesi frères.
16. Un huilier faïence Louis XV, Mme Louise Robert.
17. Une boite cigarettes chocolat, Modena, confiseur.
18. Deux appliques porcelaine pour salle à manger, Mossé.
19. Un biberon perfectionné. Sans Gêne.
20. Un vase porcelaine fantaisie, Mossé.
21. Deux paires pantoufles, Morini.
22. Une lampe, Agostini, rue Napoléon.
23. Une paire fleurets, Badani Robert.
24. Une bouteille Quinquina au vin de Malaga et un cruchon crème de cédrats, Bourgeois frères.
25. Un calendrier perpétuel, Brignardelli.
26. Un sucrier faïns, XX.
27. Une bouteille quinquina au vin Moscatel et un cruchon Caraçao, Bourgeois frères.
28. Une boite thon extra, M.
29. Deux sucriers faïns, Ponzevera.
30. Un réveil-matin, Quilio, horloger.
31. Une paire porte-bouquets porcelaine, Muraccioli.
32. Un panier fantaisie forme poisson, Balbi Roch.
33. Un éventail peluche haute fantaisie, Camugli Dominique.
34. Trois volumes, Progher.
35. Six boites pâtes d'Italie, (1er choix), Ghilini frères.
36. Un velo mécanique et un briquet essence, Agostini Antoine, place St-Nicolas.
37. Un coussin brodé à la main, Mme Z.
38. Une bouteille Eau de Cologne et une bouteille Eau de Botot, Teilliet, pharmacien.
39. Un porte-violettes et un sucrier, Maison Bloch.
40. Une vipère, Julien Lota.
41. Un beurrier opaque, X.
42. Un chapeau mousquetaire, L. Scinetro.
43. Deux repas complets pour touristes, Thiers Frères.
44. Un verre d'eau, D. Piereschi.
45. Un sachet (La Russie aux dames françaises), Julien Lota.
46. Un plateau artistique, Bazar Universel.
47. Un service à bière, Clément Delpino.
48. Un bougeoir vieux bronze, Carbuccia et Fils.
49. Un porte-cigares en cristal, Marinetti frères.
50. Une pipe-écume et un paquet de tabac, Passalacqua, (Civette).
51. Un remontoir en nickel, Santandrea.
52. Une glace trois faces, style bysantin, Carbuccia et fils.
53. Un fume-cigarettes et un paquet cigarettes, Passalacqua (Civette).
54. Une boite thé colonial, Vve Moretti et fils.
55. Cinq rouleaux papier peint, J. Orsini.
56. Six boites sardines, Jacques Olivari.
57. Un volume étrennes, X.
58. Une soupière émaillée, A. Vannucci.
59. Cent cigares Regalia, Jacques Olivari.
60. Un panier papillottes, Lota, Bonbonnière.
61. Un repas complet pour touriste, Lota (Bonbonnière).
62. Un cédrat confit, L. N. Mattei.
63. Un broc, Mme Vve L.
64. Deux tapis de jeu, L. Orenga et fils.
65. Une lampe avec pied, Pensa, Bd St-Angelo.
66. Deux dessus de piano, L. Orenga et fils.
67. Une coupe à fruits en cristal, V. Camugli.
68. Deux tapis guéridon, L. Orenga et fils.
69. Un porte-montre nouveauté, I. Viale.
70. Une jardinière, Antoine Pierangeli.
71. Une valise satinée, T. Caffarelli fils.
72. Un cédrat confit, Battisti frères.
73. Une boite cigares « Petit Jules », Simon Damiani.
74. Une valise satinée, T. Caffarelli fils.
75. Trois flacons teinture concentrée, X.
76. Un réchaud à esprit de vin, J. Tartaroli.
77. Un plateau artistique, Swicher et fils.
78. Une bouteille fine Champagne ****, F. D. Maestracci.
79. Deux boites biscuits, Campodonico, confiseur.
80. Une boite de 250 gr. thé noir de la Cie Française, F. D. Maestracci.
81. Une boite à ouvrage, La Supérieure et les Sœurs du Bon Pasteur.
82. Un mouilleur en cristal, J. Damei.
83. Une boite cédrats confits, Gregory et Cie.
84. Un fromage (Corsetto di Bevinco), A. Giuliani.
85. Un encrier en faïence, J. Damei.
86. Deux statuettes en bronze, Gaudin, maire.
87. Quatre paquets de café de Bucaramanga, Ogliastro Julio.
88. Un porte-carte et vide-poche, Mme veuve Angélique Gaudin.
89. Trois paquets de café de Bucaramanga, Ogliastro Julio.
90. Un encrier, vieux chêne, Fabiani, libraire.
91. Trois paquets de café de Bucaramanga, Ogliastro Julio.
92. Une jardinière en cristal, haute fantaisie, Le comte et la comtesse Sebastien Gregorj.
93. Un cédrat confit, P. Vincentelli.
94. Un porte-plume fantaisie, une demoiselle.
95. Une tasse-déjeuner, Mme Vve Agostini.
96. Une bouteille liqueur de Saint-Antoine, P.-M. Luciani, pharmacien.
97. Six cueillers à café, métal blanc, Vedrin, bijoutier.
98. Un riche éventail autruche, Mme G.
99. Trois almanachs de bureau, F.-D. Maestracci.
100. Une bouteille liqueur de Saint-Antoine, P.-M. Luciani, pharmacien.
101. Six tasses moutarde avec soucoupes, Cuneo, épicier.
102. Un cigare de 200 grammes, Stagnara.
103. Une cafetière « L'excellente », J.-J. Ajaccio.
104. Deux bouteilles gentiane Morelli, Morelli.
105. Un miroir porte-bouquet, Mme Vve M.
106. Un tambour basque, Mlle C.
107. Un bon de 6 photographies, forme Victoria, Paccioni, photographe.
108. Six cuillères café alluminium avec écrin, Société Coaltar-Bouchons Gras et Cie.
109. Une pipe bruyère, Stagnara.
110. Une paire pantoufles, broderie, Mlle Zattara.
111. Deux bouteilles gentiane Morelli, Morelli.

## Médaille Militaire

La Médaille militaire a été confér aux dénommés ci-après :

Franceschi Antoine-Xavier, sergent-major au 4e de ligne, 16 ans de services, campagnes.

Orsini Jules-Marie, sergent au 5e de ligne, 16 ans de services, 6 campagnes.

Castagnoni Jean-Paul, sergent au 12e ligne, 12 ans de services, 9 campagne.

Oricelli Thomas, adjudant au 24e de ligne, 16 ans de services.

Castelli Jean-Paul, adjudant au 61e ligne, 18 ans de services.

Peretti Antoine-François, adjudant 80e de ligne, 17 ans de services.

Chiari Jean-Charles, adjudant au 93e ligne, 17 ans de services.

Poli Antoine-Gabriel, adjudant au 11 de ligne, 17 ans de services.

Santori Barthélemy, adjudant au 12 de ligne, 17 ans de services.

Laget Jean Louis-Albert, adjudant vaguemestre, au 163e de ligne, 17 ans de services.

Simonet Vincent, adjudant au 163e ligne, 17 ans de services.

Merli Jacques-Félix, caporal au 1er étranger, 13 ans de services, 13 campagnes.

Taxi Emmanuel-Ernest, sergent à la 1 section, 19 ans de services.

Bonaccorsi Don-Grâce, maréchal des logis à la 5e légion de gendarmerie, 24 an de services.

Bauvi Jacques, brigadier à la 12e légion 26 ans de services.

Simeoni Antoine-Joseph, gendarme à la 13e légion, 23 ans de services, 4 campagnes.

Santucci Jean-Baptiste, brigadier à la 14e légion, 24 ans de services.

Mariani Dominique, gendarme à la 14 légion bis, 25 ans de services, 1 campagne.

Cesarini Charles-Joseph, maréchal de logis à la 15e légion, 23 ans de services, campagnes.

Sicurani Michel-Anaclète, maréchal de logis, à la 15e légion bis, 23 ans de services.

Leca Martin, gendarme à la 15e légion bis, 22 ans de services, 3 campagnes.

## MARCHÉ CENTRAL DE MARSEILLE

Pommes de terre, 6 à 10 fr. les 100 k.
Tomates d'Algérie, 8 à 18 fr. les 100 k.
— du pays, 35 à 40 fr. id.
Haricots verts fins, 35 à 60 fr. les 100 k.
— jaunes, 45 à 55 fr. les 100 k.
— rouges, 45 à 55 fr. les 100 k.
Cerises, 30 à 60 fr. les 100 k.
Abricots, 60 à 110 fr. les 100 k.
Pêches, 50 à 130 fr. les 100 k.
Poires, 35 à 60 fr. les 100 k.
Amandes, 12 à 30 fr. les 100 k.
Crêmoisines, 60 à 100 fr. les 100 k.
Citrons de la Corse, 15 à 30 fr. le 1000.
— de Philippeville, 15 à 25 fr. id.
— de Menton, 15 à 25 fr. le 1000.

*Criée de Marseille*

Langoustes vivantes de la Corse, 210 à 240 fr. les 100 k.

*Quais de Marseille*

Charbon de Corse, 7.50 à 8 fr. les 100 k.
— du Var, 9,50 à 10.50 id.

*Bourse de Marseille*

Sucre raffiné, les 100 k. esc., 2 1/2 0/0 : pains 5/6 en vrac, 38 fr. ; scié, rangé e caisses de 50 k., 42.50 ; scié nouveau, 39 fr.

## Pensions de retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées.

Santori Barthélemy, adjudant, 16 ans 4 mois 22 jours de services. Pension avec jouissance du 6 avril 1898, 660 francs.

Torracinta Antoine-André, adjudant, 24 ans mois 16 jours de services. Pension avec jouissance du 11 avril 1898, 980 francs.

Ottomani Ange-François, adjudant, 31 ans de services. Pension avec jouissance du 16 avril 1898, 1.090 francs.

Silvani Jacques-Alphonse, 30 ans 29 jours de rvice. Pension avec jouissance du 16 mai 1898, francs.

elli Jean-Baptiste, conducteur des ponts et ées, 46 ans 1 mois de services. Pension c jouissance du 1er mars 1898, 1864 francs.

avanti Marianne, veuve Corsi. Le mari ou dé-cédé titulaire d'une pension. Pension jouissance du 1er mars 1898, 375 francs.

arelli Edouard-Lazare, premier maître vé 34 ans 6 mois 15 jours de services. Pen avec jouissance du 23 avril 1898, 1.295 fr.

## Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 15 JUILLET

rmomètre. — 7 heures du matin, + 22 4 ; + 25 0 ; 6 heures du soir, + 24 0 ; Maxi- + 27 0 ; minima, + 19 0

omètre. — 7 heures du matin, 761 mm ; 762 mm. ; 6 heures du soir, 762 mm.

— 9 h. du matin, N. E. faibl. 4 h. du soir, calme.

du ciel, clair.

de la mer, très belle.

r des eaux : matin, + 0.38 ; soir, + 0,45.

mètre, à 9 heures du matin : mm

⁂

### es fraiches

cela continue, il sera inutile de r les montagnes pour aller cher de la fraîcheur. On ne se doute llement à Bastia que nous som au mois de juillet. Une brise e froide tempère l'action des du soleil, quand il n'est pas t, ce qui arrive assez souvent. agriculteurs auxquels les soucis t pas ménagés ont maintenant de voir ce qui reste de raisin dans des conditions détestables. e Corse !

⁂

### Sainte-Marie

ourd'hui, jour de la fête de Notre du Mont Carmel, messes basses r de 5 heures du matin ; à 10 , grand-messe ; à 4 heures et du soir vêpres solennelles.

procession est renvoyée à di e 17, après les vêpres, qui com ront à 4 heures. Baiser de la que à la rentrée de la procession.

⁂

### inée musicale

i dernier charmante matinée ale chez Mlle Cucchi, professeur ano. Nous regrettons vivement manque d'espace ne nous per pas de publier le programme varié que choisi ; qu'il nous suf dire que les grands maîtres ont nterprété d'une façon admirable, morceaux enlevés avec beau de brio ; nous ne nommerons ne de crainte de blesser leur tie.

s adressons à Mlle Cucchi, dont n'est plus à faire, sa réputation sicienne distinguée étant connue ia, ainsi qu'à ses élèves toutes ncères félicitations.

⁂

### nir du Prolétariat

ation au 1er juillet 1898. So res 28.883, fonds disponibles 2 fr. 79.

sociétaires du Comité de Bastia priés de se rendre demain di e, de 2 heures à 3 heures de e, Cours Sébastiani nº 4, au 1er à l'effet de payer leur cotisation is de juillet courant.

era infligé une amende de 0,25 es pour chaque mois de retard le règlement des cotisations.

*Le Président*, P. PAOLI.

## BÉNÉDICTINE

*Bénédictine* que nous recomman aux estomacs paresseux et dont s gourmets ne se lassent pas de les vertus, est certes la plus e des liqueurs. Eminemment di autant que succulente. elle ne, de plus, un rafraîchissement agréable qu'hygiènique avec de ure.

LESSIVE PHÉNIX

*ne se vend qu'en paquets de*

1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES

portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

# Dépêches de Nuit

## L'AFFAIRE DREYFUS

**Interrogatoire de M. Esterhazy**

M. Bertulus, juge d'instruction, s'est rendu à la prison de la Santé, pour procéder à l'interrogatoire du commandant Esterhazy.

Cet interrogatoire a eu lieu en présence de Me Tézenas, le défenseur du commandant Esterhazy.

Au cours de cet interrogatoire, Mademoiselle Pais a été confrontée avec le commandant Esterhazy.

**Au Palais de Justice**

M. Fabre, juge d'instruction, a interrogé aujourd'hui le général Gonse, et le lieutenant-colonel Henry.

La semaine prochaine, il procédera à l'interrogatoire de l'ex-colonel Picquart.

***Autres arrestations***

On annonce que M. Fabre, juge d'instruction, a ordonné d'autres arrestations.

## La Guerre
## HISPANO-AMERICAINE

### Capitulation de Santiago

On télégraphie de New-York :

Le département de la guerre a reçu du général Shafter un télégramme annonçant la capitulation de Santiago.

Les commissaires devaient se réunir, dans la journée du 14, pour établir définitivement les termes de la reddition.

### EN ESPAGNE

La garnison de Séville est partie pour la côte. On craint un débarquement de l'armée américaine.

*Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame ; Messieurs, demandez-le aux Dames.*

## BOURSE DE PARIS

| | 13 Juillet. | 15 juillet |
|---|---|---|
| Rente 3 p. 0/0 ancien. . | 103.00 | 103.05 |
| — 3 p. 0/0 amortis. . | 101.45 | 101.35 |
| — 3 1/2 0/0. . . . . | 107.00 | 106.85 |

## ETAT CIVIL

MARIAGES.

Vallicelloni François-Antoine, cultivateur, d'Olmo, et Gherardini Marie-Thérèse-Catherine ménagère, de Lastola, (Italie).

NAISSANCES.

Stefani Eugène. — Danesi Marie-Catherine. — Berti Louis.

DÉCÈS.

Taclet Julie Flavie, 19 mois, de Bastia.
Casarini Clémence, 45 ans, de Valle d'Alesani.
Rovinalti Marie-Julie, 40 jours, de Bastia.
Marciani Marianne, couturière, 43 ans, de Bastia.
Ricci Charles-François, charretier, marié, 56 ans, de Fivizzano, (Italie).

## Curiosités des deux mondes

Vues panoramiques des principales villes du monde ; Actualités ; Marines ; Batailles, etc., ainsi que l'assassinat du Président Carnot, l'exécution de Caserio, Incendie du Bazard de la Charité, arrivée du Tzar à Paris, arrivée du Président Faure en Russie, Bataille Navale, par le PHOTOSCOPE, nouvel appareil Dioramique.

Rue Abbatucci, Nº 2.

Visible tous les jours, à partir du 16 juillet, depuis 11 heures du matin jusqu'au soir,

Prix d'entrée 0,15 centimes.

500,000
CIGARES HAVANE

**M. Simon Damiani** a l'honneur d'informer messieurs les gourmets de bons cigares qu'ayant fait une excellente affaires en cigares de La Havane il veut absolument en faire profiter ses clients. Il mettra par conséquent en vente tous les cigares actuellement en stock de 0,10 et 0,15 à **0,05 pièce**, et vendra jusqu'à épuisement, les excellents cigares Havane dont il est question et qui valent au moins de 0,30 à 0,50 **à 0,10 et 0,15 pièce** avec réduction par boite. Pour s'en convaincre on aura d'ailleurs qu'à faire une visite dans ses magasins du Coin de la rue Miot et Napoléon et dans sa Succursale de la Place Saint-Nicolas.

On fumera en un mot, jusqu'à épuisement du lot seulement, bien entendu **des purs Havanes** au prix des cigares ordinaires.

La réduction par boite sera de 1,50 à 2 fr. maximum.

OREZZA-LES-EAUX

*Hôtel de la Paix*

Veuve PIETRI, propriétaire

*Ouverture le 1er juillet*

Hôtel de 1er ordre

En vente chez
M. Mattei Dominique ainé
Place Saint-Nicolas, 13

Souffre sublimé par **10** fr.

Souffre de Romagne, **8.75**, le ballot de 50 kilos.

Gruau A, extra supérieur, V. et E. Coty 44 fr. la balle de 122 k. 5.

Cos B, extra supérieur, F. Pinatel, 43 fr. la balle de 122 k. 5.

FERS À PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS & MARÉCHAL
*Chaux & Ciments, Plâtres*
BRIQUES, TUILES, CARREAUX, TUYAUX & TOMETTES
Ch. CLÉMENT

Achat de Cocons

M. Henri Barsanti, négociant au Nouveau Port, à Bastia, prévient les éducateurs qu'il achète les cocons pour la filature au prix de 1.50 à 2.50 suivant la qualité, et les cocons vides de 3.50 à 4.00.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons

AVIS

Pour cause de départ, divers meubles et objets de salon, salle à manger, chambres, cuisine, etc.

S'adresser tous les jours, à partir de 9 heures du matin, Rue Neuve Saint-Jean, 1, à droite au 2e étage.

Le
FÉBRIFUGE VINCIGUERRA
seul spécifique contre les fièvres paludéennes,

Dépôt général :
Pharmacie Dané
*Coin de Rue Saint Roch et Bd Paoli*

Envoi franco contre mandat de 6 fr.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

BAZAR GASTRONOMIQUE
Maison de toute confiance
*A. Ferrandini*
11, Place Saint-Nicolas, Bastia

Spécialité de Conserves alimentaires de meilleures marques, Galantine de volailles, Pâtés de grives truffé, Langue de porc, Ravigottes, Andouillettes, Filet de porc, Tête de veau tartare, etc.

Spécialité de Fromages assortis.

Charcuterie, Jambon glacé, Mortapella.

Vins et Liqueurs de première marque.

*Spécialité de café importation directe.*

*Service des Dépêches*
de Folelli à Orezza
Stazzona, Piedicroce
et Granajola

Les frères VILLA ont l'honneur d'informer MM. les voyageurs, qui doivent se rendre à Orezza, que la voiture-poste part tous les jours de Folelli, à l'arrivée du train de dix heures.

On pourra retenir d'avance les places à l'Hôtel des Voyageurs, chez M. HENRI BARTOLI, 11, Avenue Carnot, Bastia.

Des calèches seront à la disposition de MM. les voyageurs, qui en feront la demande, au moins deux jours à l'avance, aux gares de Ponte-Leccia et de Folelli.

Adresse télégraphique : Villa frères, Piedicroce.

Il sera également mis à la disposition des buveurs, des tramways qui feront régulièrement le service de la source à Stazzona.

*Grand Entrepôt de Cafés*
de toutes provenances
depuis 170 francs les 100 kilos
Chez THIERS FRÈRES, Bastia.

Médaille d'Or — Hors Concours
ASTHME & CATARRHE
Cigarettes et Poudre
ESPIC
OPPRESSIONS
TOUX, RHUMES, NÉVRALGIES

MAISON L.-N. MATTEI & Cie

*Les apéritifs indispensables sont :*

L'AMARO MATTEI

ET

LE VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

Ce nouveau **Vin apéritif**, dont la supériorité sera reconnue à sa juste valeur, offert par la Maison L.-N. MATTEI, diffère complètement de tous ceux connus jusqu'à ce jour. Il n'est composé qu'avec des substances absolument **hygiéniques** et **stomachiques**.

APRÈS VOS REPAS, prenez un verre de liqueur :

LA CÉDRATINE

si justement appréciée des gourmets.

Ne fumer que l'excellent ***CIGARE MATTEI*** ou ne pas fumer

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

*Le Gérant :* M. OLLAGNIER.

---

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.50 — Judic. 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, rue [illegible], à Paris
ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE... un an, 20 fr. 6 mois, 10 »
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus
*On ne répond pas des manuscrits déposés.*

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

### LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Alexis.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 4 h. 10 m. — Coucher, 7 h. 06 m.
LUNE : Dernier quartier, le 10 — Nouve l., le 18
FÊTE DE DEMAIN : Saint Camille.

*16 JUILLET*

## Les Curiosités de la Semaine

~~~ Les ambassadeurs que Ménélik a envoyés à Paris sont gens d'esprit et de goût. On dit que le spectacle des délibérations du Parlement les a laissés froids, mais qu'en revanche ils sont ravis du bois de Boulogne, où ils se font conduire tous les jours.

~~~ Michelet a été fort d'actualité cette semaine. Entr'autres anecdotes, celle-ci qui doit être vraie, puisqu'elle a été racontée par la veuve du célèbre historien. Mme Michelet ne veut pas qu'on admire en son mari, le poète, l'homme d'imagination ; « Ceux qui le jugent ainsi, dit-elle, le connaissent mal ou l'ont mal lu. » Un jour, Michelet s'était mis en tête de faire un roman. Sans le dire à sa femme, il s'amuse à bâtir en son cerveau une aventure bizarre, une intrigue de cape et d'épée, quelque chose comme un feuilleton de beau style. Quand il eût achevé la moitié de son roman, Michelet s'arrêta. Dégoûté. — « Tiens, dit-il à sa femme, jette cela au feu, cela ne vaut rien. J'aime mieux retourner à l'histoire. — » Mais Mme Michelet, défiante et curieuse, ne voulut pas tout de suite obéir aux ordres de son mari ; elle lut à son tour le manuscrit inachevé, et les feuillets noircis s'en allèrent dans la cheminée. C'était franchement mauvais. Michelet faisant concurrence à Xavier de Montépin, c'est original.

~~~ La Cour de Nicolas, empereur de Russie. Dans un article récent, M. [illegible] nous en donne le détail ; seul aujourd'hui le tzar peut avoir un tel faste comme personnel. Les charges se répartissent comme suit ; trois grands chambellans, quatre grands maîtres de la Cour, un grand maréchal de la Cour, un grand échanson, un grand écuyer, deux grands veneurs, un grand écuyer tranchant, quarante maîtres de la Cour, vingt-deux écuyers, neuf veneurs, deux grands maîtres des cérémonies, un maréchal, vingt deux dignitaires en fonctions de maîtres de la Cour, trente-cinq en fonctions d'écuyers de la Cour, douze maîtres des cérémonies, treize dignitaires en fonctions de maîtres des cérémonies, cent quatre-vingt-un chambellans, deux cent cinquante-trois gentilshommes de la Chambre, quinze dames à portrait, deux grandes maîtresses de la Cour, quatre demoiselles d'honneur à portrait et cent quatre-vingt-seize demoiselles d'honneur. A cette liste déjà longue, il faut ajouter les médecins et le clergé de la Cour.

~~~ Retournons à Michelet. Pour couronner son buste on a pensé qu'il fallait une... Muse en chair et en os, flanquée de deux Muses secondaires. Du choix de ces Muses on a voulu s'en rapporter au suffrage universel, et 147 électrices, qui étaient aussi candidates, se sont réunies pour voter, à la Bourse du travail. Il y a eu plusieurs tours de scrutin. Comme la bêtise ne perd jamais ses droits, il s'est formé aussitôt deux camps, le camp des *Grands Magasins*, et le camp des *Petits Magasins*. Ce sont ces derniers qui l'ont emporté. Des aménités diverses ont été échangées au cours du scrutin.

~~~ A propos du sinistre de la *Bourgogne* le général Du Barail exhume le souvenir suivant. Le 25 février 1822, à quelques milles du cap de Bonne Espérance, la frégate anglaise *Birkenhead* toucha sur un rocher. Une voie d'eau se déclara qu'il fût impossible d'aveugler et que les pompes furent impuissantes à contenir. On reconnut que le navire était perdu et qu'il allait couler. A bord se trouvait un régiment d'infanterie anglaise qui se rendait au Cap pour y tenir garnison. En utilisant tous les canots, on ne pouvait porter à terre que les femmes, les enfants et quelques passagers civils. Pendant que l'équipage procédait à un sauvetage partiel, le colonel fit prendre les armes à tout le régiment et le rangea en bataille sur le pont, chaque homme à son rang, l'arme au pied, et chaque officier à son poste. Lui-même se plaça au milieu des lignes, pendant que le bâtiment s'enfonçait lentement dans les flots. On vit alors, dit le général, un spectacle sublime de grandeur. Pas un de ces hommes, jeunes, forts et armés qui allaient mourir, n'essaya de prendre la place de ces faibles qui allaient vivre, et, sans un cri, sans un murmure, le régiment tout entier descendit dans l'abîme, martyr de l'obéissance et de la charité. La scène est très décorative, mais, à mon humble avis de concierge, ce colonel pouvait mieux faire. Le temps était beau, car la mise en ligne du régiment n'aurait pu s'opérer avec le tangage ou le roulis. Le navire s'enfonçait lentement. Il y avait là un millier d'hommes vigoureux, agiles et disciplinés. On aurait dû leur donner des hâches, et ils auraient eu bientôt fait de construire des ra[illegible] nombre.

PIPELET.

## La mort d'un Brave

### Le Sergent Pulicani

Nous avons, dans ce journal, souvent exprimé le désir que dans chaque école, à la mairie de chaque commune, fût établi un tableau d'honneur portant les noms des enfants de la commune tués à l'ennemi pour la Patrie. Ce vœu n'a jamais été réalisé !

A défaut nous nous faisons un pieux devoir, de reproduire dans notre journal, un ordre du jour qui, dans sa brièveté militaire, est un véritable diplôme d'honneur pour le brave qui est mort glorieusement, et pour ceux qui le pleurent.

*Ordre du jour*

Le Général commandant en chef le corps d'occupation, Gouverneur général de Madagascar et Dépendances, a le regret de porter à la connaissance de la colonie la nouvelle de la mort du sergent Pulicani, tué à l'ennemi, à la prise du village d'Ankasotrobo, le 9 mai 1898.

Né à Corte, le 15 août 1865, le sergent Pulicani s'était engagé au 4e régiment d'infanterie de marine le 28 avril 1884 ; il avait fait campagne successivement au Tonkin, au Sénégal et à Madagascar, où il était débarqué le 5 mai 1896.

Excellent sous officier, très-brave et très énergique, le sergent Pulicani a terminé par une mort glorieuse une carrière toute de dévouement et d'abnégation.

## Le Mois Météorologique à Bastia

### JUIN 1898

Le mois de juin a eu 2 jours de pluie qui ont donné 10$^{mm}$ d'eau. La moyenne est de 4 jours, et de 33$^{mm}$.

L'année dernière ce mois avait eu 1$^{mm}$ de pluie.

[illegible] été de 23°3, supérieure de 4°, à celle du mois de mai.

L'année dernière la température moyenne de ce mois s'était élevée à 20°1.

Les vents se sont répartis de la manière suivante :

18 jours de S.-E. (sciloeco).
4 jours de N.-E. (grecale).
1 jour de N.-O. (maestrale).
2 jours de S. (mezzogiorno).
2 jours de E. (levante).
1 jour de O. (ponente).
2 jours de calme.
30 jours.

*Moyennes du mois :*

Température maxima, 27°,8.
Température minima, 19°,3.
Hauteur barométrique, 760$^{mm}$.
Intensité du vent, 1,4.
Etat du ciel, 0,33, couvert.

— FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LA BELLE LIMONADIÈRE

par PAUL MAHALIN

### DEUXIÈME PARTIE

### La Route de l'Échafaud

IV.

LE SALON DES CIRCASSIENNES
(Suite)

Enfin, dans les coins baignés d'ombre, vous auriez pu marcher sur les escarpins éculés de Coco Lacour ou vous frotter comme l'habit [illegible], — boutonné jusqu'au menton pour cacher la vieillesse d'une chemise hydrophobe, [illegible] telle qu'il la retrouvait au Salon des *Circassiennes* !...

Elle était vêtue comme les autres, hardie, aguichante, décolletée comme les autres ! Que dis-je ? plus que les autres !

Il n'y avait pas à lorgner ce compliment banal que le costume lui seyait à ravir. C'était, au contraire, qui relevait le costume. Son front gardait une fierté royale et sa fierté des souplesses félines dont chacun subissait l'attrait. On l'appelait à toutes les tables. Ses compagnes en pâlissaient de jalousie sous le vermillon qui avivait leurs joues et le pli que ce succès creusait sur leur front et autour de leurs yeux assombris en faisant tomber une poussière de bistre, de céruse et de carmin.

Roland, lui aussi, était jaloux. Au moment où il aperçut la jeune femme, celle-ci se dirigeait, un plateau à la main, vers un groupe d'officiers qui portaient l'uniforme de la légion de la Seine. Ces officiers avaient copieusement dîné : ils étaient gais et débraillés : un seul, la taille étranglée dans l'habit et la face cramoisie au-dessus du collet, ressemblait à une valise qu'on a sanglée à force en mettant le pied dessus...

Celui-là se leva à l'approche de la nouvelle Circassienne, et, frappant sur un guéridon avec la poignée de son sabre :

— Corbleu ! ventrebleu ! maugrebleu ! qu'on verse de l'eau de noyaux comme s'il en pleuvait ! L'eau de noyau de Phalsbourg est un digestif souverain ! Elle me ferait avaler sans faire la grimace, une revue d'inspection générale ou une parade aux Tuileries !...

Puis, examinant la jeune femme qui le servait, il ajouta avec la loquacité épaisse des gens à moitié ivres :

— Que je ne passe jamais commandant à l'ancienneté, si cette agréable drôlesse ne ressemble pas trait pour trait à une mienne belle-sœur qui m'a fait gratifier du plus beau coup d'épée qu'un capitaine adjudant-major ait jamais reçu, — à Dijon, sur un billard !... Vous savez, messieurs : l'ingénue de province qui a entortillé mon imbécile de frère, l'avoué de la rue de Tournon... Seulement, la sirène ci incluse a l'air moins effronté que la bru à maman, qui vit là-bas, au diable, en demi-solde, dans le département de l'Yonne ou de la Côte-d'Or, avec consigne expresse de ne pas mettre les pieds à Paris !

Ce disant, il prit cavalièrement le menton à la belle...

Notre héros n'y tint plus. L'officier lui tournait le dos. Le jeune homme n'avait donc pu reconnaître le capitaine Alexandre Mazerolles, que, du reste, il n'avait fait qu'entrevoir une ou deux fois chez sa marraine...

Un éclair de colère jaillit de sa prunelle. Il s'élança, fit son trou dans la cohue, et, d'un élan qui renversait tout sur son passage, s'abattit sur la tête du capitaine. Ce dernier roula sur une table qu'il entraîna dans sa chute, et qui se renversa avec un tintamarre de verres et de bouteilles cassées...

Ces scènes de pugilat n'étaient point rares au Salon des Circassiennes. Elles entraient même pour quelque chose dans la vogue dont jouissait l'établissement. Le coup était superbe. On applaudit. Les Anglais jurèrent : Goddam ! les Allemands : Der Teufel ! et les Espagnols : Caramba !

Roland avait jeté le bras autour de la taille de sa maîtresse, et l'enlevant comme une plume, il lui avait murmuré à l'oreille :

— *J'ai la parure ! Laisse toi faire ! Je ne veux pas que tu restes une minute de plus ici.*

Puis, avant qu'Alexandre Mazerolles eût le temps de se relever, avant que les officiers eussent l'idée de secourir ou de venger leur camarade, il s'était retourné, menaçant, et il avait crié :

— Place !

On s'écarta.

En trois bonds, notre héros, emportant son précieux fardeau, eut gagné l'escalier, dans la spirale duquel il s'engouffra comme une bombe.

La foule eut un instant la velléité de se ruer à sa suite pour lui arracher la magnifique créature. Mais mademoiselle Paméla venait de s'avancer vers la rampe et l'orchestre entonnait la ritournelle de : « Guernadier, que tu m'affliges ! » la chanson à la mode chantée par Flore dans les *Cuisinières*, aux Variétés.

Parlez-moi de la musique pour métamorphoser les tigres en agneaux !

Après tout, comme transport, vertige et fascination : *Guernadier, que tu m'affliges !* valait bien : *Rien n'est sacré pour un sapeur !...*

(*A suivre*).
~~~

Quantité de pluie par jour du mois, 0mm3.

Les vents de S.-E. (sciloccо) qui ont prédominé dans ce mois, ont amené une chaleur humide, et un ciel couvert qui ont eu une influence très préjudiciable sur nos vignes et à nos arbres fruitiers.

## *M. le capitaine Lucciardi*

La distinction dont vient d'être l'objet M. le capitaine Lucciardi, de l'infanterie de marine, est exceptionnelle. Il est rare qu'un simple capitaine soit parvenu Officier de la Légion d'honneur. Mais si cette distinction est exceptionnelle, elle est aussi des plus méritées ; voici comment la motive le Journal Officiel :

M. Lucciardi (Ange-François), capitaine d'infanterie de marine : 16 ans de services, 9 campagnes dont 8 de guerre, 4 blessures de guerre. Faits de guerre au Soudan et à Madagascar. Cité à l'ordre du jour au Soudan le 26 avril 1890. A rendu à Madagascar des services signalés, aussi bien comme chef du bureau des affaires civiles, que comme chef d'état-major de la colonne dirigée par le colonel Combes, pendant les mois de février et de mars 1897. Chargé en dernier lieu du commandement du cercle de Bitsiriry, il a réussi à reconquérir toute cette région qu'infestaient les bandes de Sakalaves ; la prise du village d'Ankatrero (mars 1898) mit fin à ces opérations. Chevalier du 8 septembre 1890.

M. Lucciardi, ancien élève de l'Ecole supérieure de guerre, est proposé pour chef de bataillon. Il honore la Corse. C'est un des futurs officiers généraux de son arme.

## *Note de la Place*

### Musique Militaire

La musique du 163e régiment, devant prêter son concours aux organisateurs de la Tombola au profit des pauvres, dans l'après-midi de dimanche 17 juillet courant, le concert qu'elle devait donner le soir sur la place Saint-Nicolas n'aura pas lieu.

⁂

### Retraite aux flambeaux

*Itinéraire du mardi 19 juillet*

Rue du Nouveau Port jusqu'à l'avenue Carnot, avenue Carnot jusqu'au boulevard Paoli, boulevard Paoli jusqu'à la rue Miot, rue Miot, rue Napoléon jusqu'à la rue Neuve, rue Neuve, rue Saint-Jean. Rentrée.

*Le Major de la Garnison.*

## *Bulletin financier*

Paris, le 12 Juillet 1898.

Malgré la hausse de l'Extérieure le reste de la cote reste stationnaire. Nos rentes sont même moins actives. Le 3 0/0 à 101.45 ; le 3 1/2 0/0, à 107.05.

Parmi les Etablissements de crédit on cote le Crédit Foncier 710. Le Comptoir National d'Escompte 567. Le Crédit Lyonnais, 850. La Société Générale très ferme à 531. C'est le 12 le dernier jour pour la conversion par l'entremise du Comptoir National d'Escompte et de la Société Générale de l'Emprunt Roumain 5 0/0 1875 en 4 0/0 1898 en nouveau progrès à 95.50. La Banque Spéciale des Valeurs Industrielles fait 481.

Les actions de 250 fr. de la Banque Nationale de la République Sud-Africaine introduites sur le Marché à 350 sont très demandées à 365 ; en prenant pour base le dividende de 15.22 des exercices précédents elles constituent un placement à plus de 7 0/0.

Obligations Ville de Paris 1898, 401.50.

Les obligations 5 0/0 de la Cie Austro-Belge des Pétroles cotées 500 fr. progresseront encore à cause du coupon du 1er août.

On en ... déjà une plus value sur les obligations nouvelles de la Cie Générale des Abattoirs municipaux de France à 495.

Rappelons que c'est avant le 16 juillet qu'on doit souscrire aux actions de 101 fr. de la Société anonyme constituée au capital de 1.850.000 fr. pour l'exploitation des grandes Brasseries et Malterie de Vittel, Albert et Renaupont.

Chemins de Fer Français fermes.

## Le Centenaire de Michelet

### Au Théâtre

M. Reynoard, nos lecteurs le savent, et ils seront très prochainement mis en mesure de juger par eux-mêmes de la façon dont il s'est acquitté de cette tâche, avait, le 13 juillet, dégagé devant son auditoire du lycée, la philosophie de l'œuvre de Michelet.

M. Granat a pensé qu'il serait utile d'entretenir le public bastiais du grand savant, du grand artiste, du grand Français qu'a été Jules Michelet. Il a très heureusement complété, le 14, le travail de son collègue, en donnant une biographie détaillée de Michelet, et en appréciant avec autant de compétence que de respectueuse sympathie l'homme et l'œuvre. Disons tout de suite qu'il a été écouté avec l'attention la plus soutenue et, par moment, la plus émue, par toute l'assistance. Celle-ci se composait, en majeure partie, il faut l'avouer, d'écoliers ; et nous ne dissimulerons pas que l'abstention à peu près complète de nos ouvriers, de nos bourgeois et des dames nous a été plutôt pénible. Ceux qui pouvant venir, sont restés chez eux, retenus en un tel jour, et quand il s'agissait d'un tel homme, par un orage aussi passager, se sont privés et nous ont privés de la joie de communier en l'amour de la patrie et de la liberté. C'est une occasion qu'on n'a pas tous les jours. Compatriotes et concitoyens, une autre fois vous ne la laisserez pas échapper...

Michelet, qui est né à Paris en août 1798, et y a grandi " comme une herbe sans soleil entre deux pavés ", était le fils d'un imprimeur qui glissa à la ruine à la suite du retrait de son brevet d'imprimeur par ordre du Premier Consul. Mais sa famille, malgré les plus cruelles privations, fit étudier l'enfant. Celui-ci, suivant les cours du lycée Charlemagne, devint lauréat de concours général, pris profession d'histoire, d'abord au collège Rollin, et ensuite à l'Ecole Normale supérieure. Il traduit la *Scienza Nuova* de Vico, écrit un *Précis, d'Histoire Moderne* [illegible] l'Histoire de la France. Doué du don d'ardente sympathie par tout ce qui souffre, don qu'avait entretenu en lui le divin Virgile, il revit pour son compte la vie du peuple de France et la fait revivre à nos yeux éblouis. Quand au seuil du XIVe. Siècle Jacques Bonhomme, l'ancêtre paysan, lui apparait sur son sillon : " Grand Dieu ! s'écrie-t-il, c'est là mon père ? L'homme du moyen âge !... Voilà mille ans de douleurs ! " Ces douleurs - l'instant il les sentit qui remontaient en lui du fond des temps. Et c'est ainsi que Michelet a pu définir l'histoire et faire d'elle une " résurrection ".

Mais Michelet, prestigieux évocateur du passé, est un homme de son temps ; il écrit le *Peuple* (1846) combat pour la liberté en combattant ses ennemis dans sa chaire du Collège de France, voit son cours suspendu et, en 1852, à la suite du coup d'Etat, le refus de serment l'oblige à quitter ses chères Archives nationales. Il se retire près de Nantes et, la nature le reposant des hommes, il publie coup sur coup, l'*Oiseau* l'*Insecte*, la *Mer*, la *Montagne*. Il achève son Histoire de France en 1867 et donne l'*Amour*, la *Femme*, et *Nos fils*, admirable trilogie, hymne plutôt en l'honneur de la famille et pour l'éducation de l'enfant. Car Michelet, professeur avant tout, attache à l'œuvre éducative une importance capitale. " L'enseignement avait été pour lui l'amitié ", et avait réconcilié avec la vie le précoce misanthrope qui avait tant souffert de la méchanceté et de la sottise des hommes, à l'aube de la vie. Mais la souffrance au lieu de l'aigrir, l'avait rendu meilleur. Michelet qui se sentait " mille cœurs " y donnait place à toute cette humanité dont il a esquissé là *Bible* en réservant, comme de juste, la première place à la France, considérée par lui comme le champion de l'idéal et le soldat de Dieu ; n'est-ce pas elle, en effet, qui a renversé la Bastille ?

C'est ainsi que le conférencier est amené à lire, pour clore sa belle leçon, le récit que Michelet a fait de ce grand événement. Vous qui ne l'avez pas entendu, tâchez de le lire. " En lisant Michelet, dit un de nos critiques, l'âme, le plus souvent s'épure, s'élève, devient meilleure et plus tendre. Il est de ceux qui font aimer et qui se font aimer. Ce n'était peut être pas, à tout prendre, un très grand esprit ; mais c'était un très beau génie et un grand cœur ". Cela doit suffire pour assurer à Michelet nonobstant quelques erreurs involontaires qu'on peut relever dans son œuvre et un style parfois fatigant à force d'être imagé, l'admiration et la gratitude de quiconque a l'âme française et humaine, de quiconque sait lire !

L'Université, en la personne de MM. Reynoard et Granat, n'a pas manqué, en tout cas, au devoir de faire connaître et de glorifier parmi nous l'homme par qui elle a été le plus hautement représentée en ce siècle. Grâce à eux, — et qu'il nous soit permis de les en remercier ici, — l'ombre de Michelet ne pourra pas dire, comme le personnage biblique : « *Veni apud meos et non receperunt me* »

F. DE C.

## Médaille Militaire

La Médaille militaire a été conférée aux dénommés ci-après :

### Légion de la Corse

Barat Jean-François, maréchal des logis chef, 21 ans de services, 12 campagnes.

Santoni Bonaventure, maréchal des logis, 23 ans de services, 12 campagnes.

Pisson Louis-Alexandre, maréchal des logis, 22 ans de services, 12 campagnes.

Tomi Paul-Guillaume, brigadier, 24 ans de services, 15 campagnes.

Colonna Paul Philippe, gendarme, 25 ans de services, 15 campagnes.

Festor Nicolas, gendarme, 25 ans de services, 12 campagnes.

Leoni Thomas, gendarme, 25 ans de services, 12 campagnes.

Paolaggi François-Marie, gendarme, 25 ans de services, 11 campagnes.

Arrighi Grégoire, gendarme, 23 ans de services, 19 campagnes.

Franceschetti Paul-François, gendarme, 23 ans de services, 19 campagnes.

Marietti Paul, gendarme, 24 ans de services, 15 campagnes.

Moretti François, gendarme, 23 ans de services, 19 campagnes.

⁂

Poggiale Antoine-Sauveur, maréchal des logis, à la 16e légion, 24 ans de services.

Bacciochi Antoine Jean, gendarme à la 16e légion, 25 ans de services.

Sigala Hippolyte, gendarme à la 16e légion bis, 16 ans de services.

Seguela Jean, gendarme à la 17e légion bis, 26 ans de services.

Mora Pierre, gendarme à la 19e légion, 17 ans de services, 15 campagnes.

Nivaggioli Pierre, gendarme à la 19e légion, 17 ans de services, 17 campagnes.

Rossi Antoine-François, gendarme à la 19e légion, 17 ans de services, 15 campagnes.

Forcioli Simon Jean, brigadier à la légion de Paris, 23 ans de services.

Poltronacci-Stephanopoli Antoine-Joseph, gendarme au détachement de Cochinchine, 12 ans de services, 11 campagnes.

## Vélocipédie

**Tout est à l'automobile. La nouvelle locomotion brille d'un éclat qui éclipse les prouesses du vélocipède.**

**Après l'exposition qui vient d'avoir lieu à Paris, c'est la grande course de Paris à Amsterdam. Et il y a de quoi vraiment alimenter la curiosité publique : Savez-vous combien on a mis de temps par la route entre les deux Capitales ? 17 heures 35 minutes.**

**Cette prouesse a été accomplie par MM. Clément, le grand constructeur français et Girardot, le chauffeur légendaire.**

⁂

**Malgré le prix de plus en plus bas de la bicyclette le seul progrès est la bicyclette Clément à 275 fr. que les cyclistes s'arrachent. Aucune machine ne peut, en effet, rivaliser avec ce modèle parfait comme construction et qui porte, en outre le nom de Clément. C'est une double garantie. Vous pouvez d'ailleurs la voir chez Mme veuve Ferretti, à Bastia.**

**La dernière innovation, en pneumatiques, C'est le pneu pour moto-Cycle Dunlop, dernièrement créé. La course d'Amsterdam, par le jeu de machine a été gagnée par Marcellin dont le tricycle était muni du fameux bandage. Demandez renseignements à Mme veuve Ferretti, à Bastia.**

### Rude labeur

On peut bien disputer un record de vélo,  
Distancer vingt chauffeurs sur son automobile,  
Mais dérober la palme au savon du *Congo*,  
C'est une tâche ardue, aride et difficile.

*J. Brioude, au parfumeur Victor Vaissier.*

## Théâtre Municipal

*Dimanche 17 Juillet 1898*

à 2 heures et demie de l'après-midi

**TIRAGE**

**DE LA TOMBOLA**

AU PROFIT DES PAUVRES DE LA VILLE

AVEC LE GRACIEUX CONCOURS

*de la Musique du 163e*

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

DE LA CAVALCADE

Après la tombola, une *agréable surprise* sera réservée aux personnes qui auront bien voulu honorer de leur présence cette fête de charité.

*Prix d'entrée*: 1.50 par personne, donnant droit à deux billets de tombola.

Entrée et guichets, comme pour les représentations ordinaires.

## *Petite Gazette*

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 16 JUILLET

*Thermomètre.* — 7 heures du matin, + 22 0 ; midi, + 26 0 ; 6 heures du soir, + 24 4 ; Maxima, + 27 8 ; minima, + 24 4

*Baromètre.* — 7 heures du matin, 765 mm ; midi, 764 mm. ; 6 heures du soir, 763 mm.

*Vent.* — 9 h. du matin, S. E. faible.  
4 h. du soir, N. E. faible.

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, très belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0,37 ; soir, + 0,40.

Pluviomètre, à 9 heures du matin : mm.

⁂

*Légion d'honneur*

Sur la liste des officiers promus dans la Légion d'honneur, à l'occasion du 14 Juillet, le 163e compte deux chevaliers de la Légion d'honneur auxquels nous adressons nos bien cordiales félicitations.

M. le commandant Chapon est décoré au bout de 26 ans de services. Sorti de l'Ecole spéciale militaire le 1er octobre 1873, il a été nommé chef de bataillon le 29 octobre 1896. Les officiers et soldats du 163e ont accueilli cette nomination avec la plus vive satisfaction. Elle est la juste récompense due à un officier supérieur qui a révélé des aptitudes remarquables, et qui apporte dans l'exercice du commandement autant de tact et de bienveillance que de fermeté.

M. le capitaine Maillet qui compte 22 ans de services et deux campagnes, est un de ces dévoués et solides serviteurs qui sont le nerf de l'armée, et contribuent par leurs qualités et leur application, au bon renom d'un régiment.

⁂

*Carnet cycliste*

Huit jours nous séparent pour le championnat de fonds de l'U. V. de France qui doit servir, en même temps, d'épreuve pour l'obtention du brevet.

C'est, en effet, dimanche, 24 courant, à 4 heures du matin, qu'aura lieu cette course et puisque c'est un championnat départemental, les cyclistes d'Ajaccio, Ile-Rousse, du Cap et des diverses parties de l'île ne manqueront pas l'occasion, qui leur est offerte, pour venir disputer, avec les Bastiais, le titre si envié de champion de la Corse.

Déjà on nous annonce l'arrivée de plusieurs ajacciens. Bravos! Les ycliates des autres cantons ne doivent us hésiter.

Rappelons à ce sujet que les engaments seront clos le 20, à 6 heures soir, et qu'ils doivent être envoyés, ant cette date, chez M. Ch. Poggioli, rue Miot, Bastia.

Les concurrents devront être rendus lieu du départ (au deçà du cimere) à 1 heure précise.

C. P.

⁂

*ycée de Bastia*

La distribution des prix au lycée de stia aura lieu le dimanche 31 juillet, heures du matin, sous la présidence M. Cassagneau, préfet de la Corse. Le discours d'usage sera prononcé r M. Hours, professeur d'allemand.

⁂

*étichisme monarchiste*

On a vendu l'autre jour à Londres e boucle de cheveux du roi Edouard . Un amateur s'est trouvé pour la yer huit guinées, ce qui équivaut à ux cents francs.

⁂

*rvice funèbre*

Par les soins du conseil de fabrique Saint-Jean, un service funèbre sera ébré dans cette église, demain, lundi heures, pour le repos de l'âme de l'abbé Puccinelli.

⁂

*culté Marseillaise de droit*

A la suite des examens de fin d'an- M. Franceschi Emile a obtenu le prix de Droit civil et la 1re mention Droit romain.

⁂

*ide de l'acheteur*

Nous appelons l'attention de nos leces sur les annonces insérées à la page sous le titre : *Guide de l'acheteur*.

⁂

*s députés anglais*

Les députés anglais sont jaloux des rogatives de nos honorables. M. vill, aidé de M. O'Brien, va demander que la gratuité du parcours sur les les lignes de chemins de fer du yaume-Uni soit accordée aux mems du Parlement. C'est une des nomuses choses « qu'ils n'ont pas en leterre ! »

n des membres du Parlement fran- compte demander à la Chambre n wagon spécial soit affecté dans que train au transport de ses col- es.

orénavant il y aura *Dames seules* et députés seuls !...

⁂

*uvelles maritimes*

*Travailleur* et le *Dromadaire* ont reillé vendredi pour Ajaccio ; le nier a remorqué le *Beautemps-Beaupré* et le second, la citerne *Verseau*. Le *madaire* a emporté également une cade confectionnée au port de on pour servir à des expériences fermeture de la rade d'Ajaccio.

⁂

*Port*

La tartane italienne *Ida R.*, cane Vannucchi, est partie la nuit ière, chargée de mètres cubes de de pin, à destination de Gênes.

⁂

*al Windsor*

célèbre régénérateur de la cheve- : voir l'annonce *Royal Windsor* en ge.

## BOURSE DE PARIS

| | 15 Juillet. — | 16 juillet |
|---|---|---|
| 3 p. 0/0 ancien. . | 103.05 — | 102.80 |
| 3 p. 0/0 amorti. . | 101.35 — | 101.50 |
| 3 1/2 0/0. . . . . | 106.85 — | 106.90 |

## *ÉTAT CIVIL*

NAISSANCES.

raisi François-Dominique. — Posticelli é. — Mose Henri-Joseph-Jean. — Hirin Eugène-Henri. — Bocchiertsi Marius.

Décès. — Néant.

**UN MONSIEUR** offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor Hugo, Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

# Dépêches de Nuit

## Nominations

M. Padovani est nommé huissier près le tribunal de Bastia.

### *Ponts-et-Chaussés*

Sont nommés conducteurs des Ponts-et-chaussées :

MM. Davi, Porri, Zannetti et Coggia.

## Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

### *Mouvement préfectoral*

M. Sarrien, ministre de la justice, a communiqué au Conseil, au nom de M. Brisson, qui est indisposé, le mouvement préfectoral, et l'a soumis à la signature présidentielle.

### *Graces et commutations de peines*

Le Garde des sceaux a fait signer ensuite par le président de la République le décret par lequel des grâces et des commutations de peines sont accordées à l'occasion du 14 Juillet.

### *Pour la Crète*

M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, a entretenu le conseil du projet d'organisation du gouvernement en Crète.

## Mouvement administratif

Sont nommés préfets :

de la Haute-Garonne, M. Viguié ;

de Seine-et-Marne, M. Bœgner ;

de l'Aisne, M. Goulley ;

de Saône-et-Loire, M. Dumoulin ;

des Côtes-du-Nord, M. Delaze ;

de la Vienne, M. Joliet ;

du Gard, M. Couppel du Lude ;

du Doubs, M. Roger ;

de la Haute-Vienne, M. Boudier ;

du Puy-de-Dôme, M. Ardisson ;

de l'Isère, M. Munon Nano ;

du Vaucluse, M. Tournier ;

du Cher, M. Brot ;

du Finistère, M. Arnaud ;

de l'Yonne, M. Masclet ;

de la Creuse, M. Alapetite ;

de la Corrèze, M. Estelle ;

du Var, M. Bonnerot ;

du Loir-et-Cher, M. Bonnet ;

de la Marne, M. Gilbert, sous-préfet de Toulon.

⁂

Sont mis en disponibilité les préfets dont les noms suivent :

MM. Dupuy, du Puy-du-Dôme ;

Druard, de l'Allier ;

Ladrat, du Cantal ;

Bonzier, de l'Aude ;

Exbrayat, du Gers ;

Rounet, du Lot ;

Salmon, de la Marne ;

## L'AFFAIRE DREYFUS

### NOUVELLE LETTRE DE ZOLA

*L'Aurore* publie une nouvelle lettre de Zola.

Cette lettre, qui est adressée à M. Brisson, président du conseil des ministres, renferme des critiques amères pour ceux qui refusent la révision du procès Dreyfus.

### L'instruction du procès

M. Bertulus, chargé de l'instruction de l'affaire Esterhazy, a interrogé de nouveau aujourd'hui le commandant Esterhazy et Madame Païs.

M. Fabre, chargé de l'instruction Picquart, a entendu cet après-midi le commandant Lauth et l'archiviste Gribelin.

## Déplacement Ministériel

M. Léon Bourgeois, ministre de l'instruction publique, a quitté Paris ce soir pour se rendre à Châlons-sur-Marne, où il doit assister demain à un banquet qui lui est offert par le Cercle démocratique de la Marne.

## La Guerre HISPANO-AMERICAINE

### Expédition contre Puerto-Rico

On télégraphie de New-York ;

L'administration de la guerre est en train d'organiser une expédition contre Puerto-Rico.

Le général Mates serait à la tête des troupes. Le corps d'occupation comprendrait un effectif de 25,000 hommes.

### AVIS DE MESSE

M. Puccinelli François prie ses parents, amis et connaissances de vouloir bien assister à la messe qui sera célébrée lundi, 18 Juillet, à 9 heures précises du matin, en l'église Saint-Jean, pour le repos de l'âme de

**M. l'abbé Jean Puccinelli**

LE MEILLEUR DES PAPIERS A CIGARETTES

LE SUEZ

En vente dans tous les bureaux de tabac.
Dépôt : Louis-Napoléon Mattei — Bastia.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS

**BOCK-ORBEC**

**Se méfier des Contrefaçons**

A LOUER

un demi étage rue Abbatucci, au dessus du Cercle de la Méditerranée.

S'adresser au bureau du journal.

Avis très important

*pour toute la Corse*

M. ARRIGHI DE CASANOVA a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'installer deux dépôts de la Minoterie de Corte pour la vente de la farine, du son et de la repasse, l'un à Bastia, Boulevard Paoli, 31, et l'autre à Ajaccio, Cours Napoléon, 31.

Ces deux dépôts achèteront au comptant le blé du pays.

A VENDRE

Jolie petite ânesse, s'attelant et trottant bien.

S'adresser au bureau du journal.

Achat de Cocons

M. Henri Barsanti, négociant au Nouveau Port, à Bastia, prévient les éducateurs qu'il achète les cocons pour la filature au prix de 1.50 à 2.50 suivant la qualité, et les cocons vides de 3.50 à 4.00.

AVIS

Pour cause de départ, divers meubles et objets de salon, salle à manger, chambres, cuisine, etc.

S'adresser tous les jours, à partir de 9 heures du matin, Rue Neuve Saint-Jean, 1, à droite au 2e étage.

QUINQUINA-DUBONNET

APÉRITIF

*dans tous les Cafés.*

BAZAR GASTRONOMIQUE

Maison de toute confiance

*A. Ferrandini*

11, Place Saint-Nicolas, Bastia

Spécialité de Conserves alimentaires de meilleures marques, Galantine de volailles, Pâtés de grives truffé, Langue de porc, Ravigottes, Andouillettes, Filet de porc, Tête de veau tartare, etc.

Spécialité de Fromages assortis.

Charcuterie, Jambon glacé, Mortapella.

Vins et Liqueurs de première marque.

*Spécialité de café importation directe.*

En vente chez

M. Mattei Dominique aîné

Place Saint-Nicolas, 13

Souffre sublimé pur **10** fr.

Souffre de Romagne, **8.75**, le ballot de 50 kilos.

Gruau A, extra supérieur, V. et E. Coty 44 fr. la balle de 122 k. 5.

Cos B, extra supérieur, F. Pinatel, 43 fr. la balle de 122 k. 5.

Le meilleur des cigares à 0,10 est sans contredit le **Cigare Mattei**, le demander dans **tous les débits**.

Qui ne fume pas ce bon cigare, ... la bonne ... est rare.

## Adresses utiles. — Guide de l'Acheteur. — Adresses utile

**Chaussures**
de la maison Pinet de Paris
L. SCINETRO, Bd Paoli, 16.

**Boulangeries**
Vve FONTANA
11, rue Napoléon
FARINES PREMIÈRES DE CALIFORNIE
à 0,60 le kilogr.

**Pharmacies**
Teilliet, 10, Boulevard du Palais. Produits chimiques purs. Eaux minérales. Spécialités françaises et étrangères. Fournitures photographiques.

**Bains Sainte-Anne**
Nouvel Etablissement
Rue Saint-Angelo, près la maison Tomasi.
On trouvera dans cet établissement tout le confortable désirable.

**Huile**
de Bonifacio garantie pure
chez M. FRANÇOIS BERNARDI,
2, rue Neuve, au 2me étage

**Vannerie**
Grand assortiment de paniers de toutes dimensions. Choix considérable de paniers fantaisie. T. Caffarelli fils, rue Napoléon, 1.

**Cédrats Confits**
Confiserie soignée. — Prix modérés. Emballage élégant fourni gratuitement aux acheteurs. Expédition par colis postaux.
Dépôt : Chez A. Padovani, expéditionnaire, 7, Route du Cap, Nouveau Port, Bastia.

**Relieur**
Reliure, Cartonnage et Collage de cartes sur toile.
LONGHI, Rue Saint-Jean, 2.

**Bijouterie-Horlogerie**
Maison Danesi fils, 16, Boulevard Paoli. Assortiment de montres et bijoux Poignards corses or contrôlé.

**Soufre noir**
Poudre garantie, supérieure à divers produits, brévetés, 50 pour cent d'économie. Nombreuses récompenses.
S'adresser à M. J.-F. Mattei, à Pietricaggio.

**Articles Funéraires**
Louis Tomelli, 9, Boulevard du Palais. Couronnes en tous genres. Prix modérés.

**Machines à Coudre**
Les moins chères, les plus solides, les plus simples, les mieux soignées, sont les couseuses PHÉNIX MACHINES concession exclusive des 4 tres marques du monde, chez M. Roth, 28, Bd Paoli.

**Tailleur**
Nouveauté — Elégance — Solidité
Emanuelli Toussaint
Maître-Tailleur
Place Saint-Nicolas, 4, Bastia
Habillements sur mesure et confections soignés. — Spécialité de vêtements ecclésiastiques. — Prix très modérés.

**Ameublements**
Clément, rue Neuve, ameublements riches et simples. Draperies et tentures. Atelier d'encadrement. Prix défiant toute concurrence. — Grand choix d'étoffes.

Noel Berti, rue Neuve Saint-Roch. Rideaux et tentures. Tapisseries pour ameublements, styles en tous genres.

ANGE GIAMBELLI, en face la maison Valery. Meubles simples et riches, Literie, Suspensions, Pianos A. Bord, meilleur marché que partout ailleurs.

**Feux Artifices**
A l'occasion du 14 Juillet on trouvera chez M. Jérôme Agostini fils, Vieux Port, un grand assortiment de Feux d'Artifices à prix réduits.

**Hôtels**
La Croix de Malte, J. Bazzi, Boulevard Paoli, 26.

**Immeubles**
A LOUER
A partir du 15 juillet, appartement du 3e étage Bd Paoli, 2

**Farines**
Les meilleures farines sont sans contredit celles de la Maison E. FARRE
Chez tous les négociants.

## A VENDRE

deux magasins rue Miot, 8.
Conditions très avantageuses.

Un appartement composé de neuf pièces, un corridor et grenier, au 4e étage, rue de l'Opéra, 27.

S'adresser à M. Bartoli, notaire à Bastia.

## M. A. GEORGES
**Docteur-Dentiste**
AMÉRICAIN

*Le Cabinet de M. GEORGES est transféré, 14, Boulevard Paoli, où il reçoit tous les jours.*

**Cabinet ouvert toute l'année**

ANCIEN CABINET PRADÈRE
## PIERRE SABATE
**Chirurgien-Dentiste du Lycée**
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXRACTION DES DENTS
sans douleur
*14, rue de l'Opéra,*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

*Un des rédacteurs gérant,*
Matthieu Ollagnier.

Bastia. Imprimerie Ollagnier

**Voulez-vous de la bonne bière ?**
**à la Brasserie Gasparini**
Place Saint-Nicolas
*Vente en gros et en détail*

## Orezza-les-Eaux
**Stazzona**

M. LÉONARD STEFANI, ancien propriétaire de l'Hôtel d'Europe à Bastia, et Compagnie, viennent de monter à neuf pour la saison des eaux, un Hôtel très confortable à Stazzona. Prix, très modérés. Chambres de 20 à 25 fr. pour la Saison.

## Représentant
actif, demandé. Ecr. avec référ. Mattei, étain, Marseille.

## l'Insecticide agricole
**Benigni**

est le meilleur remède pour la destruction des fourmis et insectes qui causent de graves dommages aux arbres et plantes de toute nature.

La boîte de 500 gram. 3,50.

S'adresser à l'inventeur A. M. Benigni, propriétaire-agriculteur, Place de l'Hôtel de Ville, 9.

TRANSPORTS DIRECTS PAR BATEAUX A VAPEUR
Pour Londres, Hambourg et Anvers
le vapeur anglais SWAN
chargera à Bastia vers le 20 Juillet
**Pour nolis s'adresser à**
**Arthur C. Southwell, Bastia.**

## Orezza-les-Eaux
—( VILLA GRANAJOLA )—

La Villa sera ouverte le 1 juillet. Cette station d'été est la mieux placée, à proximité de la source, dans un paysage incomparable — Une voiture attachée à l'Etablissement attendra, tous les jours, MM. les Voyageurs à leur arrivée à la gare de Folelli. — Un service de voitures sera établi entre la Villa Granajola et la source des Eaux d'Orezza.

***Jeux de Tennis — Croquets — Balançoires***
**PATISSERIE DU JOUR**

La cuisine de l'hôtel, dirigée par Mme COLOMBANI, est de nature à satisfaire les appétits les plus aiguisés par l'excellente eau d'Orezza et l'air de la campagne.

Prix modérés — *Arrangements pour familles* — Prix modérés

Pour renseignements, s'adresser à l'Hôtel d'Europe, 3 et 5, rue de l'Opéra, Bastia.

ÉTABLISSEMENT
## HORTICOLE ET FLORAL
**de la *Carrosaccia* à Ajaccio**

*Plantes d'ornement et de rapport*

Fleurs coupées, Bouquets, Couronnes

*Spécialité* : Plants répiquées garantis des meilleures qualités légumes, de fleurs, arbres et arbustes florifères, asperges, etc., et Rosiers, œillets, chrysanthèmes, giroflées, palmiers, etc., très grandes variétés et à des conditions exceptionnelles de marché.

*La visite de nos cultures est sollicitée*
Production de plantes, arbres et graines sur contrat.

(9, RUE NAPOLÉON) **BAR SOAVI** (RUE NAPOLÉON

## BIÈRE GRUBER
***LE BOCK : 20 CENTIMES***

## Royal Windsor
**LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX**

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES ?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS ?
*SI OUI,*

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux

*ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS*

Demandez partout la CÉDRATINE de la Maison L. MATTEI et Cie. Liqueur apéritive, digestive, dont l'usage journalier et modéré facilite toutes les fonctions de l'

## MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
## PRODUITS RECOMMANDÉS :

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jou
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « véry selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centime

## PHARMACIE DANÉ
**Pharmacien de l'Hôpital Civil**
**Chef du Laboratoire de Bactériologie**

***Coin de Rue Saint-Roch et Boulevard Paoli***

FOURNISSEUR de l'Assistance médicale gratuite, des établissements de bienfaisance et des sociétés de secours mutuels.
*Laboratoire spécial d'Analyses* chimiques et de recherches microscopiques.
Dépôt d'*Eaux Minérales*. — *Sérums et Vaccins.*
Fournitures pour la photographie.
*Pansements antiseptiques. Bandages*, Appareils et instruments de chirurgie.
*Conditions spéciales pour le gros. — Service de nuit*

---

23e ANNÉE — LUNDI, 18, ET MARDI, 19 JUILLET 1898 — 00297 — 168

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judic. 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, rue Fontaine, à Paris
ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse... un an, 20 fr. 6 mois, 10 »
Autres Départ. 22 » » 12 »
Union postale, et autres Pays le port en sus
*On ne répond pas des manuscrits déposés.*

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

### LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Vincent de Paul.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 12 m. — Coucher, 7 h. 04 m.
Lune : Dernier quartier, le 10 — Nouvelle, le 18
Fête de demain : Saint Jérôme Emiliani.

*18 JUILLET*

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

*Séance du 13 juillet*

## L'Élection de Bastia

*M. le président.* L'ordre du jour appelle la iscussion des conclusions du rapport du 3e ureau sur les opérations électorales de l'arrondissement de Bastia (Corse).

Le 3e bureau propose d'annuler les opérations électorales de cet arrondissement.

La parole est à M. Astima.

*M. le colonel Astima.* Messieurs, je vous emande quelques instants de bienveillante ttention pour vous faire connaître très rapidement la situation électorale de Bastia.

Je le ferai sans parti pris, estimant qu'un omme d'honneur ne doit pas travestir la vérité à des hommes d'honneur. (Très bien ! très ien ! à gauche).

Je suis incapable, au demeurant, au dernier ersant de ma vie, de faire appel aux passions, ux mesquines considérations personnelles our induire en erreur mes concitoyens quand sollicite leurs libres suffrages. Et mes adersaires eux-mêmes savent que je sais faire straction de mes intérêts personnels quand onneur et la loyauté le commandent.

Je suis un vieux soldat, un mutilé, et il serait digne de moi de vous demander ma validan si mon élection, malgré la faible majorité e j'ai obtenue, n'était pas l'expression d'une anifestation sincère, spontanée, des 6,406 ecteurs républicains qui m'ont accordé leur nfiance. (Très bien ! très bien ! sur divers nes).

D'ailleurs, messieurs, j'avais refusé toute ndidature, et ce n'est que sur les vives insces du comité républicain et de la démotie insulaire que j'ai accepté.

Bien qu'à ce moment je fusse sûr d'être u, car je ne pouvais prévoir que les escans volants qui sont à la disposition de ces ssieurs auraient été envoyés dans d'autres conscriptions de la Corse au secours des es et amis, je n'ai pas hésité et, sans jeter regard en arrière, sans me préoccuper du ent, confiant dans l'avenir, j'ai continué marche en avant.

Messieurs, mes adversaires politiques en rse n'acceptent le verdict populaire que nd il leur est favorable. Habitué à servir s les régimes, quand ces régimes leur accorent toutes les faveurs et, laissez-moi vous ire, tous les triomphes faciles, mes adveres, après vingt-cinq années d'opposition ductible à la République, se sont ralliées à uniquement pour maintenir leur situation torale menacée.

andidats officiels sous l'empire de père en ils s'étaient partagé la Corse en autant de électoraux qu'il y avait de convoitises à faire. Et à quels résultats en sommes-nous ivés, nous les républicains pourchassés l'empire et écrasés sous l'Ordre moral ?

l'heure actuelle, sur les 94 communes qui posent ma circonscription, 70 maires sont ommes liges de mes adversaires. Ils n'ont lé devant rien, devant aucune menace, ne intimidation, et j'ajoute : devant au déloyauté, pour combattre et assurer le mphe de mon honorable adversaire. (Bruit).

ne voudrais pas, messieurs, fatiguer votre tion ; mais je ne puis pas, cependant, re de vous signaler à quels moyens t recours mes adversaires au cours de la dernière période électorale pour fausser la manifestation du suffrage universel.

A Bastia, ville, nous voyons dans la 1re section un maire réactionnaire président du bureau et manifestement hostile à ma candidature, faire voter successivement cinq électeurs dans une autre section sans les émarger.

Et comment aurait-il pu le faire, puisque ces électeurs ne figuraient pas sur les listes électorales ?

Dans cette même section où le nombre des suffrages à attribuer aux candidats est 1,924, il se trouve qu'on en a attribué 1,933, c'est-à-dire 9 de plus. Pourquoi ? pour les attribuer à mon adversaire.

La preuve, je la trouve dans le procès-verbal lui-même, qui, contrairement à tous les usages et à la probité la plus élémentaire en matière électorale, n'a été signé et rédigé que le lendemain des opérations, le 9, à quatre heures du soir. Dans quel but ? Vous l'avez deviné Evidemment, mes adversaires ont donné des explications sur le procès-verbal, mais elles sont trop intéressées pour être convaincantes. Le bureau se composait de cinq membres, dont deux républicains, un avocat à la cour d'appel de Bastia et un conseiller général. Tous les deux affirment sous la foi du serment qu'au moment de la signature du procès-verbal ces explications n'y étaient pas consignées.

Il y a un fait plus grave. Avec la liste de pointage on aurait pu vérifier et remettre les choses en état. Eh bien ! la liste de pointage a disparu. (Mouvements divers).

*Sur divers bancs.* Aux voix !

*M. le colonel Astima.* Je vous retiendrais trop longtemps si je vous donnais toutes les explications que je désirerais vous soumettre. Puisque j'entends dire « Aux voix ! », je m'incline et suis prêt à descendre de la tribune. Permettez-moi seulement d'ajouter quelques mots en terminant.

Voici quelles sont les origines politiques de mon adversaire... (Aux voix ! aux voix !)

*M. Marcel Habert.* Comment ? aux voix ! Le bureau a conclu à l'unanimité à l'invalidation.

*M. Emmanuel Arène.* Le bureau s'en rapporte à la Chambre, monsieur Marcel Habert, et il n'y a eu aucune unanimité.

Je demande la parole.

*M. Marcel Habert.* Je la demande également. (On rit).

*M. le colonel Astima.* Hier encore, il adressait aux électeurs de l'arrondissement de Bastia, la profession de foi suivante :

« Mes chers concitoyens, après les nombreuses marques de haute confiance que vous avez bien voulu donner à ma famille depuis 1849, j'ose avoir l'ambition de servir à mon tour la cause napoléonienne et de réclamer la révision de la Constitution votée par une Assemblée sans mandat. » (Interruptions).

Messieurs, je vais finir. Je vois que vous êtes impatients et qu'il vous importe peu que la tribune soit occupée par un vieillard. Et cependant si vous avez trouvé la porte de la République largement ouverte, c'est à nous les vétérans de la démocratie, à nous républicains sous l'empire et sous l'ordre moral, que vous le devez. Nous savons combien il est parfois dur de travailler pour la liberté. (Très bien ! très bien ! sur divers bancs).

Mais j'ai hâte d'en finir, messieurs, et quelle que soit la décision que vous allez prendre à mon encontre, laissez-moi vous résumer à nouveau ma profession de foi.

Je suis un vieux lutteur. Je suis le doyen de la démocratie corse. Au Seize-Mai, j'ai lutté contre le chef de la famille de mon adversaire, qui n'était autre qu'un préfet de l'Empire. Depuis vingt-cinq ans, dès le lendemain de nos désastres, j'ai défendu la République contre ses adversaires. Si j'ai vaincu hier, c'est avec loyauté que j'ai mené le combat. Je le répète, j'ai soixante-douze ans révolus... (Aux voix ! — Parlez ! parlez !)

Je suis, messieurs, un des vieux débris de Malakoff, un des rares survivants du petit bois de Frœschwiller ; et si j'ai accepté d'être le soldat de la démocratie dans l'arrondissement de Bastia, c'est par devoir, c'est par discipline républicaine, car jamais l'ambition ne fut le mobile de mes actes. (Applaudissements sur divers bancs).

*M. le président.* La parole est à M. Denis (des Landes).

*M. Denis (des Landes).* Messieurs, je suis à la tribune au lieu et place d'un de nos collègues gravement malade ; c'est donc un devoir de pure et simple convenance que je remplis.

J'ai pour l'orateur qui vient de descendre de la tribune la plus grande déférence ; j'ai le plus grand respect pour ce vieil et héroïque soldat. Je crois qu'il réunit presque toutes les conditions voulues pour faire un excellent collègue. Il ne lui en manque qu'une, mais elle est essentielle : il n'a pas été élu. (On rit).

Les élections du 8 mai, dit la commission de recensement de la Corse, ont donné les résultats suivants :

M. Astima a obtenu 6,406 voix ; M. Gavini, 6,403 voix.

Le sous-préfet de Bastia avait télégraphié les chiffres suivants à la préfecture le soir même :

M. Astima, 6,401 voix ;
M. Gavini, 6,409 voix.

C'est donc à la commission de recensement que M. Astima a gagné un certain nombre de suffrages.

Le résumé des faits tien en quelques mots :

Le bureau a examiné attentivement cette élection ; il l'a étudiée en détail. De nombreuses réunions, consacrées à cette seule élection de Bastia, ont eu lieu, et M. Massabuau, dans un rapport très détaillé, a conclu en disant : « M. Gavini a eu 6,411 voix et M. Astima 6,405 voix. »

La majorité absolue était de 6,409 suffrages.

Donc M. Gavini est élu, puisqu'il a la majorité plus deux des voix exprimées.

Le bureau a paru longtemps d'accord sur ce principe que M. Gavini était réellement élu ; l'erreur commise par la proclamation de M. Astima ne faisait pas doute ; ce dernier n'avait pas eu la majorité. Mais, à un moment donné, le bureau s'est trouvé composé de telle façon qu'au lieu d'être en majorité, les partisans de la validation de M. Gavini se sont trouvés en petit nombre : 10 contre 15.

*M. Jourde.* Vous êtes mal renseigné, mon cher collègue : vous pouvez faire appel à tous vos amis et à vos adversaires, ils vous diront qu'il n'y avait dans le bureau que des hommes impartiaux. (Très bien ! très bien !)

*M. Massabuau.* Le bureau a tergiversé, mais il a toujours été impartial.

*M. Denis (des Landes).* Voici, monsieur Jourde, ce que dit M. Massabuau, rapporteur :

« La proclamation de M. Gavini a ensuite été mise aux voix par M. le président et votée par le bureau... M. Massabuau a été prié de résumer les faits dans un rapport... Dans sa séance du 7 juillet, le bureau, après avoir entendu la lecture du résumé dressé par M. Massabuau, a arrêté définitivement, à la majorité de 15 voix contre 10, qu'il n'y avait pas élection. »

Donc, parce qu'un grand nombre de membres qui avaient pris la première décision étaient absents, le bureau a changé d'opinion et chargé M. Gabiat de faire un rapport. J'ai bien le droit de constater des faits et je ne fais pas autre chose.

C'est M. Gabiat, rapporteur de la majorité des quinze membres, qui écrit et rapporte ce qu'a dit M. Massabuau, en ajoutant :

« Cette nouvelle et dernière décision est basée sur ce fait que le nombre des bulletins nuls ou annulables est considérable, 220 environ, dont 70 très sérieusement contestés, — étant donné que l'élection ne s'appuie que sur des différences de deux ou trois suffrages. »

Les bulletins nuls ou annulables sont blancs ou portent des noms de candidats qui n'avaient pas fait leur déclaration en temps utile.

De plus, il n'y a que 46 bulletins contestés ; parmi ces 46 bulletins, 7 n'ont pas été l'objet d'une contestation sérieuse, puisqu'à l'unanimité le bureau a décidé qu'il n'y avait pas lieu de discuter sur ce point ; il n'y en a eu que 9 dont l'examen a amené l'expression d'opinions diverses ; mais c'est après un étude des plus minutieuses de tous les bulletins litigieux que le bureau a attribué la majorité à M. Gavini.

M. le rapporteur ajoute :

« Suivant que les bulletins contestés sont appréciés d'après telle ou telle méthode, on voit alternativement l'emporter — mais à une infime minorité — l'un ou l'autre des deux candidats en présence. »

M. le rapporteur commet ici une erreur ; j'en appelle au témoignage de plusieurs de mes collègues du bureau avec lesquels je me suis entretenu de la question et parmi lesquels plusieurs ne sont pas partisans de l'idée que je défends. Ils m'ont dit que jamais, à aucun moment, aucun des membres du bureau n'a prétendu que M. Astima fût élu. Il y a eu deux opinions en présence : l'une que M. Gavini devrait être proclamé élu, l'autre qu'il vaudrait mieux invalider M. Astima ; mais personne n'a été d'avis que l'élection de ce dernier était valable.

Et M. le rapporteur ajoute :

« Bien mieux — et ceci a été l'argument décisif pour entraîner la décision de la majorité du bureau — il ne semble pas que l'on puisse affirmer que la majorité absolue nécessaire pour la validité des scrutins ait été atteinte. »

A cela je réponds simplement par l'opinion même du bureau : la majorité voulue a été atteinte ; la majorité était de 6,409 voix. M. Gavini a eu 6,411 voix ; donc il a été élu, et cela a été hors de contestation pour la majorité du bureau jusqu'à cette journée du 7 juillet où, les partisans de la proclamation de M. Gavini étant en petit nombre, une décision différente a été prise.

Je n'ai donc qu'une idée à soumettre à la Chambre : M. Gavini est dans la même situation où était M. Letang ; or M. Letang a été proclamé élu par la Chambre au lieu et place de M. Vacher, parce que M. Vacher n'était pas élu

Assurément M. Gavini n'a pas une grande majorité ; M. Disleau non plus n'avait pas une grande majorité l'autre jour ; il avait une majorité moindre que celle de M. Gavini, et la Chambre n'a pas hésité à le valider. Pourquoi avoir deux poids et deux mesures, suivant que le collègue dont il s'agit appartient à tel ou tel parti politique ?

Il n'y a pas de question politique en jeu ; nous sommes en présence d'une question de chiffres, d'un problème d'arithmétique élémentaire.

Je demande simplement que 2 et 2 fassent 4 pour toute la gamme de l'opinion. Je fais appel à votre loyauté. (Applaudissements sur divers bancs).

*M. le président.* La parole est à M. Emmanuel Arène.

*M. Emmanuel Arène.* Messieurs, l'élection de Bastia est la dernière élection corse que vous ayez à examiner, et je me permettrai à ce propos, pour essayer, d'ailleurs sans grand espoir, d'en finir avec les légendaires et très spirituelles plaisanteries sur les choses de Corse, de rappeler que sur les cinq élections de notre département, il en est trois, celle de mes honorables amis, M. le comte Pozzo-di-Borgo à Sartène, M. Malaspina à Calvi et la mienne à Ajaccio, qui se sont présentées à vous dans des conditions si incontestables et si incontestées, avec de si écrasantes majorités, que nos adversaires eux-mêmes, contrairement à toutes les règles et à toutes les traditions, n'ont formulé aucune protestation contre l'élection et qu'ils se sont résignés, ce qui est une vertu très rare en Corse, à voir nos trois élections validées sans aucune objection possible, et à l'unanimité, par la sous-commission, par le bureau et par la Chambre.

La quatrième élection, celle de mon ami M. Giacobbi, a donné lieu, quoique s'étant produite, elle aussi, à 2,000 voix de majorité, à une demande d'enquête qui a été précisément portée à la tribune par notre collègue, M. Denis. L'entreprise était hardie, car il n'y avait vraiment rien à dire contre cette élection. Mais M. Denis n'est pas pour rien député des Landes ; il a pris le taureau par les cornes. (On rit).

Qu'on lui a imposé la question de majorité, et il a failli obtenir son enquête. Mais je tiens à lui dire, sans vouloir en rien diminuer son mérite, que j'en ai eu l'explication quelques instants après la discussion, en causant, dans les couloirs de la Chambre, avec un de nos plus aimables collègues qui s'était montré fort ardent en faveur de l'enquête.

Je lui demandai :

— Vraiment, cette élection vous a donc paru si blâmable pour que vous ayez pris une pareille attitude ?

— Mais non, m'a-t-il répondu avec cet aimable abandon qui est le charme de nos conversations de couloirs : seulement on m'a dit que votre Corse est un très beau pays. Il y a longtemps que je promettais ce voyage à ma femme (On rit), et ma foi ! si on avait pu voter une petite enquête sur une de vos élections, l'occasion aurait été excellente pour tenir ma promesse. (Nouveaux rires et exclamations).

*(A suivre).*

## Nécrologie

### Le Lieutenant Graziani

Ceux qui ont vu l'année terrible ont gardé le souvenir d'un des plus héroïques enfants de Bastia, du colonel Graziani, tué à la tête de son régiment, au combat de Nuits. Le colonel Graziani, qui était appelé aux plus hautes destinées, fut arrêté, dans le cours d'une déjà glorieuse carrière par une balle allemande. Il laissait deux fils ; tous deux voulurent être militaires, l'âme vaillante du père était passée toute entière dans les âmes des enfants.

La veuve inconsolable consentit à ce dernier sacrifice. Brillants élèves du lycée de Bastia, les deux frères sortirent, à quelques années d'intervalle, de l'Ecole spéciale de St-Cyr. L'aîné, élève de l'Ecole supérieure de guerre, breveté d'état-major, est aujourd'hui capitaine décoré et proposé pour le grade de chef de bataillon. Le cadet, était lieutenant au 2e zouaves à Oran, lorsqu'une fièvre typhoïde l'a emporté en quelques jours, dissipant son beau rêve d'une mort glorieuse sur un champ de bataille.

La nouvelle de cette mort prématurée a produit une profonde et pénible impression dans notre ville, et chacun s'est associé au deuil de cette famille si cruellement éprouvée.

Nous offrons l'expression de nos bien douloureuses condoléances à Mme Graziani, à notre vieil ami le capitaine Graziani et à la famille Bonelli.

## MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

*Programme du 19 Juillet, à 8 h. 1/2*

| | |
|---|---|
| 1. Allégro, | Sellénik. |
| 2. Le Cid, (fantaisie), | Massenet. |
| 3. L'Africaine, (fantaisie), | Meyerber. |
| 4. Carmen, | Bizet. |
| 5. Mystérieuse, (valse), | Meyer. |

*Le Chef de Musique*, Moulines.

⁂

### Retraite aux flambeaux

*Itinéraire du mardi 19 juillet*

Rue du Nouveau Port jusqu'à l'avenue Carnot, avenue Carnot jusqu'au boulevard Paoli, boulevard Paoli jusqu'à la rue Miot, rue Miot, rue Napoléon jusqu'à la rue Neuve, rue Neuve, rue Saint-Jean. Rentrée.

## Bulletin financier

Paris, le 13 Juillet 1898.

Malgré les bonnes dispositions générales et la bonne nouvelle de l'Extérieure nos rentes restent un peu lourdes, le 3 0/0 à 103 15, le 3 1/2 0/0 à 107,10.

Le Crédit Foncier dont toutes ses obligations ont déjà regagné une grande partie du dernier coupon s'inscrit à [illegible], le Comptoir National d'Escompte à 587, le Crédit Lyonnais à 850, la Société Générale très ferme à [illegible] ainsi que la Banque Spéciale des Valeurs Industrielles à 183.

Les actions de la Banque Nationale de la République Sud-Africaine sont très demandées au prix de 175 que le coupon de 10 fr. fin de mois réduira d'autant.

Très recherchées les Villes de Paris 1886 à 401,50.

L'action Chaussures Françaises s'avance à 459. Actif courant de transactions sur l'action Bec Auer sans changement, l'action des Grandes Ardoisières Angevines à 440, l'obligation de la Cie Générale d'Immeubles à 475, l'obligation de la Cie Austro-belge de Pétrole à 500 fr. et l'obligation des Abattoirs Municipaux de France à 492.

Les bénéfices actuels des Brasseries et Malteries de Vittel Albert et Bennepont réunies en société anonyme donnent un dividende de 9,20 par action de 100 fr. qui s'augmentera rapidement par suite de la réduction des frais généraux et du développement de la production.

L'obligation des Chemins de Fer Ethiopiens est bien tenue à 327.

Chemins de Fer Français calmes.

## TOMBOLA

### AU PROFIT DES PAUVRES DE LA VILLE

### Liste des numéros gagnants

1242 Gagne : Un vase de Sèvres, M. le Président de la République.
2109 Coupe ancienne du Premier Empire, et Une paire de chandeliers en bronze doré, Hébrard, sénateur.
1342 Un écrin en satin contenant 6 couverts en aluminium, Ch. Poggioli.
85 Une paire porte-bouquets égyptiens, J. B. Ollagnier.
605 Un porte-réveil en faïence, Guaitella père et fils.
1319 Une lampe trotteuse, Valery et Casanova.
882 Un tableau, Sauveur Maggiotti.
1761 Une théière fantaisie, Mme L. Antoni.
1306 Un store chinois, Mme X.
1122 Une cave à parfums, H. Vincenti.
39 Un grand éventail chinois, Mme X.
1486 Un encrier, style Renaissance, Ollagnier, libraire.
2091 Un vide-poche Marie-Antoinette, Romani, capitaine.
2031 Un réveil, Danesi frères.
1323 Un huilier faïence Louis XV, Mme Louise Robert.
262 Une boîte cigarettes chocolat, Modena, confiseur.
119 Deux appliques porcelaine pour salle à manger, Mossé.
236 Un biberon perfectionné. Sans Gène.
1003 Un vase porcelaine fantaisie, Mossé.
745 Deux paires pantoufles, Morini.
1168 Une lampe, Agostini, rue Napoléon.
985 Une paire fleurets, Badani Robert.
1946 Une bouteille Quinquina au vin de Malaga et un cruchon crème de cédrats, Bourgeois frères.
1204 Un calendrier perpétuel, Brignardelli.
641 Un sucrier faïence, XX.
2401 Une bouteille quinquina au vin Moscatel et un cruchon Curaçao, Bourgeois frères.
425 Une boîte thon extra, M.
2292 Deux sucriers faïence, Ponzevera.
615 Un réveil-matin, Quilio, horloger.
1677 Une paire porte-bouquets porcelaine, Muraccioli.
2066 Un panier fantaisie forme poisson, Balbi Roch.
206 Un éventail peluche haute fantaisie, Camugli Dominique.
364 Trois volumes, Progher.
1622 Six boîtes pâtes d'Italie, (1er choix), Ghilini frères.
2113 Un vélo mécanique et un briquet essence, Agostini Antoine, place St-Nicolas.
420 Un coussin brodé à la main, Mme Z.
2263 Une bouteille Eau de Cologne et une bouteille Eau de Botot, Teilliet, pharmacien.
1454 Un porte-violettes et un sucrier, Maison Bloch.
2671 Une vipère, Julien Lota.
2181 Un beurrier opaque, X
1290 Un chapeau mousquetaire, L. Seinetro.
1336 Deux repas complets pour touristes, Thiers Frères.
1866 Un verre d'eau, D. Pierecchi.
922 Un sachet (La Russie aux dames françaises), Julien Lota.
879 Un plateau artistique, Bazar Universel.
849 Un service à bière, Clément Delpino.
1174 Un bougeoir vieux bronze, Carbuccia et Fils.
1987 Un porte-cigares en cristal, Marinetti frères.
942 Une pipe-écume et un paquet de tabac, Passalacqua, (Civette).
43 Un remontoir en nickel, Santandrea.
24 Une glace trois faces, style byzantin, Carbuccia et fils
2173 Un fume-cigarettes et un paquet cigarettes, Passalacqua (Civette).
2147 Une boîte thé colonial, Vve Moretti et fils.
1588 Cinq rouleaux papier peint, J. Orsini.
1904 Six boîtes sardines, Jacques Olivari.
1361 Un volume étrennes, X.
1778 Une soupière émaillée, A. Vannucci.
1404 Cent cigares Regalia, Jacques Olivari.
891 Un panier papillottes, Lota, Bonbonnière.
49 Un repas complet pour touriste, Lota (Bonbonnière).
660 Un cédrat confit, L. N. Mattei.
871 Un broc, Mme Vve L.
782 Deux tapis de jeu, L. Orenga et fils.
385 Une lampe avec pied, Pensa, Bd St-Angelo.
1775 Deux dessus de piano, L. Orenga et fils.
2042 Une coupe à fruits en cristal, V. Camugli.
997 Deux tapis guéridon, L. Orenga et fils.
407 Un porte-montre nouveauté, I. Viale.
758 Une jardinière, Antoine Pierangeli.
721 Une valise satinée, T. Caffarelli fils
6 Un cédrat confit, Battisti frères
2189 Une boîte cigares « Petit Jules », Simon Damiani.
1513 Une valise satinée, T. Caffarelli fils.
410 Trois flacons teinture concentrée, X.
1442 Un réchaud à esprit de vin, J. Tartaroli.
779 Un plateau artistique, Swicher et fils.
1297 Une bouteille fine Champagne,****, F. D. Maestracci.
1089 Deux boîtes biscuits, Campodonico, confiseur.
1502 Une boîte de 250 gr. thé noir de la Cie Française, F. D. Maestracci.
2363 Une boîte à ouvrage, La Supérieure et les Sœurs du Bon Pasteur.
1471 Un mouilleur en cristal, J. Damei.
1488 Une boîte cédrats confits, Gregory et Cie.
26 Un fromage (Corsetto di Bevinco), A. Giuliani.
531 Un encrier en faïence, J. Damei.
1300 Deux statuettes en bronze, Gaudin, maire.
1207 Quatre paquets de café de Bucaramanga, Ogliastro Julio.
1786 Un porte-carte et vide-poche, Mme veuve Angélique Gaudin
1413 Trois paquets de café de Bucaramanga, Ogliastro Julio.
1667 Un encrier, vieux chêne, Fabiani, libraire.
537 Trois paquets de café de Bucaramanga, Ogliastro Julio.
1708 Une jardinière en cristal, haute fantaisie' Le comte et la comtesse Sébastien Gregorj.
1049 Un cédrat confit, P. Vincentelli.
1256 Un porte-plume fantaisie, une demoiselle.
1324 Une tasse-déjeuner, Mme Vve Agostini.
973 Une bouteille liqueur de Saint-Antoine, P.-M. Luciani, pharmacien.
448 Six cuillers à café, métal blanc, Vedrin, bijoutier.
2355 Un riche éventail autruche, Mme G.
104 Trois almanachs de bureau, F.-D. Maestracci.
741 Une bouteille liqueur de Saint-Antoine, P.-M. Luciani, pharmacien.
251 Six tasses moutarde avec soucoupes, Cunéo, épicier.
2162 Un cigare de 200 grammes, Stagnara.
638 Une cafetière « L'excellente », J.-J. Ajaccio.
945 Deux bouteilles gentiane Morelli, Morelli.
1 98 Un miroir porte-bouquet, Mme Vve M.
1678 Un tambour basque, Mlle C.
1373 Un bon de 6 photographies, forme Victoria, Paccioni, photographe.
1273 Six cuillères café alluminium avec écrin, Société Coaltar-Bouchons Gras et Cie.
1545 Une pipe bruyère, Stagnara.
2182 Une paire pantoufles, broderie, Mlle Zattara.
606 Deux bouteilles gentiane Morelli, Morelli.

**N. B. — Les lots sont déposés chez M. Vincent Camugli, grand bazar, où les gagnants devront les faire retirer.**

### Primo Musicale gratuite

Pianistes lecteurs du *Petit Bastiais*, découpez ce bon et envoyez-le, avec votre adresse, à M. Z. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais); vous recevrez *gratis* et *franco* un joli morceau de musique pour piano.

## Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 18 Juillet

*Thermomètre.* — 7 heures du matin, + 23 0; midi, + 26 0; 6 heures du soir, + 25 0; Maxima, + 28 0; minima, + 19 7.

*Baromètre.* — 7 heures du matin, 765 mm.; midi, 763 mm.; 6 heures du soir, 762 mm.

*Vent.* — 9 h. du matin, S. E. faible.
4 h. du soir, S. E. faible.

Etat du ciel, clair.
Etat de la mer, très belle.
Hauteur des eaux : matin, + 0,46; soir, + 0,30.
Pluviomètre, à 9 heures du matin: mm.

⁂

### *Promotion*

Parmi les promotions qui ont eu lieu à l'occasion du 14 juillet, il y en a une que nous tenons particulièrement à relever, c'est celle de M. le capitaine d'artillerie Levy, faisant fonctions de sous-directeur à Bastia, qui a été promu au grade de chef-d'escadron et maintenu à Bastia, comme sous-directeur.

M. Levy est à Bastia depuis plusieurs années, après avoir commandé la 8e batterie, il a été adjoint à la direction d'artillerie.

C'est un officier dont la rare modestie n'a d'égales que son ardeur au travail et la distinction avec laquelle il remplit ses fonctions.

⁂

### *Nos hôtes*

Le Docteur Lachaux, ancien interne des hôpitaux de Paris, médecin chef de l'asile Sainte-Anne.

Le Docteur E. Lortail, chirurgien-chef de service des hôpitaux de Marseille.

Ces deux praticiens distingués sont descendus chez le docteur Zuccarelli.

⁂

### *Comité des fêtes*

Les membres du Comité des fêtes sont priés de se réunir lundi 25 juillet, à 8 heures et demie du soir, à l'Hôtel de Ville, pour la vérification des comptes.

⁂

### *Le Phare de la Corse*

Notre confrère Tomasi nous prie d'annoncer que le *Phare de la Corse* paraîtra toujours le lundi. Par suite d'organisation nouvelle sa publication a dû être interrompue pendant quelques semaines.

⁂

### *Objet perdu*

A la matinée de dimanche, au théâtre, il a été pris par erreur, un chapeau noir Cronstadt, marque Pens Noël.

Prière de vouloir bien le rapporter au bureau du journal,

## Dépêches de Nui

### Récompenses Honorifiques

Une médaille d'honneur a été décernée aux dénommés ci-après :

Colonna, chef cantonnier à Arbiegna.

Linari, cantonnier à Pino.

### ÉLECTIONS SÉNATORIALE

Les électeurs sénatoriaux des Ardennes étaient convoqués hier, à l'effet d'élire un sénateur en remplacement de M. Linar, républicain, décédé.

**Premier Tour**

Au premier tour de scrutin les voix se sont ainsi réparties :

Noiret, républicain, 328 voi
Coutant, radical, 208.
Mérieux, radical, 131.
Viloin, républicain, 93.
Il y a ballottage.

**Deuxième Tour**

Ont obtenu au deuxième tour de scrutin :

Noiret, républicain, 397 voi
Coutant, radical, 387.
Mérieux, radical, 37.
Il y a ballottage.

**Troisième Tour**

Au troisième tour, M. Coutant a été élu par 452 v contre M. Noiret, qui en a obtenu 412.

ARRIVÉE

### des naufragés de la « Bourgogne »

Le transatlantique *La Touraine*, commandé par M. Santelli, lieutenant de vaisseau, amenant les survivants du aufrage de *La Bourgogne*, est arrivé hier soir au Hâvre.

Le débarquement a donné ieu à des scènes déchirantes.

Les naufragés font des récits mouvants de cette terrible catastrophe.

De nombreux naufragés ont ris, à 11 heures et demie, un rain spécial pour Paris. Une oule considérable les attendait la gare.

### *la mémoire de Carnot*

Un monument à la mémoire président Carnot a été éle hier à la Ferté-Alais.

Cette cérémonie a été prédée d'un déjeuner intime ffert par Mme Carnot, au hâteau de Presle.

### *Le Banquet de Châlons*

Le cercle démocratique de Marne a offert, hier, un grand nquet à M. Léon Bourgeois, inistre de l'instruction publie et député de Châlons.

Après la série des toasts, M. ourgeois a prononcé un discours-programme, dans lequel a fait le plus grand éloge du hef vénéré du parti républiain, M. Brisson.

Il a traité ensuite deux grans questions sur les nouvelles éthodes d'enseignement et sur solidarité sociale. M. Bourois a été très applaudi.

### e monument Alain Chartier

M. Viger, ministre de l'agrilture et M. Tillaye, ministre travaux publics, ont présihier, à Bayeux, à l'inauguion de la statue d'Alain artier.

MM. Viger et Tillaye sont trés ce matin à Paris.

### EN CHINE

On télégraphie de Hong-Kong: Les Chinois ont tenté de mparer de la concession d'un ançais, nommé Marius, docilié à Shang-haï.

Le croiseur français, *Eclair*, a infligé aux rebelles une le correction.

COUR D'ASSISES DE SEINE-ET-OISE

### Le procès Zola

MM. Zola et Perreux ont mparu aujourd'hui devant la r d'assises de Seine-et-Oise, nt à Versailles.

Le public était très nomux et avait, dès onze heures, ahi la salle. L'accès en était rendu facile, grâce aux mesures d'ordre prises par le premier président Périvier.

A midi moins un quart, la cour a fait son entrée.

La chaleur est suffocante. Le premier président a fait poser un velum contre le soleil.

L'ex-colonel Picquart est arrivé dans un fiacre, accompagné d'inspecteurs de la sûreté.

On remarque les généraux Billot, Mercier, de Luxer, de Pellieux, en grande tenue.

Des acclamations partent de la foule à la vue de nos généraux.

L'arrivée de M. Zola est saluée par des cris de toute sorte.

Après l'appel des jurés, Me Labori s'est levé pour déposer des conclusions.

Me Labori fait remarquer à la Cour qu'il a des moyens de procédure à soulever avant le tirage du jury.

M. le procureur général s'y oppose.

**Les Conclusions**

Me Labori a déposé des conclusions tendant à soumettre à la Cour un moyen de connexité entre les faits relevés par la citation et d'autres faits.

Il déposa en outre des conclusions tendant à ce que la Cour déclare que la constitution de la partie civile ne saurait être recevable, le conseil de guerre n'ayant pas la personnalité civile.

Le procureur général critique le système adopté par Me Labori ; il déclare s'en rapporter à la sagesse de la Cour.

La Cour se retire pour en délibérer.

La séance est suspendue, au milieu d'une vive agitation.

Après vingt minutes de délibération, la Cour a rejeté les conclusions de MM. Zola et Perreux.

M. le premier président donne lecture de l'arrêt par lequel « aucune distinction n'étant faite contre les parties civiles et les particuliers, la Cour rejette les conclusions déposées par MM. Zola et Perreux.

⁂

Me Labori lit de nouvelles conclusions tendant à ce qu'il soit sursis aux débats, afin de permettre à ses clients de se pourvoir au greffe contre l'arrêt intervenu. »

### Vif incident

La Cour se retire pour délibérer.

Pendant que la cour est en chambre de délibérations, diverses altercations se produisent dans la salle.

M. Marcel Habert s'écrie ; « Zola fuit l'audience. »

M. Hubbard de répondre : « Zola ne fuit pas. »

M. Deroulède s'écrie aussitôt ; « Sortez Hubbard, vous êtes un lâche, vendu aux juifs. »

La Cour rentre en séance.

Le président fait observer qu'il sera obligé de faire évacuer la salle si le bruit continue. Il fait remarquer que la Cour a délibéré très difficilement à cause du bruit qui se faisait dans les tribunes,

Le procureur général ordonne au brigadier de gendarmerie d'amener les personnes qui feront du scandale.

L'audience est suspendue.

**Reprise de l'audience**

A la reprise de l'audience, Me Labori dépose de nouvelles conclusions, tendant à prouver que le pourvoi en cassation est formé.

M. Périvier donne lecture de l'arrêt disant que l'arrêt prononcé est préparatoire et non interlocutoire. En conséquence le sursis demandé ne sera pas accordé.

Me Labori dit alors au président : « Nous avons l'honneur de faire défaut. »

Le président dit : « la cour vous en donne acte. »

### *Nouvelle manifestation*

Au moment où MMe Labori et Clémenceau quittent la salle, des cris éclatent.

M. le président demande le silence et déclare que la Cour va juger par défaut « sans l'assistance du jury. »

M. Ployer, avocat du conseil de guerre, dit que c'est la nouvelle débacle de M. Zola. Il rend justice à l'intégrité et à l'indépendance des membres du conseil de guerre.

Le procureur général soutient l'accusation.

### *Condamnation*

La Cour ren un arrêt condamnant par défaut Zola et Perreux, à un an de prison chacun et à 3,000 francs d'amende et aux frais.

Le président ajoute que la signification sera faite dans les délais légaux.

### *Nouvelle bagarre*

A la sortie une bagarre éclate.

M. Deroulède est acclamé.

Des coups de canne sont échangés entre les partisans et les ennemis de Zola.

La gendarmerie à cheval a été obligée de charger la foule.

### Constitution de témoins

M. Hubbard a constitué pour témoins : MM. Urbain Gohier et Yves Guyot. M. Deroulède a choisi MM. Monteil et d'Auteroche.

## BOURSE DE PARIS

| | 16 Juillet. | 18 juillet |
|---|---|---|
| Rente 3 p. 0/0 ancien. . | 162.80 | 103.15 |
| — 3 p. 0/0 amortis. . | 101.50 | 101.60 |
| — 3 1/2 0/0. . . . . | 106.90 | 106.95 |

## ÉTAT CIVIL

Mariages.

Stefani Louis, forgeron, de Calenzana, et Catelli Evière-Rachelle, couturière, de Bastia.

Naissances.

Lovisuard Marie-Louise-Gabrielle-Henriette. — Donati Jéromine-Carmelle. — Paul Joséphine. — Bouchi Julie-Carmelle. — Luccioni Eugène.

Décès.

Rinaldi Antoine, dit Toto, berger, célibataire, 25 ans de Bastia.
Ferer Jules, 6 mois, de Bastia.
Tosi Estelle-Marie, 3 mois, de Bastia.
Couvrechil Eugène, ébéniste, célibataire, 18 ans, de Nancy.

ORREZZA-LES-EAUX

Piedicroce

Hôtel Filippi

Cuisine très soignée — Service irréprochable. — Service de voitures.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

*Service des Dépêches*

de Folelli à Orezza Stazzona, Piedicroce et Granajola

Les frères VILLA ont l'honneur d'informer MM. les voyageurs, qui doivent se rendre à Orezza, que la voiture-poste part tous les jours de Folelli, à l'arrivée du train de dix heures.

On pourra retenir d'avance les places à l'Hôtel des Voyageurs, chez M. Henri Bartoli, 11, Avenue Carnot, Bastia.

Des calèches seront à la disposition de MM. les voyageurs, qui en feront la demande, au moins deux jours à l'avance, aux gares de Ponte-Leccia et de Folelli.

Adresse télégraphique : Villa frères, Piedicroce.

Il sera également mis à la disposition des buveurs, des tramways qui feront régulièrement le service de la source à Stazzona.

OREZZA-LES-EAUX

*Hôtel de la Paix*

Veuve PIETRI, propriétaire

*Ouverture le 1er juillet*

Hôtel de 1er ordre

Achat de Cocons

M. Henri Barsanti, négociant au Nouveau Port, à Bastia, prévient les éducateurs qu'il achète les cocons pour la filature au prix de 1.50 à 2.50 suivant la qualité, et les cocons vides de 3.50 à 4.00.

Avis très important

*pour toute la Corse*

M. Arrighi de Casanova a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'installer deux dépôts de la Minoterie de Corte pour la vente de la farine, du son et de la repasse, l'un à Bastia, Boulevard Paoli, 31, et l'autre à Ajaccio, Cours Napoléon, 31.

Ces deux dépôts achèteront au comptant le blé du pays.

ETUDE DE Me LUCCHETTI

*Avoué près le Tribunal Civil de 1re Instance de Calvi*

*Crédit Foncier de France*

## VENTE
### sur saisie-immobilière

Il sera procédé, le sept septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, en l'audience des criées du Tribunal civil de 1re instance de Calvi, séant au Palais de justice de la dite ville, à huit heures du matin, au plus offrant et dernier enchérisseur, des immeubles ci-après désignés situés sur le territoire de la commune d'Aregno, en deux lots formés de la manière suivante :

*Premier lot.*

*San-Giovanni*, terre, vigne, olivets, maison d'habitation et écurie, cadastrée Section A, numéros 765, 766. Section B, numéros 420, 421, 422, 423, 1215, 1216, 1217, 1218, 1219, 1220, 1221, 1226 à 1234, d'une contenance de 2 hectares, quatre-vingt-six ares, un centiare.

*Deuxième lot.*

*Giardino-alle-Torre*, planté de citronniers, cédratiers, Section B, numéros 838, 839, 840, d'une contenance de dix-huit ares, trois centiares.

N. B. — La vente de ces deux immeubles aura lieu avec faculté de réunion en un seul lot sur la mise à prix dressée par le montant total des enchères.

Ainsi que le tout se poursuit et comporte sans aucune exception ni réserve, avec les immeubles par destination qui en dépendent et les augmentations qui pourraient y être faites.

Ces deux immeubles appartiennent aux sieurs et dame : 1. Orsini Jean-Baptiste-Edouard; 2. Orsini Barbe, veuve de feu Franceschini, tous propriétaires, demeurant et domiciliés à Aregno ; 3. Et le sieur Orsini Paul-François-Alexis-Célestin, sous-officier en retraite, demeurant et domicilié à Paris, boulevard de l'Hôpital, numéro 117, agissant en leur qualité de fils et héritiers de feu le sieur Bonaventure Orsini, de son vivant, propriétaire, demeurant à Aregno, et la vente des mêmes en est poursuivie dans les formes édictées par l'article 33 et suivants du décret-loi du 28 février 1852.

A la requête du Crédit Foncier de France, société anonyme, créancière hypothécaire sur les immeubles sus-désignés, ayant son siège à Paris, rue des Capucines, numéro 19, agissant poursuites et diligences de son Gouverneur, demeurant au siège social, ayant pour avoué Me Lucchetti, lequel est constitué et occupera sur la présente poursuite d'expropriation.

En vertu des grosses en forme exécutoire : 1. D'un acte reçu par Me Romani Nicolas, notaire à l'Ile-Rousse, le neuf avril 1881, enregistré, contenant contrat conditionnel de prêt par le Crédit Foncier de France au profit de feu le sieur Bonaventure Orsini, d'une somme de trois mille francs avec hypothèque sur les dits immeubles ; 2. D'un autre acte reçu par le même notaire le six juillet mil huit cent quatre-vingt-un, aussi enregistré, constatant la réalisation dudit prêt de trois mille francs, et suivant commandement tenant lieu de procès-verbal de saisie-immobilière, notifié par exploits séparés aux sus-nommés après notification des titres, conformément à l'article 877 du C. C., le premier du ministère de l'huissier Charles-Auguste Ernult, en date à Paris du onze mars mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, et le second du ministère de Alfonsi, huissier à Calvi, du vingt et un mai de la même année, enregistrés et visés le même jour par MM. les Maires des dites communes et portant les mentions suivantes :

« Enregistré à Paris, le quatorze mars 1898, reçu deux francs 50 centimes, 10, 14. Signature illisible. »

« Enregistré à Calvi, le vingt-trois mai 1898, f. 95, C. 10. Reçu deux francs 50 centimes, décimes compris. Signé : Ferry. »

Les dits originaux de commandement ont été transcrits au bureau des hypothèques de Calvi, le neuf juin 1898, Vol. 17, numéro 5.

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges déposé au Greffe du Tribunal civil de 1re instance de Calvi, les enchères seront reçues sur les mises à prix ci-après fixées par la Société poursuivante, savoir :

Pour le 1er lot composé de l'immeuble *San-Giovanni*, deux cents francs, ci . . fr. 200

Pour le 2e lot composé de l'immeuble *Giardino-alle-Torre*, cinquante francs, ci . . . . fr. 50

Total des mises à prix . . . fr. 250

Il est déclaré conformément aux dispositions de l'article 696 du C. P. C. modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur les dits immeubles saisis pour raison d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé à Calvi, le vingt-sept juin 1898, par l'avoué poursuivant soussigné.

Signé : LUCCHETTI.

1.88. Enregistré à Calvi, le vingt-sept juin 1898, f. 48, C. Reçu un franc 88 centimes, décimes compris.

Signé : Ferry.

Pour copie conforme :

Signé : Lucchetti, *Avoué*.

PRETS 5 0/0, rien d'avance, achat de valeurs dépréciées et non cotées à la bourse. Ecrire ; Agence immobilière, 58, rue des Dames, Paris.

**A VENDRE**

deux magasins rue Miot, 8.

Conditions très avantageuses.

Un appartement composé de neuf pièces, un corridor et grenier, au 4e étage, rue de l'Opéra, 27.

S'adresser à M. Bartoli, notaire à Bastia.

**OFFRE SÉRIEUSE**

Peinture facile à faire chez soi, nouv., bien payée de 2 à 20 fr. (Ne pas confond., pas de coul. spéc.). Conte, édit., 27, r. Madame, Paris.

**Voulez-vous de la bonne bière ?**

à la Brasserie Gasparini

Place Saint-Nicolas

*Vente en gros et en détail*

**Orezza-les-Eaux**

Stazzona

M. LÉONARD STEFANI, ancien propriétaire de l'Hôtel d'Europe à Bastia, et Compagnie, viennent de monter à neuf pour la saison des eaux, un Hôtel très confortable à Stazzona. Prix, très modérés. Chambres de 20 à 25 fr. pour la Saison.

TRANSPORTS DIRECTS PAR BATEAUX A VAPEUR

Pour Londres, Hambourg et Anvers

le vapeur anglais SWAN

chargera à Bastia vers le 20 Juillet

Pour nolis s'adresser à

Arthur C. Southwell, Bastia.

**Orezza-les-Eaux**

—( VILLA GRANAJOLA )—

La Villa sera ouverte le 1 juillet. Cette station d'été est la mieux placée, à proximité de la source, dans un paysage incomparable — Une voiture attachée à l'établissement attendra, tous les jours, MM. les Voyageurs à leur arrivée à la gare Folelli. — Un service de voitures sera établi entre la Villa Granajola et la source des Eaux d'Orezza.

*Jeux de Tennis — Croquets — Balancoires*

PATISSERIE DU JOUR

La cuisine de l'hôtel, dirigée par Mme COLOMBANI, est de nature à satisfaire les appétits les plus aiguisés par l'excellente eau d'Orezza et l'air de la campagne.

Prix modérés — *Arrangements pour familles* — Prix modérés

Pour renseignements, s'adresser à l'Hôtel d'Europe, 3 et 5, rue de l'Opéra, Bastia.

**ASTHME** CATARRHE, OPPRESSION CRISES de SUFFOCATION

Immédiatement soulagés et guéris à la longue par

le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARE

1f 60 la Boîte de Cigares ou de Papier. F. COMAR & Fils, 28, Rue St-Claude, Paris ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES.

**Conserves Alimentaires du Périgord**

L. Jacquet et Cie

à *Thiviers-en-Périgord* (*Dordogne*)

Produits de choix. — Paté de foies gras truflé *Le Roy Périgord* marque déposée. — Trufles du pays. — Gibiers, vlailoles et tous comestibles troffés et non truffés. — Cèpes, Champignons blancs, légumes, etc., etc.

Ces produits se trouvent dans toutes les bonnes d'alimentation.

Unique agent : Armand Bandecchi, Bd Paoli, Bastia

Grand Diplôme d'Honneur

à l'Expos. Internationale de l'Alcool, Paris 18

**EAU-DE-VIE DE MARC**

*Extra-fine, Vieille, des Grands Vins de la Côte d'Or*

L. Georges-Germain, I. Georges et H. Brenot, succ

Savigny-les-Beaune (Côte-d'Or)

*Seuls dépositaires pour la Corse :*

BASTIA — ANGELI LOUIS — BASTI

**VIN de VIAL**

Au Quina,

Suc de viande et Phosphate de chaux

LE PLUS COMPLET & LE PLUS ÉNERGIQUE DES RECONSTITUANTS

pour combattre

ANÉMIE, CHLOROSE, PHTISIE, AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRAL

Aliment indispensable dans les croissances difficiles, longues convalescences et tout état de langueur caractérisé par la perte de l'appétit et des forces.

VIAL Pharmacien, [illegible]

14, RUE VICTOR-HUGO — LYON

**MAISON L.-N. MATTEI ET Cie**

**PRODUITS RECOMMANDÉS :**

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jou

Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.

Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « véry selected. »

« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.

Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centime

**PHARMACIE DANÉ**

Pharmacien de l'Hôpital Civil

Chef du Laboratoire de Bactériologie

*Coin de Rue Saint-Roch et Boulevard Paoli*

FOURNISSEUR de l'Assistance médicale gratuite, des établissements de bienfaisance et des sociétés de secours mutuels.

*Laboratoire spécial d'Analyses* chimiques et de recherches microscopiques.

Dépôt d'*Eaux Minérales*. — *Sérums et Vaccins*.

Fournitures pour la photographie.

*Pansements antiseptiques. Bandages.* Appareils et instruments de chirurgie.

*Conditions spéciales pour le gros. — Service de nuit*

---

23e ANNÉE MERCREDI 20 JUILLET 1898 00299 169

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal

Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judic. 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, [illegible]

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

Corse... un an, 20 fr. 6 mois, 10 »

Autres Départ. 22 » » 12 »

Union postale, et autres Pays le port en sus

*On ne répond pas des manuscrits déposés.*

BIBLIOTHÈQUE BASTIA

## LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Jérôme Emilien.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 12 m. — Coucher, 7 h. 04 m.

: Dernier quartier, le 10 — Nouvelle, le 18

Fête de demain : Saint Victor.

*19 JUILLET*

## Propos de Pomme de Terre

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Dans votre numéro du 6 juillet, sous rubrique *Pomme de terre*, il est dit, propos des différents fléaux qui s'a- tent sur nos cultures : « qu'il serait ouhaiter que dans chaque commune ouvée, on prit l'habitude d'appeler ingénieur agronome qui étudierait maladie sur place et en découvrirait causes. »

'approuve pleinement votre idée, is vous me permettrez cependant, le Directeur, de vous faire remar- r que ceux — très rares en Corse — ont fait des études agricoles sé- ses, qui sont ce que vous appelez ingénieurs agronomes, ne peuvent toujours travailler pour la gloire ; nt que leur savoir et leur déplacement soient rétribués, et comme ucoup de cultivateurs hésitent à e de pareilles dépenses, il s'en vra forcément que leur ignorance maladies bactériennes ou insecta- des plantes cultivées ne les obligera à employer ces remèdes efficaces la science agricole a sanctionnés qu'elle continue à découvrir, et qui t efficaces par cela même qu'ils t appliqués par tous les cultivateurs.

l est cependant un moyen bien peu ileux pour l'agriculteur d'apprendre onnaître les maladies qui envahis- t ses cultures, et d'en apprécier les ses et les remèdes. Ce moyen, t le gouvernement lui-même qui l'a né à l'agriculture, en dotant cha- arrondissement d'un professeur cial d'agriculture, que chaque cito- entretient, en payant ces fameux ntimes additionnels, si aimablement us par la perception.

C'est donc à ce fonctionnaire que n doit s'adresser ; c'est lui qui doit, ns ses tournées aussi fréquentes possible dans chaque commune son ressort, sans exception, s'en- érir de tous les maux qui affligent cultures et indiquer, dans ses vi- es aux propriétaires, dans ses con- ences et par la presse, les moyens i permettent d'en atténuer les funes- effets.

Si les ingénieurs agronomes, libres indépendants, non rétribués par le uvernement, sont assez aimables clairer de leurs conseils les cultiva- rs qui ont foi en eux, c'est un ser- e qu'ils rendent spontanément à la se agricole et dont il faut leur sa- r gré, mais, je le répète, ce sont les fesseurs d'agriculture, qui sont rgés, de par le règlement ministériel, de cette besogne. S'ils l'oublient, ce qui se produit trop souvent, le cultivateur n'a pas à se gêner pour le lui rappeler, et je souhaite en terminant, contrairement à ce que l'on a fait jusqu'ici en Corse, toute discussion politique et tout lien de parenté effacés devant l'intérêt général, matériel et moral du pays, l'on tienne compte en haut lieu des réclamations que les cultivateurs adressent à la presse insulaire.

C'est par l'application des choses enseignées et connues que l'on arrivera à combattre les fléaux de toute sorte, qui dévastent nos champs, mais encore faut-il que ces choses enseignées et connues ne restent pas ignorées de la généralité des cultivateurs.

Pardonnez, M. le Directeur, mon trop long bavardage, et croyez toujours à mes sentiments les plus dévoués.

*Un Agriculteur*

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

*Séance du 18 juillet*

## L'Élection de Bastia

*M. Emmanuel Arène* continue ainsi :

Cette dernière élection, celle de M. le colonel Astima, ne peut même pas offrir cette ressource, elle ne saurait en aucun cas réserver cet agrément à nos honorables collègues. Elle se présente, en effet, sous la forme la plus aride, tellement aride que votre 3e bureau me semble y avoir vu presque la quadrature du cercle. Il s'est réuni cinq fois pour examiner cette élection ; chaque fois, pour être bien sûr de ne pas se tromper, il s'est arrêté à une opinion différente (On rit), et, finalement, avec une modestie qu'on ne saurait trop reconnaître, il a renoncé à avoir une opinion, s'en remettant à la Chambre du soin de choisir entre toutes celles par où il a passé.

Voyons donc, à notre tour, avec nos propres lumières, ce qu'a été cette élection de Bastia.

Au 8 mai dernier, M. le colonel Astima a obtenu 6,406 voix et M. Antoine Gavini 6,401. Ce sont les chiffres qui ont été proclamés par la commission de recensement, aux opérations de laquelle M. Gavini a soigneusement assisté, qu'il a, suivant son devoir, scrupuleusement contrôlée, devant laquelle il s'est même présenté assisté d'un conseil, sans que ni lui ni ce conseil aient eu à élever la moindre objection contre les calculs de la commission et sans même que les journaux qui sont à la dévotion de l'honorable M. Gavini, et qui avaient énergiquement soutenu sa candidature, aient fait entendre, ni le lendemain ni les jours suivants, une protestation quelconque contre le résultat qui avait été proclamé.

*M. Jules Roche.* Alors les commissions de recensement travaillent mieux en Corse qu'en France.

*M. Emmanuel Arène.* Il paraît.

C'est seulement à Paris que notre honorable ancien collègue, M. Gavini, a songé à incriminer l'élection du colonel Astima. Il ne pouvait pas l'attaquer pour irrégularités dans les opérations électorales ; il ne pouvait pas l'attaquer pour fraude, ni pour corruption, ni pour injures ou diffamations, ni pour aucun de ces motifs que j'ai vu, au cours de cette vérification de pouvoirs, alléguer dans certains départements, dans beaucoup de départements, où soit dit sans reproche, on raille volontiers les choses de Corse, et l'on se montre même assez sévère pour elles. Toujours la fable des « Animaux malades de la peste ! » (Sourires).

Rien de cela ne s'est passé chez nous. M. Gavini n'a même pas pu arguer contre M. Astima, du reproche de pression officielle, et à la veille même de l'élection, le 7 mai dernier, le journal qui soutenait à Bastia sa candidature [illegible] constatait en ces termes :

« M. le colonel Astima, candidat aux élections législatives dans l'arrondissement de Bastia, n'a pas été gâté par l'administration préfectorale, qui s'est croisé les bras au cours de toute la période électorale. »

*M. de Grandmaison.* Il faut décorer le sous-préfet.

*M. le général Jacquey.* Et lui donner de l'avancement.

*M. Emmanuel Arène.* Ce n'est pas à moi à lui donner de l'avancement, tout ce que je puis dire comme vous, c'est que c'est un excellent fonctionnaire, et qu'il en mérite.

M. Gavini, obligé donc de se cantonner sur le terrain des chiffres, le seul qui nous intéresse en cette affaire, a repris devant le 3e bureau tout le travail, ce travail si consciencieux, si impartial, de la commission de recensement contre lequel il n'avait élevé aucune protestation à Ajaccio, et il s'est attaché à se faire attribuer tous les bulletins annexés, tous les bulletins dits « à clef » qui pouvaient lui être contestés, et à contester tous ceux qui pouvaient être attribués à son adversaire. C'est là, vous le comprenez, messieurs, une opération des plus intelligentes et des plus pratiques, mais [illegible] pour dénaturer le résultat de presque toutes les opérations électorales.

*M. le général Jacquey.* Cela dépend des majorités !

*M. Emmanuel Arène.* Sans doute, mais ce n'est pas la première élection que nous discutons et qui se soit produite à une faible majorité. Que M. Gavini ait pris plaisir à ce travail, qui ne pouvait que lui profiter, je ne saurais assurément l'en blâmer. « Aide-toi, le ciel t'aidera », dit le proverbe. Mais qu'à un certain moment, dont il est, d'ailleurs, bien vite revenu, le bureau, contrairement à l'avis de sa sous-commission, ait admis, lui aussi, cette comptabilité par trop fantaisiste, c'est, je l'avoue, ce que je n'avais pas pu comprendre. Car si cette jurisprudence avait été maintenue, si les bulletins dits à clef étaient entrés en ligne de compte, c'étaient l'encouragement absolu et comme une prime donnée à la violation du secret du vote dans notre département de la Corse. (Très bien ! très bien !)

Le bulletin à clef, messieurs, est, en effet, une des plaies, peut-être la plus grande plaie de nos élections corses. En quoi consiste l'opération du bulletin à clef ? La voici dans toute sa simplicité :

Vous avez un, deux, trois électeurs qui sont sous votre dépendance, mais du suffrage desquels vous n'êtes pas sûr. Vous leur soupçonnez des velléités d'affranchissement, une vague intention de voter dans un sens contraire au vôtre. Cela ne peut pas être, cela ne doit pas être. Il faut qu'ils votent comme vous, conformément à vos désirs, conformément à vos ordres, et que vous soyez, de plus, absolument certain, matériellement sûr qu'ils ont voté dans le sens voulu.

Alors, que faites-vous, vous, le patron, vous, le maître, à la discrétion duquel sont ces gens-là ? Vous n'allez pas, bien entendu, les conduire de force, brutalement, à l'urne. Ce serait trop compromettant, et la protestation serait trop facile. Le moyen que vous avez à votre disposition est bien plus commode et bien moins dangereux.

Vous donnez à ces électeurs un bulletin sur lequel vous avez écrit vous-même, au-dessous ou à côté du nom du candidat, une mention, un signe conventionnel quelconque, une clef, en un mot, et il faut que ce soit ce bulletin-là, et non pas un autre, qui entre dans l'urne et qui en sorte. C'est la seule garantie de la sincérité de l'électeur. Le soir, au dépouillement, le contrôle est admirablement organisé : des pointeurs, des marqueurs sont là, autour des tables, guettant, constatant la présence de ces bulletins à clef qui attesteront que l'électeur a bien voté au doigt et à l'œil, comme il le fallait. (Interruptions à droite).

Sont-ce là, messieurs, les pratiques que vous voulez encourager en Corse ? Est-ce ainsi que vous voulez y assurer la liberté, le respect du vote ? Je ne le crois pas, je suis même sûr du contraire, et c'est pour cela que vous devez, conformément à ce qu'a fait la commission de recensement et même à ce qu'avait fait la sous-commission du 3e bureau, vous devez enlever ces bulletins également à M. Gavini et à M. le colonel Astima. Seulement, il y a une différence entre les deux candidats : le colonel Astima même quand vous aurez opéré cette soustraction, n'en reste pas moins matériellement élu. (Interruptions).

Aucune autre objection, en effet, ne vient se greffer contre son élection ; aucun grief matériel d'aucune sorte n'est articulé contre lui ni contre ses amis. Tandis que vous auriez beau attribuer à M. Gavini tous les bulletins qu'il réclame, vous auriez beau vous montrer à son égard aussi larges, aussi généreux que possible, en aucun cas il ne pourrait être élu.

L'élection de Bastia, messieurs, offre en effet cette particularité qu'ont pu constater tous les membres du bureau : c'est qu'aucune protestation en dehors de cette question d'attributions de bulletins, aucun grief, aucune plainte ne sont formulés à l'encontre du candidat proclamé et élu ; tandis que vis-à-vis [illegible]

Le rapport lui-même constate que, dans les deux sections de vote de la ville de Bastia, de fâcheuses, de graves irrégularités ont été commises.

Par qui donc étaient présidés ces deux bureaux de vote ? Le premier par M. de Caraffa, beau-frère de M. Gavini, et le second par M. Gaudin, ami intime de M. Gavini, l'un maire et l'autre adjoint de la municipalité bonapartiste de Bastia. Est-ce donc à l'honorable colonel Astima que vous allez faire payer les erreurs ou les fautes commises par les parents les plus chers ou par les meilleurs amis de M. Gavini ? (Très bien ! très bien ! à gauche).

Et, dans les autres communes, dans la commune de Sainte-Marie-Poggio, dans les communes de Rutali, de Prunelli, des plaintes formelles, dont l'honorable M. Denis n'a pas parlé, n'ont-elles pas été déposées contre les bureaux électoraux, des instructions judiciaires ne sont-elles pas ouvertes ? Dans une de ces communes, le bureau est accusé d'avoir frauduleusement soustrait 3 bulletins à l'honorable colonel Astima. Dans la seconde, 2 bulletins lui auraient été également subtilisés, dans la troisième, 4.

Que sont donc ces bureaux électoraux ? Ce sont des bureaux entièrement dévoués à la candidature de M. Gavini, composés de ses amis, et d'amis bien exclusifs, car ni au bureau, pendant le vote, ni dans la salle au moment du dépouillement, ils n'ont voulu admettre un seul des partisans de M. le colonel Astima.

*M. le marquis de Kerouartz.* Qu'est-ce qui prouve ce que vous dites ?

*M. Emmanuel Arène.* Mon cher collègue, permettez-moi de vous dire que je parle pour la Chambre, et non pour ceux des coreligionnaires de M. Gavini qui ne veulent pas être convaincus.

*M. le marquis de Kerouartz.* Il faut établir les faits ; or, vous n'établissez rien.

*M. Emmanuel Arène.* M. le colonel Astima a, lui aussi, des municipalités qui lui sont dévouées ; ce sont naturellement toutes les municipalités républicaines, sans distinction de nuance. Comment se fait-il qu'aucune plainte n'ait été déposée contre ces municipalités ?

Croyez-vous, messieurs, que M. Gavini, qui est si vigilant pour ses intérêts, si soucieux de tout ce qui peut servir sa cause, croyez-vous que si M. Gavini avait relevé à l'encontre de ces municipalités le moindre grief, le moindre manquement, la plus petite fraude, il se fût fait faute de les signaler ?

Non, sans doute, et il en faut retenir que du côté des amis de M. Astima tout s'est passé correctement. Du côté des amis de M. Gavini, au contraire, le nombre grossit chaque jour des municipalités formellement accusées de fraudes électorales.

*Emmanuel Arène.* Parmi ces municipalités, messieurs, il en est une qui mérite une mention spéciale, c'est celle de Canari. (Rires). Oui, messieurs, la commune s'appelle Canari : mais je vous réponds qu'il ne s'y trouve pas de serins. (Nouveaux rires.) Cette municipalité, absolument dévouée à notre collègue M. Gavini...

*M. Dupuytren.* « Notre collègue » ! C'est vous qui le dites.

*M. Emmanuel Arène.* Mon cher collègue, quand une fois on a été député, c'est comme lorsqu'on a été une fois ministre : on en garde toujours au moins le titre.

Cette municipalité, donc, est légendaire dans toute la Corse, et les exploits qu'elle a à son actif sont innombrables. Je n'en citerai qu'un seul, qui me paraît digne de faire l'admiration de la Chambre, comme il fit en son temps l'admiration du corps électoral.

Il y a quelques années, lors d'une élection au Sénat, la commune de Canari avait à nommer un délégué sénatorial. Le conseil municipal était divisé en deux fractions égales : d'un côté six républicains, de l'autre six bonapartistes, parmi lesquels le maire de la commune. On vote. Au 1er tour de scrutin, naturellement, il y a six voix pour le candidat républicain, six voix pour le candidat bonapartiste. Il faut recommencer. Au 2e tour, même résultat, et si ce même résultat se produit encore au 3e tour, c'est le républicain qui sera élu, car il est le plus âgé.

Que se passe-t-il alors ? On dépouille et il sort de l'urne 13 bulletins, 7 pour le candidat bonapartiste et toujours 6, hélas ! pour le candidat républicain.

« Messieurs, déclare alors le maire, la jurisprudence du conseil d'Etat est constante. (Rires). Quand il y a plus de bulletins que de votants, on enlève à chacun des candidats autant de bulletins qu'il y en a en plus. J'enlève donc une voix à chacun des candidats (Nouveaux rires), ce qui donne 6 voix au bonapartiste et 5 voix au républicain. »

Ainsi fut faite ce jour-là, messieurs, l'élection d'un délégué sénatorial, en vertu de la jurisprudence du conseil d'Etat, bien étonné de couvrir une pareille fraude.

Ce maire, d'ailleurs, est mort depuis, et ce fut, comme vous pensez, une grande perte [illegible] exemples, en tout cas, leur survivent, et c'est ainsi que, dans cette même commune de Canari, on a délicatement subtilisé à l'honorable colonel Astima neuf suffrages qui, si l'on s'en réfère aux plaintes déposées contre les autres municipalités, portent à une trentaine le chiffre des voix qui ont été frauduleusement soustraites au colonel Astima, et, par conséquent, le chiffre de la majorité qu'il a obtenue.

*A droite.* Et les preuves ?

*M. Emmanuel Arène.* Les preuves, dites-vous ? J'ai demandé au bureau — et sur ce point, M. Habert peut confirmer mes paroles — d'attendre les résultats des poursuites judiciaires. (Interruptions.)

Songez, en effet, messieurs, si vous invalidez le colonel Astima...

*A droite.* Il n'est pas élu !

*M. Emmanuel Arène.* ..et si dans un mois ou deux il est démontré qu'il avait plus de 35 voix de majorité qui lui ont été littéralement volées, songez à la situation que vous aurez créée !

*M. le comte le Gonidec de Traissan.* Et si on démontre le contraire ?

*M. Emmanuel Arène.* Il sera toujours temps, alors, d'invalider ! Dans l'état, messieurs, vous devez valider M. le colonel Astima, et je crois vous avoir donné des raisons suffisantes pour motiver cette décision. (Interruptions à droite.) Je n'ai voulu, comme il convient dans des questions de ce genre, tirer mes arguments que du dossier de l'élection, de l'examen des faits de la cause ; mais si je voulais faire état de la personnalité du candidat, j'aurais, je crois, beau jeu à recommander à votre esprit de justice et de bienveillance ce vieux soldat de soixante-douze ans...

*M. Marcel Habert.* Nous l'estimons tous, mais il y a une question de droit au-dessus de la question de personne.

*M. Emmanuel Arène.*.... qu'aucune ambition personnelle ne guide, qui n'a rien à attendre des honneurs parlementaires et qui ne s'est jeté dans cette mêlée que pour servir son parti, comme il se jetait dans une autre mêlée jadis pour servir son pays sur le champ de bataille de Reischoffen, où il est resté toute une nuit à moitié mort, littéralement couvert de blessures. (Applaudissements.) Les Allemands l'ont assez invalidé ce jour-là ! Validez-le aujourd'hui, messieurs : de toute façon, il l'aura bien mérité. (Nouveaux applaudissements.)

(*A suivre*).

## Bulletin financier

Paris, le 15 Juillet 1898.

En dehors du fort mouvement de hausse sur l'Extérieure notre Marché reste sur l'expectative ; le 3 0/0 à 102.15 ; le 3 1/2 0/0 à 101.

Dans le groupe des Etablissements financiers le Crédit Foncier s'inscrit à 763, le Comptoir National d'Escompte à 590, le Crédit Lyonnais à 851, la Société Générale très ferme à 531, la Banque Spéciale des Valeurs Industrielles à 183.

La Banque Nationale de la République Sud-Africaine, qui paie fin du mois un acompte de 16 fr. sur le dividende, est très demandée à 363 avec marge de hausse, un avenir brillant paraissant réservé à cette société.

Actives demandes sur les Villes de Paris 1886 à 401.50.

Les obligations 5 0/0 de la Cie Austro-Belge de Pétrole se négocient à 503 fr. et les obligations 4 0/0 de la Cie Générale d'Immeubles à 475.

Les obligations nouvelles de la Société des Abattoirs Municipaux de France offrant une marge de plus value importante sont de plus en plus appréciées par l'Epargne de 492 à 493.

Le revenu de l'argent étant de plus en plus restreint le meilleur accueil sera fait aux actions de 100 fr. des Grandes Brasseries et Malteries de Vittel Albert et Hannipont devant rapporter, en tablant sur les bénéfices actuels seulement, un dividende de 9.20 qui s'augmentera considérablement par suite de l'accroissement de la production grâce au concours de capitaux plus importants.

La Société Anonyme Raffineries et Sucreries Say au capital de 32 millions va procéder le 23 courant à une émission de 30 millions de fr. d'obligations dont nous ferons connaître les conditions.

Chemins de Fer Français très recherchés.

## Anchois et Marsouins

Les anchois ont fait leur apparition dans les eaux du Syndicat de Bastia.

Cette pêche est en retard, car elle commence ordinairement dans les premiers jours de mai.

Les onze bateaux qui exercent cette pêche n'ont capturé que 300 kilos environ d'anchois, par suite de la présence des marsouins qui ont causé de grands dommages aux filets.

Nos malheureux pêcheurs sont dans la désolation. Tel patron s'est vu contraint de rester dans le port pendant [illegible] ses filets que les marsouins avaient mis en morceaux.

Il serait temps, croyons-nous, que l'on se préoccupât sérieusement sinon de débarrasser nos côtes des marsouins, au moins d'en diminuer un peu le nombre ; dans le cas contraire il faudra renoncer à la pêche, et par suite l'intéressante corporation des pêcheurs ne tardera pas à disparaître.

La prud'homie a distribué à divers patrons pêcheurs des aiguilles Bellot en quantité suffisante, afin de tenter de nouvelles expériences. Dieu veuille qu'elles soient concluantes ?

J. SANGI.

Nota : Les anchois sont de la meilleure espèce, par conséquent excellentes pour la salaison.

## Gazette Départementale

CALVI. — Nous avons oublié de citer parmi les invités du mariage de Mademoiselle Mathivet, MM. Lalebe, procureur de la République, et M. Marchetti, percepteur. M. D.

⁂

OCHIATANA. — Nous éprouvons toujours un réel plaisir, toutes les fois que nous voyons paraître dans les journaux, la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur, d'un compatriote, soit civil, soit militaire, mais celle de M. Antoine Grimaldi, officier comptable des subsistances militaires à Batna, nous touche particulièrement, étant notre concitoyen.

Le jeune légionnaire appartient par sa mère, Mme Ignace Grimaldi, née Colonna de Leca, à l'ancienne et noble famille de Biagino Leca, le compagnon d'armes de Sampiero Corso et son chantre, dans le poème *Ornano Martire*.

Nous nous empressons de lui transmettre nos cordiales félicitations, ainsi qu'à toutes ses chères affections et en particulier, à son frère Alexandre Grimaldi, l'honorable négociant bien connu à Bastia, et à ses oncles MM. le docteur et Romulus Corsi de Speloncato. C.

⁂

SANTA REPARATA-DI-MORIANI. — Le 5 juillet dernier une pluie de grêle s'est abattue sur le territoire de la commune de Santa-Reparata di Moriani, et y a causé d'immenses dégâts.

La violence de cette tempête a été telle, que jamais, de mémoire d'homme, pareille chose est arrivée. Rien n'a été épargné.

Légumes, blés, orge, seigle, châtaigniers, tout a été dévasté, détruit ; les espérances de toute une population ont été englouties en moins d'une demi-heure. C'est navrant ! Les animaux eux-mêmes ont eu la peau et notamment les oreilles littéralement écorchées.

Les habitants de cette commune, dont les ressources sont très modiques, se trouvent réduits à la dernière extrémité.

Leur seul espoir leur a été enlevé, et à moins de n'être tout à fait dépourvu de sentiments humains, l'on est forcé de reconnaître que leur situation est au plus haut point digne d'intérêt.

C'est à l'Administration de leur venir en aide, et nous sommes en droit d'espérer qu'elle n'y manquera pas en cette circonstance.

⁂

BONIFACIO. — Dimanche dernier, dans l'après-midi, deux ouvriers, les nommés Ricci Jean-Baptiste, de Levie et Muraschini Jean, sujet italien, après avoir bu ensemble la bouteille, se prenaient de querelle, dans une buvette au faubourg de Bonifacio. Mais des consommateurs s'interposèrent et mirent fin à la dispute.

Malheureusement le hasard les fit rencontrer, quelque temps après, dans une cour dépendant de l'établissement et la discussion recommença. Ricci s'arma alors d'un fusil qu'il avait déposé dans une maison voisine et fit feu sur son adversaire qui reçut la charge au front et tomba foudroyé.

Le meurtrier, dans un état d'ébriété assez avancé, s'était caché dans une grotte à l'entrée du faubourg et a été arrêté par la gendarmerie qu'on avait envoyé chercher.

En moins d'un an, nous avons eu à Bonifacio un meurtre et trois tentatives de meurtre.

## Cour d'Assises

*Rôle des affaires devant être jugées pendant la session du 3e Trimestre 1898, qui s'ouvrira à Bastia le 25 juillet, sous la présidence de M. le conseiller Dorazzo.*

Lundi, 25 juillet. — Chiesa Doralde, de Macinaggio. Vol qualifié. Ministère public, M. Arrighi, substitut du Procureur général, Déf. Me Decori.

Mardi, 26 juillet. — Morelli Jean-Antoine, de Vero. Vol qualifié. Min. pub. M. Angeli, avocat gén. Déf. Me Nicoggioli.

Mercredi, 27 juillet. — Gagliardi Ange, sujet italien, demeurant à Sainte-Lucie-de-Tallano. Meurtre. Min. pub. M. Arrighi, subs. du Proc. gén. Déf. Me Decori.

Jeudi, 28 juillet. — Ortoli Marie-Antoinette et Ortoli Marie-Félicité, d'Olmiccia. Complicité d'assassinat. Min. pub. M. Arrighi, subs. du Proc. gén. Déf. Me de Caraffa.

Vendredi, 29. — Carlotti Antoine-Louis-Franchin, Carlotti Louise-Marie et Guglielmi Joseph, de Poggio di Venaco. Non représentation, supposition ou substitution d'enfant et complicité de ces deux crimes. Min. pub. M. Angeli, av. gén. Déf., Me de Caraffa.

## Médaille Militaire

La Médaille militaire a été conférée aux dénommés ci-après :

Albertini Joseph-Marie, adjudant greffier de 1re classe à la maison de justice militaire de Paris, 23 ans de services.

Salicetti Jérôme-Napoléon, adjudant greffier de 1re classe à l'atelier de travaux publics n° 6 à Bône, 21 ans de services, 15 campagnes.

Verdoni Dominique, adjudant de surveillance de 1re classe au pénitencier militaire de Bône, 20 ans de services, 16 campagnes.

Grossetti Pierre-Louis-Napoléon, sergent-major surveillant au pénitencier militaire de Bône, 21 ans de services, 17 campagnes.

Ceccaldi Antoine, sergent-huissier appariteur près le conseil de guerre séant à Toulouse, 16 ans de services, 10 campagnes.

Aitelli Dominique-Christophe, sergent surveillant au pénitencier militaire de Douéra, 19 ans de services, 17 campagnes.

Santandrea Philippe, gardien de batterie de 1re classe à la direction de Reims, 20 ans de services, 7 campagne.

Collignon Jean, gardien de batterie de 2e classe à la direction de Bastia, 21 ans de services.

Froment Louis-Joseph, ouvrier d'état de 2e classe à la direction de Bastia, 16 a de services, 5 campagnes.

Peronni Léonard-Pierre, adjudant au escadron du train des équipages militaire 13 ans de services, 13 campagnes.

Casanova Jean, sergent à la 21e sectio de commis et ouvriers militaires d'adminis tration, 14 ans de services, 13 campagne

Colonna Pierre-Toussaint, adjudant à 17e section d'infirmiers militaires, 16 a de services, 11 campagnes.

## Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 19 JUILLET

*Thermomètre.* — 7 heures du matin, + 23 ; midi, + 26 5 ; 6 heures du soir, + 25·6 ; Ma ma, + 28 2 ; minima, + 20 1.

*Baromètre.* — 7 heures du matin, 763 mm ; midi, 763 mm. ; 6 heures du soir, 761 mm.

*Vent.* — 9 h. du matin, calme.
4 h. du soir, id.

Etat du ciel, brumeux et nuageux.

Etat de la mer, plate.

Hauteur des eaux : matin, + 0,40 ; soir, + 0,2

Pluviomètre, à 9 heures du matin : mm.

⁂

### *Départs et arrivées*

Voici l'époque des grands transpor de voyageurs entre le continent fra çais et la Corse, et réciproquemen Les uns viennent revoir le clocher n tal, les autres font un bout d'excursio Mais il est probable qu'en 1898 et 189 ce mouvement se ralentira un peu. O va en effet serrer les cordons de bourse, afin de réaliser quelques éco nomies qui permettront de faire 1900 le voyage de l'exposition dont l journaux illustrés donnent avant qu' soient construits, les palais féerique

⁂

### *Nouvelles militaires*

M. Levy Lucien, capitaine en 1 faisant fonctions de sous-directeur Bastia, est promu au grade de ch d'escadron et nommé sous directe d'artillerie à Bastia.

— M. Severoni Thomas Dominiqu Casimir, officier d'administration de classe des hôpitaux militaires, attac à la direction du service de santé 15e corps, a été promu au grade d'o ficier d'administration de 1re class et maintenu à son poste actuel.

— M. Mittaine, lieutenant en 2e 27e régiment d'artillerie, 5e batteri est nommé à la 1re classe de son g de et affecté au 38e régiment, 7e bat rie, à Bastia.

— M. Chartier, capitaine en 1er 38e régiment, 7e batterie, à Bastia, désigné pour commander l'artillerie l'arrondissement d'Antibes.

— M. Pigault, capitaine en 2e, adjoi à la direction de Constantine, est clas au 38e rég. et désigné pour y com mander la 7e batterie, à Bastia.

— M. Anseus, capitaine en 2e, ad joint à la direction de Bastia, est nom mé adjudant-major au 8e rég. à Nancy

— M. Vialloo, lieutenant en 2e 38e rég., 7e batterie, à Bastia, est class au 2e régiment.

— M. Potentier, lieutenant en 2e 38e rég., 7e batterie, à Bastia, est class au 17e rég.

— M. Cottenceau, lieutenant en 2e 28e rég., 12e batterie, est classé 38e rég., 7e batterie, à Bastia.

⁂

### *Légion d'honneur*

Nous sommes heureux de voir figu rer, parmi les décorés du 14 Juillet notre concitoyen Cardera Paul, 1e maître-fourrier de la marine de l'Etat, secrétaire particulier de l'Amiral, commandant en chef les forces navales d l'Extrême-Orient.

Notre jeune compatriote est le fils du sympathique Commis principal de Ponts-et-Chaussées à Bastia ; il a s s'attirer, dans l'accomplissement d ses délicates fonctions, l'estime et l confiance de ses chefs et mériter pa ses excellents services, l'étoile de braves, dont nous le félicitons ainsi que sa famille.

⁂

### *Un type légendaire*

Un type légendaire vient de mourir à Bruxelles ! C'est M. Bernaërts, juge de paix, dont les sentences sont restées des modèles de conciliation et de gaieté.

Parmi ces considérants typiques, on cite particulièrement celui-ci :

Il avait à juger une bande de gamins poursuivis pour s'être baignés dans le canal dans une tenue peu décente, il les acquitta, attendu que.

« S'il existe des règlements de police interdisant d'entrer tout nu dans les eaux du canal, il n'en existe point qui défendent d'en sortir (!) »

⁂

### *Un jeune sauveteur*

Samedi soir, des enfants se baignaient au Nouveau-Port, derrière les Magasins Généraux, lorsque l'un d'eux, Jean Lucchetti, âgé de 12 ans, perdit pied et disparut. Le jeune Archange Franceschi, âgé de moins de 11 ans, le seul qui savait nager, vola au secours de son camarade qui se cramponna immédiatement à lui. Tous les deux allaient disparaître, mais, faisant un suprême effort, le sauveteur put se dégager, puis, prenant Lucchetti par une main, il le traîna sur un rocher isolé qui était à proximité ; il alla le chercher ensuite avec du liège.

Les personnes présentes ont vivement félicité ce jeune sauveteur. C'est à l'administration supérieure qu'incombe maintenant le devoir d'accorder au jeune Franceschi une récompense digne de son courageux dévouement.

⁂

### *Comité des fêtes*

Les membres du Comité des fêtes sont priés de se réunir lundi 25 juillet, à 8 heures et demie du soir, à l'Hôtel de Ville, pour la vérification des comptes.

⁂

### *Objet trouvé*

Il a été trouvé un petit bracelet en argent à la plage. Le réclamer rue de l'Opéra N. 21, au 5e étage.

# Dépêches de Nuit

## Mouvement administratif

Le Journal Officiel publiera demain le mouvement administratif suivant :

M. Treilles, ancien sous-préfet, est nommé secrétaire général de la préfecture de la Corse.

⁂

Sont nommés sous-préfets :

à Bastia, M. Chaleil, secrétaire général de la préfecture de la Corse ;

à Narbonne, M. Eyguière, sous-préfet de Bastia ;

à Vienne, M. Lartigue, sous-préfet de Narbonne ;

à Limoux, M. Sereno, conseiller de préfecture de l'Aude ;

à Langres, M. Halary ;

à Aubusson, M. Brin ;

à Pontivy, M. Laperra ;

à Lannion, M. Coggia, sous-préfet de Pithiviers ;

à Sisteron, M. Lechauvac.

⁂

Sont mis en disponibilité :

M. Malleville, sous-préfet de Nyons ;

M. Claudel, sous-préfet de Limoux ;

M. Buloz, sous-préfet de Chateaudun ;

M. Montreuil, secrétaire général de la Corrèze.

## Mouvement diplomatique

Un mouvement diplomatique assez important va paraître dans quelques jours.

M. Lutaud, ancien préfet de la Haute-Garonne, sera très probablement nommé ministre plénipotentiaire à Munich.

## Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

### Mouvement administratif

Le ministre de l'intérieur a soumis à la signature présidentielle un mouvement administratif.

### Affaires courantes

Enfin le conseil s'est occupé de l'expédition des affaires courantes.

## DUEL HUBBARD-DEROULÈDE

A la suite de l'incident qui s'est produit hier, devant la Cour d'assises de Versailles, un échange de témoins a eu lieu entre MM. Hubbard et Deroulède.

Les témoins ont tenu deux réunions hier soir ; à la suite de la dernière MM. Urbain Gohier et Yves Guyot pour M. Hubbard, MM. Monteil et Auteroche pour M. Deroulède, ont décidé, d'un commun accord, qu'il y avait lieu à rencontre.

Elle a eu lieu ce matin.

L'arme choisie était l'épée de combat avec gant de ville.

A la première reprise, après un vif engagement, M. Hubbard saisit de la main gauche l'épée de M. Deroulède qui se recourba auprès de la garde.

En présence d'un pareil procédé, les témoins de M. Deroulède déclarèrent M. Hubbard disqualifié et refusèrent de laisser continuer le combat.

Une deuxième rencontre est inévitable.

⁂

M. Hubbard a envoyé dans la journée de nouveaux témoins à M. Deroulède, qui a refusé d'avoir une nouvelle rencontre avec M. Hubbard, se déclarant solidaire de la décision de ses témoins.

## Service funèbre

Un service funèbre a été célébré ce matin, en l'église de la Madeleine, pour le repos de l'âme des victimes de la catastrophe de *La Bourgogne*.

L'absoute a été donnée par M. l'abbé Hertzog, curé de la Madeleine.

Le capitaine de frégate Moreau représentait le président de la République.

Tous les ministres s'étaient fait représenter à cette cérémonie funèbre.

## *ARRESTATION*
## DE MM. ZOLA ET PERREUX

Un mandat d'amener a été signé ce matin contre MM. Zola et Perreux.

Les journaux du soir annoncent que MM. Zola et Perreux ont quitté la France et qu'ils vont se réfugier en Norwège.

## La Guerre
## HISPANO-AMERICAINE

### *REDDITION*
### de Guantanamo et de Caimanera

Une dépêche de New-York nous annonce la reddition de Guantanamo et de Caimanera.

L'effectif de ces deux garnisons dépasse 5,000 hommes.

### Bombardement de Manzanillo

Sept vaisseaux de guerre américains ont commencé le bombardement de Manzanillo.

Trois steamers espagnols furent incendiés.

Les canonnières du port ont essayé de sortir, afin de faire une démonstration quelconque ; elles furent coulées.

Manzanillo forme la partie occidentale de Santiago.

Le général Lewton occupe Santiago ; les matelots américains sont au fort Morro.

Les prisonniers espagnols sont arrivés à New-York.

⁂

Le croiseur américain *Mac-Culloch* a tiré sur le croiseur allemand *Irène*.

L'amiral allemand a adressé une protestation.

### BOURSE DE PARIS

| | 18 Juillet. | 19 juillet |
|---|---|---|
| Rente 3 p. 0/0 ancien. . | 103.15 — | 103.12 |
| — 3 p. 0/0 amortis. . | 101.60 — | 101.70 |
| — 3 1/2 0/0. . . . . | 106.95 — | 106.85 |

### *ETAT CIVIL*

NAISSANCES.

Gazagne Marcel-Sylvain-Louis.

DÉCÈS.

Bernardi Louis, 7 ans, de Riventosa.

Silvestri Marie-Thérèse, mariée, 36 ans, de Bastia.

APRÈS CHAQUE REPAS
UN VERRE DE LIQUEUR

BÉNÉDICTINE

DE L'ABBAYE DE FÉCAMP
Produit essentiellement hygiénique

**OREZZA-LES-EAUX**
*Hôtel de la Paix*
Veuve PIETRI, propriétaire
*Ouverture le 1er juillet*
**Hôtel de 1er ordre**

**Hommes plus d'impuissance**

Appareils Electro-Metalico-Mécanique du Dr F. BORSODY. Port imperceptible. Guérison immédiate et assurée, sans aucun médicament. *Approuvés par la Société de Médecine de France.* Médailles d'Or et d'Argent aux Expositions d'Hygiène de Bruxelles, Paris, Gand et Nice.

Brochures gratis et franco, Dr F. BORSADY, 36, Rue de Chabral, Paris.

**Travail assuré** offre sérieuse à Mrs, Dames et Dlles. Rapport. 4 à 6 fr. p. jour sans quitter emploi. Propre et facile. Ecr. DUPIN, 13, Avenue Gambetta, Pars.

***OREZZA-LES-EAUX***
**Piedicroce**
**Hôtel Filippi**
Cuisine très soignée — Service irréprochable. — Service de voitures.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
**BOCK-ORBEC**
**Se méfier des Contrefaçons**

***Service des Dépêches***
**de Folelli à Orezza**
**Stazzona, Piedicroce**
**et Granajola**

Les frères VILLA ont l'honneur d'informer MM. les voyageurs, qui doivent se rendre à Orezza, que la voiture-poste part tous les jours de Folelli, à l'arrivée du train de dix heures.

On pourra retenir d'avance les places à l'Hôtel des Voyageurs, chez M. HENRI BARTOLI, 11, Avenue Carnot, Bastia.

Des calèches seront à la disposition de MM. les voyageurs, qui en feront la demande, au moins deux jours à l'avance, aux gares de Ponte-Leccia et de Folelli.

Adresse télégraphique : Villa frères, Piedicroce.

Il sera également mis à la disposition des buveurs, des tramways qui feront régulièrement le service de la source à Stazzona.

**USAGE INTIME** [illegible] H. CHASTAN, [illegible], Paris

**A VENDRE**

Jolie petite ânesse, s'attelant et trottant bien.

S'adresser au bureau du journal.

**Achat de Cocons**

M. Henri Barsanti, négociant au Nouveau Port, à Bastia, prévient les éducateurs qu'il achète les cocons pour la filature au prix de 1.50 à 2.50 suivant la qualité, et les cocons vides de 3.50 à 4.00.

**Avis très important**
***pour toute la Corse***

M. ARRIGHI DE CASANOVA a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'installer deux dépôts de la Minoterie de Corte pour la vente de la farine, de son et de la repasse, l'un à Bastia, Boulevard Paoli, 31, et l'autre à Ajaccio, Cours Napoléon, 31.

Ces deux dépôts achèteront au comptant le blé du pays.

### 1 DE DE Me LUCCHETTI
*avoué près le Tribunal Civil de 1re Instance de Calvi*

## Vente par Licitation

Le huit août mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à 8 heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal civil du 1re instance de Calvi, séant au Palais de justice de la dite ville, il sera procédé à la vente par licitation de l'immeuble ci-après désigné dépendant de la succession de feu le sieur Jean-Thomas Castelli, de son vivant président honoraire à Calvi.

Sur la poursuite des sieurs et dame : 1. Poletti Pierre, professeur au lycée de Bastia, et Cécile d'Etiveaud son épouse, le mari pour autoriser sa femme à ester en justice et en tant que de besoin en son nom personnel; 2. d'Etiveaud Léon, sans profession; 3. d'Etiveaud Martial, receveur de l'Enregistrement et des Domaines, agissant en leur qualité d'héritiers de la feue d'Etiveaud, née Castelli, leur mère, les premiers domiciliés à Bastia, et le sieur d'Etiveaud Martial actuellement à Marchenoir (Loir-et-Cher), ayant pour avoué constitué Me Lucchetti.

Contre : 1. Castelli Blanche, veuve Duchan ; 2. Louis Vassor, capitaine d'infanterie ; 3. Vassor Marie, religieuse de l'ordre de Saint-Joseph ; 4. Vassor Victorine et son mari Em-[illegible] de santé, tant en son nom personnel que pour l'autorisation de son épouse, les dits frère et sœurs Vassor, agissant tant en leur nom personnel qu'en qualité d'héritiers de la feue Adélaide Castelli, veuve Vassor, leur mère, et au besoin de feu Denis Vassor, leur père, tous domiciliés à Calvi ; 5. Castelli Virginie, veuve Vico, propriétaire, domiciliée à Ajaccio ; 6. Castelli Joséphine et Agostini François-Antoine, son époux, juge de paix, celui-ci également tant en son nom propre que pour l'autorisation de son épouse, et tous en qualité d'héritiers de feu le sieur Castelli Jean-Thomas sus-nommé, ayant pour leur avoué constitué Me Flach, demeurant à Calvi.

### DÉSIGNATION
*de l'immeuble à vendre*

L'étage supérieur d'une maison d'habitation sise à la haute ville de Calvi en face de la porte principale de l'église paroissiale, le dit étage composé de sept pièces avec cinq mansardes dont une avec terrasse, escalier de service pour l'étage et les mansardes ; le tout tenant d'un côté à maison de la succession Castelli, dite « Café Leguillon, » d'un autre côté et en face de l'église paroissiale, et enfin voie publique.

La vente du dit immeuble et dépendances a été autorisée par jugement du Tribunal Civil de Calvi, en date du vingt-neuf juin mil huit cent quatre-vingt-seize, enregistré.

Le cahier des charges dressé pour parvenir à cette vente a été déposé au greffe du dit Tribunal, le vingt huit mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

La mise à prix avait été fixée par jugement du même Tribunal, en date du deux mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, aussi enregistré, à la somme de trois mille francs, mais par un autre jugement du même Tribunal, en date du onze juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, la nouvelle adjudication aura lieu à l'audience des criées du huit août 1898, à 8 heures du matin sur la mise à prix de mille francs, ci . . 1.000 fr.

Me Luchetti, avoué poursuivant, donnera tous les renseignements nécessaires.

Fait et rédigé à Calvi, le treize [illegible] vingt-dix-huit.

Signé : LUCCHETTI, *Avoué*.

Dûment enregistré.

## A VENDRE

deux magasins rue Miot, 8.

Conditions très avantageuses.

Un appartement composé de neuf pièces, un corridor et grenier, au 4e étage, rue de l'Opéra, 27.

S'adresser à M. Bartoli, notaire à Bastia.

## Orezza-les-Eaux
**Stazzona**

M. LÉONARD STEFANI, ancien propriétaire de l'Hôtel d'Europe à Bastia, et Compagnie, viennent de monter à neuf pour la saison des eaux, un Hôtel très confortable à Stazzona. Prix, très modérés. Chambres de 20 à 25 fr. pour la Saison.

**Voulez-vous de la bonne bière ?**
à la Brasserie Gasparini
Place Saint-Nicolas
*Vente en gros et en détail*

**M. A. GEORGES**
**Docteur-Dentiste**
AMÉRICAIN

*Le Cabinet de M. GEORGES est transféré, 14, Boulevard Paoli, où il reçoit tous les jours.*

**Cabinet ouvert toute l'année**

**l'Insecticide agricole**
**BENIGNI**

est le meilleur remède pour la destruction des fourmis et insectes qui causent de graves dommages aux arbres et plantes de toute nature.

La boîte de 500 gram. 3,50.

S'adresser à l'inventeur A. M. Benigni, propriétaire-agriculteur, Place de l'Hôtel de Ville, 9.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
**PIERRE SABATE**
**Chirurgien-Dentiste du Lycée**
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXRACTION DES DENTS
sans douleur
*14, rue de l'Opéra,*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

**LE PHÉNIX**
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE
*Fondée en 1819*

Fonds réalisés : 900 millions
Valeurs assurées en cours : 800 millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Boulevard Paoli.

*L'un des rédacteurs gérant,*
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia, Imprimerie Ollagnier

SERVICE RAPIDE DE PETITS COLIS à Domicile

**FERNAND CAMUGLI**
48, RUE DE LA RÉPUBLIQUE, 48, MARSEILLE

TARIF DE BASTIA A MARSEILLE, DOMICILE OU GARE

| | | | |
|---|---|---|---|
| de 1 à 6 kil. . . . | 0.90 | de 10 à 20 kil. . . | 1.90 |
| de 6 à 8 » . . . . | 1.10 | de 20 à 25 » . . | 2.10 |
| de 8 à 10 » . . . . | 1.50 | de 25 à 30 » . . | 2.50 |

Les colis doivent être remis à Bastia à M. LUSINCHI, Rue du Nouveau Port, 7
Tous les Lundis et Jeudis avant 10 heures du matin.

**TRAITEMENT DES MALADIES DES VINS**

Tourne Graisse, Piqure, Acide sur aigre doux, Amertume, Goût de terroir, Pousse, Vins mildiousés, Fermentations permanentes, Mauvais goûts, etc. Vinifiation, Conservation et Bonification par procédés spéciaux. Arôme, Sève de différents crûs pour Vins rouges et blancs de France et Etrangers, pour Vins de liqueurs de Apéritifs Essence de Fine Champagne, Extraits concentrés véritables vieillisseurs. Dosage pour Vermouth de France et de Turin et des Liqueurs blanche, jaune et verte. Produits vinicoles, Couleurs végétales, Fournitures de chais.

Laboratoire de Bactériologie et d'Œnologie. F. Magnan, *Chimiste, Distillateur-Industriel, Inventeur du Vin Bonificateur*, Rue des Remparts-d'Ainay, 40, Lyon (Rhône.)

**OUVRAGES RARES SUR LA CORSE**

On désire céder les ouvrages suivants :

Filippini. — Revu par Gregorj, 5 v. in 8o.

Barral. — Mémoires sur l'Histoire Naturelle de la Corse, Londres, 1783.

Codet. — Mémoire sur les jaspes et autres pierres précieuses de la Corse.

Domra Carlo. — Essais sur les traces des caractères modernes de la Corse, Paris.

Renucci. — Nouvelles, trad. française de Filippi, Paris, 1841

Germanes. — Histoire des Révolutions de la Corse. Le 3e vol contient la liste des nobles corses, 1771.

Gregorj. — Statuti civili et criminali di Corsica.

Pompei. — Etat actuel de la Corse.

Tommaseo. — Lettres de P. Paoli.

Soprani Raffaello. — Li Scultori della Liguria e particolarmente della marittima e della Corsica, très rare, Genova, 1667.

Merello. — Delle guerre dei francesi in Corsica, rare, Genova, 1607.

Salvatore Vitale. — Santuario di Corsica, 1639.

Plusieurs brochures rares et curieuses.

Ne fumez que le merveilleux CIGARE MATTEI à 10 c

**MAISON L.-N. MATTEI ET Cie**
**PRODUITS RECOMMANDÉS :**

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « véry selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes

**PHARMACIE DANÉ**
Pharmacien de l'Hôpital Civil
Chef du Laboratoire de Bactériologie
*Coin de Rue Saint-Roch et Boulevard Paoli*

FOURNISSEUR de l'Assistance médicale gratuite, des établissements de bienfaisance et des sociétés de secours mutuels.
*Laboratoire spécial d'Analyses* chimiques et de recherches microscopiques.
Dépôt d'*Eaux Minérales. — Sérums et Vaccins.*
Fournitures pour la photographie.
*Pansements antiseptiques. Bandages.* Appareils et instruments de chirurgie.
*Conditions spéciales pour le gros. — Service de nuit*

---

23e ANNÉE — JEUDI 21 JUILLET 1898 — 170

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judic. 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 44, rue Fontaine, à Paris
ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE... un an, 20 fr. 6 mois, 10 » | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 » | le port en sus
*On ne répond pas des manuscrits déposés*

## LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Victor.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 4 h. 12 m. — Coucher, 7 h. 04 m.
LUNE : Premier quartier, le 26 — Pleine, le 1er.
FÊTE DE DEMAIN : Sainte Marie Madeleine.

*20 JUILLET*

# LA POLICE

Depuis quelques temps déjà et notamment à la suite des forfaits de Vacher, le tueur de bergères, la réorganisation de la police, celle des campagnes et petites villes surtout, a attiré l'attention de nos législateurs. Une commission extra-parlementaire a été formée, et M. de Marcère, a, après une étude approfondie, présenté un long rapport démontrant les moyens propres à assurer une surveillance plus étroite des vagabonds et gens sans cœur et à faciliter la découverte des auteurs des crimes et des délits.

M. de Marcère consacre la première partie de son rapport à l'examen des différents éléments qui concourent ou doivent concourir, à assurer la sécurité politique, et il conclut :

« La première réforme à faire, consisterait donc à reconstituer dans leur rôle et dans leurs fonctions, chacun des membres de la grande milice de sûreté. »

M. de Marcère se place à un point de vue général et vise jusqu'aux gardes forestiers et douaniers investis légalement de pouvoirs de police, qu'ils n'exercent jamais, et la gendarmerie, détournée aujourd'hui, par les exigences du service du recrutement (ne les voyons-nous pas, journellement, nos braves gendarmes les poches et les mains munies de petits papiers multicolores, recherchant un réserviste ou un territorial) de sa mission prédominante qui est de veiller à la sûreté publique.

J'ai sous les yeux, un journal, nouveau il est vrai, mais qui promet, ma foi, intitulé : *La vraie police*, bi-mensuel, s'imprimant à Paris. Le rédacteur en chef est M. Emile Lagarde, l'auteur d'un ouvrage très complet et très étudié, sur la police municipale en province, et qui fait très nettement ressortir les vices de l'organisation policière départementale.

Ce journal qui ne s'intéresse absolument qu'aux choses de police, est intéressant à tous les points de vue, et, pour preuve, j'y relève une petite critique fort intéressante que je ne puis m'empêcher de reproduire ici, où il est dit ceci sous le titre : « Les petits abus. » Si l'on demandait à M. Prudhomme ce qu'est un agent de police, M. Prudhomme répondrait sans broncher : « qu'un agent de police..... c'est un agent de police. »

Hélas ! M. Prudhomme aurait tort.

Dans sa brochure sur la police municipale en province, notre directeur écrit ceci ; « Il serait peut-être bon de faire remarquer qu'on se plaît un peu trop dans certaines villes, à détourner de son service le personnel inférieur. C'est ainsi qu'on lui fait distribuer les cartes d'électeur, les avertissements pour le percepteur, le juge de paix, le receveur municipal, etc. ; l'on va même jusqu'à le charger du recensement des voitures, des chevaux, des chiens etc. »

Un de nos correspondants prétend qu'ils sont (les agents bien entendu) toujours en course pour le maire, le secrétaire de mairie, l'employé de l'état-civil, etc.

Un autre, nous affirme qu'ils sont appariteurs, crieurs publics, afficheurs, placiers.

Mais voici un comble.

Un commissaire central, nous apprend, lui, qu'ils sont encore garçons de restaurant.:.... et de quels restaurants !

Nous citons textuellement ;

« Dans certaines villes, les agents de planton au fourneau économique (pas celui de Bastia par exemple) doivent servir les plats aux malheureux et aux vauriens pour économiser le traitement d'un serveur. »

Non ! mais voyez-vous ça ? des agents de police en uniforme, une serviette sur le bras, sans doute, criant : [illegible] « Ces Messieurs désirent ! »

Vraiment, vous n'aviez jamais songé à celle-là, je gage, Messieurs les revoistes de fin d'année ! un bel effet de scène cependant !

Ah ! nous en aurons bien d'autres à vous offrir, si nos lecteurs veulent bien répondre à la question suivante que nous nous permettons de leur poser.

« Quelles sont les différentes professions compatibles avec les fonctions d'agent de police » ? Prière de ne pas se borner à répondre : toutes.

Et M. E. Lagarde conclut en s'engageant à transmettre dans un prochain numéro de son journal, un petit referendum à M. le ministre de l'intérieur, sous forme de lettre ouverte, en le priant de vouloir bien mettre un terme à ces abus absolument regrettables, et il ajoute :

« Les agents de police doivent être des agents de police....... et pas autre chose. M. Prudhomme doit avoir raison. »

Il est vrai que nous ne sommes pas si mal partagés à Bastia, car dans notre bonne ville, ce n'est pas contre les fourneaux économiques que nous avons à lutter, mais bien contre le système de recrutement des agents qui ne paraît pas fait avec tous les soins désirables, et il faut vraiment qu'un commissaire central soit doué d'un parfait dévouement et d'une énergie peu commune pour obtenir le résultat acquis à ce jour.

XXX.

## NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Cheroutre, lieutenant-colonel du 100e d'infanterie, est nommé au grade de colonel et affecté au 163e.

— M. Lovisi, capitaine adjudant-major au 57e de ligne, est nommé chef de bataillon au 144e.

— M. Bolelli, lieutenant au 141e, est promu capitaine au 20e bataillon de chasseurs à pied.

— M. Astolfi, lieutenant au 2e zouaves, est promu capitaine au 20e.

— M. Cassanova, lieutenant porte-drapeau du 105e, est promu capitaine au 144e.

— M. Carlot, lieutenant en 1er au 11e bataillon, 3e batterie à Ajaccio, est promu au grade de capitaine et affecté à la direction d'Epinal.

— M. André, pharmacien aide-major de 1re classe à l'hôpital militaire d'Ajaccio, est promu au grade de pharmacien-major de 2e classe et maintenu à son poste actuel.

— M. Potier, lieutenant en 2e au 3e rég., 1re batterie, est classé au 11e bataillon, 3e batterie, à Ajaccio.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

*Séance du 13 juillet*

## L'Élection de Bastia

*M. le président.* La parole est à M. Marcel Habert.

*M. Marcel Habert.* Messieurs, je suis heureux, en montant à cette tribune, de m'associer à l'hommage que notre collègue M. Arène vient de rendre au patriotisme, au courage militaire du colonel Astima. (Applaudissements.) Nous sommes tous d'accord, et je suis heureux de saluer en lui un des glorieux combattants de la campagne de 1870.

Seulement, la question n'est pas là. Nous sommes ici pour savoir si, oui ou non, il y a quelqu'un d'élu à Bastia, et qui est ce quelqu'un.

M. Arène, avec son talent habituel, a charmé la Chambre par des anecdotes très spirituelles, mais il a complètement oublié de vous démontrer que M. Astima avait eu la majorité. Je vous demande la permission de vous faire passer à nouveau sous les yeux, sinon le rapport tout entier, du moins les passages les plus importants.

Voici l'historique des faits :

Nous n'avons, à aucun moment, examiné la question de pression officielle ou de corruption, sachant très bien que nous n'avions à envisager ni une question politique, ni une question de personnes. Il s'agissait d'une pure question de chiffres. Ce n'est ni M. Gavini ni M. Astima qui nous ont renseigné ; nous nous sommes procurés nos informations nous-mêmes ; nous avons pris un par un tous les bulletins ; nous les avons comptés, examinés, et nous sommes tout d'abord arrivés à cette conclusion : qu'un certain nombre de bulletins devaient faire l'objet d'un vote spécial du bureau. Bulletin par bulletin, nous les avons pris l'un après l'autre, et nous sommes arrivés aux conclusions ci-après :

« 1. A l'unanimité, les bulletins en excédent dans la section Bastia-Terra-Vecchia, provenant du vote de 5 électeurs de Terranova, qui se sont trompés de section, mais n'ont voté qu'une fois ne doivent pas être déduits ;

« 2. A la majorité, les 5 bulletins annexés à Olmeta sont déclarés valables, 3 de ces bulletins ... » — écoutez ceci, messieurs — « avaient été restitués à M. Astima par la commission de recensement qui avait eu le tort de ne pas restituer aussi les 2 de M. Gavini. La sous-commission et le bureau estiment en effet que les 5 bulletins rentrent dans une espèce identique et doivent être tous régis par la même décision, quelle qu'elle soit. La sous-commission était pour l'annulation des 5 bulletins. »

Le résultat n'était pas changé, nous les avons déclarés tous valables, la sous-commission les annulait tous.

Remarquez que sur ces 5 bulletins 3 étaient pour le colonel Astima, 2 seulement pour M. Gavini. Vous voyez quel esprit de justice nous animait. C'est donc une voix que nous ajoutions à M. Astima.

« 3. Un bulletin portant sur la même ligne « Astima et Gavini ; ça va bien », et un bulletin légèrement rayé au crayon, mais de telle façon qu'il n'y avait pas de doute possible, tous deux attribués à M. Astima par la commission de recensement, lui sont retirés à l'unanimité par la sous-commission. » Le bureau a confirmé l'avis de sa sous-commission.

Ces bulletins se sont trouvés égarés, mais nous sommes tous d'accord, nous les avons tous vus, nous connaissons leur existence : Un bulletin rayé au crayon et un bulletin sur lequel se trouvent les noms des deux candidats. Nous laissons ces deux bulletins.

« 4. 2 bulletins maculés d'encre à l'extérieur, et annulés pour ce fait par le bureau de Venzolasca, ont été, à l'unanimité, restitués par le bureau à M. Gavini. »

C'est de jurisprudence constante.

« 5. Le bureau a également déclaré nul (avis conforme de la sous-commission) le bulletin parafé par le bureau de Meria avant de le recevoir, ce parafe constituant le vote public prohibé par la loi. »

Le maire avait ouvert le bulletin et l'avait parafé avant de le mettre dans l'urne. Voilà un bulletin évidemment nul. On prétendait que l'individu qui votait n'en avait pas le droit, n'étant pas électeur. Le maire avait cru devoir marquer ce bulletin, se réservant de trancher ensuite la question.

« 6. Le bureau a admis comme valable deux bulletins de M. Gavini contenant une croix intérieure au crayon et un autre bulletin dans lequel le nom de Gavini, imprimé, était répété à l'encre en dessous avec l'orthographe défectueuse « Cavini » ;

Le bureau a pensé qu'une simple croix au crayon, alors qu'il n'y en avait pas d'autre [illegible] tuer un signe de reconnaissance. [illegible] fait d'orthographier le nom de M. Gavini par un C., il nous a été expliqué que beaucoup de personnes prononçaient en effet « Cavini ». Nous avons donc pensé que l'auteur de ce bulletin avait bien réellement voulu voter pour M. Gavini et que ce bulletin était valable

Ces trois bulletins sont d'ailleurs les seuls sur lesquels puisse porter l'observation de M. Arène

Je continue :

« 7. Le bureau d'accord ici avec la sous-commission, a déclaré valable un bulletin au nom de Gavini où, par le pliage, avant séchage complet, les deux points de l'i s'étaient imprimés et semblaient un signe ;

« 8. Le bureau a restitué au colonel Astima un bulletin annulé à tort comme contenant une clé (Gavini tonton effacé), commune de San-Nicolao ;

« 9. Le bureau a attribué en outre à M. Astima un bulletin déclaré nul de par la loi de 1889 (bureau de Cervione). Ce bulletin porte à l'encre « Mannoni Brandi » et au-dessus au crayon « Astima. »

Je fais remarquer à la Chambre, en passant, que M. Gavini a affirmé que le nom de M. Astima, qui est écrit à l'encre, ne l'était pas au moment où le bulletin est parti pour la préfecture, que c'est en route qu'il s'est trouvé inscrit. Cependant nous avons compté ce bulletin à M. Astima. Vous voyez que nous avons été larges, même pour M. Astima. (Très bien ! très bien !)

Ce bulletin constituait une anomalie, puisqu'il contenait une annotation, puisqu'il portait les mots « Mannoni Brandi » à côté du nom de M. Astima. C'était une clé.

Le 10e bureau a dû statuer sur une difficulté soulevée par M. Arène à propos de cette élection de Bastia. Je ne lis pas sur ce point le rapport en entier. M. Arène pourra s'expliquer, s'il le désire. Le bureau a été d'accord pour reconnaître que les anomalies s'expliquaient — et le procès-verbal l'indique : les chiffres concordent ; il y avait eu erreur dans l'addition. Le bureau explique comment l'erreur s'est produite ; il a été d'accord sur ce point.

*M. Emmanuel Arène.* Mais en aucune façon ; les chiffres ne concordent pas.

*M. Marcel Habert.* Ils concordent absolument.

bureau, après délibération, a attribué t de bulletins à M. Astima qu'à M. Gav. l a oublié de déduire ces bulletins qui cha. mient le chiffre du total des bulletins nuls des bulletins déclarés non valables.

Vous avez pensé que ce chiffre devait être déduit des bulletins déclarés non valables. En effet, vous aviez raison. Il y en avait 9 suivant le procès-verbal, et il n'y en aurait que 7 d'après vous. Vous vérifierez les bulletins avec nous si vous le voulez, monsieur Arène. Les sept bulletins dont vous parlez ne sont pas ceux-là ; ce sont des bulletins portant les noms de MM. Vaillant, Guesde et autres personnalités. Ces bulletins ont été annulés en vertu de la loi de 1889. C'est sur le total des bulletins nuls qu'ont été pris les bulletins des procès-verbaux. Les chiffres concordent nous avons eu soin de faire le travail complet.

Voici en quels termes conclut le rapporteur, M. Massabuau :

« Le bureau de la Chambre a trouvé 67 ; bulletins dans l'enveloppe ; les 2 bulletins égarés soustraits, il en reste 65, qui sont au dossier. Il a été attribué par le bureau de Bastia 9 bulletins, — ce qui fait bien 76, — sur les 9 bulletins, 6 figurent au procès-verbal parce que la majorité du bureau de Bastia les ayant attribués, elle a dû les annexer sur la demande de la minorité. Les 3 bulletins de M. Astima, attribués au contraire sans conteste, ont été incinérés avec les autres conformément à la loi.

« Votre bureau a conclu à la régularité des opérations du bureau de vote de Terra-Vecchia. »

Vous voyez que je ne me trompe pas.

Voici maintenant les chiffres ;

« 1. Les 6,406 voix attribuées à M Astima par la commission de recensement doivent être réduites :

« De 2 voix, — décision 3e du bureau ;

« De 1 voix, — décision 5e du bureau.

« Total, 3 voix.

« Le chiffre est donc réduit à 6,403.

« Mais il convient d'ajouter ;

« 1 voix, — décision 8e du bureau :

« 1 voix, — décision 9e du bureau.

« Total, 2 voix.

« Le chiffre doit donc être augmenté 2 voix et porté à 6.405. »

Voilà les voix du colonel Astima.

Passons maintenant à celles de M. Gavini :

« 2. Le chiffre de 6,403 voix attribué à M. Gavini par la commission de recensement doit être augmenté :

« De 2 voix, — décision 2e du bureau ;

« [illegible]

« De 1 voix, — décision 7e du bureau.

« Total : 8 voix.

« Le chiffre de voix de M. Gavini doit donc être élevé à 6,411. »

Voilà quelles étaient les conclusions mathématiques, matérielles, précises, de la commission. Lorsque le moment est venu de conclure, le bureau a voté à une majorité, que je n'ai pas présente à l'esprit. Il a, comme le chiffre l'indiquait, déclaré qu'il y avait lieu de proclamer M. Gavini élu, et a chargé M. Massabuau de faire un rapport.

C'est ce rapport qui a figuré au *Journal officiel*, et que je viens de vous lire.

Seulement, que voulez-vous ?... Dans ces affaires de Corse on ne peut pas faire comme partout (Sourires) ; notre bureau a procédé d'une façon toute particulière. Son rapport a deux pères. L'œuvre de M. Massabuau s'arrête là ; l'autre partie est l'œuvre de M. Gabiat.

*M. Emmanuel Arène*. Permettez-moi de vous dire, monsieur Marcel Habert, que le même fait s'est passé pour l'élection de Dreux, dont vous étiez rapporteur. Il y a eu deux rapports qui se sont succédé.

Ne parlez donc pas toujours des affaires de Corse, qui n'ont rien de plus extraordinaire que les autres !

*M. Charles Rousse* (Var). En conscience, pour les membres du bureau, y a-t-il élection ? Voilà la question.

*M. Marcel Habert*. Monsieur Arène, je n'ai pas besoin d'avoir été membre d'une commission d'enquête pour aller admirer la Corse, et je serai d'accord avec vous quand il s'agira de la défendre. (Très bien ! très bien !)

Je disais que le jour où la commission s'est réunie pour accepter son rapport, il s'est passé un fait qui explique tout. Le bureau a décidé d'entendre quelqu'un. Ce quelqu'un est un séducteur ; c'est un orateur charmant, plein d'esprit et plein de grâce : M. Emmanuel Arène. (Très bien ! très bien ! et rires).

*M. Emmanuel Arène*. A la bonne heure ! Nous voilà d'accord ! (Nouveaux rires).

*M. Marcel Habert*. Le bureau s'est laissé retourner ; en l'absence de M. Massabuau, il lui a retiré son rapport et l'a confié à M. Gabiat, en chargeant notre collègue de conclure, à quoi ? De conclure — c'est là véritablement où je n'y comprends plus rien — à l'annulation de l'élection. sous prétexte qu'il y a des bulletins douteux.

Eh bien ! je vien de lire la décision prise par la majorité du bureau, après l'examen spécial de chaque bulletin...

## MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

**Programme du 21 Juillet, à 8 h. 1/2**

| | | |
|---|---|---|
| 1. | L'Indépendant, (pas redoublé), | Wo ge. |
| 2. | Le Roi d'Ys, | Lalô. |
| 3. | La Muette de Portici, | Auber. |
| 4. | Le Vaisseau Fantome, | Wagner. |
| 5. | Nuit d'Eté, (valse), | Gung'l. |

*Le Chef de Musique*, MOULINES.

## Légion d'Honneur

Ont été nommés au grade de chevalier.

MM.

Bertora Aristide-François Joseph, chef de bataillon au 52e territorial, 28 ans de services, 2 campagnes.

Pugliesi-Conti Henri-René-Etienne, lieutenant de vaisseau, 15 ans 1/2 de services dont 13 ans à la mer.

Ottaviani Jacques-Octave-Napoléon, lieutenant de gendarmerie maritime, trésorier à la 4e compagnie, 26 ans 5 mois de services.

Cardera Paul-Martin, premier maître fourrier, 22 ans 1/2 de services dont 13 ans 1/2 à la mer. Tonkin 1883-1885. Médaillé militaire du 25 septembre 1885.

Moratore, premier maître vétéran torpilleur, 26 ans 1/2 de services dont 3 ans à la mer. Médaillé militaire du 30 décembre 1891.

## Gazette Départementale

**MURATO.** — Lundi dernier a eu lieu, à Murato, le mariage de Mlle Martine Zattara, la fille du sympathique juge de paix du canton avec M. Ange Vallecale, négociant.

La bénédiction nuptiale a été donnée aux jeunes époux par M. l'abbé Vallecale, frère du marié, qui habite la Tunisie et qui est actuellement en congé. Les témoins étaient, pour la ..., lieutenant au 38e régiment d'artillerie ; pour le marié, M. Murati, greffier de la justice de paix et M. Paolelli, directeur des écoles laïques.

Un deuil récent ayant frappé la famille Vallecale, le déjeuner qui a été servi aux parents a été tout à fait intime. Dans l'après-midi le jeune couple est parti pour Bastia.

Nous lui adressons nos vœux de bonheur les plus sincères. — N. C.

⁂

**CALENZANA.** — Hier, 13 juillet, a été célébrée la messe de Requiem pour le repos de l'âme de feu M. Joseph-Marie Bianconi le frère, regretté de tous, de M. le chanoine Bianconi, curé de Calenzana.

Si les restes mortels de ce digne homme, arrivés dimanche dernier, par le bateau de Nice à Calvi, puis transportés à Calenzana sur une voiture richement décorée de douze couronnes, offertes par les nombreux amis de la famille, suivie par quatorze autres voitures occupées par des parents et amis ; si la femme, les enfants, les sœurs du défunt, recouverts d'habits de deuil, se soutenant à peine, soutenus, pour mieux dire, par des parents très émus eux-mêmes, le visage baigné de larmes et fortement abattus ; se rendant au devant des restes de l'époux aimé du père adoré, du frère chéri ; si le chanoine Bianconi, suivant dans un état d'âme que l'on comprend trop bien, le cadavre du frère chéri, abattu par la douleur et la fatigue d'un long et douloureux voyage, pleurant lui-même à chaudes larmes et joignant ses sanglots à ceux des siens et de toute la population.

Si toutes ces tristes circonstances ont provoqué une véritable explosion de douleur publique, que les fonctions religieuses, que l'on fait si éclatantes à Calenzana, les prières de la confrérie, qui s'est surpassée, la messe en musique chantée par des amateurs, dont l'éloge n'est plus à faire, et célébrée par M. l'archiprêtre de Calvi, entouré de quinze prêtres, cinq séminaristes et neuf religieux, ont rendue plus longue et émotionnée.

Si le départ pour le cimetière, le discours de M. le Curé Grisoni de Lumio, et celui prononcé par un jeune élève de l'école chrétienne, ont entretenu constamment cette émotion douloureuse de la population ; si enfin le retour à la maison de M. le Chanoine entouré de cette foule de parents et amis, de la pauvre veuve, de ses enfants et de ses sœurs entourées, elles aussi, de toutes les femmes du pays, qui pleuraient avec elles.

Si, je le répète, toutes ces circonstances douloureuses ont provoqué, dimanche, une grande explosion de douleur, la messe de Requiem à laquelle assistaient les mêmes personnes, accourues en masse, a provoqué une véritable explosion de sympathie.

Toujours vivement émue, toute la population de Calenzana a assisté à cette messe et a accompagné de nouveau M. le chanoine et sa famille, chez lui, en sortant de la messe, voulant ainsi leur donner une nouvelle preuve d'affection et de sympathie.

Cette double manifestation de douleur partagée et de sympathie méritée, suffira-t-elle à adoucir celle de la famille du défunt ? Je le désire, hélas ! sans l'espérer. Il est des cas d'ailleurs, où l'on regrette de la voir s'amortir avec le temps. Il est des morts que l'on voudrait pouvoir toujours pleurer, car leur mérite était grand, et le pauvre Joseph-Marie Bianconi en est un et des plus marquants, ses parents, ses amis s'en souviendront, certes, le jour où leur douleur diminuée, par le temps qui use tout, ne leur permettra plus que des regrets et aura tari leurs larmes, si douces, pour le pauvre absent. A. C.

## Médaille Militaire

La Médaille militaire a été conférée aux dénommés ci après :

Vivicorsi Joseph-Marie, préposé des douanes à Paris, soldat à la compagnie de forteresse de Paris, 27 ans de services, 1 campagne.

Paoli Antoine, premier maître de manœuvre, 16 ans 1/2 de services dont 14 à la mer.

Vincentelli Antoine, premier maître de mousqueterie, 18 ans 1/2 de services dont 13 à la mer.

Antinori Vincent-Marie-Alexandre, second maître de timonerie, 22 ans de services dont 16 à la mer. Madagascar 1885.

Santoni Louis Honoré, maître mécanicien, 22 ans 1/2 de services dont 15 à la mer.

Gilardi Louis-Pierre, premier maître charpentier, 23 ans de services dont 12 1/2 à la [illegible] 1883. Tonkin et Madagascar 1885.

Maglioni Dominique, second maître musicien, 23 ans 1/2 de services dont 15 à la mer. Tunisie 1881.

Moretti Antoine-André, sergent au 3e rég. de tirailleurs tonkinois, 14 ans de services, 10 campagnes, dont 5 de guerre.

Casanova Marc-Marie, adjudant au 4e d'infanterie de marine, 18 ans de services, 6 campagnes dont 3 de guerre. Pour prendre rang du 24 février 1898, veille de la date de sa radiation des contrôles de l'activité.

Giacobbi Bernardin, adjudant au 7e d'infanterie de marine, 15 ans de services, 4 campagnes dont 1 de guerre. Faits de guerre à Madagascar ; cité à l'ordre du jour pour le dévouement dont il a fait preuve au cours des opérations de la vallée de la Mamia. Belle conduite dans un combat livré le 13 juin 1898.

Sandamiani Ange-Antoine, sergent au 1er d'infanterie de marine, 12 ans de services, 4 campagnes dont 3 de guerre. Faits de guerre à Madagascar ; cité à l'ordre du jour pour la belle vigueur dont il a fait preuve pendant la conduite d'un convoi de Tamatave à Ambatondrazaka.

## Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 20 JUILLET

*Thermomètre.* — 7 heures du matin, + 24 0 ; midi, + 26·5 ; 6 heures du soir, + 25·2 ; Maximum, + 28 0 ; minima, + 20 6.

*Baromètre.* — 7 heures du matin, 760 mm. ; midi, 760 mm. ; 6 heures du soir, 758 mm.

*Vent.* — 9 h. du matin, S. E. très faible.
4 h. du soir, Id. faible

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, très belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0,48 ; soir, + 0,28.

Pluviomètre, à 9 heures du matin : mm.

⁂

### *Lycée de Bastia*

La distribution des prix au lycée aura lieu, le samedi 30 juillet, à 8 heures du matin, sous la présidence de M. Gensoul, procureur général.

⁂

### *Légion d'honneur*

M. le général Gay de Taradel, commandant la 68e brigade d'infanterie à Auch, vient d'être promu au grade d'officier de la Légion d'honneur.

La nouvelle de cette distinction si méritée sera favorablement accueillie en Corse, où l'ancien colonel du 61e a laissé de si vives de si nombreuses et de si légitimes sympathies.

Nous lui adressons nos bien sincères félicitations.

⁂

### *La grêle*

Elle vient de sévir dans un de nos cantons ruraux, semant partout la ruine. Rien d'imprévu comme la grêle ; elle arrive inopinément sans que les agriculteurs les plus expérimentés, puissent se douter de son approche. Les statistiques qui ont été dressés n'ont pu fournir aucune indication précise sur l'arrivée et le retour de cette mitraille céleste qui hâche tout sur son passage.

Aussi, les quelques sociétés d'assurances contre la grêle qui s'étaient formées, ont dû se dissoudre et liquider. Malgré les calculs les plus minutieux, le résultat, déroutait toutes les combinaisons, et il était impossible à des industriels de tabler sur quelque chose d'approximatif comme les accidents ou la mort.

⁂

### *Décès*

Le courrier de Marseille de la Compagnie Fraissinet, arrivé hier matin, a apporté les restes mortels de Mme Santelli, née Mattei de Canari, décédée à Marseille, après une courte et cruelle maladie à l'âge de 22 ans ; Elle laisse un enfant de quatre ans, par son mariage elle était alliée à une des plus notables familles de Canari celle des Santelli et était fille de M. Louis Mattei, le négociant honorablement connu dans la dite commune. Après les formalités d'usage, la bière a été placée sur un omnibus aménagé pour la circonstance ainsi que les nombreuses couronnes. Ce cortège s'est immédiatement dirigé sur Canari, où les obsèques auront lieu aujourd'hui. Nous prions M. Santelli ainsi que la famille Mattei d'agréer nos sentiments sincères de condoléance.

⁂

### *Examens du baccalauréat*

Nous sommes heureux d'apprendre que notre jeune concitoyen, M. Antonio Nicolaï-Lota, vient d'être déclaré admissible devant la faculté des lettres d'Aix pour la 1re partie du baccalauréat-rhétorique.

Nous adressons nos plus sincères félicitations à sa mère, Mme veuve Nicolaï-Lota.

⁂

### *Arrestation*

Le nommé L..., maçon, a été écroué pour vol d'une somme de 9 francs dans la maison où il travaillait.

⁂

### *Nouvelles maritimes*

Les torpilleurs d'escadre *Orage*, *Kabyle*, *Forban*, les torpilleurs de la défense mobile de Toulon, 168, 172, 173, 176, 180 et 198 et le torpilleur-école 168, venant d'Ajaccio, ont pris poste au Vieux et au Nouveau-Port.

Ces bâtiments doivent prendre part aux manœuvres qui auront lieu les 21, 22 et 23 juillet en vue de nos côtes.

⁂

### *La consommation du café*

La consommation du café aux Etats-Unis en 1897, a excédé celle de l'Europe tout entière.

Or, les pays d'Europe qui consomment le plus de café sont, d'après l'*Econonomist*, l'Allemagne (186.390 tonnes) et la France (77.310 tonnes).

L'Angleterre en consomme 12.420 tonnes et l'Italie, 12.500 tonnes.

Jugez quels amateurs sont ces Yankees ! Et venez parler ensuite des préjugés de couleur et dire que l'oncle Sam n'aime pas le « petit noir » !

⁂

### *Nouvelles militaires*

M. Ramus, adjoint de 3e classe du génie, hors cadres, en congé, rentrant de Madagascar, a été réintégré dans les cadres et désigné pour être employé dans la direction de Perpignan.

⁂

### *Contravention*

La police a dressé une contravention contre le nommé L... sujet italien, qui avait maltraité sa femme, selon son habitude.

⁂

### *Une belle addition !*

Une « addition » qui se porte bien.

A l'entrée d'un des premiers restaurants de Dawson City, la nouvelle ville de l'or du Canada, on peut lire, sur la carte du jour, des prix dans le goût de ceux-ci, que nous tenons de source sûre :

| | |
|---|---|
| Omelette. . . . . . . | Fr. 4 » |
| Jambon fumé, la portion. . | 15 50 |
| Bifteack nature . . . . . | 16 » |
| Porc salé avec haricots . . | 11 » |
| Fruits conservés . . . . . | 7 » |
| Café, petit pain . . . . . | 6 50 |

Par contre, le beurre et les légumes (de conserve) se donnent par dessus le marché. Un végétarien pourrait donc à la rigueur vivre là-bas sans bourse délier.

⁂

### *Au Port*

Le brick-goëlette français *Conception* capitaine Simonpietri, est arrivé, en relâche, dans l'après-midi, chargé de bois, venant de Solenzara.

— Le remorqueur Marseillais *N. 2*, capitaine Filippi, est arrivé dans la matinée de lundi, ayant à la remorque un chalan-ponton, chargé de 90 tonnes de matériel appartenant à l'entreprise ...izo et Marchetti, venant d'Ajaccio.

— Le cutter italien *Bellina*, capitaine Raffaelli, est arrivé dans la soirée d'hier, chargé de son et de repasse, venant de Viareggio pour le comte de Henri Barsanti.

### Arrêté Préfectoral

Nous, Préfet du département de la Corse, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'instruction publique :

Vu le règlement général en date du 15 juin ... relatif à l'exploitation des voies ferrées des quais des ports ;

Vu la circulaire ministérielle en date du 10 ... 1896.

Arrêtons :

Article 1er. — Le troisième paragraphe de l'article 3 du règlement-général ci-dessus visé est modifié comme il suit :

Les wagons ne peuvent être amenés sur les voies des quais que pour le chargement et le déchargement des marchandises en provenance ou à destination des navires, sauf dans le cas où des dérogations à cette règle ont été autorisées en raison des circonstances locales par des arrêtés préfectoraux préalablement soumis à l'approbation du ministre.

Fait à Ajaccio, le 15 juin 1898.

## Dépêches de Nuit

## NOUVELLES MILITAIRES

### Cadre de réserve

M. le général comte Dubessey, commandant la 5e division de cavalerie à Reims, membre du comité technique de la cavalerie, est placé, à dater de ce jour, dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

## Mouvement administratif

Le Journal Officiel publie aujourd'hui le mouvement administratif, que nous avons annoncé hier.

## Mérite agricole

M. Viger, ministre de l'agriculture, a arrêté les nominations dans l'ordre du Mérite agricole.

Ces nominations paraîtront très probablement, vendredi, au Journal Officiel.

## ZOLA EN FUITE

L'*Aurore*, journal de M. Clémenceau, publie une lettre de Zola, dans laquelle celui-ci explique ainsi son départ.

« Le Gouvernement, dit-il, a voulu empêcher la vérité de se faire jour. Je veux que l'instruction ouverte contre le commandant Estherazy, sur la plainte du colonel Picquart, dévoile toutes les complicités.

» On voulait me fermer la bouche à Versailles ; je déjoue cette manœuvre ; en octobre je me présenterai devant mes juges, et une fois de plus j'offrirai des preuves. Les fanfarons fuiront devant la lumière. »

## DUEL GUERIN-DE BRUCHARD

A la suite d'un incident qui s'est produit à l'intérieur de la Cour d'assises de Versailles, un échange de témoins a eu lieu entre M. Guérin, ancien Garde des sceaux, et M. de Bruchard.

Les témoins de M. Guérin sont MM. Moniot et Clerget ; ceux de M. de Bruchard, MM. Leyret et Herold.

## La Guerre
## HISPANO-AMERICAINE

### Expédition contre Puerto-Rico

Le gouvernement des Etats-Unis a décidé l'expédition contre Puerto-Rico.

Le général Miles est parti aujourd'hui pour Puerto-Rico à bord du *Yale*, qui est escorté des croiseurs *Minneapolis* et *New-Orléans*.

Le général Miles estime que ses forces sont suffisantes pour prendre immédiatement l'île de Puerto-Rico et pour l'occuper.

Le général Miles se livrera d'abord à des reconnaissances aux environs de San-Juan de Puerto-Rico.

### BOURSE DE PARIS

| | 19 Juillet. — 20 juillet |
|---|---|
| Rente 3 p. 0/0 ancien. . | 103.12 — 103.00 |
| — 3 p. 0/0 amortis. . | 101.70 — 101.50 |
| — 3 1/2 0/0. . . . . | 106.85 — 106.80 |

**OREZZA-LES-EAUX**

*Hôtel de la Paix*

Veuve PIETRI, propriétaire

*Ouverture le 1er juillet*

**Hôtel de 1er ordre**

---

Le

**FÉBRIFUGE VINCIGUERRA**

seul spécifique contre les fièvres paludéennes,

Dépôt général :

**Pharmacie Dané**

*Coin de Rue Saint Roch et Bd Paoli*

Envoi franco contre mandat de 6 fr.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

---

**KAISER**

**Marchand Tailleur**

*11, Rue Paradis, 11, Marseille*

(Ne pas confondre avec les maisons de confection).

Représenté à Bastia par M. PEKLE; 9, Route du Cap, au 2me.

---

**Avis très important**

***pour toute la Corse***

M. ARRIGHI DE CASANOVA a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'installer deux dépôts de la Minoterie de Corte pour la vente de la farine, de son et de la repasse, l'un à Bastia, Boulevard Paoli, 31, et l'autre à Ajaccio, Cours Napoléon, 31.

Ces deux dépôts achèteront au comptant le blé du pays.

---

**GROS LOT 500.000 Frs.**

Pour 5 francs on reçoit 5 nos part. 1er tirage 16 août prochain des *Panama à Lots* et *prime* valant 5 francs, 1 lot de 100.000 fr., 2 lots de 10.000 f., 2 lots de 5,000 f.. 5 lots de 1,000 f., 50 lots de 1,000 f. Opération autorisée. Intégralité des lots à chaque groupe. Ecrire de suite, au journal *Les Echos Financiers*, 9, rue de Provence, Paris.

---

**Grand Café Andreani**

Ce soir, et tous les dimanches et jeudis,

***GLACES***

Bière Gruber et de Munich. — Cidre de Normandie frappé. — Bocks Orbec et Le Gaulois.

---

**VELOUTINE** Poudre de Riz Spéciale Préparée au Bismuth. Hygiénique, Adhérente, Invisible.

**CH. FAY**, Inventeur, 9, Rue de la Paix, Paris.

---

**GRANDS VIGNOBLES**

de GIOVICHI, RANFONO et PERRO-LONGO

(*Commune de Sartene*)

197 hectares plantés en cépages corses. Corcaiolle, Sousccisaiolle, Vermentino, Malvasia ou Calitrone, Moscatello, etc.

**Vente Directe** par le propriétaire et sans intermédiaire.

Le navire *Marie-Louise-Elisath* doit arriver incessamment avec un chargement complet de vin des récoltes 1895, 1896 et 1897.

Ces VINS sont vendus à quais par bordelaises de 215 litres environ.

Vin rouge de 1895, 52 fr. l'hectolitre.
id. de 1896, 38 fr. id.
id. de 1897, 32 fr. id.

Pour renseignements et commande s'adresser au dépôt du Boulevard de Toga vis-à-vis l'octroi.

Nota. — Le vin de 1895 peut être mis immédiatement en bouteilles, et soutient avantageusement la comparaison avec celui de Tallano.

Ses Eaux de vie de vin et de marc sont conservées dans les caves du vignoble.

Une cantine vend au détail dans chaque quartier de la ville.

DES MILITAIRES RETRAITÉS qui voudraient tenir cantine peuvent se présenter le soir vers 6 heures, route de Toga, Villa St-Raphaël.

---

**A LOUER**

un demi étage rue Abbatucci, au dessus du Cercle de la Méditerranée.

S'adresser au bureau du journal.

---

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS

**BOCK-ORBEC**

**Se méfier des Contrefaçons**

---

**Achat de Cocons**

M. Henri Barsanti, négociant au Nouveau Port, à Bastia, prévient les éducateurs qu'il achète les cocons pour la filature au prix de 1.50 à 2.50 suivant la qualité, et les cocons vides de 3.50 à 4 00.

---

***OREZZA-LES-EAUX***

**Piedicroce**

**Hôtel Filippi**

Cuisine très soignée — Service irréprochable. — Service de voitures.

---

**AVIS**

Pour cause de départ, divers meubles et objets de salon, salle à manger, chambres, cuisine, etc.

S'adresser tous les jours, à partir de 9 heures du matin, Rue Neuve Saint-Jean, 1, à droite au 2e étage.

---

**En vente chez**

**M. Mattei Dominique aîné**

Place Saint-Nicolas, 13

Café Geylan roulé extra, 1 fr. 70,
— Moka d'Aden, 1 fr. 60,
— Porto-Ricco, 1 fr. 35,
— Santos supérieur, 0,85 à 1 fr. le demi kilo, à l'entrepôt.

Gruau A, extra supérieur, V. et E. Coty 44 fr. la balle de 122 k. 5.

Cos B, extra supérieur, F. Pinatel, 43 fr. la balle de 122 k. 5.

---

***Service des Dépêches***

**de Folelli à Orezza Stazzona, Piedicroce et Granajola**

Les frères VILLA ont l'honneur d'informer MM. les voyageurs, qui doivent se rendre à Orezza, que la voiture-poste part tous les jours de Folelli, à l'arrivée du train de dix heures.

On pourra retenir d'avance les places à l'Hôtel des Voyageurs, chez M. HENRI BARTOLI, 11, Avenue Carnot, Bastia.

Des calèches seront à la disposition de MM. les voyageurs, qui en feront la demande, au moins deux jours à l'avance, aux gares de Ponte-Leccia et de Folelli.

Adresse télégraphique : Villa frères, Piedicroce.

Il sera également mis à la disposition des buveurs, des tramways qui feront régulièrement le service de la source à Stazzona.

---

**Soyez Médecin,**

**Pharmacien et Vétérinaire**

à l'aide de Livre illustré, *La Santé pour Tous* ou de la Médecine Naturelle, par les simples (les herbes), l'hydrothérapie [illegible], l'électricité, l'hygiène, le massage, etc., ouvrage de 400 pages, in-8°, avec deux grandes planches de plantes en couleurs naturelles, par le Dr MADEUF, [illegible] et de MM. Dr CAILLON, [illegible] Dr RAMON, [illegible] et COZETTE, [illegible] Dépôt au bureau du journal ou à nos vendeurs. Deux Francs au lieu de 5 pour nos lecteurs

---

**FERS A PLANCHER**

FERS RONDS, PLATS & CARRÉS

FERS FINS & MARÉCHAL

TUYAUX EN FONTE

*Chaux & Ciments, Plâtres*

[illegible]

**Ch. CLÉMENT**

[illegible]

# AVIS

# LA MAISON PERNOD FILS

## de Pontarlier (Doubs)

pour mieux desservir sa nombreuse clientèle vient d'établir deu

dépôts en Corse.

Un à Bastia qui desservira les arrondissements de Basti

Corte et Calvi.

Un à Ajaccio pour les arrondissements de Sartene et d'Ajacci

La direction de ces deux dépôts est confiée

# MM. L. N. MATTEI & Cie

Pour Ajaccio : 1, Avenue du Premier Consul.

Pour Bastia : 15, Place Saint-Nicolas.

*N. B.* — La marchandise sera facturée directement p

la *Maison Pernod Fils* et le client n'aura à pay

aux dépositaires que le montant des frais de transport

des droits de douanes.

La Maison fait une remise qui varie de 1 à 5 0/0 s

vant la quantité que le client prendra dans l'année. Ce

quantité ne doit pas être inférieure à mille litres.

*Le Gérant :* M. OLLAGNI

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

---

00303

29e ANNÉE — VENDREDI 22 JUILLET 1898 — 171

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judic. 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, rue [illegible], à Paris
ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE… un an, 20 fr. 6 mois, 10 »
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus
*On ne répond pas des manuscrits déposés.*

BIBLIOTHÈQUE MU

### *LE CALENDRIER*

Fête d'aujourd'hui : Sainte Marie Madeleine.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 12 m. — Coucher, 7 h. 04 m.
nt : Premier quartier, le 26 — Pleine, le 1er.
Fête de demain : Saint Apollinaire.

*21 JUILLET*

## Le Nettoyage des Campagnes

Vous vous êtes fait, à maintes repri- e, l'écho des doléances des agricul- urs corses. Certes ses doléances nt légitimes, car la Corse passe par e série noire dont elle ne paraît pas la veille de sortir ; les mauvaises coltes succèdent aux mauvaises ré- lies avec une persistance désespé- nte, et chaque année qui s'écoule oute son contingent de misères aux isères accumulées par les années écédentes. Cependant des hommes urageux ne doivent pas désespérer ; toutes choses, la persévérance est vertu maîtresse, et elle est plus né- ssaire encore en agriculture, plus 'en toute autre matière. Or, en atten- nt que s'accomplisse la grande œu- e de l'assainissement de la plaine ientale, que le réseau des chemins fer de l'île soit terminé, et que des nsports maritimes, fréquents et ra- des, soient organisés, n'y a-t-il rien faire pour prévenir certains fléaux riodiques qui s'attaquent aux pro- its de notre sol ? Qui n'a observé e tous nos produits agricoles sont aqués à la fois par les insectes, les aces, les rats et les oiseaux ? Que t-on contre ces multiples inva- ons ? Telle est la question, très im- rtante à mon avis, qui se pose à t esprit réfléchi et observateur.

A cet égard, il faut avouer que le ttoyage du sol est chose inconnue rmi nous. Toutes les feuilles mortes, tes les branches cassées, toutes les rbes desséchées pourrissent sur le , sans que personne songe à s'en barrasser. Je ne parle pas du coup balai ; passager qu'on donne, quand veut procéder à quelques semailles ; s la généralité des cas, on laisse le rain absolument couvert de détritus. détritus sont des logis tout préparés r les insectes et leurs innombrables illes ; ils trouvent dans ces amas de ses en décomposition, une tempé- ure assez douce pour leur dévelop- ment, un abri contre les pluies et tre les froids de l'hiver. Faites des de ces feuilles ou de ces branches rtes, mettez-y le feu ou enterrez-les, bon nombre d'insectes périront s le cours de l'hiver, de sorte que rs infernales phalanges seront sinon truites, du moins diminuées d'année année. De même, ayez soin de dé- iller vos arbres de la partie de leurs orces qui est desséchée, et qui se tache ; ces écorces constituent éga- ment des abris pour les insectes ; les r supprimer, c'est encore amener r destruction.

C'est aussi sous les feuilles tombées à terre que naissent et se développent les limaces ; en ayant soin d'enlever ces feuilles, on entravera leur reproduction dans une certaine mesure. On arrivera au même résultat en débarrassant les chemins ruraux de toutes les ronces qui s'y développent et qui deviennent des points de réunion pour une foule d'insectes en nettoyant les murs de soutènement, et du même coup on fera la chasse aux rats qui se multiplient d'une façon effrayante.

Au point de vue qui nous occupe, il est une opération qui devrait être faite, dès les premières pluies du printemps, je veux parler de l'extirpation des mauvaises herbes. En avril la terre se pare d'un véritable tapis de verdure, très agréable à l'œil, funeste pour les récoltes futures. Ce sont des plantes inutiles qui épuisent le sol et étouffent les plantes utiles. Rien de plus facile que de les arracher, quand elles sont toutes jeunes et que la terre est ameublie par les pluies. Que de plantes parasites disparaîtraient ainsi, si chacun se mettait à l'œuvre au moment voulu ! Ce serait l'affaire de quelques jours.

Veuillez etc.

*Un Abonné.*

## Les Elections-Départementales

### Conseil général

### DÉCRET DE CONVOCATION

Le Président de la République française.

Sur la proposition du président du conseil, ministre de l'intérieur.

Décrète :

Art. 1er. — Les élections pour le renouvellement de la première série sortante des conseils généraux et des conseillers d'arrondissement auront lieu, dans les départements autres que celui de la Seine, le dimanche 31 juillet 1898.

Les électeurs des cantons qui n'appartiennent pas à la série sortante et dans lesquels il y aurait lieu de procéder à la nomination de conseillers généraux ou de conseillers d'arrondissements sont convoqués pour le même jour.

Art. 2. — L'élection sera faite sur la liste des électeurs close le 31 mars 1898.

Les maires des communes où, conformément à l'article 8 du décret réglementaire du 2 février 1852, il y aura lieu d'apporter des modifications à la liste arrêtée le 31 mars dernier, publieront, cinq jours avant la réunion des électeurs, un tableau contenant lesdites modifications.

Art. 3. — Conformément aux lois des 10 août 1871 et 30 juillet 1874, le scrutin ne durera qu'un seul jour.

Il sera ouvert à sept heures du matin et clos à six heures du soir.

Le dépouillement suivra immédiatement la clôture du scrutin.

Art. 4. — Aussitôt après le dépouillement, les procès-verbaux de chaque commune seront portés au chef-lieu de canton par deux membres du bureau. Le recensement général des votes sera fait par le bureau du chef-lieu et le résultat proclamé par son président.

Art. 5. — Le 2e tour de scrutin, dans les cantons, où il devra y être procédé, aura lieu le dimanche 7 août.

Art. 6. — Le président du conseil, ministre de l'intérieur, est chargé de l'exécution du présent décret.

⁂

### *Arrondissement de Bastia*

Bastia (Terra-Nova). — M. Sylvestre de Pitti-Ferrandi, professeur à la faculté de droit d'Aix, conseiller sortant, est seul candidat.

Bastia (Terra-Vecchia). — M. Antoine Gavini, c. s., ne se représente pas. M. Auguste Gaudin, maire, est candidat

Brando. — M. Louis Ramelli, c. s., est seul candidat.

Campile. — M. Auguste Gaudin, c. s., ne se représente pas. On annonce la candidature de M. Antoine Gavini.

Campitello. — M. Luce de Casabianca, c. s., est seul candidat.

Cervione. — M. le colonel Astima, c. s., a pour concurrent M. Massoni, avocat.

Luri. — M. Albert de Tomei, c. s., est seul candidat.

Rogliano. — M. L. N. Mattei, c. s., est seul candidat.

Saint-Florent. — M. A. de Morati, c. s., aura pour concurrent M. Flach, procureur général.

Santo-Pietro-de-Tenda. — M. de Casabianca, sénateur, c. s., est seul candidat.

### *Arrondissement de Calvi*

Calvi. — M. Renucoli, avocat, c. s., est seul candidat.

Ile-Rousse. — M. le docteur Santelli, c. s., est seul candidat.

Muro. — M. Cangioni, avocat, c. s., ne se représente pas.

Il vient d'adresser à ses électeurs la circulaire suivante :

*Aux Electeurs du Canton de Muro*

A vous, les six cent cinquante vaillants qui, en 1894, malgré vents et marées, m'avez envoyé à l'Assemblée Départementale représenter les intérêts du Canton, je crois de mon devoir de declarer, — pour éviter toute équivoque, — que je ne me représente pas aux prochaines élections du conseil général.

Telle est ma résolution pour le présent. Je n'en reste pas moins votre obligé, et je serai heureux toutes les fois que mes modestes facultés pourront vous être de quelque utilité !

T. CANGIONI, *Avocat,*
*Conseiller général sortant.*

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

### *Séance du 13 juillet*

## L'Élection de Bastia

*M. Jourde.* Je demande la parole.

*M. Marcel Habert…* et je ne peux pas croire un seul instant que la Chambre dise : Nous n'avons pas qualité pour savoir quels sont les bons et les mauvais bulletins.

C'est à nous qu'il appartient de trancher la question. (Très bien ! très bien !) Nous avons les bulletins sous les yeux, nous les avons examinés, nous arrivons à un chiffre ; nous ne pouvons donc pas dire qu'il n'y a pas d'élection, à moins qu'on n'admette en principe — ce qui n'avait pas été accepté jusqu'ici — ce système préconisé par mon ami Paul Déroulède l'autre jour, et qui consisterait à prétendre qu'une élection faite à deux voix n'est pas une élection. (Mouvements divers.) S'il en était ainsi, il faudrait appliquer ce principe à beaucoup de nos collègues dont l'élection a été validée.

Il y a un fait matériel qui est le suivant : dans un premier rapport, que le bureau a maintenu — car le rapport de M. Massabuau n'a pas été retiré, et M. Gabiat en a accepté les chiffres — le bureau a déclaré que M. Gavini avait obtenu 6,411 voix et que la majorité absolue était de 6,409. Dans ces conditions, je me demande comment la Chambre pourra ne pas proclamer l'admission de M. Gavini. (Applaudissements sur divers bancs.)

*M. le président.* La parole est à M. Massabuau.

*M. Massabuau.* Messieurs, je ne veux pas discuter cette élection et entrer dans le fond du débat. Je veux simplement rectifier, avec la permission de M. Marcel Habert, une affirmation qui lui a échappé, qui n'est pas suffisamment précise, bien que vraie au fond. (Mouvements divers.)

M. Marcel Habert a dit tout à l'heure que le rapport m'avait été retiré pour être remis à M. Gabiat. Il a sans doute voulu dire que M. Gabiat avait été chargé de compléter ce que le bureau m'avait confié d'abord. Mais le bureau ne m'a rien retiré, car il ne m'avait point chargé d'être rapporteur.

Je ne veux pas laisser planer sur le bureau une accusation qu'en somme M. Marcel Habert n'a pas voulu porter.

*M. Marcel Habert.* Mais les chiffres apportés par vous au bureau ont bien été ceux qui figurent au rapport ?

*M. Massabuau.* Les chiffres que j'ai apportés au bureau ont été obtenus de la manière que voici :

Dans la sous-commission nous avions été à peu près seuls, avec M. Jourde, à pouvoir débrouiller cette énigme électorale. Il y avait, en effet, des questions de chiffres très délicates que, seuls, nous possédions. Le bureau ayant pris connaissance des bulletins, les avait appréciés comme il avait cru devoir le faire, parfois différemment de notre appréciation personnelle ; puis il m'avait chargé, étant donnés ces chiffres, de dégager la conclusion que l'on en devait tirer.

J'ai donc été le secrétaire du bureau et non le rapporteur et je n'entends pas endosser la responsabilité de ce qu'a fait le bureau.

Le bureau a lu le résumé que j'avais fait et qui n'était que le compte-rendu de ses actes ; puis, ainsi que je le demandais, il a désigné un rapporteur. Il n'a pas eu à nommer un rapporteur à la place d'un autre ; je n'ai été que le secrétaire du bureau. C'est M. Gabiat qui a été chargé de faire le rapport. (Très bien ! très bien ! sur divers bancs.)

*Voix nombreuses.* Aux voix ! [illegible]

[illegible] demande la parole contre la clôture.

*M. le président.* La parole est à M. Jourde contre la clôture.

*M. Jourde.* Messieurs, si vous trouvez que vous êtes suffisamment éclairés sur la question qui vous est soumise je n'insisterai pas. Mais, comme personne n'a pris la parole jusqu'ici pour défendre les conclusions du bureau, je désirerais, si vous le voulez bien, ayant plus particulièrement étudié cette question dans la sous-commission, vous dire mon sentiment.

Si vous pensez pouvoir me consacrer deux minutes, je n'abuserai pas de votre attention. (Parlez ! parlez !)

*M. le président.* Insiste-t-on pour la clôture ? (Non ! non !)

La parole est M. à Jourde.

*M. Jourde.* Messieurs, ainsi que vous l'a dit l'honorable collègue qui m'a précédé à la tribune, nous avons, pour une fois, la bonne fortune de ne pas avoir à mettre en cause les deux concurrents qui se sont rencontrés dans la circonscription de Bastia. Leur honorabilité n'a jamais été discutée ; il ne s'agit, comme on l'a dit, que d'une question de chiffres, d'une addition.

La sous-commission du 3e bureau a travaillé à l'examen de cette élection avec la collaboration de M. le colonel Astima, de M. Gavini et de M. Emmanuel Arène. Nous avons entendu ces messieurs tour à tour, quand ils l'ont demandé.

J'avoue très humblement — c'est sans doute de notre faute — que plus nous avancions dans l'examen de cette élection, et plus l'obscurité augmentait. (On rit.)

Nous nous sommes alors résignés, MM. [illegible]abiat, Massabuau et moi, à étudier l'élection seuls à seuls, en prenant nous-mêmes chacune des communes et les chiffres qui y correspondent, pour en faire ensuite la totalisation.

Messieurs, nous avons examiné les bulletins un à un et les bulletins contestés ici ont une importance qui ne vous échappe pas. La majorité nécessaire pour être élu était de 6,405 voix d'après le premier chiffre proclamé par la commission de recensement.

*Un membre à droite.* 6,409 !

*M. Jourde.* Ne me rectifiez pas, mon cher collègue. Ce chiffre de 6,409 résulte des calculs que vient de vous soumettre M. Massabuau. Le procès-verbal de la commission de recensement dit que la majorité nécessaire était de 6,405 voix, et on proclamait le colonel Astima élu par 6,406 voix, c'est-à-dire, vous le voyez, à une voix de majorité. M. Gavini se voyait attribuer 6,403 voix. Le 3e bureau, à mon sens, et quoi qu'en ait dit l'honorable et spirituel M. Emmanuel Arène, s'est montré extrêmement généreux, parce qu'il a pensé qu'en Corse il y avait au point de vue des pratiques électorales des habitudes quelquefois fâcheuses, comme dans certains autres de nos départements, d'ailleurs. Dans la circonscription de Bastia précisément, des procès sont encore pendants à l'heure actuelle sur la question de savoir à quel candidat sera attribué tel ou tel bulletin contesté.

Ici, comme la majorité ne reposait que sur une voix, les bulletins contestés ont une importance capitale. Or, je le répète, le bureau s'est montré très généreux, trop généreux même. C'est ce qui vous explique pourquoi il a pris en fin de compte une décision en opposition avec les deux précédents.

*Plusieurs membres.* Quelle décision ?

*M. Jourde.* Celle qui vous est soumise à l'heure actuelle, et qui consiste à prononcer l'annulation des opérations électorales de la circonscription, attendu qu'il n'y a pas eu élection.

Le bureau a fait entrer en ligne de compte des bulletins qui, à mes yeux, en conscience, sont nuls ; ces bulletins ne doivent pas être attribués soit à l'un, soit à l'autre des candidats ; je citerai, par exemple, les bulletins marqués avec une croix. (Interruptions.)

Messieurs, je ne veux pas insister. Si les conclusions du 3e bureau ne sont pas contestées, si la Chambre est d'avis, comme nous le sommes nous-mêmes, qu'il n'y a pas eu élection à Bastia, que dans l'intérêt de l'un comme de l'autre des deux concurrents, tous les deux anciens députés, nous devons les renvoyer devant le corps électoral, je n'ai plus rien à ajouter. Mais si non seulement vous vouliez infirmer les chiffres de la commission de recensement qui a proclamé M. Astima élu à une voix de majorité...

*M. Emile Villiers.* Comme on l'a fait pour M. Letang.

*M. Jourde.* ... mais encore annuler les opérations pour proclamer M. Gavini, je demanderai à la Chambre de montrer un peu plus de patience pour étudier la question. (Mouvements divers.)

*A droite.* Voilà longtemps déjà qu'on l'étudie !

*M. Jourde.* Je suis convaincu, mes chers collègues, que ceux qui m'interrompent, s'il s'agissait de leur propre élection et que l'on proposât de proclamer leur concurrent alors qu'ils auraient conscience qu'il n'a pas été élu, protesteraient autrement qu'ils ne le font actuellement.

*Un membre à droite.* Qu'est-ce que vous proposez exactement ?

*M. Jourde.* Nous demandons l'annulation des opérations électorales, parce que la sous-commission a été unanime à reconnaître qu'il n'y a pas eu élection, que ni l'un ni l'autre des deux concurrents n'ont réuni le nombre de voix nécessaire, qu'on n'est parvenu à une majorité qu'en cherchant dans les bulletins marqués et en attribuant soit à l'un ou à l'autre des candidats un certain nombre de ces bulletins. Nous pourrions faire passer sous les yeux de la Chambre les bulletins auxquels je fais allusion ; mais je n'insiste pas. (Très bien ! très bien ! sur divers bancs. — Aux voix !)

*M. le président.* Nous sommes en présence de deux propositions.

Le 3e bureau propose l'annulation des opérations électorales de l'arrondissement de Bastia.

M. Denis, par voie d'amendement, propose de proclamer élu M. Gavini.

C'est l'amendement, tendant à proclamer élu M. Gavini, que je mets aux voix.

Il y a une demande de scrutin signée de MM. Denis, Surchamp, Ferrette, Gaston Doumergue, Paulin-Méry, Desfarges, Groussier, Pierre Richard, de Grandmaison, Zévaès, Mirman, Gauthier (de Clagny), Chiché, Marcel Habert, Cuneo d'Ornano, etc.

Le scrutin est ouvert.

(Les votes sont recueillis. — MM. les secrétaires en font le dépouillement.)

*M. le président.* Voici le résultat du dépouillement du scrutin :

Nombre des votants . . . . . 471
Majorité absolue . . . . . . 236
Pour l'adoption . . . 159
Contre . . . . . . . 312

(La Chambre des députés n'a pas adopté.)

Je mets aux voix les conclusions du bureau, tendant à annuler les opérations électorales de l'arrondissement de Bastia.

Il y a une demande de scrutin signée de MM. Denis, Ferrette, Paulin-Méry, Desfarges, Surchamp, Pierre Richard, Groussier, Zévaès, de Grandmaison, Mirman, Marcel Habert, Gauthier (de Clagny), Chiché, Cuneo d'Ornano, etc.

Le scrutin est ouvert.

(Les votes sont recueillis. — MM. les secrétaires en font le dépouillement.)

*M. le président.* Voici le résultat du dépouillement du scrutin :

Nombre des votants . . . . 491
Majorité absolue . . . . . 246
Pour l'adoption . . . . 316
Contre . . . . . . . . 175

La Chambre des députés a adopté.

En conséquence, l'élection est annulée.

Avis en sera donné à M. le ministre de l'intérieur.

## Revue Hebdomadaire

Paris, le 17 Juillet 1898.

Malgré les bonnes tendances générales, le Marché en dehors de la hausse de l'Extérieure, se tient sur la réserve principalement sur nos rentes plus faibles par suite de réalisations, le 3 0/0 à 103, le 3 1/2 0/0 à 106.90.

Le Crédit Foncier s'inscrit à 706 et continue à avoir un Marché très actif sur ses obligations qui se recommandent par la grande stabilité de leurs cours et par des tirages nombreux dotés de lots importants. Le Comptoir National d'Escompte a marqué une bonne avance à 598. Le Crédit Lyonnais se consolide dans son cours élevé de 854. La Société Générale, dont le bilan fin juin accuse un chiffre de bénéfices, frais généraux déduits, de 307,743 fr. 14 est très ferme à 531. La Banque Spéciale des Valeurs Industrielles se négocie à 183.

Les porteurs de Ville de Paris 1886 pourront les échanger sans réduction contre autant de titres du nouvel emprunt doté de 1.200.000 fr. de lots au lieu d'un million et offrant seuls une marge de plus-value.

L'action Bec Auer ne présente que des variations peu importantes.

De nombreux achats portent l'action des Chaussures Françaises à 463.

L'action Olibet passe à 143.

Grande stabilité de l'action des Grandes Ardoisières Angevines pour laquelle on escompte un bénéfice important dès le 1er exercice.

L'Epargne se porte de plus en plus sur les nouvelles obligations de la Société des Abattoirs Municipaux de France en vue de la marge de hausse qu'elles offrent par rapport au cours des anciennes.

En vue du coupon du 1er août les obligations 5 0/0 de la Cie Austro-Belge de Pétrole sont recherchées à 500. On demande les obligations 4 0/0 de la Cie Générale d'Immeubles à 475.

L'action de 400 fr. des Grandes Brasseries et Malterie de Vittel Hennepont et Albert avec son rapport minimum de 9.20 d'après les bénéfices de 220.000 fr. des dernières années paraît si avantageuse que les souscriptions arrivent déjà très nombreuses. La bière étant pour les régions non vinicoles un produit de première nécessité la société disposant de capitaux nouveaux pourra accroître dans une large mesure sa production et par suite ses bénéfices

Le service des 30.000 obligations de 500 fr. 4 0/0 émises par la Société des Raffineries et Sucrerie Say est largement assuré par les résultats obtenus depuis plus de 20 ans par la raffinerie seule. La société s'interdit d'hypothéquer ses immeubles avant le remboursement des obligations inconvertibles jusqu'en 1909.

L'obligation des Chemins de Fer Ethiopiens, dotée de garanties spéciales, se capitalise au cours actuel à 4 1/2 0/0 avec prime de remboursement de 175 fr. environ.

Nos Chemins de Fer sont très recherchés.

## Pensions de retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées.

Orphelins Peraldi : 1. Etoile-Marie-Louise ; 2. Eugène-Philippe ; 3. Joséphine-Marie. Le père surveillant de 1re classe des établissements pénitentiaires, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 22 décembre 1897 au 22 mai 1903, 767 francs.

Tuteur : M. Ottomani.

Ricchetti Emmanuel, quartier-maître chauffeur, 35 ans, 5 mois 18 jours de services. Pension avec jouissance du 3 mai 1898, 745 francs.

Tomelli Laurent, adjudant d'infanterie de marine ; 41 ans de services. Pension avec jouissance du 1er mai 1898, 1.240 francs.

Leonetti Jacques, caporal d'infanterie de marine ; 26 ans 1 mois 7 jours de services. Pension avec jouissance du 23 février 1898, 715 francs.

Franceschi Jean-Paul, ouvrier, 26 ans 1 mois 27 jours de services. Pension avec jouissance du 14 mai 1898, 611 francs.

Rinaldi Antoine, facteur rural ; services militaires 5 ans 8 mois 28 jours ; services civils 26 ans 5 mois 15 jours. Pension avec jou
16 janvier 1898, 589. francs.

Pettalaga Marie-Antoine, veuve
mari facteur des télégraphes,
d'une pension. Pension avec jo
juillet 1897. 195 francs.

Carbone Michelina, veuve Ca
chef ébéniste au garde-meuble, décé
vité ; 34 ans 6 mois 21 jours de serv
sion avec jouissance du 22 septembre
francs.

## Petite Gaze

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 21

*Thermomètre.* — 7 heures du matin
midi, + 26·5 ; 6 heures du soir, + 2
ma, + 28 5 ; minima, + 21·0.

*Baromètre.* — 7 heures du matin,
midi, 758 mm., 6 heures du soir, 75

*Vent.* — 9 h. du matin, S. E. faible,
4 h. du soir, N. E. faible

Etat du ciel, brumeux et nuageux.

Etat de la mer, très belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0,50 ; soir,

Pluviomètre, à 9 heures du matin :

⁂

### Arrivée de M. Chaleil

M. Chaleil, notre nouveau so
fet, arrivera ce matin d'Ajaccio
train de 10 heures 30.

⁂

### Conseil Général

M. Toussaint Stretti, qui av
mitivement posé sa candida
Conseil général dans le can
Terra-Vecchia, se retire, étant
ble aux termes de la loi électo

M. Charles Decori, avocat à
d'appel, conseiller municipal, p
candidature.

⁂

### Doctorat en médecine

M. Joseph Thiers, fils de notr
pathique ami, M. le professeur
vient d'être reçu docteur en mé
devant la Faculté de Paris.

Il avait choisi, pour sa th
sujet chirurgical du plus haut
et dont il a été beaucoup q
dans ces derniers temps. Le
est : « Résultats éloignés de la
rectomie dans les sténoses canc
du pylore. » L'application de la
gie au traitement des maladies
tomac est, en effet, toute ré
mais, par les résultats qu'elle
obtenus, on peut augurer le plus
avenir à ce nouveau mode de
ment.

M. Thiers, qui avait toujours
meilleures notes dans tous se
mens, a brillamment traité so
et il a, ainsi, mérité les vifs et
mes éloges du jury.

Avant de venir exercer dan
pays natal, le jeune docteur com
fortifier dans la pratique de la
cine, en se faisant admettre c
interne dans l'un des hôpita
Paris et en suivant les cours e

ques de nos praticiens les plus renommés. Nous ne doutons pas que, le moment venu, il ne se crée une place des plus distinguées au sein de notre corps médical.

Nous lui adressons, en attendant, nos plus vives et nos plus sincères félicitations.

⁂

### Lycée de Bastia

M. Monnot, économe au lycée de Bastia, est nommé en la même qualité au lycée de Sens.

M. Forceville, commis d'économat au lycée Lakanal, est nommé économe au lycée de Bastia.

⁂

### La rue Napoléon

Les ouvriers qui avaient commencé le 13 juillet les travaux d'empierrement de ladite rue, qui est si fréquentée, ont cessé le travail depuis hier.

Les habitants de ce quartier demandent à qui de droit, si ces travaux sont terminés ?

⁂

### Avis

On demande à acheter une charrette anglaise avec harnais.

# Dépêches de Nuit

## Nominations

M. Cesari, demeurant à Cozzano, est nommé garde domanial des eaux et forêts à Laval.

M. Lanfranchi, demeurant à San Gavino, est nommé garde domanial à Lire.

M. Beussei, demeurant à Bastia, est nommé garde sédentaire à Besançon.

## Conseil de Cabinet

Les ministres se sont réunis ce matin, en conseil, au ministère de l'intérieur, sous la présidence de M. Brisson.

### Ecole supérieure de guerre de la marine

M. Lockroy, ministre de la marine, a exposé dans quelles conditions il entendait réorganiser l'Ecole supérieure de guerre de la marine.

### Service de la petite vitesse

M. Tillaye, ministre des travaux publics, a fait approuver par le Conseil son projet relatif aux heures de service pour la petite vitesse.

### Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

## Mouvement administratif

Un troisième mouvement administratif est en préparation.

M. Brisson le présentera très probablement, samedi prochain, à la signature présidentielle.

Ce mouvement ne portera que sur quelques préfectures de première classe.

## Une Inauguration

M. Bourgeois, ministre de l'instruction publique, a présidé aujourd'hui, à 3 heures, l'inauguration des nouvelles galeries du Museum d'histoire naturelle.

M. Milne Edwards, directeur, a souhaité la bienvenue à M. Bourgeois, qui a prononcé un discours fort bien senti.

## LA FUITE DE ZOLA

Une dépêche de Bâle annonce que M. Zola a franchi la frontière franco-suisse et qu'il est arrivé à Porrentruy.

A son arrivée il est descendu avec un ami à l'hôtel du Jura.

## DUEL GUERIN-DUBRUCHARD

Les témoins de MM. Guerin et Dubruchard ont tenu une deuxième réunion hier soir.

A la suite de cette entrevue, il a été décidé que la rencontre aurait lieu ce matin.

L'arme choisie était l'épée de combat avec gant de ville.

M. Dubruchard a été légèrement blessé à la main.

## L'AFFAIRE DREYFUS

M. Bertulus a interrogé, cette après-midi, dans son cabinet, le commandant Esterhazy et Mme Pais.

Me Tezenas et son secrétaire ont assisté à cet interrogatoire.

## BOURSE DE PARIS

| | 20 Juillet. | 21 juillet |
|---|---|---|
| Rente 3 p. 0/0 ancien. . | 103.00 — | 103.15 |
| — 3 p. 0/0 amortis. . | 101.70 — | 101.90 |
| — 3 1/2 0/0. . . . . | 106.80 — | 106.90 |

## ETAT CIVIL

Mariages.

Villa Joseph, cordonnier, de Bastia, et Orsoni Marie-Rose, ménagère, de Murato.

Cecchi Silvio-Guillaume, tailleur d'habit, de Ponte Baggianese, et Grassi Marie-Véronique, ménagère, de Valmozzola, (Italie).

Naissances.

Guerrini Jeanne. — Moracchini Pierre-Joseph. — Giovannetti Assomption.

Décès.

Thomas Charlotte-Elisabeth, célibataire, 71 ans, de Paris.

OREZZA-LES-EAUX
Piedicroce
Hôtel Filippi
Cuisine très soignée — Service irréprochable. — Service de voitures.

### AVIS DE DÉCÈS

Madame veuve Graziani, née Bonelli, M. César Graziani, capitaine breveté au 97e à Chambéry, Mme César Graziani et leurs enfants, Mlle Victoria Graziani, en religion sœur Noëlle des filles du Cœur de Jésus ;

Les familles Bonelli, Santi, Spallarossa, Bourgeois, de Zerbi, de Lassart, Thiers, Orengo, Viale, Moniera ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**M. Graziani Augustin-Joseph**
*lieutenant au 2e Zouaves*

leur fils, frère, oncle, neveu, cousin et allié décédé à Oran, le 16 juillet 1898, dans sa 27e année, muni des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu à Bastia aujourd'hui vendredi, à 5 heures du soir.

Le convoi funèbre partira de l'oratoire de l'Immaculée Conception.

### AVIS DE DÉCÈS

M. J.-B. Aimo, Mlle Madeleine Aimo, Mme Vve Moneglia, née Aimo, M. et Mme J.-B. Aimo et leurs enfants, M. et Mme Antoine Aimo, Conducteur des ponts-et-chaussées, et leurs enfants, Mlle Baptistine Aimo,

Les familles Aimo, Chiarisoli, Pontana, Robaglia, Soletti, Santamaria, Delcorso, Ferretti, de Ristori, Innocenzi, Campana, Lota et Costa,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**M. Toussaint Aimo**
*Commerçant*

leur père, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et allié, décédé à Marseille, le 21 Juillet 1898, dans sa 47e année, muni des sacrements de l'Eglise.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Un avis ultérieur fera connaître la date de l'arrivée du corps à Bastia.

### AVIS DE DÉCÈS

Mademoiselle Fanny Thomas, M. et Mme Jules Baiesi, employé principal à la Compagnie des Chemins de fer Départementaux, et leurs enfants,

Ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Mlle Charlotte Thomas**

leur sœur et tante, décédée à Bastia dans sa soixante-douzième année, munie des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu vendredi, 22 du courant, à 4 heures de relevée.

La levée du corps aura lieu Avenue Carnot, 4.

La famille ne reçoit pas.

## Liquidation Pasquinelli

Les créanciers de la liquidation judiciaire du sieur Pasquinelli François sont invités à se présenter à la dernière réunion pour la vérification des créances, qui est fixée au mardi, 2 août prochain, à 8 heures du matin, en chambre de conseil du Tribunal de Commerce de Bastia.

Le Greffier du Tribunal,
D.-A. Tomasi.

## Achat de Cocons

M. Henri Barsanti, négociant au Nouveau Port, à Bastia, prévient les éducateurs qu'il achète les cocons pour la filature au prix de 1.50 à 2.50 suivant la qualité, et les cocons vides de 3.50 à 4.00.

## Avis très important
### pour toute la Corse

M. Arrighi de Casanova a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'installer deux dépôts de la Minoterie de Corte pour la vente de la farine, de son et de la repasse, l'un à Bastia, Boulevard Paoli, 31, et l'autre à Ajaccio, Cours Napoléon, 31.

Ces deux dépôts achèteront au comptant le blé du pays.

OREZZA-LES-EAUX
Hôtel de la Paix
Veuve PIETRI, propriétaire
Ouverture le 1er juillet
Hôtel de 1er ordre

Le
FÉBRIFUGE VINCIGUERRA
seul spécifique contre les fièvres paludéennes,
Dépôt général :
Pharmacie Dané
Coin de Rue Saint Roch et Bd Paoli
Envoi franco contre mandat de 6 fr.
En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

A LOUER
un demi étage rue Abbatucci, au dessus du Cercle de la Méditerranée.
S'adresser au bureau du journal.

En vente chez
M. Mattei Dominique aîné
Place Saint-Nicolas, 13
Café Geylan roulé extra, 1 fr. 70,
— Moka d'Aden, 1 fr. 60,
— Porto-Ricco, 1 fr. 35,
— Santos supérieur, 0,85 à 1 fr. le demi kilo, à l'entrepôt.
Gruau A, extra supérieur, V. et E. Coty 44 fr. la balle de 122 k. 5.
Cos B, extra supérieur, F. Pinatel, 43 fr. la balle de 122 k. 5.

AMATEURS
PHOTOGRAPHES.
Révélateur Marie-Louise opère avec très grande rapidité sans jamais voiler, finesse de détail incomparable, conservation indéfinie. ESSAYEZ-LE !
Dépôt principal : 89, rue de Grenelle, Paris.

BAZAR GASTRONOMIQUE
Maison de toute confiance
A. Ferrandini
11, Place Saint-Nicolas, Bastia
Spécialité de Conserves alimentaires de meilleures marques, Galantine de volailles, Pâtés de grives truffé, Langue de porc, Ravigottes, Andouillettes, Filet de porc, Tête de veau tartare, etc.
Spécialité de Fromages assortis.
Charcuterie, Jambon glacé, Mortadella.
Vins et Liqueurs de première marque.
Spécialité de café importation directe.

HYGIENE et BEAUTE de la PEAU
CRÈME VELOUTINE préparée par Ch. FAY
9, Rue de la Paix, Paris. — [illegible]

A VENDRE
Jolie petite ânesse, s'attelant et trottant bien.
S'adresser au bureau du journal.

Service des Dépêches
de Folelli à Orezza
Stazzona, Piedicroce
et Granajola
Les frères VILLA ont l'honneur d'informer MM. les voyageurs, qui doivent se rendre à Orezza, que la voiture-poste part tous les jours de Folelli, à l'arrivée du train de dix heures.
On pourra retenir d'avance les places à l'Hôtel des Voyageurs, chez M. Henri Bartoli, 11, Avenue Carnot, Bastia.
Des calèches seront à la disposition de MM. les voyageurs, qui en feront la demande, au moins deux jours à l'avance, aux gares de Ponte-Leccia et de Folelli.
Adresse télégraphique : Villa frères, Piedicroce.
Il sera également mis à la disposition des buveurs, des tramways qui feront régulièrement le service de la source à Stazzona.

---

82 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

# LA BELLE LIMONADIÈRE

par PAUL MAHALIN

## DEUXIÈME PARTIE

### La Route de l'Echafaud

V.

LE SALON DES CIRCASSIENNES

(Suite)

Le jeune homme et la jeune femme étaient assis dans un coin retiré du jardin du Palais Royal. Celui-ci restait toute la nuit ouvert aux promeneurs. Il n'y avait pas risque, d'ailleurs, que la tenue orientale de la dame y fut remarquée. Toutes les originalités, toutes les excentricités avaient cours sur ce forum, dont le canon [illegible] marquait l'heure pour le monde entier.

En un tour de main, notre héros avait dépouillé sa maîtresse des verroteries empruntées au vestiaire du *Salon des Circassiennes*. Ensuite, il avait accroché aux poignets, aux oreilles, les rubis de la Bernardotti, qui scintillaient dans l'ombre comme des grappes de groseilles vermeilles et lumineuses. La jeune femme, — qui avait retrouvé sa hauteur glaciale, — s'était laissée parer, impassible à l'égale de ces idoles indoues de Jaggernath ou de Visapour, que les brahmes se plaisent à [illegible] de diamants [illegible], et comme son amant murmurait avec passion :

— Soutiendras-tu, maintenant, que je ne t'adore pas, méchante !.. Tu les as, tu les tiens, ces bijoux désirés !... Ce n'est pas pour te les reprocher, mais ils m'ont coûté assez cher !

Elle demanda tranquillement :

— De quelle façon vous les êtes-vous procurés ?

Roland eut un sourire bruyant :

— De la façon la plus bizarre, la plus extraordinaire, la plus inouïe...

— Mais encore ?

— Voici, ma chère : *en les payant*.

— Ah !...

Il y eut une légère pause. Puis la jeune femme reprit :

— Gageons que vous avez joué...

Notre héros s'esclaffa de nouveau :

— Oui, pardieu ! j'ai joué, et j'ai gagné, ma mie ! Le sort me devait bien ce dédommagement ! Dieu sait si vous m'aviez assez maltraité hier !

— Mais, pour aller au jeu, comment avez-vous fait !

— Comment j'ai fait !

— Certainement. Vous mentiez, alors, lorsque vous m'affirmiez qu'il ne vous restait plus de quoi tenter la chance ?

— Je ne mentais pas sur l'honneur !...

— *Sur l'honneur !*... Vous avez joué, dites-vous... avec quel argent, je vous prie ?...

— Avec l'argent de ma marraine...

— Elle vous l'avait donné ?

— Non.

— Prêté ?

— Pas d'avantage.

— Eh bien ?

— Eh bien, si vous voulez savoir : je le lui avais volé. Voilà !

L'ombre de cette nuit sans lune, nuit d'été qui couvait l'orage, s'épaississait encore, — dans l'endroit écarté du jardin au fond duquel nos deux amants s'étaient retirés pour converser, — de l'obscurité des charmilles qui s'abaissaient sur leurs têtes.

Ces ténèbres superposées ne permirent pas à notre héros, si rapproché qu'il fut de sa compagne, de s'apercevoir qu'au moment où il faisait cet aveu dépouillé d'ambages : « *J'ai volé !* » le corps entier de la jeune femme eut ce tressaillement du fauve qui tient sous sa griffe victorieuse sa victime désarmée, abattue et pantelante, et ce mot *Enfin !* vint à ses lèvres, dont il s'échappa comme un souffle, en soulevant sa poitrine d'un soupir d'allégresse muette et de triomphe silencieux.

Ce mouvement dura à peine. Rola
remarqua point. Roland s'était mis à pa
Il racontait, avec un cynisme fiév
essayait de tourner en bravade ironique,
tails de ce qu'il appelait « sa première c
contre la société » et les péripéties de so
tien avec madame Mazerolles, après
eût découvert « l'évaporation » de l'ar
cartes. Mais son insouciance n'était qu'app
sa gaîté sonnait faux et creux, et sous le
les gravades, sous l'accent de fanfaronn
il essayait de s'étourdir, vous auriez
deviné le trouble d'une conscience b
sinon par le remords de la faute comm
moins par l'inquiétude des résultats d'ic

— La morale de l'histoire fit-il en te
c'est que vous avez devant vous un nouv
expulsé du paradis : la porte de l'Eden d
des Maçons est fermée à jamais à votre s
et, sur le seuil en sentinelle, pour lui en
l'accès, veille l'archange de la livrée, M. J
Lebrun, l'honnête homme, le *Manuel* d
*parfait domestique*... Ajoutez que non se
on m'a fustigé comme un enfant et
chassé comme un valet, comme un laquais,
me un goujat ; mais on m'a menacé, on
ché à me faire peur, on a évoqué à mes y
croquemitaine de la police, des tribunaux
galères !...

(A sui

## Voulez-vous de la bonne bière ?

**à la Brasserie Gasparini**
Place Saint-Nicolas

*Vente en gros et en détail*

**PRETS** 5 0/0, rien d'avance, achat de valeurs dépréciées et non cotées à la bourse. Ecrire ; Agence immobilière, 58, rue des Dames, Paris.

## A VENDRE

deux magasins rue Miot, 8.

Conditions très avantageuses.

Un appartement composé de neuf pièces, un corridor et grenier, au 4e étage, rue de l'Opéra, 27.

S'adresser à M. Bartoli, notaire à Bastia.

## Orezza-les-Eaux

**Stazzona**

M. LÉONARD STEFANI, ancien propriétaire de l'Hôtel d'Europe à Bastia, et Compagnie, viennent de monter à neuf pour la saison des eaux, un Hôtel très confortable à Stazzona. Prix, très modérés. Chambres de 20 à 25 fr. pour la Saison.

## M. A. GEORGES

**Docteur-Dentiste**
AMÉRICAIN

*Le Cabinet de M. GEORGES est transféré, 14, Boulevard Paoli, où il reçoit tous les jours.*

**Cabinet ouvert toute l'année**

ANCIEN CABINET PRADÈRE
**PIERRE SABATE**
**Chirurgien-Dentiste du Lycée**
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXRACTION DES DENTS
sans douleur
*14, rue de l'Opéra,*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

*L'un des rédacteurs gérant,*
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

## l'Insecticide agricole BENIGNI

est le meilleur remède pour la destruction des fourmis et insectes qui causent de graves dommages aux arbres et plantes de toute nature.

La boite de 500 gram. 3,50.

S'adresser à l'inventeur A. M. BENIGNI, propriétaire-agriculteur, Place de l'Hôtel de Ville, 9.

## Bonne Occasion

A vendre une Pompe à manège ne formant qu'une seule machine ; l'animal tourne autour de l'instrument dans un rayon de 2 m. 75 c. m. ; le rendement est d'une moyenne de neuf mille litres par heure.

S'adresser à M. PETROLACCI, négociant, 29, Boulevard Paoli, Bastia.

Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

## Orezza-les-Eaux

—( VILLA GRANAJOLA )—

La Villa sera ouverte le 2 juillet. Cette station d'été est la mieux placée, à proximité de la source, dans un paysage incomparable — Une voiture attachée à l'Etablissement attendra, tous les jours, MM. les Voyageurs à leur arrivée à la gare de Folelli. — Un service de voitures sera établi entre la Villa Granajola et la source des Eaux d'Orezza.

***Jeux de Tennis — Croquets — Balançoires***
**PATISSERIE DU JOUR**

La cuisine de l'hôtel, dirigée par Mme COLOMBANI, est de nature à satisfaire les appétits les plus aiguisés par l'excellente eau d'Orezza et l'air de la campagne.

Prix modérés — *Arrangements pour familles* — Prix modérés

Pour renseignements, s'adresser à l'Hôtel d'Europe, 3 et 5, rue de l'Opéra, Bastia.

## TRANSPORTS DIRECTS PAR BATEAUX A VAPEUR

Pour LONDRES, HAMBOURG et ANVERS
le vapeur anglais SWAN
chargera à Bastia vers le 20 Juillet

**Pour nolis s'adresser à**
**Arthur C. Southwell, Bastia.**

Demandez partout la CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie. Liqueur apéritive, digestive, dont l'usage journalier et modéré facilite toutes les fonctions de l'organisme

# FER BRAVAIS

TONIQUE et RECONSTITUANT
ADOPTÉ PAR TOUTES LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES DU MONDE ENTIER. — Exiger la Véritable Marque

**GRATIS**

*Pour vulgariser ses*
**Magnifiques Portraits**
AU CRAYON-FUSAIN

La SOCIÉTÉ ARTISTIQUE de PORTRAITS (le plus grand établissement en France de reproductions artistiques) fera à tous ceux qui enverront une photographie, un agrandissement grandeur naturelle fini au crayon-fusain d'une valeur réelle de 75 francs, ***absolument gratis***; pourvu que cette annonce soit détachée et retournée avec la photographie d'ici 20 jours à partir de cette date du journal, à M. TANQUEREY, directeur de la Société Artistique de Portraits en son hôtel particulier, *9, Rue de Saint-Pétersbourg, Paris.* — La photographie vous sera retournée intacte avec le grand portrait.

*Ecrire votre nom et adresse au dos de votre photographie.*

**SERVICE RAPIDE DE PETITS COLIS à Domicile**

## FERNAND CAMUGLI

48, RUE DE LA RÉPUBLIQUE, 48, MARSEILLE

TARIF DE BASTIA A MARSEILLE, DOMICILE OU GARE

| | | | |
|---|---|---|---|
| de 1 à 6 kil. . . . | 0.90 | de 10 à 20 kil. . . | 1. |
| de 6 à 8 » . . . . | 1.10 | de 20 à 25 » . . | 2. |
| de 8 à 10 » . . . . | 1.50 | de 25 à 30 » . . | 2. |

Les colis doivent être remis à Bastia à M. LUSINCHI, Rue du Nouveau Port, Tous les Lundis et Jeudis avant 10 heures du matin.

## Conserves Alimentaires du Périgord

**L. Jacquet et Cie**
*à Thiviers-en-Périgord (Dordogne)*

Produits de choix. — Paté de foies gras truffé *Le Roy* *Périgord* marque déposée. — Truffes du pays. — Gibier volailles et tous comestibles truffés et non truffés. — *Cèpe* Champignons blancs, légumes, etc., etc.

Ces produits se trouvent dans toutes les bonnes Maiso d'alimentations.

Unique agent : ARMAND BANDECCHI, Bd Paoli, Bastia

## TRAITEMENT DES MALADIES DES VINS

Tourne Graisse, Pique, Acide sur aigre doux, Amertume, G de terroir, Pousse, Vins mildiousés, Fermentations permanen Mauvais goûts, etc. Vinification, Conservation et Bonification procédés spéciaux. Arôme, Sève de différents crûs pour Vins r ges et blancs de France et Etrangers, pour Vins de liqueurs Apéritifs Essence de Fine Champagne, Extraits concentrés v tables vieillisseurs. Dosage pour Vermouth de France et de T rin et des Liqueurs blanche, jaune et verte. Produits vinic Couleurs végétales, Fournitures de chais.

Laboratoire de Bactériologie et d'Œnologie. **F. Magna** *Chimiste, Distillateur-Industriel, Inventeur du Vin Bonificate* Rue des Remparts-d'Ainay, 40, Lyon (Rhône.)

***Le meilleur des cigares à 10 centimes e sans contredit le CIGARE MATTEI***
***Le demander dans tous les débits.***

On ne fume pas ce bon Cigare,
On le hume tellement il est bon.

## AVIS

M. SIMON DAMIANI a l'honneur d'informer Messieurs les négociants qu'il recevra dans quelques jours 10.000 kilos Café Porto-Rico, première qualité. Pour des parties rondes, il fera des prix très-avantageux.

*A la Grande Civette*, angles des rues Miot et Napoléon.

## Avis intéressant

La maison **F. Pasquinelli**, boulevard Paoli, n° 22, Bastia, met en vente une grande partie d'Alcools : Rhums, Cognacs, Absinthes, Eau de Vie Corse, ainsi qu'une grande partie de Liqueurs assorties à des prix exceptionnels.

Décidément, l'AMARO MATTEI est un véritable nectar. C'est encore le roi des apéritifs.

RUE NAPOLÉON, 9
BAR SOAVE
BIÈRE GRUBER
RUE NAPOLÉON

# MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

## PRODUITS RECOMMANDÉS :

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour.
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « véry selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boite. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

# PHARMACIE DANÉ

**Pharmacien de l'Hôpital Civil**
**Chef du Laboratoire de Bactériologie**

***Coin de Rue Saint-Roch et Boulevard Paoli***

FOURNISSEUR de l'Assistance médicale gratuite, des établissements de bienfaisance et des sociétés de secours mutuels.
*Laboratoire spécial d'Analyses* chimiques et de recherches microscopiques.
Dépôt d'*Eaux Minérales*. — *Sérums et Vaccins.*
Fournitures pour la photographie.
*Pansements antiseptiques. Bandages.* Appareils et instruments de chirurgie.
*Conditions spéciales pour le gros. — Service de nuit.*

---

00305

23e ANNÉE — DIMANCHE 24 JUILLET 1898 — 173

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judic. 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, rue [illegible], à Paris
ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE... un an, 20 fr. 6 mois, 10 »
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus
*On ne répond pas des manuscrits déposés.*

BIBLIOTHÈQUE

## LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Sainte Christine.
SOLEIL : (heure nationale)
ver, 4 h. 16 m. — Coucher, 7 h. 00 m.
: Premier quartier, le 26 — Pleine, le 1er.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Jacques, apôtre.

*23 JUILLET*

## s Curiosités de la Semaine

~~ La distribution des prix en érique. Contrairement aux idées nous nous faisons sur la simpli- d'allures des Yankees, ces céré- ies scolaires se passent avec pom- Il y a à noter une différence qui iste en ce qu'on délivre des diplô- et non des livres. Les étudiants, e journaliste auquel nous emprun- ces lignes, sont arrivés au théâ- de Philadelphie, après une longue cession à travers la ville, musique ête, bannières déployées, chaque ité séparée des autres, les étu- ts en droit, médecine et philoso- venant les premiers, les dentistes étérinaires fermant la marche. ces jeunes gens qui marchaient as, quatre par quatre, portaient toge, avec des parements de cou- différentes, suivant leurs études, vaient une petite cape, comme sorte de *chapska*, sur la tête. Les sseurs qui avaient été dispensés ette marche militaire, arrivèrent oiture. Ils étaient costumés aux

~~ Le même journaliste, M. O. G., apprend que la lutte contre la ur est un des principaux soucis méricain, et il n'y réussit vrai- pas mal. Non seulement la glace n objet de première nécessité personne ne consentirait à se r, au point qu'on peut se rafraî- partout, dans les bibliothèques, agasins, les salles d'attente, les ins de fer ; mais les innombra- *odas* et *ice-cream* sont parmi les boissons les plus accessibles à toutes les bourses, et une glace à la vanille ne coûte pas plus qu'un ticket de tramway ou qu'un cigare ordinaire. Presque rien, d'ailleurs, ne coûte pas moins que cinq sous là-bas. L'éventail joue aussi un grand rôle ; dans les églises on les fournit gratuitement et le prédicateur en chaire s'évente aussi bien que le *Speaker* à la Chambre des représentants. Tous les magasins et restaurants ont des ventilateurs mus à l'électricité, qui vous donnent l'illusion d'une brise légère courant au-dessus de votre tête.

~~ Les cravates de Chateaubriand. A côté de Saint Philippe du Roule à Paris, on vient d'abattre une maisonnette à un étage, dont le rez-de-chaussée occupé par une boutique de nouveautés, portait cette enseigne : *A la belle Anglaise*. La maison avait été fondée au siècle dernier et dans sa clientèle elle avait compté les plus jolies femmes de Paris, qui allaient passer là, chaque jour, quelques instants pour leur toilette, comme d'autres se rendaient à côté, dans l'église, célébrer un autre culte que celui de la beauté. Mme Récamier fut une des clientes les plus assidues du magasin de la *Belle Anglaise*, et Chateaubriand en apprit d'elle le chemin ; le grand écrivain dont la mort remonte juste à cinquante ans choisissait ses cravates dans la boutique voisine de Saint-Philippe et dont le dernier pan de mur vient de tomber.

~~ La fameuse Vénus de Milo a fait couler tant d'encre qu'il n'est personne qui n'en ait entendu parler. Quoiqu'on ne fût jamais arrivé à une conclusion, il semblait que le sujet était épuisé. Point du tout. M. Salomon Reinach, membre de l'Institut, conservateur au musée de Saint-Germain, vient encore de soumettre à ses savants collègues une nouvelle hypothèse. Par une suite de raisonnements, avec citations à l'appui, la Vénus de Milo ne serait pas une *Vénus*, ce serait une *Amphitrite* ; elle n'était pas isolée, elle faisait partie d'un groupe de deux statues ; l'autre statue serait celle du dieu *Poseidon* qui existe au musée d'Athènes et qui a été également retrouvée à Milo. M. Reinach fixe en outre la date de l'exécution de cette œuvre d'art. Elle aurait été exécutée vers l'an 370 avant Jésus-Christ ; on dit que la communication de M. Reinach a eu le plus grand succès. Allons, tant mieux !

PIPELET.

## MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

*Programme du 24 Juillet, à 8 h. 1/2*

| | | |
|---|---|---|
| 1. | Caprice, | Lehar. |
| 2. | Les Francs Juges, | Berlioz. |
| 3. | Le Désert, (ode symphonique), | F. David. |
| 4. | Hérodiade, | Massenet. |
| 5. | Marguerite, (valse), | Della Rocca. |

*Le Chef de Musique*, MOULINES.

⁂

## Retraite aux flambeaux

*Itinéraire du mardi 26 juillet*

Place Saint-Nicolas, Vieux Port, quai du Vieux Port jusqu'à l'intersection de la rue des Terrasses, rue Napoléon, place Saint-Nicolas, boulevard Sebastiani. Rentrée.

## Les Elections Départementales

### Conseil général

*Arrondissement de Bastia*

Bastia (Terra-Nova). — M. Sylvestre de Pitti-Ferrandi, professeur à la faculté de droit d'Aix, conseiller sortant, est seul candidat.

Bastia (Terra-Vecchia). — M. Antoine Gavini, c. s., ne se représente pas. Les candidats sont MM. Auguste Gaudin, maire, et Decori, avocat et conseiller municipal.

Brando. — M. Louis Ramelli, c. s., est seul candidat.

Campile. — M. Auguste Gaudin, c. s., ne se représente pas. On annonce la candidature de M. Antoine Gavini.

Campitello. — M. Luce de Casabianca, c. s., ne se représenterait pas ; on annonce les candidatures de MM. Bagnoli, maire de Campitello, et docteur Nicolai, conseiller municipal de Bastia.

Cervione. — M. le colonel Astima, c. s., a pour concurrent M. Massoni, avocat.

Luri. — M. Albert de Tomei, c. s., est seul candidat.

Rogliano. — M. L. N. Mattei, c. s., est seul candidat.

Saint-Florent. — M. A. de Morati, c. s., a pour concurrent M. Flach, procureur général.

Santo-Pietro-de-Tenda. — M. de Casabianca, sénateur, c. s., ne se représenterait pas. M. de-Petriconi, propriétaire, serait seul candidat.

⁂

### Campile

M. Auguste Gaudin, ayant accepté définitivement la candidature qui lui a été offerte à Bastia, annonce son désistement aux électeurs de Campile dans les termes suivants :

Chers amis,

Vous m'avez fait le grand honneur, il y a six ans, de me nommer votre représentant au Conseil général.

J'ai le regret de n'avoir pu faire pour vos intérêts tout ce que j'ai désiré, et tout ce que vous étiez en droit de réclamer, mais vous reconnaîtrez, je l'espère, que je n'ai rien négligé pour remplir mon mandat avec indépendance et dévouement.

Des circonstances impérieuses me commandent aujourd'hui d'accepter la candidature à Bastia.

Je cesserai donc d'être officiellement votre mandataire ; mais je ne perdrai pas de vue les questions qui intéresseront votre canton.

Je vous conserve une éternelle reconnaissance et je ne manquerai jamais l'occasion de vous la témoigner en m'associant à toutes les demandes que votre futur représentant, M. Antoine Gavini, portera pour vous devant le Conseil général.

AUGUSTE GAUDIN,
*Maire de Bastia.*

23 juillet 1898.

---

— FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

# BELLE LIMONADIÈRE

r PAUL MAHALIN

DEUXIÈME PARTIE
**La Route de l'Echafaud**

### V.

LE SALON DES CIRCASSIENNES

(Suite)

re belle-mère !…

d se dressa de surprise, du banc où il is.

mpagne poursuivit avec tranquillité :

nom que vous m'avez entendue prendre, eille que vous avez pu remarquer entre ins, lors de notre première rencontre, m'appartient en toute propriété. Je suis de Lignières-Savenaières, épouse légitime les Mazerolles, l'un des fils de l'ex-finan-

!

mme elle vous condamnait, ce matin, à arier, cette femme m'a condamnée, moi végéter en province ramassant les miettes de son opulence… Mais comme vous, tout à l'heure, je répète : qu'elle prenne garde !…

Le tonnerre grondait sourdement au lointain. Un éclair enveloppa les deux interlocuteurs. Sabine était debout. Durant une seconde, Roland entrevit la lueur menaçante qui jaillissait de sa prunelle. Ce fut comme le rayon glacé que darde l'œil du serpent. Le jeune homme eut froid jusqu'au cœur. Il se sentit trembler devant ce jet de lumière éblouissante et fascinatrice. Sa paupière battit blessée. — Quand il la releva, l'éclair s'était éteint, et sa maîtresse lui prenait le bras en murmurant :

— Voici l'orage. Rentrons. Nous causerons en route.

Ils causèrent effectivement en longeant la partie du jardin qui aboutit à la cour des Fontaines, où il y avait alors une station de voitures. Un peu avant d'y arriver, on put entendre notre héros s'exclamer :

— Six mois !… Tout autant… C'est furieusement long !

La jeune femme appuya :

— Six mois. Il faut que l'on suppose, non seulement que vous vous êtes embarqué pour les colonies, mais encore que vous êtes parvenu à destination…

Le système de lettres mises à la poste par un tiers dans un endroit qu'on lui désigne, sera, du reste, souverain pour accréditer une erreur du genre de celle dont nous avons impérieusement besoin… Je l'ai employé avec fruit pour faire croire à ma belle-maman que j'étais toujours en Bourgogne :

Roland se décida, non sans mauvaise humeur :

— Soit, fit-il, je me tiendrai caché pendant six mois ; partagez-vous ma retraite ?

Sabine eut un étrange sourire :

— Soyez tranquille, répondit-elle, je ne vous quitterai pas d'un moment.

La physionomie du jeune homme s'éclaircit. Il questionna néanmoins :

— Mais comment diable allons-nous faire pour vivre, puisqu'il ne me sera pas possible d'aller au jeu ?

— Niais ! répliqua sa compagne, est-ce que je n'ai pas les bijoux de madame la préfète ?…

Roland fit un brusque mouvement…

— Les bijoux de la préfète !…

Sabine haussa les épaules :

— Bon, reprit-elle, vous n'allez pas vous gendarmer, n'est-ce pas ? Le scrupule serait hors de saison. Nous nous valons mon cher. D'ailleurs, comme chante la chanson : *Il faut des époux assortis…*

Elle ajouta sérieusement :

— Ecoutez-moi. Nous sommes dans la nuit du 3 juillet 1822. Eh bien, s'il ne vous prend pas quelque [illegible] de vertu comme celui qui vient de déranger votre équilibre, dans six mois, jour pour jour, heure pour heure, minute pour minute, nous serons tous les deux, libres, riches et vengés !…

### VI

PAPIERS PUBLICS

On aurait tort de croire que notre badauderie moderne ait accaparé le privilège de cette curiosité, exaspérée et effroyable, qui s'accroche au collet des scélérats *de conséquence* pour les accompagner de la Conciergerie à Mazas, et, par delà la cellule des condamnés à mort, la place sanglante de la Roquette et la fosse banale du *Champ de Navets*, jusqu'à la vitrine du *Muséum d'histoire naturelle* où leur crâne, verni avec soin et annoté à l'encre rouge, suivant les indications de Gall et de Lavater, est exposé, sur un rayon, à l'admiration du fusilier Boquillon et de sa payse Simonne.

Au début de 1823, le bruit commençait à se répandre que le roi Louis XVIII était disposé à intervenir de ses armées en Espagne contre la révolution. Cette expédition était loin d'agréer à la majorité du pays. Aussi avait-on lieu de craindre qu'une explosion du mécontentement populaire n'en vint arrêter les préparatifs quasi clandestins. On songea donc en haut lieu à se servir du mystère de la rue des Maçons pour absorber l'esprit d'inquisition du public et le diriger vers un point opposé à celui sur lequel on redoutait qu'il se fixât.

⁂

*Arrondissement de Calvi*

Calvi. — M. Renucoli, avocat, c. s., a pour concurrenr M. Puccinelli, maire de Calvi.

Ile-Rousse. — M. le docteur Santelli, c. s., est seul candidat.

Muro. — M. Cangioni, avocat, c. s., ne se représente pas. M. Luzj, maire de Speloncato, est seul candidat.

⁂

*Arrondissement de Corte*

Calacuccia. — M. Siméon de Buochberg, c. s., est seul candidat.

Corte. — M. Antoine Pieraggi, c. s. On annonce également les candidatures de MM. Zuccarelli, juge ; Guelfucci et Mignucci, ancien maire.

Omessa. — M. le docteur Battesti, c. s., est seul candidat.

Piedicroce. — M. Giocanti, juge de paix, c. s.

Pietra. — M. Pitti-Ferrandi, avocat, c. s., est seul candidat.

Prunelli. — MM. Don-Pierre Casabianca, c. s., aura pour concurrents MM. Formose Giacobbi, maire de Venaco, et Marius Pieri, docteur ès-lettres.

Sermano. — M. Thadée Gabrielli, c. s., est seul candidat.

Venaco. — M. Giacobbi, député, c. s., est seul candidat.

## Le Centenaire de Michelet au Lycée

Nous avons promis, ces jours derniers, un compte rendu assez complet de la conférence que M. Reynoard, professeur agrégé d'histoire, a faite au Lycée sur Michelet : nous tenons aujourd'hui cette promesse.

M. Reynoard n'a pas raconté en détail la vie du grand historien ; il n'a ni énuméré ni apprécié ses œuvres. Il n'a retenu qu'un point de sa vie ; c'est que Michelet, qui a eu l'origine la plus humble, qui a souffert la faim dans sa jeunesse, a pu s'élever par ses propres mérites, et sans jamais rien devoir à la faveur, au plus haut degré de gloire.

M. Reynoard a préféré expliquer à son auditoire ce qu'il y a d'original dans l'œuvre de Michelet, ce qui en fait la grandeur. Michelet, dit-il, a su s'élever au-dessus de sa profession ; non qu'il la dédaignât, mais afin même d'en mieux remplir les devoirs. Simple professeur d'histoire, il n'a pas voulu se contenter d'étudier les actes produits par l'activité humaine : il a voulu connaître non seulement l'homme en lui-même, et les différents mobiles de ses actes, mais aussi la nature entière sous ses divers aspects, et dans toutes ses transformations. Il s'est fait à la fois géologue et naturaliste sans cesser d'être constamment savant, philosophe et poète. Ces études nous ont valu des chefs d'œuvre qui s'appellent *l'Oiseau*, *l'Insecte*, *la Mer*, *la Femme*, etc. Elles lui ont permis de préciser les grandes lois de l'histoire du monde, qu'il n'avait fait qu'entrevoir, tant qu'il s'était confiné dans des travaux trop exclusivement historiques.

La première grande affirmation de Michelet, c'est que la loi du monde est de marcher vers le progrès par le travail, par l'effort. Jusqu'ici rien de bien nouveau. Le christianisme et la science, qui se disputaient alors la direction de la société française, prêchaient aussi le travail et l'effort. Mais là où Michelet devient original, s'élève au dessus des conceptions de ses contemporains, c'est lorsqu'il s'agit de déterminer le but et le mobile de l'effort. Tous faisaient de cet effort un effort égoïste, soit que l'homme eût pour but le salut de son âme, soit qu'il se proposât de l'emporter sur ses semblables dans cette lutte pour la vie dont tout le monde parle aujourd'hui. Michelet leur répond hardiment : « Vous avez tort ; l'effort égoïste est stérile. La grande loi de la nature c'est l'amour », ou pour mieux dire, car ce mot employé par Michelet prête à trop d'équivoques, c'est le dévouement. C'est par le dévouement, par l'oubli de soi-même, par l'effort fait pour servir aux autres et par cet effort seulement que le progrès peut s'accomplir.

Cette vérité, observe le conférencier, semblera peut-être suspecte à ces élèves trop nombreux qui affichent un dédain présomptueux de tout travail désintéressé. Il leur serait pourtant facile de constater que ceux qui réussissent le mieux, au collège et dans la vie, ce sont les jeunes gens préoccupés d'être utiles à leurs parents et à leurs compatriotes, et que les égoïstes finissent presque tous par devenir des fruits secs. Secs comme leur cœur.

Du reste, un coup d'œil jeté, avec Michelet, sur les grandes institutions qui président au développement de l'humanité, suffit à montrer que ces institutions, créées par l'amour d'autrui, par l'esprit de dévouement, ont provoqué les progrès les plus rapides tant qu'elles sont restées fidèles à cet esprit, et n'ont produit au contraire que des ruines quand l'esprit de dévouement et d'amour a fait place à l'esprit d'égoïsme ou de haine. Et M. Reynoard profite de cette occasion pour donner à ses jeunes auditeurs quelques-uns de ces conseils pratiques que, dit-il, le premier devoir d'un universitaire est de distribuer à ses élèves.

Il montre dans la famille la plus grande source d'amour et de dévouement, en même temps que de progrès : mais il montre aussi comment le progrès fait place à la décadence, lorsque l'amour de la famille se transforme et devient l'esprit de clan, le fléau de la Corse.

Il montre les religions se fondant toujours par de grands actes d'amour et de dévouement, et rendant les plus grands services à l'humanité tant que l'esprit d'orgueil, cette forme supérieure de l'égoïsme, n'en fait pas un instrument d'oppression entre les mains du clergé, tant que l'amour du prochain l'emporte sur la haine de l'hérétique.

Il montre l'idée de patrie, l'amour de la patrie, qui fut, avec l'amour de la famille, la grande passion de Michelet ; il montre l'amour de la patrie, source des sacrifices les plus grands et les plus féconds ; mais il rappelle que certains ne voient dans la patrie qu'une inépuisable mine de sinécures, et que lorsqu'une pareille conception de l'Etat se généralise, l'Etat, loin de pouvoir travailler au progrès général, ne tarde pas à succomber lui-même.

L'orateur termine en rappelant que Michelet fut un des principaux promoteurs de la réforme qui aboutit à l'adoucissement de la discipline universitaire, si dure sous l'ancien régime. Ici encore il restait fidèle à son grand principe. Il voulait provoquer les progrès de l'élève non par la peur, mais par l'amour : par l'amour des maîtres pour les élèves, par l'amour des élèves pour les maîtres, par l'amour de la tâche élevée à laquelle les uns et les autres devaient travailler de concert, par le désir de se dévouer à cette œuvre de progrès qui est la grande loi de la nature. Malheureusement les élèves sont souvent trop jeunes, trop légers, pour comprendre ces grands devoirs. Ils ne voient dans l'adoucissement de la discipline universitaire qu'un moyen de se livrer avec moins de risques à la paresse. Ils donnent ainsi raison aux adversaires des réformes. C'est à eux d'empêcher le triomphe de ces adversaires en se rappelant les grands enseignements de Michelet. Ils sentiront bientôt eux-mêmes combien l'effort devient à la fois facile et fécond lorsqu'on travaille non seulement pour soi, mais aussi pour sa famille et pour son pays.

Telle fut cette conférence substantielle aussi bien pensée que bien dite. L'auditoire, auquel elle avait été si bien appropriée, l'a écoutée du commencement jusqu'à la fin avec le plus vif intérêt et elle lui sembla plutôt courte. Nos lecteurs nous sauront gré de l'avoir résumée ici à leur intention.

F. DE C.

## Cour d'Assises

Ainsi qu'on l'a vu par la publication du rôle des affaires, cette session sera très courte : elle ne durera que cinq jours.

⁂

Audience de demain :

Chiesa Doraldo, menuisier à Macinaggio, vol qualifié.

Ministère public : M. Arrighi, substitut du procureur général.

Défenseur : Me Charles Decori.

## *Bulletin financier*

Paris, le 19 Juillet 1898.

Les nouvelles relatives à la paix causent une certaine déception : le Marché est un peu lourd surtout sur l'Extérieure. Notre 3 0/0 reste à 103.15, le 3 1/2 0/0 à 107.15.

Dans le groupe des Etablissements financiers le Crédit Foncier s'inscrit a 702 avec des cours soutenus sur toutes ses obligations. Le Comptoir National d'Escompte consolide son avance a 599. Le Crédit Lyonnais progresse a 857, la Société Générale a 540, la Banque des Valeurs Industrielles a 184, les négociations restent actives sur la Banque Nationale de la République Sud-Africaine, coupon de 10 fr. fin juillet.

Toujours demandées les Villes de Paris 1886 a 403.40.

L'action Chaussures Françaises monte a 164 ; l'action Olibet fait 143.

On recherche les obligations 5 0/0 de la Cie Austro-Belge de Pétrole a 500 fr. et les obligations 4 0/0 de la Cie Générale d'Immeubles a 575.

Les actions de 100 fr. des grandes Brasseries et Malterie de Vittel Albert et Hennepont, payables 25 fr. en souscrivant et le solde par versements de 25 sur décision du conseil d'administration avec préavis d'un mois, alors même que ces trois établissements avec leurs nouveaux fonds de roulement n'augmenteraient pas leurs bénéfices n'en donneraient pas moins un dividende minimum de 7.28 calculé sur les résultats anciens.

Nos Chemins de Fer restent fermes.

## NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Grimaldi, officier d'administration de 2e classe, commandant la 24e section de commis et ouvriers militaires d'administration, a été désigné pour prendre la gestion du service des fourrages à Toulouse.

— M. Brocca, receveur buraliste auxiliaire à San Nicolao, est nommé receveur buraliste sur place.

— M. Rocchesani, officier d'administration adjoint de 2e classe du service des subsistances, au gouvernement de Paris, a été désigné pour la 7e région.

— M. Martinetti, commis des douanes à Marseille, est nommé commis principal sur place.

## Vélocipédie

Bien que les championnats de France ne soient plus aussi frappants qu'au début du cyclisme, celui de 1898 aura eu un regain d'intérêt. Les coureurs Bonhours et Baugé par leur courageuse lutte en ont relevé l'éclat.

Dimanche prochain Grand Prix Cycliste de Paris.

⁂

On peut, les yeux fermés, acheter une Clément. Les bicyclettes sans marque sont nombreuses, mais en réalité il n'en est pas de plus avantageuse que la Clément à 275 fr. que vous pouvez voir chez Mme veuve Ferretti à Bastia.

⁂

Jamais une maison de pneumatique n'a remporté un succès pareil à celui obtenu dans la course Paris-Amsterdam-Paris par le Dunlop. Son nouveau bandage par motocycle est arrivé premier distançant tous ses concurrents. Conclusion : le Dunlop ne crève pas.

## Carnet Mondain

Hier matin une assistance choisie et nombreuse se pressait en l'église paroissiale Saint Jean à l'occasion du mariage de notre sympathique concitoyen M. Jean-Baptiste Martini, docteur en médecine de la faculté de Paris, avec une de nos plus élégantes Bastiaises, Mlle Adelaide Paravisini.

La jeune mariée, dont le maintien gracieux était relevé par une ravissante toilette, a été conduite à l'autel par son père, M. le capitaine Paravisini.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'archiprêtre Casanova qui, dans une allocution de circonstance, a rappelé avec beaucoup d'à-propos les liens qui unissent au chevet des malades les membres du clergé et les médecins.

Les témoins de l'épouse étaient MM. le notaire Bartoli, son oncle, et Ernest Romani, son beau-frère ; ceux de l'époux, MM. le docteur Ramaroni et Pierre Ferretti.

La messe a été célébrée par M. l'abbé Zattera.

Les orgues ont été tenues par une amie de l'épouse, Mlle B. A., qui nous a fait entendre un superbe Chœur triomphal de Guilmant, ainsi qu'une Prière du même auteur, d'une infinie douceur ; puis un *Larghetto* du célèbre compositeur organiste Haendel, et trois ou quatre fugues de l'illustre Jean-Sébastien Bach.

C'est la première fois, croyons-nous, peut-être la seconde, qu'on entend des *fugues* à Saint-Jean.

La *Fugue*, a dit Fétis, lorsqu'elle est bien faite et écrite par un homme de génie comme Jean-Sébastien Bach, Haendel ou Cherubini, est la plus énergique, la plus harmonieuse et la plus majestueuse de toutes les formes musicales.

Elle n'est bien employée que dans la musique d'Eglise, où elle produit des effets d'un ordre tout particulier et qu'on chercherait vainement ailleurs.

Disons cependant que ces beauté restent le plus souvent incomprises e ne sont goûtées que par les oreille accoutumées à la complication de éléments d'une *fugue*.

L'éducation de l'oreille est ici néces saire, et c'est pour cela que Boileau dit :

« C'est avoir profité que de savoir s'y plaire. »

Le vrai domaine de la *fugue* es dans l'Eglise. C'est là, sous les voûte sacrées, c'est dans l'enceinte vaste e silencieuse du temple qu'elle acquier toute sa puissance, tout son éclat toute sa majesté.

Nous devons savoir gré à la jeune a tiste que nous avons entendue samedi d'avoir commencé cette éducation de nos oreilles. Ce n'est pas un mino mérite de l'avoir osé, avec succès d'ai leurs, quant à l'interprétation.

Nous espérons que Mlle Berthe A. la complètera en se faisant entend le plus souvent possible.

Certes, il n'est pas indifférent po notre pays que toute manifestation progrès, en matière d'art, comme toute autre chose, se fasse par l'i tiative de ses enfants.

Le défilé à la sacristie a duré pr de trois quarts d'heure : très no breuses ont été les personnes qui o tenu à présenter leurs félicitations leurs vœux à Madame et à M. Marti

Après la cérémonie religieuse déjeuner préparé avec le plus gr soin par MM. Lingénieur a réuni invités chez Mme Paravisini, qui a l les honneurs de sa maison avec rare affabilité qu'on lui connaît.

Nous prions les jeunes mariés d'a cepter les vœux sincères que no formons pour leur bonheur, qui sera assuré, car tous deux possèdent à haut degré ces véritables qualités cœur et de l'esprit qui remplissent foyer de toutes les satisfactions pu et durables.

## *Petite Gazette*

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 22 JUILL

*Thermomètre.* — 7 heures du matin, +2 midi, + 27·6 ; 6 heures du soir, + 26 8 ; ma, + 29·5 ; minima, + 21·0.

*Baromètre.* — 7 heures du matin, 762 m midi, 760 mm. ; 6 heures du soir, 758 mm.

*Vent.* — 9 h. du matin, S. E. modéré.
4 h. du soir, S. E. id.

Etat du ciel, clair.
Etat de la mer, très belle.
Hauteur des eaux : matin, + 0,38 ; soir, +
Pluviomètre, à 9 heures du matin : mm.

⁂

*Notre Sous-Préfet*

M. le sous-préfet Chaleil s'est em qué vendredi soir sur le paqueb Nice pour se rendre à Paris.

Nous croyons qu'il sera de r jeudi.

⁂

*Un égout à réparer*

A la suite du dernier orage qui s abattu dans notre ville le jour d juillet, l'égout particulier qui tra l'angle de la place Saint-Nicolas la rue Miot a déchaussé une p de trottoir et se déverse mainte dans le caniveau qui longe la voie blique. Les senteurs peu odorantes s'exhalent, par ces chaleurs canic res, constituent pour les habitan ce quartier un foyer d'infection plus dangereux.

Nous soumettons le cas à l'au compétente dans l'espoir qu'elle dra bien porter remède à un éta choses si préjudiciable à la sant blique.

⁂

*Les mémoires de M. Pietri*

M. Franceschini-Pietri, qui re sait avec tant d'intelligence et d vouement les fonctions de secr auprès de Napoléon III, et q continue auprès de l'Impératrice actuellement à Paris. Ses amis l seillent d'écrire ses souvenirs q raient un extrême intérêt. M. ceschini-Pietri, Las-Cases du mpereur, a tous les documents nécessaires pour rédiger un *Mémorial*. Secrétaire de Napoléon III depuis le commencement de 1859, il l'accompagna pendant la guerre d'Italie et pendant celle de 1870, fut le compagnon de sa captivité à Wilhelmshöhe et le courtisan du malheur à Chislehurst. Il a été le témoin des jours de splendeur et celui des jours d'angoisse et de deuil. Personne n'a mieux connu Napoléon III et ne peut rendre un meilleur hommage au souverain dont le caractère et la vie sont en ce moment l'objet de tant d'études. M. Franceschini-Pietri est aussi en mesure de consacrer les pages les plus curieuses au Prince Impérial dont il fut le confident, le serviteur et l'ami.

# Dépêches de Nuit

## L'Assistance gratuite en Corse

Le Journal Officiel publie le écret autorisant le département de la Corse à s'imposer xtraordinairement pour le serice de l'assistance médicale ratuite.

## NOUVELLES MILITAIRES

**Cadre de réserve**

M. le général Coiffé, membre u conseil supérieur de la uerre, inspecteur de l'armée es Alpes, est placé, à dater e ce jour, dans la 2e section réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

M. le général Coiffé est grand-roix de la Légion d'honneur.

## Mouvement administratif

M. Nicolet, précédemment ommé sous-préfet et non installé, est nommé sous-préfet de arbonne.

— M. Eyguière, sous-préfet e Narbonne, est nommé à ontluçon.

— M. Lartigue est nommé ous-préfet de Riom.

— M. Muglioni, conseiller de réfecture de la Lozère, est ommé à Belfort.

## Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis l'Elysée, sous la présidence e M. Félix Faure.

**Mouvement administratif**

Le ministre de l'intérieur a it signer un mouvement administratif comprenant des nominations et des changements e sous-préfets et de conseilers de préfecture.

**Une circulaire ministérielle**

Le ministre de la guerre a onné connaissance d'une circulaire adressée aux commandants de corps d'rrmée, au sut de la présidence des officiers énéraux dans les distributions es prix et autres solennités.

**Mouvement judiciaire**

Le Garde des sceaux a soumis à la signature un mouvement judiciaire.

**Le prochain conseil**

Le président de la République devant se rendre au Hâvre mardi, le prochain conseil sera tenu jeudi.

## Affaire Picquart-Esterhazy

M. Fabre s'est rendu dans les bureaux du ministère de la guerre, et a examiné le cabinet qu'occupait le colonel Picquart et les pièces voisines.

M. Bertulus a comparé les lettres du commandant Esterhazy avec celles que cet officier a adressées en Tunisie au colonel Picquart.

## *Prochaine Interpellation*

M. Fournière a informé le président du conseil qu'à la rentrée il l'interpellerait au sujet de la présence du général Jamont à la distribution des prix aux élèves des Pères Dominicains d'Arcueil.

## *L'Aurore* et M. Zola

*L'Aurore* conteste les informations données par les journaux sur les diverses villes où se trouverait M. Zola.

## BOURSE DE PARIS

| | 22 Juillet. | 23 juillet |
|---|---|---|
| Rente 3 p. 0/0 ancien. | 103.00 | 103.10 |
| — 3 p. 0/0 amorti. | 101.70 | 101.70 |
| — 3 1/2 0/0. | 106.80 | 107.00 |

## *ÉTAT CIVIL*

MARIAGES.

Martini Jean-Baptiste, docteur-médecin et Paravisini Adelaide, tous deux de Bastia.

NAISSANCES.

Loga Jean. — Menicacci Jean-Baptiste.

DÉCÈS.

Preziosi Jules, veuf, 56 ans, de Taglio Isolaccio. Burani Sébastien, 3 ans, de Bastia.

## AVIS DE DÉCÈS

M. J.-B. Aimo, Mlle Madeleine Aimo, Mme Vve Moongia, née Aimo, M. et Mme J.-B. Aimo et leurs enfants, M. et Mme Antoine Aimo, Conducteur des ponts-et-chaussées, et leur enfant, Mlle Baptistine Aimo,

Les familles Aimo, Chiarisoli, Pontana, Robaglia, Soletti, Santamaria, Delzorso, Ferretti, de Ristori, Innocenzi, Campana, Lota, Costa, Marinetti, Angeli et Ersa,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**M. Toussaint Aimo**

*Commerçant*

leur père, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et allié, décédé à Marseille, le 21 Juillet 1898, dans sa 47e année, muni des sacrements de l'Eglise.

La levée du corps aura lieu lundi, 25 du courant, à 8 heures et demie très précises du matin.

Le cortège partira du quai du Nouveau Port (hangar Fraissinet) pour se rendre au quartier de l'Annonciation (Fango).

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

## AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Pierre Burani et leurs enfants, Mme veuve Sophie Burani, M. et Mme Michel Gandolfi et leurs enfants, M. Michel Burani, M. et Mme Joseph-Antoine Colombo née Burani et leurs enfants, M. Jean-Baptiste Spacesi et ses enfants,

Les familles Burani, Gandolfi, Colombo et Spacesi,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

SÉBASTIEN BATHÉLEMY BURANI

leur fils, petit-fils, neveu et cousin, décédé le 23 juillet 1898, à l'âge de 3 ans, et les prient de vouloir bien assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui dimanche, 24 du courant, à 2 heures de relevée.

On se réunira rue Saint-Joseph, 15.

## Grand Café Andreani

Ce soir, et tous les dimanches et jeudis,

**GLACES**

Bière Gruber et de Munich. — Cidre de Normandie frappé. — Bocks Orbec et Le Gaulois.

## OREZZA-LES-EAUX

*Hôtel de la Paix*
Veuve PIETRI, propriétaire
*Ouverture le 1er juillet*

**Hôtel de 1er ordre**

Le
FÉBRIFUGE VINCIGUERRA
seul spécifique contre les fièvres paludéennes,

Dépôt général :
**Pharmacie Dané**
*Coin de Rue Saint Roch et Bd Paoli*

Envoi franco contre mandat de 6 fr.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

## Achat de Cocons

M. Henri Barsanti, négociant au Nouveau Port, à Bastia, prévient les éducateurs qu'il achète les cocons pour la filature au prix de 1.50 à 2.50 suivant la qualité, et les cocons vides de 3.50 à 4.00.

## A LOUER

un demi étage rue Abbatucci, au dessus du Cercle de la Méditerranée.

S'adresser au bureau du journal.

## *Grand Entrepôt de Cafés*

**de toutes provenances**
depuis 170 francs les 100 kilos
Chez THIERS FRÈRES, Bastia.

58 ANNÉES DE SUCCÈS
GRAND PRIX, Expon universelle LYON 1894
GRAND PRIX, Exposition universelle Bordeaux 1895
*HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY*
Exposition nationale ROUEN 1896
Exposition universelle BRUXELLES 1897
*ALCOOL DE MENTHE DE* **RICQLÈS**

Le seul véritable Alcool de Menthe contre les indigestions, dysenterie, cholérine, maux d'estomac, de tête, de cœur. Calme instantanément la soif et assainit l'eau. Préservatif souverain contre les épidémies.

Exiger le nom : DE RICQLÈS sur les flacons

Frédéric MUGNIER, Dijon
*FABRIQUE DE GRANDES LIQUEURS*
LA PLUS IMPORTANTE DE LA BOURGOGNE

CASSIS MUGNIER
APÉRITIF MUGNIER
ABSINTHE MUGNIER
BIGARREAU MUGNIER

Médaille d'Or à l'Exposition Universelle de Paris 1889
9 Diplômes d'Honneur, 55 Médailles Or, etc.

REPRÉSENTANT :
M. TOUSSAINT CASANOVA, 10, Rue de l'Opéra, BASTIA

LE MEILLEUR DES PAPIERS À CIGARETTES
LE SUEZ
En vente dans tous les bureaux de tabacs.
Dépôt : Louis-Napoléon Mattei — Bastia.

## BAR SOAVI

*9, Rue Napoléon, 9*

**BIÈRE GRUBER**
à 20 centimes le Bock

***BOCK ORBEC à 25 c.***

## *OREZZA-LES-EAUX*

**Piedicroce**
**Hôtel Filippi**

Cuisine très soignée — Service irréprochable. — Service de voitures.

## En vente chez M. Mattei Dominique aîné

Place Saint-Nicolas, 13

Café Geylan roulé extra, 1 fr, 70,
— Moka d'Aden, 1 fr. 60,
— Porto-Ricco, 1 fr. 35,
— Santos supérieur, 0,85 à 1 fr. le demi kilo, à l'entrepôt.

Gruau A, extra supérieur, V. et E. Coty 44 fr. la balle de 122 k. 5.

Cos B, extra supérieur, F. Pinatel, 43 fr. la balle de 122 k. 5.

## *Service des Dépêches*

**de Folelli à Orezza**
**Stazzona, Piedicroce**
**et Granajola**

Les frères VILLA ont l'honneur d'informer MM. les voyageurs, qui doivent se rendre à Orezza, que la voiture-poste part tous les jours de Folelli, à l'arrivée du train de dix heures.

On pourra retenir d'avance les places à l'Hôtel des Voyageurs, chez M. HENRI BARTOLI, 11, Avenue Carnot, Bastia.

Des calèches seront à la disposition de MM. les voyageurs, qui en feront la demande, au moins deux jours à l'avance, aux gares de Ponte-Leccia et de Folelli.

Adresse télégraphique : Villa frères, Piedicroce.

Il sera également mis à la disposition des buveurs, des tramways qui feront régulièrement le service de la source à Stazzona.

## BAZAR GASTRONOMIQUE

Maison de toute confiance
***A. Ferrandini***
11, Place Saint-Nicolas, Bastia

Spécialité de Conserves alimentaires de meilleures marques, Galantine de volailles, Pâtés de grives truffé, Langue de porc, Ravigottes, Andouillettes, Filet de porc, Tête de veau tartare, etc.

Spécialité de Fromages assortis.

Charcuterie, Jambon glacé, Mortapella.

Vins et Liqueurs de première marque

*Spécialité de café importation directe.*

**DÉPOT**

## chez M. MATTEI Dque aîné

*Place Saint-Nicolas, 13, Bastia*

de vins fins du Cap-Corse : Muscat ; Malvoisie et Impassito, ayant de 10 à 20 ans de bouteille, provenant des propriétés de M. le notaire Dominici, de Luri.

FERS A PLANCHER
*FERS RONDS, PLATS & CARRÉS*
FERS FINS & MARÉCHAL
TUYAUX EN FONTE
*Chaux & Ciments, Plâtres*
BRIQUES, TUILES, CARREAUX, TUYAUX A
**Ch. CLÉMENT**
[illegible]

## Adresses utiles. — Guide de l'Acheteur. — Adresses utiles

**Cordonnerie**
Maison T. Cappanelli fils, rue Napoléon, 1. Chaussures en tous genres pour hommes, dames et enfants, cousues à la main. Se charge des réparations.

**Boulangeries**
Vve FONTANA
11, rue Napoléon
FARINES PREMIÈRES DE CALIFORNIE à 0,60 le kilogr.

**Hôtels**
La Croix de Malte, J. Brizzi, Boulevard Paoli, 26.

**Bains Sainte-Anne**
*Nouvel Etablissement*
Rue Saint-Angelo, près la maison Tomasi.
*On trouvera dans cet établissement tout le confortable désirable.*

**Huile**
*de Bonifacio garantie pure*
chez M. FRANÇOIS BERNARDI, 2, rue Neuve, au 2me étage

**Cédrats Confits**
Confiserie soignée. — Prix modérés. Emballage élégant fourni gratuitement aux acheteurs. Expédition par colis postaux.
Dépôt : Chez A. Padovani, expéditionnaire, 7, Route du Cap, Nouveau Port, Bastia.

**Relieur**
Reliure, Cartonnage et Collage de cartes sur toile.
LONGHI, Rue Saint-Jean, 2.

**Pharmacies**
Trilliet, 10, Boulevard du Palais. Produits chimiques purs. Eaux minérales. Spécialités françaises et étrangères. Fournitures photographiques.

**Bijouterie-Horlogerie**
Maison Dameri fils, 16, Boulevard Paoli. Assortiment de montres et bijoux. Poignards corses or contrôlé.

**Soufre noir**
Poudre garantie, supérieure à divers produits, brevetée, 50 pour cent d'économie. Nombreuses récompenses.
S'adresser à M. J.-F. Mattei, à Pietricaggio.

**Articles Funéraires**
Louis Tonelli, 9, Boulevard du Palais. Couronnes en tous genres. Prix modérés.

**Machines à Coudre**
*Les moins chères, les plus solides, les plus simples, les mieux soignées,* sont les couseuses PHÉNIX MACHINES concession exclusive des 1res marques du monde, chez M. Roth, 28, Bd Paoli.

**Tailleur**
*Nouveauté — Elégance — Solidité*
Emanuelli Toussaint
Maître-Tailleur
Place Saint-Nicolas, 1, Bastia
Habillements sur mesure et confections soignés. — Spécialité de vêtements ecclésiastiques. — Prix très modérés.

**Ameublements**
Clément, rue Neuve, ameublements riches et simples. Draperies et tentures. Atelier d'encadrement. Prix défiant toute concurrence. — Grand choix d'étoffes.

Noel Berti, rue Neuve Saint-Roch, Rideaux et tentures. Tapisseries pour ameublements, styles en tous genres.

ANGE GIAMBELLI, en face la maison Valery. Meubles simples et riches, Literie, Suspensions, Pianos A. Bord, meilleur marché que partout ailleurs.

**Immeubles**
*A LOUER*
A partir du 15 juillet, appartement du 3e étage Bd Paoli, 25.

**Farines**
Les meilleures farines sont sans contredit celles de la Maison E. PARREL. Chez tous les négociants.

**Commission Représentation**
Ch. POGGIOLI
4, rue *Miot, Comptoir d'Echantillons.*
Transit pour tous pays.

## A VENDRE

deux magasins rue Miot, 8.
Conditions très avantageuses.

Un appartement composé de neuf pièces, un corridor et grenier, au 4e étage, rue de l'Opéra, 27.

S'adresser à M. Bartoli, notaire à Bastia.

## M. A. GEORGES
**Docteur-Dentiste**
AMÉRICAIN

*Le Cabinet de M. GEORGES est transféré, 14, Boulevard Paoli, où il reçoit tous les jours.*

**Cabinet ouvert toute l'année**

ANCIEN CABINET PRADÈRE
## PIERRE SABATE
**Chirurgien-Dentiste du Lycée**
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXRACTION DES DENTS
sans douleur
*14, rue de l'Opéra,*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Voulez-vous de la bonne bière ?
**à la Brasserie Gasparini**
Place Saint-Nicolas
*Vente en gros et en detail*

*Ne fumer que le merveilleux* CIGARE MATTEI *ou ne pas fumer*

*[illegible]*
MATTHIEU OLLAGNIER
Bastia. Imprimerie Ollagnier

l'Insecticide agricole
**BENIGNI**
est le meilleur remède pour la *destruction des fourmis et insectes* qui causent de graves dommages aux arbres et plantes de toute nature.

La boite de 500 gram. 3,50.

S'adresser à l'inventeur A. M. Benigni, propriétaire-agriculteur, Place de l'Hôtel de Ville, 9.

## Orezza-les-Eaux
—( VILLA GRANAJOLA )—

La Villa sera ouverte le 1 juillet. Cette station d'été est la mieux placée, à proximité de la source, *dans un paysage incomparable* — Une voiture attachée à l'Etablissement attendra, tous les jours, MM. les Voyageurs à leur arrivée à la gare de Ponte-Leccia. — Un service de voitures sera établi entre la Villa Granajola et la source des Eaux d'Orezza.

***Jeux de Tennis — Croquets — Balancoires***
PATISSERIE DU JOUR

*La cuisine de l'hôtel, dirigée par Mme COLOMBANI, est de nature à satisfaire les appétits les plus aiguisés par l'excellente eau d'Orezza et l'air de la campagne.*

Prix modérés — *Arrangements pour familles* — Prix modérés

*Pour renseignements, s'adresser à l'Hôtel d'Europe, 3 et 5, rue de l'Opéra, Bastia.*

## GRAND HOTEL D'EUROPE

Ancien Hôtel Colombani, actuellement tenu par M. Dauphin MATTEI, se recommande au public par le confortable et l'extrême propreté de ses chambres.

Un cuisinier du continent est attaché à l'établissement.

L'Hôtel possède un jardin garni de plantes de toutes sortes et d'arbres, où MM. les voyageurs peuvent prendre leurs repas pendant l'été.

Le prix est de 5 fr. par jour chambre comprise.

*L'Hôtel* possède une salle pour repas de noces et de sociétés, prix modérés.

**On prend des pensionnaires**

ÉTABLISSEMENT
## HORTICOLE ET FLORAL
**de la *Corrensccia* à Ajaccio**

*Plantes d'ornement et de rapport*

Fleurs coupées, Bouquets, Couronnes

*Spécialité* : Plants répiqués garantis des meilleures qualités de légumes, de fleurs, arbres et arbustes florifères, asperges, etc., etc.

Rosiers, œillets, chrysanthèmes, giroflées, palmiers, etc., en très grandes *variétés* et à des conditions exceptionnelles de bon marché.

*La visite de nos cultures est sollicitée*

Production de plantes, arbres et graines sur contrat.

Contre la CONSTIPATION et ses conséquences
[illegible]
PURGATIFS, DÉPURATIFS, ANTISEPTIQUES
EXIGER les VÉRITABLES avec l'Étiquette ci-jointe en 4 couleurs et la SIGNATURE du DOCTEUR FRANCK
[illegible]
GRAINS de Santé du docteur FRANCK

## Royal Windsor
**LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX**
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES ?
[illegible]
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. [illegible]
*ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS*
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

**Demandez partout la CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie. Liqueur apéritive, digestive, dont l'usage journalier et modéré facilite toutes les fonctions de l'organisme.**

## MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
## PRODUITS RECOMMANDÉS :

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour.
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « véry selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boite. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

## PHARMACIE DANÉ
**Pharmacien de l'Hôpital Civil**
**Chef du Laboratoire de Bactériologie**
***Coin de Rue Saint-Roch et Boulevard Paoli***

FOURNISSEUR de l'Assistance médicale gratuite, des établissements de bienfaisance et des sociétés de secours mutuels.
*Laboratoire spécial d'Analyses* chimiques et de recherches microscopiques.
Dépôt d'*Eaux Minérales. — Sérums et Vaccins.*
Fournitures pour la photographie.
*Pansements antiseptiques. Bandages.* Appareils et instruments de chirurgie.
*Conditions spéciales pour le gros. — Service de nuit*

---

23e ANNÉE — LUNDI, 25, ET MARDI, 26 JUILLET 1898 — 00307 — 174

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
aits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judic 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, rue [illegible], à Paris
ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse... un an, 20 fr. 6 mois, 10 » | Union postale, et autres Pays
Autres Départ. 22 » » 12 » | le port en sus
*On ne répond pas des manuscrits déposés.*

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

## LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Sainte Anne.
**Soleil : (heure nationale)**
ver, *4 h. 18 m.* — Coucher, *6 h. 57 m.*
: Premier quartier, le 26 — Pleine, le 1er.
Fête de demain : Saint Pantaléon.

*25 JUILLET*

# DÉCOUVERTES D'OBJETS
## RÉHISTORIQUES & PROTOHISTORIQUES en Corse

### III.

MPS PROTOHISTORIQUE. — AGE DU BRONZE. — PÉRIODE TZIGANIENNE.

*L'époque Morgienne* est caractérisée : 1° Par une hache en bronze, à bords oits, très peu épais (0 m, 001 seule ent), trouvée par M. Franceschi Gui one à Bragaggio, au-dessus de Lumio, Balagne ; elle est très élancée, élé nte, longue de 0 m. 127, sa partie *anchante a* 0 m. 04 *de corde avec* ne flèche de 0 m. 01, ses bords rele s, espacés de 0 m. 011 sensiblement rallèles sur 0 m. 10 de longueur, is ils se fondent dans le métal à la aissance de la pointe qui s'élargit our donner naissance au tranchant. n poids est de 120 grammes.

2° *Par une hache plate, en bronze,* ouvée par M. Franceschi Guidone à orgone de Maja, sur le versant Sud- est de la forêt de Tartagine. Sa for e est un triangle isocèle, coupé au 4 de sa longueur à partir du sommet. longueur est de 0 m. 06. Epaisseur, m. 01 à la partie la plus renflée. rgeur, *0,025 à la base. Longueur de* corde au tranchant, 0 m. 04 avec m. 008 de flèche.

3° Par une grande hache en bronze, ouvée par M. Simonetti-Malaspina, ans la grotte funéraire de la commu e de Castifao, qui est intermédiaire tre la hache à talon de France, ca ctéristique de la fin du Morgien, et s haches à lame quadrangulaire d'I lie qui sont du Larnaudien et qui se aintiennent encore au premier âge de r. La longueur totale est de 0 m. 165. *ong eur* du bord droit, 0 m. 08. Dis nce entre les deux bords, 0 m. 022. argeur à la base de la hache propre ent dite, 0 m. *03. Longueur de la* orde au tranchant, 0 m. 06 avec m. 014 de flèche.

La belle patine de cette pièce doit la aire considérer comme étant un véri ble *bronze,* tant qu'une *analyse exacte* e sera pas venue établir nettement u'il y a une absence complète d'étain.

*L'époque Larnaudienne* est caracté isée par : une *Phalère* circulaire en ronze trouvée par M. Franceschi Gui one, à Bocca-Battaglia, sur le terri oire de Pioggiola. C'est un ornement *de poitrine, de bouclier ou de cheval.* Son diamètre est de 0 m. 096 ; des ra ons espacés régulièrement et tracés ans le métal sont dirigés de la cir conférence extérieure sur le centre, et iennent aboutir sur le tracé d'une tre circonférence concentrique limi ant la partie centrale, légèrement ren rée.

Un trou de 0 m. 012 de diamètre au ord duquel est pratiqué une fente de m.012 de largeur sur 0 m.006 de longueur, est ménagé au milieu de la Phalère.

Le diamètre de la partie rentrée est de 0 m. 042, le poids est de 115 grammes.

2° Une hache à bords droits épais en bronze, sortie d'un moule analogue *à celui que j'ai décrit plus haut.* Beaucoup plus robuste que la hache à bords droits de l'époque Morgienne, son bord tranchant est toutefois moins large. C'est une forme éminemment italienne de la fin du Larnaudien, ayant continué pendant l'hallstattien. Elle a été trouvée par M. Franceschi Guidone *sur le territoire de Lumio.*

Je ne puis évaluer exactement sa longueur sur la partie inférieure qui est brisée : les bords relevés s'arrêtent à 0 m. 065 du tranchant. Toute cette *partie supérieure, renforcée sur les* côtes, est très élancée et très élégante. Le tranchant a 0 m. 033 de largeur avec une flèche de 0 m. 003.

AGE DU FER. — PÉRIODE GALATIENNE.

*L'époque hallstattienne* est caractérisée d'une façon complète par trois fibules en bronze, affectant trois formes des plus habituelles de cette époque dans l'Italie méridionale. Elles sont toutes trois *recouvertes* d'une patine verte très épaisse.

L'une, la plus courte, la plus ramassée, de 0,07 de longueur, beaucoup plus lourde que les deux autres (238 grammes), est très ornementée.

Des cordons en saillie, fort régulièrement dessinés, sont reliés à d'autres *lignes tracées au burin. Le corps,* globuleux, se termine par une tige qui fait une révolution complète à la base du corps qui lui donne naissance. Celle-ci se termine en pointe et pénètre dans un repli du métal ménagé à l'autre extrémité du corps de la fibule. C'est absolument le même mode d'at*tache qui est employé actuellement.*

La deuxième, aussi robuste, mais plus grande (0.135), d'un développement plus grand, est de même force. Le corps est constitué par une tige non ventrue, mais d'une solidité qui défiait toute rupture, sa hauteur est de 0,09, et son poids de 215 grammes. Le *mode d'attache est le même.*

La troisième, beaucoup plus légère, plus svelte, est d'un aspect plus gracieux. La tige fait trois révolutions sur elle-même, et est sensiblement de même dimension sur toute sa longueur, sauf à la partie antérieure, qui a été aplatie pour recevoir l'extrémité *de la tige effilée, formant agrafe.*

Elles ont été trouvées : la première à Avapessa ; la deuxième à Monte-Duolo, près Pioggiola ; la troisième à Olmi-Capella, par M. Franceschi Guidone.

TEMPS HISTORIQUES. — AGE DU FER. PÉRIODE ÉTRUSQUE ET ROMAINE.

Les temps historiques sont représentés par une certaine quantité de *différents objets.*

Je citerai une pièce assez grande, ayant la forme d'un croissant, à l'extrémité d'une tige en forme de croix.

La partie courbée, non tranchante, est munie d'un crochet près de son sommet et à l'intérieur. Aux deux extrémités de la courbe se trouvent deux boutons, maintenus par des rivets.

Cette pièce est aussi difficile à décrire, que de déterminer l'usage qu'on en pouvait faire.

M. de Mortillet certifie qu'elle n'est ni préhistorique, ni même protohistorique : elle appartient à l'archéologie classique, se rapprochant des objets étrusques.

La hauteur totale est de 0,11.

Les branches ont 0,017 de largeur. *Son poids* est de 17 grammes. Son lieu de provenance est Ascita, territoire d'Olmi-Capella.

La deuxième pièce est véritablement très curieuse : c'est un ruban métallique serpentant, et qui, recourbé ensuite à angle droit, se termine par une petite cuillère ronde.

*Elle se rattache aussi à l'archéologie* proprement dite, et peut très bien appartenir à la même civilisation que la précédente. Comme forme, la partie ondulée est tout à fait analogue à celle de certains bracelets protohistoriques en bronze, seulement le ruban ondulé de ces bracelets est beaucoup moins rigide que celui-ci. *La largeur* de la partie ondulée est de 0.012, et la pièce entière a 0.11 de longueur. Le retour en équerre a 0.08 de longueur, et la cuillère a 0,03 de diamètre.

*Cette cuillère, presque plate,* est ornée de deux rangées concentriques de petites dépressions, obtenues à l'aide d'un repoussoir.

Le poids de la pièce entière est de 25 grammes.

Elle a été trouvée, par M. Franceschi Guidone, dans une grotte du Mont-*Fietro, qui, dans la Tartagine, domine* le canton d'Olmi-Capella, à qui il donnait autrefois son nom.

M. Simonetti-Malaspina a trouvé, près Belgodere :

1. Des appliques en forme de roue, forme très fréquente dans l'antiquité étrusque. L'une a 0,065 et l'autre *0.05 de diamètre. Elles sont toutes* recouvertes d'une patine d'oxyde de cuivre très épaisse ;

2. Une jolie agrafe en bronze, en forme de coupe très surbaissée, circulaire, ornée de douze cordons concentriques, commençant à 0,003 du bord, sur une largeur de 0,012, et prolongée *par un petit morceau de métal recourbé,* formant corps, et qui servait d'agrafe ;

3. Une très jolie, très légère et très gracieuse fibule à charnière romaine, du IIe siècle de notre ère. Elle présente un charmant dessin sur la surface supérieure de son corps, large de *0,008, et le crochet servant à recevoir* l'épingle est vraiment très original. Elle a été trouvée dans la grotte funéraire citée plus haut, et découverte sur le territoire de la commune de Castifao.

Je citerai encore une pointe de lance à douille, que M. Franceschi Guidone *a trouvée près de Pioggiola* ; une petite plaque insignifiante, ovoïde, en bronze, couverture d'un pommeau d'épée ou de sabre, d'âge assez récent, trouvée près du col de San-Colombano, à la surface d'un champ inculte, près Olmi-Capella ; enfin le sommet écrasé et brisé d'un casse-tête en cuivre ou *laiton. La boule, qui donnait le poids* à l'arme meurtrière, couronnait une douille garnie extérieurement d'une série de côtes qui faisaient saillie sur toute la hauteur de cette douille. Le tout était assujetti à l'extrémité d'un manche en bois, d'une longueur convenable, constituant une arme terrible dans la main de celui qui la maniait.

Ce curieux casse-tête, qui date de l'époque du moyen-âge, a été trouvé par M. Franceschi Guidone, à la surface d'un champ inculte à Castifao.

En résumé, il est maintenant constaté que l'âge de la pierre est représenté, en Corse, par des éclats de silex et des percuteurs de l'époque robenhausienne ; l'âge du bronze et du fer, par des objets datant des époques morgienne, larnaudienne et hallstattienne ; les périodes étrusques, romaines et mérovingiennes, par une quantité d'échantillons bien caractéristiques.

C'est grâce aux précieuses indications de *M. G. de Mortillet,* qui m'a guidé dans cette étude avec une rare bienveillance, que j'ai pu déterminer les différents âges de ces objets : qu'il veuille bien agréer ici l'assurance de *mes sentiments profondément reconnaissants.*

CAZIOT.

## MUSIQUE MILITAIRE
PLACE SAINT-NICOLAS

*Programme du 26 Juillet, à 8 h. 1/2*

| | |
|---|---|
| 1. Montebello, (pas redoublé), | Luce. |
| 2. Le Cid, (fantaisie), | Massenet. |
| 3. Symphonie Héroïque, | Verdi. |
| 4. Henri VIII, (fantaisie), | St Saens. |
| 5. Marlen, (valse), | Gung'l. |

*Le Chef de Musique,* Moulines.

⁂

### Retraite aux flambeaux

*Itinéraire du mardi 26 juillet*

Place Saint-Nicolas, Vieux Port, quai du Vieux Port jusqu'à l'intersection de la rue des Terrasses, rue Napoléon, place Saint-Nicolas, boulevard Sebastiani. Rentrée.

## Chemins de Fer

### Comparaison des Recettes

La longueur totale du réseau exploité est de 296 kilomètres.

Pendant le 1er trimestre de l'année 1898, les recettes se sont élevées à . . . . . . . . . . . 162,860 fr.

Pour la période correspondante de 1897, elles avaient été de. . . . . 168,132 »

D'où une diminution pour 1898, de . . . . . 5,272 fr.

La recette par jour et par kilomètre reste stationnaire à 6 francs ; et la recette totale par kilomètre, qui était, pour le 1er trimestre 1897, de 568 francs, est réduite à 550 francs pour le 1er trimestre 1898.

## NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Cesari Jean-Toussaint, ancien élève de l'école pratique de sylviculture des Barres, demeurant à Cozzano, est nommé garde domanial des eaux et forêts à Laval.

— M. Lanfranchi François-Antoine, ancien élève de l'école pratique de sylviculture des Barres, demeurant à San Gavino, est nommé garde domanial des eaux et forêts à Liré.

— M. Benassi Etienne, ex sergent au 2e régiment d'infanterie de marine, demeurant à Bastia a été nommé garde sédentaire des eaux et forêts à Besançon.

— M. Placidi, officier d'administration adjoint de 2e classe du service des subsistances dans la division d'Alger, a été désigné pour le 4e corps.

## L'ASSISTANCE MEDICALE GRATUITE

*Loi autorisant le département de la Corse à s'imposer extraordinairement pour les dépenses du service de l'assistance médicale gratuite.*

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article unique. — Le département de la Corse est autorisé, conformément à la demande que le conseil général en a faite, à s'imposer extraordinairement, pendant l'année 1899, deux centimes cinquante-deux centièmes (2 c. 52) additionnels au principal des quatre contributions directes, dont le produit sera et restera exclusivement applicable au complément des dépenses du service de l'assistance médicale gratuite mises, en 1897, à la charge de ce département par la loi du 15 juillet 1893.

Cette imposition sera recouvrée indépendamment des centimes extraordinaires dont le maximum est fixé chaque année par la loi de finances, en vertu de la loi du 10 août 1871.

Fait à Rambouillet, le 21 juillet 1898.

## Gazette Départementale

SAINT-LAURENT. — Une foule considérable venue de divers points de l'arrondissement de Corte se pressait mercredi dernier dans l'église de Saint-Laurent où l'on célébrait le mariage de M. Moracchini, docteur en médecine, avec Mlle Moracchini, la nièce de M. Paul Mariani, le sympathique maire de Pietraserena.

L'épouse, toute resplendissante de jeunesse et de beauté, a été conduite à l'église par son père, M. Laurent Moracchini, ancien magistrat.

Les témoins de la mariée étaient MM. le capitaine Poli et Alessandri, de Pietraserena, ses parents; ceux de l'époux, MM. Louis Mattei, de Novale, et Ercole Hortensius, de Parelli, ses cousins.

Après la cérémonie nuptiale un grand dîner réunissait les nombreux invités dans la maison de l'époux.

A trois heures, les nouveaux mariés sont partis pour Bastia et l'Italie où nos meilleurs vœux les accompagnent.

⁂

BONIFACIO. — Le nommé Vossi Jérôme, ancien marin-pêcheur, qui ne jouissait pas de la plénitude de ses facultés mentales, a échappé à la surveillance dont il était l'objet, et s'est suicidé en se coupant la gorge avec un couteau.

## *Bulletin financier*

Paris, le 26 Juillet 1898.

La crainte de la prolongation des hostilités rend le marché un peu faible. Le 3 0/0 fait 103,10; le 3 1/2 0/0, 107.

Parmi nos Etablissements financiers le Crédit Foncier est très ferme à 703, le Comptoir National d'Escompte à 599, la Société Générale à 540. Le Crédit Lyonnais est poussé à 868, la Banque des Valeurs Industrielles à 185; la Banque Nationale de la République Sud-Africaine reste très demandée dans son cours précédent.

Les Villes de Paris 1898 passent de 403,50 à 404,50.

En valeurs industrielles l'action Bec Auer est assez bien tenue, l'action des Grandes Ardoisières angevines est très stable à 110 fr.; signalons de nombreuses négociations sur les obligations 4 0/0 de la Cie Austro-Belge de Pétrole à 504 et de la Cie Générale d'Immeubles à 575 ainsi que sur les obligations nouvelles des Abattoirs Municipaux de France à 492.

Le meilleur accueil est fait aux actions de 100 fr. des grandes Brasseries et Malterie de Vittel Albert et Bennepont réunies, principalement par la petite épargne qui apprécie les sécurités de ces titres, leur revenu rémunérateur et les facilités de libération, le premier quart de 25 fr. seulement étant payable en souscrivant et le surplus par versements de 25 fr. sur décision du conseil d'administration et avec préavis d'un mois.

Les 60.000 obligations 4 0/0 des Raffinerie et Sucrerie Say, émises à 485, seront gagées exclusivement sur tout l'actif social.

Chemins de Fer Français sans variations.

## Cour d'Assises

Audience du 25 Juillet

*Présidence de M. Durazzo*

La session du 3e trimestre s'est ouverte aujourd'hui.

Douze jurés ne répondant pas à l'appel de leur nom, il a fallu dès cette première affaire, recourir aux jurés complémentaires, ce qui a nécessité une suspension de près de deux heures.

### Vol qualifié

Le nommé Chiesa Doraldo, âgé de 40 ans, menuisier, demeurant à Macinaggio, se serait rendu coupable du crime de vol qualifié dans les circonstances suivantes :

Dans la nuit du 18 au 19 avril 1898 un vol d'une somme de 1,700 francs environ était commis à Ersa au préjudice du notaire Agostini qui depuis un mois se trouvait malade à Pino.

Le voleur s'était introduit dans la maison de M. Agostini en escaladant une terrasse située à 1 mètre 50 du sol, en brisant une lamelle de la persienne et deux carreaux d'une porte-fenêtre et en soulevant, ensuite, par les ouvertures ainsi pratiquées, l'un des battants intérieurs de cette porte. Une fois entré, il avait traversé le salon et pénétré dans le cabinet du notaire où à l'aide d'un ciseau à froid il avait fracturé le tiroir d'une table bureau et s'était emparé d'un billet de banque de mille francs, de diverses pièces en or de 100, de 80, de 50 et de 20 francs et d'autres pièces de cinq francs en argent.

Les soupçons se portèrent immédiatement sur Chiesa Doraldo, menuisier à Macinaggio. Adonné à la boisson et au jeu, Chiesa était très mal dans ses affaires. Il connaissait la disposition de l'appartement de M. Agostini pour y avoir travaillé à différentes reprises, et on avait constaté sa présence à Ersa les 16, 17 et 18 août. Le 19 au matin seulement il était rentré à Macinaggio. Ces soupçons étaient fondés. Mis en état d'arrestation le 22 avril à son retour de Bastia, où il s'était rendu dès la journée du 19, Chiesa avoua sa culpabilité en donnant les détails les plus minutieux sur la façon dont il avait perpétré le vol. Il n'était plus en possession que d'une somme inférieure à 200 francs, ayant désintéressé quelques-uns de ses créanciers et dépensé le surplus pour ses plaisirs.

Chiesa a cru devoir depuis rétracter ses aveux dont la procédure avait établi la véracité. Au nombre des pièces en or volées il s'en trouvait d'étrangères parfaitement reconnaissables et qui avaient été depuis le vol échangées par Chiesa. Cette circonstance jointe aux autres charges révélées par l'instruction ne saurait laisser aucun doute sur la culpabilité de cet accusé.

Interrogé par M. le Président, l'accusé proteste énergiquement contre l'accusation qui pèse sur lui. Il prétend avoir payé ses créanciers avec le produit de ses économies.

M. le Président faisant observer à Chiesa, qu'au cours de l'instruction, il a avoué sa culpabilité, en donnant des détails très précis sur les diverses circonstances du crime, l'accusé répond que ses aveux ne doivent pas être pris en considération.

Dix-huit témoins sont assignés à la requête de M. le Procureur général; ils confirment, pour la plupart, leurs dépositions écrites.

Ils sont tous d'accord pour dépeindre Chiesa comme un désœuvré et un joueur de cartes s'adonnant à la débauche et à l'ivrognerie. Il était criblé de dettes et c'est justement, le lendemain du vol commis au préjudice du notaire Agostini, qu'il désintéressa ses nombreux créanciers.

A Bastia, il paie plusieurs dettes et il va changer à la maison Orenga les pièces en or étrangères que le notaire reconnaît, parfaitement comme étant sa propriété.

Dans un réquisitoire très serré, M. le substitut du Procureur général Arrighi, relève fort habilement toutes ces circonstances.

Les dénégations tardives de Chiesa ne sauraient détruire les charges qui pèsent sur lui et le jury n'hésitera pas, dans ces conditions, à retenir la culpabilité de l'accusé.

Me Charles Decori présente la défense de l'accusé Chiesa.

Ce dernier est arrivé à l'âge de quarante ans, sans avoir jamais subi la moindre condamnation et le jury devra se mettre en garde contre les renseignements vagues fournis sur son compte.

L'honorable défenseur soutient le système présenté à l'audience par son client; dont il essaye d'établir la parfaite innocence. Mais au cas où le jury serait convaincu de la culpabilité de Chiesa, ce dernier devra tout au moins obtenir le bénéfice des circonstances atténuantes.

Reconnu coupable de vol qualifié, avec admission de circonstances atténuantes, Chiesa est condamné à six ans de réclusion et aux frais envers l'Etat.

⁂

Audience d'aujourd'hui :
Morelli Jean-Antoine, de Vero, vol qualifié.
Officier du parquet : M. Angeli, avocat général.
Défenseur : Me Erva.

## Avis aux contribuables

Les contribuables sont prévenus que M. le contrôleur des contributions directes sera à la mairie du 1er au 15 août pour effectuer les mutations.

## BOURSE DE PARIS

| | 23 Juillet. | 25 juillet |
|---|---|---|
| Rente 3 p. 0/0 ancien. . | 103.10 | 103.07 |
| — 3 p. 0/0 amortis. . | 101.70 | 101.60 |
| — 3 1/2 0/0. . . . . | 107.00 | 106.97 |

## Petite Gazett

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 25 J

*Thermomètre.* — 7 heures du matin, + midi, + 27 2; 6 heures du soir, + 26 0; ma, + 29 5; minima, + 21 8

*Baromètre.* — 7 heures du matin, 761 midi, 760 mm.; 6 heures du soir, 759 m

*Vent.* — 9 h. du matin, calme.
4 h. du soir, id.

Etat du ciel, quelques nuages.
Etat de la mer, très belle.
Hauteur des eaux : matin, + 0,34; soir, +
Pluviomètre, à 9 heures du matin : mm.

⁂

*A l'arrivée*

M. Sylvestre de Pitti-Ferrandi, fesseur à la faculté de droit d'Aix, arrivé par le paquebot d'hier.

M. de Pitti-Ferrandi vient dema aux électeurs de Terra-Nova le nouvellement de son mandat au seil général.

Sur le même paquebot se trou M. Emile Flach, procureur gén près la cour d'appel de Caen, qui également candidat au conseil gén dans le canton de Saint-Florent.

⁂

*Lauréat en droit*

Nous relevons sur la liste des laur du concours de fin d'année à la fac de droit d'Aix le nom de M. Vinc Marcaggi, élève de 2e année, qui a tenu une 1re mention en droit franç et le 1er prix en droit criminel.

Les succès de notre compatriote à faculté de droit sont du meilleur gure pour l'avenir.

Nous lui adressons nos sincères licitations.

⁂

*Fonds de répartition*

Sur la répartition du fonds de su vention destiné à venir en aide a départements, le ministre des financ a alloué la somme de 257,800 fran au département de la Corse.

⁂

*Ecole d'agriculture*

MM. Battestini et Georges Laure ont été déclarés admissibles aux ex mens d'admission aux écoles nation les d'agriculture en 1898.

⁂

*Nouvelles coloniales*

M. le chef de bataillon d'infanter de marine Marciani, à l'état-major hor cadre à Madagascar, est placé au rég ment colonial.

— M. le lieutenant d'infanterie d marine Angeli est placé au 2e régime de tirailleurs malgaches.

⁂

*Brevet supérieur*

M. Mariotti a obtenu le brevet supé rieur à Marseille.

⁂

81 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

# LA BELLE LIMONADIÈRE

par PAUL MAHALIN

DEUXIÈME PARTIE

La Route de l'Echafaud

VI

PAPIERS PUBLICS

(Suite)

A cet effet, M. Delanneau adressa à la presse l'invitation officieuse de faire tout le vacarme qu'elle pourrait autour de l'assassinat de madame Mazerolles et de l'arrestation de Jacques Lebrun.

Les journaux dévoués s'empressèrent d'accéder aux désirs du parquet. Dès le 7 janvier, Martinville, auteur du *Pied de Mouton*, s'écriait dans le *Drapeau blanc* :

« Le destin qui préside aux calamités du monde a dit : Un crime ourdi par un génie infernal effraiera l'humanité. Une femme de bien dont la jeunesse n'a peut-être pas été exempte de tout reproche, alors qu'elle vieillira à l'ombre de la résipiscence et de l'amendement, entourée d'une considération tardive, mais sincère, tel sera l'holocauste offert en sacrifice à l'infâme cupidité.

« Son bourreau ne sera pas seulement un misérable entraîné par la dépravation et stimulé par l'appât du vol : ce sera un serviteur, un obligé, un ami. L'intendant Jacques Lebrun a frappé l'infortunée dame Mazerolles ! Le serviteur n'a pas craint d'immoler sa maîtresse ! L'obligé a osé déchirer le sein généreux d'où était sorti le bienfait ! L'espoir de jouir plus vite d'un legs que lui avait fait la victime, l'avidité de s'approprier une partie des richesses étalées chaque jour sous ses yeux ont armé son bras homicide !

« Mais déjà il est dans les fers !...

« En attendant que la justice prononce sur son sort, la catastrophe de la rue des Maçons est devenue une sorte de calamité publique. La rive gauche de la Seine est couverte d'un deuil. Tous les habitants du quartier sur lequel elle avait répandu ses bontés ont tenu à conduire la défunte à sa dernière demeure. Des notabilités de tous les partis, réunies dans le même hommage pieux, assistaient à cette funèbre cérémonie et s'associaient de cœur à la douleur navrante des sieurs Alexandre et Charles Mazerolles.

« Ce brave militaire et cet officier ministériel si distingué nous ont paru inconsolables. On annonce qu'ils ont l'intention de se porter partie civile dans le procès. »

La *Quotidienne*, quelques jours plus tard, publiait les lignes suivantes :

« L'inculpé Jacques Lebrun est toujours au secret. Il a été plusieurs fois interrogé par les magistrats instructeurs. Les charges les plus écrasantes se dressent contre lui. Néanmoins ce criminel continue à se renfermer dans un système de dénégation absolu. Le chef de la police de sûreté est seul admis à le visiter.

« Nous devons ajouter que les perquisitions les plus minutieuses opérées à son domicile n'ont rien amené qui pût l'incriminer davantage.

« Que sont devenus les sommes considérables et les objets de valeur soustraits par l'assassin ? On se perd en conjectures à cet égard et nous ne pouvons que répéter l'exorde remarquable du discours prononcé, devant la cour d'assises d'Albi, par M. le président de Feydel, dans une affaire non moins obscure :

« La Vérité est fille du Temps : à la longue, elle obtient tout de son père.

Le ministère avait réussi. La curiosité générale était déplacée. Paris ne parlait que de Jacques Lebrun. Les journaux versèrent des flots d'encre sur *l'Affaire de la rue des Maçons*. Nous lisons dans un numéro du *Constitutionnel*, en date de la fin de janvier :

« L'instruction relative au meurtre, suivi de vol, dont le quartier de la Sorbonne a été le théâtre dans les premiers jours de ce mois, se poursuit activement sous l'habile direction de M. de Bergonde, procureur du roi, et de plusieurs notables du parquet. On assure que ces magistrats ont rassemblé des éléments plus que suffisants pour motiver, de la part de la chambre des mises en accusation, l'arrêt de renvoi du prévenu devant la cour d'assises.

« L'ancien intendant de la dame Mazerolles n'en persiste pas moins à protester de son innocence, encore qu'il ne puisse rien expliquer ni détruire des charges qui s'élèvent contre lui. Il a été confronté avec nombre de témoins dont les déclarations l'accablent d'autant plus qu'on ne peut relever chez eux aucun sentiment d'animosité personnelle à son endroit, et qu'ils affirment l'avoir, jusqu'au moment du crime, tenu pour un fort honnête homme, tout en déposant de circonstances qui nous le présentent aujourd'hui comme le plus dangereux scélérat.

« On sait, du reste, que l'art de feindre ne lui est nullement étranger. Le matin de la découverte du crime, n'avait-il pas, — pour échapper aux premières investigations de la justice, — simulé une douleur, un désespoir, une prostration, dont celle-ci avait failli être dupe.

« Faisons observer à nos lecteurs qu'un point demeure toujours obscur dans ce drame qui est appelé à faire époque au Palais : où l'assassin a-t-il caché le numéraire, l'argenterie et les bijoux dont il a dépouillé sa victime ?

« On est tenté de se demander s'il n'a pas de complices en fuite ou dissimulés dans quelque retraite impénétrable. »

*Palais nationaux*

Ont été nommés surveillants militaires des palais nationaux, MM. Pompeani, ex-sous-officier d'infanterie, brigadier de la garde républicaine, décoré de la médaille militaire; Paoli, adjudant en retraite, décoré de la médaille militaire; Francosini, ex-sous-officier d'infanterie de marine.

⁂

*Ecole de commerce*

MM. Semeriva, Lanzi et Virgitti ont obtenu le diplôme supérieur à la suite du concours de sortie à l'école supérieure de commerce de Marseille.

MM. Puccio et Novella, élèves à la même école, ont obtenu le certificat d'études.

⁂

*Obsèques*

Le paquebot postal *Liban* a ramené ier la dépouille mortelle de M. Tous aint Aimo, commerçant, décédé ces ours derniers à Marseille.

Le cercueil a été déposé dans le angar de la Compagnie Fraissinet, et 9 heures placé sur le corbillard et ransporté dans le caveau particulier la famille, près la chapelle de l'Anonciation, au Fango.

De nombreux parents et amis ont ivi le cortège funèbre de notre contoyen dont la mort presque subite a cité de très vifs regrets parmi nous.

Nous adressons à ses enfants et à e frères toutes nos condoléances.

— M. et Mme Pierre Burani ont eu douleur de perdre un de leurs en nts, âgé de trois ans.

Les obsèques ont eu lieu dimanche ns l'après-midi, à Sainte-Marie.

Nous adressons à M. Burani et à sa ille l'expression de nos regrets.

⁂

*accalauréat*

M. Saliceti Alexandre, de Vescovato, té reçu bachelier de l'enseignement ssique, 1re partie, devant la faculté Aix.

— MM. Nicolai, Sanremo et Marcaggi été déclarés admissibles à subir épreuves orales du baccalauréat sique, 1re partie, devant la faculté ix.

⁂

*uvelles maritimes*

Filippi Joseph-Marie, garde-stae de 2e classe dans la section des ucteurs de travaux de la marine, inscrit sur le tableau d'avance pour l'emploi de stagiaire de 1re e.

⁂

*nce ès-sciences*

Coti et Massiani ont été reçus ciés ès-sciences devant la faculté arseille.

⁂

*dent*

Giamarchi, avocat, candidat au il général dans le canton d'Omesivait à cheval la route de Casti, lorsque la bête se cabra et le pita dans le fossé.

Giamarchi a été blessé au bras : le radius a été fortement ionné et la paume de la main ée par une pierre tranchante : at n'est pas grave.

⁂

*ce en droit*

Maurice Limperani et Antoine gi ont subi avec succès les ns de 1re année de licence en nt la faculté d'Aix.

de Gafforj et Mariani ont également été reçus aux deux parties des s de la 2e année.

M. Chiappe et Trani ont été re examens écrits de la licence.

⁂

*ens de pharmacie*

été reçus aux examens de fin , à l'école de pharmacie de e, MM. Bidali, Casalta, Vella e année); Bellini, Fattaccioli, elli, Mariani (2e année).

# Dépêche de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

## MOUVEMENT JUDICIAIRE

M. Candiotti est nommé juge de paix à Cadenet, Vaucluse.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES

### Manche

Les électeurs sénatoriaux étaient convoqués hier, dimanche, à l'effet d'élire un sénateur en remplacement de M. Morel, démissionnaire, par suite de sa nomination de sous-gouverneur de la Banque de France.

Inscrits, 1,220.

Au premier tour de scrutin, les voix se sont ainsi réparties :

Bassire, républicain, 456 voix.
Dussaux, républicain, 391.
Reynault, député républicain, 331.

Il y a ballottage.

⁂

Au second tour, M. Bassire a été élu par 807 voix et M. Dussaux en a obtenu 367.

Le 18 août 1895, M. Cabart-Danneville avait été élu sans concurrent par 1,008 voix, en remplacement de M. Sebire, décédé.

### Seine-Inférieure

En remplacement de M. Rouland, décédé.

Inscrits, 1,498.

Au premier tour de scrutin, les voix se sont ainsi réparties :

Portier, républicain, 468.
Bignon, républicain, 384.
Gervais, républicain, 364.
de Folleville, indépendant, 189.

Il y a ballottage.

⁂

Au second tour de scrutin, M. Portier a été élu par 825 voix; M. Gervais en a obtenu 605.

Le 8 août 1897, M. Siegfried, ancien ministre, avait été élu par 1,020 voix, en remplacement de M. Casimir-Périer, décédé.

## Mort mystérieuse

M. Chaulin-Servinière, député et maire de Mayenne, est mort cette nuit, subitement, en wagon, en gare du Mans.

Cette mort est très mystérieuse : on ne sait encore s'il faut l'attribuer à un accident ou à un suicide.

M. Chaulin-Servinière était un ami intime du capitaine Lebrun-Renaud, et avait reçu les confidences de cet officier au sujet de l'affaire Dreyfus.

## Le Centenaire de Michelet

Les cérémonies du centenaire de Michelet ont été très solennelles.

On a procédé à l'hôtel-de-ville au couronnement de la Muse, et puis a eu lieu le défilé des délégations.

### *M. Zola à Londres*

On assure que M. Zola n'avait pas quitté la France : il se trouvait à Verneuil, d'où il vient de partir pour Londres.

## Affaire Picquart-Esterhazy

Me Labori, au nom du colonel Picquart, a déposé entre les mains de M. le juge d'instruction Bertulus, une plainte en faux et complicité de faux contre le commandant du Paty de Clam.

Cette plainte reviendra entre les mains de M. le procureur de la République de la Seine, seul compétent, pour décider si elle doit recevoir une suite.

M. le juge Bertulus a procédé à la confrontation du commandant Esterhazy avec Mme Païs.

M. le juge Fabre a interrogé le colonel Picquart.

## La Guerre
## HISPANO-AMERICAINE

### *A Santiago*

Le général Shafter a installé son quartier-général à l'hôtel de ville de Santiago.

Le conflit avec les Cubains est toujours à l'état aigu.

## *ÉTAT CIVIL*

MARIAGES. — Néant.

NAISSANCES.

Mariotti Anne-Thérèse. — Giannoni Alexandrine-Anna. — Bergamo Jacques. — Bergamo Dominique. — Santelli Louis. — Ciavatti Léonie-Louise.

DÉCÈS.

Nicolai Marie-Dominique-Angèle, 4 mois, de Bastia.
Botteghi Michel, 2 ans, de Bastia.
Baccalari Vincent, maçon, 64 ans, de Bastia.

*OREZZA-LES-EAUX*
Piedicroce
Hôtel Filippi
Cuisine très soignée — Service irréprochable. — Service de voitures.

ERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL
[illegible]
Chaux & Ciments, Plâtres
BRIQUES, TUILES, CARREAUX, TUYAUX À [illegible]
Ch. CLÉMENT
[illegible]

Achat de Cocons
M. Henri Barsanti, négociant au Nouveau Port, à Bastia, prévient les éducateurs qu'il achète les cocons pour la filature au prix de 1.50 à 2.50 suivant la qualité, et les cocons vides de 3.50 à 4.00.

A LOUER
un demi étage rue Abbatucci, au dessus du Cercle de la Méditerranée.
S'adresser au bureau du journal.

OREZZA-LES-EAUX
*Hôtel de la Paix*
Veuve PIETRI, propriétaire
*Ouverture le 1er juillet*
Hôtel de 1er ordre

En vente chez
M. Mattei Dominique aîné
Place Saint-Nicolas, 13
Café Ceylan roulé extra, 1 fr. 70,
— Moka d'Aden, 1 fr. 60,
— Porto-Ricco, 1 fr. 35,
— Santos supérieur, 0,85 à 1 fr. le demi kilo, à l'entrepôt.
Gruau A, extra supérieur, V. et E. Coty 44 fr. la balle de 122 k. 5.
Cos B, extra supérieur, F. Pinatel, 43 fr. la balle de 122 k. 5.

*Service des Dépêches*
de Folelli à Orezza
Stazzona, Piedicroce
et Granajola

Les frères VILLA ont l'honneur d'informer MM. les voyageurs, qui doivent se rendre à Orezza, que la voiture-poste part tous les jours de Folelli, à l'arrivée du train de dix heures.

On pourra retenir d'avance les places à l'Hôtel des Voyageurs, chez M. Henri Bartoli, 11, Avenue Carnot, Bastia.

Des calèches seront à la disposition de MM. les voyageurs, qui en feront la demande, au moins deux jours à l'avance, aux gares de Ponte-Leccia et de Folelli.

Adresse télégraphique : Villa frères, Piedicroce.

Il sera également mis à la disposition des buveurs, des tramways qui feront régulièrement le service de la source à Stazzona.

GRANDS VIGNOBLES
de Giovichi, Ranfono et Perro-Longo
(Commune de Sartène)

197 hectares plantés en cépages corses. Corccaiolle, Sousccisaiolle, Vermentino, Malvasia ou Calitrone, Moscatello, etc.

Vente Directe par le propriétaire et sans intermédiaire.

Le navire *Marie-Louise-Elisath* doit arriver incessamment avec un chargement complet de vin des récoltes 1895, 1896 et 1897.

Ces VINS sont vendus à quais par bordelaises de 215 litres environ.
Vin rouge de 1895, 52 fr. l'hectolitre.
id. de 1896, 38 fr. id.
id. de 1897, 32 fr. id.

Pour renseignements et commande s'adresser au dépôt du Boulevard de Toga vis-à-vis l'octroi.

Nota. — Le vin de 1895 peut être mis immédiatement en bouteilles, et soutient avantageusement la comparaison avec celui de Tallano.

Ses Eaux de vie de vin et de marc sont conservées dans les caves du vignoble.

Une cantine vend au détail dans chaque quartier de la ville.

DES MILITAIRES RETRAITÉS qui voudraient tenir cantine peuvent se présenter le soir vers 6 heures, route de Toga, Villa St-Raphaël.

**PRETS** 5 0/0, rien d'avance, achat de valeurs dépréciées et non cotées à la bourse. Ecrire ; Agence immobilière, 58, rue des Dames, Paris.

**OFFRE SÉRIEUSE**
Peinture facile à faire chez soi, nouv., bien payée de 2 à 20 fr. (Ne pas confond., pas de coul. spéc.). Conte, édit., 27, r. Madame, Paris.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
**PIERRE SABATE**
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXRACTION DES DENTS
sans douleur
*14, rue de l'Opéra,*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre *certains charlatans ambulants* — se disant chirurgiens dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

**A VENDRE**
deux magasins rue Miot, 8.
Conditions très avantageuses.

Un appartement composé de neuf pièces, un corridor et grenier, au 4e étage, rue de l'Opéra, 27.

S'adresser à M. Bartoli, notaire à Bastia.

**M. A. GEORGES**
**Docteur-Dentiste**
AMÉRICAIN

*Le Cabinet de M. GEORGES est transféré, 14, Boulevard Paoli, où il reçoit tous les jours*
**Cabinet ouvert toute l'année**

**Voulez-vous de la bonne bière ?**
**à la Brasserie Gasparini**
Place Saint-Nicolas
*Vente en gros et en détail*

[illegible] que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

*L'un des rédacteurs gérant,*
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier

Grand Diplôme d'Honneur
à l'Expos. Internationale de l'Alcool, Paris 1892
**EAU-DE-VIE DE MARC**
*Extra-fine, Vieille, des Grands Vins de la Côte d'Or*
L. Georges-Germain, I. Georges et H. Brenot, succes
Savigny-les-Beaune (Côte-d'Or)
*Seuls dépositaires pour la Corse :*
BASTIA — ANGELI LOUIS — BASTIA

**Conserves Alimentaires du Périgord**
**L. Jacquet et Cie**
*à Thiviers-en-Périgord (Dordogne)*

Produits de choix. — Pâté de foies gras truffé *Le Royal Périgord* marque déposée. — Truffes du pays. — Gibiers, volailles et tous comestibles truffés et non truffés. — Cèpes, Champignons blancs, légumes, etc., etc.

Ces produits se trouvent dans toutes les bonnes Maisons d'alimentations.

Unique agent : ARMAND BANDECCHI, Bd Paoli, Bastia

**ASTHME** CATARRHE, OPPRESSION CRISES DE SUFFOCATION
*Immédiatement soulagés et guéris à la longue par*
le **PAPIER BARÉ** et les **CIGARES BARÉ**
1f 60 la Boîte de Cigares ou de Papier. P. COMAR & Fils, 20, Rue St-Claude, Paris ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES

**SERVICE RAPIDE DE PETITS COLIS**
**à Domicile**
**FERNAND CAMUGLI**
48, RUE DE LA RÉPUBLIQUE, 48, MARSEILLE
**TARIF DE BASTIA A MARSEILLE, DOMICILE OU GARE**

| | | | |
|---|---|---|---|
| de 1 à 6 kil. | 0.90 | de 10 à 20 kil. | 1.90 |
| de 6 à 8 » | 1 10 | de 20 à 25 » | 2.10 |
| de 8 à 10 » | 1.50 | de 25 à 30 » | 2.50 |

Les colis doivent être remis à Bastia à M. LUSINCHI, Rue du Nouveau Port, 7
Tous les Lundis et Jeudis avant 10 heures du matin.

**VIN de VIAL**
Au Quina,
Suc de viande et Phosphate de chaux
LE PLUS COMPLET & LE PLUS ÉNERGIQUE DES RECONSTITUANTS
pour convalescents
ANÉMIE, CHLOROSE, PHTISIE,
AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRAL
Aliment indispensable dans les croissances difficiles, longues convalescences et tout état de langueur caractérisé par la perte de l'appétit et des forces.
VIAL Pharmacien, [illegible]
14, RUE VICTOR HUGO — LYON

*Buvette des Messageries*
VINS FINS ET LIQUEURS
MERCERIE, EPICERIE, CONFISERIE
ANTOINE-FRANÇOIS FILIPP

**Orezza-les-Eaux**
—( VILLA GRANAJOLA )—

La Villa sera ouverte le 1 juillet. Cette station d'été est le mieux placée, à proximité de la source, dans un paysage incomparable — Une voiture attachée à l'Établissement attendra, tous les jours, MM. les Voyageurs à leur arrivée à la gare de Folelli. — Un service de voitures sera établi entre la Villa Granajola et la source des Eaux d'Orezza.

*Jeux de Tennis — Croquets — Balançoires*
PATISSERIE DU JOUR

La cuisine de l'hôtel, dirigée par Mme COLOMBANI, est de nature à satisfaire les appétits les plus aiguisés par l'excellente eau d'Orezza et l'air de la campagne.
Prix modérés — *Arrangements pour familles* — Prix modérés
Pour renseignements, s'adresser à l'Hôtel d'Europe, 3 et 5, rue de l'Opéra, Bastia.

**GRAND HOTEL D'EUROPE**
Ancien Hôtel Colombani, actuellement tenu par M. DAUPHIN MATTEI, se recommande au public par le confortable et l'extrême propreté de ses chambres.
Un cuisinier du continent est attaché à l'établissement.
L'Hôtel possède un jardin garni de plantes de toutes sortes et d'arbres, où MM. les voyageurs peuvent prendre leurs repas pendant l'été.
Le prix est de 5 fr. par jour chambre comprise.
L'Hôtel possède une salle pour repas de noces et de sociétés, prix modérés.
**On prend des pensionnaires**

Entrepôt régional à Marseille, 42, rue de la République, A. LEAgent ROUX, Général.

BAR SOAVI
9 RUE NAPOLEON
BIÈRE GRUBER à 20c le Bock

*Demandez et offrez dans tous les Ca*
*l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.*

**MAISON L.-N. MATTEI ET Cie**
**PRODUITS RECOMMANDÉS :**
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce j
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « véry selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machi
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centi

**PHARMACIE DANÉ**
Pharmacien de l'Hôpital Civil
Chef du Laboratoire de Bactériologie
*Coin de Rue Saint-Roch et Boulevard Paoli*

FOURNISSEUR de l'Assistance médicale gratuite, des établissements de b
sance et des sociétés de secours mutuels.
*Laboratoire spécial d'Analyses* chimiques et de recherches microscopiqu
Dépôt d'*Eaux Minérales. — Sérums et Vaccins.*
Fournitures pour la photographie.
*Pansements antiseptiques. Bandages.* Appareils et instruments de chiru
*Conditions spéciales pour le gros. — Service de nuit*

---

23e ANNEE MERCREDI, 27 JUILLET 1898 175

00309

**Le Petit Bastiais**

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judie. 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, rue Fontaine, à Paris
ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE... un an, 20 fr. 6 mois, 10 »
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus
*On ne répond pas des manuscrits déposés.*

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

## *LE CALENDRIER*

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Pantaléon.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 4 h. 18 m. — Coucher, 6 h. 57 m.
: Premier quartier, le 26 — Pleine, le 1er.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Nazaire.

*26 JUILLET*

## a Loi sur les Accidents Agricoles

Le projet de loi relatif aux accidents travail et aux responsabilités qui découlent, depuis longtemps en scussion devant les Chambres, a eu fin l'honneur, avant la séparation de dernière, d'être voté. Le Journal fficiel du 12 avril dernier portait pro-ulgation de cette loi.

Les débats sur cette question, si omplexe et si délicate, durent depuis ente ans ; on n'arrivait pas à se mettre accord. La fin de la législature en a âté la solution. *Est-ce à dire* que la olution soit, à tous les points de vue, rréprochable. Nous ne le croyons as ; en tout cas, le risque profession-el est enfin ratifié par la loi.

L'article premier de cette loi dit :

« Les accidents survenus par le fait u travail, ou à l'occasion du travail, ux ouvriers et employés occupés ans l'industrie du bâtiment, les usi-es.., dans toute exploitation dans la-uelle il est fait usage d'une machine ue par une force autre que celle de homme ou des *animaux, donnent* roit, au profit de la victime ou de ses eprésentants, à une indemnité à la harge du chef d'entreprise, à la con-ition que l'interruption de travail ait uré plus de 4 jours. »

Cette loi, qui vise, d'une façon toute péciale, les diverses industries, ne ouche à l'agriculture qu'en un point ; 'est lorsque l'entrepreneur ou l'agri-ulteur fait battre son blé par une bat-use mue par une locomobile ou un oteur à pétrole. Si la batteuse fonctionne au manège, l'agriculteur ne s'y trouve pas soumis.

Cela est assez singulier, car l'ouvrier blessé, de façon à ne pouvoir pas subvenir aux besoins du ménage, est bel et bien blessé, que ce soit la vapeur d'eau ou un mulet qui produit la force motrice. Ce sont de ces bizarreries légales auxquelles *on est habitué depuis* longtemps en France.

Mais quelles indemnités l'ouvrier a-t-il droit du chef d'établissement ? La loi dit à ce sujet que jusqu'à concurrence de 2.400 francs *par an*, salaire maximum, l'ouvrier ou l'employé a droit :

« *Pour l'incapacité* absolue ou permanente, à une rente égale aux deux tiers de son salaire annuel ;

« Pour l'incapacité partielle et permanente, à la moitié de la réduction que *l'accident aura fait subir* au salaire.

» Pour l'incapacité temporaire, à une indemnité journalière égale à la moitié du salaire touché, et cela, à partir du cinquième jour du chômage du blessé.

» *Lorsque l'accident est suivi de mort*, l'employeur devra payer :

» Une rente de 20 0/0 du salaire annuel au conjoignant survivant, en cas de nouveau mariage, trois annuités de cette rente ;

» Aux enfants âgés de moins de seize ans, une rente calculée sur le salaire de la victime, à raison de 15 0/0 de ce salaire, s'il n'y a qu'un enfant ; de 25 0/0 s'il y en a deux ; de 35 0/0 s'il y en a trois et de 40 0/0 s'il y en a quatre ou plus.

« *Enfin, pour les enfants, orphelins* de père et de mère, la rente sera de 20 0/0 pour chacun d'eux, l'ensemble ne pouvant dépasser 60 0/0 du salaire.

» Si la victime n'a ni conjoint ni en*fants, chacun des* ascendants ou descendants qui était à sa charge recevra une rente, viagère pour les ascendants et payable jusqu'à seize ans pour les descendants, égale à 10 0/0 du salaire de la victime, l'ensemble ne pouvant dépasser 30 0/0.

» Enfin, les chefs d'entreprise auront à supporter les frais médicaux, pharmaceutiques et funéraires. »

A la suite de cette loi, il arrivera sans doute ceci : c'est que les célibataires seront toujours employés de préférence aux pères de famille, et surtout d'une nombreuse famille, dans les entreprises nécessitant l'emploi *d'un moteur.*

Quant aux chefs d'industrie ou d'entreprise, le seul moyen de se garantir des risques qu'ils courent, c'est d'avoir recours à l'assurance. Ils peuvent également affilier leurs ouvriers à des sociétés de secours mutuels, en prenant à leur charge une quote-part des cotisations, si ces sociétés assurent selon les formalités de la présente loi, ou bien, ils peuvent créer des caisses particulières de secours, former entre eux des syndicats. Mais l'Etat n'exige pas moins d'eux un *fonds* de garantie et cela en augmentant leur patente de quatre centimes additionnels. Ce fonds de garantie est administré par la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse, *qui assure le paiement des indem*nités et poursuit au besoin les débiteurs de sommes qu'elle a payées.

L'ouvrier a donc, en cas d'accidents, des droits sauvegardés, et le patron ne saurait échapper aux responsabilités qui lui incombent.

Le législateur a en outre prévu les cas de contestations qui ne manqueront pas de surgir entre les victimes d'accidents et les patrons, relativement aux funérailles, aux frais de maladie et aux indemnités temporaires. Il a établi *que ces contestations seraient* tranchées en dernier ressort, sans limitation de chiffre, par le juge de paix du canton. Pour les autres indemnités, c'est le président du tribunal de l'arrondissement qui, cinq jours après la réception du dossier, devra convoquer les parties, les concilier ou renvoyer l'affaire devant le tribunal qui statuera.

Tout donc a été prévu, excepté toutefois le cas le plus important et le plus humanitaire, c'est-à-dire, l'emploi par le patron d'un célibataire de préférence à un père de famille. Il est vrai que les socialistes suffiront aux besoins de ce dernier en lui donnant, selon leurs promesses insensées et ridicules, du pain gratis et à gogo et une retraite de 600 francs par an. Le tout à l'œil.

J.-B. CASTELLI.

## Défense mobile de la Corse

En vue d'égaliser les périodes d'armement et de réserve des torpilleurs de 1re et de 2e classe de la défense mobile de Corse, le ministre a décidé que le nombre des torpilleurs armés à cette défense sera de 4 torpilleurs de 1re classe et de 2 de 2e classe du 1er *octobre au 1er avril, et de 2 torpil*leurs de 1re classe et 4 de 2e du 1er avril au 1er octobre.

Ce mouvement s'effectuera aux dates indiquées par l'armement des 6 torpilleurs de réserve et le passage à la position de réserve des torpilleurs armés sans qu'il y ait lieu de renvoyer au 5e dépôt le personnel qui se trouvera en excédent le 1er avril, à l'effectif réglementaire.

## Exposition de 1900

Le Sous-Comité de l'arrondissement de Bastia a adressé la circulaire suivante à MM. les Maires.

**Monsieur le maire,**

*La crise économique que traverse notre pays* a mis les populations des villes et des campagnes aux prises avec les difficultés de l'existence ; l'insuffisance et la mévente des récoltes ont réduit la population agricole à la misère et, partout, règne un découragement que les dernières dispositions fiscales jointes aux difficultés de production toujours croissantes, auxquelles se heurtes notre agriculture, ne font qu'augmenter.

Alors que de tous les pays partent des capitalistes qui vont dans les colonies braver les plus grands dangers, pour donner cours à leur activité, la Corse demeure inaperçue : ses terres, d'une fertilité remarquable, restent en friches ; ses mines, d'une richesse exceptionnelle, sont inexploitées.

En présence d'une situation si pénible, nous

---

5. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

# LA BELLE LIMONADIÈRE

par PAUL MAHALIN

DEUXIÈME PARTIE

**La Route de l'Échafaud**

VI

PAPIERS PUBLICS
(Suite)

« *La demoiselle Lebrun couvrit son père de* aisers et de larmes ; elle ne prononça pas un ul mot qui fît présumer aux auditeurs qu'elle royait le vieillard coupable. Ce dernier, de son ôté, qui lui rendait ses caresses avec usure, 'aventura pas une parole qui eût trait aux édictions que l'on attendait de lui. La scène t ce qu'elle devait être entre un père et e fille qui s'adorent et s'estiment réciproqueent et qui se retrouvent dans des circonstances l cruelles : un échange de tendresse, de douleur et de résignation. Elle n'aboutit pas à jeter de nouvelles lumières dans le débat.

« On sait que la jeune personne dont il s'agit i, a été, à plusieurs reprises, interrogée par le rocureur du roi et le juge d'instruction. Il a même été question, dans l'origine, de lui faire partager la captivité de l'ancien intendant. Toutefois, sur les observations du sieur Vidocq, on l'a laissée en liberté, et l'on s'est contenté de la faire surveiller étroitement.

« Nous sommes heureux de constater qu'il a été prouvé et établi, de façon la plus péremptoire, qu'elle n'avait en rien trempé dans l'acte sanglant et sinistre de la nuit du 3 janvier et qu'elle ne pouvait avoir eu connaissance du lieu où le criminel était parvenu à céler son volumineux butin.

» Douée d'une merveilleuse beauté et d'un ca*ractère énergique, Héloïse Lebrun a supporté avec* une forte puisée dans la religion le coup terrible qui la frappe, les épreuves poignantes qu'elle tra*verse. Tous ceux qui ont été admis* à l'approcher rendent un hommage sincère à sa haute intelligence, à sa piété solide, à ses vertus modestes. Dès le lendemain du jour où son père était écroué, elle se retirait dans le couvent des *Sœurs de la Croix*, de la rue de Reuilly, où elle a été élevée. Elle n'en est sortie que pour se rendre hier à la Conciergerie et n'y a reçu jusqu'à présent que deux visites, assurément fort différentes et dans l'espèce et dans le but : celle de Mgr l'archevêque de Paris et celle du chef de la police de sûreté. »

Il n'en fallait pas tant pour affriander le public. Bientôt, pour nous servir du style fossile de l'époque, on ne *s'entretint plus que de « l'exécrable forfait »* de l'ancien logis Thorillon, et de son auteur présumé.

Cette disparition totale des objets enlevés à l'ex-limonadière, ne laissait pas d'embarrasser *les magistrats instructeurs.*

Aussi, vers le milieu de février, le *Pilote* annonçait-il :

« La fille du nommé Jacques Lebrun vient d'être autorisée à visiter son père, qu'elle n'avait point vu depuis son arrestation. On paraissait compter beaucoup sur les épanchements d'une pareille entrevue. Peut-être le prévenu se déciderait-il à entrer dans la voie des aveux ? Peut-être laisserait-il échapper quelque indication au *sujet de l'endroit où l'on suppose qu'il a enfoui* les fruits de son action épouvantable ? Mais l'espoir des personnes qui assistaient à l'entretien, — *sans qu'aucun des intéressés pût se douter de* leur présence, — fut complètement déçu sous ce double rapport.

Dans le courant de mars, un rédacteur du *Courrier Français* écrivait :

« Il nous a été donné de pénétrer dans la cellule de l'*accusé* Jacques Lebrun. Celui-ci, en effet, de *prévenu*, est définitivement devenu *accusé*, — les douze conseillers, commis pour statuer à ce sujet, ayant jugé à l'unanimité qu'il y a matière à le traduire devant les tribunaux compétents.

« Il nous a présenté l'apparence d'un vieillard qui supporte avec une égale vigueur le fardeau *des années et le poids des plus graves imputa*tions dont un citoyen ait jamais eu à répondre devant la justice de son pays.

« Dans les premières journées de sa mise au secret, il a passé par les alternatives d'une violente irritation et d'un abattement farouche, d'une indignation emportée et d'un affaissement bestial. Maintenant il se montre doux, tranquille et communicatif. Ses geôliers, avec lesquels il cause volontiers et en toute liberté d'esprit, prétendent qu'il paraît avoir pris son parti.

« Sa fille le voit fréquemment. Les surveillants, — qui ont pour mission de ne les point quitter pendant leurs conversations, affirment, d'un commun accord, qu'il n'est jamais question entre eux *des faits sur lesquels le jury va être appelé à se* prononcer. Parfois ils semblent s'émouvoir à l'idée de leur situation. Mais ils se consolent l'un l'autre et s'exhortent à supporter avec une soumission chrétienne ce qu'ils qualifient : *les épreuves que leur impose la Providence.*

« Le sieur Vidocq est aussi admis à entretenir le prisonnier. On assure que ce policier a pris à cœur d'élucider tout ce qui pourrait rester obscur dans les débats qui s'ouvriront prochainement. Sa tâche sera des plus faciles, à présent qu'il est à peu près démontré que l'assassin de la dame Mazerolles a dû se précautionner à l'avance d'une *cachette où dérober les dépouilles de celle-ci.* Tels sont, d'ailleurs, les résultats connus de l'instruction, tel a été le soulèvement électrique de *toutes les classes de la société contre l'énormité* de l'attentat, qu'un arrêt de condamnation est formulé dès aujourd'hui par la majorité de l'opinion.

avons le devoir d'établir les moyens qui pourraient nous permettre de tirer un meilleur parti des richesses du pays ; l'arrondissement de Bastia, tout particulièrement, possède assez de ressources pour nous donner, sinon une luxueuse aisance, tout au moins, pour mettre nos populations à l'abri de la misère ; ses terres, à elles seules, suffiraient à cela ; mais si l'on peut espérer voir dans un avenir plus ou moins éloigné la science agricole s'imposer et, en transformant les procédés de cultures, améliorer les conditions de notre agriculture, on ne doit pas oublier que, de même que l'industrie, elle a besoin de débouchés.

Si nous examinons ce qui se passe en dehors de notre pays, nous voyons les agriculteurs, aussi bien que les industriels, s'attacher à faire ressortir les qualités de leurs produits, à mettre le public à même de les apprécier et à essayer de se créer, ainsi, un renom de supériorité qui leur attire la faveur générale sur les grands marchés.

Chez nous, il n'en est pas de même : nous abandonnant à une coupable apathie, nous attendons les offres d'intermédiaires plus ou moins loyaux qui n'ont recours à nous que pour combler, à des prix dérisoires, les vides des marchés.

Il faut que cette situation si préjudiciable à nos intérêts prenne fin ; il faut que, par un effort de volonté soutenu, nous parvenions à détruire les préjugés qui ont cours sur notre pays et à prendre la place qui nous est due.

L'Exposition universelle de 1900 nous offre l'occasion de nous faire connaître du monde entier sous un jour meilleur, il est de notre intérêt, aussi bien que de notre devoir, d'en profiter.

Le Sous-Comité de l'arrondissement de Bastia a accepté cette mission et il a décidé de faire appel à toutes les bonnes volontés pour envoyer, à cette exposition, un ensemble de produits du pays susceptibles de frapper l'attention des visiteurs et des jurys.

Il faut que par les qualités reconnues et proclamées bien haut de nos vins, de nos eaux-de-vie, de nos huiles et, en général, de toutes nos productions agricoles et industrielles, cette Exposition contribue à un mouvement d'affaires, qui seul peut créer, dans l'avenir, les débouchés qui nous manquent.

Il faut que mis à même d'apprécier les qualités supérieures de nos produits, les agriculteurs, les spéculateurs, les consommateurs et industriels y voient la perspective d'opérations lucratives qui les feront affluer chez nous.

Il faut, en outre, provoquer, pour notre pays, un intérêt de curiosité qui dirigera sur notre île ces légions de touristes qui font la fortune des pays qu'ils visitent.

A côté de l'intérêt général que présentera pour nous cette Exposition, se place un intérêt particulier pour chacun des exposants qui trouveront, dans les récompenses qui leur seront octroyées, outre la satisfaction personnelle qu'elles comportent, de plus grandes facilités pour la vente de leurs produits.

Les membres du Sous-Comité espèrent que vous voudrez bien les seconder dans cette œuvre patriotique et ils ont décidé, dans la séance du 14 mai, de s'adresser à tous les maires pour les prier :

1. De faire part à tous les cultivateurs, propriétaires, industriels et artistes de leur commune, de l'existence du Sous-Comité de l'arrondissement et du but qu'il poursuit.

2. De vouloir bien leur adresser, en franchise, au siège du Sous-Comité (dans les bureaux de la sous-préfecture) une liste de tous les agriculteurs, propriétaires et industriels de leur commune qui pourraient, par l'envoi de leurs produits, prendre part à cette exposition.

3. De leur adresser, également, une liste des exploitations agricoles les plus importantes situées sur le territoire de leur commune.

4. De vouloir bien inscrire, d'office, au budget de 1899 qui est en préparation, une somme proportionnelle aux ressources de la commune, *comme allocation au Sous Comité de l'arrondissement pour frais de participation à l'Exposition universelle de 1900.*

Ces sommes sont destinées à couvrir les frais de centralisation des produits, à leur emballage et à leur transport jusqu'à Paris.

Les membres du Sous-Comité espèrent, en dégrevant ainsi les exposants de tous frais et de toutes formalités, les amener, en grand nombre, à cette exposition.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le maire, l'assurance de ma parfaite considération.

*Le président du Sous-Comité,*
Colonel Astima.

*L'un des Secrétaires,*
F. Donati.

## Bulletin financier

Paris, le 24 Juillet 1898.

Les nouvelles relatives à la paix n'étant ni meilleures ni plus mauvaises les cours restent fermes mais stationnaires principalement sur nos rentes.

Nos Etablissements de crédit au contraire sont en progrès sensible. Le Crédit Foncier à 707, le Comptoir National d'Escompte à 603, le Crédit Lyonnais à 876, la Société Générale consolide son avance à 540 fr. ainsi que la Banque des Valeurs Industrielles à 185.

Grande fermeté des Villes de Paris 1886 à 401.

L'action des Chaussures Françaises s'inscrit à 166.

On cote 142 l'action Olibet.

L'échéance prochaine des coupons des obligations 5 0/0 de la Cie Austro-Belge de Pétrole et des obligations 4 0/0 de la Cie Générale d'Immeubles provoque une recrudescence de demandes sur ces titres.

C'est le 26 courant que sera close la souscription aux actions de 100 fr. des grandes Brasseries et Malteries de Vittel Albert et Bennepont réunies qui en tablant sur les bénéfices actuels seulement donneront un revenu minimum de 9,28 susceptible d'une large augmentation par suite de l'accroissement de la production pour laquelle des débouchés importants sont d'ores et déjà assurés.

L'obligation des Chemins de Fer Ethiopiens, très recherchée à 323, se capitalise à 4 1/2 0/0.

Chemins de Fer Français très animés.

## NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Antonetti, officier d'administration adjoint de 1re classe du service de l'habillement, au 15e corps d'armée, a été désigné pour le Gouvernement militaire de Paris.

— M. Brunetti, sous-officier de l'armée, est nommé commis des douanes à Bône.

— M. Franceschi, chef de bataillon d'infanterie retraité, est nommé chef de bataillon de réserve au régiment d'infanterie d'Amiens.

— M. Clavaldini, capitaine d'infanterie retraité, est nommé capitaine de réserve et affecté au service du recrutement.

## Les Elections-Départementales

### Conseil général

### Corte

M. le juge Zuccarelli a adressé la circulaire suivante aux électeurs de la ville de Corte.

Chers concitoyens,

Depuis plus de seize ans je suis magistrat : nul ne me fera donc l'injure de suspecter mon dévouement à la République.

Vous aussi vous avez, en vrais patriotes, loyalement accepté le Gouvernement du pays.

Nous n'avons plus désormais qu'à faire disparaître nos divisions néfastes afin d'obtenir la justice égale pour tous.

Nous atteindrons ce précieux résultat en groupant non pas des ambitions diverses mais toutes les bonnes volontés en vue de l'intérêt général.

Vous connaissez les miennes, vous m'avez vu personnellement à l'œuvre et vous savez que, si je suis élu, je consacrerai toute mon énergie à la réalisation du bien-être moral et matériel qu'attend encore notre chère ville si délaissée.

Mon programme tient en deux mots : Apaisement et travail.

Voilà ce que j'avais l'honneur de vous dire en 1892 ; je me bornerai à ajouter qu'aujourd'hui plus que jamais s'impose nécessairement l'union loyale et sincère de tous les citoyens vraiment soucieux de l'avenir.

Vive Corte ! vive la République !

Zuccarelli,
*Juge, ancien conseiller municipal de Corte.*

⁂

### Conseil d'arrondissement

M. Cerli, candidat au conseil d'arrondissement, adresse la circulaire suivante aux électeurs du canton de Lama.

Mes chers Concitoyens,

Ma candidature au conseil d'arrondissement dans le canton de Lama est spontanée et franchement républicaine.

Le drapeau de la République a porté et portera encore au loin dans ses plis les principes de *1789* ; il ne pourrait être enfoui dans notre canton, au milieu d'une population remplie de patriotisme et de dévouement pour les honorés chefs qui la représentent, MM. Arène, Astima, Giacobbi, Malaspina, Pozzo-di-Borgo, et nos descendants composant nos armées seront toujours pour la liberté, l'égalité, la fraternité.

En avant, marchons tous unis pour le triomphe de la République et l'anéantissement du despotisme.

Vive la République,
Vive la Corse,
Vive le canton de Lama.

Cerli Laurent,
*Chevalier de la Légion d'honneur,*
*Percepteur en retraite.*

Urtaca, le 25 juillet 1898.

⁂

M. Simoni, candidat au conseil d'arrondissement, adresse la circulaire suivante aux électeurs du canton de Vescovato.

Mes chers Concitoyens,

Les républicains du canton de Vescovato m'ont fait l'honneur de me choisir pour leur candidat aux élections du conseil d'arrondissement.

J'ai accepté cette candidature et je me présente à vos libres suffrages.

Mon passé vous est connu : j'ai salué en 1870 l'avènement de la République, et je n'ai pas cessé, depuis cette époque, de combattre pour toutes les idées libérales et démocratiques.

Enfant du peuple, je suis entièrement dévoué au gouvernement actuel.

Si j'ai l'honneur d'être votre élu, je vous promets d'employer tout mon zèle et tout mon dévouement pour aboutir au dégrèvement complet de la petite propriété rurale.

Partisan convaincu de l'impôt sur le revenu, je ferai tous mes efforts pour arriver à une meilleure répartition des charges publiques.

Philippe Simoni.

⁂

## Avis aux Electeurs

Le Maire de la ville de Bastia a l'honneur de prévenir MM. les électeurs des cantons de Terra-Nova et Terra-Vecchia que la remise des cartes électorales sera faite à la Mairie (salle du Conseil municipal) à partir d'aujourd'hui mercredi, de 8 à 11 heures du matin et de 2 à 5 heures du soir.

Bastia, le 27 juillet 1898.

## Avis aux contribuables

Les contribuables sont prévenus que M. le contrôleur des contributions directes sera à la mairie du 1er au 15 août pour effectuer les mutations.

## Concours de Vacances

(PLUS DE 3.000 FRANCS DE PRIX

Le Bi-Borax Oriental ouvre un nouveau concours, à la portée de tous, sur ces quatre questions:

1. Une Recette inédite pour l'emploi du Bi-Borax, ou une nouvelle idée de publicité.
2. Une épreuve photographique d'amateur.
3. Une pièce de vers ou chanson.
4. Un ouvrage de dame.

En outre des 3.000 fr. de prix, tous les concurrents recevront une prime. Demandez le programme détaillé, 84, rue de Crimée, à Paris.

## Cour d'Assises

### Audience du 26 Juillet

*Présidence de M.* Durazzo

### Vol qualifié

L'acte d'accusation est ainsi conçu :

Dans la seconde quinzaine du mois de janvier 1898 cinq vols furent commis à Ajaccio, savoir :

1. Dans la nuit du 16 au 17, d'une somme de 5 à 6 francs au préjudice du pharmacien Guiderdoni dans le magasin duquel les voleurs s'étaient introduits à l'aide de fausses clefs et où ils avaient fracturé le tiroir du bureau avec un ciseau à froid dont l'empreinte fut relevée depuis.

2. Dans la nuit du 18 au 19, d'une somme de 150 francs et diverses denrées au préjudice du sieur Tavera Jacques, négociant sur le Cours. L porte d'entrée avait été enfoncée et trois tiroi fracturés encore au moyen d'un ciseau à froid.

3. Dans la nuit du 23, de diverses marchand ses dans l'épicerie de la veuve Castellani où l voleurs s'étaient introduits à l'aide de fauss clefs.

4. Le 25, cette fois en plein jour, d'u somme de 8 à 900 francs et de divers bijo au préjudice du sieur Sciarli, dans son apparte ment, dont la porte avait été ouverte également l'aide de fausses clefs et les tiroirs de la commode forcés au moyen d'un ciseau à froid.

5. Enfin dans la nuit du 30 au 31, d'une somm de 4 à 5 francs au préjudice du sieur Schlarelli fabricant de pâtes. Pour commettre ce vol le malfaiteurs étaient descendus dans la cour de l maison par une fenêtre du jour d'escalier, l avaient ensuite, à l'aide d'un villebrequin, prat qué un trou dans la porte extérieure et soulev par cette ouverture le battant intérieur de cet porte puis forcé la serrure du tiroir du comptoir. La police malgré ses investigations n'avait p découvrir les coupables lorsqu'un sixième vol l mit sur leurs traces.

Le 1er février, en l'absence des époux Coti, des malfaiteurs s'introduisaient dans leur domicile à l'aide d'une fausse clef, et après avoir fouillé la maison, s'emparaient de quelques mouchoirs, de deux paires de boucles d'oreilles e or, d'une petite chaîne en argent, de trois petite broches dont deux en doublé et d'une médaille, le tout d'une valeur de 150 francs environ. La serrure d'une armoire avait été forcée à l'aide d'un tournevis et Coti avait trouvé chez lui u ciseau à froid abandonné par les voleurs.

Les époux Coti firent peser leurs soupçons sur un individu malfamé, Loviconi Jean-Pierre, déjà condamné 5 fois dont deux pour escroquerie et abus de confiance, et qui avait occupé avant eux leur logement. Invité à se présenter au commissariat de police Loviconi jugea prudent de prendre la fuite. Une visite domiciliaire faite dans une chambre de sa maîtresse qui lui servait de logement amena la découverte d'un tournevis qui s'adaptait parfaitement aux empreintes laissées sur les meubles de Coti. Il fut également établi que c'était le ciseau à froid trouvé par celui-ci qui avait servi à commettre les autres vols énumérés plus haut.

Quelques jours plus tard la police ayant été informée que Loviconi fréquentait assidûment un autre repris de justice, le nommé Morelli Jean-Antoine, procédait à l'arrestation de cet individu et trouvait en sa possession les deux pendants d'oreilles, la chaîne et la médaille en argent provenant du vol commis au préjudice des époux Coti. Bientôt enfin un jeune enfant racontait qu'il avait été le témoin des vols commis par Loviconi et par Morelli chez le pharmacien Guiderdoni et au domicile du sieur Tavera.

Malgré les recherches qui ont été faites, Loviconi n'a pu être mis en état d'arrestation, et Morelli, contre toute évidence, a nié au cours de l'instruction les vols qui lui sont imputés. Celui-ci a déjà subi une condamnation à 10 mois de prison pour vol et il était au moment de son arrestation recherché par l'autorité militaire comme déserteur.

14 témoins ont été cités à la requête du ministère public ; 4 sont défaillants. Ceux qui sont entendus à l'audience confirment leurs déclarations antérieures.

M. l'avocat général Angeli occupe le siège du ministère public. Au début de ses réquisitions, il flétrit les antécédents judiciaires de l'accusé qu'il considère comme un professionnel du vol. Il rappelle les renseignements donnés par la police sur son compte qui le montrent comme un paresseux et un débauché.

Six vols lui sont reprochés auxquels il a certainement participé. Ce qui le démontre c'est la fréquentation assidue de Loviconi, l'accusé en fuite, toutes les précautions qu'il prenait pour se soustraire aux recherches de la police. Des témoins l'ont vu entrer en compagnie de Loviconi et d'un autre individu chez Guiderdoni et Tavera. Pour le dernier vol il ne saurait y avoir de doute puisqu'il a été trouvé porteur d'une partie des objets volés et qu'il n'a pu justifier comment il les avait en sa possession.

Me Ersa est au banc de la défense.

Les antécédents du client qu'il a mission de défendre ne sont pas aussi déplorables que l'a prétendu M. l'avocat général.

On ne saurait se servir de son passé judiciaire pour en tirer argument dans l'accusation actuelle. Des six vols qui lui sont reprochés aucun n'est établi. Morelli n'a pas pu participer à celui commis au préjudice de Scharli puisqu'il résulte de la procédure qu'à cette date il était à Bastia. Les témoignages de Stofati et de Salini, de ces gamins de treize ans d'une moralité plus que douteuse, ne sauraient être pris en considération. La seule apparence de culpabilité relevée contre son client est celle de l'avoir trouvé possesseur des objets volés chez Coti Augustin. Mais il explique comment il se trouve porteur, et comme le ministère public ne peut pas démentir son explication on est obligé de l'admettre.

Son client, auquel on a reproché d'être déserteur, vient de bénéficier d'une loi d'amnistie qui efface le délit qu'il avait commis. MM. les jurés le rendront à la liberté pour qu'il puisse à son tour remplir avec zèle et dévouement tout son devoir de citoyen français.

Reconnu coupable de vol qualifié, avec admission des circonstances atténuantes, Morelli est condamné à dix ans de réclusion.

⁂

Audience d'aujourd'hui :

Gagliardi Ange, sujet italien, demeurant à Sainte-Lucie-de-Tallano, meurtre.

Officier du parquet : Me Arrighi, substitut du Procureur général.

Défenseur : Me Decori.

## Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 26 Juillet

*Thermomètre.* — 7 heures du matin, + 25 2 ; midi, + 27 6 ; 6 heures du soir, + 25 3 ; Maxima, + 29 8 ; minima, + 21 6.

*Baromètre.* — 7 heures du matin, 761 mm. ; midi, 760 mm. ; 6 heures du soir, 761 mm.

*Vent.* — 9 h. du matin, calme.
4 h. du soir, id.

Etat du ciel, clair.
Etat de la mer, plate.
Hauteur des eaux : matin, + 0,30 ; soir, + 0,35.
Pluviomètre, à 9 heures du matin : m/m.

⁂

*Le prix du pain*

M. Capus, boulanger, tenant compte de la baisse sensible qui vient de se produire sur les farines, a décidé de fournir le pain d'après le tarif ci-après :

Pain de ménage, 30 cent. le kilo ; de Paris, 40 cent. ; d'Aix, 45 cent.

Ce tarif est en vigueur à partir d'aujourd'hui.

Nous félicitons M. Capus de faire profiter la population de la baisse survenue dans le prix des farines, et nous espérons que tous nos boulangers ne tarderont pas à le suivre dans la même voie.

⁂

*Plus de précautions*

Il paraît que les ouvriers mineurs qui travaillent sur le prolongement du boulevard de Toga ne prennent pas toutes les précautions habituelles pour l'explosion des mines.

Un habitant de ce quartier nous fait savoir que l'on fait partir les mines sans placer des fagots sur l'orifice et sans prévenir par un signal quelconque. C'est ainsi que dimanche matin une fillette de 9 ans qui se trouvait avec sa mère dans sa chambre, située au premier étage, a été blessée assez gravement à la tête par un éclat de pierre.

L'entrepreneur fera bien de donner des instructions à ses ouvriers afin d'éviter le renouvellement de pareils accidents.

⁂

*Au Port*

Le vapeur anglais *Springhill*, capitaine Farrell, est parti à 1 heure de relevée, sur lest, pour le Maroc.

— Le yacht à voiles italien *Chilia*, capitaine et armateur Diomiro Benoti, est arrivé hier à 5 heures de relevée, venant de Capraja.

— Le vapeur anglais *Swan*, capitaine Oakley, est parti à 6 h. 30, après avoir embarqué 210 tonnes de marchandises diverses, à destination de Londres.

— Le vapeur anglais *Beignon*, capitaine Enod, est arrivé à 3 heures de relevée, chargé de houille, venant de Cardiff.

— Le brick-goëlette français *Marie-Clémentine*, capitaine Gherardi, est arrivé à midi, chargé de 131 tonnes de marchandises diverses, venant de Marseille.

— Le brick-goëlette français *Aliki*, capitaine Gavini, en relâche, a repris la mer dans la soirée d'hier, à destination de Marseille.

⁂

*Comité des Fêtes*

Les membres du Comité des Fêtes n'étant pas, hier soir, en nombre suffisant pour délibérer, une nouvelle réunion aura lieu lundi soir, 1er août, à 8 heures et demie, à l'Hôtel de Ville.

MM. les membres du Comité sont priés de ne pas manquer à cette réunion.

# Dépêches de Nuit

## Mérite agricole

Ont été nommés dans l'ordre du Mérite agricole,

*Au grade d'officier*

M. Delpit, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées à Bastia.

*Au grade de chevalier*

MM.

Le lieutenant-colonel Campi, commandant le 116e territorial, Ajaccio.

Colonna d'Arro, vice-président du conseil de préfecture de la Corse, à Ajaccio.

de Gaffory, président de Chambre à la cour d'appel de Bastia.

de Gentili, propriétaire à Calcatoggio.

Melgrani, agriculteur à Cuttoli-Corticchiato.

Salvini, propriétaire à Santa Reparata de Balagne.

## Légion d'Honneur

M. Ambrogi, consul de France à Para, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

## AUX ECOLES CONGRÉGANISTES de Beauvais

M. Desjardins, avocat général à la Cour de Cassation, avait accepté la présidence de la distribution des prix aux élèves des écoles congréganistes de Beauvais.

Le garde des sceaux vient d'inviter ce magistrat à ne pas présider cette cérémonie.

## M. Félix Faure au Hâvre

Le président de la République, Mme et Mlle Faure sont partis ce matin pour Le Hâvre.

Sur le quai de la gare se trouvaient le président du conseil, les ministres de la guerre et des affaires étrangères, le préfet de police, le directeur général et le haut personnel de la Compagnie.

En passant à Rouen, le président de la République a été salué par le général Langlois, le préfet de la Seine-Inférieure, le maire, etc.

Le train présidentiel a trouvé la gare du Hâvre entièrement pavoisée, et bondée de monde.

La population a fait à M. Félix Faure et à sa famille une manifestation des plus enthousiastes.

## Affaire Picquart-Esterhazy

Le commandant Esterhazy a été entendu par M. Bertulus.

M. Fabre a fait appeler M. Ducassé, chez qui ont été opérées tout récemment des perquisitions.

## La Guerre HISPANO-AMERICAINE

### La garnison de Guantanamo

Un télégramme de Santiago confirme la nouvelle que la garnison espagnole de Guantanamo a déposé les armes.

### AVIS DE DÉCÈS

M. L. Sari, inspecteur des contributions directes de la Drôme, à Valence, Mme Joséphine Sari, née Bonavita-Gaudin, M. Emile Sari, étudiant en médecine, Mlle Julie Sari, Mme veuve Emilie Mariotti, née Gaudin, Mme veuve Alexandre Gaudin, née Benedetti, d'Ubaldo, M. Auguste Gaudin, notaire honoraire, Mme veuve Albert Gaudin, née Bartolomei, et ses enfants, M. Auguste Gaudin, maire de la ville de Bastia, conseiller général,

La famille Donati, d'Ajaccio,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Mlle

**Eugénie-Julie-Annette Sari**

leur fille, sœur, petite-nièce, nièce et cousine, décédée à Bastia le 26 juillet, dans sa 18e année.

Les obsèques auront lieu à Bastia, demain jeudi, 28 juillet, à 10 heures du matin.

On se réunira, Boulevard Paoli, n. 24.

### AVIS DE MESSE

Toutes les messes célébrées ce matin en l'église Sainte-Marie seront dites pour le repos de l'âme de

**M. Sébastien Ghigliermini**

La famille assistera à la messe de 10 heures à l'Oratoire Sainte-Croix.

### AVIS DE MESSE

La Congrégation du Sacré-Cœur de Marie à Saint Jean-Baptiste fera célébrer jeudi matin, 28 juillet, à 9 heures, un service funèbre pour le repos de l'âme du très regretté

**Abbé Cinquini**

*Directeur de la dite Congrégation*

Les Dames de la Congrégation sont priées d'assister à cette cérémonie.

**VELOUTINE** Poudre de Riz Spéciale
Préparée au Bismuth.
Hygiénique, Adhérente, Invisible.
**CH. FAY**, Inventeur, 9, Rue de la Paix, Paris.

## BOURSE DE PARIS

| | 25 Juillet. | 26 juillet |
|---|---|---|
| Rente 3 p. 0/0 ancien. | 103.07 | 103.10 |
| — 3 p. 0/0 amortis. | 101.60 | 101.65 |
| — 3 1/2 0/0. | 106.90 | 106.90 |

## ÉTAT CIVIL

Mariages. — Néant.
Naissances.
Cinsi Laure-Marie. — Natali Anne-Félicité.
Décès. — Néant.

## A CÉDER

Magasin de Produits Alimentaires et Parfumerie.

Hyacinthe Vincenti, Boulevard du Palais, 9, Bastia.

Demandez dans tous les Cafés
**BOCK-ORBEC**
**Se méfier des Contrefaçons**

## OREZZA-LES-EAUX

**Piedicroce**

**Hôtel Filippi**

Cuisine très soignée — Service irréprochable. — Service de voitures.

## Achat de Cocons

M. Henri Barsanti, négociant au Nouveau Port, à Bastia, prévient les éducateurs qu'il achète les cocons pour la filature au prix de 1.50 à 2.50 suivant la qualité, et les cocons vides de 3.50 à 4.00.

## A LOUER

un demi étage rue Abbatucci, au dessus du Cercle de la Méditerranée.

S'adresser au bureau du journal.

## OREZZA-LES-EAUX

*Hôtel de la Paix*
Veuve PIETRI, propriétaire
*Ouverture le 1er juillet*
**Hôtel de 1er ordre**

## En vente chez M. Mattei Dominique aîné

Place Saint-Nicolas, 13

Café Geylan roulé extra, 1 fr. 70,
— Moka d'Aden, 1 fr. 60,
— Porto-Ricco, 1 fr. 35,
— Santos supérieur, 0,85 à 1 fr. le demi kilo, à l'entrepôt.

Gruau A, extra supérieur, V. et E. Coty 44 fr. la balle de 122 k. 5.

Cos B, extra supérieur, F. Pinatel, 43 fr. la balle de 122 k. 5.

## Service des Dépêches de Folelli à Orezza Stazzona, Piedicroce et Granajola

Les frères VILLA ont l'honneur d'informer MM. les voyageurs, qui doivent se rendre à Orezza, que la voiture-poste part tous les jours de Folelli, à l'arrivée du train de dix heures.

On pourra retenir d'avance les places à l'Hôtel des Voyageurs, chez M. Henri Bartoli, 11, Avenue Carnot, Bastia.

Des calèches seront à la disposition de MM. les voyageurs, qui en feront la demande, au moins deux jours à l'avance, aux gares de Ponte-Leccia et de Folelli.

Adresse télégraphique : Villa frères, Piedicroce.

Il sera également mis à la disposition des buveurs, des tramways qui feront régulièrement le service de la source à Stazzona.

## AVIS

M. I. VENTURINI vient d'établir boulevard Paoli, 14-16, un dépôt des produits agricoles provenant de ses récoltes.

Les personnes désireuses d'avoir de l'huile d'olive absolument pure, du bon vin rouge de l'année et des vins blanc et rouge de la récolte 1895, n'auront qu'à s'adresser à la gérante.

## Avis intéressant

La maison **F. Pasquinelli**, boulevard Paoli, nº 22, Bastia, met en vente une grande partie d'Alcools : Rhums, Cognacs, Absinthes, Eau de Vie Corse, ainsi qu'une grande partie de Liqueurs assorties à des prix exceptionnels.

## *A louer présentement*

1. Le 2me étage de la Villa Mattei située en face l'ancienne usine de Toga, tout à fait à proximité de la plage.

2. Maison de campagne avec jardin et dépendances, sise au lieu dit *Forcone*, à côté de l'ancienne usine de Toga.

3. Le 3me étage de la maison Fantauzzi, sise place Saint-Nicolas, 15, côté sud-est, composé de 12 pièces, donnant sur la place et rue Sampiero.

4. A partir du 1er septembre prochain, le 1er étage dépendant de la même maison, côté nord-ouest, composé de 10 pièces, donnant sur le Bd Paoli.

S'adresser à la Maison L.-N. MATTEI et Cie, 15, place Saint-Nicolas.

## MODES

### Mme GUAITELLA

*8, Rue de l'Opéra, au 3me, Bastia*

A l'honneur d'informer les dames de Bastia et de l'intérieur qu'elle vient d'arriver du continent avec un beau choix de Nouveautés et Chapeaux garnis pour la saison d'été à des prix avantageux de bon marché.

Canotier richement garni à 4 fr. 50.
Capote crêpe, à partir de 3 fr.

## 500,000 CIGARES HAVANE

**M. Simon Damiani** a l'honneur d'informer messieurs les gourmets de bons cigares qu'ayant fait une excellente affaire en cigares de La Havane il veut absolument en faire profiter ses clients. Il mettra par conséquent en vente tous les cigares actuellement en stock de 0,10 et 0,15 **à 0,05 pièce**, et vendra jusqu'à épuisement, les excellents cigares Havane dont il est question et qui valent au moins de 0,30 à 0,50 **à 0,10 et 0,15 pièce** avec réduction par boîtes. Pour s'en convaincre on aura d'ailleurs qu'à faire une visite dans ses magasins du Coin de la rue Miot et Napoléon et dans sa Succursale de la Place Saint-Nicolas.

On fumera en un mot, jusqu'à épuisement du lot seulement, bien entendu **des purs Havanes** au prix des cigares ordinaires.

La réduction par boite sera de 1,50 à 2 fr. maximum.

## AVIS

### La Maison Pernod Fils

**de Pontarlier (Doubs)**

pour mieux desservir sa nombreuse clientèle vient d'établir deux dépôts en Corse.

Un à Bastia qui desservira les arrondissements de Bastia, Corte et Calvi.

Un à Ajaccio pour les arrondissements de Sartene et d'Ajaccio.

La direction de ces deux dépôts est confiée à MM. L. N. Mattei et Cie.

Pour Ajaccio : 1, Avenue du Premier Consul.

Pour Bastia : 15, Place St-Nicolas.

N. B. — La marchandise sera facturée directement par la Maison Pernod Fils et le client n'aura à payer aux dépositaires que le montant des frais de transport et des droits de douane.

La Maison fait une remise qui varie de 1 à 5 0/0 suivant la quantité que le client prendra dans l'année. Cette quantité ne doit pas être inférieure à mille litres.

Un très grand nombre de personnes ont rétabli leur santé et la conservent par l'usage des
**PILULES DÉPURATIVES**
du docteur **GOLVIN** [illegible]
*Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifiant le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vieux Rhumes, Fraîcheurs, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Maux de Reins, Perte d'appétit, Echauffement, Faiblesse, Anémie, Mauvais Estomac, Intestins paresseux.*
3 fr. la boite avec le GUIDE DE LA SANTÉ dans toutes les pharmacies [illegible]
*M. Prud'homme*, [illegible]
[illegible] rue Saint-Denis, [illegible]
PARIS

## L'URBAINE

***M. Simon Damiani**, Agent général de la Compagnie d'assurances sur la vie **L'URBAINE**, a l'honneur d'informer les assurés de la Compagnie qu'ils pourront se présenter en son bureau à partir de ce jour, pour y toucher le montant de leurs répartitions de l'exercice 1897.*

*Angle des rues Miot et Napoléon.*

**L'ANÉMIE l'AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRAL**
les Affections Chlorotiques, Surmenage, Digestions lentes, sont guéris par
**l'ÉLIXIR du Dr BÉJOTTES**
D'une efficacité rapide et incontestable, il agit sans la moindre agitation dans l'organisme. Après l'emploi du *premier flacon*, on se sent peu à peu revivre sous les effets de ce puissant cordial qui produit un retour immédiat à la santé.
PRIX DU FLACON : 3f 50.
Dépôt Général : PHARMACIE DES GRANDS HOMMES
Place des Grands-Hommes, Bordeaux
ET DANS TOUTES LES PHARMACIES DE FRANCE ET L'ÉTRANGER.

Dépôt à Bastia, chez M. TEILLIET, pharmacien

PHARMACIE
Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
132 et 134
Rue Lafayette.
Expéditions en Province.
CATALOGUE FRANCO (100 pages).
Téléphone — USINE à St-DENIS
Dépôt Général du FER GAFFARD

## Voulez-vous de la bonne bière ?

**à la Brasserie Gasparini**
Place Saint-Nicolas

*Vente en gros et en détail*

## A VENDRE

deux magasins rue Miot, 8.

Conditions très avantageuses.

Un appartement composé de neuf pièces, un corridor et grenier, au 4e étage, rue de l'Opéra, 27.

S'adresser à M. Bartoli, notaire à Bastia.

Le meilleur des Cigare à 10 c. est sans contredit le
***CIGARE MATTEI***
Le demander dans tous les débits de tabacs.

*L'un des rédacteurs gérant,*
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

## TRAITEMENT DES MALADIES DES VINS

Tourne Graisse, Piqure, Acide sur aigre doux, Amertume, Goût, de terroir, Pousse, Vins mildiousés, Fermentations permanentes. Mauvais goûts, etc. Vinifiation, Conservation et Bonification par procédés spéciaux. Arôme, Sève de différents crûs pour Vins rouges et blancs de France et Etrangers, pour Vins de liqueurs de Apéritifs Essence de Fine Champagne, Extraits concentrés véritables vieillisseurs. Dosage pour Vermouth de France et de Turin et des Liqueurs blanche, jaune et verte. Produits vinicoles, Couleurs végétales, Fournitures de chais.

Laboratoire de Bactériologie et d'Œnologie. **F. Magnan**, *Chimiste, Distillateur-Industriel, Inventeur du Vin Bonificateur*, Rue des Ramparts-d'Ainay, 40, Lyon (Rhône.)

## Demandez à la Pharmacie Teilliet

**BASTIA**

Le **Vin Breland**, précieux tonique et fortifiant contre toutes les affections de l'estomac. Prix : 5 francs.

La **Terpine-Breland** guérissant radicalement rhumes, bronchites, catarrhes, asthmes, essoufflements. Prix : 5 francs.

L'**Anticor-Breland**, seul remède enlevant le germe des cors aux pieds est vendu 1 fr. 25 chez Mme Vve VACHER Ch., Boulevard Paoli, 14, a Bastia, fabrique BARLAND, Lyon.

Demandez partout la CEDRATINE de la Maison L.-N MATTEI et Cie. Liqueur apéritive, digestive, dont l'usage journalier et modéré facilite toutes les fonctions de l'organisme

## OUVRAGES RARES SUR LA CORSE

On désire céder les ouvrages suivants :

Filippini. — Revu par Gregorj. 5 v. in 8º.

Barral. — Mémoires sur l'Histoire Naturelle de la Corse, Londres, 1783.

Codet. — Mémoire sur les jaspes et autres pierres précieuses de la Corse.

Domra Carlo. — Essais sur les traces des caractères modernes de la Corse, Paris.

Renucci. — Nouvelles, trad. française de Filippi, Paris, 1841.

Germanes. — Histoire des Révolutions de la Corse. Le 3e vol. contient la liste des nobles corses, 1771.

Gregorj. — Statieti civili et criminali di Corsica.

Pompei. — Etat actuel de la Corse.

Tommaseo. — Lettres de P. Paoli.

Soprani Raffaello. — Li Scultori della Liguria e particolamente della marittima e della Corsica, très rare, Genova, 1667.

Merello. — Delle guerre dei francesi in Corsica, rare, Genova, 1607.

Salvatore Vitale. — Santuario di Corsica, 1639.

Plusieurs brochures rares et curieuses.

Contre la **CONSTIPATION**
et ses conséquences, [illegible]
**PURGATIFS, DÉPURATIFS, ANTISEPTIQUES**
EXIGER les VÉRITABLES avec l'Étiquette [illegible] DOCTEUR FRANCK
[illegible] la 1/2 Boîte (50 grains); [illegible] la Boîte (105 grains).
[illegible] — DANS TOUTES LES PHARMACIES.

GRAINS de Santé du docteur FRANCK

## MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

## PRODUITS RECOMMANDÉS :

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour.
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « véry selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

## PHARMACIE DANÉ

**Pharmacien de l'Hôpital Civil**
**Chef du Laboratoire de Bactériologie**

***Coin de Rue Saint-Roch et Boulevard Paoli***

FOURNISSEUR de l'Assistance médicale gratuite, des établissements de bienfaisance et des sociétés de secours mutuels.
*Laboratoire spécial d'Analyses* chimiques et de recherches microscopiques.
Dépôt d'*Eaux Minérales*. — *Sérums et Vaccins.*
Fournitures pour la photographie.
*Pansements antiseptiques. Bandages.* Appareils et instruments de chirurgie.
*Conditions spéciales pour le gros. — Service de nuit*

---

00311

23e ANNEE — JEUDI 28 JUILLET 1898 — 176

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judic 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, rue Fontaine, à Paris
ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE... un an, 20 fr. 6 mois, 10 »
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus
*On ne répond pas des manuscrits déposés.*

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

## *LE GALENDRIER*

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Nazaire.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 4 h. 18 m. — Coucher, 6 h. 57 m.
LUNE : Premier quartier, le 26 — Pleine, le 1er.
FÊTE DE DEMAIN : Sainte Marthe.

*27 JUILLET*

# LA COUR DES COMPTES

On annonce la publication prochaine d'un important document qui sera adressé par la Cour des comptes à la Chambre des députés. Il paraît que l'emploi des fonds publics ne s'opère pas avec toute la régularité et toute la clarté désirables. Gardienne vigilante du maniement de la fortune de l'Etat, la Cour des comptes se proposerait de signaler les abus qu'elle considère comme inconciliables avec une administration financière régulière. On dit qu'elle contesterait aux ministres le droit de faire certaines largesses, et exigerait une refonte des budgets coloniaux qui sont, assure-t-on, de véritables bouteilles à l'encre. D'autres questions importantes font aussi l'objet de l'examen de la Cour des comptes.

Nous ne saurions être trop reconnaissants au grand tribunal chargé de veiller sur l'exacte distribution des deniers publics de la conscience qu'il apporte dans l'exercice de ses hautes fonctions. Les contribuables fléchissent sous le poids des impôts ; tout est matière à perception, et quand un objet quelconque est frappé d'un droit, le droit est doublé au bout d'une certaine période de temps plus ou moins courte. On ne sait où les divers ministères qui se succèdent et se ressemblent s'arrêteront dans cette marche folle vers des budgets toujours grossissants. On a tellement répété que la France était riche qu'on en est arrivé à la considérer comme inépuisable. Or, nous touchons au moment où notre escarcelle sera absolument nettoyée, et alors, que nos gouvernants de toute nuance y prennent garde, le contribuable montrera les dents.

Quoi qu'il en soit de cette éventualité qui pourrait amener de redoutables complications, il est certain que rien n'est sacré comme cet argent que le paysan réunit à force de labeurs, que le commerçant toujours tourmenté par une crise qui se prolonge, se procure à grand'peine, que quiconque travaille en un mot fournit pour assurer la marche de cette énorme machine qui s'appelle l'Etat. Le contribuable a le droit d'exiger que les fonds qu'il alimente sans cesse ne soient pas gaspillés et qu'une sévère vigilance préside à leur emploi. Or, sans aller jusqu'à crier au Panama, il est certain que, pour employer une expression courante, il y a du coulage ; il est certain que des économies sont possibles ; il est certain que diverses dépenses sont superflues, alors que la situation exige que nous nous en tenions au strict nécessaire.

Nous sommes de ceux qui pensent que l'avenir est aux colonies, et que nous devons tout faire pour en assurer le développement dans un délai aussi rapproché que possible. Toujours faut-il que les crédits que l'on affecte à mettre en valeur notre vaste empire colonial, reçoivent un emploi judicieux et certain. Et la Cour des comptes a mille fois raison de se plaindre de ce qu'avec le système actuel de comptabilité, il ne lui soit pas permis de suivre et de contrôler les dépenses.

Nous pensons que l'énergique intervention de la Cour des comptes aura les plus heureux effets. Elle marque, peut être, pour l'administration de nos finances, le commencement d'une ère nouvelle, et si elle devait aboutir à arrêter le chiffre toujours croissant des impôts, la Cour des comptes aurait rendu à la France un service immense.

## Le Chemin d'Agliani

On nous prie d'appeler l'attention de la municipalité, sur l'état déplorable dans lequel se trouve l'ancienne route de Saint-Florent, qui, partant du cimetière, dessert les territoires d'Agliani, Paese Novo, etc.

Depuis quelques années, ce chemin est devenu tout à fait impraticable. On y a bien vu dernièrement deux cantonniers municipaux ; mais ces infatigables piocheurs, après avoir jeté quelques pelletées de terre sur la chaussée aride, trouvant sans doute le soleil trop brûlant dans ces parages, se sont retirés vers d'autres chemins plus ombragés.

Les nombreux cultivateurs et propriétaires qui empruntent cette voie nous font remarquer avec justesse, qu'étant contribuables et électeurs tout comme les autres, ils auraient droit, eux aussi, à une certaine part dans les crédits que l'on vote annuellement pour les chemins communaux et dont on est si prodigue pour d'autres routes dont le besoin de réparation ne se fait pas toujours sentir.

# Les Elections-Départementales

## Olmeto

M. Galloni d'Istria, avocat au barreau d'Ajaccio, adresse la lettre suivante à MM. Baptiste Paoli, d'Olmeto ; Bernardin Carabelli, de Fozzano ; Agostini, d'Arbellara ; Begliomini, maire de Propriano, candidats aux élections pour le Conseil général dans le canton d'Olmeto.

*Ajaccio, le 22 juillet 1898.*

Mes chers amis,

Je viens d'apprendre que vous étant réunis ces jours derniers, à Propriano, vous aviez décidé de m'offrir la candidature au conseil général dans notre canton, pourvu que M. le docteur Peretti, également candidat, voulût bien se désister aussi en ma faveur.

Je sais de même que M. le docteur Peretti, après avoir consulté quelques-uns de ses partisans, vous a déclaré qu'il ne pouvait se retirer, et que, sur cette déclaration, vous vous êtes déterminés à continuer la lutte.

Je tiens à vous exprimer ici mes sentiments.

En essayant d'opérer l'union des partis autour de mon nom, sans que j'eusse posé ma candidature, vous m'avez donné un très précieux témoignage d'estime et d'amitié auquel m'interdisait de m'attendre la connaissance que j'ai de vos mérites, et des sacrifices que vous avez déjà faits. Profondément touché, je vous remercie. Ce dont je m'enorgueillis, surtout, c'est que vous m'ayez jugé, comme vous, un bon citoyen, entièrement dévoué aux intérêts de notre cher canton d'Olmeto, et capable de consacrer, au sein de l'Assemblée départementale, toutes mes forces à les soutenir.

M'étant toujours tenu à l'écart dans cette période électorale, n'ayant sollicité aucun suffrage, mon ambition personnelle n'est pas en jeu. Je ne regrette donc, dans le refus de l'honorable docteur Peretti, à qui m'unissent d'ailleurs les relations les plus cordiales, que l'entrave apportée à l'œuvre de conciliation dont vous avez tenté l'accomplissement. Votre commun accord, en effet, aurait contribué à la réalisation des vœux que, dans sa profession de foi, notre député le comte Pozzo di Borgo exprimait pour la prospérité de l'arrondissement de Sartène.

Néanmoins, quel que soit l'élu du 31 juillet prochain, je suis comme vous convaincu qu'il remplira dignement son mandat, en patriote soucieux de justifier la confiance de ses électeurs.

Cordialement à vous.

ANTOINE GALLONI D'ISTRIA.

⁂

## Prunelli de Fiumorbo

M. Marius Pieri adresse aux électeurs du canton de Prunelli-di-Fiumorbo la circulaire suivante :

Mes chers compatriotes,

*Je cède aux flatteuses instances des républicains du Fiumorbo, et j'accepte d'être le porte-drapeau du parti dans les élections départementales.*

Né et grandi au milieu de vous, je n'ai pas besoin de vous faire des déclarations de principes.

Vous savez que, depuis que j'ai l'âge de raison, je n'ai vécu que pour la République ; et depuis que je peux tenir une plume, je l'ai mise sans réserve au service des idées de liberté et de progrès, contre tous les oppresseurs, les accapareurs et syndicataires politiques.

De notre riche et pittoresque canton, que vous dirai-je ? C'est un des joyaux de la Corse, — et c'est un des plus déshérités.

Pourquoi ? Vous le savez comme moi.

---

86. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

# LA BELLE LIMONADIÈRE

par PAUL MAHALIN

DEUXIÈME PARTIE

**La Route de l'Echafaud**

## VI

PAPIERS PUBLICS

(Suite)

« Or, une chose digne de remarque, c'est que l'ex-intendant a l'air de partager sur le résultat de son procès l'avis de la magistrature et du public. Il nous revient de bonne source qu'il se regarde comme condamné par anticipation, et qu'il prend ses arrangements en vue d'un dénoûment terrible, qu'il tient pour inévitable. C'est ainsi qu'il a fait demander un notaire pour libeller ses dernières volontés. Cet officier ministériel s'étant rendu à son appel, le prisonnier lui a dicté différentes dispositions en faveur de la demoiselle Hélène, dans lesquelles il n'a pas craint de comprendre les legs à lui faits par sa maîtresse. Sur l'observation du tabellion, que ces legs seraient probablement attaqués en nullité par les héritiers de la dame Mazerolles, et que ceux-ci, — s'étant portés partie civile, — obtiendraient certainement, s'il était convaincu d'avoir frappé leur mère, qu'il fût déclaré indigne et déchu des dons que lui avait octroyés sa victime :

« — Bon, répondit-il en souriant, l'erreur des juges n'aura qu'un temps. Mon innocence sera reconnue, un jour ou l'autre, après mon exécution, et je crois les fils de ma bienfaitrice trop honnêtes et trop consciencieux pour faire tort à ma pauvre enfant de ce que j'aurai mérité, et par ma vie et par ma mort.

« En vérité, cet homme est un autre Tartufe ou un nouveau Lesurque ! »

Enfin, vers le milieu d'avril, le grave *Moniteur* insérait cette note :

« L'affaire dite de la *rue des Magons* viendra, décidément, devant la cour d'assises de la Seine, dans la première session de mai, présidée par M. de Monmerqué. M. de Bréé, substitut de M. le procureur général, soutiendra l'accusation. Me Barthe a été désigné d'office pour défendre l'intendant Lebrun.

« La notoriété de ces noms prouve l'importance de la cause. »

La session indiquée débuta le 2 mai.

Le 4, le procès Jacques Lebrun commença.

## VII

COUR D'ASSISES DE LA SEINE

*Nous extrayons ce qu'on va lire du compte rendu publié in-extenso par le Moniteur du 4 mai et jours suivants :*

« On ne se souvient pas d'avoir vu pareille affluence au Palais. Dès l'aube, plus de cent personnes, — parmi lesquelles on comptait une soixantaine d'avocats qui n'avaient pu obtenir de cartes d'entrée, — se pressaient dans la galerie qui conduit à la cour d'assises. A neuf heures, cette foule se prolongeait jusqu'à la salle des Pas Perdus : un fort piquet avait peine à la contenir.

« A neuf heures et demie, l'accès intérieur du prétoire est permis aux seuls privilégiés munis d'assignations ou de billets délivrés par M. le président. Plus de quatre mille demandes de ce précieux laissez-passer ont été, assure-t-on, adressées à ce magistrat. La diplomatie, la Chambre des pairs, la Chambre des députés, la noblesse, la finance, la robe, la littérature ont à l'envi sollicité cette faveur. Il y a eu nombre d'intrigues et d'influences mises en jeu ; beaucoup de requêtes formées, peu d'exaucées ; partant, masse de mécontents.

« On étouffe dans la salle littéralement bondée ; on s'écrase dans les couloirs, et les escaliers qui aboutissent au palier, qu'occupe une garde assez considérable, sont obstrués par les retardataires et par un flot de populaire qui augmente et bourdonne sans cesse. Dans l'enceinte qui borde le bureau de la cour, plusieurs banquettes ont été réservées aux individualités les plus marquantes du barreau.

« Les tribunes regorgent de dames en fraîches toilettes de printemps : on dirait d'une guirlande de fleurs, de gaze, de bijoux et de rubans. Là, on se croirait au Théâtre-Français un de ces soirs où Talma et Mlle Mars interprètent *l'École des Vieillards* : on babille à qui mieux mieux, on joue de la prunelle, du binocle et de l'éventail ; on se passe des flacons de sel, des petits gâteaux, des quartiers de fruits glacés et des sacs de bonbons.

« A dix heures moins un quart, les deux fils de la victime viennent s'asseoir au banc de la *partie civile*. Me Berville, leur conseil, les accompagne. Une rumeur sympathique accueille leur entrée. Le capitaine Alexandre Mazerolles est en grand uniforme, avec le crêpe au bras et à l'épée. Son frère cadet, Charles, l'avoué, est complètement vêtu de noir. Le premier a la mine et l'abord militaire, brusque et franc. Le second est doué d'une physionomie douce et mélancolique. Il porte des lunettes à verres bleus et à monture d'écaille, et tient un mouchoir à la main.

« A dix heures précises un huissier annonce : La Cour.

Mais les dernières élections ont proclamé le réveil de la fierté et de l'indépendance corses, dans le Fiumorbo, comme dans tout le département, et dorénavant la face du pays doit changer.

Si vous me faites l'honneur de m'envoyer au Conseil général, je mettrai tout mon zèle, toute mon intelligence et mon affection patriotique à faire aboutir vos légitimes revendications.

Etant en relations avec nos représentants de tout ordre, et soutenu par les sympathies de nos députés, j'ose espérer que j'obtiendrai pour notre canton des faveurs d'autant plus appréciables qu'il en a été plus longtemps privé.

Vive la République ! Vive le Fiumorbo !

MARIUS PIERI,
*Docteur ès lettres.*

⁂

### Zicavo

M. Jean-Antoine Peretti adresse aux électeurs du canton de Zicavo la circulaire suivante :

Mes chers concitoyens,

Le 31 juillet courant, vous êtes appelés à élire votre représentant au Conseil général.

Vous m'avez choisi librement et à l'unanimité pour votre candidat, dans la réunion publique tenue à Cozzano le 17 de ce mois, et si je suis votre élu, je ne négligerai rien de ce qui vous intéresse pourvu qu'on fasse droit à vos légitimes et vieilles revendications.

Vous me dispenserez, j'espère, de vous tracer ma ligne de conduite politique, qui est celle de ma famille : vous connaissez son passé que je m'efforcerai de continuer en marchant la main dans la main avec les vrais républicains du canton pour soutenir la bonne cause et maintenir la discipline qui a fait toujours notre force ; et c'est à ce seul titre que je me présente à vos libres suffrages.

Je n'ai pas besoin de vous développer un programme en cette circonstance, car c'est chose inutile d'être large en promesses, suivant la coutume traditionnelle. A l'œuvre vous pourrez me juger. Dans ma résidence à Paris, j'ai toujours travaillé à côté de mes amis les progressistes.

Né parmi vous, élevé dans vos mœurs, éprouvant les mêmes besoins, je connais très bien la situation de nos communes, leur industrie, leur commerce, en un mot, leur manque de développement...

Il nous manque des voies de communications devant relier nos communes, des embranchements de routes forestières destinées à exploiter un immense réseau de forêts, et surtout nous pensons à l'oubli dans lequel on a laissé ce chemin N° 8 de *Soline*, auquel j'attacherai un vif intérêt, car c'est le bras droit de notre exploitation. Presque toutes nos communes souffrent de la privation du libre parcours, de la vaine pâture, elles sont écrasées par la rigidité de la loi forestière.

Nous pouvons le dire hautement, Messieurs, le canton de Zicavo aurait pu être beau et florissant, prospère, si on avait voulu, car on aurait beaucoup pu faire pour nous mettre à la hauteur de nos besoins ; mais il semble être condamné à rester dans l'oubli perpétuel, malgré tout le dévouement apporté à la bonne cause par l'expression du suffrage.

Eh bien, mes amis, nous sentons le besoin commun de nous relever, et nous entendons que notre canton ne soit pas moins favorisé que d'autres qui ne se consacrent pas davantage aux intérêts et à la prospérité de la République, nous croyons avoir droit aux mêmes privilèges.

Unis à l'urne, dans un même sentiment, nous pourrons réaliser nos projets, avec l'aide d'une administration bienveillante qui daignera tourner les yeux vers nous.

Vive la République !
Vive le canton de Zicavo !

JEAN ANTOINE PERETTI,
*Maire de Zicavo.*

⁂

### Calenzana

Jusqu'ici il n'y a jamais eu plus de deux candidats au conseil d'arrondissement. La prochaine élection nous fournira l'occasion d'assister à une lutte sérieuse. Il y a déjà quatre candidatures et si l'accord ne se fait pas on se trouvera en présence d'une troisième liste émanant du Filosorma.

⁂

### Nonza

Les notables du canton de Nonza sans distinction de parti, ont offert la candidature aux prochaines élections du conseil d'arrondissement, à M. le docteur Santelli, fils de l'honorable juge de paix.

M. Santelli n'aura pas de concurrent.

⁂

### Valle d'Alesani

On nous annonce que notre sympathique collaborateur M. Pascal de Gherardi pose sa candidature pour les élections au conseil d'arrondissement dans le canton de Valle d'Alesani.

Publiciste d'avenir et doué d'une intelligence supérieure M. de Gherardi s'attachera de grand cœur aux intérêts de son arrondissement.

⁂

### Arrêté

*Concernant les élections du Conseil général*

Nous Préfet de la Corse, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique,

Vu notre arrêté en date du 13 juillet 1898, portant convocation des électeurs pour le 31 du même mois à l'effet de procéder au renouvellement de la 1re série sortante du Conseil général et des Conseils d'arrondissement :

Vu le décret du 2 février 1852,

Sur la proposition de M. le Sous Préfet de Bastia,

Arrêtons :

Art. 1er — La Ville de Bastia est divisée, en vue des dites élections, en deux bureaux de vote établis :

Le 1er à Bastia (Terranova) dans la salle du Tribunal de Commerce et comprendra tous les électeurs de Bastia (Terranova).

Le 2e à Bastia (Terravecchia) dans la salle du Tribunal Civil et comprendra tous les électeurs de Bastia (Terravecchia) et du hameau de Cardo.

Art. 2. — M. le Sous-Préfet de Bastia est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Ajaccio, le 25 juillet 1898.

⁂

### *Avis aux électeurs*

Le Maire de la ville de Bastia a l'honneur de prévenir MM. les électeurs des cantons de Terra-Nova et Terra-Vecchia que la remise des cartes électorales sera faite à la Mairie (salle du Conseil municipal) à partir d'aujourd'hui mercredi, de 8 à 11 heures du matin et de 2 à 5 heures du soir.

Bastia, le 27 juillet 1898.

## NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Candiotti Barthélemy a été nommé juge de paix du canton de Cadenet, Vaucluse.

— M. Muglioni, conseiller de préfecture de la Lozère, est nommé conseiller de préfecture de Belfort.

— M. Giustiniani, sous-lieutenant de réserve, est nommé lieutenant de réserve au régiment d'infanterie d'Ancenis.

— M. Castelli, sous-officier de l'armée, est nommé commis des douanes à Cerbère.

## *Bulletin financier*

Paris, le 22 Juillet 1898.

L'Extérieure remontant sur la nouvelle de la formation d'un ministère qui négocierait directement la paix, le Marché se bonifie. Le 3 0/0 fait 101 20, le 3 1/2 0/0, 107.

Parmi les établissements financiers le Crédit Foncier s'inscrit à 707 avec des demandes toujours actives sur ses obligations qui outre un intérêt sensiblement égal à celui des meilleures valeurs offrent l'avantage de chances de lots nombreux et importants : Le Comptoir National d'Escompte s'avance à 611 ; le Crédit Lyonnais à 879 ; la Société Générale à 541. La Banque Spéciale des Valeurs industrielles à 186.

C'est le 1er août que sera payable l'acompte de dividende de 10 fr. de la Banque Nationale de la République Sud-Africaine.

On cote toujours 404 les Villes de Paris 1886.

Grande stabilité de l'action des grandes Ardoisières Angevines à 140, et de l'act ou Olbet à 142 ; de l'obligation 5 0/0 de la Cie Austro-Belge de Pétrole à 501 et de l'obligation 4 0/0 de la Cie Générale d'Immeubles à 475.

Les grandes Brasseries et Malterie de Vittel Albert et Rennepont réunies en société anonyme grâce à l'exploitation commune réaliseront de sérieuses économies sur les frais généraux qui deviendront encore proportionnellement moins lourds à mesure que la production augmentera par suite du concours de capitaux nouveaux. La Société pouvant par suite lutter avec avantage contre la concurrence étrangère donnera bientôt un dividende très supérieur à celui de 9.28 par action de 100 fr. calculé sur les bénéfices actuels.

Chemins de Fer Français très recherchés.

### *Avis aux contribuables*

Les contribuables sont prévenus que M. le contrôleur des contributions directes sera à la mairie du 1er au 15 août pour effectuer les mutations.

### J'accuse toujours

Oui, j'accuse Vaissier d'avoir pris à la rose,
Au lilas, au jasmin, à l'œillet, au sureau,
Leurs plus fines senteurs, qu'il combine et qu'il
Pour former le parfum des savons du *Congo* [dose

*L. Vain, au grand parfumeur français.*

## *MUSIQUE MILITAIRE*

PLACE SAINT-NICOLAS

*Programme du 23 Juillet, à 8 h. 1/2*

| | | |
|---|---|---|
| 1. | Le Chasseur, (pas redoublé), | Marlo. |
| 2. | Les Erynnies, (fantaisie), | Massenet. |
| 3. | Macbeth, (fantaisie), | Verdi. |
| 4. | La Valkyrie, | Wagner. |
| 5. | Bouquet de Valses, | Boue. |

*Le Chef de Musique*, MOULINES.

### Vélocipédie

Ainsi que nous l'avons dit la grande attraction sportive du moment est le Grand Prix cycliste de Paris. Les grands coureurs vont s'y rencontrer à l'exception toutefois de Deschamps qui à la suite de discussion avec Morin dans le match de Roubaix se retire de la piste provisoirement, espérons-le.

⁂

Un cycliste lyonnais plein de franchise a dit ceci : Inutile de se creuser la tête pour l'achat d'une bicyclette. Prenez une Clément à 275 fr. et vous m'en direz des nouvelles ! Il a parfaitement raison. Voyez d'ailleurs la Clément chez Mme veuve Ferretti, Bastia.

⁂

A en croire toutes les réclames faites sur les pneus tous sont extraordinaires. Il y en a un qui a fait ses preuves plus que tous les autres : C'est le Dunlop. Prenez-le.

## Cour d'Assises

Audience du 27 Juillet

*Présidence de M.* DURAZZO

### Meurtre

Le nommé Gagliardi Ange âgé de 50 ans, charron né à Aulla (Italie) demeurant à Sainte-Lucie de Tallano a été renvoyé devant la Cour d'Assises pour y être jugé sur le crime de meurtre qui lui est imputé et dont il se serait rendu coupable dans les circonstances suivantes :

Gagliardi Ange, sujet italien, établi comme charron à Sainte-Lucie de Tallano depuis 4 ans, avait décidé en dernier lieu d'aller habiter Propriano. Il fit part de son projet à son ami Bacciochi Michel, et le dimanche 5 juin 1898, tous les deux passaient la soirée à boire et à danser dans la buvette de Luc Mondoloni. Cependant Bacciochi aurait voulu que Gagliardi, avant son départ, lui céda un canapé, et comme à un moment donné Gagliardi lui avait demandé cinq francs, Bacciochi avait considéré la remise de cette somme comme un acompte sur le prix du canapé. Mais telle n'avait pas été la pensée de Gagliardi ; aussi lorsque en quittant la buvette de Mondoloni, Bacciochi manifesta l'intention d'aller prendre livraison du canapé, Gagliardi s'y refusa-t-il. Une discussion s'éleva alors entre eux, puis ils en vinrent aux mains et Gagliardi tomba à terre. Mondoloni et sa femme intervinrent et le relevèrent. Gagliardi prit la direction de sa maison, Bacciochi s'étant déjà dirigé vers la sienne. Tout à coup Gagliardi rebroussa chemin, se mit à la poursuite de Bacciochi et l'ayant rejoint après un parcours d'une cinquantaine de mètres, lui dit en portant la main au front : « Regarde ce que tu m'as fait, » et en même temps il lui porta un coup de couteau à la poitrine.

Bacciochi s'arma alors d'un pistolet qu'il dirigea à deux reprises différentes sur Gagliardi, mais sans faire feu. Il remit ensuite cette arme dans sa poche et s'affaissa dans les bras de son beau-frère Piazza accouru à son secours. Il était mort. L'arme avait pénétré au-dessous de la clavicule droite à une profondeur de 7 à 8 centimètres et sectionné le tronc artériel céphalique. Gagliardi qui s'est constitué prisonnier le lendemain reconnaît avoir porté un coup de couteau à Bacciochi, mais il prétend que celui-ci l'avait précédemment frappé au visage du bout du canon de son pistolet. Il avait en effet une blessure au front.

L'accusé, dans son interrogatoire, reconnait avoir porté un coup de couteau à Bacciochi Michel, mais uniquement pour défendre ses jours mis en danger par l'attitude agressive de la victime.

Les témoins assignés à la requête du ministère public confirment leurs dépositions écrites. Ils retracent les diverses phases de la scène qui s'est terminée par la mort du malheureux Bacciochi.

M. Arrighi, substitut du procureur général, soutient l'accusation.

L'honorable organe du ministère public établit qu'il ne saurait être question de légitime défense dans l'affaire actuelle. Les deux adversaires s'étaient séparés ; ils avaient pris la direction de leur domicile respectif, et c'est en revenant sur ses pas, que l'accusé a poursuivi la victime pour lui donner la mort. Le système de provocation qui pourrait être soutenu dans l'intérêt de l'accusé ne saurait être accueilli par le jury.

Me Decori présente la défense de l'accusé qui n'est pas le criminel dangereux dont a parlé M. l'Avocat général. Si le jury ne veut pas admettre les explications de Gagliardi, il est évident que tous les éléments de la procédure et des débats concourent à démontrer que l'accusé a été violemment provoqué.

Reconnu coupable de meurtre provoqué, Gagliardi est condamné à cinq ans de prison et cinq ans d'interdiction de séjour.

⁂

**Audience d'aujourd'hui :**

Ortoli Marie-Antoinette et Ortoli Marie-Félicité, d'Olmiccia, complicité d'assassinat.

Officier du parquet : M. Arrighi, substitut du Procureur général.

Défenseur : Me de Caraffa.

## *Petite Gazette*

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 27 JUILLET

*Thermomètre.* — 7 heures du matin, + 25 8 ; midi, + 27 9 ; 6 heures du soir, + 27 0 ; Maxima, + 30 0 ; minima, + 22 0.

*Baromètre.* — 7 heures du matin, 761 mm. ; midi, 759 mm. ; 6 heures du soir, 759 mm.

*Vent.* — 9 h. du matin, calme.
4 h. du soir, id.

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, plate.

Hauteur des eaux : matin, + 0,29 ; soir, + 0,41.

Pluviomètre, à 9 heures du matin : m/m.

⁂

### *M. Eyguière*

M. Eyguière, sous-préfet de Bastia, nous quitte aujourd'hui pour rejoindre la nouvelle destination qu'il a plu au gouvernement de lui confier.

Le séjour de M. Eyguière n'a pas été long parmi nous, mais il a suffi pour constater les qualités qui le distinguent ; après avoir déjà parcouru une belle carrière et avoir ainsi acquis la connaissance approfondie de toutes les questions administratives, si nécessaire au fonctionnaire que la loi institue comme intermédiaire entre les municipalités et le représentant du gouvernement dans le département.

Aussi ce départ excite des regrets à Bastia, où M. Eyguière s'était créé de belles relations par sa courtoisie et un tact remarquable.

L'éloignement de Mme Eyguière au sein de notre société, y laisse un vide difficile à combler, car tous ceux qui l'ont connue sont unanimes pour proclamer ses brillantes qualités du cœur et de l'esprit.

Nos vœux les plus sincères accompagnent M. et Mme Eyguière dans leur nouvelle résidence.

⁂

### *Nouvelles maritimes*

M. le docteur Emily Jules-Michel-Antoine, médecin de 2e classe de la marine, est inscrit au tableau d'avancement pour le grade de médecin de 1re classe.

— En raison de la nature calcaire des eaux de la Corse qui engorge rapidement les chaudières multitubulaires à petits tubes des torpilleurs de la défense mobile de cette île, le ministre a décidé que seront seuls affectés à ce service les torpilleurs possédant des chaudières à gros tubes. En conséquence la défense mobile de la Corse comprendra les torpilleurs de 1re classe 185, 178, 177, 169, *Melh*, *Balny*, 126, 127 ; les torpilleurs de 2e classe 97, 99, 123, 124, 64, 104, 130 et 131. Les vitesses d'exercices ne devront pas dépasser 12 nœuds.

— Le sergent Giannesini, du 4e régiment d'infanterie de marine, est nommé greffier près le premier conseil de guerre maritime, à Toulon.

— Une prolongation de convalescence de trois mois, pour Alais, est accordée à M. Margier, commissaire de l'inscription maritime à Bastia.

⁂

### *ollège Fesch*

La distribution solennelle des prix sera faite dimanche matin à 8 heures aux élèves du collège Fesch, dans la cour d'honneur de cet établissement.

Cette cérémonie sera présidée par M. Cassagneau, préfet de la Corse.

Le discours d'usage sera prononcé par M. Carboni, professeur de sciences physiques et naturelles.

⁂

### *u Port*

La tartane italienne *Ida R.*, capitaine et armateur Vannucchi, est arrivée dans la matinée, sur lest, pour embarquer 100 mètres cubes bois de pin, pour Gênes.

⁂

### *vis*

Il a été perdu de la place Saint-Nicolas à la rue de l'Opéra un porte-cartes en peau de requin doublé cuir de Russie avec, au coin gauche et en vieil argent, les initiales P. C.

Prière de le rapporter aux bureaux de Messieurs L.-N. Mattei et Cie contre récompense.

— Il a été perdu le 26 courant entre Bastia et Erbalunga, un ballot de cuir tanné.

Prière de le rapporter contre récompense à M. André Prosperi, à Luri.

### GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

La Compagnie Transatlantique vient de supprimer la ligne bi-mensuelle qu'elle avait provisoirement établie d'Ajaccio sur Nice. A l'avenir le paquebot de cette Compagnie venant de Bône prolongera son voyage toutes les semaines régulièrement sur Marseille.

Voici le nouvel itinéraire de cette ligne entre Ajaccio et Marseille.

Départ d'Ajaccio tous les lundis à 10 h. du s.

Arrivée à Ajaccio tous les jeudis à 11 h. matin.

Départ de Marseille tous les mercredis à 5 h. s.

Arrivée à Marseille tous les mardis à 3 h. soir.

### *ÉTAT CIVIL*

Décès.

Eugénie-Julie-Annette, 18 ans, de Bastia.

### BOURSE DE PARIS

| | 26 Juillet. | 27 juillet |
|---|---|---|
| Le 3 p. 0/0 ancien. . | 103.10 — | 103.10 |
| — 3 p. 0/0 amortz. . | 101.65 — | 101.85 |
| — 3 1/2 0/0. . . . . | 106 90 — | 107.00 |

LESSIVE PHÉNIX

*ne se vend qu'en paquets de*

1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES

portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en sac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

## Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

### Ecole de Santé militaire

Les candidats dont les noms suivent ont été déclarés admissibles aux épreuves orales du concours d'admission à l'école du service de santé militaire :

MM. Campana,
Cristiani,
Firpi,
Orticoni.

### Le Gouverneur général de l'Algérie

M. Laferrière, vice-président du Conseil d'Etat, est nommé gouverneur général de l'Algérie, en remplacement de M. Lépine, appelé à d'autres fonctions.

## M. ZOLA

### *et la Légion d'honneur*

Le *Bulletin des Lois* publiera le décret suivant :

Le Président de la République française :

Considérant, ainsi que l'expose l'arrêt, que la diffamation dont le sieur Zola a calculé l'extrême gravité, a profondément troublé les esprits ;

Qu'il a été condamné au maximum de la peine ;

Considérant que la nature du délit et la gravité de la peine correctionnelle prononcée justifient la radiation des matricules de la Légion d'honneur ;

Décrète :

Le sieur Zola est suspendu de tous droits et prérogatives attachés à la croix d'officier de la Légion d'honneur aussi longtemps que l'arrêt rendu contre lui ne sera pas devenu définitif.

Le Garde des sceaux et le grand Chancelier de la Légion d'honneur sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent décret.

Signé : FÉLIX FAURE.

Le même décret, contre-signé par M. Sarrien, interdit à Zola le port de toute décoration française ou étrangère.

### Affaire Picquart-Esterhazy

M. Fabre entendra prochainement M. Scheurer-Kestner, qui se trouve actuellement en traitement en Suisse, à Rheinfenden.

### M. Zola à Londres

M. Zola est arrivé à Londres le 19 juillet ; il est descendu à l'hôtel Grovenor, où il a été inscrit sous le nom de docteur Pascal.

## La Guerre HISPANO-AMERICAINE

### POUR LA PAIX

Le gouvernement espagnol a prié le gouvernement français d'intervenir auprès des Etats-Unis pour la conclusion de la paix.

A cet effet, une longue conférence a eu lieu à Washington entre M. Mac-Kinley, président de la République des Etats-Unis, et M. Cambon, ministre de France.

M. Day, secrétaire d'Etat, assistait à cette entrevue.

⁂

Le ministre des affaires étrangères a reçu l'ambassadeur d'Espagne et lui a communiqué des dépêches de notre ministre à Washington.

Le président des Etats-Unis est favorable à la conclusion de la paix, sous certaines conditions.

### AVIS DE DÉCÈS

M. L. Sari, inspecteur des contributions directes de la Drôme, à Valence, Mme Joséphine Far, née Bonavita-Gaudin, M. Emile Sari, étudiant en médecine, Mlle Julie Sari, Mme veuve Emilie Mariotti, née Gaudin, Mme veuve Alexandre Gaudin, née Benedetti, d'Ubaldo, M. Auguste Gaudin, notaire honoraire, Mme veuve Albert Gaudin, née Bartolomei, et ses enfants, M. Auguste Gaudin, maire de la ville de Bastia, conseiller général,

La famille Desanti, d'Ajaccio,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Mlle

**Eugénie-Julie-Annette Sari**

leur fille, sœur, petite-nièce, nièce et cousine, décédée à Bastia le 26 juillet, dans sa 19e année.

Les obsèques auront lieu à Bastia, aujourd'hui jeudi, 28 juillet, à 10 heures du matin.

On se réunira, Boulevard Paoli, n. 24.

### AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Laurenti, née Rovarani, Mme Massimi, née Laurenti, M. Massimi, avocat, et leurs enfants, Mme de Negroni, née Laurenti, M. de Negroni, et leurs enfants, M. Jean Rovarani, et ses enfants, les familles Susini, Sicurani, Guidi et Bighetti,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**MONSIEUR BARTHÉLEMY LAURENTI**
*Ancien Entrepreneur*

leur époux, père, beau-père, grand'père, beau-frère, parent et allié, décédé à Farinole, le 24 du courant, dans sa 69e année, muni des Sacrements de l'Eglise.

### AVIS DE MESSE

La Congrégation du Sacré-Cœur de Marie à Saint Jean-Baptiste fera célébrer ce matin, 28 juillet, à 9 heures, un service funèbre pour le repos de l'âme du très regretté

**Abbé Cinquini**
*Directeur de la dite Congrégation*

Les Dames de la Congrégation sont priées d'assister à cette cérémonie.

A CÉDER

Magasin de Produits Alimentaires et Parfumerie.

HYACINTHE VINCENTI, Boulevard du Palais, 9, Bastia.

A LOUER

un demi étage rue Abbatucci, au dessus du Cercle de la Méditerranée.

S'adresser au bureau du journal.

ORÉZZA-LES-EAUX

*Hôtel de la Paix*

Veuve PIETRI, propriétaire

*Ouverture le 1er juillet*

Hôtel de 1er ordre

Leçons de Français
D'ALLEMAND ET DE SCIENCES
*pour les Vacances*

Mme MARINETTI-RIEHL
*Villa Pierangeli*

Mme Marinetti prévient les familles que les cours de vacances commenceront chez elle le lundi 1er août.

Les parents qui voudront éviter à leurs enfants la sortie de midi pourront leur envoyer le déjeuner en classe.

*OREZZA-LES-EAUX*

Piedicroce

Hôtel Filippi

Cuisine très soignée — Service irréprochable. — Service de voitures.

Achat de Cocons

M. Henri Barsanti, négociant au Nouveau Port, à Bastia, prévient les éducateurs qu'il achète les cocons pour la filature au prix de 1.50 à 2.50 suivant la qualité, et les cocons vides de 3 50 à 4 00.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

GROS LOT 500.000 Frs.

Pour 5 francs on reçoit 5 nos part. 1er tirage 16 août prochain des *Panama à Lots* et *prime* valant 5 francs, 1 lot de 100 000 fr., 2 lots de 10.000 f., 2 lots de 5,000 f., 5 lots de 1,000 f., 50 lots de 1,000 f. Opération autorisée. Intégralité des lots à chaque groupe. Ecrire de suite, au journal *Les Echos Financiers*, 9, rue de [illegible]

AVIS

*aux acheteurs de pétrole*

Messieurs SIMON DAMIANI et PIERRE VINCENTELLI ont l'honneur de porter à la connaissance de Messieurs les négociants de pétrole que le navire italien *Teresina* partira de Philadelphie, première quinzaine août prochain, avec 20 000 caisses environ de pétrole *Atlantic*, à destination de Bastia. D'ores et déjà ils sont prêts à traiter.

*Service des Dépêches*
de Folelli à Orezza
Stazzona, Piedicroce
et Granajola

Les frères VILLA ont l'honneur d'informer MM. les voyageurs, qui doivent se rendre à Orezza, que la voiture-poste part tous les jours de Folelli, à l'arrivée du train de dix heures.

On pourra retenir d'avance les places à l'Hôtel des Voyageurs, chez M. HENRI BARTOLI, 11, Avenue Carnot, Bastia.

Des calèches seront à la disposition de MM. les voyageurs, qui en feront la demande, au moins deux jours à l'avance, aux gares de Ponte-Leccia et de Folelli.

Adresse télégraphique : Villa frères, Piedicroce.

Il sera également mis à la disposition des buveurs, des tramways qui feront régulièrement le service de la source à Stazzona.

FERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS & MARÉCHAL
[illegible]
Chaux & Ciments, Plâtres
BRIQUES, TUILES, CARREAUX, TUYAUX A [illegible]
Ch. CLÉMENT
[illegible]

**PRETS** 5 0/0, rien d'avance, achat de valeurs dépréciées et non cotées à la bourse. Ecrire : Agence immobilière, 58, rue des Dames, Paris.

**M. A. GEORGES**
**Docteur-Dentiste**
AMÉRICAIN

*Le Cabinet de M. GEORGES est transféré, 14, Boulevard Paoli, où il reçoit tous les jours*

**Cabinet ouvert toute l'année**

**Voulez-vous de la bonne bière ?**
**à la Brasserie Gasparini**
Place Saint-Nicolas
*Vente en gros et en détail*

**A VENDRE**

deux magasins rue Miot, 8.

Conditions très avantageuses.

Un appartement composé de neuf pièces, un corridor et grenier, au 4e étage, rue de l'Opéra, 27.

S'adresser à M. Bartoli, notaire à Bastia.

**l'Insecticide agricole BENIGNI**

est le meilleur remède pour la destruction des fourmis et insectes qui causent de graves dommages aux arbres et plantes de toute nature.

La boîte de 500 gram. 3,50.

S'adresser à l'inventeur A. M. Benigni, propriétaire-agriculteur, ... de la Ville, 9.

vant ... situation de nos communes, ... commerce, en un mot, leur manque de développement...

... CABINET PRADÈRE
**PIERRE SABATE**
**Chirurgien-Dentiste du Lycée**
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
*14, rue de l'Opéra,*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

*L'un des rédacteurs gérant,*
MATTHIEU OLLAGNIER.

**GRAND HOTEL D'EUROPE**

Ancien Hôtel Colombani, actuellement tenu par M. DAUPHIN MATTEI, se recommande au public par le confortable et l'extrême propreté de ses chambres.

Un cuisinier du continent est attaché à l'établissement.

L'Hôtel possède un jardin garni de plantes de toutes sortes et d'arbres, où MM. les voyageurs peuvent prendre leurs repas pendant l'été.

Le prix est de 5 fr. par jour chambre comprise.

L'Hôtel possède une salle pour repas de noces et de sociétés, prix modérés.

**On prend des pensionnaires**

**BEC AUER**
Breveté S.G.D.G. **Derniers Perfectionnements** Breveté S.G.D.G.
**4 HEUR.** d'éclairage p. **5 CENT.** avec le BEC HEBE | Intensité de 125 Bougies avec le Bec N° 3 Véritable Lampe à Arc
MÉFIEZ-VOUS DES CONTREFACTEURS

**Conserves Alimentaires du Périgord**
**L. Jacquot et Cie**
*à Thiviers-en-Périgord (Dordogne)*

Produits de choix. — Pâté de foies gras truffé *Le Royal Périgord* marque déposée. — Truffes du pays. — Gibiers, volailles et tous comestibles truffés et non truffés. — Cèpes, Champignons blancs, légumes, etc., etc.

Ces produits se trouvent dans toutes les bonnes Maisons d'alimentations.

Unique agent : ARMAND BANDECCHI, Bd Paoli, Bastia

**Orezza-les-Eaux**
—( VILLA GRANAJOLA )—

La Villa sera ouverte le 3 juillet. Cette station d'été est la mieux placée, à proximité de la source, dans un paysage incomparable — Une voiture attachée à l'Établissement attendra, tous les jours, MM. les Voyageurs à leur arrivée à la gare de Folelli. — Un service de voitures sera établi entre la Villa Granajola et la source des Eaux d'Orezza.

***Jeux de Tennis — Croquets — Balançoires***
PATISSERIE DU JOUR

La cuisine de l'hôtel, dirigée par Mme COLOMBANI, est de nature à satisfaire les appétits les plus aiguisés par l'excellente eau d'Orezza et l'air de la campagne.

Prix modérés — *Arrangements pour familles* — Prix modérés

Pour renseignements, s'adresser à l'Hôtel d'Europe, 3 et 5, rue de l'Opéra, Bastia.

Bastia. — mercredi, ... heures du ...

*Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.*

SERVICE RAPIDE DE PETITS COLIS
à Domicile

FERNAND CAMUGLI
48, RUE DE LA RÉPUBLIQUE, 48, MARSEILLE

TARIF DE BASTIA A MARSEILLE, DOMICILE OU GARE

| | | | |
|---|---|---|---|
| de 1 à 6 kil. . . . | 0.90 | de 10 à 20 kil. . . | 1. |
| de 6 à 8 » . . . | 1 10 | de 20 à 25 » . . | 2. |
| de 8 à 10 » . . . | 1 50 | de 25 à 30 » . . | 2. |

Les colis doivent être remis à Bastia à M. LUSINCHI, Rue du Nouveau Port, Tous les Lundis et Jeudis avant 10 heures du matin.

**OFFICE DE L'AGRICULTURE**

Les agriculteurs trouveront à l'Office :

Semences fourragères, potagères et florales ; Arbres fruitiers, forestiers, d'ornement : Pommes de terre pour semences, entr'autres LA MARSEILLAISE à grand rendement ; Engrais chimiques pour fumure ; Tourteaux ; Vignes françaises et américaines ; Raphia ; Sulfates de fer et de cuivre.

**Bouillie bordelaise perfectionnée** en sac plombé de 10 kilogrammes garantie pure.

**Saponicotiane**, savon à base de nicotine, supérieur à tous les insecticides connus, recommandé spécialement pour le « ver du cédrat » et insectes attaquant les « orangers, pêchers, » etc.

*Pompe pulvérisatrice Condéo* perfectionnée à jet continu, simple, solide et s'adaptant à tous les récipients à dos d'homme ou d'animal. Prix : 25 à Marseille.

Machines et instruments agricoles, horticoles et de vinification.

Catalogue et renseignements sur demande.

Réduction aux Syndicats et Sociétés d'Agriculture qui adresseront leur commande par l'intermédiaire du Président.

Toute correspondance doit être adressée à M. J.-B. CASTELLI directeur de l'OFFICE, 48, Boulevard du Musée, Marseille.

**Royal Windsor**
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? SI OUI,
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. Vente toujours croissante. Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.
*ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS*
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

*Demandez dans tous les Cafés :*
LA CÉDRATINE
*de la Maison L.-N. MATTEI & Cie, liqueur très appréciée des gourmets.*

**GRATIS**
*Pour vulgariser ses*
**Magnifiques Portraits**
AU CRAYON-FUSAIN

La **SOCIÉTÉ ARTISTIQUE de PORTRAITS** (le plus grand établissement en France de reproductions artistiques) fera à tous ceux qui enverront une photographie, un agrandissement grandeur naturelle fini au crayon-fusain d'une valeur réelle de 75 francs, ***absolument gratis*** ; pourvu que cette annonce soit détachée et retournée avec la photographie d'ici 20 jours à partir de cette date du journal, à M. TANQUEREY, directeur de la Société Artistique de Portraits en son hôtel particulier, *9, Rue de Saint-Pétersbourg, Paris.* — La photographie vous sera retournée intacte avec le grand portrait.

*Ecrire votre nom et adresse au dos de votre photographie.*

EXPOSITION UNIVERSELLE PARIS 1889
ENCRE DAGRON PERFECTIONNÉE
COMMUNICATIVE
QUALITÉ EXTRA
L'EXCELSIOR

**MAISON L.-N. MATTEI ET Cie**
**PRODUITS RECOMMANDÉS :**

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour

Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.

Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « véry selected. »

« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.

Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes

**PHARMACIE DANÉ**
**Pharmacien de l'Hôpital Civil**
**Chef du Laboratoire de Bactériologie**
***Coin de Rue Saint-Roch et Boulevard Paoli***

FOURNISSEUR de l'Assistance médicale gratuite, des établissements de bienfaisance et des sociétés de secours mutuels.
*Laboratoire spécial d'Analyses* chimiques et de recherches microscopiques.
Dépôt d'*Eaux Minérales*. — *Sérums et Vaccins.*
Fournitures pour la photographie.
*Pansements antiseptiques. Bandages.* Appareils et instruments de chirurgie.
*Conditions spéciales pour le gros. — Service de nuit*

---

23e ANNÉE MERCREDI 3 AOUT 1898 00313 181

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judic. 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 44, rue Fontaine, à Paris
ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE... un an, 20 fr. 6 mois, 10 » | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
*On ne répond pas des manuscrits déposés.*

BIBLIOTHÈQUE

## LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Inv. Saint Etienne.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 4 h. 26 m. — Coucher, 6 h. 48 m.
LUNE : Dernier quartier, le 8 — Nouvelle, le 16.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Dominique.

*2 AOUT*

## Les Curiosités de la Semaine

~~~ Concurrence de décorations. Lorsque l'empereur de Chine a donné audience au prince Henri de Prusse, il s'était paré des insignes de grand' croix de la Légion d'honneur. Il paraît que cette décoration plaît beaucoup au Fils du Ciel, car il veut la porter, malgré les observations de certains censeurs, gardiens scrupuleux des usages antiques. Mais en apprenant ce détail de la réception de son frère, l'empereur Guillaume a envoyé aussitôt une dépêche au prince Henri pour qu'il eût à obtenir une seconde audience. Cette audience ayant été accordée, le Fils du Ciel a appris que son cousin d'Allemagne lui octroyait le grand cordon de l'Aigle Noir.

~~~ A la suite de la rupture de la rotule gauche, le prince de Galles a été, plusieurs mois, condamné à l'immobilité. La maladie du prince héritier d'Angleterre provient d'une chute qu'il a faite au manoir de Wadesdon, propriété du baron Ferdinand de Rothschild. Celui-ci est très lié avec son Altesse Royale. Que les temps sont changés ! Il a fallu, jadis, plus de dix ans au baron Lionel de Rothschild, sans cesse réélu par le comté de Londres et non admis à siéger en vertu de la loi qui exigeait la prestation de serment sur la foi d'un chrétien, pour renverser enfin ce dernier rempart et pour conquérir l'éligibilité des juifs. Aujourd'hui les juifs opulents sont, pour ainsi dire, assis sur les marches du trône.

~~~ Le testament d'une hypnotisée. La chambre civile de la cour du banc de la reine d'Angleterre, siégeant avec un jury, se trouve dans le plus grand embarras. Le jury a à statuer sur la validité d'un testament par lequel une vieille dame, la veuve Henriette Howard, a légué 750.000 francs à son médecin, M. Kingsburg. Ce testament est attaqué par un fils de Mme Howard qui soutient qu'il y a eu hypnotisme. Les avocats ont fait défiler à la barre, une douzaine de médecins, tous plus compétents les uns que les autres, qui ont apporté leur opinion sur l'hypnotisme et sur le cas spécial de Mme Howard. Naturellement, ces Messieurs n'ont pu se mettre d'accord. A partir de ce moment, les débats ont pris une telle tournure que le juge Barnes a compris la nécessité de donner au jury un repos extraordinaire.

~~~ Un mot de Napoléon Ier. M. Frédéric Masson vient de publier sur le grand homme un nouvel ouvrage qui a pour titre : *Napoléon et sa famille.* Voici dans quels termes il termine la description de la journée du sacre. « Quelque désir que l'on ait d'apprendre, on ne sait pas. Cela manque de goût, parce que cela manque de choix. Impossible que les choses et les êtres n'aient pas quelque chose d'improvisé. Tout l'est : l'empire, l'Empereur, les princes et les principes. Mais tout ce qui est médiocre, mesquin et vil s'efface devant cette splendeur et cette fortune parvenue à l'apogée ; tout ce bruit discordant est étouffé dans l'immense acclamation ; tout se résume dans l'unique vision de l'être prédestiné,.. Lui ! Et Lui, dans la tempête d'orgueil qui se déchaîne. Sous son crâne, alors que revêtu déjà des habits impériaux il va se mettre en marche vers le Pape qui l'attend, Lui, se tournant vers son frère, simplement : — Joseph, si notre père nous voyait ! »

~~~ M. Guénon, vétérinaire au 15e chasseurs, vient de publier un livre sous ce titre : *Influence de la musique sur les animaux et en particulier sur le cheval.* Voici, d'après M. Guénon, ce qui se passe généralement, quand les chevaux entendent la musique. Dès les premières notes, tous les quadrupèdes tournent avec curiosité leur tête vers l'artiste et le regardent pendant un instant. Les uns reviennent ensuite à leurs occupations, c'est-à-dire, à leur mangeoire. Ce sont les indifférents, ils forment le cinquième du total. Les autres ont de toutes autres allures. « Ils sont visiblement impressionnés, dit M. Guénon. Ils se grandissent du devant, la tête est portée haute, les oreilles dressées et fixes. On peut dire sans exagération que tous ces animaux sont charmés ; il est visible qu'ils sont remués profondément, que la musique les travaille. Et elle les travaille si à fond que l'émotion ressentie se traduit par des phénomènes d'ordre intestinal et vésical, qu'il est inutile de préciser d'une manière plus complète. » C'est égal, voilà un singulier effet de la musique.

PIPELET.

## Conseils d'Arrondissement

Les conseils d'arrondissement se réuniront le 10 août prochain pour la première partie de leur session, et le 10 septembre pour la seconde partie.

La durée de chacune ne pourra excéder cinq jours.

## NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Robini, officier d'administration de 2e classe du service des hôpitaux militaires, commandant la 1re section d'infirmiers militaires, a été désigné pour les hôpitaux militaires de la division d'Alger.

— M. Ceccaldi François, sergent au 8e régiment d'infanterie de marine, est nommé casernier de 2e classe dans la direction du génie de Toulouse.

— M. Suzzarelli Léon-Clément, ancien caporal dispensé, réserve, a été nommé au grade d'officier d'administration adjoint de 2e classe, dans le cadre auxiliaire des officiers d'administration du service des hôpitaux militaires.

— M. Peretti, surnuméraire des postes et télégraphes à Saïda, est nommé commis au même bureau.

## Bismarck et Abd-el-Kader

La mort du grand chancelier donne de l'actualité à la lettre suivante que nous communique un ancien combattant de Frœschwiller, du 1er spahis, M. Ambroise Giacomorsi.

M. de Bismarck, non content d'avoir allumé la guerre en France, voulait amener un soulèvement en Algérie. Il avait écrit à ce sujet à Abd-el-Kader.

Voici la réponse qu'il reçût du noble émir :

*Au comte de Bismarck*
Louange à Dieu.

Excellence,

Celui à qui vous avez adressé l'offre de marcher contre la très généreuse *France* et de vous prêter le concours de sa loyale épée devrait s'abstenir de vous répondre.

Que nos chevaux perdent leurs crinières avant qu'Abd-el Kader accepte de manquer à la reconnaissance qu'il a pour le très puissant Empereur Napoléon III.

Que Dieu le protège, et que votre arrogante et auguste nation soit ensevelie dans la poussière et que les armes de l'armée française soient rougies du sang des Prussiens et que leur orgueil soit puni.

Tel est le vœu du serviteur de Dieu

ABD-EL-KADER [illegible]

11 février 1871.

## Concours Général

Les élèves dont les noms suivent ont remporté des mentions au concours général.

M. Carcopino Jérôme, du lycée Henri IV, classes de philosophie et de première moderne, lettres, 5e accessit d'histoire, nouveaux.

M. Giaudy Paul, du lycée Buffon, classe de mathématiques élémentaires, 2e prix de mathématiques.

M. Albertini Eugène, du lycée Henri IV, classe de rhétorique, prix d'honneur, 1er prix de composition française, nouveaux. Ce prix a été offert par M. le président de la République.

Le même élève a obtenu le 2e accessit en composition latine, le 1er accessit en version grecque, et le 2e prix d'histoire.

M. Maisani Charles, du lycée Michelet, rhétorique, mention en version grecque, vétérans.

M. Casella Georges, du collège Chaptal, classe de troisième moderne, 1er prix en composition française.

M. Franceschini Jules, même classe, 5e accessit de composition française.

M. Santoni Lucien, même classe, 6e accessit en composition française.

M. Franceschini Jules a également remporté le 8e accessit d'anglais.

M. Brigodere Victor-Lucien-Roch, du collège de Cette, classe de mathématiques élémentaires, 1er accessit de mathématiques.

M. Santoni François, du collège d'Ajaccio, rhétorique, 1er accessit en composition française.

M. Santoni a obtenu en outre le 2e prix en version latine.

M. Bianconi Antoine-Jules, du lycée de Lyon, même classe, 2e accessit en composition française, et 3e accessit en histoire et géographie.

M. Billotti Adrien, même classe, du lycée de Foix, 2e accessit en version grecque.

M. Bonfante Jean-Gaspard-Marie, du lycée de Nice, classe de seconde moderne, 5e accessit en composition française.

## *Le Lauréat Albertini*

Du *Figaro* :

M. Albertini (Eugène-François), lauréat du prix d'honneur de rhétorique, a fait toutes ses études au collège communal de Compiègne où son père est professeur. Tout jeune encore, puisqu'il est né le 2 octobre 1880, il est cependant muni de ses diplômes de bachelier. A concouru comme « nouveau, » quoique étant en fait « vétéran, » puisqu'il a déjà fait une rhétorique au collège de Compiègne, parce que, pour être « vétéran » il faut avoir déjà fait sa rhétorique dans un lycée de Paris, ou être âgé de plus de dix-huit ans au premier janvier de l'année scolaire.

C'est un garçon très modeste, de taille moyenne, très gai, ni malingre ni chétif. Futur professeur, il ne s'est pas présenté à l'Ecole normale cette année à cause de son jeune âge. Il y sera certainement reçu l'année prochaine. Outre son prix d'honneur, il a encore obtenu un premier accessit de version grecque et un second prix d'histoire. Il fait vraiment honneur au lycée Henri IV, où il est depuis un an seulement.

## Les Elections Départementales

## Conseil Général

### Arrondissement de Calvi

### Calvi

Inscrits : 861. — Votants : 657

| | PUCCINELLI | RENUCOLI |
|---|---|---|
| Calvi | 317 | 109 |
| Lumio | 33 | 198 |
| Total | 350 | 307 |

M. Puccinelli, maire de Calvi, est élu contre M. Renucoli, avocat, conseiller sortant.

### Ile-Rousse

Inscrits : 1,517. — Votants : 882

| | SANTELLI |
|---|---|
| Ile-Rousse | 325 |
| Corbara | 181 |
| Monticello | 105 |
| Pigna | 34 |
| Sant' Antonino | 51 |
| Santa-Reparata | 180 |
| Total | 871 |

M. le docteur Santelli est réélu.

### Muro

Inscrits : 1,701. — Votants : 935

| | LUZI |
|---|---|
| Algajola | 31 |
| Aregno | 119 |
| Avapessa | 47 |
| Catteri | 88 |
| Feliceto | 103 |
| Lavatoggio | 70 |
| Muro | 132 |
| Nessa | 80 |
| Speloncato | 224 |
| Total | 894 |

M. Luzi, maire de Speloncato, a été élu. M. Cangioni, conseiller sortant, ne se représentait pas.
~~~